THE LIBRARY

The Ontario Institute

for Studies in Education

Toronto, Canada

LIBRARY

DEC 12 1972

THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rapportqu187678qu

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction Publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1876-77

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1877

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction Publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1876-77

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

LIBRARY
JUN 28 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE
1877

DÉPARTEMENT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, le 3 décembre 1877.

A l'Honorable JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU, *Secrétaire Provincial.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre, pour l'information de Son Excellence, mon rapport sur l'instruction publique pour l'année scolaire 1876-77, révolue le 1er juillet dernier.

A sa dernière session, la législature a voté une loi (40 Vict. ch. 22) qui a pu être tout d'abord diversement appréciée, mais dont personne n'a méconnu la portée considérable ; je ne crois pas m'être trompé en disant dans une de mes circulaires qu'elle "ouvrait une nouvelle ère pour l'instruction publique en cette province." La charge d'inspecteur d'écoles soumise aux conditions d'un examen sérieux, la création d'un dépôt de livres et autres fournitures, la construction des maisons d'école sévèrement réglementée, la comptabilité scolaire réorganisée, l'enseignement du dessin dans les écoles primaires, voilà autant de réformes dont les amis de l'éducation attendent à bon droit les plus heureux résultats.

Mais une pareille loi, véritable loi organique, n'a pas pu avoir sa pleine et entière application dans le court espace de six mois ; ce laps de temps est à peine suffisant pour une ébauche des réformes projetées. L'année qui vient de finir est donc une période de transition, et je ne puis pas encore faire un rapport complet sur le fonctionnement de la nouvelle loi.

Qu'il me soit permis seulement de dire d'une manière générale que l'œuvre du Dépôt de livres, commencée vers le milieu de juillet dernier, s'annonce sous les auspices les plus favorables. Je n'en veux d'autre preuve que le fait que le 1er décembre courant le chiffre des ventes du Dépôt s'élevait à $12,600, réparties entre 265 municipalités.

Je me suis trouvé, pour les premières opérations du Dépôt, en face de difficultés sérieuses. D'abord, quelques intéressés ont cru voir dans la loi la création d'un monopole dangereux. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la loi; je me contenterai de dire que je l'ai interprétée autrement, et que j'ai fait publier dans le *Journal de l'Instruction Publique* la déclaration la plus catégorique à ce sujet. En réalité, il n'y a pas de monopole, comme chacun peut le constater en comparant le chiffre total des municipalités, qui est de 949, avec celui des municipalités qui ont acheté au Dépôt. J'ai raison de croire que certains libraires ont vendu beaucoup plus cette année que les années passées ; redoutant la concurrence du Dépôt, ils ont fait plus de propagande que de coutume. Cela prouverait au besoin que le dépôt ne cause pas leur ruine, comme ils l'ont redouté ; mais ce qui est plus important à constater, c'est que cette activité nouvelle, créée par le Dépôt dans le commerce de livres et de fournitures scolaires, aura pour résultat de pourvoir un plus grand nombre d'écoles. C'est là l'essentiel. Que ces écoles soient pourvues par le Dépôt ou par les libraires, c'est tout à fait secondaire, au point de vue des intérêts publics. Aussi, pouvons-nous espérer que l'an prochain nos inspecteurs auront moins à se plaindre de l'insuffisance de fournitures dans les écoles de la campagne.

L'approvisionnement du Dépôt a été une autre grande difficulté. Il a fallu s'adresser, soit aux auteurs, soit aux libraires, et prendre, telle qu'ils l'offraient, une marchandise indispensable. Sous le rapport de la typographie et de la reliure, les livres qui n'ont pas été publiés spécialement pour être offerts au Dépôt, sont en général d'une qualité inférieure. Cependant, je n'ai pu m'en passer pour les débuts. A l'avenir, je serai en état de faire mes conditions, et, sans augmenter les prix, de fournir des livres mieux imprimés.

Il y a plus. L'intention de la loi est d'établir l'uniformité des livres classiques dans toute la province ; or, il m'a été impossible de me conformer à cette partie de la loi ; car, d'une part, le Conseil de l'instruction publique n'a pas encore revisé la liste des livres approuvés, et, d'autre part, je ne pouvais, dès la première année, prendre sur moi de faire un choix, sans courir le risque de jeter la confusion dans certaines écoles. Il serait pourtant bien à désirer que cette uniformité règnât dans toutes les écoles ; l'enseignement y gagnerait et l'inspection serait bien plus facile. Déjà pour la

lecture l'uniformité s'établit promptement au moyen des *Livres de lecture graduée* de Montpetit, dont le quatrième et le cinquième viennent de paraître, et MM. les Inspecteurs s'accordent à en redire les bons résultats.

Dans le cas où le Conseil de l'instruction publique, pour des raisons graves, ne voudrait pas reviser maintenant la liste des livres approuvés, il y aurait peut-être un moyen d'obvier à cet inconvénient : ce serait de laisser libre le commerce de tous les livres approuvés, mais de n'en vendre au Dépôt qu'un petit nombre choisi. Ce moyen serait beaucoup plus lent qu'une révision complète ; mais il aurait toujours sa valeur en ce qu'il manifesterait une préférence de la part des autorités.

Construction des maisons d'école.

La dernière loi sur l'instruction publique porte qu'aucune maison d'école ne sera construite sans que le plan en ait été, au préalable, soumis au Surintendant et approuvé par lui. Je suis heureux de dire que les municipalités se conforment de bon gré à cette prescription de la loi.

Le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique a adopté un règlement très-sage relatif à la construction des maisons d'école : on le lira dans le compte-rendu qui se trouve à la fin de ce volume. J'ai insisté pour qu'il fût mis à exécution, et je n'ai eu qu'à me féliciter de la bonne volonté des commissaires et des syndics : c'est un témoignage qu'il m'est bien agréable de leur rendre ici.

Il y a tout lieu d'espérer, si l'on en juge par ces débuts, que nous verront bientôt disparaître de certaines localités ces masures laides et malsaines que l'on décore du nom de maisons d'école, pour faire place à des édifices, non pas somptueux, mais construits avec élégance et suivant les règles de l'hygiène.

Dans quelques municipalités pauvres, j'ai dû me montrer peu exigeant, croyant qu'il valait mieux laisser construire des maisons insuffisantes que d'être cause qu'il n'en fût construit aucune. Mais je n'ai agi de la sorte qu'à regret, car il y a bien peu d'endroits, assez populeux pour se constituer en municipalités, qui ne possèdent assez de ressources pour construire une bonne maison d'école. A toutes les municipalités nouvelles je citerai comme exemple les commissaires de la Patrie, dans le canton de Ditton, dont la maison d'école est la plus jolie maison de l'endroit.

Enseignement de l'Agriculture.

L'enseignement de l'agriculture se propage graduellement, mais trop lentement au gré des véritables amis du peuple des campagnes. Plusieurs Inspecteurs constatent que dans certaines localités les parents refusent d'acheter le *Petit Manuel d'Agriculture* pour leurs enfants. Ces récalcitrants sont d'ordinaire les plus mauvais cultivateurs de l'endroit, et le problème à résoudre est de faire du bien à ces gens-là malgré eux. J'y travaille dans les limites de mes attributions.

Mais j'attends une solution surtout du travail constant des Inspecteurs et de l'influence des écoles normales qui donnent à l'agriculture une attention toute spéciale. Seulement je regrette de dire qu'en général, les bureaux d'examinateurs n'accordent pas d'importance à cette matière, et qu'ils manquent à leurs devoirs sous ce rapport.

de l'assistance à l'école.

Tous les Inspecteurs s'accordent à dire que le grand mal, la cause principale, et souvent unique, du peu de progrès de certaines écoles, c'est l'inassiduité des élèves. Il y aurait à faire un calcul sérieux sur ce sujet. Combien de jours dans l'année sont-ils employés à faire l'école ?

Retranchons des 365 jours de l'année les jours suivants :

52 dimanches.
52 jours de congé.
45 jours, en moyenne, de vacances.
8 jours de congé du jour de l'an.
10 fêtes d'obligation.

167

Il reste donc à peu près 200 jours consacrés à l'enseignement. Est-ce assez ?

Avant de répondre, rappelons-nous que, d'après le rapport des Inspecteurs, il y a 232,765 élèves, avec une assistance moyenne de 178,621, c'est-à-dire un peu plus des trois quarts. Ce chiffre de l'assistance moyenne est plus élevé que celui des années passées ; mais il n'en reste pas moins acquis que les écoles ne sont fréquentées que pendant 200 jours de l'année et seulement par les trois quarts des élèves.

Voilà donc une double perte de temps : d'abord, par les congés, nécessaires ou non : ensuite, par l'inassiduité des enfants.

Il me semble que les vacances du jour de l'an sont inutiles et que celles de l'été devraient commencer le 1er août et finir le 31 du même mois. Quant à l'assistance régulière à l'école, c'est aux parents à y voir.

Pour le dire en passant, je crois que le congé de semaine devrait toujours se donner le samedi, et que cela devrait être dit dans la loi.

Exposition scolaire.

J'ai cru qu'il était de mon devoir de faire participer le Département de l'instruction publique à l'exposition provinciale tenue à Québec en septembre dernier. J'ai exposé des échantillons de tous les livres, appareils, fournitures, en usage dans nos écoles et que le Dépôt offre en vente aux municipalités. Plusieurs institutions, les écoles normales, l'académie des Frères de la Doctrine Chrétienne, le collége de Sherbrooke, celui de Montmagny, l'académie commerciale catholique de Montréal, celle des Sœurs de Jésus-Marie, de Sillery, ont bien voulu me prêter leur concours et rehausser ainsi l'éclat de l'exposition scolaire. Bref, en dépit du manque d'espace qui a rendu impossible une classification méthodique de tous les objets, je crois pouvoir dire que cette exposition donnait une bonne idée de l'organisation de l'instruction publique dans cette province.

C'est la première exposition du genre qui ait été faite chez nous. Je constate qu'elle a vivement intéressé le public et fixé l'attention de ceux qui s'occupent du progrès moral et intellectuel du peuple. Bon nombre d'hommes instruits, mais qui croient pouvoir juger de toute l'organisation par certains faits que la malveillance ne cesse de mettre en relief, ont été surpris des réformes opérées depuis quelques années dans notre système d'enseignement.

Si elles se répètent, ces expositions stimuleront le zèle des écoles, et il arrivera pour l'enseignement ce qui arrive pour les arts, l'industrie et l'agriculture : les méthodes nouvelles, les systèmes perfectionnés se vulgariseront, au grand avantage de tous.

Les juges de l'exposition provinciale ont fait le rapport suivant :

" Les juges de l'Exposition Provinciale tenue à Québec, en septembre 1877, après avoir visité, sur invitation spéciale, l'exposition scolaire faite par l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, et considérant

qu'aucun prix ne peut être accordé, d'après les règlements, à cette exposition, croient de leur devoir de faire le rapport suivant :

" 1o. Les juges constatent avec plaisir cette exposition scolaire, la première du genre faite dans notre province, et ils en félicitent l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique.

" 2o. Les juges remarquent avec plaisir, d'après cette exposition, que le Département de l'Instruction Publique prend des moyens efficaces de donner à l'éducation populaire une tournure pratique, et font une mention honorable spéciale des articles suivants : globes, cartes géographiques, tableaux de leçons de choses et d'histoire naturelle, boites de chimie élémentaire, tableau stéréométrique de Baillargé, appareils télégraphiques, modèles anatomiques, etc.

" Les juges aiment à signaler aussi les pupitres avec siéges à dossier dont l'usage est prescrit par l'hygiène. Dans la collection des livres d'école, les juges regrettent d'en trouver un certain nombre qui pèchent sous le rapport de l'impression, du papier et de la reliure ; mais ils en remarquent avec plaisir plusieurs autres qui sont remarquables à tous les titres, comme, par exemple, le manuel qui a obtenu un premier prix dans la sixième classe, et M. le Surintendant mérite des éloges pour les efforts qu'il fait dans le but de fournir aux écoles des livres d'une exécution matérielle irréprochable.

" 3o. Les juges n'ont que des éloges à faire de la partie de cette exposition occupée par l'Ecole Commerciale Catholique et l'Ecole Polytechnique de Montréal, et qui permet d'étudier à tous ses degrés la méthode d'enseignement de cette institution.

" 4o. Ils font les mêmes éloges de la partie occupée par les Ecoles Normales Jacques-Cartier, Laval et McGill et par les Frères de la doctrine chrétienne."

LES BUREAUX D'EXAMEN.

Les inspecteurs, M. Alexander en particulier, se plaignent de la trop grande indulgence des bureaux d'examen, qui accordent parfois des brevets de capacité à des jeunes filles ne possédant ni l'âge ni les connaissances qu'il faut pour enseigner même dans une école élémentaire. Mes informations personnelles me portent à croire que ces plaintes sont fondées.

A l'origine de notre organisation scolaire, la grande difficulté était de trouver des instituteurs et des institutrices, et lorsqu'un jeune homme ou une jeune fille manifestait le désir d'entrer dans la carrière de l'enseigne-

ment, on était trop heureux de sa bonne volonté pour discuter sa compétence ; on se hâtait de lui décerner un certificat. Mais les temps sont bien changés : le nombre de ceux qui veulent se consacrer à l'enseignement suffit amplement aux besoins du pays, et d'un autre côté, les moyens de s'instruire, de se préparer à faire l'école, sont nombreux et à la portée de tout le monde. Il n'y a donc plus raison d'être indulgent ; il n'y a donc plus raison de rechercher la quantité, c'est à la qualité qu'il faut viser aujourd'hui.

Je prends la liberté de signaler à l'attention de la législature les règlements relatifs aux examens que le Comité protestant du Conseil de l'instruction publique a adoptés dans sa séance du mois d'août dernier. Je crois qu'ils sont de nature à déterminer une réforme dont le besoin est maintenant reconnu.

TRAITEMENTS DES INSTITUTEURS.

Il me faut encore, cette année, toucher à la question du traitement des instituteurs. Tout le monde admet que le corps enseignant n'est pas suffisamment rétribué : mais la difficulté est de trouver un moyen de remédier au mal. Après avoir constaté, d'une année à l'autre, que les municipalités ne veulent pas augmenter les traitements, les Inspecteurs s'accordent presque tous à dire qu'il est urgent de fixer, par une loi, le *minimum* des appointements qu'il sera permis de donner aux instituteurs et institutrices.

Quel sera le chiffre du *minimum* ? Cette question sera facile à résoudre du moment où l'on s'entendra sur la nécessité de fixer un chiffre quelconque.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

En 1873, étant ministre de l'instruction publique, j'ai demandé la nomination d'inspecteurs généraux, dont le devoir consisterait à surveiller et à diriger les travaux des inspecteurs ordinaires. Ce serait une véritable réorganisation de l'inspectorat.

La législature me semble avoir fait un premier pas vers cette réorganisation en soumettant l'aspirant à la charge d'inspecteur aux conditions de l'examen préalable devant un bureau spécial. J'espère qu'elle ne s'arrêtera pas dans cette voie.

SUBVENTION DES ÉCOLES COMMUNES.

Le Conseil de l'instruction publique demande encore cette année que la subvention des écoles communes soit portée à $200,000. L'intention du Conseil n'a pas besoin d'être expliquée ; c'est de donner tous ses soins à l'instruction primaire, trop négligée dans le passé au profit de l'éducation supérieure.

L'instruction primaire est celle qui intéresse le plus grand nombre, et je suis bien persuadé que la législature est toute disposée d'avance à favoriser, dans la distribution des deniers publics, autant que possible la masse du peuple. Aussi me suffit-il de signaler la demande du Conseil pour qu'elle trouve faveur auprès du gouvernement et de la députation de la province.

NOS ÉCOLES NORMALES.

La construction de la nouvelle école normale Jacques-Cartier touche à sa fin. Ce sera, du moins je l'espère, un monument digne de la ville de Montréal, digne de la province de Québec.

L'école normale McGill a subi des réparations considérables ; mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'elle réponde aux intentions de ses fondateurs et aux besoins toujours croissants de notre époque.

Quant à l'école normale Laval, la nécessité de la reconstruire se fait sentir davantage chaque année. Les élèves n'ont pas de cour, ni de jardin ; on leur a enlevé le jardin qu'ils entretenaient et cultivaient, et ils sont obligés d'aller prendre leurs récréations sur des places publiques. Cet état de choses doit cesser, car il n'est plus tolérable ; s'il devait se continuer, il menacerait l'existence même de l'école. Les habitants de Québec sont intéressés au maintien de cette école ; mais s'il n'y a rien de fait pour lui donner le strict nécessaire, ils ne devront pas être surpris si d'autres arrangements avaient lieu qui les en priveraient.

CODIFICATION DES LOIS SCOLAIRES.

Les réformes que j'ai indiquées plus haut et celles que les amis de l'éducation réclament depuis plusieurs années seront nécessairement l'objet d'une étude spéciale de la part de la commission de codification des lois provinciales, dont les travaux se poursuivent depuis quelque temps.

Il me sera permis de formuler un vœu à cette occasion : c'est que la

commission entre résolument dans la voie des réformes, qu'elle ose courageusement mettre hache en bois, si l'on me passe le mot.

NOUVEAUX INSPECTEURS.

Dans sa dernière séance, le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique a recommandé la nomination de six nouveaux inspecteurs, dont quatre pour des districts nouvellement créés, et le gouvernement a fait ces nominations.

Ces six inspecteurs ont subi l'examen préalable.

La formation de nouveaux districts d'inspection devra avoir de bons résultats. Elle permettra une visite plus complète et plus fréquente des écoles, et contribuera par là à donner à la loi une plus grande efficacité.

LES RAPPORTS DES INSPECTEURS.

Il me reste à faire remarquer que cette année j'ai publié les rapports des inspecteurs, non pas par simples extraits, mais en entier et textuellement. J'ai cru par là répondre au désir de ceux qui veulent connaître de plus près l'œuvre des inspecteurs, et à l'intention de la loi et des règlements du Conseil, qui les obligent à donner sur les écoles beaucoup plus de détails que par le passé.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant.

APPENDICE No. 1.

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

M. ALEXANDER.

A l'honorable Surintendant de l'Instruction Publique, Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur tout ce qui concerne l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1876-77. Avec ce rapport vous recevrez aussi le grand tableau des statistiques pour la même année.

Quand il s'agit de faire un compte-rendu sur une question aussi sérieuse que celle de l'éducation populaire, c'est avec plaisir qu'on se met à l'œuvre, lorsqu'on n'a que des louanges à formuler. Mais quand tout n'est pas couleur de rose, et que le devoir oblige de dire la vérité, alors c'est avec crainte qu'il faut entreprendre un tel ouvrage. Il faut éviter la partialité, et s'efforcer de rendre justice à qui de droit. C'est donc avec une certaine hésitation que je vais essayer de vous tracer tout ce qui s'est fait dans mon district d'inspection pour l'avancement de l'éducation.

Avant de vous parler de chaque municipalité séparément, vous me permettrez de vous faire quelques remarques générales sur les parties les plus importantes de notre système d'instruction publique.

J'ai pu visiter toutes les municipalités de mon district d'inspection, et toutes les écoles qui étaient en opération lors de ma visite dans chacune de ces municipalités.

Parmi les écoles supérieures, j'ai le plaisir de vous dire que je n'en ai qu'une seule qui ne m'ait pas donné satisfaction. Je peux classer les écoles élémentaires comme suit : 16 sont excellentes ; 64, bonnes ; 70, passables ;

95, médiocres. Il y a une augmentation cette année pour celles qui sont bonnes et passables. Il est vrai qu'il y a un trop grand nombre d'écoles médiocres. Cela est dû à plusieurs causes. La première et la principale de ces causes, c'est que les membres des bureaux des examinateurs ne sont pas assez sévères. Un trop grand nombre de jeunes filles peu instruites reçoivent leurs diplômes. Le printemps dernier, à l'école-modèle de St. Pierre de Durham, en présence du curé du lieu, je faisais l'examen de cinq ou six jeunes filles qui voulaient se présenter au bureau catholique de Danville. Elles savaient bien peu de choses. L'institutrice ne voulait pas qu'elles se présentassent au bureau. Le curé fut d'accord avec moi pour leur conseiller de fréquenter l'école encore une année. Nous ne fûmes pas écoutés. Elles furent examinées au susdit bureau, et obtinrent leurs diplômes. Comment peut-on s'attendre à avoir de bonnes écoles avec des ignorantes pour institutrices, comme celles dont je viens de vous parler ?

Une seconde cause de ce grand nombre d'écoles médiocres, c'est le faible salaire qui est généralement payé aux institutrices par les commissaires. Faire augmenter le salaire par ces derniers, est une chose presqu'impossible. Je suis bien convaincu que pour en arriver là, il faudra une loi fixant le minimum des traitements. Les commissaires, en général, cherchent trop à ménager les bourses au détriment de l'éducation. Ils n'aiment pas non plus à perdre du temps pour accompagner l'inspecteur dans ses visites.

J'espère beaucoup de votre magnifique circulaire sous ce rapport. Depuis qu'elle est sortie, j'ai réuni les commissaires d'école de chaque municipalité que j'ai visitée. Nous avons discuté ensemble les nouvelles dispositions de la nouvelle loi d'éducation. Ils sont un peu effrayés. Avec le temps, du courage et de la persévérance, je viendrai à bout de mettre toutes choses suivant les exigences de la loi. Une chose cependant me fait peur ; c'est de trouver des secrétaires capables de tenir les livres d'après les formules de votre circulaire. Je trouve ce système admirable, et le seul qui doive être suivi. Il me faudra du travail, surtout quand il faut considérer que j'ai cinquante-et-une municipalités à visiter, et conséquemment autant de livres de comptes à examiner. Je n'ai pas le temps qu'il me faut pour faire ces examens à ma satisfaction.

Une chose qui retarde beaucoup les progrès des enfants, c'est leur peu de régularité à assister aux écoles. Je crois que vous avez touché à une des principales causes de cette perte de temps, dans votre circulaire, en signalant le mauvais état de nos maisons d'école et de leur ameublement. Je vous félicite d'avoir pris les moyens de ne plus permettre à l'avenir la construction de semblables masures. Si vous pouviez voir vous-même ce que sont les trois quarts des maisons d'école de mon district d'inspection, vous seriez surpris encore d'y voir un aussi grand nombre d'enfants. Si vous pouviez nous donner des moyens de forcer les commissaires à faire disparaître ces espèces de granges et à les remplacer par de bonnes maisons, alors je pourrais dire qu'un grand pas serait fait pour encourager les enfants à assister régulièrement aux écoles. Comment veut-on que des enfants trouvent agréable de laisser le toit paternel, où ils ont tout le confort désirable, pour aller passer des journées entières dans des

maisons à apparence rebutante, où, en hiver, ils ne font que grelotter, où ils n'ont que de misérables bancs sans dossiers pour s'asseoir, enfin, où il n'y a rien d'agréable pour les attirer ?

Je vous recommande de nouveau les corporations dissidentes catholiques. Presque tous ces dissidents se trouvent disséminés parmi les Protestants. Ils font de grands sacrifices pour soutenir des écoles catholiques. Le Révérend Messire Gravel, curé de St. Damien de Bedford, est désireux d'ouvrir une école catholique à St. Armand Station. Ces habitants sont trop pauvres pour la soutenir seuls. Lors de la distribution de l'aide supplémentaire, vous voudrez bien ne pas les oublier, et favoriser leur demande.

J'ai rencontré encore cette année un trop grand nombre d'instituteurs et d'institutrices non brevetés. Vous pouvez voir par mes statistiques que j'ai en 31. La plupart de ces engagements ont eu lieu sans ma permission et, dans bien des cas, pour ménager les bourses.

J'ai eu le soin d'avertir tous les professeurs de ne pas signer les rapports des secrétaires d'école, à moins qu'ils ne fussent complétement payés des montants à eux dus au temps de ces rapports. Les secrétaires trouvent à redire là-dessus. Je suis convaincu que vous ne vous laisserez pas fléchir par leurs plaintes. et que la loi aura son cours. Je suis satisfait de cette clause, car les secrétaires trop souvent négligent la perception, et quelquefois se servent des deniers collectés, au lieu de les payer à qui de droit Si les institutrices sont maigrement payées, au moins faut-il qu'elles le soient régulièrement.

Je vais maintenant passer au détail de chaque municipalité. J'ai essayé autant que possible de vous donner tous les renseignements que vous désirez avoir. J'ai peut-être été un peu long, mais je me suis reposé sur votre circulaire, car vous nous dites " de ne pas craindre d'entrer dans le menu des faits, car ici rien n'est indifférent." L'année prochaine, je m'efforcerai d'avantage de vous donner satisfaction sous ce rapport.

Avant de terminer ces remarques, je vous en ferai une qui nous concerne d'une manière toute particulière. Le conseil de l'instruction publique a reconnu à plusieurs reprises que nous avions fait des sacrifices, quand, sur sa demande, nous avons fait une visite spéciale de toutes nos écoles supérieures, et rédigé un rapport de cette visite. Pour nous indemniser de ce travail extra, il a recommandé au gouvernement de nous payer un certain montant, bien faible pourtant comparé à celui qui a été payé à l'inspecteur Emberson pour le même ouvrage. Jusqu'à ce jour le gouvernement a refusé de nous accorder cette demande. Pour quelle raison ? Je n'en sais rien. La demande du conseil est pourtant bien juste. En nous refusant cette somme, on est loin de nous encourager à faire plus que notre devoir. J'ai encore espérance que les ministres prendront cette demande en considération, et que justice nous sera faite.

STANFOLD.

Cette municipalité est aujourd'hui divisée en neuf arrondissements. Dans l'arrondissement No. premier se trouve l'école-modèle. Cette école est divisée en deux départements. L'école-modèle proprement dite est dirigée par Delle. Caroline Vigneault. Sa classe est fréquentée par 45 élèves. Cette demoiselle dirige cette institution depuis cinq ans. Cette année, ses élèves ont prouvé, une fois de plus, que rien n'est négligé dans cette classe. Toutes les branches requises y sont enseignées. Le manuel d'agriculture est appris par tous les enfants, même par les filles. En un mot, Delle. Vigneault n'est surpassée par aucune institutrice dans tout mon district d'inspection. L'école préparatoire est dirigée par deux Delles. Vigneault, sœurs de celle qui dirige l'école-modèle. Dans cette classe, les enfants apprennent à lire et commencent à écrire. Ils apprennent aussi un peu de grammaire et d'arithmétique. Quand ils savent lire couramment et qu'ils comprennent les premières notions de grammaire et d'arithmétique, ils montent à l'école-modèle. Cette classe est bien dirigée. Ces deux demoiselles font leur devoir. 101 enfants ont fréquenté cette classe. L'école de l'arrondissement No. 2 est encore sous la direction de Delle. Delphine Malhiot. L'année dernière, mon rapport lui était très défavorable ; cette année, elle a mis en pratique les conseils que je lui avais donnés. Les élèves ont fait une bonne année. Je suis satisfait de son travail. 3 filles seulement apprennent le manuel d'agriculture, les parents s'y opposent. L'école No. 3 est tenue par Delle. Pulchérie Blanchette. Cette école n'est pas absolument mauvaise, cependant il y a beaucoup à désirer. Les élèves de la 1ère classe comprennent assez bien leur grammaire et les autres matières, mais ceux de la 2e classe ne comprennent rien. 14 enfants apprennent le manuel d'agriculture. J'ai visité l'école No. 4, le 16 mars dernier. A cette date, Madame Carignan n'avait eu la direction de cette école que depuis trois mois. Les élèves sont bien peu avancés. Cette institutrice me paraît faire son devoir. Sa méthode est bonne. Dans cette arrondissement, les institutrices ont toujours porté des plaintes sérieuses contre les parents ; ils ne veulent pas donner les livres et autres fournitures nécessaires à leurs enfants, et pourtant, ce sont tous des gens à l'aise. Pas de manuel d'agriculture dans cette école. Delle. Henriette Daigle a la direction de l'école No. 5. Elle n'a qu'une élève dans sa première classe ; elle a bien paru sur toutes les matières ; les élèves de la 2me classe ont répondu d'une manière passable. Ceux de la 3me classe sont bien faibles ; le tout est passable ; pas d'agriculture ici ; les parents ne veulent pas en entendre parler. L'école No. 6 est tenue par Delle. Rose Tondreau. Cette demoiselle remplit bien les devoirs de sa charge. Les élèves de toutes les classes, sans exception, ont bien répondu. Un garçon et trois filles apprennent le manuel d'agriculture. L'école No. 7 est sous la direction de Delle. Belzemire Fafard ; progrès satisfaisants sur toutes les matières, moins l'arithmétique. Les parents ici s'opposent à l'enseignement de l'agriculture. Delle. Alphonsine Fafard est à la tête de l'école No. 8 ; elle n'a pas de diplôme. Cette école ne fonctionne que depuis deux ans. Les enfants ont fait des progrès sur la lecture et l'épellation par cœur ; ils ont aussi commencé la grammaire et l'arithmétique ; c'est assez bien pour le temps. Quelques enfants auraient pu apprendre l'agriculture, les parents s'y refusent. L'arrondissement No. 9 n'a

été formé que cette année. Delle. Alvina Lacourse en a eu la direction. Avant cette année, les enfants de cette école avaient fréquenté d'autres écoles de la paroisse. Quelques-uns ont vu toute la 1ère partie de la grammaire. Ils ne sont pas bien forts. C'est mieux sur l'arithmétique. En somme, pour une première année, c'est passable. Les finances de la corporation sont assez prospères. S. Lavergne, écr., tient bien ses comptes; il fait honneur à sa charge. J'ai pu rencontrer les commissaires en assemblée. Ils sont bien disposés. Je n'avais pas reçu votre circulaire, et je n'avais pas eu non plus connaissance de la nouvelle loi quand j'ai visité Stanfold. Il me reste beaucoup à faire à ma prochaine visite. Les maisons d'école de cette municipalité sont assez grandes, leur extérieur est passable, mais l'intérieur des écoles des rangs n'est pas terminé. Le matériel est bien médiocre. Les bancs sont partout sans dossiers. J'aurai beaucoup à faire dans Stanfold pour mettre un peu les choses suivant l'esprit de la loi. La maison où se tient l'école-modèle est grande et à deux étages. Elle est bien terminée. Le matériel est passable.

Toutes les écoles de cette municipalité sont fréquentées par 390 enfants avec une assistance moyenne de 69 par cent. Le traitement des institutrices varie de $80 à $88 pour les écoles élémentaires. Delles. Vigneault et ses deux sœurs reçoivent $280.

ST. LOUIS DE BLANDFORD.

Cette municipalité est divisée en quatre arrondissements. Delle. Emma Poisson tient l'école No. 1. Les années passées, cette demoiselle a toujours bien rempli les devoirs de sa charge. Je n'ai pu juger cette année de son travail, car le jour de ma visite, elle n'avait que huit jeunes élèves sur 36. Les enfants sont bien mal pourvus de livres. Le manuel d'agriculture n'est pas enseigné. L'école No. 2 est tenue par Madame Héon. Les élèves de la 1ère classe ont vu tous les éléments de la grammaire, mais ils ne comprennent que jusqu'aux verbes. Ils n'ont étudié ni le calcul mental, ni l'agriculture. Ils ont commencé à se servir des livres de lecture de Montpetit, mais l'institutrice s'est grandement trompée en choisissant ces livres. Il y avait des enfants munis du 3ème livre qui pouvait à peine lire dans le premier. Sur toutes les autres matières, il y a progrès. A l'école No. 3, dirigée par Delle. Sévérine Duncan, les progrès sont absolument nuls sur toutes les matières. Cette institutrice me parait n'avoir aucune disposition pour l'enseignement. L'école No. 4 est une nouvelle école établie depuis deux ans. Delle. Julienne Gaudet en a la direction. Pour le temps, les progrès sont assez satisfaisants.

Ces écoles sont fréquentées par 128 enfants. L'assistance moyenne est de 68 par cent. M. David Bergeron, le secrétaire, rend un compte fidèle des deniers qu'il perçoit. Il y a trop d'arrérages. Le Révérend Messire Julien, curé du lieu et président des commissaires, a bien voulu m'accompagner aux écoles. Le traitement des institutrices ici est encore bien faible; trois ne reçoivent que $76 chacune; une autre reçoit $80. Les maisons d'école sont assez grandes, mais ne sont pas terminées à l'intérieur. Le matériel laisse à désirer partout.

ST. NORBERT.

Dans l'arrondissement No. 1 se trouve l'école-modèle. Delle. Sheling en a la direction. Sur 50 enfants qui fréquentent cette école, 20 apprennent la grammaire. Sur ce nombre six étudient la syntaxe, 14 les éléments ; ils comprennent bien ce qu'ils ont appris. Toutes les branches du programme officiel y sont enseignées, moins l'algèbre et la géométrie. Delle. Sheling fait son devoir. Son salaire est de $150. A l'école No. 2, les enfants ont perdu leur année sous la conduite de Delle. Césarie Caouette. Cette institutrice enseigne depuis deux ans ; c'est une paresseuse. L'école No. 3 est tenue par Madame Sénéchal. Cette institutrice réussit mieux que par le passé. Ses élèves ont bien répondu sur la grammaire jusqu'aux verbes ; depuis le verbe jusqu'à la syntaxe, ils sont faibles. Il y a progrès dans l'arithmétique et le calcul mental. Ce qui choque ici, c'est le ton des enfants pour la lecture. L'institutrice m'assure qu'elle s'efforce de les corriger, cependant il n'y a aucun changement sous ce rapport. Les parents ne veulent pas permettre l'enseignement de l'agriculture. Delle. Flore Héon n'a obtenu aucun succès à l'école No. 4. Elle enseigne depuis deux ans dans cet arrondissement. Les enfants ne sont pas assez avancés pour apprendre par cœur. A peine quelques-uns peuvent-ils lire un peu couramment. Les comptes de M. Pierre Lebel, le secrétaire, sont bien tenus. Les institutrices sont régulièrement payées. On me dit que les commissaires ne visitent pas leurs écoles. Ils ne paraissent pas tenir à avoir de bonnes écoles, car ils ne veulent pas augmenter d'un centin le salaire de leurs institutrices. C'est toujours le même traitement, $72 par année. Aujourd'hui, avec ce faible salaire, on ne peut trouver que des nullités. La maison qui sert pour l'école-modèle est assez grande et passablement finie à l'extérieur, mais tout est à faire à l'intérieur, pour lui donner l'apparence d'une école-modèle. Les autres maisons d'école sont tristes à voir au dehors, et bien plus au dedans. Quant au matériel, cela fait pitié. Les écoles de St. Norbert sont fréquentées par 115 enfants, avec une assistance moyenne de 76 par cent.

CHESTER NORD.

Cette municipalité est divisée en quatre arrondissements. L'école No. 1 est dirigée par Delle. Elise Moffatt. Les élèves ont fait d'assez bons progrès sur la grammaire, il ont mal appris le calcul mental ; le reste est assez bien. La lecture est excellente. Delle. Joséphine Provencher ne dirigeait l'école No. 2 que depuis deux mois lors de ma visite. Elle m'a paru incapable de maintenir l'ordre dans sa classe. Les enfants de cette école ne savent rien. L'école No. 3 est tenue par Delle. Hortense Provencher. Les élèves sont faibles sur toutes les matières ; je crois que sa méthode est mauvaise. Delle. Alanise Toussignant a la direction de l'école No. 4. Il n'y a que de jeunes enfants qui fréquentent cette école ; deux seulement ont lu d'une manière un peu passable. Trois apprennent la grammaire ; ils étaient absents. Mr. Cyrille Fournier, le secrétaire, rend un compte fidèle des deniers qu'il perçoit. Les commissaires me paraissent peu s'occuper de leurs écoles. Leur maxime, c'est le bon marché. Ils ne veulent pas donner plus de $72 à chacune de leurs institutrices. Les mai-

sons d'école ont une bien triste apparence ; elles sont petites, ne sont pas terminées à l'intérieur, et le matériel doit tout se changer pour qu'il y ait quelque chose de passable. Les écoles de cette municipalité sont fréquentées par 147 enfants, avec une assistance moyenne de 68 par cent.

CHESTER EST.

Il y cinq arrondissements dans Chester Est. A l'école No. 1 les enfants ont complétement perdu leur temps sous la direction de Dlle. Marie Dupuis. Sa première classe a appris par cœur tous les éléments de la grammaire, et ils ne savent pas former le pluriel des noms ; tout le reste s'ensuit. Dans cette école vingt enfants pourraient apprendre le manuel d'agriculture ; trois filles seulement l'apprennent, les parents ne veulent pas en entendre parler. L'école No. 2 est tenue par Delle. Marie-Ovide Mayrand. Il y a progrès dans cette école. Cette institutrice fait la classe dans cet arrondissement depuis trois ans. La première année, elle n'a pas réussi ; l'année dernière c'était plus satisfaisant, et cette année c'est bien. Delle. Marie Caroline Deshaies tient une excellente école dans l'arrondissement No. 3. Delle. Philomène Alain n'a pas réussi à l'école No. 4 ; elle a trop négligé les explications ; tout s'est fait par routine. Madame Binette a complétement fait perdre le temps aux enfants de l'école No. 5. Ils n'ont repassé qu'une partie de ce qu'ils avaient appris l'année dernière et n'en comprennent pas un mot. Elle ne suit aucune méthode régulière. Les parents s'opposent à l'enseignement de l'agriculture dans toutes les écoles de cette municipalité. Un bien petit nombre l'apprennent dans les écoles No. 1 et 3. Les hommes capables de bien remplir la charge de secrétaire sont rares dans cette municipalité. Il s'est élevé une chicane entre le secrétaire, M. Louis Roy, et les commissaires pour des futilités ; ce monsieur a été destitué et remplacé par M. Roux, qui, je crains, va rencontrer beaucoup de difficultés pour tenir les livres d'après la nouvelle formalité. Les affaires monétaires de cette municipalité ne sont pas prospères. Les commissaires de Chester Est me paraissent plus aimer la chicane qu'à voir aux besoins de leurs écoles. Leurs maisons d'école et le matériel laissent à désirer sous tous les rapports. Le salaire des institutrices varie de $72 à $88 par année. Ces écoles sont fréquentées par 174 enfants, avec une assistance moyenne de 73 par cent.

CHESTER OUEST.

Cette municipalité est divisée en neuf arrondissements. L'école No. 1 est tenue par Delle. Rosanna Moreau ; cette demoiselle n'a pas de diplôme ; elle est trop jeune pour faire la classe ; aussi ses élèves n'ont rien fait. Delle. Emélia Gagné a bien mal dirigé l'école No. 2 ; elle n'a eu que 16 élèves ; cependant ils n'ont rien fait. Elle n'a enseigné l'arithmétique qu'à deux filles, et onze garçons auraient dû l'apprendre ; il en est de même du calcul mental. Elle a fait la paresse toute l'année. L'école No. 3 est sous la direction de Delle. Domithilde Morin. Tout ce que les enfants savent bien faire ici, c'est de bien poser les chiffres et de bien écrire ; ils sont faibles sur toutes les autres matières. L'institutrice se plaint de la conduite

des parents ; ils ne veulent pas donner à leurs enfants ce qui leur est nécessaire pour suivre leurs classes. L'école No. 4 est dirigée par Delle. Hermine Laroche. C'est une parfaite nullité dans l'enseignement. J'ai plusieurs fois averti le secrétaire de ne pas la rengager ; on ne m'écoute pas ; on la fait voyager d'un arrondissement à l'autre. Elle enseigne depuis plusieurs années, et c'est toujours la même chose. L'école No. 5 est tenue par Delle. Louise Tourigny. En grammaire, ses élèves ont vu jusqu'à la syntaxe ; ils comprennent bien jusqu'aux verbes ; faibles sur le reste ; en arithmétique, ils ne savent rien. En somme les progrès laissent beaucoup à désirer. M. George Blais dirige l'école No. 6 ; ses élèves ne savent pas un mot de plus qu'ils n'en savaient l'année dernière ; c'est une année perdue pour eux. Il a voulu leur montrer l'anglais, il ne le sait pas lui-même ; c'est ridicule de les entendre lire. L'école No. 8 est tenue par Delle. Philomène Bécotte, jeune fille de dix-sept ans, et qui néamoins a pu obtenir son diplôme au bureau de Danville. Il aurait été de son intérêt de fréquenter une bonne école encore une année. Ses élèves n'ont rien fait. Ils ne reçoivent aucune explication. Dans cette municipalité le manuel d'agriculture ne s'enseigne qu'à deux enfants, c'est à l'école No. 5. Dans toutes les autres écoles, on ne s'en occupe pas. On me dit que les parents ne veulent pas en entendre parler. M. Cyrille Rouleau, le secrétaire, tient assez bien les comptes de cette corporation. Il y a trop d'arrérages ; les institutrices sont irrégulièrement payées. Les commissaires me paraissent insouciants pour leurs écoles. Les maisons d'école sont toutes trop petites ; elles ont toutes une bien triste apparence, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Le matériel ne vaut pas grand'chose. Les institutrices reçoivent pour honoraires de $68 à $88 par année. Toutes ces écoles sont fréquentées par 247 enfants. L'assistance moyenne est de 70 par cent. Il n'y a pas eu d'école dans les arrondissements No. 7 et 9.

ST. CHRISTOPHE.

Il y a sept arrondissements dans cette municipalité. L'école No. 1 est tenue par Dlle. Liduvine Dargi. Ses élèves sont faibles sur toutes les matières. On l'a accusée de perdre une partie de son temps durant les classes à travailler pour elle ; elle s'est avouée coupable. Delle. Alphonsine Dancause tient une excellente école dans l'arrondissement No. 2. Elle sait se faire aimer et des parents et des enfants. L'école No. 3 est tenue par Delle. Virginie Poisson. Une petite fille a assez bien répondu sur la grammaire ; la lecture est bonne ; elle est faible sur le reste. Ses autres élèves n'ont rien fait. Il y a eu négligence. On avait droit d'espérer beaucoup plus, car elle n'a eu qu'une vingtaine d'enfants dans sa classe. A l'école No. 4, tenue par Delle. Annabella Beauchaine, j'aurais désiré plus ; je crois bien que cette demoiselle a travaillé ; ses élèves ont un mauvais ton pour la lecture ; sur la grammaire, ils sont plus faibles que par le passé. Ses progrès en général, sans être nuls, laissent un peu à désirer. Delle. Célina Mercier dirige l'école No. 5 depuis 3 ans, et je crois que cela va de pis en pis. Ses élèves ne savent rien. J'ai défendu aux commissaires de la rengager. J'ai encore trouvé Delle. Exilia Dumas à la tête de l'école No. 6, bien que depuis quatre ans, je conseille aux commissaires de la renvoyer. C'est une parfaite nullité dans l'enseignement. Ses élèves

ne savent rien. L'école No. 7 est tenu par Delle. Léa Houde. Ses élèves n'ont fait aucun progrès. Ils ont appris par cœur assez loin, mais ils ne comprennent pas un mot. Elle ne donne aucune explication. Dans cette municipalité, le manuel d'agriculture n'est enseigné qu'à trois élèves à l'école No. 2, et à deux élèves à l'école No. 1. M. O. Pepin, le secrétaire, tient bien les comptes de cette corporation; cependant il ne presse pas assez la perception. Les institutrices sont irrégulièrement payées. Les commissaires d'école sont bien disposés. Ils sont malheureux dans le choix de leurs institutrices. Le Rév. Messire Suzor est bien zélé pour les écoles de sa paroisse. Il a bien voulu annoncer ma visite dans l'église, et il m'a accompagné partout avec les commissaires. Les maisons d'école paraissent assez bien au dehors, mais elle ne sont pas terminées à l'intérieur. Les bancs sont sans dossier, et les tables et les armoires sont rares. Le salaire des institutrices varie de $70 à $88 par année. Ces écoles sont fréquentées par 222 enfants. L'assistance moyenne est de 69 par cent.

ARTHABASKAVILLE.

L'éducation des garçons de ce village est confiée aux Frères du Sacré Cœur; tout va bien dans cette maison. Pour savoir que l'éducation des filles est bien soignée, et que leur instruction ne laisse rien à désirer, il suffit de dire qu'elles sont sous la direction des Sœurs de la Congrégation. 99 garçons ont fréquenté les classes du collége, et 118 filles celles du couvent. Les commissaires donnent aux frères $500 par année et $200 aux sœurs.

VICTORIAVILLE.

Il y a six arrondissements dans cette municipalité. L'école No. 1 est tenue par Delle Anna Bergeron. Cette demoiselle remplit bien les devoirs de sa charge. Ses élèves comprennent bien ce qu'ils ont appris. Les commissaires sont à blâmer pour avoir diminué de $20 le salaire de cette institutrice. Son salaire n'était pourtant pas trop élevé, elle n'avait que $120. On était content de ses services, et pour lui prouver leur reconnaissance, les commissaires lui retranchent $20. Delle. Rosanna Cormier ne dirigeait l'école préparatoire que depuis quinze jours lors de ma visite. Ce sont tous des commençants qui fréquentent cette école; aussitôt qu'ils sont capables d'apprendre par cœur, ils passent à l'école No 1. Delle. Marie Pinard a la direction de l'école No. 2. Les élèves de la 1ère classe ont vu une partie de la syntaxe. Ils ne comprennent pas mieux que ceux de la 2ème classe qui n'ont vu qu'aux verbes et qui comprennent peu de choses. Ils savent bien le calcul mental. En général les progrès laissent à désirer. Madame Beaudet a tenu une bien bonne école dans l'arrondissement No. 3. Delle. Eliza Théroux a fait faire des progrès aux élèves de l'école No. 4. Je n'ai pu voir qu'une partie de ces élèves. Les autres n'avaient pu se rendre à l'école à cause de la crue des eaux. L'école No. 5 est tenue par Delle. Délima Trottier. Une fille a bien répondu sur toutes les matières, moins le calcul mental. Un garçon a appris la grammaire jusqu'aux verbes, il ne la comprend pas; ils sont tous faibles sur l'arithmétique.

Un plus grand nombre auraient pu apprendre la grammaire, mais les parents ont refusé de donner les livres nécessaires. L'école No. 6 comprend une partie du village. Elle est dirigée par Delle. Delphine Bergeron. Elle n'a que des commençants à diriger. Ses élèves ont fait d'excellents progrès. M. D. O. Bourbeau, le secrétaire, fait honneur à la charge qu'il occupe. Les maisons d'école sont assez bien finies, moins celle de l'arrondissement No. 5, à laquelle il faut des réparations. Il y a beaucoup d'améliorations à faire pour que le matériel des écoles soit conforme aux exigences de la loi. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne qu'à sept enfants à l'école No. 3, et à deux enfants à l'école No. 4, et à une fille à l'école No. 5. Le traitement des institutrices est de $80 à $100 par année. 285 enfants fréquentent ces écoles, avec une assistance moyenne de 79 par cent.

ST. VALÈRE.

Il y a trois arrondissements dans cette municipalité. L'école No. 1 est tenue par Delle Julie Richard. Cette demoiselle mérite des louanges pour son amour du travail et pour sa ponctualité à suivre les conseils qui lui sont donnés. Sur toutes les matières, ses élèves ont fait de bons progrès. Les livres gradués de Montpetit ont été adoptés au commencement de l'année. Le révérend Messire Dauth, curé du lieu, et président des commissaires, s'est donné la peine de visiter toutes les écoles, au commencement de l'année, pour montrer aux institutrices et aux élèves le bon ton pour la lecture, et comment se servir de ces livres pour en tirer tous les avantages possibles. Les élèves de Delle. Richard lisent très bien ; ils donnent bien la signification des mots à expliquer, répondent bien aux questions placées à la fin des leçons. L'école No. 2 est dirigée par Delle. Caroline Richard. Les élèves de la première classe ont vu la grammaire jusqu'aux remarques sur les verbes, mais ils ne comprennent passablement que jusqu'aux verbes ; ceux de la deuxième classe ont vu jusqu'aux verbes, mais ne comprennent rien ; ceux qui ont les livres gradués lisent et épellent assez bien ; les autres lisent mal. L'arithmétique et le calcul mental ont été négligés. Bien que les progrès laissent encore à désirer, cependant c'est plus satisfaisant que l'année dernière. Delle. Marie Hamel dirige l'école No. 3 depuis trois ans. Les plus avancés de ses élèves ont vu en grammaire jusqu'aux verbes et n'en comprennent pas un mot ; en arithmétique, ils n'ont vu que les trois premières règles simples et ne savent pas encore la numération. Tout le reste est sur le même pied. On comprend qu'une institutrice qui en trois ans n'a pu pousser plus loin des élèves qu'elle a pris lisant dans le devoir, a dû nécessairement faire la paresse. Les maisons d'école sont assez grandes, mais les terrains choisis pour les maisons d'école sont bien trop petits ; il n'y a ni cours ni jardins. Les enfants n'ont que le chemin pour prendre leurs ébats durant la récréation. L'extérieur des maisons est passable, mais à l'intérieur, il y a beaucoup à faire pour les rendre confortables et agréables. M. Georges Dauth, le secrétaire, bien qu'il tienne bien ses livres, ne presse pas assez la perception, car les institutrices se plaignent avec raison d'être mal payées. Les commissaires me paraissent assez bien disposés sous tous rapports, excepté en ce qui regarde le salaire des institutrices. M. le curé a pu obtenir avec beaucoup de difficultés pour celle du

village un salaire annuel de $90; mais pour les autres, ils ne veulent pas dépasser $72. Les écoles de cette paroisse sont fréquentées par 250 enfants. L'assistance moyenne est de 77 par cent. L'agriculture s'enseigne dans toutes les écoles, mais à un bien petit nombre.

ST. ALBERT:

Cette municipalité est divisée en quatre arrondissements. Delle. Hélène Lapierre a la direction de l'école No. 1. Elle fait très bien la classe. Elle a plusieurs élèves qui ont appris tout l'abrégé de la grammaire de Bonneau, toute l'arithmétique de Toussaint et les comprennent bien. Toutes les autres matières sont bien enseignées. Les élèves des autres classes comprennent aussi bien ce qu'ils ont appris que ceux de la première classe. J'ai visité l'école No. 2 le 13 mars 1877. Il n'était que trois heures p. m. quand je suis arrivé à l'école, et l'institutrice avait déjà fermé sa classe pour se rendre au village. Les gens près de l'école disent qu'elle s'absente souvent sans raison. L'école No. 3 est tenue par Delle. Tourigny. Sur la grammaire, ses élèves sont faibles; sur l'arithmétique, c'est satisfaisant. En somme, c'est mieux que l'année dernière, mais cela laisse encore quelque chose à désirer. Il ne faut pas jeter tout le blâme sur l'institutrice. La position de l'école, le mauvais état de la maison, le triste ameublement de la classe et le peu d'assiduité des enfants sont bien suffisants pour décourager la meilleure institutrice. L'école No. 4 est sous la direction de Delle. Philomène Bourk depuis trois ans. Quatre de ses élèves ont vu la grammaire jusqu'aux participes, mais ne la comprennent que jusqu'aux verbes. Sur toutes les autres matières ils sont faibles. Ceux de la 2ème classe ne comprennent rien. En entrant dans cette école, d'un coup d'œil, on peut juger du résultat de l'examen. La classe est malpropre; l'institutrice elle-même porte des habits malpropres et déchirés. On peut voir par cela pourquoi les enfants n'ont point fait de progrès, car une jeune fille qui n'a pas assez d'énergie pour se tenir proprement, est trop paresseuse pour faire la classe. Je n'ai pu voir le secrétaire, il était absent. Les maisons d'école sont assez vastes et lambrissées en planches brutes; il n'y a rien de terminé à l'intérieur. Quant à l'ameublement, il y a beaucoup à désirer. Delle. Lapierre et Delle. Bourk reçoivent chacune $80 par année; les deux autres, chacune $72. Ces écoles sont fréquentées par 92 enfants avec une assistance moyenne de 69 par cent. L'agriculture ne s'enseigne qu'à deux enfants à l'école No. 1 et à un enfant à l'école No. 4.

STE. CLOTILDE.

Il y a trois arrondissements dans cette paroisse. La maison d'école No. 1 est assez grande. Sans être élégante à l'extérieur, elle est assez bien finie. L'intérieur n'est pas terminé. Les bancs sont sans dossiers, les tables sont trop rares. Je dois repéter la même chose pour les deux autres écoles, si ce n'est que l'extérieur de ces deux écoles n'est pas terminé. Delle. Marie Guilmette dirige bien l'école No. 1. Un garçon a bien répondu sur tous les élements de la grammaire. Les élèves de la 5ème classe sont fermes jusqu'aux verbes. Sur les autres matières, c'est bien. A l'école No. 3, les

élèves ont complétement perdu leur temps sous la direction de Delle. Domithilde Lambert. Ils ne savent pas même le mot-à-mot. Il est vrai que les enfants ne sont pas assidus. Elle n'a que dix-sept élèves. J'ai cependant remarqué que la plus avancée de l'école avait assisté régulièrement. Il est clair que sa méthode est mauvaise. Pas d'agriculture enseignée ici. Il n'y a pas eu d'école dans l'arrondissement No. 2 cette année. Il n'y avait pas assez d'enfants capables de fréquenter l'école pour engager les commissaires à en tenir une. M. Camille Gélinas, le secrétaire, rend un compte fidèle des deniers qu'il perçoit, mais ses livres sont mal tenus quant à la forme. Je suis certain qu'il aura beaucoup de difficultés à tenir ses livres d'après les nouvelles formules. Les commissaires n'ont pas les capacités requises pour bien remplir cette charge. Ils ne donnent que $72 par année à chacune de leurs institutrices. Ces deux écoles sont fréquentées par 46 enfants avec une assistance moyenne de 61 par cent.

WARWICK.

Cette municipalité est divisée en neuf arrondissements. La maison d'école No. 3, qui se trouve au village, est bien trop petite. Elle est séparée en trois appartements, un pour les élèves, les plus avancés, un autre pour les commençants et le troisième pour le logement de l'institutrice. La maison entière ne serait pas trop grande pour les deux classes. L'intérieur devrait être terminé ; l'ameublement est passable. Madame Thérien a la direction de la première division de cette école. Ses élèves ont fait de bons progrès sur toutes les matières. Elle enseigne les deux langues. Delle. Scholastique Blais a la conduite des commençants ; cette demoiselle n'a pas de diplôme. Ses élèves ont bien réussi ; elle dirige bien les jeunes enfants. L'école No. 1 est tenue par Delle. Eugénie Courchaine. Ses élèves ont assez bien répondu sur la grammaire et le calcul mental ; sur le reste ils savent peu de choses. L'école No. 3 est dirigée par Delle. Flore Hébert. Ses élèves sont bien jeunes. Six enfants ont commencé à apprendre la grammaire jusqu'aux pronoms ; ils ont assez bien répondu, ainsi que sur le calcul mental ; en général, c'est assez satisfaisant. L'école No. 4 est dirigée par Delle. Delima Lacourse ; c'est une bonne institutrice ; toutes ses élèves les plus capables ont laissé l'école ; elle s'est trouvée cette année avec une classe de jeunes enfants. En grammaire, ils ont vu jusqu'aux verbes ; ils la comprennent bien. Sur le reste, c'est bien. Les enfants sont mal pourvus de livres. Delle. Eloise Leclerc dirige l'école No. 5. Sa première classe a vu l'abrégé de la grammaire de l'Académie en entier, l'arithmétique jusqu'à la règle d'intérêt ; 2ème classe, la grammaire jusqu'aux pronoms, 3ème classe, jusqu'à l'article ; ils ont bien répondu sur cette matière, ainsi que sur les autres matières. Delle. Marie Leclerc a la direction de l'école No. 6. Ses élèves sont parfaitement ignorants, il y a eu négligence de la part de l'institutrice. Elle aurait pu faire plus. Delle. Célina Blais tient l'école No. 7 depuis trois ans ; elle a toujours donné satisfaction. Cette année encore, ses élèves ont prouvé qu'elle se fait une gloire de bien remplir les devoirs de sa charge. L'école No. 8 est tenue par Delle. Philomène Richard. Cette demoiselle me paraît avoir travaillé, mais elle a manqué son but ; elle a voulu pousser ses élèves trop loin, ils comprennent peu ce qu'ils ont appris.

L'école No. 9 est dirigée par Delle. Emma Blais. Ses élèves ont vu une partie de la syntaxe, et en arithmétique, ils ont vu les propositions. Ils comprennent assez bien. Ses élèves des autres classes ont assez bien répondu. La numération a été négligée. La maison d'école No. 8 est trop petite, d'un aspect sombre, et non terminée ni à l'extérieur ni à l'intérieur. Les autres maisons d'écoles sont plus passables à l'extérieur, mais il est nécessaire de travailler l'intérieur de toutes les maisons d'école pour qu'elles soient un peu plus attrayantes pour les enfants ; l'ameublement en général a besoin d'être augmenté et amélioré. J'ai visité avec soin les comptes du secrétaire-trésorier, Ed. H. Laliberté, écr. Ce monsieur me paraît disposé à faire tout son possible pour ramener l'équilibre dans les finances de cette corporation. Il avait une tâche difficile à remplir. Il a perçu beaucoup, mais il restait encore beaucoup à percevoir lors de ma visite en mars dernier. Les commissaires n'ont pas jugé à propos de m'accompagner dans ma visite aux écoles de cette municipalité, bien que j'eusse notifié le secrétaire des jours de ces visites. Ces messieurs avaient bien l'intention de fermer leurs écoles pour l'année 1877–78. J'espère qu'ils doivent avoir changé d'avis depuis que je leur ai envoyé une copie de la réponse que vous fîtes à une de mes lettres à ce sujet. Cette municipalité est capable de soutenir ses écoles tout aussi bien que les municipalités voisines. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne qu'à un enfant à l'école No. 1 et à deux enfants à l'école No. 7. Les écoles de Warwick sont fréquentées par 349 enfants. L'assistance moyenne est de 75 par cent. Les institutrices reçoivent pour honoraires de $80 à $130 par année.

TINGWICK.

Il y a cinq arrondissements dans cette municipalité. Dans l'arrondissement No. 1, il n'y a pas eu d'école l'hiver dernier, elle était fermée lors de ma visite. Delle. Annie H. Murphy tient l'école No. 2. Ses élèves ne sont pas avancés. Il n'y a qu'une fille qui commence à apprendre la grammaire, tandis qu'il devrait y en avoir au moins 8. Ces enfants n'apprennent que la lecture, l'épellation par cœur, l'écriture et l'arithmétique. C'est peu de choses pour de grands enfants comme j'en ai trouvé à cette école. L'école No. 3 est tenue depuis deux ans par Delle. Célina Vigneault. Ses élèves qui apprenaient la grammaire étaient absents. Quelques-uns de ceux qui étaient présents auraient dû l'apprendre ; mais au lieu de leur faire acheter des grammaires, elle leur a fait acheter des histoires, chose absurde. Sa méthode est mauvaise. Ses élèves ont fait bien peu de progrès. L'école No. 4 est dirigée par Delle. Olympe Paré. Cette demoiselle n'a pas de diplôme. Ses élèves ont complétement perdu leur temps. Ils ne savent rien. Pas d'école dans l'école No. 5. Le secrétaire ne réside pas dans la municipalité ; je n'ai pu le rencontrer. Les commissaires s'occupent peu de leurs écoles. La maison d'école No. 1 est bien finie. C'est une des plus belles maisons de l'arrondissement ; celle de l'arrondissement No. 2 est passable ; les autres laissent à désirer sous tous rapports. Le traitement des institutrices varie de $80 à $104 par année. Ces écoles sont fréquentées par 79 enfants. L'assistance moyenne est de 79 par cent.

CHÉNIER.

Cette municipalité est divisée en dix arrondissements. L'école No. 1 est tenue par Delle. Marie Célina Allard. Cette demoiselle a un diplôme pour école-modèle. Son école n'est pas une bonne école élémentaire. Ses élèves ne comprennent rien. Je vois qu'elle ne s'est occupée qu'à les faire apprendre par cœur. Elle a trop ménagé ses explications. Sa méthode est mauvaise. Delle. Ellen Tuohey a assez bien réussi à l'école No. 2. C'est sur l'arithmétique que ses élèves sont plus forts. Cela n'empêche pas qu'il y ait progrès dans les autres branches. L'anglais et le français s'enseignent dans cette école. Pas d'école dans l'arrondissement No. 3. L'école No. 4 est tenue par Delle. Marie Louise Richard depuis quatre ans. Elle n'a pas encore d'élèves qui apprennent une seule matière par cœur. J'ai déjà averti les commissaires que tant qu'ils emploieront cette institutrice, les enfants perdront leur temps, et les parents, leur argent. Elle se plaint de ce que les parents ne veulent pas donner à leurs enfants les livres nécessaires. Il y a du vrai dans cette plainte, mais il y a aussi négligence du côté de l'institutrice. Delle. Sarah Tuohey dirige l'école No. 5, c'est une école anglaise. Cette demoiselle n'a pas de diplôme. Deux enfants commencent à apprendre la grammaire anglaise ; ils ne sont pas forts ; sur l'arithmétique, l'épellation par cœur, la lecture et l'écriture, les progrès sont passables. Delle. Marie Louise Mercier a beaucoup de difficultés à surmonter à l'école No. 6. Les enfants n'ont pas les livres nécessaires ; ils perdent beaucoup de temps. Malgré ces désavantages, à force de travail, elle a bien réussi. Ses élèves ont fait de bons progrès sur toutes les matières. Delle Adelina Bouthillette dirige l'école No. 7. Les élèves de la 1ère et de la 2ème classe ont bien répondu : sur toutes les matières, ceux de la 3ème classe sont faibles ; ils ont perdu beaucoup de temps. C'est probablement la cause de ce non succès, car cette demoiselle remplit bien les devoirs de sa charge. Delle. Vitaline Bouthillette a grandement raison de se plaindre des parents dans l'arrondissement No. 8. Ces habitants sont tous à l'aise, et leurs enfants n'ont pas la moitié du nécessaire pour suivre leurs classes. Ils perdent aussi beaucoup de temps. Les élèves de la 1ere classe ont fait de bons progrès ; ceux de la 2ème classe sont un peu faibles sur la grammaire, sur le reste c'est bien. Ceux des autres classes ont fait autant qu'il y avait lieu d'espérer avec les désavantages ci-dessus décrits. Delle. Exilia Houle enseigne depuis trois ans l'anglais et le français dans l'arrondissement No. 9. Ses élèves anglais ont fait d'assez bons progrès. Les Canadiens-français n'ont rien fait. Ils ont certainement été négligés L'école No. 10 est encore sous la direction de Delle. Florentine Lachance. Trois élèves ont vu la 1ère partie de la grammaire, mais ne la comprennen pas. Douze au moins pourraient l'apprendre, mais ils n'ont pas de livres. C'est dû à la négligence des parents. Sur toutes les autres matières, les enfants sont bien faibles ; l'institutrice ne me paraît pas travaillante. Le manuel d'agriculture n'est enseigné qu'à deux enfants à l'école No. 1, et à un enfant à l'école No. 7. Les maisons d'école No. 1, 2 et 3 sont passables ; celle de l'arrondissement No. 5 n'est pas logeable et très-mal située. Les autres sont assez grandes, mais elles ont besoin de réparations considérables pour les rendre attrayantes aux enfants. Le matériel des classes laisse à désirer partout. Le secrétaire-trésorier, le Docteur Dagenais,

tient bien les comptes de cette corporation ; il y a un peu trop d'arrérages. Les commissaires d'école sont animés d'un bon esprit, mais ils ne visitent pas leurs écoles assez souvent. Le traitement des institutrices varie de $72 à $100 par année. Ces écoles sont fréquentées par 314 enfants. L'assistance moyenne est de 62 par cent.

KINGSEY-FALLS.

Je visite trois écoles sous contrôle dans cette municipalité. Ces écoles, une protestante et les deux autres catholiques, se trouvent dans le township de Warwick. La maison d'école No. 4 est trop petite et n'est terminée ni à l'extérieur ni à l'intérieur. Delle. Hélène Hamel a la direction de cette école. Les deux langues s'y enseignent. Ses élèves ont fait une bonne année. Delle. Marie Barnabé tient l'école No. 5. Depuis sept ans que cette école est en opération, jamais je n'ai pu trouver assez de progrès pour en faire un bon rapport. Ces gens-là sont malheureux. Cette année encore les progrès sont nuls. Je suis convaincu qu'une des principales raisons du non succès des élèves de cette école, c'est que les parents refusent à leurs enfants les livres et autres choses nécessaires à l'école. Je me suis rendu à l'école No. 6 le 21 mars 1877. Elle était fermée. Cette maison d'école est passable à l'intérieur, mais l'extérieur est bien sombre. La maison d'école No. 5 a besoin de réparations au dedans et au dehors. L'ameublement des maisons d'école est bien pauvre. Les lieux d'aisances font défaut dans tous les arrondissements. Le salaire des institutrices est de $96 à $100 pour les deux écoles catholiques, et $120 pour l'école protestante. Ces écoles sont fréquentées par 69 enfants, avec une assistance moyenne de 78 par cent.

Les catholiques du village de Kingsey-Falls se sont déclarés dissidents, parce qu'ils ne pouvaient obtenir aucune justice des protestants. Ils sont tous pauvres. Ils ont fait des sacrifices énormes pour se bâtir une maison d'école assez confortable Ils ont soutenu une école cette année, fréquentée par 44 enfants. Delle. Léonide Pothier en a eu la direction. Son salaire est de $80 par année. Ses élèves ont fait de bons progrès pour une première année Ces catholiques ont besoin de tout le secours qu'il sera en votre pouvoir de leur donner. J'espère qu'ils auront une bonne part dans la distribution de l'aide supplémentaire cette année ; vu surtout qu'ils ont été oubliés l'année dernière, bien qu'ils aient envoyé une demande dans le temps voulu, accompagnée de mon certificat.

KINGSEY.

Je visite huit écoles dans cette municipalité. L'école-modèle est tenue par Delle. Hélène Massé. En grammaire, une fille a commencé à voir la syntaxe ; quatre autres ont vu les éléments ; en arithmétique une a vu la règle d'intérêt, les autres, la règle de Trois. Ils sont faibles sur ces matières. Les élèves de la 3ème classe ont vu jusqu'aux verbes ; ils savent peu de choses. En somme, les progrès, sans être nuls, laissent beaucoup à désirer. L'institutrice n'est pas entièrement responsable si les élèves n'ont pas bien

paru. Ils perdent beaucoup de temps. 51 enfants fréquentent cette école, et l'assistance moyenne n'est que de 27. La maison d'école est passable, mais elle est trop petite. Il faut des améliorations, sous le rapport du matériel, dans toutes les écoles de cette municipalité. L'école No. 2 est tenue par Delle. Odélie Gouin, depuis trois ans. Cette demoiselle fait bien la classe; ses élèves ont fait de bons progrès sur toutes les matières. La maison d'école, sans être belle à l'extérieur, est passable à l'intérieur. L'école No. 3 n'était ouverte que depuis trois semaines lors de ma visite, le 21 juin dernier. Delle. Maria Barnabé la dirige. Les enfants qui la fréquentent sont tous des commençants. Cette maison d'école et son ameublement sont bien tristes. Elle est bien trop petite. Les commissaires d'école sont bien à blamer pour avoir écouté les contribuables de l'arrondissement No 4. Ils n'ont tenu l'école que 4 mois durant l'hiver pour ne pas payer la rétribution mensuelle. Aussi l'école a été bien peu fréquentée, vu qu'une bonne partie des enfants se trouvant éloignés, ne peuvent la fréquenter en hiver. Delle. Elmire Thibodeau a tenu cette école; vu toutes les difficultés qu'elle a rencontrées, les progrès sont passables; les parents refusent de donner les livres nécessaires à leurs enfants. Dans l'arrondissement No. 5, l'école ne s'est ouverte que le 1er de mai dernier, et je l'ai visitée le 21 juin. Madame Chéné dirige cette école. Les élèves qui la fréquentent sont tous des commençants. Cette maison d'école est assez grande, mais l'apparence est loin d'y attirer les enfants. L'école du Petit Bois Franc No. 6 fut dirigée jusqu'au 1er de mai dernier par Delle. Célina Désaulniers, et depuis cette époque à la fin de l'année par Delle. Herminie Lyonnais. Sur toutes les matières, ses élèves sont faibles, et ils ne sont pas avancés. La maison d'école a besoin de beaucoup de réparations. Pas d'école dans l'arrondissement No. 8. Les commissaires se sont enfin décidés à ouvrir une école pour la partie de Simpson qui a été annexée à Kingsey. Une partie de Kingsey forme aussi partie de cet arrondissement. Je suis heureux de voir cette école en opération, car j'en espère beaucoup de bien. Elle est tenue par Delle. Elesse Bergeron. Elle a commencé cette école en avril dernier avec tous des enfants commençants. Pour le temps, ils ont fait des progrès. Les contribuables de cet arrondissement sont en frais de se bâtir une maison d'école. Ne pouvant s'accorder sur le site, ils se sont entendus entre eux pour en faire fixer la place par moi. Les commissaires m'ont prié de me rendre à leur désir, et dans ma visite, j'ai réglé cette difficulté. J'espère que vous ne serez pas troublé à ce sujet. Mr. Edouard Brown, le secrétaire, fait toujours honneur à sa charge. Les finances de cette corporation sont prospères. Les commissaires de cette municipalité ne visitent pas assez leurs écoles. Ils me paraissent bien disposés à suivre les dispositions de la nouvelle loi. Les lieux d'aisance manquent à presque toutes les écoles de cette municipalité. 188 enfants fréquentent ces écoles, avec une assistance moyenne de 72 par cent. L'institutrice de l'école-modèle reçoit un bien maigre salaire. Elle n'a que $120 par année. Les autres institutrices reçoivent chacune $80 par année. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne qu'aux écoles Nos. 1, 2 et 6.

ST. PIERRE DE DURHAM.

Les commissaires d'école de cette municipalité comprennent bien peu ce qui est le plus avantageux pour les écoles françaises. Les écoles anglaises se tiennent par termes de quatre mois. Bien que ce système soit inférieur au nôtre, au dire même de mes confrères protestants, cependant il peut fonctionner mieux chez les anglais que dans nos écoles françaises. Chez les anglais, ce système étant uniforme, ils peuvent trouver les institutrices qu'il leur faut. Les écoles françaises commençant toutes en septembre, et se continuant sans interruption jusqu'au mois de juillet suivant, il est facile de comprendre qu'une municipalité où les écoles sont françaises, qui voudra suivre la coutume anglaise, aura toujours de la difficulté à se procurer de bonnes institutrices, car au temps qu'elle voudra ouvrir ses écoles, toutes les bonnes seront occupées. Malgré mes conseils et les instances du curé, ils ont changé le temps fixé pour l'ouverture de leurs classes. Il n'y a que l'école-modèle que nous avons pu soustraire à ce changement. Aussi vous allez voir par ce qui suit que ce qui a été fait n'est pas pour le mieux. L'école No. 2 est tenue par Delle. Alix Blanchette. Elle réside dans la paroisse. C'est une excellente institutrice. Elle ne dirigeait l'école que depuis deux mois lors de ma visite, et déjà les progrès étaient visibles. L'école No. 4 est sous la direction de Delle. Jane Brady. Elle n'était ouverte que depuis deux semaines lors de ma visite. Les enfants qui la fréquentent sont en petit nombre et tous jeunes. L'institutrice ne me parait pas assez capable. L'école-modèle se trouve dans l'arrondissement No. 5. Delle. M. Anny Marcotte en a la direction. C'est une élève de l'école Normale Laval. Quand elle a pris la charge de cette école, les enfants étaient peu avancés ; ils ont fait de bons progrès cette année sur toutes les matières. Elle avait une classe qu'elle préparait pour l'enseignement. Elle m'a prié de bien examiner les élèves de cette classe, et de leur donner ensuite des conseils, car elles veulent se présenter au bureau des examinateurs au mois de mai prochain, malgré moi, me dit-elle ; je faisais cet examen le 13 avril dernier. Vu leur peu de capacité au commencement de l'année, ces jeunes filles ont fait une bonne année. Cependant elles étaient loin d'avoir les capacités requises pour obtenir un diplôme. Je leur ai conseillé de passer encore une année à l'école. Elles se sont présentées devant le bureau des examinateurs catholiques de Danville, et ont obtenu leur diplôme, à la grande surprise de tout le monde. Les membres de ce bureau ne sont pas assez sévères. J'ai déjà eu occasion d'en parler avant ce jour. L'école No. 6 fut dirigée jusqu'au commencement de mai par Delle. Alix Blanchette, celle qui dirige maintenant l'école No. 2, dont j'ai parlé plus haut. Delle. Louise Allard en avait la direction depuis quinze jours lors de ma visite. Ses élèves ont prouvé une fois de plus que Delle. Blanchette avait bien rempli les devoirs de sa charge. Quant à Delle. Allard, nous la trouverons ailleurs, où je lui donnerai ce qu'elle mérite. L'école No. 10 est tenue par Delle. Virginie Bouthillette. Ses élèves ne comprennent rien sur aucune matière. En premier lieu, elle n'est pas instruite ; ensuite sa méthode est mauvaise. L'école No. 11 est dirigée par Delle. Hélène Proulx. Ses élèves m'ont prouvé qu'elle ne sait pas enseigner. Cette demoiselle fait la classe depuis plusieurs années, et elle n'a pu donner satisfastion nulle part. Delle. Louise Blais n'avait la conduite de

l'école No. 12 que depuis quinze jours lors de ma visite. Les enfants de cette école sont bien ignorants. Cette demoiselle me parait bien embarrassée avec sa classe. Je crois qu'elle n'a pas toutes les qualités voulues pour bien diriger une école. L'école No. 13 a été dirigée par Delle. Lucinda Desmanges. Ses élèves ont fait bien peu de choses. Elle ne sait pas faire la classe. On s'aperçoit que les explications ont été négligées, car les enfants ne comprennent pas les choses les plus simples. Pas d'école dans l'arrondissement No. 7. Le secrétaire, M Georges Atkinson, tient bien les comptes de cette corporation, mais il ne presse pas assez la perception. Les arrérages sont énormes. Il m'a promis d'y voir. Le manuel d'agriculture n'est enseigné qu'à l'école-modèle. Les honoraires de Delle. Marcotte sont de $100 par année. Elle aura en sus l'octroi pour école-modèle, si la municipalité le reçoit. Les autres institutrices reçoivent de $72 à $96 par année. Toutes ces écoles sont fréquentées par 259 enfants, avec une assistance moyenne de 71 par cent.

ST. FULGENCE.

Les dissidents de cette municipalité ont soutenu quatre écoles. Ils furent malheureux dans le choix qu'ils firent de l'institutrice pour l'école No. 1. Delle. Eugénie Duguay dirigea cette école avec sa sœur Victorine. Toutes deux sont munies d'un diplôme pour école-modèle. Malgré leur science, elles furent assez paresseuses pour ne pas avoir fait avancer les enfants d'un pas. Elles se sont occupées à toute autre chose qu'à leur classe. Le révérend Messire Conolly, curé du lieu, et F. Préfontaine, écr., président des syndics, m'accompagnaient. Ces messieurs firent la remarque que plusieurs élèves avaient rétrogradé, et que les autres n'étaient pas plus capables que l'année précédente. Outre leur paresse, ces demoiselles sont très-grossières. Voyant que mon rapport ne leur était pas favorable, elles m'ont écrit une lettre très-injurieuse. Je n'ai pas voulu m'en occuper. L'école No. 2 est dirigée par Delle. Emma Conolly. Ses élèves ont fait des progrès passables. Ils ne sont pas avancées, mais ils comprennent assez bien ce qu'ils ont appris. Delle. Emma Charpentier a tenu l'école No. 3. C'est une parfaite nullité dans l'enseignement. Il suffit de la voir et de lui parler pour la juger. Les élèves de cette école n'ont rien fait. L'école No. 4 fut tenue par Delle. Marie Calixte Pothier. Une seule fille apprend la grammaire et elle n'en comprend pas un mot ; les autres lisent médiocrement ; il est vrai qu'il n'y a pas d'assiduité dans cette école, mais avec du travail on aurait pu faire beaucup plus. Je n'ai pu rencontrer le secrétaire trésorier. Les syndics sont bien disposés ; ils ont à soutenir quatre écoles avec une population pauvre. Vous voudrez bien leur donner une bonne part de l'aide supplémentaire. Ils n'ont pas encore de maison d'école dans l'arrondissement No. 1 ; les autres maisons ne sont pas terminées. Ces écoles sont fréquentées par 176 enfants. L'assistance moyenne est de 63 par cent.

WICKHAM.

Dans cette municipalité il y a quatre arrondissements catholiques et un arrondissement protestant. Les commissaires d'école ont mal compris

leur devoir en fermant une partie de leurs écoles pendant la moitié de l'année. Je leur ai donné communication de votre lettre à ce sujet : je pense qu'ils n'essaieront plus le même jeu. Je crois que les commissaires vont trouver moyen de ramener l'ordre dans leurs finances. Leur secrétaire, S. Fraser, écr., N. P., voyant que ses nombreuses occupations professionelles ne lui permettaient plus de remplir le charge de secrétaire, a résigné. J'ai réussi à régler à l'amiable la difficulté dans laquelle il s'était placé, en ne faisant pas de rapport au département. Ce monsieur a agi honorablement. Il a payé aux commissaires tout le montant que la municipalité aurait reçu du gouvernement (tel que constaté par l'état que vous m'avez envoyé), si les rapports eussent été faits régulièrement. Il y a beaucoup d'arrérages à percevoir. Les écoles No. 1 et 2 étaient fermées lors de ma visite. L'école No. 3 est toujours sous la direction de madame Démange, née Sarah Bouthillette. En grammaire, une fille absente apprend la syntaxe. 2 garçons ont vu les éléments ; un seul présent, il comprend assez bien jusqu'aux verbes, faible sur le reste. Les enfants de cette école ont perdu beaucoup de temps par caprice. Le jour de ma visite, il n'y en avait que six. Cette institutrice a toujours bien rempli les devoirs de sa charge. Delle. Louise Allard a fait la classe quatre mois dans l'arrondissement No. 4. Elle n'a eu que huit élèves ; ils ont fait des progrès assez satisfaisants. Les maisons d'écoles No. 1 et 3 sont passables à l'intérieur, mais au dehors elles sont peu attrayantes. La maison d'école No. 2 n'est pas logeable. Celle de l'arrondissement No. 4 est bien trop petite. Il faudra augmenter l'ameublement dans toutes ces écoles, et améliorer ce qu'il y a actuellement. Le traitement des institutrices varie de $80 à $88 par année. 75 enfants fréquentent les écoles de cette municipalité. L'assistance moyenne est de 57 par cent. Le manuel d'agriculture n'est enseigné qu'à l'école No. 3. Je n'ai pu visiter l'école dissidente, elle n'était pas en opération le jour de ma visite, le 22 février dernier.

WICKHAM OUEST.

Il y a quatre arrondissements dans cette municipalité. Delle. Marion Patterson a dirigé l'école No. 1. Ses élèves sont peu avancés. Ce qu'ils ont appris, ils le comprennent peu. Cette demoiselle me parait travailler ; je suis porté à croire que sa méthode fait défaut. L'école No. 2 est encore sous la direction de Delle. Rebecca Contois. Il n'y avait pas un seul enfant présent apprenant par cœur. Les élèves présents ont mal lu ; ils ne savent rien en fait de chiffres. L'institutrice a dû nécessairement les négliger. Le jour de ma visite à l'école No. 3, l'institutrice était absente pour cause de maladie. L'école No. 4 est encore tenue par Delle. Emma Boisvert. Elle n'a pas de diplôme. Elle a été engagée sans ma permission. Moins une fille qui a fait de bon progrès, les autres ont fait peu de choses. Les maisons d'école sont loin d'être confortables. Il y a beaucoup d'améliorations à faire tant au dehors qu'au dedans, et sous le rapport du matériel. M. Michael Léonard, le secrétaire, remplit bien les devoirs de sa charge. Les commissaires d'école, d'après ce que je peux voir, ne s'occupent pas beaucoup des écoles. Je n'ai jamais vu un rapport de leurs visites dans les registres. Delle. Patterson reçoit pour salaire $140. Les institutrices des écoles No. 2 et 3 reçoivent chacune $100, et Delle. Boisvert ne reçoit

que $50 par année. Ces écoles sont fréquentéas par 120 enfants. L'assistance moyenne est de 72 par cent. Le manuel d'agriculture n'est enseigné dans aucune école de cette municipalité.

DRUMMONDVILLE.

L'éducation des filles de ce village est confiée aux Sœurs de la Présentation. Comme on n'en saurait douter, les progrès des élèves de cette institution sont des plus satisfaisants. L'école-modèle des garçons est dirigée par J. O. Ephrem Belcourt. Les élèves de cette école ont fait une bonne année. Ils sont bien avancés pour leur âge. M. Belcourt ne ménage pas ses peines. Il est malheureux que les commissaires d'école ne reconnaissent pas mieux les services que leur rend ce monsieur. Il n'a pour salaire que la minime somme de $200 par année. Comment veut-on qu'un homme qui a femme et enfants, puisse vivre avec ce maigre salaire ? Le Révérend M. Marchand, qui est un des commissaires, fait tout en son pouvoir pour augmenter le salaire du maitre, mais ses efforts sont inutiles. Il a affaire à des hommes qui comprennent peu ce qu'est la vie d'un instituteur. M. T. Caya, le sécretaire, tient bien les comptes, mais il ne presse pas assez la perception. 138 enfants fréquentent les deux institutions de ce village, avec une assistance de 88 par cent. Quatre garçons apprennent le manuel d'agriculture.

GRANTHAM.

Il y a cinq arrondissements dans cette municipalité. L'école du 1er rang est tenue par Delle. Marie Jutras. Une fille a vu la 1ère partie de la grammaire, et la comprend assez bien ; une fille et un garçon ont vu jusqu'aux verbes, c'est passable pour la jeune fille, mais le garçon ne sait rien ; ils sont tous faibles sur l'arithmétique. En somme les progrès, sans être nuls, laissent quelque chose à désirer. Pas d'école au 2ème rang ; au 3ème rang, l'école fut sous la direction de Madame Dansereau. C'est une école de première année ; progrès satisfaisants pour le temps. L'école du 4ème rang fut tenue par Delle. Marie Moulin. Les élèves ont assez bien répondu sur la grammaire ; ils sont faibles sur l'analyse et l'arithmétique ; sur le reste c'est assez bien. L'école du 5ème rang fut tenue par Delle. Hermine Blanchard depuis quatre ans. Une fille est assez avancée pour son âge ; les autres sont jeunes et savent peu de choses. L'institutrice me parait travailler, mais elle manque de méthode. Sous le rapport du confortable, de l'apparence et de l'ameublement, les maisons d'école laissent beaucoup à désirer. M. T. Caya remplit bien la charge de secrétaire-trésorier, moins la perception qu'il néglige un peu trop. Les commissaires cherchent plus à ménager leurs bourse qu'à encourager les institutrices à faire leur devoir, en leur donnant un salaire raisonnable. Une reçoit $72 par année et les 3 autres $80 par année chacune. A même ce salaire, elles sont obligées, je crois, de chauffer les maisons d'école. Ces écoles sont fréquentées par 88 enfants, avec une assistance moyenne de 74 par cent. Le manuel d'agriculture n'est enseignée nulle part. Les dissidents ont tenu une école dirigée par Delle. Melesa Mills et fréquentée par 13 enfants. Il se fait peu de choses dans cette école.

WINDOVER ET SIMPSON.

Les commissaires d'école ont divisé cette municipalité en huit arrondissements. L'école No. 1 fut sous la direction de Delle. Célanire Boucher. Les enfants qui ont fréquenté cette école sont tous jeunes et commençants ; leurs progrès sont passables. Delle. Eugénie Bibaud a tenu l'école No. 2. Ses élèves ne savent rien. Ils ont perdu beaucoup de temps. L'institutrice aussi s'est négligée. A l'école No. 3, tenue par Delle. Elmire Vigneault, les élèves de la 1ère et de la 2ème classe ont fait de bons progrès ; ceux de la 3ème classe sont faibles. Delle. Eugénie Poirier a obtenu des succès à l'école No. 5. L'école No. 5 fut sous la direction de Dlle. Emma Janelle. Les élèves de la 1ère classe ont assez bien répondu sur toutes les matières ; ceux de la 2ème classe sont faibles ; sur la lecture et l'épellation c'est satisfaisant. Dlle. Emélie Gariépy tient une bien triste école dans l'arrondissement No. 6. Elle n'a jamais su enseigner, et elle ne le saura jamais. Dlle. Rosanna Poirier dirige l'école No. 7. Sur la grammaire, ses élèves sont faibles ; sur les autres matières, ils ont fait des progrès satisfaisants. L'école No. 8 était fermée lors de ma visite. Les maisons d'école No. 1 et 2 sont assez bien finies. Les autres ont besoin d'améliorations Le matériel laisse beaucoup à désirer partout. M. Lafontaine, le secrétaire, administre bien les affaires de la corporation ; les institutrices sont passablement bien payées. Les commissaires d'écoles, moins deux, sont bien disposés. Ils ont hâte de me rencontrer pour se mettre au courant de tous leurs nouveaux devoirs. Le manuel d'agriculture est enseignée dans toutes les écoles, moins l'école No. 1. Toutes ces écoles sont fréquentées par 193 enfants, avec une assistance moyenne de 72 par cent. Le traitement des institutrices est de $80 par année chacune. Les dissidents ont tenu une école supérieure sous la direction du Révérend M. Allnatt. Ses élèves sont bien cultivés. Il me dit recevoir $400 pour salaire.

ST. GERMAIN.

Dans cette municipalité il y a dix arrondissements. L'école No. 1 a été érigée en école-modèle. Delle. Louise Gouin en a eu la direction. Cette école est divisée en deux départements. Les élèves de Delle. Gouin ont fait d'excellents progrès. Elle a un bon nombre d'enfants avancés. Il est vrai que l'algèbre, la géométrie et la tenue des livres ne sont pas enseignées, mais en revanche, les autres matières sont bien cultivées. Elle n'a pas enseigné le manuel d'agriculture parce qu'elle n'en connaissait pas l'obligation. Ces branches seront enseignées l'année prochaine. Les jeunes enfants, sous la direction de Delle. Ida Paradis, ont assez bien réussi. A l'école No. 2, Delle. Lumina Veuilleux a obtenu de bons succès. Elle a des élèves qui ont assez bien répondu sur la syntaxe. L'école No. 3 fut tenue jusqu'au 19 février par Delle. Léonie Desmange ; il y a eu un mois d'interruption. Depuis le 19 mars, Delle. Célina Boisvert en a eu la charge. J'ai visité cette école le 8 mai dernier. A cette date, les enfants ne savaient rien. Je ne puis faire tomber le blâme de ce peu de succès sur la dernière institutrice, car elle n'avait pas eu le temps de prouver ce qu'elle pouvait faire. L'école No. 4 est malheureusement tombée sous la conduite de Delle. Jessé Lefebvre. C'est la plus grande nullité dans l'enseignement qui puisse se ren-

contrer. Je l'ai fait chasser de St. Guillaume, et elle a eu l'effronterie de reparaître dans mon district. J'ai donné ordre aux commissaires de St. Germain de la chasser. J'espère bien avoir été écouté. J'ai visité l'école No. 5 le 6 juin dernier. Elle était fermée depuis le mois d'avril précédent, l'institutrice qui en avait la direction ayant abandonné son poste sans en avertir les commissaires. Pas d'école dans l'arrondissement No. 6 cette année. L'école No. 7 est depuis trois ans sous la direction de Delle. Gilles Pinard. Elle réussit bien. C'est une travaillante; malheureusement elle a des élèves qui n'ont pas de talents. Delle. Eugénie Paré dirige l'école No. 8. Ses élèves ont fait d'assez bon progrès sur toutes les matières. Cette demoiselle remplit bien les devoirs de sa charge. C'est à l'école No. 9, tenue par Delle. Anastasie Pinard, que les progrès sont le plus marqués pour les écoles élémentaires. Son école est excellente. C'est une jeune institutrice qui promet beaucoup. L'école No. 10 est sous la direction de Delle. Anna Kelley. Elle n'a pas de diplôme. Les enfants ont fait bien peu de choses. Elle n'a pas la capacité requise. Les commissaires sont à bâtir une maison pour l'école-modèle d'après un plan que vous avez approuvé. Toutes les autres maisons d'école ont besoin d'améliorations pour être acceptables. Le matériel partout est triste à voir. Le secrétaire, J. H. Bourbonnière, écr., N.P., fait honneur à la charge qu'il occupe. Les comptes sont bien tenus et les institutrices assez bien payées. Les commissaires d'école de St. Germain sont bien entêtés, à l'exception de deux. Ils ne veulent écouter aucun conseil. Ce sont des gens sans instruction; cependant ils croient connaître mieux tout ce qui les concerne que ceux qui ont mission de les diriger dans la bonne voie. Vous avez pu juger vous-mêmes de leur mesquinerie dans les difficultés vous avez eu à régler avec eux le printemps dernier. Je crains bien avoir de l'opposition avant de pouvoir les amener aux exigences de la nouvelle loi. Toutes les écoles de cette paroisse sont fréquentées par 446 enfants, avec une assistance moyenne de 75 par cent. Le manuel d'agriculture s'enseigne à un petit nombre dans presque toutes les écoles. Le salaire de Delle. Gouin est de $185, celui de l'assistante $40. Toutes les autres institutrices reçoivent chacune $100 par année, moins Delle. Kelley qui ne reçoit que $80, et Delle. Gilles Pinard qui a $108. A même ces salaires, elles sont obligées de chauffer les maisons d'écoles.

ST. GUILLAUME.

Madame Couchon dirige l'école No. 1. Les noms de 84 enfants paraissent sur le journal; jusqu'au mois de mai, l'assistance moyenne a été de quarante. Depuis cette date à la fin de l'année, l'école a été presque déserte. Le jour de ma visite en juin dernier, je n'ai trouvé qu'une dizaine de jeunes enfants qui me paraissaient avoir fait peu de progrès. Cette institutrice n'est pas aimée dans cet arrondissement. Il y a un peu de sa faute, si les gens ne sympathisent pas avec elle; elle doit être remplacée. L'école No. 2 est tenue par Delle. Marie-Rose Destroismaisons. En général, les élèves de cette école ont fait peu de progrès sur toutes les matières, moins l'arithmétique. Ils comprennent bien le calcul. L'école No. 8 est dirigée par Delle. Eugénie Verville. Les enfants n'ont pu répondre d'une manière passable sur aucune des branches enseignées. Il n'y a pas de mauvaise

volonté chez l'institutrice, la méthode a fait défaut. Delle. Eloïse Turcotte donne satisfaction à l'école No. 4; ses élèves ont bien répondu sur toutes les matières. L'école No. 5 est sous la direction de Delle. Malvina Lefebvre. Je suis persuadé que cette personne n'a pas l'instruction requise pour être une bonne institutrice. En examinant les cahiers des élèves, j'ai remarqué plusieurs fautes grossières faites par l'institutrice. Aussi ses élèves sont aussi ignorants qu'ils l'étaient l'année dernière. L'école du village, No. 6, est dirigée par Delle. Zénobie Chapdelaine, qui a pour assistante sa sœur, Malvina Chapdelaine. Ces demoiselles sont de bonnes institutrices. Leurs élèves ont fait des progrès satisfaisants sur toutes les matières. Delle. Marie Odille Destroismaisons a bien réussi à l'école No. 7. Ses élèves comprennent bien ce qu'ils ont appris. L'école No. 8 est une école de première année; cependant, les enfants qui la fréquentent ne sont pas tous des commençants, vu qu'ils ont déjà fréquenté les écoles. Madame Desjarlais dirige cette école avec assez de succès; pour le temps, c'est assez bien. Dans toutes les écoles de cette paroisse, les tables sont passables, mais les bancs sont sans dossiers. Avec un peu de réparation, les maisons d'école seraient assez confortables. M. Cyrille Vanasse, le secrétaire, remplit bien les devoirs de sa charge. Les institutrices sont assez bien payées. Leur salaire varie de $80 à $120 par année. Les écoles de cette municipalité sont fréquentées par 470 enfants, avec une assistance moyenne de 69 par cent. Le manuel d'agriculture n'est pas enseigné dans ces écoles, si ce n'est à l'école No. 4. J'ai vu un règlement des commissaires d'école affiché dans les écoles qui défendait aux institutrices de faire apprendre aux enfants le manuel par cœur. Si cet état de choses est toléré, il est inutile de faire des efforts pour introduire le manuel d'agriculture dans nos écoles.

ST. BONAVENTURE.

Il n'y a pas eu d'école dans l'arondissement No. 1. Les contribuables sont pauvres; ils voulaient réparer leur maison d'école. Ils n'ont pas eu le courage de faire quelques sacrifices pour subvenir à ces dépenses; ils ont préféré priver leurs enfants de l'instruction qu'ils leur doivent plutôt que de payer quelques centins de plus. L'école No. 2 fut sous la direction de Delle. Azilda Cartier. Les élèves de la 1ère classe ont fait des progrès assez satisfaisants sur la grammaire; sur les autres matières ils sont faibles; les progrès des autres élèves laissent à désirer. L'école No. 3 est tenue par Delle. Césarie Forcier. Ses élèves ont fait des progrès satisfaisants sur la grammaire, la lecture et l'écriture; ils sont faibles sur l'arithmétique; le calcul mental et l'agriculture ne sont pas enseignés. A l'école No. 4, tenue par Delle. Vincentine Raymond, les enfants ont bien répondu sur la grammaire et le calcul mental; ils sont faibles sur l'arithmétique; la lecture est mauvaise; ils écrivent mal. Les maisons d'école de cette municipalité sont trop petites. Le matériel n'est pas convenable. O. Salois, écr., le secrétaire, fait toujours honneur à la charge qu'il occupe. Les institutrices sont régulièrement payées. Les commissaires d'écoles me paraissent animés d'un bon esprit, quand il ne s'agit pas de la bourse. Le traitement de l'institutrice du village est de $130. A même ce salaire elle fournit une sous-maîtresse. Celle de l'arrondissement No. 3 reçoit $68. L'autre n'a que $60. Comment peut-on s'attendre, avec de tels salaires, avoir de bonnes écoles.

Ces écoles sont fréquentées par 138 enfants. L'assistance moyenne est de 72 par cent. Le manuel d'agriculture n'est pas enseignée dans cette paroisse.

NORTH ELY.

Je ne visite que quatre écoles dans cette municipalité. Delle. Anastasia Long dirige l'école No. 2. Ses élèves ont assez bien répondu sur toutes les branches, moins la grammaire. Cette matière est négligée. L'école No. 3 est tenue par Delle. Stéphanie Desjardins. Il ne s'est rien fait dans cette école. Cette institutrice est une parfaite nullité. L'école No. 4 fut sous la direction de Delle. Arenah Clampet. Ses élèves ont fait d'assez bons progrès sur la lecture, l'épellation et l'arithmétique, mais ils ne comprennent pas un mot de grammaire. C'est une chose singulière que dans presque toutes les écoles anglaises que je visite, on ne s'occupe que de la lecture, l'épellation par cœur, l'arithmétique et la lecture ; la grammaire est presque mise de côté dans ces écoles. Dans l'arrondissement No. 6, il n'y a eu que quelques mois de classe durant l'automne de 1876. Une demoiselle Denonville, jeune fille sans diplôme, a dirigé cette école. Peu d'enfants y ont assisté. Il ne s'est rien fait. Les maisons d'écoles sont trop petites et sont loin d'être confortables sous tous rapports. Ces écoles sont fréquentées par 71 enfants avec une assistance moyenne de 80 par cent. Le salaire des institutrices varie de $80 à $116 par année.

SOUTH ELY.

A l'école No. 1 Delle. Elizabeth Charland a donné satisfaction. Les élèves de l'école No. 2 ne sont pas beaucoup plus avancés qu'ils ne l'étaient l'année dernière. Delle. Malvina Richer qui tient cette école, est une jeune institutrice qui n'a pas encore d'expérience. Elle me paraît avoir de la bonne volonté. J'ose croire qu'elle fera mieux une autre année. Delle. Mérélisse Charland tient l'école No. 3. Elle a eu beaucoup de difficultés à surmonter pour réussir. Les tables et les bancs ne tiennent pas. Les enfants ne savaient rien à l'ouverture des classes. Malgré tous ces désavantages, les progrès obtenus sont assez satisfaisants. Il est facile de voir qu'elle a travaillé. A l'école No. 4, Delle. Adeline Davignon a réussi assez bien. Delle. Euphrasie Allaire a eu la direction de l'école No. 5. Elle est jeune et timide. Ses élèves ont fait peu de choses. L'école No. 6 est tenue par Delle. Vitaline Lévêque. Cette personne, bien qu'elle ne soit pas instruite, réussit assez bien ; elle est travaillante. Il n'y a qu'une maison d'école qui soit un peu passable. Toutes les autres ont besoin de réparations considérables. Le mobilier a besoin d'être renouvelé. Le secrétaire, F. X. David, administre bien les affaires de cette corporation. Les commissaires sont peu capables de surveiller leurs écoles ; ils ont assez de bonne volonté. L'agriculture ne s'enseigne qu'à l'école No. 1. Ces écoles sont fréquentées par 211 enfants. L'assistance moyenne est de 78 par cent. Les honoraires des institutrices sont de $100 à $120 pas année.

NORTH STUKELY.

Delle. Alphonsine Gauthier tient une bonne école dans l'arrondissement No. 1. Elle sait maintenir la discipline et faire travailler les élèves. Delle. Marguerite Lespérance a assez d'ambition pour ne se laisser surpasser par personne. L'école No. 2 qu'elle dirige est excellente C'est la deuxième année que l'école No. 3 est sous la direction de Delle. Elize Frégeau. Elle n'a pas de diplôme. Ses élèves n'ont pas fait aussi bien cette année que la première année, ils ont perdu beaucoup de temps et les parents négligent de donner les livres nécessaires. A l'école No 4 tenue par Delle. Albertine Manseault, les progrès laissent à désirer. C'est la méthode qui fait défaut. Delle. Eugénie Beauregard tient l'école No. 5. Elle n'a pas de diplôme, et pour cause. Ses élèves ne savent rien. J'ai défendu aux commissaires de la rengager. L'école No. 6 est dirigée par Delle. Isabelle Rose Tessier. Les progrès, sans être nuls, laissent un peu à désirer. Les explications n'ont pas été assez régulières. L'école No. 7 est tenue par Delle. Odille Gagnon. Elle a trop embrassé. Ses élèves ont appris par cœur beaucoup plus qu'ils ne comprennent. C'est assez bien sur l'arithmétique. Les parents refusent de donner à leurs enfants tous les livres nécessaires. Cette municipalité se distingue par ses maisons d'école. Leur situation est bien choisie et elles sont bien finies. A l'intérieur tout est confortable. Les institutrices se plaignent beaucoup de M. Edouard Frégeau, le secrétaire; elle ne sont pas payées. Je suis allé pour examiner les comptes de ce monsieur; ils n'étaient pas prêts. Les commissaires de North Stukely prennent trop sur eux d'engager des institutrices qui n'ont pas de diplômes. Ils font des engagements sans me consulter. La traitement des institutrices varie de $80 à $100 par année. Toutes ces écoles sont fréquentées par 251 enfants, avec une assistance moyenne de 68 par cent.

ST. ANNE DE STUKELY.

L'école No. 1 a été érigée en école-modèle. Delle. Sophie Conolly en a eu la direction. Les élèves de cette école ont fait une bonne année. Toutes les matières exigibles dans une école-modèle n'ont pas été enseignées, mais d'un autre côté, ce qui a été enseigné est bien compris. Delle. Rachel Perrin réussit toujours bien à l'école No. 2; c'est une bonne institutrice. L'école No. 3 est bien dirigée par Delle. Marie Hudon. Elle parait se faire aimer dans son arrondissement. L'école No. 4 était fermée lors de ma visite, parce qu'il manquait une vitre à un des chassis que la négligence de quelqu'un n'avait pas remplacée. Delle. Anna McGarry a tenu une assez bonne école dans l'arrondissement No. 5. Elle enseigne les deux langues. Les maisons d'école de Ste. Anne rivalisent avec celles de North Stukely. Elles sont bien finies. M. Cyrille Buzière fait ce qu'il peut pour bien remplir les devoirs de sa charge. Les institutrices sont assez bien payées. Les écoles de cette paroisse sont fréquentées par 187 enfants, avec une assistance moyenne de 74 par cent. Delle. Conolly reçoit $140 par année. Le salaire des autres est de $100 à $110 par année.

ST. VALÉRIEN.

Delle. Marie Clorinda Dupont dirige l'école No. 1. Une fille comprend assez bien la première partie de la grammaire; les autres élèves ne savent rien sur aucune matière. Cette institutrice a négligé ses élèves. Elle pouvait faire beaucoup plus. L'école No. 2 est tenue par Delle. Odille Leriche. Les enfants de cette école ont avancé bien lentement. Ils auraient dû faire beaucoup plus; cependant ce qu'ils ont appris, ils le comprennent bien. L'école No. 3 est sous la direction de Delle. Adélaide Millette. Sur la grammaire, c'est assez bien jusqu'aux verbes; le calcul mental est passable; sur le reste c'est peu de choses. Delle. Adéline Girard a assez bien réussi cette année à l'école No. 4. Les conseils que je lui ai donnés l'année dernière lui ont été utiles; elle a su en profiter. L'école No. 5 est tenue par Madame Adélaide Charron. Les élèves de sa première classe ont assez bien répondu, mais ceux des autres classes sont bien faibles. Dans cette école, les enfants sont trop à l'étroit. La maison est bien trop petite. Delle. Rosalie Morin tient l'école No. 6. En grammaire, les élèves de la première classe ont vu jusqu'à la syntaxe. Ils comprennent mieux la fin que le commencement; ceux de la 2ème classe comprennent assez bien ce qu'ils ont appris; sur l'arithmétique, ils sont tous faibles. Cette école, sans être mauvaise, laisse à désirer. Plusieurs des maisons d'école de cette municipalité ont besoin de grandes réparations tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Le mobilier est loin de répondre aux exigences de la loi. Le secrétaire, S. Grandpré, écr., fait honneur à la charge qu'il occupe. Les institutrices sont bien payées. Leur traitement varie de $96 à $120. Ces écoles sont fréquentées par 260 enfants. L'assistance moyenne est de 66 par cent. J'ai réuni les commissaires de cette municipalité pour leur faire connaitre les obligations que leur imposait la nouvelle loi. Ils font beaucoup d'objections à cette loi. J'espère pourtant avec le temps réussir à leur faire faire les choses d'une manière convenable. L'agriculture s'enseigne dans toutes les écoles, mais à un bien petit nombre.

STE. CÉCILE.

Les enfants de l'école No. 1 ont complétement perdu leur année, sous la direction de Delle. Justine Lapalme. De tous ses élèves, au nombre de 58, un seul garçon fait des règles, quand une trentaine pourraient en faire. Elle ne sait pas enseigner. Delle. Julie Demers a tenu l'école No. 2. Sur la grammaire, la lecture et l'écriture, les progrès sont assez satisfaisants; sur l'arithmétique, ils sont faibles. L'école No. 3 est sous la direction de Delle. Leriche. Ses élèves sont peu avancés; ils auraient pu faire plus; cependant, ce qu'ils ont appris, ils le comprennent bien. Delle. Catherine Destroismaisons a dirigé l'école No. 4. Cette année, elle a donné assez de satisfaction. Ses élèves ont prouvé qu'elle a mis la paresse de côté, et que les reproches que je lui faisais l'année dernière étaient mérités. L'école No. 5 est tenue par Delle. Adéline Blanchard. Ses élèves ont fait peu de progrès. Cette institutrice ne me parait pas capable. D'un autre côté, les parents sont négligents, quand il s'agit de fournir le nécessaire à leurs enfants. L'agriculture ne s'enseigne pas dans les écoles No. 2 et 5; et dans les autres écoles, on ne l'enseigne qu'à un bien petit nombre. Le docteur

Gaucher, le secrétaire, se trouvant absent lors de ma visite, je n'ai pu visiter les comptes de cette municipalité. Les institutrices se plaignent d'être irrégulièrement payées. Leur salaire varie de $100 à $120 par année. Ces écoles sont fréquentées par 255 enfants. L'assistance moyenne est de 68 par cent. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne qu'à un petit nombre aux écoles No. 1, 3 et 4. Il n'y a qu'une bonne maison d'école ; les autres ont besoin de réparations. Le mobilier, en général, est bien mauvais.

STE. PUDENTIENNE.

M. L. P. Authier a dirigé l'école No. 1. J'ai fait l'examen de sa classe vers la fin de décembre. A cette époque, 71 enfants étaient venus à l'école; l'assistance moyenne était de 45. Ses élèves ont bien répondu sur toutes les matières. Il m'a paru bien remplir les devoirs de sa charge. Malgré cela, il n'a pas su s'attirer la sympathie des gens. Vers la fin de l'année, il n'avait plus qu'une dizaine d'élèves. Il a été congédié, et bien tristement remplacé. L'école No. 2 fut tenue par Delle. Emma Martin. Elle n'avait pas de diplôme. Ses élèves les plus avancés étaient absents. Les élèves de cette école assistent très-irrégulièrement. Vu ces circonstances, les progrès sont passables. A l'école No. 3, tenue par Delle. Mathilde Dansereau, il n'y a que la lecture qui soient passable. En grammaire, une fille seulement a vu jusqu'aux participes, mais ne comprend un peu que jusqu'aux verbes ; l'arithmétique et l'analyse ont été négligées ; ils n'ont pas étudié le calcul mental ni le manuel d'agriculture. Pas d'école dans l'arrondissement No. 4. Delle. Adeline Brodeur a dirigé l'école No. 5. Je ne puis que répéter pour cette école ce que je viens de dire pour l'école No. 3. Je pourrais ajouter que Delle. Brodeur a eu un grand désavantage sous le rapport du local. Le logement loué pour l'école est très-mauvais. L'école No. 6 fut tenue par M. J. B. Desjardins avec un salaire de $65 par année. La somme que cet instituteur a acceptée est suffisante pour prouver qu'il est ignorant. C'est une parfaite nullité. Les maisons d'école Nos. 1 et 3 sont bonnes. Celles des arrondissements Nos. 2 et 4 ont besoin de grandes réparations, et dans les arrondissements Nos. 5 et 6, elles sont à bâtir. Je n'ai pu visiter les comptes de cette municipalité, vu que le secrétaire n'y résidait pas. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne pas dans ces écoles ; elles sont fréquentées par 153 enfants, avec une assistance moyenne de 62 par cent. Le traitement des professeurs est de $65 à $160 par année.

GRANBY VILLAGE.

Les dissidents de cette municipalité soutiennent une école. Elle fut sous la direction de M. Hector Legendre. Je le crois capable. Il a été dérangé par la maladie. Vu ces circonstances, ses élèves n'ont pas fait autant de progrès que nous avions droit d'attendre d'eux. La maison d'école est convenable. Le docteur Gatien remplit bien la charge de secrétaire. Les syndics me paraissent bien surveiller leur école. Les honoraires de M. Legendre sont de $205. A même cette somme, il donne $25 à une sous-maîtresse. Cette école est fréquentée par 102 enfants. L'assistance

moyenne est de 63 par cent. Pas de manuel d'agriculture en usage dans cette école.

GRANBY TOWNSHIP.

Bien que les dissidents aient eu trois écoles en opération cette année, je n'ai pu visiter que celle de l'arrondissement No. 2, tenue par Delle. Clorinda Lalamme. Les deux autres étaient fermées lors de ma visite. Cette demoiselle n'a pas de diplôme. Elle est capable. Ses élèves ont fait une assez bonne année. Les maisons d'école laissent à désirer sous tous rapports. F. X. Mayotte, écr., le secrétaire remplit bien les devoirs de sa charge. Ces écoles sont fréquentées par 68 enfants, avec une assistance moyenne de 70 par cent. L'agriculture ne s'enseigne pas dans cette école.

ST. ALPHONSE DE GRANBY.

Cette municipalité n'existe que depuis un an. Elle a soutenu deux écoles. L'école No. 1 fut tenue par Delle. Marie Alix. Cette institutrice me parait s'être occupée à toute autre chose qu'à son devoir. Elle fait la classe dans cet arrondissement depuis deux ans, et ses élèves n'en savent pas plus aujourd'hui qu'ils n'en savaient à son entrée dans cette école. Elle ne sais pas enseigner. Delle. Dorila Riendeau a tenu l'école No. 2; ses élèves n'ont fait aucun progrès; c'est une paresseuse, car n'ayant que 14 enfants à diriger, elle pourrait leur faire faire une bonne année; au lieu de cela, ils sont ignorants. Les maisons d'école sont trop petites, et ne sont qu'à moitié terminées. Je n'ai pu voir comment M. Eusèbe Chagnon s'acquittait de ses devoirs de secrétaire, parce qu'il était absent quand j'ai visité cette municipalité. M. l'inspecteur McLaughlin et moi n'avons pu réussir à régler à l'amiable la difficulté qui s'est élevée entre les catholiques et les protestants pour la propriété d'une maison d'école. 76 enfants fréquentent les écoles de cette municipalité. L'assistance moyenne est de 51 par cent. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne pas dans ces écoles.

WATERLOO.

Dans cette municipalité je ne visite que l'école-modèle, qui est dirigée par Delle. Eliza Brodeur. Elle a pour assistante Delle. Léonie Lebel; cette dernière n'a pas de diplôme. J'ai fait un examen sévère dans cette école; par les réponses des enfants, je me suis convaincu que Delle. Brodeur est une bonne institutrice. Leurs progrès sont bien satisfaisants. Cependant le programme d'une école-modèle n'est pas suivi. La tenue des livres, l'algèbre et la géométrie ne s'y enseignent pas. Il n'y a que deux garçons qui étudient la syntaxe. La maison où se tient l'école-modèle est une grande bâtisse en pierre. Tout est confortable. Cette école est fréquentée par 114 enfants. L'assistance moyenne est de 63 par cent.

SHEFFORD.

L'école No. 16 est une école anglaise. Delle. Eugenia Cannon en a eu la direction. Les élèves de cette école ont fait d'assez bons progrès sur toutes les matières, moins la grammaire anglaise qui est négligée. La maison d'école et les meubles sont confortables. L'école No. 18 est aussi une école anglaise; c'est une école mixte dont la majorité est catholique. Elle fut tenue par Delle Eliza Farrell. Cette école est bien tenue. Cette demoiselle sait enseigner, et les élèves ont prouvé par leurs réponses qu'ils n'avaient pas été négligés. La maison d'école est neuve, assez grande et bien finie. Le mobilier est convenable. L'école No. 19 est française et fut dirigée par M. J. B. Gervais, un ignorant de première classe. Il ne sait ni l'anglais ni le français. Aussi ses élèves ne savent rien. J'ai beau défendre l'engagement de cet instituteur, il trouve toujours moyen de se glisser quelque part, vu qu'il se donne à bon marché. La maison d'école n'a pas de lambris; à l'intérieur les planchers sont mauvais, les murs ne sont pas crépis. Les tables et les bancs ne tiennent presque pas. Delle. Mathilde Trudeau a tenu l'école No. 21. Il n'y a pas eu d'école dans cet arrondissement depuis trois ans. Les enfants étaient tous des commençants. Pour le temps, ils ont assez bien fait, surtout quand on considère le triste local qu'elle occupe. La maison d'école ressemble plutôt à une étable qu'à tout autre chose. Elle est bien trop petite pour la classe. Cependant une partie est employée pour le logement de l'institutrice. Les enfants sont tous les uns sur les autres. L'école du Maple Ridge est sous la direction de Delle. Anastasie Fontaine. Ses élèves ont fait peu de progrès. Elle est trop dérangée par sa famille. J'ai conseillé aux commissaires de ne plus la rengager. La maison d'école a besoin de réparations; elle est trop petite. Sur la demande de mon confrère M. McLaughlin, j'ai visité l'école No. 8 pour la première fois Avant cette année, une institutrice anglaise et protestante a toujours dirigé cette école, bien que la majorité des enfants de l'arrondissement fût catholique et canadienne-française. Aujourd'hui que les commissaires y ont placé une catholique, un seul enfant protestant a fréquenté cette école. Delle. Mathilda Lalumière a dirigé cette école. Ses élèves ont fait des progrès assez satisfaisants. Cette institutrice m'a paru faire son devoir. La maison d'école est bien située, bien finie, assez grande, et le mobilier est convenable. Ces écoles sont fréquentées par 133 enfants. L'assistance moyenne est de 74 par cent. Le traitement des professeurs varie de $104 à $136 par année. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne pas dans les écoles françaises de Shefford.

ROXTON.

Dans l'arrondissement No. 1, il y a trois classes distinctes. L'académie est sous la direction de M. L. N. Lévesque. Les garçons seuls fréquentent cette institution. Ils ont fait des progrès très-satisfaisants. M. Lévesque est un professeur sans reproche. Il est instruit, travaillant et sait enseigner. L'école-modèle est tenue par Delle. Alma Alexander. Les filles seules fréquentent cette classe. Cette demoiselle a bien rempli les devoirs de sa charge. M. le curé et les commissaires lui ont donné un excellent rapport à chacun des examens que ses élèves ont eu à subir. Pendant les deux

derniers mois de l'année, elle a eu beaucoup de trouble et de fatigue. Son assistante a perdu l'esprit ; elle a mené un vacarme épouvantable pendant plusieurs semaines. Les commissaires ont été obligés de fermer sa classe. Sur la demande de plusieurs parents, Delle. Alexander a consenti à recevoir un bon nombre des élèves de son assistante, ce qui lui a donné un surcroit d'ouvrage ; malgré cela, tous les intéressés furent satisfaits du résultat de l'examen. Delle. Aglaé Messier, l'assistante, a dirigé les petits garçons et les petites filles qui se préparent pour l'académie et l'école-modèle. Elle ne leur enseigne que la lecture, un peu d'écriture, et quelques notions d'arithmétique. Cette demoiselle a toujours donné satisfaction jusqu'au moment où elle a perdu la raison. Ces trois classes se tiennent dans une même maison à deux étages. Les élèves de l'académie occupent l'étage inférieur. L'étage supérieur est occupée par les élèves de l'école-modèle et de la classe préparatoire. 190 enfants se trouvent dans cette salle. Ce local est bien trop petit pour un si grand nombre d'enfants. Dans l'appartement destiné à l'école-modèle, les élèves ne peuvent sortir en classe. Le mobilier de ces classes laisse à désirer. L'anglais et le français s'enseignent sur le même pied à l'académie et à l'école-modèle. L'école No. 2 est tenue par Delle. Saline Dubrule. Ses élèves de la 1ère classe ont fait d'assez bons progrès sur la plupart des matières ; ils sont un peu faibles sur l'arithmétique ; ceux des autres classes sont faibles sur la grammaire ; je dois faire remarquer qu'il y a peu d'enfants de talents dans cette école. L'école No. 3 fut assez bien conduite par Delle. Sophronime Dutilly. Elle a donné satisfaction. Les élèves de Delle. Hermina Désaulniers, à l'école No. 4, ont très bien répondu sur toutes les matières enseignées. Cette demoiselle sait enseigner. Delle. Fidélie Brodeur a dirigé l'école No. 5 ; son examen du premier semestre n'a pas été satisfaisant ; mais en revanche, elle a prouvé à la fin de l'année qu'elle savait suivre les conseils de ses supérieurs ; ses élèves ont bien paru ; ils ont fait une bonne année. Delle. Julie Auger tient une excellente école dans l'arrondissement No. 6. Sous tous rapports, elle est le type de la bonne institutrice. Les élèves de l'école No. 7 ont perdu leur année sous la direction de Delle. Honorah McGuire. Elle a trompé les commissaires en leur faisant croire qu'elle avait son diplôme quand elle ne l'avait pas. Elle devait enseigner l'anglais et le français ; ses élèves ne savent rien. Delle. Emélie Brodeur a assez bien réussi à l'école No. 8. Les progrès de ses élèves sont plus satisfaisants cette année qu'ils ne l'étaient l'année dernière. Delle. H. de St. Aubin tient une bonne école dans l'arrondissement No. 9. Ses élèves ont bien paru à l'examen sur toutes les matières. A l'école No. 10, les élèves ont presque perdu leur année. Delle. Albina Désormeau qui dirige cette école a fait la paresse. Ses élèves ne savent rien. Delle. Henriette Hervieux a tenu l'école No. 11 ; elle n'a pas de diplôme pour le français, aussi elle ignore cette langue. Elle possède mieux l'anglais. Ses élèves ne savent rien ; elle a été congédiée. A l'exception de l'académie, les maisons d'école de cette municipalité ont besoin de bonnes réparations pour les mettre conformes aux exigences de la loi. Le matériel laisse à désirer partout. Les commissaires d'école de Roxton sont animés d'un bon esprit ; ils visitent régulièrement leurs écoles. Ils avaient une confiance illimitée dans l'ex-secrétaire, A. O. T. Beauchemin Ecr. A plusieurs reprises, j'avais offert mes services pour faire la révision de ses comptes ; on m'a toujours répondu qu'il était inutile d'en venir là,

car ils se disaient certains de leur homme. Il a laissé la municipalité en janvier dernier, et conséquemment il a résigné sa charge. Après son départ, j'ai été prié de faire l'examen de ses comptes. J'ai commencé cet examen vers la fin de juillet. J'ai travaillé pendant quinze jours ; il m'a fallu arrêter, vu qu'il me manquait les pièces justificatives pour les trois dernières années de son administration. Quand les commissaires auront pu se procurer tout ce qui manque, je terminerai cette révision. Depuis quatre ans il existe ici une école-modèle pour les filles. Les commissaires ont toujours été sous l'impression que M. Beauchemin faisait régulièrement le rapport spécial de cette école, et qu'ils recevaient un octroi spécial pour la dite école. S. Lapalme Ecr., qui lui a succédé, me parait bien remplir les devoirs de sa charge. Je continuerai l'examen de ses comptes quand j'aurai terminé ceux qui précèdent. Je suis certain que le rapport de l'école-modèle a été fait cette année. J'ose espérer que vous n'oublierez pas cette institution lors de la distribution des deniers pour écoles supérieures. Vu les octrois qu'elle a perdus, je vous prie de leur accorder cette année un octroi aussi élevé que possible. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne que dans trois écoles de cette municipalité. Toutes ces écoles sont fréquentées par 556 enfants, avec une assistance moyenne de 68 par cent. M. Lévesque reçoit $400 par année ; Delle. Alexander, $200 ; Delle. McGuire, $120 ; les autres ont $100 chacune.

EAST-FARNHAM.

Les dissidents de East-Farnham ont soutenu une école au village de Adamsville. Delle. Angèle Milette en a eu la direction. Cette demoiselle me parait avoir de la bonne volonté, cependant elle n'a pas donné une entière satisfaction. Je suis persuadé que sa méthode est mauvaise ; sa santé est faible, souvent le courage lui a manqué. Ses élèves ont fait peu de progrès. Elle laisse cette école. Avec l'aide supplémentaire que vous leur avez accordé, ils ont pu mettre leur maison d'école logeable pour l'été. Ils espèrent encore que vous ne les oublierez pas cette année, et qu'une somme aussi élevée que possible leur sera accordée, ce qui leur donnera les moyens de terminer leur maison. Ils sont tous bien pauvres : ils font de grands sacrifices pour soutenir leur école. Elle est fréquentée par 61 enfants, avec une assistance moyenne de 50 par cent. Delle. Milette reçoit $140 par année. Je visite aussi deux écoles sous contrôle. Celle de l'arrondissement No. 2 est sous la direction de Delle. Eléonore Massé. Ses élèves ont fait peu de choses. L'école No. 13 est tenue par Delle. Lucie Stébenne. Cette institutrice n'est pas instruite. Cette école ne fonctionne que depuis un an. Les enfants n'ont paru que sur la lecture. Les progrès sont lents. La maison d'école est bonne et pourvue de bons bancs et de bonnes tables. Delle. Stébenne reçoit $108, et Delle Massé $90. Ces deux écoles sont fréquentées par 50 enfants. L'assistance moyenne est de 76 par cent.

WEST-FARNHAM.

Le collége de West Farnham a pour directeur le révérend Messire Véronneau, curé du lieu. Huit ecclésiastiques et quatre laïques forment le personnel de l'établissement. Je suis satisfait du cours d'étude qui est suivi dans cette maison.

C'est un cours commercial. Les progrès obtenus par les élèves de cette institution sont excellents. Les petits garçons sont dirigés par deux Sœurs Grises, de l'hôpital de West Farnham. Il va sans dire que tout progresse sous leur direction. Les filles sont toujours sous la direction des sœurs de la Présentation. Comme par le passé, elles sont bien dirigées ; les progrès sont des plus satisfaisants. L'école No. 2 est tenue par madame Potvin. Les élèves de la 1ère classe ont vu jusqu'à la syntaxe, mais ne comprennent bien que jusqu'aux verbes ; ceux de la 2ème classe sont faibles sur la grammaire. Ils ont tous bien paru sur l'arithmétique et le calcul mental. La maison est bonne, mais trop petite ; le mobilier est bien triste. L'école No. 3 est sous la direction de madame Mailloux. Ses élèves sont faibles sur toutes les matières. La maison est assez bien finie, mais elle est trop petite, vu que la maitresse en prend la moitié pour son logement. L'école No. 4 est tenue par Delle. Elodie Lareau. Cette institutrice est bien ignorante et ne sait pas enseigner ; ses élèves ont complétement perdu leur temps. La maison d'école est bonne. Delle. Mary Darby tient l'école No. 5. Elle n'a pas de diplôme. Les élèves sont plus ignorants cette année que l'année dernière. Elle n'a fait que de la paresse toute l'année. L'école No. 6 est sous la direction de Delle. Léo adie Bisaillon. C'est une parfaite nullité. Les commissaires la connaissaient pour telle, cependant ils l'engagent ; cela fait voir le peu de cas que certains commissaires font des remarques de l'inspecteur. Delle. Lumina Darby tient l'école No. 6 ; elle n'a pas de diplôme ; son école, sans être mauvaise, laisse cependant quelque chose à désirer. Les explications ont été négligées. Les maisons d'école Nos. 5 et 6 sont bien tristes ; ils faut de grandes réparations pour les mettre logeables ; l'école No. 6 est passable, mais le mobilier est pauvre. M. C. Dufresne, le secrétaire, remplit bien les devoirs de sa charge, cependant il a un peu trop négligé la perception. Toutes les écoles de cette municipalité sont fréquentées par 661 enfants. L'assistance moyenne est de 72 par cent. Les commissaires donnent $1200 au collége et $400 au couvent.

BOLTON.

Aujourd'hui toutes les écoles que je visite dans cette municipalité sont sous le contrôle des commissaires d'école. Il n'y a plus de dissidents. L'école du village fut dirigée par M. Louis Decelles. Il n'a pas de diplôme. cela n'a pas empêché qu'il a fait une bonne école ; ses élèves ont fait des progrès satisfaisants. La maison d'école est assez grande, mais elle n'est pas terminée. Delle. Marie Perra a tenu l'école du Grandbois. Elle fait la classe dans une bien mauvaise maison. Les progrès, sans être nuls, laissent cependant quelque chose à désirer. Ses élèves ont manqué de livres. Je crois que le don de l'enseignement lui fait un peu défaut. Je n'ai pu visiter l'école du 10ème rang, elle était fermée. L'assistance

moyenne est de 60 par cent. Le traitement des professeurs est de $101 à $126 par année.

BROME.

L'école No. 3 est dirigée par Delle. Mathilde Plouffe. Elles n'est pas instruite. Cette école était fermée lors de ma visite, à cause d'une indisposition de l'institutrice. L'école française du village de Knowlton est encore sous la direction de Delle. Sophronie McIntyre. Je n'ai pu la visiter, cette demoiselle étant en promenade lors de ma visite à cette municipalité. Une nouvelle école a été ouverte dans un rang de ce township. Je n'ai pu me procurer le numéro de cette école. Elle fut tenue par madame Doxtodeur. Sur la lecture et l'épellation, il y a assez de progrès ; sur le reste, il s'est fait peu de choses. Il n'y a qu'une maison d'école qui est loin d'être terminée. Les autres écoles se tiennent dans des maisons louées. Ces écoles sont fréquentées par 127 enfants, avec une assistance moyenne de 64 par cent. Les honoraires des institutrices varient de $80 à $150 par année. Pas de manuel d'agriculture en usage dans ces écoles.

SUTTON.

Les dissidents de Sutton ont soutenu quatre écoles cette année. Lors de ma visite, les écoles No. 8 et 4 étaient fermées, vu la maladie des deux institutrices. L'école No. 1 fut tenue par Delle Angelia Robert. Ses élèves n'ont fait aucun progrès. Elle s'est occupée à tout autre chose qu'à sa classe. La maison d'école est passable. L'école No. 1 fut dirigée par M. Narcisse Goulet. Ce professeur est plein de bonne volonté. Ses élèves ont fait des progrès satisfaisants. La maison d'école est bien médiocre, ainsi que le mobilier. Les gens de cet arrondissement sont pauvres. M. Langlois, le secrétaire, remplit bien les devoirs de sa charge. Ces écoles sont fréquentées par 122 enfants, avec une assistance moyenne de 68 par par cent. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne pas dans ces écoles.

DUNHAM.

Les dissidents de Dunham n'ont soutenu que deux écoles. Delle. Nathalie Rainville dirige l'école No. 1 ; elle n'a pas de diplôme. Elle n'est pas intruite et ne sait pas enseigner. Ses élèves ne savent rien. D'un autre côté, sa maison d'école est pire qu'une grange ; il faut que des parents aient bien peu de cœur pour envoyer leurs enfants dans un local aussi triste. J'ai averti le secrétaire que si on ne prenait pas les moyens de bâtir une maison convenable, je vous prierais de les forcer de le faire. L'école No. 2 fut sous la direction de Delle. Marguerite Meunier. Les progrès des élèves sont assez satisfaisants. La maison d'école est passable, mais elle est trop petite. Les syndics ne comprennent pas leurs devoirs ; je suis bien embarrassé pour y faire fonctionner la nouvelle loi d'éducation, surtout en ce qui concerne la comptabilité, parce que le secrétaire, M. Neveu, est peu capable de remplir les devoirs de cette charge. Je lui ai donné toutes les informations possibles, mais il paraît peu comprendre ce que je lui ai dit. Ces écoles sont fréquentées par 61 enfants avec une assistance

moyenne de 59 par cent. Delle. Rainville reçoit $100 par année. Delle. Meunier, $120. Un garçon seulement apprend le manuel d'agriculture.

NOTRE DAME DES ANGES.

Delle. Florence Duquette dirige l'école No. 1. Ses élèves ont fait de bons progrès sur l'arithmétique, le calcul mental et l'agriculture; sur la grammaire, ils ne sont pas forts. L'école No. 2 ne fut en opération que pendant six mois, vu la pauvreté des contribuables. Elle était fermée lors de ma visite. L'école No. 3 fut tenue par Delle. Célina Meunier. Les élèves de cette école perdent beaucoup de temps. Vu cette irrégularité dans l'assistance, ils ont fait des progrès passables. L'école No. 4 est sous la direction de M. Joseph Jourdonais. Je n'ai pu terminer l'examen de cette école, vu la grossièreté du maitre. Un enfant analysait; je voulais lui faire expliquer une idée qu'il n'exprimait pas clairement; de là la colère du maitre et ses insultes. Avant mon départ de la localité, il est venu s'excuser. L'école No. 5 est dirigée par Delle. Délima Surprenant. Elle n'a pas de diplôme. Il n'y a aucun progrès dans cette école. Elle a des élèves qui ont appris toute la première partie de la grammaire, et qui ne sont pas capables de former le pluriel des noms. Madame Lamoureux a tenu l'école No. 6. Je ne la crois pas instruite. La 1ère classe a vu la première partie de la grammaire et ne comprend que jusqu'aux verbes; ses autres classes ne savent rien. Elle est bien dérangée par un jeune enfant. L'école No. 7 est dirigée par Delle. Jane E. Wheir. Il n'y a pas eu d'école dans cet arrondissement depuis plusieurs années. Elle ne fonctionnait que depuis cinq mois, lors de ma visite. Pour le temps, les enfants ont fait de bons progrès. Madame Chevalier dirige l'école No 8; elle n'a pas de diplôme. Sur toutes les matières, ses élèves ont bien répondu. Ils sont bien avancés; on voit qu'ils ont été bien cultivés. En général, les maisons d'école sont grandes et bien finies. Le mobilier n'est pas partout suivant les exigences de la loi. Le nouveau secrétaire est plein de bonne volonté. J'ai espérance qu'il remplira bien les devoirs de sa charge. Il n'occupe cette position que depuis la mort de M. Gauvin, arrivée l'automne dernier. J'ai réuni tous les commissaires d'école. J'ai passé quatre heures avec eux à leur expliquer leurs nouveaux devoirs. Ils me paraissent décidés à bien faire les choses. Toutes ces écoles sont fréquentées par 369 enfants. L'assistance moyenne est de 67 par cent. M. Jourdonais reçoit $325 par année. Le traitement des institutrices varie de $110 à $170 par année. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne pas à l'école de M. Jourdonais, de Madame Lamoureux, de Delle. Wheir et de Madame Chevalier.

ST. DAMIEN DE BEDFORD.

Les dissidents de St. Damien ont soutenu quatre écoles. Delle. Marie Bessette a dirigé l'école No. 1; elle n'a pas de diplôme. Les enfants de cette école perdent une grande partie de leur temps. Ils ne savaient rien à l'ouverture de la classe; malgré ces désavantages, ils ont bien paru à l'examen. Delle. Bessette s'est bien acquittée des devoirs de sa charge. Les habitants de cet arrondissement sont pauvres; ce sont en partie des journaliers; ce

n'est qu'au moyen d'une aide supplémentaire qu'ils peuvent soutenir cette école. J'espère que vous ne les oublierez pas lors de la distribution de l'aide supplémentaire.

L'école No. 2 fut sous la direction de Delle. Moreau. Dans cet arrondissement, il y a trop d'enfants pour une seule institutrice. De plus, l'institutrice m'a paru avoir une mauvaise méthode; aussi ses élèves ont bien mal répondu aux questions qui leur ont été faites. M. Julien Poissant a tenu une bonne école dans l'arrondissement No. 3. Ses élèves nous ont prouvé qu'il sait enseigner. L'école No. 4 est sous la direction de Delle. Eugénie Martineau. Cette école, sans être mauvaise, laisse quelque chose à désirer; les explications ont été négligées; la lecture est mauvaise et les enfants parlent trop bas. Les maisons d'école sont passables. Le secrétaire m'a rendu un compte fidèle de la gestion des affaires de cette corporation. Les professeurs sont assez bien payés. Les syndics sont remplis de zèle et de bon vouloir. Ils m'ont accompagné à toutes leurs écoles avec M. le Curé. J'ai passé toute une veillée avec eux à leur expliquer les dispositions de la nouvelle loi. Leurs écoles sont fréquentées par 245 enfants, avec une assistance moyenne de 62 par cent. Le salaire de M. Poissant est de $275 par année; celui des institutrices varie de $88 à $140 par année. Le manuel d'agriculture n'a pas été enseigné dans ces écoles.

ST. THÉODORE D'ACTON.

Delle. Alphonsine Lajoie a tenu une bonne école dans l'arrondissement No. 1. L'école No. 2 fut sous la direction de Delle. Célanire Bélanger. Cette école était fermée le jour de ma visite. L'institutrice était dans sa classe, se préparant pour une promenade. Madame Decelles a tenu l'école No. 3. Ses élèves ont fait de bons progrès. Elle s'est donné de la peine. Je n'ai pu visiter l'école No. 4, l'institutrice étant absente le jour de ma visite. Delle. Elise Larivière a tenu une excellente école dans l'arrondissement No. 5. Ses élèves sont avancés et comprennent bien ce qu'ils ont appris. A l'exception de la maison d'école No. 5, les autres ont besoin de réparations. Le mobilier laisse à désirer partout. Je n'ai pas encore eu le temps de visiter les comptes du secrétaire, je le ferai aussitôt que possible. Ces écoles sont fréquentées par 229 enfants. L'assistance moyenne est de 73 par cent. Le salaire des institutrices varie de $112 à $120 par année. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne pas à l'école No. 2. Depuis qu'il y a des dissidents dans cette municipalité, je n'ai pu une seule fois trouver les écoles en opération. Ils m'assurent qu'ils en tiennent une de temps à autre; cependant, les voisins catholiques n'en ont pas connaissance. Je les ai priés de m'avertir quand leur école serait ouverte; jamais ils ne l'ont fait. Je suis convaincu qu'ils se sont déclarés dissidents seulement pour ne pas payer de taxes.

ST. ANDRÉ D'ACTON.

L'école No. 1 fut tenue par Delle. Marguerite Dupuis. Les plus agés de ses élèves n'ont que neuf ans; vu leur âge et leur peu de régularité dans l'assistance, ils ont fait des progrès satisfaisants. Pas d'école dans l'arron-

dissement No. 2, faute d'enfants. L'école No. 3 fut dirigée par Delle. Victorine St. Laurent. Les progrès des élèves laissent à désirer. Avec du travail, on aurait dû faire plus. Delle. Clémentine Lemay a tenu l'école No. 4 jusque vers la fin de décembre. C'est une nullité dans l'enseignement. Elle fut destituée à la suite d'une enquête tenue par moi. Je n'ai pu visiter cette école depuis ce temps. Delle. Elmire Caya dirige l'école No. 5. Ses élèves sont peu avancés. Elle me paraît avoir de la bonne volonté, mais sa méthode est mauvaise ; je lui ai donné des conseils qu'elle a promis de suivre. Les maisons d'école, en général, sont trop petites et ont besoin de grandes réparations. Le mobilier est médiocre. J'ai commencé la révision des comptes du secrétaire que je terminerai aussitôt que possible. Les commissaires ne visitent pas leurs écoles. Ces écoles sont fréquentées par 123 enfants, avec une assistance moyenne de 63 par cent. Le traitement des institutrices est de $100 par année chacune. Le manuel d'agriculture ne s'enseigne qu'à l'école No. 5. Les dissidents ne tiennent pas d'école. Ils n'ont pas assez d'enfants pour en soutenir une.

ACTON-VALE.

Les filles de cette municipalité sont sous la direction des sœurs de la Présentation. Comme par le passé, tout progresse dans cet établissement. Les élèves font d'excellents progrès sous la direction de ces bonnes sœurs. Les garçons fréquentent l'école-modèle dirigée par M. Narcisse Boulay. Ils ont fait de bons progrès sous sa direction. Ce monsieur remplit bien les devoirs de sa charge. Ses élèves me paraissent l'estimer beaucoup. La maison d'école est passable ainsi que le mobilier. J'ai fait l'examen des comptes de H. Lippé, Ecr, le secrétaire. Il a en caisse une bien trop forte somme qu'il aurait dû payer aux professeurs longtemps avant ce jour, au lieu de les faire souffrir pour ce qui leur était dû. Les nouveaux commissaires me paraissent décidés à suivre les affaires de plus près et à ne plus permettre de ces choses à l'avenir. Le couvent et l'école-modèle sont fréquentés par 398 élèves. L'assistance moyenne est de 74 par cent. Les commissaires ont payé $600 aux Sœurs et $450 à M. Boulay. Les dissidents me disent avoir tenu une école. Je suis allé plusieurs fois pour la visiter je ne l'ai jamais trouvée en opération.

Le tout vous est humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable Monsieur,

W. I. ALEXANDER,

Inspecteur d'écoles.

M. ARCHAMBEAULT.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire le rapport qui suit sur les écoles et institutions de mon district d'inspection pour l'année scolaire expirée le 30 juin 1877.

Par le grand tableau statistique ci-joint, vous constaterez que les satistiques de la dite année scolaire sont comme suit, savoir :

29 Municipalités,
10 dans le comté de Chambly,
8 dans celui de Verchères,
11 dans celui de Richelieu.

114 Arrondissements,
31 dans le comté de Chambly,
33 dans celui de Verchères,
50 dans celui de Richelieu.

112 Maisons d'école,
30 dans le comté de Chambly,
33 dans celui de Verchères,
49 dans celui de Richelieu.

114 Écoles en opération sous contrôle,
31 dans le comté de Chambly,
33 dans celui de Verchères,
50 dans celui de Richelieu.

87 Écoles élémentaires,
19 dans le comté de Chambly,
26 dans celui de Verchères,
42 dans celui de Richelieu.

3704 Élèves frequentent ces écoles :
615 dans le comté de Chambly,
1225 dans le comté de Verchères,
1864 dans le comté de Richelieu.

4 Écoles-Modèles de garçons :
2 dans le comté de Cambly,
1 dans celui de Verchères,
1 dans celui de Richelieu.

353 Élèves fréquentent ces écoles :
165 dans le comté de Chambly,
90 dans le comté de Verchères,
98 dans celui de Richelieu.

3 Écoles-modèles de garçons et filles :

2 dans le comté de Chambly,
1 dans le comté de Verchères,

310 Élèves les fréquentent :

190 dans le comté de Chambly,
120 dans celui de Verchères.

1 Académie de garçons dans le comté de Richelieu,
410 Élèves y reçoivent l'éducation.

10 Académies de filles ou Couvents enseignant :

4 dans le comté de Chambly,
3 dans celui de Verchères,
3 dans celui de Richelieu.

1938 Élèves sont instruits dans ces institutions :

725 dans le comté de Chambly,
388 dans celui de Verchères,
825 dans celui de Richelieu.

1 École élémentaire protestante dans le comté de Chambly :
52 Élèves fréquentent cette école.

2 Écoles-Modèles protestantes :

1 dans le comté de Chambly,
1 dans celui de Richelieu.

78 Élèves fréquentent ces deux écoles :

19 dans le comté de Chambly,
59 dans celui de Richelieu.

6 Colléges, dont :

2 dans le comté de Chambly,
2 dans celui de Verchères,
2 dans celui de Richelieu.

996 Élèves fréquentent ces institutions :

456 dans le comté de Chambly,
270 dans celui de Verchères,
270 dans celui de Richelieu.

114 Institutions de tous genres :

31 dans le comté de Chambly,
33 dans celui de Verchères,
50 dans celui de Richelieu.

7841 Élèves fréquentent ces diverses institutions :

2222 dans le comté de Chambly,
2093 dans celui de Verchères,
3526 dans celui de Richelieu.

Sur ce nombre, il y a :

157 Élèves d'origine Anglaise, dont 147 Protestants, 85 garçons, 62 filles ; 10 Catholiques, 2 garçons, 8 filles.—608.

608 Élèves sont depuis A, B, C, à la lecture courante.
3097 Élèves dans la lecture courante.
4136 Élèves lisent bien.
4959 Élèves écrivent sur le papier.
4352 Élèves apprennent l'arithmétique.
3510 Élèves le calcul mental.
386 Élèves la tenue des livres.
161 Élèves les mathématiques.
116 Élèves le mesurage.
523 Élèves la grammaire anglaise.
2757 Élèves la grammaire française.
985 Élèves l'orthographe.
2036 Élèves l'analyse grammaticale.
310 Élèves l'art épistolaire.
2862 Élèves la géographie.
3232 Élèves l'histoire.
165 Élèves le dessin.
380 Élèves l'agriculture.
569 Élèves la musique vocale.
367 Élèves la musique instrumentale.

52 Instituteurs enseignent dans ce district :
9 Laïques et 43 religieux.

136 Institutrices, dont :
78 Laïques et 58 religieuses.

Il y a 15 bibliothèques :
11100 Volumes.

Il est agréable pour moi de pouvoir dire, comme par le passé, qu'il y a toujours un bon esprit public dans ce district au sujet des écoles. La loi y est franchement mise à exécution, même les conseils du Département.

Il est vrai qu'on n'a pas encore un bien grand nombre d'élèves qui s'occupent de l'agriculture dans nos écoles communes ; mais nulle part je n'ai rencontré d'opposition à cette branche très utile, même indispensable dans nos écoles de campagne ; il y a même des écoles où on a répondu avec beaucoup de savoir sur cette matière ; l'étude sur un assez bon pied en deviendra générale avant longtemps, avec de la constance et de l'énergie de la part des personnes chargées de l'enseignement.

Je suis convaincu aujourd'hui que cela dépend du corps enseignant si cet enseignement n'a pas réussi au même degré partout ; car les personnes

qui l'ont voulu faire avec un certain soin, ont réussi au-delà de leur attente ; j'ai eu le plaisir de rencontrer des écoles où l'on a obtenu un résultat vraiment étonnant, et cela même dans des écoles communes ; il est vrai, dans celles-là, par un petit nombre d'élèves.

Malgré l'opposition de certaines personnes mal disposées, la "Nouvelle Série de Livres de Lecture Graduée" de M. Montpetit commence à s'introduire dans un bon nombre de nos écoles.

J'en ai remarqué quelques-unes où on s'était efforcé de faire analyser cette lecture par de très jeunes enfants d'une manière très-intéressante ; je dois faire mention de l'école-modèle de St. Antoine, dans le comté de Verchères, tenue par les Demoiselles Tétreau, où la lecture des trois livres a été rendue par trois classes différentes d'une manière admirablement intéressante ; il en est ainsi de l'agriculture dans cette école, et sans que cela n'ait nui à l'enseignement des autres matières enseignées dans cette école. Il est étonnant de voir la somme de travail que les Delles. Tétreau se sont imposée durant la dernière année scolaire.

Je ne voudrais pas trop répéter ce que j'ai déjà dit dans mes rapports précédents ; néanmoins je ne puis m'empêcher de remarquer qu'on a fait des sacrifices considérables dans ce district pour l'amélioration des bâtisses servant à l'enseignement.

On vient de construire un collége classique, dans la ville de Sorel, qui devra frapper les regards des étrangers qui visiteront cette jolie ville ; de plus, on a agrandi le Collége Commercial de Varennes, ce qui en fait un établissement vraiment magnifique ; de même que le Couvent de Verchères, ce qui fait que cette importante institution peut donner le confort à une nombreuse assistance d'élèves ; plusieurs maisons d'écoles d'arrondissements ont été refaites en neuf ou réparées convenablement.

Je ne veux pas dire que nos nouvelles maisons d'écoles soient bâties sur le plan désiré par le Département ; non, je crois même que ce désir du Département prendra quelque temps avant d'être réalisé dans ce district.

A quelqu'exception près, il y a assez d'assiduité dans les écoles de ce district ; il y a bien certaines irrégularités, qu'il est difficile d'empêcher avec la meilleure volonté du monde, qui sont causées par les mauvaises saisons, les mauvais chemins, etc.

Je puis dire aussi que la plupart des écoles de ce district sont assez bien fournies de livres et autres objets nécessaires à l'enseignement ; dans les comtés de Chambly et de Verchères, elles sont généralement bien pourvues.

Je serais injuste si je ne constatais pas que les commissaires font de plus en plus des efforts pour améliorer les écoles dans ce district par tous les moyens en leur pouvoir, nommément en choisissant les meilleures institutrices possibles pour leurs écoles communes.

Cette année on s'est plaint des difficultés dans la perception des cotisations, ce qui a été cause de certaines souffrances en quelques endroits ; même j'ai eu le désagrément de faire deux enquêtes pendant le cours de l'année pour les comptes de deux municipalités, dont le résultat a été des plus graves : dans les deux circonstances, j'ai constaté une défalcation assez considérable.

Ces deux événements ont fait assez de bruit pour faire espérer que la chose n'arrivera pas de sittôt.

J'ai fait la distribution des récompenses du département, comme à l'ordinaire, aux élèves des écoles dans le cours de ma visite, suivant les règles prescrites.

Ces récompenses sont un grand sujet d'émulation dans nos écoles et donnent assurément un grand relief à nos visites.

J'avais terminé ma visite des écoles de mon district quand me sont parvenues vos dernières et importantes instructions, de sorte que je n'ai pu y faire droit pour cette année, et mon rapport, en conséquence, ainsi que mon grand tableau ne contiendront rien de particulier à ce sujet.

Je me ferai un devoir de suivre à l'avenir en tous points ces réglements et instructions, qui, j'en suis convaincu, devront opérer un changement des plus complets dans la tenue de nos écoles, si du moins nous sommes aidés par les commissaires et autres amis de l'éducation.

Il m'est pénible de constater, ainsi que vous le fera voir mon grand tableau, une diminution assez forte sur les élèves fréquentant nos institutions supérieures.

Ce n'est pas que ces maisons soient moins bien vues et moins bien appréciées que les années précédentes, mais c'est dû à la pénurie des temps ; cet inconvénient de tous les lieux retombe principalement sur ces maisons, parce qu'il faut de la part des parents de plus grands sacrifices pour y envoyer leurs enfants.

Je crois qu'il serait trop long de faire un rapport spécial sur chacune de ces institutions supérieures et sur les écoles-modèles, ainsi que je l'ai fait dans mon rapport de 1876. D'ailleurs je crois qu'il suffirait d'y référer pour en connaitre l'enseignement ; toutefois, si vous le désirez, je pourrai le préparer et vous les transmettre sous le plus court délai.

Je ne vois que les changements suivants : à Bélœil, M. Louis Lacroix, instituteur pour école-modèle, a remplacé messieurs les Frères de St. Viateur, qui n'étaient pas assez encouragés pour rencontrer leurs dépenses ; cette nouvelle école-modèle est très bien tenue.

A St. Marc, l'instituteur de l'école-modèle n'ayant pas donné satisfaction, les commissaires l'ont remplacé par une institutrice ; de sorte qu'il n'y a plus d'école-modèle dans cette municipalité.

A St. Antoine, les deux écoles communes du village, de garçons et de filles, ont été réunies en une école mixte de garçons et filles pour en faire une école-modèle, qui a été confiée à Delle. Elmaïde Tétreau, institutrice pourvue d'un diplôme pour école modèle, aidée de ses sœurs.

REMARQUES SUR CHAQUE MUNICIPALITÉ.

Comté de Chambly.

1e. La municipalité du Bassin de Chambly. Il y a deux institutions supérieures dans cette municipalité ; l'académie des Frères des écoles chrétiennes et celles des Révérendes Sœurs de la Congrégation. Ces deux institutions sont toujours tenues sur un pied qui ne laisse rien à désirer, aussi elles donnent pleine et entière satisfaction.

Il y aussi trois écoles communes dans la paroisse qui sont bien bonnes ; il en existe une quatrième qui a été fermée cette année par suite de difficulté avec l'institutrice.

2e. Une école-modèle catholique au canton de Chambly, tenue par M. Guérin Lafontaine. La méthode de cet instituteur est très-bonne, et son zèle n'est surpassé par aucun autre ; si bien que ses succès ont été vraiment remarquables ; il se faisait aider par une institutrice bien habile.

3e. Une école-modèle protestante, assez bien tenue par M. G. H. L. Webb, mais peu fréquentée, par suite d'une opposition injuste, prétend l'instituteur.

St. Basile le Grand.

4e. Cette municipalité à trois écoles communes assez bonnes et bien fréquentées.

St. Hubert.

5. Il y a quatre écoles communes dans cette municipalité, qui donnent satisfaction.

Une école-modèle pour les garçons, tenue par M. Médard Emard, instituteur très-avantageusement connu, et qui tient toujours son école à la hauteur de sa réputation.

Une académie pour les filles, tenue par les Révérendes Sœurs du Bon Pasteur ; cette institution fait toujours des progrès dans son enseignement qui ne le cède à aucune autre.

St. Bruno.

6e. Il y a une école-modèle dans cette municipalité, tenue par M. Misaël Côté, dont on est satisfait ; et deux bonnes écoles communes tenues par deux institutrices, bien zélées et bien compétentes ; aussi leurs succès sont des plus satisfaisants.

Boucherville.

7e. Il existe dans cette municipalité une école-modèle pour les garçons, tenue par messieurs les Clercs de St. Viateur, et une académie pour les filles tenue par les Révérendes Sœurs de la Congrégation ; ces deux établissements sont toujours très-bien tenus et bien fréquentés, et donnent toute la satisfaction désirable.

En outre, trois écoles communes dans les rangs, qui sont de bonnes écoles préparatoires aux écoles supérieures.

Paroisse de Longueuil.

8e. Il y a quatre écoles communes dans cette municipalité, qui sont assez bonnes.

St. Lambert de Longueuil.

9e. Il y a une école protestante dans cette municipalité, école commune pour le moment, mais très bien tenue par M. H. Arnold, instituteur diplômé pour école-modèle ; en peu de temps cet instituteur a fait faire des progrès remarquables à ses élèves.

Les syndics ont bâti une très bonne et très-belle maison pour cette école, et l'ont pourvue de tribune, de tables, de sièges, de planches, de carte de premier goût. Rien n'y a été épargné pour donner le plus de confort possible aux enfants.

Ville de Longueuil.

10e. Les institutions supérieures de cette municipalité, tenues par Messieurs les Frères des écoles chrétiennes et par les Révérendes Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie, continuent toujours à attirer dans leurs excellentes classes un nombre considérable d'élèves, qui attestent toujours de l'excellence de l'enseignement de ces deux bonnes institutions.

COMTÉ DE VERCHÈRES.

Village de Varennes.

1e. Deux institutions supérieures ont été fondées dans cette municipalité en 1854. Aujourd'hui le collége commerciale de Varennes n'épargne rien pour procurer aux élèves qui le fréquentent tout le confort désirable ; sa direction comme enseignement offre les meilleures garanties ; il est sous la haute surveillance de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, c'est lui-même qui nomme et approuve le personnel de la direction et celui du corps enseignant :

Mgr. Désautels est supérieur ;
M. F. H. Bourbonnais, Ptre., vice-supérieur ;
Rév. M. A. Baril, directeur ;
Rév. M. J. Archambault, économe.

Le corps enseignant se compose de 5 ecclésiastiques et d'un professeur laïque de langue anglaise pour la classe d'affaires.

Le dernier examen fait par plusieurs hommes d'affaires de Montréal et autres lieux, a été des plus satisfaisants.

L'académie des filles, tenue par les Révérendes Sœurs Marianites de Ste. Croix, est une institution aussi de premier ordre et qui donne la plus grande satisfaction.

Paroisse de Varennes.

2e. Il y a cinq bonnes écoles communes dans cette municipalité.

Paroisse de Verchères.

3e. Il y a aussi dans cette municipalité deux bonnes académies, dont les progrès vont toujours croissants ; celle tenue par les Révérendes Sœurs des Sts. Noms de Jésus et Marie, et celle tenue par MM. les Clercs de St. Viateur ; ainsi que trois bien bonnes écoles communes dans les rangs dont la paroisse est pleinement satisfaisante.

Contrecœur.

4e. Il y a quatre bonnes écoles élémentaires dans cette paroisse qui donnent satisfaction. Celle du village est même divisée en école supérieure et en école commune ; dans la première Melle. Sophie Dubois y enseigne avec succès plusieurs des branches des écoles-modèles.

St. Antoine.

5e. Il y a trois bonnes écoles élémentaires dans les rangs de cette municipalité, et une école-modèle au village pour les garçons et les filles, établie cette année et tenue par les Delles. Tétreau, avec beaucoup de soin et beaucoup de zèle, et dont les résultats ont déjà été des plus satisfaisants ; les autres écoles sont aussi bien bonnes.

St. Marc.

6e. Il n'y a plus d'école-modèle dans cette municipalité, mais trois bonnes écoles élémentaires, tenues par des institutrice capables et zélées.

Ste. Julie.

7e. Il y a quatre écoles élémentaires dans cette municipalité qui sont bien tenues et donnent satisfaction.

Belœil.

8e. Au lieu d'une académie comme ci-devant, tenue par les Clercs de St. Viateur, il y a une école-modèle pour les garçons tenue par M. Louis Lacroix, instituteur d'une grande habileté et qui a obtenu des succès remarquables.

L'académie des filles est toujours sous l'habile direction des Révérendes Sœurs des Sts. Noms de Jésus et Marie ; aussi la maison est très fréquentée et l'enseignement y est sur un très bon pied.

En outre, il y a quatre bonnes écoles élémentaires dans les rangs : même celle qui est tenue par les Rédes. Sœurs de la Providence à la maison de feu M. Victor Gadbois, pourrait y être considérée comme école supérieure, vu le degré d'enseignement qui y est donné par les Sœurs.

COMTÉ DE RICHELIEU.

Ville de Sorel.

1e. Cette municipalité possède trois grandes institutions pour la population catholique. D'abord un collége classique, quoique de fondation bien récente, y est déjà bien fréquenté. La corporation de cette institution a fait ériger cette année une bâtisse à quatre étages d'une grande beauté, en dehors de la ville près du bois qui la borde, sur un site élevé, qui domine la ville. On ne pouvait choisir une plus belle position pour un établissement de ce genre.

Secondement, une académie pour les filles tenue par les Révérendes Sœurs de la Congrégation de Notre Dame.

Troisièment, une académie pour les garçons tenue par les Rév. Frères des écoles chrétiennes.

Ces deux institutions sont tenues sur un très bon pied, sont très bien bien fréquentées et bien vues de tous ; aussi leur zèle est inépuisable et leur dévouement sans borne.

3e. Il y a dans cette ville une école-modèle protestante, bien tenue et plus fréquentée qu'à l'ordinaire. Cette école donne satisfaction aux contribuables.

Paroisse de Sorel.

3e. Il y a six écoles élémentaires dans cette paroisse, tenue par de bonnes institutrices ; dans trois de ces écoles, les enfants font des progrès bien satisfaisants ; mais les trois autres sont inférieures, vu le manque d'assiduité des enfants.

Paroisse de St. Roch.

4. Il n'y a que deux écoles dans cette municipalité, tenues par des institutrices ; mais deux bien bonnes écoles ; on y trouve des enfants aussi avancés que dans nos écoles-modèles.

Ville de St. Ours.

5e. Cette ville a une académie pour les filles tenues par les Révérendes Sœurs de la Présentation et une école-modèle tenue par Delle. Philomène Cormier, qui donnent l'une et l'autre pleine et entière satisfaction. Je suis toujours étonné, à chaque visite, de la somme de travail que Delle. Cormier

doit s'imposer pour tenir si bien une école aussi considérable que celle de la ville de St. Ours.

Paroisse de St. Ours.

6e. Il y a six écoles élémentaires dans cette municipalité, tenues par des institutrices, qui sont de bonnes écoles préparatoires ; celle du bas de la Rivière Chambly n'est pas aussi bien que les autres ; c'est dû au manque de régularité des enfants.

Paroisse de Ste. Victoire.

7e. Il y a six écoles élémentaires dans cette paroisse, dont trois seulement ont été bien fréquentées par les enfants ; dans les trois autres les enfants n'ont pas été réguliers, aussi les progrès y sont bien inférieurs ; les institutrices accusent les parents de soutenir ce défaut dans leurs enfants.

Paroisse de St. Robert.

8e. Il y a huit écoles élémentaires dans cette paroisse, assez bien tenues et fréquentées assez assidûment par les enfants ; aussi les progrès sont assez bons.

Paroisse de St. Louis de Gonzague.

9e. Il y a quatre écoles élémentaires dans cette municipalité, dont trois assez bien tenues, et une autre médiocre, tenue par une institutrice sans brevet.

Paroisse de St. Aimé.

10e. Il y a deux académies dans cette municipalité ; une pour les garçons tenue par les Rév. Frères de St. Joseph, et une pour les filles tenue par les Révérendes Sœurs de La Présentation. Ces deux institutions sont très bien tenues et donnent une bonne éducation à la jeunesse, et sont justement appréciées et encouragées.

Il y a en outre six écoles élémentaires qui donnent satisfaction aux intéressés et qui sont fréquentées avec assez d'assiduité.

Paroisse de St. Marcel.

11. Il y a quatre écoles élémentaires dans cette municipalité, dont trois bien bonnes, bien tenues et bien fréquentées ; la quatrième ne l'est pas autant, mais il est vrai qu'elle se trouve dans un centre où les enfants ont à surmonter plus de difficultés pour s'y rendre et appartiennent à des parents plus indigents.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable Monsieur,

Votre humble et obéissant serviteur,

J. N. A. ARCHAMBAAULT,

Inspecteur d'école.

M. BÉLAND.

Monsieur,

RAPPORT DE 1876 À 1877.

Me voilà à ma 26ème année d'inspection. Que dirai-je, cette fois ? Rien de bien nouveau assurément. Cependant, on s'attend presque partout à voir surgir des systèmes nouveaux et piquants. Mais moi, je suis loin de chercher à inventer, puisque nous avons déjà mille et un systèmes à étudier, à suivre ou à faire suivre. Celui-là mériterait assurément bien de la patrie, qui pourrait réduire à un tous ces modes d'enseignement que l'on a mis sur la scène jusqu'à ce jour. Oui, il faudrait simplifier tous ces systèmes. Le meilleur, à mon sens, est celui qui convient le mieux aux exigences de chaque époque. Il faut aussi avant tout consulter scrupuleusement la bourse des contribuables de chaque district, même de chaque localité.

Dans la rigueur, on obtient un résultat satisfaisant dans l'ensemble. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les filles reçoivent toutes une éducation suffisante ; je ne puis en dire autant des garçons. Cependant, je comprends qu'il est inutile de présenter le remède au mal, car ce mal paraît incurable, vu que toutes les bourses sont vides, y compris celle du gouvernement.

Sur 3282 garçons qui fréquentent l'école dans mon district, on a pu enseigner l'écriture à 1816, les notions principales de l'arithmétique à 1735, le calcul mental à 963, la comptabilité à 766, y compris les 100 élèves du collége de Ste. Marie. Sur ce même nombre de garçons, 3282, 152 apprennent la grammaire anglaise et 1215 la grammaire française. 559 garçons étudient l'agriculture contre 703 filles. Encore une fois, je le répète, nos femmes s'emparent jusque des manchons de nos charrues. Bravo ! Mesdames, vous allez devenir nos supérieurs partout et dans toutes choses. Pour être vraiment honnêtes, il faut avouer qu'une grande partie de ces triomphes sont dus à la misère qui ronge nos cultivateurs en général.

Votre dernière circulaire est tombée comme une bombe au milieu de nos populations rurales. On s'est cru partout ruinés. Dans plusieurs municipalités, on a voulu fermer la boutique. On est venu de toutes parts nous demander s'il fallait à tout prix suivre tous ces conseils et même ces préceptes.

J'ai cru devoir calmer ces frayeurs en disant : " petit à petit l'oiseau fait son nid." Mettons-nous bravement à l'œuvre. Oui, mais le plus pur patriotisme s'émousse toujours devant le mot *taxe* et devant les nouveaux sacrifices d'argent ou d'intérêt pécuniaire.

Messieurs les marchands nous disent *carrément* : " Quand on aura fait rentrer les quelques milliers de piastres que nous doivent les contribuables, nous verrons alors à les encourager à payer davantage."

Les médecins qui vivent le plus souvent dans une opposition alarmante, nous disent: " Vous avez raison, MM. les inspecteurs, de vouloir " amener tous ces changements, c'est là votre devoir, mais nous n'y pou- " vons rien, car avant tout nous devons ménager nos pratiques, autrement, " il nous faudra prendre le chemin de l'exil."

Même réponse de la part des notaires qui font encore une plus maigre pitance.

Quant à messieurs les curés, ils nous disent bravement :

" C'est bel et beau, MM., mais avec tout cela, on compromettra notre " saint ministère. Que le gouvernement fournisse tous les fonds, puis tout " marchera."—Voilà.

Que faire devant tous ces obstacles ? Alors, ne sommes-nous pas abandonnés à nos propres forces. Oui, et pardessus tout, il nous faut ménager tous ces personnages, si l'on ne veut pas que toute la *boutique* tombe à l'eau. Ce tableau n'est pas trop chargé, soyez-en persuadé.

Quand on déploie aux yeux des contribuables, et ce qui nous arrive de faire très-souvent, quand on étale, dis-je, à leurs yeux, tous les beaux et grands avantages d'une bonne éducation, ils partagent facilement notre enthousiasme, mais quand ils en viennent à la réalité, quand ils pensent aux *gros* comptes qu'ils doivent tant aux hommes de profession qu'à leur curé et à leurs marchands, leur chaleur se refroidit et tombe vite.

Le carossier, le sellier et le forgeron, sans compter le seigneur ou le grand propriétaire, sont à leurs yeux comme autant de fantômes. Encore une fois, comment lutter ? Et cependant, tout cela est trop vrai.

Ce qu'il y a aussi de trop vrai, c'est qu'en général, dans nos campagnes, malgré la grande gêne qui y règne en souveraine, on se dit forcé de vivre dans un luxe effréné.

Bref, ce qu'il y a de mieux à faire pour nous, c'est de tirer le meilleur parti possible des circonstances actuelles. Quand les beaux jours reviendront, on obtiendra *probablement* la réalisation des grandes améliorations dont nous sentons tous tant le besoin. En attendant cet âge d'or, *montrons* à écrire et un peu de comptabilité à nos garçons, puis quand nous aurons un instituteur dans chaque municipalité avec un terrain spacieux, on obtiendra davantage, surtout l'amélioration de notre système agricole. Enfin, je crois pouvoir ajouter encore les quelques remarques suivantes :

1. Le changement trop fréquent des institutrices nuit considérablement aux progrès des élèves.

2. La trop grande jeunesse des dites institutrices, leur manque d'expérience, sont une seconde cause du peu de progrès obtenus.

3. Le manque de confiance et de respect de la part des parents envers

ces jeunes institutrices gâtent complétement le bien qu'elles pourraient faire.

4. On ne devrait jamais admettre une institutrice et un instituteur avant l'âge de 21 ans.

5. Le peu d'éclat que présentent les maisons d'école dégoûte les élèves. Il n'y a là rien qui frappe leur imagination ; au contraire, ils y trouvent souvent plus de désordre et de pauvreté que chez eux.

6. Le costume pauvre et négligé de l'institutrice la rend une personne insignifiante aux yeux des élèves. Son salaire de $60.00 ne lui permet pas plus de luxe, à la vérité ; n'importe, le fait existe.

7. Le manque d'espace dans les classes nuit tant à la santé qu'aux progrès des élèves. Malheureusement plus de la moitié des maisons se trouvent bâties aujourd'hui. On obtiendra bien peu d'améliorations dans celles qu'on a à construire, cela, faute de moyens pécuniaires.

8. La course au rabais des salaires, par les institutrices, fait un mal incalculable, car elle a le grand tort d'amener ces changements fréquents que je déplore plus haut.

9. Il faudrait absolument changer les termes du commencement des années scolaires ; par exemple compter d'un janvier à l'autre. Par cela, les institutrices pourraient jouir des revenus de l'emplacement qu'elles occupent.

10. La vacance ne devrait se donner qu'en août et non en juillet, car dans ce dernier mois tous les enfants, surtout les garçons, ne sont point employés aux travaux des champs. Ceci est très important. Un mois bien employé c'est beaucoup, c'est d'un prix infini, pour nos chers garçons surtout.

11. Il faudra se montrer très sévère pour la mise à exécution de la clause qui a trait à la fourniture des classes par les commissaires. Cette partie de la loi est appelée à faire un bien immense. Cette clause seule vaut tout le reste de la loi.

12. Presque partout les écoles ne sont visitées pendant le cours de l'année que par les inspecteurs. Ceci prouve d'une manière incontestable la nécessité des inspecteurs d'écoles.

Maintenant passons au grand tableau.

Cette année, je compte une municipalité nouvelle, ce qui donne 25 municipalités en tout.

Dans tout mon district, il y a :

135 écoles élémentaires.
1 école-modèle de garçons.
8 écoles-modèles mixtes.
1 académie de garçons.
4 " de filles.
1 " mixte.
4 écoles dissidentes protestantes.
1 école indépendante élémentaire.
1 collége.
17 écoles annexes.

Ce qui donne un total de 170 institutions de tout genre, fréquentées par 3,282 garçons, 3,720 filles. Grand total, 7,002.

Moyenne de l'assistance, 4,823.

Comme on le voit, un peu plus de la moitié de ces élèves fréquentent régulièrement l'école. Les deux tiers de cette moitié sont des filles. Il en est ainsi dans toutes les branches enseignées. Ce fait constant s'explique toujours par les mêmes raisons, savoir : les parents sont pauvres, se servent de leurs garçons, même très-jeunes, pour les travaux des champs. Cependant j'ai pu constater qu'on garde souvent ces pauvres enfants sans une nécessité absolue.

Quand il reviennent à l'école, ils sont découragés et ne font plus rien. C'est un mal qui se fera malheureusement toujours sentir, du moins tant qu'on n'aura pas formé une génération instruite et plus éclairée. Quoique pauvres, les parents pourraient réellement envoyer leurs enfants plus régulierement à l'école. On ne manque jamais de récompenser l'assiduité, et je suis positif à dire que ces récompenses en attirent un bon nombre à l'école.

Maintenant je dirai un mot sur chaque municipalité :

St. Jean—Je compte dans cette paroisse 9 écoles, dont 1 école-modèle mixte.

Sur ce nombre les trois quarts sont sans reproches, quant à la qualité. Il y a dans ces écoles 220 garçons et 254 filles. Total : 474. Moyenne : 306. Il n'y a dans cette grande paroisse qu'une seule maison d'école de bâtie.

Les affaires monétaires sont satisfaisantes en général. Traitements bien payés, mais très-modiques. On a changé de secrétaire.

Lotbinière—Cette paroisse a perdu son école-modèle qui se trouve fondue avec l'école commerciale. Cette école fait un bien immense.

Le couvent rencontre bien les vues des parents. Il y a 8 écoles élémentaires, dont les deux tiers sont bonnes. La plupart des maisons d'école sont trop petites. Toutes les institutions scolaires de cette municipalité sont fréquentées par 188 garçons et 266 filles. Total: 454. Moyenne: 335. Les habitants sont en général éclairés et comprennent par conséquent l'importance de l'éducation. Toutefois on recherche et on paye assez régulièrement les institutrices le moins cher possible.

St. Edouard—Cette petite paroisse tient sur un bon pied les 4 écoles élémentaires qui comptent 101 garçons et 125 filles. Total: 226. Assistance moyenne, 135, ce qui est bon. Les comptes sont bien tenus. Les maisons d'école sont trop petites. On paye assez bien.

Ste. Emmélie—Cette autre petite paroisse soutient honorablement son école-modèle mixte. Les 3 autres écoles sont assez bonnes. Celle de M. Joly, qui est une école indépendante, est tenue sur un bon pied.

Ces 5 écoles sont fréquentées par 88 garçons et 109 filles. Total: 197. Moyenne: 151, ce qui est satisfaisant. La maison d'école-modèle est bien commencée.

Institutrices payées assez régulièrement. Comptes bien tenus.

Ste. Croix—Cette ancienne paroisse compte 11 écoles élémentaires, dont les deux tiers sont bonnes.

Le couvent fait toujours un bien incontestable. Il faudrait là un bon instituteur pour l'école de garçons. Il y a dans cette école à peu près 60 élèves, et c'est une jeune fille qui en a la direction.

On compte à Ste. Croix 225 garçons et 258 filles fréquentant les classes. Moyenne: 325.

Comptes tenus scrupuleusement. Institutrices payées régulièrement. Traitements modiques comme ailleurs.

St. Flavien—Grâce à l'énergie du rév. M. Rioux, curé de cette paroisse, on est parvenu à faire bâtir une bonne et grande maison d'école dans laquelle on tient une école-modèle mixte. L'institutrice, Melle. Demers, enseigne très-bien. Cette école fera un bien immense. Sur les 5 autres écoles, 3 sont médiocres. Il y a 125 garçons et 145 filles dans toutes les écoles. Total: 270. Moyenne 175.

Comptes bons. Traitements maigres, mais ponctuellement payés.

St. Antoine—Par suite d'une parcimonie regrettable, cette paroisse perd son instituteur, M. Brochu, qui faisait là beaucoup de bien. C'est un instituteur d'expérience dont l'enseignement est pratique. L'école de Melle. Boisvert est une véritable école-modèle. Sur les 7 autres écoles, 4 sont bonnes. On compte en tout 140 garçons et 172 filles. Total: 312 Moyenne: 221, ce qui est peu.

Affaires monétaires satisfaisantes. Traitements minimes. On a bâti 3 bonnes maisons d'école.

St. Apollinaire soutient courageusement son école-modèle mixte. Les gens ne comprennent pas assez l'avantage de cette école pour l'instruction des garçons. On n'y voit que des filles et quelques tout petits garçons. Les 5 autres écoles sont assez bonnes. Il y a aussi deux écoles annexes qui valent autant que les 5 autres.

On compte en tout 125 garçons et 145 qui fréquentent ces écoles. Total: 270. Moyenne : 175. C'est trop peu.

Comptes bien tenus. Institutrices payées régulièrement.

St. Agapit—Cette petite paroisse a perdu son institutrice d'école-modèle qui y a enseigné pendant 6 ans avec beaucoup de succès. Melle. Anne Lacroix a formé plusieurs institutrices, dont une pour école-modèle. Elle est maintenant engagée à Ste. Julie de Somerset avec un traitement annuel de $180.

Les 4 écoles de St. Agapit sont fréquentées par 78 garçons et 103 filles. Total : 181. Moyenne 120. Ces 4 écoles sont bonnes en général.

Comptes bien tenues. Traitements assez bons et régulièrement payés.

St. Gilles—Il y a dans cette pauvre municipalité 5 écoles, dont 3 sont bonnes, surtout celle de l'église. On fait de grand sacrifices pour le soutien des écoles. On y a bâti de bien bonnes maisons. Les maîtresses y sont mieux payées que dans certaines paroisses qui passent pour riches.

81 garçons et 76 filles fréquentent les écoles. Total : 157. Moyenne : 106. Comptes en ordre.

St. Narcisse mérite les mêmes compliments que St. Gilles. Ses maisons d'école sont aussi très-convenables. On paie assez bien les institutrices. Bref, l'ensemble est tout-à-fait satisfaisant.

4 écoles, dont 2 bonnes, fréquentées par 58 garçons et 59 filles. Total : 117. Moyenne : 75.

Ste. Agathe Nos. 1 *et* 2—L'école-modèle est tenue cette année par Melle. Plaisance de Lotbinière. C'est une institutrice capable, ainsi que sa sœur qui conduit l'école élémentaire. Les deux autres écoles sont assez bonnes. 228 élèves en tout fréquentent ces écoles. Moyenne : 196. L'ensemble est bien dans cette paroisse. La maison d'école-modèle est bien convenable, du moins à l'extérieur.

St. Patrice—Il y a trois écoles dissidentes protestantes fréquentées par 46 garçons et 37 filles. Total : 83. Les catholiques n'y ont qu'une école en opération sous contrôle. Traitement des institutrices en général assez élevé. Maison d'école nouvellement construite près de l'église. Les protestants en ont une assez convenable.

St. Sylvestre.—Le couvent de cette paroisse donne une excellente éducation aux garçons et aux filles. On y trouve encore 5 écoles, dont une bonne. Les autres sont assez médiocres.

On n'a pas pu encore établir la cotisation dans cette municipalité dont la majorité est irlandaise. Il est vrai que les dettes contractées pour la construction de l'église sont considérables. On espère avec le temps mettre les choses sur un meilleur pied. Les dames religieuses sont très-zélées; elles font de grands sacrifices pour l'éducation des garçons, persuadées que ces derniers ont plus besoin d'instruction que les filles. En tout 384 enfants, dont 173 garçons et 211 filles. Moyenne de l'assistance: 255. Le couvent reste inachevé, faute de moyens.

COMTÉ DE BEAUCE.

Ste. Marie compte 17 institutions scolaires de tout genre. Le couvent et le collége sont de première classe. Ces deux maisons et le couvent de St. Joseph sauvent le district de Beauce, qui vaut à lui seul un diocèse par son étendue. Sur les 15 écoles de Ste. Marie, un tiers à peu près est acceptable. Il y a lieu de remarquer pourtant que les choses prennent en général meilleure tournure.

Les institutrices se plaignent que leur mode d'enseignement est toujours contrarié par les parents. Chacun de ceux-ci va dicter ce qui doit se faire à l'école. Je conseille surtout maintenant aux maitresses d'enseigner seulement ce que la loi requiert d'elles, sans tenir compte des remarques de ceux qui n'ont aucun contrôle à exercer dans les écoles.

Salaire des institutrices de $60 à $72. 705 enfants fréquentent les 17 institutions. 375 garçons et 330 filles. Moyenne de l'assistance: 520. Maisons d'école pour la plupart trop petites.

St. Elzéar—Cette paroisse possède 7 écoles sous contrôle fréquentées, avec quelques écoles annexes, par 145 garçons et 160 filles; en tout: 305. Moyenne: 225.

Maisons d'école trop petites. Traitements modiques, mais régulièrement payés. Le secrétaire-trésorier est un homme très-actif et plein de bonne volonté. Les choses marchent aujourd'hui aussi bien que possible.

St. Joseph—Il y a dans cette municipalité un magnifique couvent et 9 écoles sous contrôle.

Le couvent fait beaucoup de bien. L'école-modèle de garçons est tenue par M. Roy et rend de grands services.

Maisons d'école trop petites, sauf celle de l'école-modèle. En tout 525 élèves, dont 200 garçons et 325 filles. Moyenne de l'assistance: 395. Comptes très-bien tenus. Traitements peu élevés, mais régulièrement payés. Ensemble satisfaisant.

St. Frédéric—Il n'y a pas encore une seule maison d'école de bâtie dans cette paroisse. On y compte 6 écoles sous contrôle dont 3 assez bonnes et les autres médiocres.

Comptes bien tenus.

St. Francois—Cette paroisse compte de bonnes maisons d'école. Deux sont trop petites pour le grand nombre des élèves qui les fréquentent. On se propose de les agrandir ou d'en bâtir d'autres.

Total des élèves: 567 dont 297 garçons et 270 filles. Moyenne de l'assistance; 400. Il y a un nouveau secrétaire. Les institutrices, dont le traitement en moyenne est de $70 par an, sont payées régulièrement.

St. George—Cette paroisse compte 5 écoles sous contrôle et 5 autres écoles annexes. C'est la dernière année qu'on doit souffrir cet état de choses ; j'en ai donné l'ordre formel dans le registre de délibérations. 166 garçons et 188 filles fréquentent les 10 écoles en opération. Total: 354, avec une assistance moyenne de 250.

Il y a, pour relever la médiocrité des écoles élémentaires, une bonne école modèle indépendante. J'ai décidé les commissaires à la prendre sous leur contrôle.

Maisons d'école convenablets. Traitements des institutrices peu élevés, mais payés régulièrement.

St. Côme—Cette petite paroisse bien pauvre mérite d'être encouragée par des octrois spéciaux. Il y a 4 écoles en opération où l'on compte 55 garçons et 50 filles. Total: 105. Moyenne: 75. L'ensemble de ces écoles est bon.

St. Sévérin—Cette municipalité n'est pas riche; cependant elle tient sur pied 6 écoles, dont 3 annexes.

Tout marche assez bien, grâce au zèle et à l'activité de M. le curé Laliberté. 129 élèves en tout, dont 62 garçons et 67 filles, fréquentent ces écoles. L'assistance moyenne est de 75.

Les SS. Anges—Petite municipalité de création récente. Les contribuables sont bien disposés. M. le curé Lemieux est un homme très-actif qui dirige tout dans la paroisse. 4 écoles assez bonnes, fréquentées par 67 garçons et 85 filles. Totale: 152. Moyenne 90. Ici encore, avec le temps les choses prendront bonne tournure.

Metzchermel soutient toujours son unique école qui n'est en opération que durant la saison d'été. 18 garçons et 22 filles; en tout 40. L'école est bien dirigée et la maison est convenable..... .....

Le tout humblement soumis,

J. F. BÉLAND

Insp. d'écoles.

M. BÉGIN.

PREMIER RAPPORT.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport de l'année scolaire 1876-1877, sur l'état de l'instruction publique dans le comté de Rimouski.

J'ai pu, grâce au temps assez favorable que nous avons eu cet hiver, visiter et inspecter avec soin toutes les écoles de mon District dans les mois de Décembre, Janvier, Février et Mars.

Je dois faire remarquer de suite qu'il s'opère, d'une de mes visites à l'autre, des progrès sensibles en tout ce qui concerne la bonne lecture—lecture intelligente, intelligible et expressive, à laquelle je tiens beaucoup—la grammaire raisonnée, le calcul mental, l'orthographe et l'arithmétique. La géographie et l'histoire sont les branches qui ont eu le moins de succès jusqu'à présent ; circonstance causée par le manque de cartes géographiques dans presque toutes les écoles élémentaires et par le trop grand nombre d'ouvrages historiques différents mis entre les mains des enfants. Mais, vu la sage disposition de la loi qui pourvoit à la fourniture de ces objets par le Département de l'instruction publique, nous touchons, j'ai lieu de l'espérer, au terme de ces inconvénients.

Une autre sage mesure, et de laquelle j'attends beacoup de bien, c'est celle qui a pour objet la distribution gratuite du " Journal de l'Instruction Publique " à tous les instituteurs et institutrices. Eh ! comment pourrait-il en être autrement ? Ils pourront puiser dans cette excellente publication une foule de connaissances utiles, agréables, très-intéressantes. Comment pourrait-on s'attendre que les instituteurs et institutrices fussent au courant de la marche progressive de l'instruction, s'ils n'ont aucun moyen d'être renseignés sur ce qui se pratique autour d'eux ? La presse éclairée, puissant moyen de propagation des sciences humaines, leur est interdite pour des raisons que personne n'ignore. Faut-il s'étonner après cela, si ces éducateurs de la jeunesse, qui, le plus souvent, n'ont reçu qu'une instruction élémentaire, n'obtiennent pas toujours les meilleurs résultats possibles ? Laissés à leurs propres ressources, ils doivent trouver leur position bien monotone, bien ennuyeuse, tandis que par le moyen de publications périodiques traitant des meilleurs modes d'enseignement suivis avec succès en divers endroits, ils verraient devant eux une route déjà toute tracée, ils auraient plus de courage, et seraient moins enclins à se laisser aller à une apathie préjudiciable, lorsqu'ils s'apercevraient que, dans une sphère bien plus élevée, l'on s'occupe avec tant d'ardeur de cette question de l'instruction publique et de ceux qui se chargent volontairement d'en assurer le succès.

Puisque, par suite des expositions scolaires qui ont eu lieu à Philadelphie l'été dernier et des changements importants introduits dans la loi qui régit l'instruction publique, notre Province de Québec semble entrer dans une phase toute nouvelle sous le rapport de cette importante question, j'ose espérer, M. le Surintendant, qu'il me sera permis de faire deux suggestions qui seraient des innovations tout en faveur du corps enseignant.

La première consisterait à mettre, par un moyen quelconque, à la portée de tout instituteur ou institutrice, le Rapport annuel du Surintendant contenant les rapports des Inspecteurs. Ces rapports seraient un enseignement continuel pour eux ; ils y verraient, en effet, les remarques, les appréciations que font annuellement les Inspecteurs de tel ou tel mode d'enseignement et les conseils qu'ils y donnent. En outre l'instituteur verrait le jugement favorable porté sur son école elle-même ; ce serait un puissant moyen de relever son courage quelquefois défaillant ; ou bien encore il observerait le silence gardé à son sujet par l'inspecteur, et il ne manquerait pas alors d'en faire des déductions qui lui seraient profitables pour l'avenir.

Pour ma part, je parcours toujours, avec le plus vif intérêt, le Rapport de M. le Surintendant et ceux de mes collègues, et j'y puise un grand enseignement ; tantôt ce sera une méthode d'enseignement préconisée, un moyen suggéré pour la solution de telle difficulté, une idée nouvelle émise et qui demande à être mûrie avant d'être sanctionnée par la pratique ; tout cela attire l'attention du lecteur intéressé et forme comme un faisceau lumineux qui le guide dans le sentier qu'il a à parcourir. Mais comment pourrait-on exiger d'une pauvre institutrice, par exemple, qu'elle se tint au niveau de sa position quand elle n'a ni journaux ni livres à sa disposition, ni conférences où seraient discutées des questions pédagogiques qui pourraient élargir le cercle de ses connaissances ?

La seconde suggestion serait que le Département de l'instruction publique fournit gratuitement à chaque instituteur ou institutrice un traité de pédagogie qui serait la propriété de l'école et ferait partie des archives. M. l'Inspecteur Prémont dans son dernier rapport fait cette proposition et suggère l'adoption du livre de Monseigneur de Rimouski, traitant de cette matière. Je n'ai fait connaissance avec cet excellent ouvrage que tout récemment, et je tombe parfaitement d'accord avec mon collègue ; je suis persuadé que ce serait un véritable trésor pour le maître désireux de se signaler dans l'enseignement.

Je remarque que bon nombre d'Inspecteurs s'efforcent d'établir l'uniformité d'enseignement dans leurs districts respectifs : cela est très bien, mais comment assurera-t-on cette uniformité dans toute la Province ? Chaque inspecteur pourra favoriser sa méthode de prédilection, mais pour l'instituteur qui va d'un district d'inspection à un autre ou qui sort de l'école Normale, tout imbu du système qu'on lui a si bien inculqué, c'est tout à fait décourageant. Avec le traité de pédagogie dont je viens de parler, et qui, je le crois du moins, est en parfait accord avec les principes de l'enseignement donné aux écoles Normales, nous aurons cette uniformité

si désirable, mais cette fois, au lieu de n'être que locale, elle sera universelle.

M. l'Inspecteur Alexander se plaint, dans son dernier rapport, de l'insuffisance des pouvoirs des inspecteurs ; je suis de son avis. A l'appui de cette proposition je citerai, surtout, le cas du besoin de construction ou réparation de maisons d'école qui se présente si fréquemment. L'Inspecteur qui connait si bien les besoins d'un arrondissement et ses moyens, ne serait-il pas l'homme le plus en état de se prononcer avec connaissance de cause sur la nécessité de reconstruire ou de réparer les maisons d'école et d'en bâtir de nouvelles dans certaines localités ? Il faudrait sans doute permettre aux commissaires et autres intéressés de pouvoir en appeler de sa décision à celle de l'honorable Surintendant ; mais dans l'état actuel des choses il faut adopter une série interminable de correspondances, et avec M. le Surintendant, et avec les commissaires, et souvent avec l'Inspecteur. Pendant tout ce temps-là, les choses languissent et souffrent, et il faut toujours qu'en définitive on s'en rapporte au dire de l'Inspecteur, puisqu'il n'y a que lui qui puisse voir les choses de ses yeux.

Je crois devoir répéter ce que j'ai déjà dit dans mes rapports précédents au sujet de l'insuffisance du local d'un grand nombre de maisons d'école et de la modicité des salaires des institutrices (il n'y a pas ici d'instituteurs).

Dans bien des cas je ne suis pas enclin à déverser le blâme sur une pauvre maitresse, si son école n'est pas aussi florissante qu'on se croirait en droit de l'attendre. Quand on songe à ces sombres réduits, à ces demeures étroites, où l'air et la lumière peuvent à peine pénétrer, où sont cependant entassés un grand nombre d'enfants ; quand on songe que cette misérable salle d'école est en même temps l'unique appartement de l'institutrice et qu'il n'y a pour tout encouragement qu'un salaire variant de $50, 60, à 70, souvent très mal payé, on serait par trop injuste d'exiger d'une telle école une discipline extraordinaire et des progrès notables.

A part cette modicité des salaires, il faut ajouter que malheureusement ces faibles rémunérations leur sont souvent mal payées. C'est ainsi qu'un secrétaire-trésorier qui est en même temps marchand refusera ou négligera de donner de l'argent sous prétexte que les cotisations ne sont pas encore entrées, et l'institutrice, lasse d'attendre, finit toujours par acheter au *magasin* de ce marchand et paie le double plus cher qu'elle ne le ferait autrement. Cette odieuse pratique s'était tellement enracinée dans quelques endroits reculés qu'il est bien difficile de la faire disparaitre et que plusieurs institutrices se sont plaint à moi, cet hiver, qu'on l'exerçait encore à leur égard.

Une coutume blâmable et qui est pourtant générale dans mon district, c'est d'attendre que l'année soit complétement finie pour parler d'engagement d'institutrices, et ce n'est ordinairement que dans la première semaine de juillet que se font ces engagements. Cela ne se fait pourtant qu'au grand préjudice des institutrices et des enfants : au préjudice des enfants,

en ce que, par cette habitude, il s'écoule souvent une grande partie du mois de Juillet sans classe, quoique cette époque de l'année soit de beaucoup la plus favorable pour l'assistance à l'école dans les cantons ruraux ; au préjudice des maitresses, parce que souvent encore elles éprouvent beaucoup de difficulté à se procurer une place aussi avantageusement qu'elles auraient pu le faire une couple de mois plus tôt.

Ainsi ce serait, à mon avis, une habitude tout à fait louable pour les commissions scolaires de contracter des engagements avec leurs institutrices vers la fin du mois d'Avril de chaque année, ou de prévenir ces dernières qu'elles ont des raisons pour ne les plus continuer dans leurs charges : alors chacun saurait à quoi s'en tenir et prendrait des mesures en conséquence.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre très humble et très dévoué serviteur,

D. BÉGIN,
Insp. d'écoles.

Rimouski, 28 Avril, 1877.

M. BÉGIN.

SECOND RAPPORT.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon second rapport de l'année 1876–1877, accompagné de mon grand tableau statistique.

A mon premier rapport transmis en avril dernier, je me contenterai d'ajouter les remarques suivantes sur chacune des municipalités de mon district.

1. La municipalité de St. Simon a tenu en opération, cette année, 6 écoles, dont une, celle de l'église, dirigée par Mademoiselle Delima Saucier, mérite d'être classée parmi les bonnes écoles-modèles. Toutes les matières du programme de ces institutions y ont été enseignées avec beaucoup de succès. Les écoles des Demoiselles Cléophée Lafontaine et Célina Beaulieu ont aussi mérité une très bonne note ; les autres ont été moins bonnes. Les affaires financières sont en bon ordre.

2. Les écoles de la paroisse de St. Mathieu ont été médiocres cette année ; aucune d'elle ne mérite une mention particulière ; pourtant les

commissaires me paraissent animés du bon esprit de voir leurs écoles progresser; mais les faibles moyens pécuniaires à leur disposition ne leur permettent pas de se procurer des institutrices d'un mérite reconnu. Les comptes de la corporation sont bien tenus par M. Lévêques, le secrétaire-trésorier.

3. St. Fabien a 7 écoles en opération. L'école-modèle, quoique tenue par une institutrice munie seulement du diplôme d'école élémentaire, n'a pas cessé d'être une bonne école-modèle. Toutes les matières du programme y ont été enseignées avec beaucoup de succès par Mademoiselle Célanie Lévêques qui faisait le cours supérieur, assisté de sa sœur pour le cours élémentaire. Les écoles élémentaires tenues par Mlles. Démerise Saucier, Marie G. Caron et Evangéline Dastous, ont donné pleine satisfaction à messieurs les commissaires et à moi-même, lors de l'examen public que nous en avons fait ensemble à la fin de juin dernier. Les autres écoles de la municipalité sont dans un état qui laisse à désirer. Les affaires pécuniaires y sont bien administrées.

4. La paroisse de Ste. Cécile du Bic a maintenu, cette année, 12 écoles, dont 11 écoles élémentaires et une école-modèle. Cette dernière a été, pour une institution de ce genre, fort médiocre; il ne s'y est fait que peu de progrès. Ce que voyant, messieurs les commissaires ont pris des arrangements pour que l'année qui vient de commencer fasse oublier sa devancière, en se procurant deux institutrices d'un mérite reconnu. Parmi les écoles élémentaires, deux se sont spécialement distinguées: ce sont celles tenues par Mesdemoiselles Marie Gagné et Alexandrine Rioux. Celle-ci, surtout sous le rapport de la lecture expressive et de la bonne déclamation, mérite les plus grands éloges. Les 9 autres écoles élémentaires ont été simplement passables. Le secrétaire-trésorier fait son devoir et les institutrices ne se plaignent jamais qu'elles sont mal payées.

5. La nouvelle paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur soutient 4 écoles élémentaires qui sont dans un état assez prospère. Cependant, le besoin de construire des maisons d'écoles s'y fait grandement sentir. Les affaires de la corporation sont bien administrées par le secrétaire-trésorier.

6. La paroisse de St. Germain tient en activité 9 écoles élémentaires. Quelques-unes sont bonnes, même excellentes, les autres ne sont que passables ou même médiocres. Celles qui méritent une mention spéciale sont, d'abord, celle de Mademoiselle M. Milliard, excellente; celle de Demoiselle Calixte Dion, bonne; et celle de Mademoiselle Delima Pouliot, aussi bonne. Les affaires monétaires de la corporation, qui avaient été négligées par le secrétaire, seront bientôt remises dans un ordre parfait par son successeur, M. La Roche.

7. La ville de St. Germain de Rimouski est doublement favorisée sous le rapport de l'instruction par son magnifique séminaire et son superbe couvent des Dames de la Congrégation. Ces deux institutions font grand honneur à la ville et atteignent parfaitement le but de leurs fondateurs. Le séminaire est fréquenté par 130 élèves qui sont sous la direction de 14 pro-

fesseurs, prêtres et ecclésiastiques. 124 élèves reçoivent l'instruction au couvent et ont 8 institutrices religieuses pour les diriger. Outre cela ces mêmes Dames tiennent dans leur maison une école élémentaire de petites filles sous le contrôle des commissaires; laquelle est fréquentée par 81 élèves. L'école élémentaire des petits garçons a été tenue cette année dans l'ancien séminaire par 3 institutrices de la nouvelle congrégation des *Sœurs des Petites Ecoles*. Ces nouvelles institutrices ont parfaitement réussi à discipliner les 138 élèves confiés à leurs soins, et ont par là, je crois du moins, donné entière satisfaction à leur fondateur et protecteur, Monseigneur l'évêque de ce diocèse. Les affaires pécuniaires de la corporation scolaire de cette municipalité sont maintenant dans un ordre parfait.

8. La petite municipalité de Ste. Blandine ne possède encore qu'une école, quoiqu'il dût y en avoir 2, si les moyens pécuniaires le permettaient. Cette école est bien tenue et donne des résultats satisfaisants. Les comptes du secrétaire-trésorier sont tenus fidèlement.

9. Il y a six écoles élémentaires en opération dans la paroisse de St. Anaclet, dont trois bonnes et trois médiocres. Les premières sont celles tenues par Mesdemoiselles Hermine Sabrie, Marie Lavoie et Hedwidge Lemieux. Les comptes de la corporation ont été très bien tenus par M. Couture.

10. L'école-modèle de Ste. Luce, sous la direction de Mademoiselle Marie Adèle Thivierge, a donné des résultats satisfaisants. Mais il est regrettable que la corporation ne fasse pas certaines réparations, que j'ai déjà demandées, à la maison d'école, car les institutrices et les élèves souffrent considérablement du mauvais état de cette maison. Les 5 écoles élémentaires de cette paroisse sont dans un état satisfaisant. Il en est de même des comptes du secrétaire-trésorier.

11. St. Donat ne possède que 2 écoles élémentaires : celle qui est tenue par Mademoiselle Athalie Picard a donné de bons résultats. Les affaires de la corporation sont en bon ordre et les maisons d'école aussi.

12. La nouvelle et pauvre municipalité de St. Gabriel a deux écoles qui ne progressent que bien lentement. Cet état de choses tient à plusieurs causes,—la pauvreté des contribuables, les logements insuffisants, le mauvais choix des institutrices. Les comptes du secrétaire-trésorier sont dans un état bien satisfaisant.

13. La municipalité de Ste. Flavie entretient 9 écoles, 8 élémentaires et une modèle. Cette dernière, sous la direction de Mademoiselle Desneiges Ross, assistée de sa sœur, a été assez passable cette année. Il y a eu des progrès notables dans les écoles élémentaires de Mesdemoiselles Elmire Pelletier et Lydia Parent. Les autres écoles sont inférieures. Les affaires de la corporation, administrées par M. Lavoie, sont prospères.

14. La paroisse de Ste. Angèle a aussi son école-modèle, mais elle n'a soutenue que 2 écoles élémentaires durant la plus grande partie de l'année ; elles ont été passablement bien tenues. La première fréquentée par 65

élèves, n'a pas prospéré bien notablement cette année. M. F. X. Gagné, le secrétaire-trésorier, tient bien les comptes de la corporation et s'occupe activement de tout ce qui se rattache à son devoir.

15. St. Joseph de Lepage soutient 4 écoles élémentaires, toutes médiocres, à l'exception de celle de Mademoiselle X. Morissette, où il y a eu progrès satisfaisants. Le défaut de maisons d'école et les difficultés qui s'élèvent souvent au sujet du site des écoles sont une des causes qui paralysent ainsi les progrès de l'instruction dans cette paroisse. Ensuite les trop faibles salaires offerts aux institutrices font que l'on ne s'en procure le plus souvent que des jeunes, non munies de diplômes et sans expérience. Cette municipalité souffre aussi de l'inconvénient de n'avoir pas chez elle une personne capable de remplir les fonctions de secrétaire-trésorier.

16. Les difficultés qui ont existé presque durant toute l'année à St. Moïse entre les commissaires d'une part, et leur secrétaire-trésorier et une des institutrices d'autre part, ont anéanti tout espoir de progrès dans cette paroisse. C'est un bien bizarre travers que celui des parents, qui consiste à retirer les enfants de l'école à la première difficulté venue avec n'importe qui dans la municipalité, pourvu que cela touche de près ou de loin aux affaires scolaires ; et c'est précisément ce qui est arrivé à St. Moïse. Les affaires monétaires ont été bien administrées par le secrétaire-trésorier, M. Smith.

17. Les 2 écoles dissidentes protestantes de Métis ont été prospères cette année, et les résultats obtenus dans les 6 mois qu'a duré l'enseignement de Mademoiselle Scroggie à l'école No. 2, ont été bien plus qu'ordinaires. Il est bien regrettable pour cet arrondissement que cette institutrice n'ait pas consenti à prendre un nouvel engagement et à le faire bénéficier plus longtemps de ses précieux services. Les comptes de la corporation sont bien tenus.

18. Il y a eu certains progrès à l'école-modèle de St. Octave de Métis cette année, mais qui n'ont pas été aussi considérables que ceux que l'on était en droit d'attendre d'enfants qui assistent assez assidûment à l'école et qui y vont depuis longtemps. 3 des écoles élémentaires qui ont été en opération toute l'année ont eu un succès passable ; les deux autres n'ont été ouvertes qu'en mars dernier. M. Richard, le secrétaire-trésorier, tient fidèlement ses comptes.

19. L'Assomption est, je crois, la paroisse de tout mon district où les écoles, en général, sont le mieux tenues. Cela est dû à 2 causes principales : les bonnes maisons d'écoles et la surveillance active et constante de ces écoles par le Révérend Messire Morissette, curé et président de la commission scolaire. Je dois dire à la louange de messieurs les commissaires qu'ils ne reculent devant aucun sacrifice pour assurer le confort à leurs institutrices et aux enfants. M. Lanouet fait toujours son devoir comme secrétaire-trésorier, et les affaires de la corporation sont prospères.

20. St. Ulric a trois bonnes écoles élémentaires et une médiocre. Chaque arrondissement est pourvu d'une assez bonne maison d'école. Mademoiselle

Démerise Levasseur qui a tenu cette année l'école No. 1 n'est pas une institutrice ordinaire. Sous sa direction intelligente, tout se transforme d'une manière surprenante. Dans le court espace d'une année, une école qui était des plus médiocres a non seulement pris rang parmi les meilleures écoles élémentaires, mais même les a, je crois, toutes surpassées. Outre qu'elle instruit très bien ses élèves, elle sait encore les former si rapidement et si bien que j'ai été tout étonné du changement opéré en quelques mois dans cette école. J'ai eu le plaisir de voir que les talents et le mérite de cette institutrice ont été appréciés par messieurs les commissaires qui l'ont engagée pour l'année qui vient de commencer et lui ont accordé une légère augmentation de salaire. Mademoiselle Philomène Bouchard a aussi obtenu un succès satisfaisant à l'école No. 3. Les comptes de la corporation sont tenus honnêtement, et personne ne se plaint.

21. La paroisse de St. Jérôme de Matane possède 5 écoles pourvues d'assez bonnes maisons, mais deux auraient besoin de réparations: ce sont celles de *Petit Matane* et du *Grand Détour*. Des 4 écoles élémentaires celle de Mademoiselle Elmire Lévêques est la meilleure; les autres sont cependant passables. L'école-modèle de cette municipalité, dirigée par Mademoiselle Hélène Beaulieu, et assistée de sa sœur, a continué de tenir le premier rang parmi les écoles-modèles de ce district. Mademoiselle Beaulieu, par les succès marquants qu'elle a obtenus dans ses deux années d'enseignement dans cette école, a droit à l'encouragement des corporations scolaires désireuses de s'assurer des services d'institutrices sur lesquelles on peut compter pour obtenir l'équivalent de bons salaires. La corporation, qui était endettée il y a quelques années, voit son passif diminuer et le temps bientôt arriver où elle pourra établir l'équilibre dans ses finances.

22. Le nombre des écoles de Ste. Félicité a augmenté d'une cette année: il y a donc eu 5 écoles en opération: deux médiocres, deux passables et une excellente. Cette dernière, ouverte à *l'Anse à la Croix* seulement l'automne dernier, a eu pour institutrice Mademoiselle Eloise Desjardins. Cette maîtresse a dû commencer à enseigner, à presque tous ses élèves, la lecture et les premiers éléments de toutes les branches d'instruction du programme de ces écoles; et cependant, il est surprenant de voir comme les enfants ont répondu avec assurance et aplomb à toutes les questions que je leur ai posées. Cette demoiselle mérite les plus grands éloges pour son habileté à enseigner.

23. L'école du township Cherbourg, fréquentée par 25 élèves, a été tenue par une institutrice qui n'a eu son diplôme que dans le courant de l'année :—résultat passable.

24. Le township Daliboire n'a pas eu d'école cette année; la pauvreté des habitants ne leur ayant pas permis de faire les frais d'entretien d'une école.

En terminant, Monsieur le Surintendant, je me permettrai de vous transmettre les noms suivants des institutrices qui ont enseigné le plus

effectivement les matières du programme officiel et qui se sont distinguées sous tous les rapports dans la tenue de leurs écoles, savoir :

Ecoles-modèles,	Delle.	Hélène Beaulieu,	résidant à	Ste. Cécile du Bic.
" élémentaires,	"	Démerise Levasseur	"	St. Ulric.
" "	"	Alexandrine Rioux	"	Ste. Cécile du Bic.
" "	"	Eloise Desjardins	"	Ste. Félicité.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre très humble et

Très obéissant serviteur,

D. BÉGIN,

Inspecteur d'écoles.

M. CRÉPAULT.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1876-77.

J'ai le plaisir de pouvoir constater que la loi d'éducation fonctionne sans entraves et que les écoles sont en général tenues d'une manière satisfaisante. Le nombre des établissements scolaires a augmenté en même temps que celui des enfants qui les fréquentent. Il s'est bâti plusieurs nouvelles maisons d'école, et d'anciennes institutrices de médiocre capacité ont été remplacées par des élèves de nos écoles normales, qui toutes enseignent avec le plus grand succès.

Il existe cependant un fait regrettable dans le fonctionnement des écoles, c'est que le nombre des élèves étudiant les branches d'instruction les plus avancées a diminué, à côté d'une augmentation au total. L'explication de ce fait se trouve dans l'état de gêne produit par la continuation de la crise monétaire qui force les parents, surtout les cultivateurs, à retenir près d'eux leurs enfants les plus âgés pour s'en faire aider dans les travaux des champs, au lieu d'avoir à payer des hommes à gages.

Sauf ce fait, l'assiduité n'a pas été moindre cette année que les années dernières ; mais le mal atteint surtout nos écoles supérieures de garçons, dont les bancs se dégarnissent et qui courent ainsi le risque de perdre l'allocation spéciale, comme il est arrivé ces dernières années dans ma circonscription à trois institutions de cette catégorie ; c'est là encore ce qui explique pourquoi le programme officiel n'est pas si bien rempli dans les

écoles-modèles de garçons que dans les couvents, les parents ayant plus vite besoin des garçons que des filles.

Les membres de la classe enseignante et même les amis de l'éducation ont été péniblement surpris de ne trouver dans les amendements apportés à la loi de l'instruction publique rien qui eût trait au salaire des instituteurs ; car si l'on ne rehausse pas la position de l'enseignement, si ceux qui l'embrassent continuent à vivre dans la gêne, souvent dans le besoin, jamais on ne parviendra à y attirer et surtout à y faire rester les jeunes gens de talent. Il n'y aura à la tête de nos écoles que ceux qui prennent l'état d'instituteur comme pis-aller et qui le quitteront à la première offre qui leur sera faite d'une position meilleure. Pour peu qu'on veuille réfléchir, on se convaincra que la nouvelle loi exige beaucoup plus qu'autrefois et des municipalités et du corps enseignant, sans leur donner de compensations. La subvention reste la même, et le surcroit de dépenses à faire pèsera sur les contribuables seuls qui ont déjà tant à payer, vu la dureté des temps et le malaise public. Le traitement de l'instituteur devra nécessairement être à peu près le même qu'il est aujourd'hui, puisque l'octroi législatif ne change pas et que la loi n'a pas fixé le chiffre *minimum* qui sera payé aux instituteurs et aux institutrices. Comment en effet espérer que les commissaires, qui le plus souvent sont choisis parmi les gens les plus ennemis du progrès, se décideront à augmenter le traitement de l'instituteur, eux qui trouvent toujours qu'il est déjà trop payé et qui voudraient que ses services fussent assimilés à ceux d'un serviteur mercenaire. L'inconvénient aurait disparu si l'on avait exigé quelques connaissances littéraires de quiconque veut être commissaire d'écoles. Les hommes instruits, les amis de l'éducation seuls comprennent que, pour avoir de bons instituteurs, il faut leur donner un traitement qui leur permette de vivre sur le même pied que les gens de profession.

Les diverses institutions d'éducation supérieure méritent toutes une mention honorable ; elles sont très-bien tenues et remplissent exactement les conditions du programme officiel.

Toutes les écoles élémentaires, sauf de rares exceptions, sont conduites d'une manière satisfaisante, et plus fréquentées que les écoles supérieures ; cette dernière circonstance se comprend par le fait que les élèves de ces écoles sont de jeunes enfants de 5 à 10 ans, incapables encore de rendre service à leurs parents et que ces derniers envoient régulièrement à l'école. Il est également facile de comprendre que, fréquentées par de si jeunes élèves, les classes ne peuvent qu'être très peu avancées et ne remplissent que rarement les conditions du programme officiel. J'ai visité certaines écoles élémentaires dont pas un élève n'avait fait sa première communion. Quoi qu'il en soit, les institutrices qui les dirigent se font remarquer par un zèle et un dévouement dignes d'éloges.

Il se présente chaque année, à l'époque du renouvellement des engagements de la classe enseignante, d'anciennes institutrices de médiocre capacité qui offrent leurs services à bon marché, et sont ainsi cause que dans certaines municipalités régies par des commissaires illettrés et incapables

de comprendre l'intérêt général, les engagements se font au rabais. On prive ainsi les pères de famille d'institutrices capables pour leurs enfants, tout en croyant bien servir les intérêts de la municipalité. Voilà comment les commissaires à courte vue entendent l'économie et prétendent se rendre utiles au public. Il est fâcheux que la nouvelle loi ne contienne aucune clause de nature à remédier à cette cause de retardement dans le fonctionnement de notre système scolaire. Que si l'inspecteur se permet de faire des observations sur les inconvénients qui résultent de ces choix d'institutrices malhabiles, on lui répond qu'on a le droit d'engager toute institutrice pourvue d'un brevet, que la misère est grande et qu'il faut avant tout faire preuve d'économie, en choisissant les maitresses qui s'offrent à meilleur marché.

Les engagements au rabais ne se font, du reste, que pour les écoles élémentaires ; quand il s'agit d'une école-modèle, on s'adresse généralement aux anciens élèves des écoles normales. Encore, ces engagements pour écoles élémentaires n'ont-ils lieu que dans les municipalités dont la commission scolaire est illettrée ; car tous les commissaires instruits connaissent l'importance du contrat et ne lésinent pas pour se procurer de bonnes institutrices.

Les municipalités qui se sont distinguées sous ce rapport, sont *St. Charles*, *St. Michel*, *St. Thomas*, l'*Islet*, le *Cap St. Ignace*, et *St. Roch des Aulnaies*. *St. Aubert* a fait depuis près de 2 ans de louables efforts pour être rangé sur la même ligne. Le révérend M. Potvin, qui en est curé, a fait beaucoup de sacrifices pour mettre les écoles de sa paroisse sur un pied d'égalité avec celles des anciennes municipalités avoisinantes. Après avoir fait choix de bonnes institutrices pour ses écoles élémentaires, il a ouvert une bonne école-modèle mixte que dirige avec succès une ancienne élève de l'école normale, Delle. Lagacé De plus, il a jeté les fondements d'une maison d'éducation importante destinée à recevoir des religieuses sous la direction desquelles seront placées les jeunes filles de sa paroisse et des localités voisines. L'édifice est plus d'à demi achevé. Pourtant St. Aubert est petit, pauvre, et l'on se demande comment M. Potvin a pu faire tant avec si peu de ressources. Il est regrettable que cette municipalité qui, malgré tant de désavantages, s'impose de tels sacrifices pour l'avancement de l'éducation, n'ait pu obtenir aucune aide supplémentaire pour ses écoles.

Il n'y a dans ce district d'inspection que 4 écoles tenues par des instituteurs laïques et deux établissements confiés aux soins des Frères de la Doctrine Chrétienne. Toutes les autres écoles sont dirigées par des institutrices. Quatre institutions sont placées sous les soins de communautés religieuses ; ce sont les 2 académies de St. Michel et de St. Thomas et les 2 écoles-modèles de St. Gervais et de St. François, Rivière du Sud.

Sans être le moins du monde hostile aux institutrices, je pense qu'on doit leur préférer les instituteurs pour la direction des écoles-modèles de garçons et des écoles-modèles mixtes. Il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, à des jeunes filles de 18 à 20 ans de maintenir l'ordre et la discipline dans ces deux sortes d'institutions. Aussi n'est-il pas rare de voir

ces jeunes personnes recourir au commissaire le plus proche pour mettre à la porte de jeunes garçons, qui ont refusé d'obéir, ou pour faire rentrer dans le devoir ceux qui se montrent insubordonnés et donnent ainsi le mauvais exemple aux moins âgés. De pareilles scènes de désordre n'arriveraient pas ou seraient bien plus rares, si ces écoles étaient dirigées par des maitres, au lieu de l'être par des maitresses. Il se perd trop de temps, au dire de plusieurs amis de l'éducation. Des vacances de 2 mois pour des enfants qui n'ont rien de bien sérieux ni fatiguant à apprendre, c'est trop, beaucoup trop. Un mois ou un mois et demi suffirait. Viennent ensuite les fêtes religieuses, les fêtes légales, les congés de circonstances et ceux du jour de l'an. Tout cela mis ensemble fait bien près de 4 mois sans école. C'est donc un tiers de l'année perdu pour les enfants, qui ont ainsi le temps d'oublier la moitié de ce qu'ils ont appris pendant l'année, et qui de plus n'avancent que lentement dans les matières enseignées.

Les nombreux amendements qu'a subis la loi de l'instruction publique et les différentes réformes apportées à notre système scolaire ont été diversement appréciés par le public. Les uns y ont vu le commencement d'une ère nouvelle et la garantie de nouveaux progrès ; les autres trouvent ces changements trop forts, trop exigeants, surtout pour les municipalités nouvelles généralement pauvres et gênées dans ces années de malaise. J'ai rencontré des secrétaires-trésoriers qui m'ont assuré qu'en portant des avis pour cotisations aux contribuables arriérés, ils en avaient trouvé plus de la moitié sans pain pour vivre, et par conséquent dans l'impossibilité de payer. Comment peut-on raisonnablement espérer que dans ces cantons généralement si pauvres, surtout ces années-ci, les cotisations soient régulièrement payées tous les trois ou tous les six mois. Quand on manque du nécessaire pour vivre, on n'a certainement point de quoi payer ses taxes.

Beaucoup d'amis de l'éducation auraient voulu voir dans la nouvelle loi une exception en faveur des nouvelles municipalités. Bien près de la moitié de ma circonscription se compose de municipalités très-pauvres. Il est certain que ces municipalités auront la plus grande peine à acquitter les taxes que leur impose la nouvelle loi de l'éducation, si même la chose est possible.

De leur côté, les secrétaires-trésoriers ne savent trop s'il leur sera possible de faire rentrer les cotisations foncières et les rétributions mensuelles aussi régulièrement que l'exige la nouvelle loi. J'en ai rencontré qui sont disposés à renoncer à leur place plutôt que d'assumer une telle responsabilité. D'autres, incapables de tenir convenablement les comptes, parlent de se démettre de leurs fonctions. Ce qui est certain, c'est qu'il existe plusieurs municipalités où il sera très-difficile de se procurer les services d'hommes compétents, comme secrétaires-trésoriers.

J'ai l'honneur etc., etc.,

JEAN CRÉPAULT,

Inspecteur d'écoles.

M. CARRIER.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état actuel des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1876-77.

Je suis heureux de pouvoir constater que les académies, les écoles-modèles et plusieurs écoles élémentaires se maintiennent toujours dans la voie du progrès ; que le zèle et le dévouement déployés par les maîtres et les maîtresses qui les dirigent, méritent une mention honorable.

Je passerai sous silence les obstacles qui entravent encore les progrès de l'éducation dans mon district d'inspection, vu que je les ai déjà signalés dans des rapports précédents.

Je passe maintenant en revue chacune des municipalités dont se compose mon district d'inspection.

Lauzon—Cette municipalité possède un couvent, une académie de garçons et une école élémentaire.

Le couvent, placé sous l'habile direction des dames religieuses de Jésus Marie, n'a rien à envier aux hautes institutions des grandes villes européennes. Toutes les branches d'instruction, requises dans une institution de ce genre, y sont enseignées avec le plus grand succès ; aussi cette municipalité peut se féliciter de posséder ce qu'il y a de mieux pour ses jeunes filles, qui y reçoivent une instruction religieuse et solide.

L'académie des garçons obtient tout le succès que méritent le zèle et le dévouement déployés par les Clercs de Saint-Viateur, qui la dirigent. Cette institution promet beaucoup.

L'école élémentaire est confiée aux soins de Mme. Norbert, qui s'acquitte très bien de ses devoirs, et donne satisfaction à tout le monde.

St. Joseph de Lévis—Cette paroisse soutient cinq écoles élémentaires, bien tenues, surtout celles dirigées par Melles. Philomène Carrier, Célanire Morisset et Marguerite Gagnon.

Lévis—La ville de Lévis compte un collége, un couvent et huit écoles élémentaires.

Le collége est une institution de haute éducation commerciale. Les progrès des élèves, toujours croissants, répondent au zèle et à l'habileté des professeurs qui les dirigent. Son programme d'études répond à un besoin véritable dans notre pays, et il rencontre l'assentiment général des amis de l'éducation. Cette belle institution mérite certainement tous les encouragements possibles, et fait honneur à son fondateur et à la paroisse de Notre-Dame de Lévis, qui la possède, et cet honneur rejaillit sur tout le pays.

Le couvent est toujours tenu sur un excellent pied par les révdes. Sœurs de la Charité, et acquiert, chaque année, de nouveaux titres à la confiance des familles. Les élèves qui le fréquentent y reçoivent une instruction solide qui répond parfaitement aux besoins de la localité.

Les huit écoles élémentaires, dont quelques-unes méritent une mention honorable, ne laissent rien à désirer sous le double rapport de l'ordre et du progrès et font honneur aux maitres et aux maitresses qui en ont la direction.

Bienville—Le village de Bienville soutient trois écoles élémentaires, une école de garçons et deux écoles de filles.

L'école des garçons est toujours tenue avec un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge par M. Bernard Bouchard, ancien élève de l'école normale-Laval. Les élèves y font de rapides progrès.

Les deux écoles de filles que dirigent deux sœurs de la Charité, sont remarquables par leur bonne tenue et par les progrès des élèves qui les fréquentent.

Notre-Dame de la Victoire—Cette paroisse soutient trois écoles élémentaires, toutes trois bien tenues, surtout celles dirigées par Melles. Philomène Roberge, ancienne élève de l'école normale-Laval, et Vitaline St. Pierre.

St. David—Cette municipalité soutient deux bonnes écoles élémentaires surtout celle dirigée par Melle. Lucie DeVarennes, institutrice pleine de zèle pour l'enseignement. Progrès très-satisfaisants.

St. Télesphore—Cette municipalité ne compte qu'une école élémentaire, tenue sur un bon pied par Melle. Caroline Bégin.

Village Etchemin—Cette municipalité possède un couvent, une école-modèle de garçons et une école élémentaire.

Le couvent, sous l'habile direction des révdes. Dames religieuses de la Congrégation, donne les meilleurs résultats. Toutes les branches d'instruction requises dans une institution de ce genre y sont enseignées avec le plus grand succès.

L'école-modèle de garçons, confiée aux soins de Melle. Malvina Dussault, donne de bons résultats.

L'école élémentaire, fréquentée par un très-grand nombre d'élèves, est confiée aux soins de Melle. Catherine Smith, qui s'acquitte très-bien de son devoir.

St. Romuald—Cette municipalité soutient une école-modèle de garçons et trois écoles élémentaires.

Monsieur Joseph Roberge, qui dirige l'école-modèle de garçons, donne

pleine et entière satisfaction aux commissaires et aux parents des élèves confiés à ses soins. Progrès satisfaisants.

Les trois écoles élémentaires ne laissent rien à désirer, tant sous le rapport de l'ordre que sous le rapport du progrès ; surtout celles dirigées par deux révdes. Dames religieuses de la Congrégation, dont le zèle et le dévouement méritent une mention honorable.

St. Nicolas—Cette paroisse compte un couvent, une école-modèle de garçons et huit écoles élémentaires.

Le couvent, confié aux soins des révdes. Sœurs de la Charité, ne le cède à aucune autre institution de ce genre sous le double rapport de la discipline et de l'enseignement. Les succès obtenus dans cette institution donnent satisfaction à tout le monde.

L'école-modèle de garçons donne de bons résultats, qui font honneur au zèle et au dévouement de M. Odilon Legendre, qui en a la direction.

Les huit écoles élémentaires se maintiennent toujours sur un excellent pied ; les progrès des élèves qui les fréquentent sont en général très-satisfaisants.

St. Etienne—Cette municipalité soutient cinq écoles élémentaires, bien tenues, surtout celles dirigées par Melles. Virginie Olivier et Euphémie Dussault.

St Jean Chrysostôme—Cette paroisse possède une école-modèle mixte et et huit écoles élémentaires.

L'école-modèle dirigée par Melle. Balzamire Marchand, élève de l'école normale-Laval, donne satisfaction aux commissaires et aux parents des enfants qui fréquentent cette école. Les progrès sont très satisfaisants.

Les huit écoles élémentaires sont tenues généralement sur un bon pied, surtout celles dirigées par Melles. Eugénie Bernier et Emélie Rousseau, institutrices pleines de zèle et de dévouement pour l'enseignement.

St. Lambert—Cette municipalité possède une école-modèle mixte et huit écoles élémentaires.

L'école-modèle se maintient toujours dans la voie du progrès. Melle. Marie Boutin qui en a la direction obtient tout le succès désirable.

Les huit écoles élémentaires sont très-recommandables sous le double rapport de l'ordre et du progrès.

St. Henri—Cette grande paroisse compte quinze écoles en opération, une école-modèle mixte et quatorze écoles élémentaires.

L'école modèle est tenue sur un excellent pied et donne satisfaction à

tous les intéressés. M. Joseph Thibault et sa Dame qui la dirigent, s'acquittent de leurs devoirs avec le plus grand succès et font faire des progrès rapides à leurs élèves.

Les quatorze écoles élémentaires, sauf quelques-unes, sont tenues sur un bon pied et donnent de bons résultats.

St. Bernard—Cette paroisse compte dix arrondissements, dont sept écoles en opération. Ces écoles, sauf quelques-unes, qui laissent à désirer sous le rapport de l'ordre et du progrès, donnent des résultats satisfaisants.

St. Isidore—Cette paroisse comprend dix arrondissements, dont neuf écoles en opération. La plupart des maîtresses qui les dirigent méritent des éloges pour le zèle qu'elles déploient dans l'enseignement. Progrès satisfaisants.

Ste. Hénédine—Cette paroisse compte cinq arrondissements, dont quatre écoles en opération. Ces écoles sont bien tenues, surtout celle dirigée par Mme. Labrie, qui mérite une mention honorable pour le zèle et le dévouement qu'elle déploie dans l'enseignement. Outre les branches enseignées dans les écoles élémentaires, les élèves y apprennent encore avec succès plusieurs des branches exigées dans les écoles-modèles.

Ste. Marguerite–Cette paroisse comprend dix arrondissements, dont neuf écoles en opération, la plupart bien tenues, surtout celles dirigées par Melles Adéline Bilodeau et Philomène Boutin, institutrices pleines de zèle et de dévouement pour l'enseignement. Progrès remarquables. Il me fait plaisir de dire que les commissaires méritent certainement des éloges pour le zèle qu'ils ont déployé depuis quelques années pour mettre les écoles sur un bon pied. J'espère que leur zèle ne se ralentira pas, mais qu'ils vont persévérer, en marchant toujours dans la voie du progrès.

St. Anselme—Outre son couvent, cette paroisse soutient encore treize écoles sous contrôle, une école-modèle de garçons et douze écoles élémentaires.

Le couvent, confié aux soins des Révdes. Dames religieuses de Jésus-Marie, donne toujours les meilleurs résultats. Cette belle institution ne le cède en rien aux autres institutions de ce genre, sous le double rapport de l'ordre et du progrès. Les élèves qui le fréquentent y reçoivent une éducation solide et religieuse.

L'école-modèle de garçons, confiée aux soins de Melle. Hélène Béchard, élève de l'école normale Laval, promet beaucoup et donne déjà de bons résultats.

Les douze écoles élémentaires, sauf quelques-unes qui laissent à désirer sous le rapport du progrès, se maintiennent dans la voie du progrès.

Ste. Claire—Cette paroisse soutient huit écoles en opération, une école-modèle mixte et sept écoles élémentaires.

M. Joseph Roy, dont les talents et le zèle méritent une mention honorable, dirige l'école-modèle toujours avec un succès remarquable. Cette école, fréquentée par un très-grand nombre d'élèves, donne les meilleurs résultats.

St. Malachie—Cette municipalité soutient six écoles élémentaires, en général bien tenues ; cependant quelques-unes laissent à désirer, sous le rapport du progrès.

St. Léon de Standon—Cette municipalité comprend sept arrondissements, dont cinq écoles en opération, en général assez bien tenues, surtout celle dirigée par Melle. Elizabeth Gagné.

St. Abdon de Standon—Cette municipalité soutient une école, tenue sur un bon pied ; progrès assez satisfaisants.

Ste. Germaine—Cette municipalité compte trois arrondissements, dont trois écoles en opération ; deux bien tenues, et progrès satisfaisants, l'autre passable.

Ste. Justine—Cette municipalité comprend trois arrondissements, dont deux écoles en opération ; progrès passables.

Cranbourne—Cette municipalité compte trois arrondissements, dont une école seulement en opération. Cette école, dirigée par Melle. Margaret O'Grady, donne de bons résultats.

St. Edouard—Cette municipalité comprend six arrondissements, dont trois écoles seulement en opération. Deux bien tenues, progrès assez satisfaisants ; l'autre, progrès peu sensibles.

En somme, sauf quelques rares exceptions, j'ai lieu d'être satisfait des succès obtenus dans les écoles de mon district d'inspection.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable Monsieur,

Votre tout dévoué serviteur,

EDOUARD CARRIER,

Inspecteur d'écoles.

M. DELAGE.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire rapport des visites et examens que j'ai faits dans les écoles de mon district d'inspection dans le cours de l'année finissant le premier juillet 1877.

Le degré d'avancement dans chaque école me paraît proportionné aux connaissances pédagogiques et aux talents de ceux auxquels on a confié l'importante charge d'enseigner aux enfants.

Il me fait plaisir de dire ici qu'il n'y a qu'un bien petit nombre d'institutrices qui ne méritent pas au moins une mention honorable.

La mauvaise tenue de l'école de trois de celles qui sont à leur première année d'enseignement, m'a engagé à faire quelques questions à ces jeunes institutrices : ne pouvant répondre convenablement, elles m'ont déclaré n'être encore âgées que de 16 à 17 ans, et qu'elles avaient obtenu leur diplôme devant le bureau de Montréal en trompant les membres. Il est plus que probable que je ne reverrai plus ces maîtresses enseigner dans mon district.

Je rencontre, dans les écoles tenues par les instituteurs, des élèves plus âgés et plus avancés que dans celles tenues par les institutrices. La discipline y est aussi mieux observée, et les élèves en général plus soumis, plus appliqués.

La lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'orthographe, la grammaire, l'instruction religieuse, sont enseignées avec succès dans la plupart des écoles. Deux matières sont un peu négligées : l'histoire et la géographie. J'ai cru découvrir que les abrégés d'histoire sainte et du Canada, dans les mains des institutrices, sont si défectueux qu'il sera toujours difficile de donner aux enfants le goût nécessaire à l'étude de cette branche. L'enseignement du traité d'agriculture est plus négligé que dans ces deux dernières années ; bon nombre d'institutrices n'attachent pas assez d'importance à cet art que personne ne devrait ignorer, pour l'enseigner d'une manière avantageuse pour les enfants. Il n'y a, à la vérité, que peu de temps que cette étude est introduite dans nos écoles. Quoique peu estimé, le manuel d'agriculture est en usage dans presque toutes les municipalités, mais il ne prend pas racine dans toutes les écoles.

Je connais des cultivateurs avec qui j'ai eu quelques entretiens à ce sujet, qui refusent de faire les dépenses nécessaires à l'achat de ce livre.

J'approuve beaucoup la remarque que fait M. l'inspecteur Tanguay, dans son rapport de 1872–73 :—Qu'il est désirable que le département envoie un plus grand nombre de traités d'agriculture parmi les livres

qui doivent être donnés à titre de récompenses lors des visites de l'inspecteur.

Ce traité est beaucoup mieux apprécié dans les écoles tenues par des instituteurs, ceux-ci l'enseignent aussi avec plus d'avantage et avec plus de profit pour les élèves. J'espère cependant qu'avec du travail et de la persévérance, le but désiré sera bientôt atteint.

La série de lecture graduée par M. A. N. Montpetit est bien vue du public : on regrette beaucoup qu'il n'y ait pas encore uniformité dans les autres livres de l'enseignement primaire. Je suis d'avis que l'on criera toujours contre le système actuel tant que le but ne sera pas atteint. On s'attend que bientôt le département fera, pour tous les livres en usage dans les écoles primaires, ce qu'il a fait pour la série de lecture. Tant que cette réforme ne sera pas obtenue, il y aura toujours une lacune regrettable dans le système de l'enseignement. Je ne suis que l'écho du public en attirant la sérieuse attention du département sur cette question.

Les maisons d'école construites cet été, sont plus élégantes et offrent plus de confort que les anciennes. Les contribuables et les commissaires, dans plusieurs municipalités, se soumettent volontiers aux exigences de la loi sous ce rapport, mais nous aurons encore à lutter contre ceux qui trouvent qu'une maison est toujours assez spacieuse et coûte toujours trop pour y tenir une école. Je suis certain de trouver encore des gens qui trouveront moyen d'éluder le désir de la loi en envoyant au Département de plans faux et insuffisants, en mentionnant un nombre d'enfants moindre que celui qui existe réellement, afin que le coût en soit moins élevé. Pour éviter toute supercherie, à mon avis, il faudrait que le Département s'entendit avec l'inspecteur sur la qualité de la maison à construire.

Je suis heureux de pouvoir dire que les secrétaires, à l'exception de deux ou trois, se sont bien acquittés de leur tâche. Deux seulement ont commis quelques erreurs. Il y a beaucoup d'arrérages, dans la plupart des municipalités, ce qui a causé des pertes réelles dans quelques-unes. Ces pertes viennent de ce que l'on n'a pas régulièrement fait la perception de la rétribution mensuelle. Remettre à une autre année la rentrée de ces taxes, c'est s'exposer à les perdre. Plusieurs secrétaires, tous notaires, m'ont prévenu qu'ils préféraient remettre leurs livres aux commissaires que de devenir détailleurs de plumes, crayons, ardoises, etc.

On m'a suggéré, un peu tard, un autre moyen pour la distribution des livres et autres fournitures d'école. Ce moyen serait de permettre aux commissaires de faire distribuer les livres, cartes, etc., par une personne autre que le secrétaire-trésorier, tout en lui accordant dix par cent de plus que le coût d'achat payé au département.

L'uniformité dans la tenue des livres des secrétaires-trésoriers tel que le veut la loi, me parait être une excellente réforme ; on pourra se rendre compte de l'état des affaires monétaires avec plus de sureté et en moins de temps.

Pendant mes visites, j'ai demandé aux instituteurs et institutrices comment ils sont payés par le secrétaire-trésorier ; j'ai reçu de tous une réponse qui prouve qu'on tient à payer régulièrement le corps enseignant dans mon district. Les secrétaires-trésoriers, ceux même qu'on a trouvés en défaut dans l'exercice de leur charge, n'ont pas négligé cette partie de leur devoir.

Les distinctions honorifiques offertes à ceux qui enseigneront le mieux le programme officiel, sont de puissants moyens d'émulation ; il en résultera beaucoup de bien.

Vous verrez par le tableau qui accompagne ce rapport que le grand total des élèves est de 90 de moins que l'an dernier, ce qui s'explique parfaitement bien par l'incendie de la ville de St. Hyacinthe, le 3 septembre dernier (1876.) L'académie Girouard et l'académie Prince n'ont pas été plus épargnées que le reste de la ville. Après quoi les logements sont devenus si recherchés qu'on n'a pu trouver de local suffisant pour y tenir l'école pour les garçons cette année. La nouvelle bâtisse qui est sur le point de se terminer pour l'académie des garçons, est ce que l'on peut désirer de mieux pour une institution de ce genre. En attendant les moyens de bâtir, une bonne maison a été louée et réparée pour l'académie des filles. La plus grande partie des élèves de cette dernière institution ont été recueillies par les religieuses de La Présentation.

Sans l'incendie de la ville de St. Hyacinthe, mon grand tableau accuserait une augmentation considérable dans le total des enfants.

Je passe maintenant aux quelques remarques que je crois devoir faire sur chaque école de mon district d'inspection.

COMTÉ DE ROUVILLE.

Ste. Marie de Monnoir—Il y a dix écoles sous contrôle ; l'externat du couvent y compris.

Les jeunes élèves, dans celui-ci, font toujours des progrès qui attestent beaucoup de zèle et de soin de la part des religieuses.

La santé de l'institutrice du No. 3 ayant fait défaut, les progrès ne sont pas ce que nous avions droit d'attendre. Les huit autres écoles donnent d'assez bons résultats. Delle. Amanda Bergeron mérite une mention toute particulière. Les maisons d'école de cette municipalité sont toutes en bon état cette année.

L'examen que j'ai fait des livres et des comptes du secrétaire-trésorier, en octobre dernier, a engagé ce dernier à offrir sa résignation, qui a été acceptée à la fin de l'année scolaire. 450 élèves ont fréquenté ces écoles, en moyenne, 387. Traitement, $100 à $200.

St. Césaire—Cette paroisse renferme quinze école sous contrôle, en y comprenant le collége, le couvent et la petite école dissidente de Rouge-

ont. Le nombre d'élèves fréquentant le collége va toujours en augmen-
ant. L'automne dernier, quelques semaines après l'ouverture des classes,
n comptait 191 élèves ; au printemps, il y en avait 248 inscrits au journal.

Comme on l'a déjà dit, le but commun de cette maison d'éducation est
e former des commerçants intelligents, éclairés, suivant les circonstances
t le besoin, des agriculteurs instruits, habiles dans leur art, et je dois dire
ue cette institution répond bien à sa destination.

L'externat du couvent était fréquenté lors de ma visite, en décembre,
ar 91 élèves : ce nombre s'est augmenté de près de moitié au printemps.

Inutile de dire que les religieuses donnent aux jeunes filles qui leur
ont confiées une éducation qui est propre à en faire des personnes utiles
la société, exemplaires et respectables.

Nos écoles élémentaires, à l'exception de deux, ont répondu à l'attente
es intéressés de chaque arrondissement.

Mlle. L. A. Beauregard qui a tenu l'école No. 4, pendant deux ans,
iscontinue d'enseigner ; elle laisse une lacune bien difficile à remplir. Elle
vait si bien gagné de ses élèves et des contribuables, qu'elle avait attiré à
es classes près de 80 élèves, tandis qu'auparavant cette école n'était fré-
uentée que par 40, quoiqu'il y eût le même nombre d'enfants dans l'arron-
lissement.

La petite école dissidente de Rougemont fonctionne toujours assez bien.

Le total des enfants fréquentant ces 15 institutions est de 836.

Le collége reçoit $500 des commissaires, et $300 du département.
'externat du couvent reçoit $220 des commissaires. Le traitement dans
es treize autres écoles est de $100 à $180.

La dernière vieille maison d'école de cette municipalité a été remplacée
et été par une neuve qui parait élégante et offre tout le confort désirable.

Ange Gardien—Les huit écoles de cette municipalité offrent des résul-
ats assez satisfaisants. Les 402 enfants qui les fréquentent sont jeunes et
vancés selon leur âge.

Les livres et les comptes sont en règle.

Le traitement varie de $100 à $200.

St. Mathias—L'école-modèle mixte du village, dirigée par M. Isidore
Nadon, était comme suit : lors de ma visite le 22 janvier, 65 élèves étaient
nscrits au journal de l'instituteur, l'assistance était de 40. Quoique l'as-
istance fût bien irrégulière, la plus grande partie du programme des
coles-modèles a été bien enseignée jusqu'au 22 janvier, mais depuis, parait-
l, il y a eu relâchement, ce qui a été la cause principale que M. Nadon a
té contraint d'abandonner St. Mathias et de se pourvoir ailleurs.

Il y a deux écoles élémentaires. Celle de Melle. Lucinie Roy, lors de ma visite, était fermée depuis plusieurs jours. Delle. Roy s'étant absentée pendant deux mois, les commissaires ont fait venir une autre institutrice qui l'a remplacée.

Je n'ai constaté que des progrès lents dans celle que gouverne Melle Morier. Cette institutrice m'a paru plus adonnée à l'ouvrage manuel pour elle-même qu'à l'enseignement ; ses élèves sont peu assidus à l'école. Elle a un goût tout particulier pour faire une belle écriture ; je crois devoir dire qu'elle écrit presque au parfait, aussi ses élèves écrivent presque tous bien.

Les comptes accusent une somme d'arrérages qui décourage le secrétaire-trésorier, M. Solime Bertrand. Ce monsieur m'a prié, il y a quelques jours, d'écrire aux contribuables une lettre menaçante, prétextant qu'on ne l'écoute plus quand il sollicite la rentrée de ses arrérages.

Je dois à la vérité de dire que M. Bertrand s'est fait lui-même sa fausse position par un excès de bonté et de générosité. Contre mes instructions, chaque fois que les fonds manquaient à la caisse scolaire, on le voyait prendre ses propres deniers pour contenter les maitres et maitresses dans leurs demandes d'argent, au lieu de faire rentrer les arrérages, comme c'est son devoir. Cette conduite, en certains cas, peut être louable ; mais dans la circonstance actuelle, je suis obligé de la blâmer à cause des suites fâcheuses qu'elle entraine. Si les contribuables sont aujourd'hui négligents, il en est le coupable. J'ai toujours tenu et je tiens encore à ce que toutes choses se fassent dans l'ordre, c'est là mon principe. Cependant, je suis bien disposé à aider M. Bertrand, si le département me l'ordonne. Il est accordé $300 pour l'école-modèle, et $120 à chaque école élémentaire.

Notre Dame de Bonsecours—Sur les quatre écoles qu'on soutient dans cette paroisse, celle de Melle. Barré est tenue sur un excellent pied. Le résultat, dans les trois autres, est d'un ordre secondaire.

Le manuel d'agriculture n'est enseigné que dans une de ces écoles.

Il y a aussi une petite école indépendante sous la direction de Melle Rosa Bessette, 5 élèves la fréquentent, ces enfants ne perdent pas leur temps.

Traitement des institutrices, $121 à $136. Comptes en ordre.

St. Hilaire—Il y a le couvent des religieuses Jésus-Marie, l'école modèle de garçons et trois écoles élémentaires. Dans le couvent, les élèves externes et internes suivent ensemble le même cours. Outre les matières élémentaires, on y enseigne encore avec succès la tenue des livres à simple entrée, l'algèbre, le mesurage, l'art épistolaire, la rhétorique, l'art de bien tenir une maison, le tricot, l'ouvrage à l'aiguille en tout genre, la musique vocale et instrumentale, le dessin, la peinture, et la manière de confectionner les fleurs et les fruits en cire. 78 élèves étaient présentes lors de mon examen

L'école-modèle de garçons, sous la direction de M. J. B. Nectaire Galipeau, répond bien aux désirs de la plupart des intéressés. 48 élèves sont inscrits au journal, l'assistance est de 40. Presque tous ont répondu d'une manière satisfaisante aux questions que je leur ai faites sur l'arithmétique pratique, le calcul mental, la tenue des livres à simple entrée, l'algèbre, le mesurage, le style épistolaire, le manuel d'agriculture, la grammaire anglaise et française raisonnée. M. Galipeau enseigne aussi la musique vocale et instrumentale.

Des trois écoles élémentaires, celle du No. 4, tenue par Delle. Martin, élève du couvent de St. Hilaire, a le pas sur les deux autres. Celle du Brûlé n'offre que des progrès minimes.

Les commissaires accordent $140 aux religieuses, $300 à l'école-modèle de garçons, $120 à $180 aux autres écoles élémentaires.

Total des élèves 255. Comptes en bon ordre.

St. Jean Baptiste—Les six écoles de cette paroisse font des progrès passables.

En juin dernier, des plaintes furent portées contre la conduite du secrétaire-trésorier Gingras. Appel a été fait aux contribuables, pour vérifier les livres avec les reçus; l'examen a duré cinq jours, après quoi nous avons constaté que le rôle de cotisation, le livre de recettes et dépenses étaient corrects; mais des erreurs bien remarquables trouvées dans plusieurs reçus, jointes au manque d'ordre dans le livre de cotisation, ont été la cause que la majorité des commissaires a cru prudent de changer de secrétaire-trésorier. Alors M. Gingras donna sa résignation sur le champ. En outre, je vous ai fait connaitre les détails de cette question dans une lettre particulière que je vous ai expédiée dans le courant de ce mois.

St. Paul d'Yamaska—Les commissaires de St. Paul ont été assez heureux dans le choix de leurs instituteurs. Le résultat de mon examen dans les cinq écoles de cette municipalité, m'a satisfait. Il n'y a cependant pas d'assiduité au No. 5; les enfants de la partie sud de l'arrondissement se trouvent trop éloignés de l'école pour pouvoir y assister régulièrement. Les habitants sont pauvres, ils ne peuvent conduire facilement leurs enfants à l'école en hiver.

Le manuel d'agriculture n'est en usage que dans celles des Delles. Vincelette et Robert. J'espère qu'il le sera dans toutes les écoles l'automne prochain.

Les habitants du rang Papineau se sont enfin rendus à mes désirs; la vieille maison du No. 3 a fait place à une neuve qui laisse peu à désirer.

Total des élèves 266. Traitement des institutrices $108 à $120.

Comptes en bon état; peu d'arrérages, bien que la paroisse soit pauvre.

COMTÉ DE BAGOT.

St. Ephrem d'Upton—Sur les cinq écoles de cette municipalité, l'état de celle du village mérite d'attirer votre attention d'une manière particulière, M. Destroismaisons dirige cette école depuis plusieurs années. 189 enfants la fréquentent, le local est à peine suffisant pour la moitié de ce nombre. L'instituteur est chargé de la direction de 64 élèves des plus avancées, une maîtresse est chargée des 125 autres ; ceux-ci perdent à peu près leur temps. Inutile d'ajouter que lorsque les enfants sont entassés les uns sur les autres, il ne peut se faire de progrès.

D'un autre côté, peut-on, pendant trois heures de classe, donner des leçons qui puissent profiter à 125 enfants dirigés par une seule maîtresse ? 110 enfants étaient présents dans cette classe de débutants à mon examen. J'ai fait remarquer la chose aux commissaires, ils m'ont paru bien disposés à prendre les mesures nécessaires pour construire une autre maison sur un plan plus vaste ; mais une forte opposition, conduite, nous dit-on, par l'instituteur, paralyse presque tout succès. Je crois vous avoir mis au fait de toute cette sérieuse question dans une ou deux lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire il y a quelques mois.—Je viens d'apprendre à l'instant que cette affaire est à peu près réglée. M. Destroismaisons s'est pourvu ailleurs.

Les trois autres écoles, ainsi que celle des dissidents, ne sont que passables. Les institutrices des No. 2 et 5 auraient certainement mieux réussi si leur santé n'eût pas fait défaut. Il y a bien peu d'assiduité dans l'école du No. 3. La géographie, l'histoire, le manuel d'agriculture, sont bien négligés dans ces trois dernières.

Plusieurs familles catholiques qui ne voyaient pas M. Destroismaisons d'un bon œil à cause de sa conduite opposée à leurs désirs, envoyaient douze de leurs enfants prendre des leçons chez les dissidents. Traitement de l'instituteur, $360, celui des institutrices, $80 à $120.

Beaucoup d'arrérages dans les comptes.

St. Liboire—Deux des commissaires m'ont accompagné pendant ma visite. Sur les sept écoles en opération, cinq sont bien tenues. Madame Miron, dirigeant l'école du No. 5, enseigne avec un zèle et un succès qui lui méritent la reconnaissance de tous.

L'institutrice du No. 7 est une jeune mère de famille dont les services ne devraient plus être acceptés. Le bruit intolérable que ces petits enfants faisaient pendant mon examen, était plus que suffisants pour déterminer les commissaires à ne plus engager de semblable sujet.

La conduite suspecte qu'a tenue l'institutrice du No. 2 est bien digne de blâme aux yeux des gens calmes et paisibles ; cette femme ne devrait jamais être employée comme institutrice dans le district de St. Hyacinthe.

Total des élèves, 322. Traitement des institutrices $100 à $120. Livres et comptes bien tenus.

Ste. Hélène—Sur 162 élèves qui fréquentent les écoles, 15 seulement raisonnent un peu sur la grammaire, il n'y en a pas un seul capable de résoudre un petit problème pratique. J'ai remarqué que la lecture, l'écriture, sont assez bien enseignées. Il y a peu d'assiduité dans ces écoles, les institutrices m'ont paru indifférentes et s'occuper peu de leurs élèves. Bon nombre de ceux-ci n'avaient pas de livres, papier, etc.

Traitement, $80 à $132. Finances bien tenues.

St. Hugues—L'externat du couvent fréquenté par 50 petites filles, est toujours bien tenu. Les bonnes religieuses travaillent toujours à former l'esprit et le cœur de leurs jeunes élèves, par une enseignement bien proportionné à l'âge de chacune.

Delle. Louise Dubois possède l'art d'attirer les enfants à l'école et de leur faire aimer l'étude. 83 enfants suivent ses classes avec grand succès. Son traitement est de $200.

Les élèves dans les Nos. 4, 5, 7, m'ont donné satisfaction.

Madame Bernardin dirige l'école du No. 1, M. Bernardin celle du No. 3. Ces deux personnes sont trop âgées pour enseigner convenablement. Total des élèves, 341.

Affaires du bureau des mieux tenus. Le montant prélevé pour le soutien des écoles, était tout collecté le 26 février.

St. Pie—Sur les treize écoles de cette municipalité, je place au premier rang celles de Melles. H. Robert et Rachel Jeanson, celle-ci enseigne au No. 6, à 42 élèves, l'autre au No. 3, à 66 élèves. Outre les matières exigées dans les écoles élémentaires, plusieurs branches du programme des écoles-modèles y sont enseignées avec un plein succès. Ces deux institutrices sont instruites, zélées et douées d'un talent supérieur. J'ai été bien satisfait du résultat obtenu dans les Nos. 2, 4, 5, 12. Bien que j'aie constaté du travail et de l'application dans les écoles Nos. 7, 8, 9, 10, 11, elles ne m'ont pas donné autant de satisfaction que les précédentes.

Il me fait peine de remarquer que M. Bourbonnière, instituteur du village, au No. 1, ne puisse obtenir que des résultats communs. Ce monsieur me déclare que le minime salaire de $200 qu'on lui accorde, ne suffit pas pour soutenir sa nombreuse famille, qu'il est obligé de se livrer à des travaux manuels hors le temps des classes, qu'en conséquence, il ne peut convenablement se préparer à donner plus de développement à son enseignement.

L'institutrice du No. 13 m'a paru peu instruite, ses élèves sont peu avancés.

Total des élèves, 653. Traitement, $100 à $200. Comptes fidèles.

Ste. Rosalie—L'école-modèle mixte du village s'est un peu moins distinguée cette année que par le passé, bien que toutes les matières du programme des écoles-modèles y soient enseignées. L'assistance des élèves y a été beaucoup moins régulière. L'institutrice du No. 2 est d'une santé trop débile pour enseigner avec avantage ; l'instruction de ses élèves en souffre.

L'école du No. 3, tenue par Melle. Nathalie Lemonde, paraît répondre parfaitement bien au besoin de cet arrondissement.

Celle du No. 4 est gouvernée par un instituteur dont l'esprit a été affaibli par un long usage de boisson enivrante ; je le crois maintenant peu en état de bien s'acquitter de ses devoirs ; son école laisse beaucoup à désirer. Sa grande pauvreté excite tant la pitié des gens de la localité, qu'on n'ose pas demander son renvoi.

Total des élèves, 189. Affaires monétaires bien tenues.

St. Dominique—Des six écoles de cette municipalité, celle du No. 1, tenue par Melle. Bélanger, et celle du No. 6, par Melle. Virginie Gendron, offrent de bons résultats ; les quatre autres marchent plus lentement. Celle du Bas des Côtes est même bien médiocre, l'institutrice m'a paru manquer de méthode et de savoir. Total des élèves, 345.

Traitement, $100 à $200.

Il est regrettable que l'école du No. 1 ne s'érige point en école-modèle.

Affaires de bureau en bon état.

COMTÉ DE ST. HYACINTHE.

St. Damase—Les dix écoles de cette paroisse sont purement élémentaires. Celles des deux demoiselles Plante se distinguent depuis plusieurs années par leur excellente tenue, offrant des succès supérieurs aux huit autres.

Les demoiselles Pion et Blanchard sont de jeunes institutrices dont les talents et les connaissances promettent de rendre de grands services aux élèves qui leur seront confiés ; elles se sont bien acquitté de leur tâche.

Bien que pas mauvaises, les six autres écoles n'ont pas autant prospéré. L'instituteur du No. 1 est décédé dans le courant d'avril, après une maladie de plusieurs mois.

Total des élèves, 326. Traitement $100 à $ 132.

Livres et comptes bien tenus par M. le Dr. Morin.

Notre-Dame de St. Hyacinthe—Accompagné des Révérends Pères Dominicains et des commissaires, j'ai visité les onze écoles de cette municipalité

en janvier et juillet. J'ai constaté des progrès bien marqués dans l'école de Dame Vitaline Bernard et dans celle de Delle. Azilda Thibeault. Quoique moins bien tenues, les neuf autres m'ont satisfait.

St. Hyacinthe Le Confesseur—Il y a quatre écoles dans cette municipalité. Les habitants de l'arrondissement de la Savanne montrent beaucoup d'apathie pour leur école ; plus de la moitié des enfants, en état de la fréquenter, n'y assistent presque pas Ils n'ont pas encore pris les moyens de se bâtir une maison pour les fins scolaires. Celle qu'on leur loue est presque toujours en mauvais état ; en hiver il ne faut pas s'y arrêter longtemps pour constater qu'elle est bien froide.

L'institutrice de l'arrondissement côté-sud de la rivière m'a fait voir qu'elle est trop peu qualifiée pour bien s'acquitter de sa tâche. Celle de l'arrondissement côté-nord réussirait assez bien si les intéressés étaient mieux disposés en sa faveur, et ne lui refusaient pas la liberté d'exercer la moindre discipline dans son école.

Madame Fortier tient bien l'école du Raccourci, le nombre d'élèves a triplé depuis qu'elle en a la direction.

Des bancs et des tables sont absolument nécessaires dans cette école. Depuis deux ans que je demande trois registres pour cette municipalité, et je n'en ai pas encore obtenu.

Traitement des instituteurs, $100 à $120.

Comptes tenus avec beaucoup d'exactitude.

St. Hyacinthe (ville)—La ville de St. Hyacinthe, comme on le sait, presque complétement incendiée le 3 septembre dernier, s'est trouvée dans des circonstances difficiles, et par conséquent, incapable de rétablir, dans le courant de l'automne, ses écoles consumées dans cet accident. De sorte que sur plus de trois cents enfants (garçons) qui fréquentaient l'académie Girouard, l'an dernier, sous la surveillance de monsieur et madame Caron, trente seulement ont profité du bienfait de l'éducation cette année, dans une école indépendante tenue par Melle. Birs. Malgré le désavantage qu'offrait le local où étaient ces enfants, cette demoiselle s'est bien acquittée de ses engagements.

Deux religieuses de La Présentation de Marie sont chargées de l'externat du couvent, maintenant appelé maison de Lorette ; 120 filles l'ont fréquenté toute l'année. Inutile de dire que ces bonnes religieuses répondent parfaitement bien aux besoins de la ville.

Les Dames de l'Hotel-Dieu ont enseigné dans un des appartements de leur ouvroir à 130 petites filles, presque toutes débutantes. Le local était si exigu qu'il ne permettait pas d'y placer les tables ou pupitres nécessaires aux élèves. Les bancs sur lesquels étaient échelonnées les enfants, étaient si rapprochés les uns des autres qu'on ne pouvait sans beaucoup de difficulté circuler entr'eux.

L'école des dissidents est toujours fréquentée par un bien petit nombre d'élèves de la localité ; elle parait bien fonctionner. Comptes bien tenus.

St. Barnabé—Des six écoles de cette municipalité, celle du village, qui est la plus fréquentée, fait de bons progrès. Delle. Symphorose Richard qui la dirige depuis plusieurs années, enseigne avec zèle et méthode. Quoique d'un ordre secondaire, les cinq autres font du bien.

Total des élèves, 185. Livres et comptes honnêtement tenus.

La Présentation—Depuis plusieurs années, il y avait six écoles en opération dans cette municipalité ; celle du 7ème arrondissement a été fermée en différents temps parce que le nombre d'enfants pour la fréquenter était insuffisant. On avait toujours loué un pauvre petit local pour y tenir l'école. Enfin, cette année, le corps des commissaires s'est trouvé formé d'hommes zélés et mieux disposés que ceux du passé, on a fait construire une bonne maison dans cet arrondissement.

J'ai eu le plaisir de rencontrer dans cette école trente-deux enfants, tous déboutants, bien entendu, parce que, à l'exception de deux, aucun ne connaissait une lettre à l'ouverture de la classe. Delle. Azilda Bourque, élève de M. Noé Gervais de St. Charles, dirige cette école. Elle sait se faire estimer de ses jeunes élèves ; son zèle et son assiduité promettent de faire beaucoup de bien.

L'école du village, sous la gouverne de Melle. Savaria depuis l'automne dernier, a fait de meilleurs progrès que les trois années précédentes.

L'institutrice qui a précédé Delle. Savaria est instruite et intelligente, excellente musicienne, mais le charme de la musique la rendait si indifférente pour ses élèves qu'elle s'est rendue méprisable aux yeux des parents.

Delle. Geneviève Gauthier se distingue toujours par son zèle et son énergie : son école est encore bien bonne.

Delle. Soucis, dans le haut de Solvaille, et Delle. Hébert, au 5ème rang, sont estimées de leur arrondissement, elles enseignent assez bien.

L'institutrice du Grand Rang s'est un peu négligée ; elle a pris goût à certains amusements préjudiciables à son école ; elle en a été avertie.

Melle. Louise Lefebvre, qui tient l'école du bas des Soixante, n'est pas assez compétente pour enseigner avec avantage à une cinquantaine d'enfants. Depuis neuf ans que je visite cette école, je l'ai trouvée bien mieux tenue que pendant les années qu'elle a été sous la direction d'un instituteur. J'ai souvent répété la chose aux commissaires et aux parents.

Total des élèves, 275. Le traitement varie de $80, $88 à $132.

Le secrétaire-trésorier est honnête, mais peu compétent à tenir les livres et les comptes d'une corporation.

St. Jude—Sur les sept écoles de la paroisse de St. Jude, celles des Mlles. Adélina Francœur et Célina Giard font de bons progrès, les élèves y sont nombreux et assidus. Voilà douze ans que Melle. Giard enseigne dans le même arrondissement, elle possède l'estime de tous ceux qui la connaissent.

Quoique inférieurs en connaissance, les enfants, dans les cinq autres, n'ont point perdu leur temps.

C'est généralement dans les villages où l'on trouve le plus grand degré d'instruction chez les enfants, mais il n'en est pas ainsi dans St. Jude ; cette année, surtout, j'ai constaté là plus de négligence que jamais. Dans cette arrondissement il y a quatre-vingts enfants assidus à l'école, les parents sont zélés, et cependant peu de succès. Les commissaires qui sont tous bien disposés, ont été grandement trompés ; les deux institutrices qu'ils ont engagées pour l'école du village, étaient plus adonnées à la musique et au plaisir avec les jeunes gens de leur âge, qu'à leurs devoirs. Des petites réunions de différents sexes à la maison d'école, pendant les longues soirées de l'hiver, ont été la cause que de braves familles ont préféré retenir leurs enfants chez elles que de les envoyer à la classe sous la direction de telles maîtresses.

Total des élèves, 286. Le traitement varie de $100, $128 à $160.

Je n'ai pu voir les comptes du secrétaire-trésorier, il était absent. Les institutrices sont bien payées.

St. Denis No. 1—Les religieuses chargées de l'externat du couvent, enseignent toujours à leurs jeunes élèves, comme on le sait, des principes qui servent de base à toute bonne direction. 30 élèves la fréquentent. Les commissaires leur accordent $160.

L'école-modèle de garçons a été fréquentée par 77 élèves ; en moyenne, 60. Elle est dirigée par M. Boucher, muni d'un diplôme de l'école normale-Laval. Le programme des écoles-modèles y est enseigné avec assez de profit pour les élèves. Je regrette que ce monsieur n'ait pas plus d'autorité sur les élèves, l'enseignement lui serait moins fatiguant. Son salaire est de $360.

St. Denis No. 2—Je désire, M. le Surintendant, attirer votre attention d'une manière toute particulière sur la conduite des commissaires de cette municipalité. Ils ont six écoles sous leur contrôle. Dans l'arrondissement No. 3, il y a près de cinquante enfants, on en compte presque autant dans l'arrondissement No. 6, tandis qu'ici dans chacun des autres arrondissements on n'en compte que vingt-cinq à trente : cependant les commissaires ont réglé d'accorder invariablemt $100 à chaque école.

Cinq institutrices s'acquittent consciencieusement de leurs devoirs.

Celle du No. 6 (le haut de la côte), depuis douze ans dans cet arrondissement, s'est attiré, par les bons services qu'elle a rendus, l'estime et la

confiance des intéressés. Ceux-ci, en témoignage de reconnaissance, se cotisent volontairement pour un certain montant afin de lui former un traitement convenable.

L'automne dernier, lorsque l'ouverture des classes approchait, il restait encore une école à pourvoir d'une maîtresse. Personne ne s'offrait pour le maigre salaire de $100 pour une école où il y a 36 à 40 enfants. Enfin il s'en présente une. Elle persuade les commissaires que bien qu'elle n'ait pas son diplôme sous la main, elle n'en a pas moins l'âge et les connaissances. Le salaire de $100 piastres lui convenait, elle s'oblige de plus à chauffer et à entretenir la maison.

Les commissaires se crurent heureux de trouver encore à la dernière heure, une bonne institutrice à si bon marché, l'engagement fut passé. Je visitai cette école en février, et l'examen m'a fait connaître que cette institutrice était loin d'avoir les connaissances voulues.

Un peu déconcertée, elle me déclara n'avoir encore que seize ans, et point de diplôme.

Avant de procéder à son renvoi, je lui accordai deux mois d'épreuve. Ce laps de temps à peu près écoulé, elle a quitté son école sans en donner avis à personne. Cette école est restée fermée le reste de l'année.

Les livres et les comptes, dans les deux municipalités de St. Denis, sont bien tenus par M. Durocher, secrétaire-trésorier.

St. Charles—Sur les trois écoles de cette municipalité, celle du No. 2 offre peu d'importance. Il y a négligence de la part de l'institutrice, ses connaissances pédagogiques lui permettent de faire plus. Elle doit quitter l'arrondissement l'année terminée.

L'école du No. 3 est sous la surveillance d'une jeune institutrice qui me paraît épargner ni soin ni peine pour faire avancer ses élèves.

Les talents et les connaissances de Mr. Gervais continuent d'être justement appréciés dans l'école-modèle mixte du village de St. Charles. Les leçons pratiques qu'il donne à cent vingt-huit élèves, portent leurs fruits. Il est aidé d'une sous-maîtresse payée par lui-même ; 63 élèves suivent le cours supérieur et 65 le cours élémentaire.

M. Gervais enseigne l'arithmétique pratique et commerciale, le calcul mental, la tenue des livres, l'algèbre, le mesurage, la grammaire raisonnée, française et anglaise, la géographie sur les cinq parties du monde, l'histoire par analyse, etc.

Le 7 du courant, cinq des élèves de M. Gervais ont reçu leur brevet de capacité, dont quatre pour école-modèle.

Total des élèves, dans ces trois écoles, 193.

Le traitement de l'instituteur est de $507, la subvention du gouvernement comprise, celui des deux institutrices, $120 chacune.

Les comptes, depuis deux ans, sont assez bien tenus

N'ayant pas reçu de renseignement sur les pensionnats des colléges et des couvents, je n'ai pas cru devoir en faire mention dans ce rapport.

Je dois remercier ici MM. du clergé qui ont bien voulu m'encourager dans mes visites et m'aider de leurs avis. Je dois aussi de la reconnaissance aux commissaires des paroisses de St. Hyacinthe, Ste. Angèle, N.-D. de Bonsecours, de la Présentation, de St. Liboire et de St. Ephrem d'Upton, pour le zèle dont ils ont fait preuve, dans leur municipalité respective, pendant mes examens.

Je n'ai pu amener ceux des autres municipalités à visiter les écoles avec moi, bien que je n'en connaisse aucun qui me soit hostile.

J'ai confiance, M. le Surintendant, que ces détails seront suffisants pour vous faire juger de l'état des écoles dans chaque municipalité de mon district d'inspection.

Bien que ce rapport manque d'élégance à plus d'un endroit, je puis affirmer qu'il ne contient pas moins la vérité.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable monsieur,

Votre humble et obéissant serviteur,

J. B. DELAGE,

Insp. d'écoles.

M. DORVAL.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des visites et examens que j'ai faits aux diverses écoles de ma circonscription pendant le dernier semestre. Grâce à l'hiver exceptionnellement favorable que nous avons eu, j'ai pu visiter toutes mes écoles, moins celles de Kilkenny et trois écoles dans Ste. Julienne, et j'ai le plaisir de vous dire que l'état où je les ai trouvées m'a généralement bien satisfait.

Le compte-rendu que j'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint, sur ces écoles, retrace dans ses détails la situation de chacune d'elles. Malgré que je me sois appliqué à le rendre concis, je regrette beaucoup qu'il soit encore si volumineux et par conséquent si difficile à lire; mais le petit *tableau synoptique* qui suit peut être considéré comme le résumé de ce long inventaire.

Vous y verrez, monsieur, que sur les 108 écoles que j'ai visitées depuis janvier dernier, j'en compte 55 qui sont très-satisfaisantes ou seulement satisfaisantes; 37 qui sont passables et 16 qui ne sont que médiocres. Au point de vue où je me suis placé, pour juger de ces écoles et pour les classer, ces derniers chiffres me paraissent assez encourageants.

Il serait, monsieur, sans doute déplacé de ma part de me permettre d'exprimer ma façon de penser sur les dernières circulaires du département, mais ce que je puis dire sans inconvenance, c'est qu'elles introduisent dans notre système bien des réformes qui sont désirées depuis longtemps, en même temps qu'elles donnent à l'inspecteur les moyens de faire exécuter ce que jusqu'ici il avait dû se contenter de souhaiter ou de prescrire par voie de conseils.

J'ai l'honneur, etc., etc.,

A. D. DORVAL,

Inspecteur d'école.

TABLEAU SYNOPTIQUE des Comptes-rendus sur chacune des écoles des Comtés de l'Assomption et de Montcalm.—1er Semestre de 1876.

		Très-satisf.	Satisfai-sant.	Passable.	Médiocre.
1	St. Alexis	2	.....	2	.....
2	L'Assomption, (Paroisse)	2	1	3	.....
3	L'Assomption, (Village)	1	2	1	.....
4	Ile Bouchard	.....	1	.....	.....
5	Chertsey	.....	2	1	1
6	Doncaster	.....	.....	2	.....
7	L'Epiphanie	2	3	1	.....
8	St. Esprit	.....	2	2	2
9	St. Henri de Mascouche	2	2	3	2
10	St. Jacques, (Paroisse)	1	3	3	1
11	St. Jacques, (Village)	2	.....	.....	.....
12	Ste. Julienne, (3 écoles non-visitées)	.....	.....	.....	.....
13	Kilkenny, (5 écoles non-visitées)	.....	.....	.....	.....
14	Lachenaie	1	.....	1	1
15	Lanoraie	1	4	1	1
16	Lavaltrie	.....	1	2	1
17	St. Liguori	1	1	2	1
18	St Lin	1	4	2	1
19	St. Paul Ermite	2	1	1	.....
20	Rawdon	1	4	2	3
21	Repentigny	.....	1	1	.....
22	St. Roch	2	1	4	.....
23	St. Sulpice	1	.....	1	.....
24	Wenford	.....	.....	1	2
		22	33	37	16
		33			
		55			

Compte-rendu de la situation de chacune des écoles que M. l'Inspecteur Dorval a visitées.

(Extraits et le plus souvent copie des remarques consignées par l'inspecteur sur le livre d'école.)

1o. *St. Alexis*—1 *Bas de la Grand' Ligne.* L'école tenue par les Delles. Majeau est, à peu de chose près, une véritable école-modèle, par les matières qui y sont enseignées. "Le résultat de l'examen de l'inspecteur et des cinq commissaires d'écoles a été des plus satisfaisants sous tous les rapports."

2. *Petite Ligne*—Sous Mlle. Laporte. Examen de l'inspecteur et des cinq commissaires: résultats très-satisfaisants.

3. *Milieu de la Grand' Ligne*—Sous Mlle. Thuyotte. Présents à l'examen: 33 enfants sur 68 inscrits au journal. Ces enfants sont bien jeunes; vu cette circonstance, l'examen a été bien passable.

4. *Haut de la Grand' Ligne*—Sous Mlle. H. Ethier. "Visite de l'inspecteur. Présents: 25 enfants sur 37 inscrits. A la prochaine visite pour comparer (note de l'inspecteur)." L'école est passable.

5. *Ecole indépendante* à l'église—Petite école élémentaire qui est en activité, surtout pendant l'hiver, vu l'éloignement des enfants de leur école naturelle.

Affaires—Le secrétaire-trésorier est d'ordinaire exact en tout point. Je n'ai pas pu le rencontrer.

2o. *L'Assomption* (paroisse) compte cette année un 7e arrondissement qui aura une école cet automne.

1. *Nord du Point du Jour*—Présents à l'examen: 30 enfants sur 35 inscrits. Mlle. Marie Marsolet continue de bien diriger son école et a su faire faire de jolis progrès à ses élèves. L'assiduité a été plus régulière que par le passé. L'écriture s'est améliorée; mais le nombre des écrivants n'est pas assez considérable. Mlle. M. se plaint de ce que plusieurs enfants, dont les parents ont des moyens, manquent des livres et cahiers nécessaires. J'appelle tout particulièrement l'attention des commissaires sur ce point. Ils devront faire un règlement général et strict à ce sujet. J'appelle aussi leur attention sur le mauvais état de la maison, etc.

N. B.—Je donnerai un beau livre à l'enfant qui répondra le mieux à mes questions sur le manuel Larue, à ma prochaine visite.

2. *Sud du Point du Jour*—Visite spéciale, à la demande de la maîtresse. Présents: 34 enfants sur 52 inscrits. Comparaison faite de l'état où je viens de trouver les enfants et de celui où ils étaient à ma visite du 25 janvier dernier, j'ai lieu de me déclarer satisfait de la marche générale de l'école; j'excepte cependant la géographie qui est faible et je me flatte qu'on y por-

tera plus d'attention, surtout à la partie du Canada. Le commissaire de l'arrondissement est requis de donner une carte du Canada à l'école.

3. *Bas du Haut de l'Assomption*—Présents: 33 enfants sur 44 inscrits. Le résultat de l'examen a été généralement bien passable. Cependant. distribution de prix remise, et ce sera surtout pour l'assiduité qu'ils seront donnés.

4. *Haut de la Rivière*—Visite de l'inspecteur en la compagnie de M. le commissaire Guilbault. Présents: 39 enfants. J'ai bien du plaisir à dire qu'après comparaison de l'état où j'ai trouvé l'école en février dernier et de celui où je viens de la voir, j'ai été pleinement satisfait des résultats obtenus par Mlle. D. Christin, et cela sous tous les rapports, moins peut-être sous le rapport de l'écriture, qui a été soignée sans doute, mais qui n'est pas belle. Il faut une carte du Canada, de l'Amérique, et des bancs à dossiers proportionnés à la taille des enfants.

5. *Bas de la Rivière*—Présents: 27 enfants sur 40 inscrits, sous Mlle Marie Louise Chaput. L'examen que ces enfants ont subi a été extrêmement bon sous tous les rapports, moins la lecture qui n'a ni la prononciation ni le ton qu'il faut. Mlle. C. voudra bien y voir, et je ne doute pas qu'elle ne réussisse sur ce point comme sur les autres.

6. *Bas de l'Achigan*—Présents: 10 enfants sur 11 inscrits. L'inspecteur est surpris que les commissaires paraissent avoir oublié cette école. Depuis quelques années ces enfants n'ont eu de l'école que par hasard, pour ainsi dire; aussi, sont-ils commençants en toute chose. Mlle. Bourque parait bien conduire son école.

Les *affaires* sont très bien tenues par le secrétaire-trésorier, mais le chiffre total des arrérages est exhorbitant, et j'ai dû prévenir tout spécialement les commissaires d'avoir à en opérer la rentrée, sous un certain délai.

3o. *L'Assomption* (village) — 1. Ecole élémentaire des garçons; 1ère classe, sous Mlle. Marie Chaput. Présents: 26 enfants sur 37 inscrits. Mlle. Chaput dirige ses 37 élèves avec bien du succès. Ils ont fait des progrès très-satisfaisants dans toutes les branches. Je lui fais mes compliments ainsi qu'à ses élèves.

N. B.—Je conseillerai à MM. les commissaires de faire, dans les vacances, de la cloison actuelle qui sépare les trois classes, un colombage solide qui assourdisse le bruit de chaque classe, bruit qui fatigue la maîtresse et les enfants.

2. Ecole élémentaire des garçons; 2nd classe. Mlle. Mél. Vaillant conduit cette classe intermédiaire entre les plus avancés et les commençants. Très-satisfait des progrès. Présents: 38 enfants sur 51 incrits.

3. Ecole élémentaire des garçons; 3e classe. Présents: 41 élèves sur 57 inscrits que dirige avec beaucoup de succès Mlle. S. Etu.

4. Ecole de filles, tenue pour les commissaires par les Dames de la Congrégation Notre-Dame. Présentes : 31 sur 66 inscrites. "Si ce n'était le défaut d'assiduité, je dirais que tout va bien ; cela, bien entendu, comparativement avec le passé de l'école."

5. Le collége classique compte 210 élèves sous 12 professeurs.

6. L'académie de filles, sous les Dames de la Congrégation Notre-Dame, compte 49 élèves au grand cours et 51 au cours élémentaire.

7. *L'école d'agriculture* attachée au collége classique et subventionnée par le gouvernement compte 12 élèves sous 5 professeurs.

8. *L'école commerciale* de M. T. Molleur, B. E. M., compte 15 élèves : elle est indépendante.

9. *Une petite école élémentaire de filles*, tenue par les Dames de charité de l'Hospice, pour leurs 22 orphelines. Indépendante.

Les affaires sont très-bien tenues par le secrétaire-trésorier ; mais le chiffre des arrérages est exorbitant et j'ai dû prescrire tout particulièrement aux commissaires d'avoir à en faire effectuer la rentrée, dans un certain délai.

4o. *Ile Bouchard*—" Visite et examen spécial de l'inspecteur des écoles, à la demande des commissaires." Malgré cette invitation particulière, je n'ai rencontré qu'un seul commissaire et le secrétaire-trésorier. Présents : 21 enfants sur 22 inscrits. Tout considéré, la fréquentation de l'école par les enfants et l'âge de ceux-ci, l'examen a donné de bien bons résultats et j'ai été satisfait des progrès réalisés.

Finances en bon état. Traitement payé régulièrement.

5o. *Canton de Chertsey*—1. *Ecole de l'église.* Présents 48 enfants sur 86 inscrits. La moyenne de l'assistance dépasse à peine la moitié du dernier nombre. Cela est bien regrettable, et c'est chose dont les contribuables se repentiront avant longtemps. La maîtresse, Melle. A. Dorval, n'est pas aidée par une sous-maîtresse, comme elle l'était l'an passé, et cependant elle a les deux langues à enseigner. Joignons à cela le va et vient des enfants dans leur fréquentation de l'école, *qui l'un un jour, qui l'autre un autre jour* ; évidemment la tâche est forte, et je dois à Melle. Dorval cette justice de dire que, quoique ses élèves ne soient pas très-forts, je suis encore surpris des résultats qu'elle a pu obtenir. J'engage donc les commissaires à lui donner une sous-maîtresse ; la dépense ne sera pas forte et le surplus de progrès que feront les enfants fera plus que compenser cette petite dépense. C'est, à un autre égard, un encouragement qu'ils doivent à Melle. Dorval, à défaut d'un autre plus sonnant, car cette demoiselle me paraît conduire son école avec zèle et talents. L'école a besoin d'un tableau.

2. *Ecole du 6e Rang*—Présents 19 sur 39 enfants. Melle. O. Desrochers a fait faire quelques progrès à ses élèves et, malgré que ces progrès soient

encore peu sensibles, je suis surpris du résultat, quand je vois le peu d'assiduité des enfants. Qu'y faire ? L'école a besoin d'une deuxième table.

3. *Ecole du 6e Rang, arr. No.* 1—Présents 34 enfants sur 46 inscrits. Sauf la régularité dans la fréquentation de l'école, il n'y a vraiment pas de branche d'instruction enseignée qui ne m'ait satisfait. On n'est pas très-avancé ; mais on sait joliment bien ce que l'on sait. La lecture, l'épellation et l'écriture sont presque bien. On débute bien passablement en calcul et en grammaire. Je recommande la grammaire de L'homond revue par Julien. La loi exigeant l'enseignement de la géographie, il faut apprendre au moins ce qui regarde le Canada. Tout compte fait, Melle. Melançon dirige bien son école.

4. *Ecole de l'arr. No.* 3—Présents 13 enfants sur 22 inscrits, et, sur ce dernier nombre, 14 parlant la langue anglaise. Les progrès ne sont pas vifs ; je pense que la cause est le défaut d'assiduité. Melle. Brisson me paraît bien faire son possible et bien conduire son école. L'ordre, la propreté et la discipline sont excellents.

Affaires—Les affaires sont aujourd'hui en assez bon état. On a dû changer de secrétaire-trésorier. La dernière reddition de comptes est en date du 2 octobre 1876 : le 10 juin dernier, il y avait $61 d'arrérages, l'année courante en sus. La paroisse compte une bibliothèque publique de 150 volumes ; elle est due à l'initiative et au zèle de M. le curé, président des commissaires, le Rév. M. Dugas, et de ses paroissiens.

6o. *Canton de Doncaster*—La municipalité a été organisée, par ordre en conseil, en février dernier. Il y a deux écoles. L'école de l'arrondissement No. 1 tenue par Melle. E. Meilleur, brevet de 1ère classe et $72 de traitement, compte 25 élèves. Celle de l'arrondissement No. 2 est conduite par une jeune institutrice sans diplôme que j'ai dû tolérer ($72 de traitement). Il y a 33 enfants. On commence en toute chose.

7o. *Epiphanie*—1. *Ecole du Bas de la Rivière*—Présents 18 enfants sur 22 inscrits. L'examen de ces enfants a été bien satisfaisant, sous tous les rapports, à l'exception toutefois de la géographie où les progrès n'ont pas été très-sensibles, vu le manque de cartes suffisantes. Il en faudra donc une du Canada, ou mieux encore, un jeu complet. Melle. Lassalle m'a paru diriger parfaitement son école.

2. *Ecole de la Cabanne Ronde*—Présents 13 enfants. Ce petit nombre d'élèves, car il y en a 26 inscrits au journal, est dû, paraît-il, à la picotte et à la coqueluche qui sévissent dans l'arrondissement. Quoi qu'il en soit, j'ai eu lieu d'être satisfait de la manière dont Melle. Beauchamp dirige l'école. Il faut apprendre la géographie, lire Larue, et je recommande la série Montpetit.

3. *Ecole du haut de la paroisse*—Présents 17 enfants sur 24 inscrits. Comparativement, le résultat de mon examen et les progrès généraux des enfants, m'ont plus satisfait qu'à mon dernier examen.

4. *Arrondissement No.* 1 (*village*)—Visite et examen de l'inspecteur en la compagnie de E. Leblanc Ecr., maire de la paroisse, et de M. le notaire Léonard. Présents 61 enfants sur 81 inscrits ; ils sont dirigés par Melle. Oz. Chaput dont le zèle est au-dessus de tout éloge. Son école est une véritable école-modèle, quoique le diplôme de Melle. Chaput ne soit qu'élémentaire.

Je n'ai rien à ajouter aux remarques que j'ai faites, lors de ma dernière visite, sur la division de l'école. MM. les commissaires en feront ce qu'ils voudront ; mais il est certain qu'ils privent leurs enfants d'un plus prompt moyen d'instruction en ne divisant pas l'école et en n'y formant pas une troisième classe.

La classe des *élémentaires* tenue par Melle. Rose de L. Chaput et qui compte 54 enfants sur 88 inscrits, m'a paru bien conduite.

5. *Ecole du Petit Esprit*—Présents 44 enfants sur 59 inscrits. Pour leur âge, ces enfants ont subi un excellent examen. Il n'y a que la géographie sur laquelle j'appelle l'attention de Melle. Bourque, surtout sur la partie qui regarde le pays.

Les *affaires* sont bien administrées. Les institutrices sont bien payées. En juillet 1876, il y avait $72.48 d'arrérages.

8o. *St. Esprit*—1. *Ecole de la Côte St. Louis.* Présents 31 enfants sur 42 inscrits. J'ai été bien satisfait des progrès faits et du résultat général de l'examen.

2 et 3. *Académie des filles et école de commissaires* tenues par les Dames Religieuses de Ste. Anne. La première compte 27 et la seconde 70 élèves. Cette maison n'est ouverte que depuis le 2 octobre dernier. La maison est due à la générosité de M. le curé Charron. On y débute en toute chose. Point de registre.

4. *Ecole de garçons*—Présent 35 enfants sur 60 inscrits, et c'est la moyenne générale de l'année. Cependant il y a amélioration sous ce rapport. Il y a eu de bien jolis progrès en lecture, en épellation et en arithmétique, et de passables en grammaire. L'écriture n'a rien de remarquable. On ne sait rien en géographie. On aurait dû cultiver plus et mieux cette partie essentielle, et j'espère qu'on va s'y mettre sans délai. Je dois, en justice pour tous, dire que le résultat de cet examen a été meilleur que celui de mes deux précédentes visites ; ce qui ne m'empêche pas d'ajouter qu'il est à désirer que l'école soit sur un meilleur pied.

5. *Ecole de la Petite Rivière*—Présents 25 élèves sur 34 inscrits. L'école est bien dirigée, dans son espèce, par Melle. Masson.

6. *Ecole du Bas de la Rivière*—Présents 19 enfants sur 34 inscrits. Il y a eu quelques progrès surtout en lecture, mais pas autant que je l'avais espéré. Point de registre, point de prix.

7. *Ecole du Petit Rang*—Présents 36 enfants sur 54 inscrits. L'examen a donné d'assez faibles résultats, en général. J'excepte cependant 3 enfants qui pour leur âge ont bien paru sur la grammaire et assez bien sur les règles composées. L'écriture est bonne dans 4 ou 5 cas, assez faible dans les autres. Il est juste de dire que 13 enfants ont fréquenté le catéchisme à l'église, ce qui a dû nécessairement les retarder.

Affaires—Elles sont bien tenues, en ce sens que les livres sont exacts et et que les traitements sont bien payés; mais il y a $641.60 d'arrérages: malgré mes avis de vive voix et par écrit, les commissaires ne se pressent pas de retirer ce montant énorme qui ne bénéficie qu'aux négligents.

9o. *St. Henri de Mascouche*—1. et 2. *L'académie de filles et l'école de filles* pour les commissaires tenues par les Dames religieuses de la Providence, continuent d'être bien dirigées.

3. *L'école-modèle* de garçons, sous M. Caisse, B. M. B. E., et un sous-maitre: "j'ai été bien satisfait de la marche de l'école, et ce, sous tous les rapports."

4. *L'école dissidente sous Melle. J. A. Brown*—" Cette école a été très-mal fréquentée. Ainsi, il n'y a pas lieu d'être surpris d'y voir de grands enfants de 13, 14 et 15 ans, sachant à peine lire couramment. Il y a évidemment de la part des parents une négligence et une apathie impardonnables. Il faut convenir aussi que les syndics n'encouragent guère leur école, puisqu'ils ne l'ont point visitée depuis septembre dernier. Je les préviens donc qu'à ma prochaine tournée, s'ils n'y ont fait leurs deux visites obligatoires, je ferai confisquer l'octroi."

5. *L'école de la Plaine*—Visite et examen de l'inspecteur en la compagnie du commissaire Gauthier. Présents 17 enfants sur 29 inscrits. Le résultat de l'examen a été bon pour 3 ou 4 élèves. Les autres enfants sont des commençants qui ont avancé selon qu'ils ont fréquenté l'école, laquelle est généralement mal fréquentée. C'est là le mal de l'école, qui me paraît d'ailleurs bien dirigée.

6. *L'école de Pincourt*—Sous Melle. W. Renaud. J'y ai trouvé 21 enfants présents sur 26 inscrits. Les choses ne vont pas mal du tout. La lecture et l'épellation sont mieux que passables. L'écriture est assez jolie et très-propre. On n'est pas ferme en grammaire, et je voudrais que la méthode de l'analyse fût plus régulière. Le calcul est bien passable.

7. *L'école de Grand Côteau*—Présents 20 enfants sur 30 inscrits, tous très-jeunes, puisque sur ces 20 élèves pas un seul n'a encore fait sa première communion. Ce ne sont donc que des commençants; mais ils commencent bien et Melle. Léo. Bourgouin réussit bien dans ces circonstances.

8. *L'école St. Philippe*—Présents 22 enfants sur 45 inscrits. La lecture est nombreuse et assez bonne, sauf le ton chez quelques élèves; l'épellation est assez cultivée et assez bonne. Trois élèves sont assez forts en gram-

maire et trois autres la commencent, pour ainsi dire. Cinq enfants ont bien réussi en *intérêt* et *division composée*, quatre autres assez passablement en règles simples, mais le nombre des élèves y devrait être plus fort. On est faible en géographie et l'on devra y voir. Les 15 cahiers sont propres et l'écriture soignée.

9. *L'école de la Cabanne Ronde*—Présents 13 enfants sur 29 inscrits. Le changement d'institutrice a dû nécessairement retarder les progrès ; aussi n'ai-je remarqué rien de bien sensible en mieux. Ceci, bien entendu, ne tend à jeter aucun blâme sur Melle. Perrault, qui me parait active et aimer son état. Tout dépend de commencer par le commencement, si Melle. P. tient à réussir. Ainsi, il faut cultiver l'épellation et beaucoup, avant de faire lire couramment les enfants ; veiller à l'intonation, à l'épellation par cœur ; faire apprendre les tables et la numération avant de faire les règles. L'écriture a besoin d'être surveillée activement.

Distribution des prix remise à plus tard.

Le commissaire de l'arrondissement devra voir à quelques réparations à la maison. La maitresse et les enfants y sont à peine à l'abri de la neige et du froid.

10. *L'école du Bas de Mascouche*—Présents 7 garçons et 16 filles sur 36 enfants inscrits. On a été assez assidu à l'école. Il y a eu progrès en lecture et en épellation par cœur, et les autres branches de l'enseignement ne vont pas mal ; j'excepte cependant la géographie où l'on est très-faible. Il faut prendre une édition plus récente de la géographie moderne, comme il faut aussi à l'école au moins une nouvelle mappemonde. Melle. Lamarche me dit que les enfants sont mieux pourvus de livres que par le passé. Somme toute, les choses sont bien passables.

Les commissaires ont oublié qu'il faut deux visites par année aux écoles.

Les *affaires* sont tenues en parfait ordre ; mais il y avait en décembre 1876 $203.40 d'arrérages de cotisations et de rétributions mensuelles.

10o. *St. Jacques* (paroisse)—1. *Ecole du Ruisseau St. Georges*—Présents 39 enfants sur 62 inscrits. Melle. Landreville a bien réussi dans son enseignement, et, pour leur âge, ses élèves ont subi un bon examen ; seulement j'aimerais qu'on donnât plus d'attention à la belle lecture, et que l'on vît les fractions.

2. *Ecole du Bas des Continuations*—Présents 33 enfants sur 44 inscrits. Il n'y a vraiment que la géographie qui m'ait paru faible ; encore, est-ce dû surtout au manque de la carte du Canada. On a subi un excellent examen sur les autres branches, et j'en fais mon compliment à Melle. Thibaudeau et à ses élèves.

3. *Bas du Ruisseau Vacher*—Présents 32 enfants sur 66 inscrits. Le petit nombre des assistants m'a assez surpris. L'ordre et la propreté de l'école ne laissent rien à désirer. Quant aux progrès, il est assez difficile

d'en constater, vu l'absence de la plupart des enfants dont j'avais pris les noms, lors de ma dernière visite. Cependant les choses ne vont pas mal. Je recommande tout particulièrement l'usage du tableau noir pour le calcul, partie de l'enseignement où l'on a été trop loin : il faudra s'en tenir à la règle de trois, comme en géographie, il ne faut pas dépasser le Canada. L'écriture est bien jolie et très-propre.

4. *Haut de la Base*—Présents 55 enfants sur 76 inscrits. L'assiduité a été loin d'être ce qu'elle aurait dû, surtout l'automne dernier, et ces enfants sont bien jeunes. Quoi qu'il en soit, l'apparence des choses est bonne et fait bien espérer, si les parents secondent les institutrices, en envoyant leurs enfants à l'école.

5. *Milieu de la Base*—Présents 25 enfants sur 45 inscrits. Ces enfants sont encore bien jeunes et ne sont pas très-assidus à l'école, quoiqu'il y ait eu amélioration sous ce rapport. Toutefois Melle. Lépine a su leur faire faire de jolis progrès et j'ai eu lieu d'être bien plus satisfait des résultats obtenus que lors de ma dernière visite. Ordre et propreté remarquables.

6. *L'école du Petit Lacourreau*—Présents 19 jeunes enfants sur 26 inscrits ; deux seulement ont commencé. Vu cette circonstance, j'ai été bien satisfait de la tenue générale de l'école que Melle. Lamarche me parait diriger avec zèle.

7. *L'école du milieu des Continuations*—Présents 20 enfants sur 27 inscrits. Ces enfants sont bien jeunes. Ils sont peu avancés, mais possèdent bien ce qu'ils savent. Je recommande à Melle. Marsau l'introduction du manuel de Larue, ainsi que la série Montpetit. Ordre et discipline de l'école excellents.

8. *Haut des Continuations*—Présents 14 enfants sur 25 inscrits. Ces enfants sont encore très-peu avancés ; mais ils ont de jolis commencements en lecture, épellation et calcul. L'écriture est bien relativement. On est faible en grammaire et l'on n'apprend pas encore la géographie. Tout cela dit que Melle. Vincent a beaucoup à faire ; mais je compte sur son zèle.

Les *affaires* sont assez bien tenues et les traitements sont bien payés. Il y a eu des réparations dans 6 arrondissements à un montant de $515 levé par répartitions spéciales. L'exercice de l'année dernière montrait un actif de $1436.85 et un passif de $1446.30, laissant un déficit de $9.55. On est averti.

11o. *St. Jacques* (village)—1. *L'académie de filles*, sous les Dames religieuses de Ste. Anne, compte 68 élèves, 40 au cours supérieur et 28 au cours élémentaire.

2. *L'école de filles* conduite par 2 dames du même ordre religieux compte 89 élèves. Présents à l'examen : 70. Examen très-satisfaisant pour l'âge des enfants et vu le renouvellement des élèves en grande partie.

3. *L'école de garçons*, divisée en deux classes, dirigées l'une par M. S.

Morin et l'autre par sa Dame. Visite de l'inspecteur en la compagnie de MM. les commissaires S. Forest, D. Forest et Ludger Forest. Présents 55 élèves dans les deux classes sur 81 inscrits. Ce que j'ai à ajouter au compte-rendu de ma dernière visite est tout en faveur de l'école. Pour leur âge, ces enfants ont subi un examen satisfaisant sous tous les rapports.

Affaires—Lors de la dernière révision des comptes du S.-T., en juillet 1876, les commissaires devaient $12.9¼ à leur secrétaire-trésorier.

12o. *Ste. Julienne—Ecole du Cordon*—Présents 11 enfants sur 30 inscrits, et c'est à peu près l'assiduité moyenne de l'année. Cette assistance à l'école est bien trop faible pour que l'école soit vraiment efficace. Mais il y a, me dit Melle. Gaudette, dans l'arrondissement des circonstances tout-à-fait incontrôlables : il faut donc se contenter de ce petit nombre d'élèves ; mais c'est chose bien regrettable. Melle. Gaudette ne m'en a pas moins l'air de faire tout son possible. Mes compliments à MM. les commissaires pour avoir augmenté un peu son traitement.

2. *Ecole de la Fourche*—Présents 15 jeunes enfants sur 33 inscrits : à cause du mauvais temps qu'il fait je n'ai pas pu juger de toute l'école, vu ce petit nombre d'élèves ; mais ce que j'en ai vu m'autorise à croire que Melle. A. Bourque, qui dirige l'école, la dirige bien.

3. *Ecole du 3e Rang*—Présents 9 enfants sur 37 inscrits (à cause d'une tempête de neige). Résultats assez passables, mais défaut ordinaire bien regrettable d'assiduité. Sur 37 inscrits, la moyenne excède rarement 13. Il y a plus d'uniformité dans les livres, et les enfants en sont mieux pourvus.

4. *Ecole du Village*—Présents 58 enfants sur 79 inscrits. Résultats excellents sous tous les rapports. Mes compliments aux demoiselles Gauthier et à leurs élèves.

Les affaires sont bien conduites.

13o. *Canton de Kilkenny*—C'est la seule municipalité que je n'ai pu visiter depuis mon dernier rapport (daté 3 janvier 1877). Ma dernière visite à cette municipalité est en date du 14, 15, 16 décembre dernier. J'ai dû répéter dans mon grand tableau statistique les chiffres de ma dernière visite, afin de n'y pas causer une lacune embarrassante et qui en eût faussé l'ensemble.

14o. *Lachenaie*—1. *Ecole de la Petite Mascouche*—Présents 9 enfants sur 16 inscrits. Les fièvres sévissent dans l'arrondissement depuis l'automne. Les enfants n'ont que très peu assisté à l'école, laquelle a été, comme on l'a fréquentée, c'est-à-dire, doucement, soit dit sans incriminer en rien Melle. Dufort que je crois remplie de bonne volonté et à qui je souhaite courage et surtout patience.

2. *Ecole-modèle mixte du village*—Présents : 54 élèves sur 56 inscrits. Résultats de l'examen bien bons. MM. les commissaires voudront bien

renouveler les cartes géographiques qui ne valent plus rien, à l'exception de celle de Québec.

Présenté à Mlle. Bock, l'institutrice, un volume, "Révolte au Bengale," comme témoignage d'appréciation de sa diligence et de son zèle.

3. *Ecole du bas de la paroisse*—Présents : 21 enfants sur 26 inscrits. Pas de registre. L'école n'est que passable comparativement à son passé.

Affaires—Le rapport spécial que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 20 mai dernier sur les finances des commissaires et leur gestion vous ayant appris ce qu'elles étaient, il serait oiseux d'y revenir ici.

15o. *Lanoraie*—1. *Ecole de St. Henri.* Présents : 20 enfants sur 38 inscrits. A côté de parties qui sont bien faibles, il faut l'avouer, il y en a d'autres qui réussissent de manière à faire oublier les premières : ce sont la lecture, l'épellation par cœur et l'écriture, mais surtout l'entrain des élèves. Cette école, dans sa sphère d'action, me parait suffisante pour la localité, où l'on est si peu en état d'offrir un traitement plus élevé que celui que demande Mlle. Foisy. La discipline et l'ordre sont excellents.

2. *L'académie de Filles*, sous les Dames de la Providence, l'académie proprement dite, avait, lors de ma visite, 25 élèves présentes sur 40 inscrites.

3. *Ecole de filles des commissaires*, sous les mêmes dames religieuses. Présentes : 49 sur 124 inscrites. Examen de l'inspecteur en deux séances, la 1ère au pensionnat, dont les élèves ont paru sur les diverses branches de l'enseignement avec beaucoup de succès, la 2me aux deux classes de l'école des commissaires. Ces élèves sont bien jeunes, et vu cette circonstance, elles ont donné entière satisfaction aux examinateurs, M. le curé, le président des commissaires et l'inspecteur.

4. *L'Ecole Modèle du village*, sous 3 clercs St. Viateur. Examen de l'inspecteur en deux séances. L'école est divisée en deux classes : la 1ère ou cours supérieur, dirigée par M. Coutu, compte 31 élèves présents sur 35 inscrits ; la 2e ou cours élémentaire, dirigée par M. Parent, en compte 55 sur 85 inscrits. Dans la première, la lecture, l'épellation par cœur sont bonnes. Il y a eu de bien jolis progrès en grammaire, en calcul et en géographie. L'écriture est souvent très bonne, toujours très propre. On a bien réussi dans la lecture anglaise et la traduction. Je regrette de n'avoir point vu de cahiers de tenue des livres ni de composition. Je dois dire ici que dans mon opinion on consacre trop de temps à l'étude de l'anglais (2 jours sur 5), et ce, 1. Parce que les enfants ne fréquentent pas assez longtemps l'école pour pouvoir l'apprendre grammaticalement ; 2. Parce qu'une étude pratique des dialogues doit suffire ou à peu près ; 3. Parce que l'étude de la langue maternelle doit primer celle de toute autre, puisque s'il y a incommodité à ignorer une langue étrangère qui (il faut bien le reconnaitre) est très-utile, il y a honte à ne pas savoir bien la sienne d'abord. J'attire donc spécialement l'attention de MM. les commissaires et de MM. les instituteurs sur ce point.

Quant à la classe dirigée par M. Parent, elle se compose de jeunes enfants qui commencent, sans doute, mais qui commencent si bien qu'il y a beaucoup à compter sur eux ; il y a plaisir à voir le bon ordre et la discipline de la classe de M. Parent ; au reste, sous ce rapport, tout m'a paru parfait dans l'école

5. *Ecole du Petit Bois d'Autray*—Présents : 32 enfants sur 52 inscrits. Le résultat de l'examen a été bien passable, vu l'âge des enfants. J'espère que les commissaires vont s'empresser de rebâtir la maison d'école.

6. *Ecole du bas de la paroisse*—Présents : 24 enfants sur 55 inscrits. J'éprouve beaucoup de regret à le dire, mais il le faut, le résultat de mon examen ne m'a satisfait sous aucun rapport, à l'exception de la lecture où l'on a assez réussi. Il faut absolument que cet état de chose change.

7. *Ecole du haut de la paroisse*—Présents : 26 enfants sur 35 inscrits, sous Mlle. Z. Hervieux qui a très bien réussi. Je fais mon compliment à MM. les commissaires sur la jolie petite maison qu'ils ont construite. Comme il n'y a pas de registre, j'ai dû refuser mes prix, mais craignant que Mlle. H. ne se trouvât froissée, afin de mitiger ma punition qui n'atteignait guère les grands coupables, savoir : MM. les commissaires, je lui ai présenté comme témoignage d'estime pour son zèle et ses succès, un volume : *Soirées de Famille.*

Les affaires sont bien tenues.

16o. *Lavaltrie*—1. *Ecole du Point du Jour.* Présents : 17 enfants sur 63 inscrits. "Fréquentée comme elle l'est, cette école ne peut jamais être qu'une bien petite école. Aussi, à part la lecture et l'épellation, je n'ai trouvé aucun progrès sensible chez les élèves. J'excepte, cependant, Exilda Lacombe et Nap. Courtois, qui ont bien réussi en calcul et en grammaire."

2. *Ecole de l'Eglise*—Présents : 21 enfants sur 44 inscrits. Mlle. Prudhomme réussit bien, et ses enfants ont subi un joli examen sur les diverses branches de l'enseignement, excepté cependant sur la géographie, et cela, faute de cartes que je demande encore une fois. Je demande à MM. les commissaires d'introduire le manuel Larue, selon la circulaire du département à cette fin.

3. *Ecole du haut de la Grand' Côte*—Présents : 39 enfants sur 72 inscrits. Le résultat a été, quoique à la suite de longues vacances, bien satisfaisant. La maison a besoin de réparations. Elle est très froide.

4. *Ecole de la Petite Rivière*—Présents : 31 enfants sur 51 inscrits. Pour leur âge, ces enfants ont subi un examen bien passable. Malgré qu'il y ait encore bien des remarques à faire, je ne les consigne pas ici (au registre), les ayant faites de vive voix à Mlle. Charland qui, je l'espère, ne les oubliera point. Il faut des cartes géographiques à l'école.

Les *affaires* sont bien tenues. On a encore *remis à 6 mois* l'établissement

d'une école-modèle, dans une assemblée publique où les commissaires désiraient savoir l'opinion des contribuables à ce sujet. L'inspecteur assistait à cette assemblée.

17o. *St. Liguori*—1. *L'académie de filles*, sous trois dames religieuses Marianites de Ste. Croix. Présentes : 25 élèves sur 38 inscrites.

2. *L'école de filles des commissaires*, sous les mêmes institutrices. Présentes : 49 élèves sur 82 inscrites ; 52 de ces enfants sont dans l'épellation et les lettres. Examen en deux séances. La classe du grand cours a subi un joli examen sur les diverses branches de l'enseignement. Celle des commissaires est très peu avancée. La plupart, ou pour mieux dire, toutes les élèves un peu capables, lors de mon dernier examen, ont déjà quitté l'école. Les notes très détaillées que j'ai prises sur le point où se trouve chaque élève, me diront à ma prochaine visite si on a travaillé ou non.

3. *L'école du Bas de la Rivière* a été réunie aux arrondissements No. 1 et 2.

4. *L'école de garçons, à l'église*—Présents : 44 enfants sur 52 inscrits, dirigés par M. N. Laporte, qui les dirige bien. MM. les commissaires ont reçu ordre du département d'introduire le manuel d'agriculture dans leurs écoles ; une seule en est pourvue. Je ne parle pas de cartes géographiques pour cette école-ci. Voilà 3 ans qu'on m'en promet, et il n'y en a pas encore. MM. les commissaires ne seront donc pas surpris si je me plains au département. Il est grandement désirable que M. Laporte enseigne la tenue des livres, et qu'il insiste davantage sur le calcul mental. (Il a été, depuis, remédié à ce dont l'inspecteur se plaint.)

5. *L'école du village Montcalm*—Présents 31 enfants sur 54 inscrits. Ces enfants, dont 10 ont communié et sont assez âgés, sont très-peu avancés : mais ils sont bien partis. Je compte sur le zèle et la diligence de leur nouvelle institutrice, Melle. Corcoran. Mes notes me diront, à ma prochaine visite, si on a travaillé et je récompenserai alors qui de droit. Bon ordre et bonne discipline.

6. *Ecole du Rang double*—Présents 31 enfants sur 54 inscrits. Les enfants sont assez âgés ; mais très-peu avancés ; cependant ils sont bien partis et je compte sur la diligence et le zèle de leur nouvelle institutrice, Melle. Lachapelle. Mes notes de l'examen, qui sont très-détaillées, me diront, à ma prochaine visite, si on travaille et je récompenserai alors qui de droit.

Affaires—Le secrétaire-trésorier a une manière de tenir ses livres très difficile à comprendre ; il devra se procurer d'autres livres et changer de système.

18o. *St. Lin*—1. *Ecole de la Plaine*. Présents 31 enfants sur 45 inscrits. Le grand mal de l'école, et je ne sais quel remede y apporter, c'est le défaut d'assiduité. Eu égard à cette circonstance et à celle du jeune âge des

enfants, j'ai eu lieu d'être satisfait de l'examen et de la tenue générale de l'école. Pour répondre à la question que me font MM. les commissaires (savoir si le manuel d'agriculture Larue est indispensable dans les écoles) je leur dirai qu'ils doivent avoir reçu du département instruction écrite d'introduire ce manuel dans toutes leurs écoles, et que l'inspecteur, de son côté, a reçu celle de faire rapport des municipalités qui refusent ou négligent de l'introduire dans leurs écoles. Le jugement de l'instituteur, comme de raison, doit être la règle sur ce point. Ainsi, il ne doit exiger l'étude de ces petits traités d'agriculture que des petits garçons en état de le comprendre.

2. *Ecole du Bas de la Rivère*—Présents 18 enfants sur 34 inscrits. L'assiduité à l'école a été meilleure que par le passé. Ces enfants sont bien jeunes. Il y quelques progrès en lecture et en épellation. Un élève raisonne bien sa grammaire et les règles de trois. On ne fait que lire la géographie ; il faut l'apprendre : la loi l'exige, et pour cela les commissaires sont requis de donner des cartes de géographie complètes à l'école. La maîtresse et l'école ont besoin d'être encouragées.

3. *Ecole-modèle de garçons*—Présents 46 enfants (dont 8 seulement ont communié) sur 109 inscrits. M. Pierre Daunais, avocat, et porteur du brevet d'école-modèle du B. C. E. de Montréal, les dirige ; ces enfants sont bien jeunes ; ils sont aussi bien peu avancés, vu l'irrégularité de leur assistance à l'école. L'examen n'a donné que des résultats généraux passables. "Afin d'encourager à l'assiduité, l'inspecteur a laissé à M. Daunais 3 vol. qu'il voudra bien distribuer à la fin de l'année à ceux qui auront le moins manqué à l'école."

4. *Ecole de la côte Joseph*—Présents 27 enfants sur 40 inscrits, dirigés par Mde. veuve Parizeau et sa fille. J'ai été bien satisfait du résultat général de l'examen qu'ont subi ces enfants. Les commissaires sont requis de donner des cartes géographiques à l'école et de forcer par un règlement les parents à pourvoir leurs enfants de livres, papier, etc., nécessaires.

5. *Ecole du Rang double*—Présents 46 enfants sur 77 inscrits, dirigés par Melle. Léontine Lavallée. L'assiduité à l'école n'est pas sensiblement améliorée, quoiqu'elle soit un peu meilleure qu'à ma dernière visite. Les enfants sont bien jeunes, puisque sur les 46 présents 5 seulement ont communié. La maîtresse se plaint de ce que les enfants n'ont pas les cahiers nécessaires. Quoi qu'il en soit, Melle. Lavallée a bien réussi à faire faire de jolis progrès en lecture et en épellation par cœur ; 3 filles ont bien raisonné leur grammaire. On réussit assez bien dans les règles, quoiqu'on n'y ait pas encore d'aplomb. Je recommande tout particulièrement la géographie du Canada ; on y est faible, et on y manque de cartes que je demande aux commissaires, comme aussi je recommande l'introduction de la série Montpetit comme livres de lecture. L'écriture est généralement propre et bien passable.

6. *Académie de filles* sous quatre Dames Religieuses des SS. NN. de Jésus et Marie. Présentes 17 élèves sur 22 inscrites. Ces Dames dirigent aussi une école de filles pour les commissaires ; présentes 79 sur 152 ins-

crites. Le résultat de cet examen a été très-satisfaisant. L'inspecteur espère que ces Dames voudront bien introduire la série Montpetit, comme livres de lecture dans leurs classes.

7. *Dissidents de Wesleyville*—Ces dissidents se sont endettés aux commissaires pour revenir à la majorité, mais leurs procédés ne sont pas réguliers. Leur école No. 1 à Wesleyville comptait, à ma visite, 15 enfants sur 22 inscrits. Pas de registre, et j'ai refusé des prix parce que je n'ai pas trouvé assez de progrès ; mais j'ai laissé 3 vol. à mériter pour assiduité.—Leur *école No. 2 à la côte St. Ambroise*, visitée le 15 décembre dernier, ne donne lieu à aucun rapport pour ce semestre.

8. *Ecole de la côte St. Ambroise*—Présents 24 enfants sur 32 inscrits. L'assiduité est la meilleure qu'il y ait dans tout St. Lin, et j'en fais mes compliments à l'arrondissement. C'est d'ailleurs une preuve de l'estime qu'ont les parents pour leur institutrice, et elle la mérite. En effet, Melle. Proux a su faire faire de bien jolis progrès généraux à ses élèves, surtout dans la lecture et l'épellation. Les choses vont bien ; car il ne faut pas oublier que l'arrondissement n'a d'école que depuis un an et demi. *L'inspecteur a donné à Melle. Proulx, en témoignage d'estime pour son zèle et surtout le talent à attirer les élèves à l'école, un vol : Annette.*

Affaires—Les commissaires ont changé de secrétaire-trésorier. L'ex-secrétaire-trésorier a rendu ses comptes le 12 août 1876. J'ai confiance dans l'activité et l'exactitude du nouveau secrétaire-trésorier, M. Forest-Marin.

19o. *St. Paul-Ermite*—1. *Ecole du Village Charlemagne*—La population y étant beaucoup diminuée à cause de la suspension des travaux aux moulins, il n'y a plus qu'une école mixte au lieu de deux écoles séparées. Cette école est dirigée par Melle. Marion. Présents 46 enfants sur 65 inscrits. La moyenne des assistants dépasse assez rarement les 2[3 du total. Si l'on ajoute à cette circonstance, celle du jeune âge des enfants, on ne devra pas être surpris que j'aie trouvé les enfants peu avancés. J'aime à croire que Melle. Marion fait son devoir, et en effet elle a besoin de le faire et d'y mettre même du zèle, si elle veut réussir.

2. *Ecole de la Presqu'île*—Présents 44 enfants sur 44 inscrits (c'est une rencontre heureuse, mais assez rare). Il n'y a vraiment point de branches de l'enseignement sur lesquelles ces enfants n'aient paru avec intelligence et aplomb. L'ordre et la discipline sont comme l'enseignement, très-bien.

3. *Ecole de garçons au Village*—Présents 46 enfants sur 70 inscrits. Je regrette que la lecture et la récitation n'aient pu être modifiées de manière à faire dire qu'elles sont bonnes ; elles ont le même défaut qu'à mes visites précédentes. Il faut cependant y tenir absolument. Quant à l'enseignement proprement dit, le résultat de l'examen que je viens de faire m'a démontré que M. Ol. Archambault y réussit comme par le passé.

4. *Ecole de filles au Village*—Présents 30 enfants sur 45 inscrits. Point

de partie de l'enseignement sur laquelle ces jeunes filles n'aient paru avec intelligence. Melle. E. Raby, je le vois aux registres, reçoit de la part des commissaires des éloges qu'elle mérite. Ne serait-il pas juste que ces messieurs reconnussent son mérite par quelque chose de plus tangible ? J'en appelle à leur esprit d'équité, et je me flatte que M. le secrétaire-trésorier trouvera encore une fois de plus que l'inspecteur a raison. L'école a besoin de cartes géographiques.

5. *Une école indépendante* pour l'anglais seulement, tenue par M. Adolphe Séguin, sans brevet, compte 16 élèves.

Affaires et finances parfaites.

20o. *Canton de Rawdon*—1. *Ecole modèle dissidente catholique* de garçons sous 2 clercs St. Viateurs. Présents dans les deux classes 41 élèves sur 70 inscrits. L'école est aujourd'hui divisée en deux classes sous MM. Champoux et Gendron. Résultats bien satisfaisants.

2. *Academie de filles* sous les Dames Religieuses de Ste. Anne. Présentes 16 élèves sur 41 inscrites. Petite revue des cahiers d'écriture, des cahiers de tenue des livres et de cartes faites à la main. Les choses paraissent aller bien.

3. *Arrondissement No.* 7 sous M. Wm. Jones. Présents 15 élèves sur 30 inscrits. On est en vacances et l'on s'est réuni exprès pour la visite de l'inspecteur. Ecrit un journal, faute de registre : " L'école ne présente rien d'extraordinaire ; mais elle parait assez bien conduite ; cependant les enfants sont en général très-peu avancés."

4. *Arrondissement No.* 6 sous Melle. Mary Pierce. Présents 20 élève sur 29 inscrits. Ces 20 élèves ne sont que des commençants. Il y a besoin d'un tableau noir et d'un registre. L'école est très-mal fréquentée et la marche en est conséquemment lente, très-lente. J'ai refusé mes prix, et la distribution en est remise jusqu'à ce que les choses aillent mieux.

5. *Ecole-modèle mixte au Village*—Présents 32 élèves sur 44 inscrits, sous la direction de Melle. Jane Gray, brevetée E. M. E. Norm. McGill. A l'exception de la géographie où l'on est bien faible et de l'écriture qui est loin d'être ce quelle devrait, le résultat de l'examen a été généralement bon.

6. *Arrondissement No.* 3 sous M. V. E. Bates, ancien instituteur avec un certificat de M. le Dr. Giard ; je n'ai point vu son diplôme. Présents 12 enfants sur 22 inscrits. L'école parait avoir été bien fréquentée depuis novembre. Comme c'est la première fois que je visite cette école depuis qu'elle est conduite par M. Bates, je ne puis dire grand'chose ni des progrès, ni de la méthode du maitre. Je dois dire cependant que l'apparence générale des choses est assez bonne.

Les commissaires devraient rebâtir l'école qui n'est plus logeable et donner un tableau noir.

7. *Arrondissement No.* 5, sous M. Wm. Wright. Présents 28 enfants sur 36 inscrits. L'école de M. Wright a une bonne apparence sous tous les rapports ; mais je regrette qu'il n'y ait qu'un élève en géographie ; un plus grand nombre devraient apprendre au moins la description du pays. MM. les commissaires sont requis de donner une carte à l'école. La lecture et l'écriture méritent des compliments, et ce sont surtout ces parties que j'ai entendu récompenser par les 4 prix que j'ai donnés.

8. *Arrondissement No* 8, sous M. John Tighe. Présents 18 élèves sur 36 inscrits. Ces enfants ont subi un assez joli examen sur la lecture, l'épellation et le calcul, mais ils sont faibles en géographie et la grammaire n'est que passable. L'écriture est presque remarquable par sa netteté et par ses formes.

M. Tighe me paraît bien conduire son école.

9. *Ecole dissidente catholique mixte* sur les 3e et 4e rangs, dirigée par Melle. E. Rowan. Présents 19 enfants sur 28 inscrits.

L'école est très-peu prospère. Pas de registre.

10. *Arrondissement No.* 2, sur les 3e et 4e rangs, école conduite par Melle. Geo. Burns. Présents 15 enfants sur 19 inscrits. L'assiduité est bonne et j'en fais mon compliment à l'arrondissement et à Melle. Burns.

L'examen a été bien joli, et l'école ne manquera pas de prospérer, si on continue à la fréquenter, comme on l'a fait depuis octobre dernier.

Affaires des commissaires—Le secrétaire-trésorier est encore un peu novice dans l'exercice de sa charge ; mais les finances ne sont pas en mauvais état.

Affaires des dissidents bien tenues ; finances en bon ordre.

21o. *Repentigny*—1. *Ecole du bas de la paroisse.* Présents 26 enfants sur 67 inscrits ; les autres sont aux travaux des champs. Il y a eu quelques progrès généraux et le résultat de l'examen a été bon relativement à l'âge des enfants que j'ai trouvés. Il est bien regrettable qu'ils ne fréquentent pas l'école plus régulièrement.

2. *Ecole du Village*—Présents 58 enfants sur 71 inscrits, sous les Delles. Vézina. Voici ce que je dis de l'école dans une lettre que j'écrivis aux commissaires en date du 27 mai dernier, vu que (par un malentendu) je n'avais rencontré aucun d'eux, lors de ma visite : " Il y a eu d'assez jolis progrès dans plusieurs branches enseignées à l'école, mais pas autant que vous, moi ou les maitresses elles-mêmes, l'eussions désiré. Ce qui paralyse l'école, c'est l'obligation pour les maitresses de faire lire et de donner des explications en même temps à deux classes différentes, et cela dans la même salle. Je vous engage donc, comme je l'ai déjà fait, à donner à chacune de vos classes une salle séparée par un mur en colombage, etc., etc. Je vous prie de songer sérieusement à élever le niveau de vos écoles. Combien de vos jeunes filles et de vos jeunes garçons qui vont au couvent et

au collége dans les paroisses étrangères, pourraient, si vous le vouliez, trouver dans vos écoles une instruction pratique égale à celle qu'ils vont chercher ailleurs, au prix des plus grands sacrifices de la part de leurs parents."

Affaires parfaitement tenues. Point d'arrérages.

22o. *St. Roch*—1. *L'académie des filles*, sous 5 Dames Religieuses des S.S. N.N. de Jésus et Marie, qui dirigent aussi l'école de filles des commissaires. Dans la première classe ou grand cours, présentes 14 élèves sur 16 inscrites. Dans la 2e classe ou cours élémentaire 50 présentes sur 76 inscrites. Le résultat général de l'examen fait honneur aux Dames institutrices et à leurs élèves.

2. *L'école-modèle de garcons*, sous trois clercs St. Viateur, est divisée en trois classes. La 1ère ou cours supérieur compte 12 élèves. La 2e classe ou moyenne en compte 12 et la 3e classe ou cours élémentaire en compte 60. Le total des élèves présents à l'examen est de 51. Ecrit au registre : " Visite et examen de l'inspecteur des écoles. MM. les commissaires ont été invités ; aucun n'est présent, et je regrette d'avoir à ajouter qu'aucun de ces messieurs n'a encore visité l'école depuis septembre dernier, à ce que me dit M. le directeur de l'école. Il ne peut y avoir de raison pour que ces MM. se dispensent ainsi de suivre la loi. Présents 51 élèves. Pas moins de 11 élèves, les plus avancés de l'école, l'ont quittée avant septembre dernier. Il s'ensuit que MM. les instituteurs sont demeurés avec de jeunes recrues. Ces messieurs ont su cependant faire faire de jolis progrès à leurs élèves. Naturellement les branches propres à l'enseignement de l'école-modèle ne sont encore que des ébauches. La lecture est bien passable dans les deux langues ; l'écriture est très soignée dans les classes avancées ; elle l'est beaucoup moins dans les classes élémentaires où le papier est mauvais. L'analyse est bonne, le calcul assez bien réussi. On est faible en géographie. Je constate des faits sans prétendre incriminer personne. Ces messieurs sont satisfaits du travail de leurs élèves et je n'ai aucun doute que les instituteurs ne s'emploient tout-à-fait à leur rude et méritoire labeur. Je désirerais beaucoup voir substituer la série Montpetit à la plupart des livres employés dans l'école, parce que je la crois propre à avancer plus vite les élèves, tout en les instruisant et en les amusant."

3. *Ecole du Ruisseau des Anges*—Présents 22 enfants sur 45 inscrits. La lecture est nombreuse et assez bonne ; sauf le ton de quelques élèves, l'épellation est assez bonne et a été cultivée. Trois élèves sont assez forts en grammaire. Trois autres commencent, pour ainsi dire. 5 enfants dans les règles composées ont bien réussi en intérêt et en division composée. 4 assez passables en règles simples ; le nombre y devrait être plus considérable. On est faible en géographie et l'on devra y voir.

Les 15 cahiers sont propres et l'écriture est soignée.

4. *Ecole du Haut de la Paroisse*—Présents : 44 enfants sur 65 inscrits, sous Mlle. Albina Lafortune. Le résultat de l'examen a été très-satisfaisant,

mais la récitation et la prononciation en général sont bien trop rapides ; elles en deviennent même souvent inintelligibles.

5. *Ecole du Haut du Ruisseau St. Jean*—Présents : 51 enfants sur 67 inscrits. Le résultat de l'examen a été excellent. Mlle. Z. Tellier mérite certainement une meilleure rémunération.

6. *Ecole de la Chute*—Présents : 35 enfants sur 51 inscrits. Le résultat de l'examen a été bien passable, vu l'âge des enfants et les circonstances locales (on y est très pauvre).

7. *Ecole du Bas du Ruisseau St. Jean*—Présents : 27 enfants sur 45 inscrits. Tout en faisant mon compliment à Mlle. A. Vézina sur la tenue générale de son école, j'attire tout particulièrement son attention sur les fractions. J'aimerais aussi plus de calcul mental, et que l'on sût mieux par cœur la géographie. Il faut une nouvelle carte de l'Europe que je prie MM. les commissaires de donner à l'école.

Les *affaires* sont bien tenues.

23o. *St. Sulpice*—1. *Ecole du Haut de la Paroisse.* Présents : 41 enfants sur 56 inscrits, sous Mlle. D. Brault. Il y a eu des progrès bien passables en lecture et en épellation. La grammaire et l'analyse sont bien sues. On a fait de beaux progrès en arithmétique, mais on ne sait pas grand' chose en géographie. L'écriture (15 cahiers) est bien partie et fait espérer.

2. *Ecole du Bas de la Paroisse*—Visite spéciale, à la demande de la maitresse. Présents : 55 enfants sur 71 inscrits, dirigés par Mlle. M. L. Blanchard. L'examen que je viens de faire des 55 élèves présents de Mlle. B. a été très-satisfaisant sous tous les rapports.

Affaires parfaites.

24o. *Wexford* (canton)—1. *Ecole du 1er Rang*, sous Mlle. C. Lamarche. Présents : 14 enfants sur 29 inscrits. La marche des choses n'a pas été très rapide ; mais enfin on a fait quelque chose. Mlle. L. connaît ses devoirs et ce à quoi ils l'obligent.

Je recommande pour géographie le petit traité de géographie moderne et pour grammaire celle de Lhomond, revue par Julien. Rien n'effraie les enfants et l'inspecteur comme les gros livres à apprendre ; d'ailleurs, ici le peu de temps que les enfants restent à l'école ne leur permet d'apprendre que de courtes notions que les explications de la maitresse doivent compléter.

2. *Ecole du 3e Rang*, sous M. Hugh McGuire, sans brevet (il sait le français, le grec et le latin), engagé avec un permis du département. Présents : 11 enfants sur 15 inscrits.

Les choses m'ont paru bien aller.

3. *Ecole du 6e Rang*, sous Mlle. D. Veine. Présents: 12 enfants sur 30 inscrits. Sans jeter du louche sur le travail ou la capacité de Mlle. V., je dois dire que je suis surpris du peu de progrès que les enfants ont fait. L'école est bien mal fréquentée. Si les parents n'y envoient pas plus régulièrement leurs enfants, je serai forcé de faire fermer l'école. J'ai refusé mes prix.

Les *affaires* sont tenues honnêtement, mais non pas habilement, il s'en faut. On est très pauvre, au point même qu'on a parlé de fermer les écoles cette année. J'espère, cependant, qu'on n'en viendra pas à cette extrémité.

J'ai l'honneur, etc.,

A. D. DORVAL,

Inspecteur d'écoles.

M. EMBERSON.

(*Traduction.*)

Monsieur,

....Je trouve les écoles excellentes dans certaines parties de mon district d'inspection, tandis que dans d'autres elles offrent un état déplorable: mais j'ai le plaisir de pouvoir affirmer que partout il existe un bon esprit de progrès et d'avancement.

L'état des écoles de la plupart des localités du comté d'Argenteuil laisse beaucoup à désirer; à Chatham, au contraire, Howick, Ormstown et dans quelques municipalités du comté de Huntingdon, elles sont pour la plupart, sinon toutes, éminemment satisfaisantes. A Montréal, toutes sont excellentes.

Les deux académies rurales de ma circonscription—Huntingdon et Lachute—peuvent se classer parmi les premières de notre Province.

Pour ce qui est des écoles qui ne donnent pas satisfaction, il en existe, suivant moi, trois causes surtout, auxquelles il est possible de remédier. Ces causes sont: 1. La modicité des traitements; 2. La fréquence des changements de maitres; 3. L'insuffisance du matériel scolaire.

Le mal que je cite *en premier lieu*, est si grand qu'on en fait tout particulièrement mention dans au moins huit rapports des inspecteurs d'écoles sur les trente derniers qui ont été publiés. Or, l'excellence des maitres employés dans une municipalité est à peu près sûre de varier dans la même

proportion que les traitements qu'on leur donne. Qu'on ait besoin d'un maître de $300, on en trouvera un qui les vaudra bien. Qu'on veuille avoir, au contraire, un maître de $100, on pourra aussi s'en procurer un qui peut-être fera plus de tort qu'on n'en réparera au prix d'un millier de piastres.

Les moyennes des traitements dans quelques-unes des municipalités de mon district sont comme suit, par mois : St. Anicet, $20.50 ; Howick, $20 ; Ormstown, $19.80 ; Hinchinbrooke, $17.50 ; St. Anicet (diss), $16.50 ; Dundee, $15.50 ; Franklin, $14.50 ; Havelock, $13 ; Elgin, $12. Quelques-unes de ces localités ont les moyens de payer davantage, d'autres ont besoin d'aide. Les besoins sont souvent imputables au sol maigre et montagneux sur lequel on s'est fixé. Dans les endroits où le sol est pauvre, il faut des fermes d'une plus grande étendue, et conséquemment il y a moins de contribuables résidents pour payer la taxe scolaire. Dans les localités où le sol est montueux, les côtes font paraître éloignées les unes des autres des écoles qui en réalité sont rapprochées.

Il faudrait des arrangements spéciaux pour venir en aide aux gens placés dans de telles conditions.

En deuxième lieu.—L'habitude de changer fréquemment de maîtres, toute ruineuse qu'elle est pour l'école et si opposée qu'elle soit à l'esprit des lois scolaires, est due en partie au fait que les commissaires permettent souvent à un *school manager* d'engager un maître, au lieu d'engager chaque maître eux-mêmes. J'ai fait voir l'illégalité de cette coutume, et j'ai presque réussi à y mettre un terme.

En troisième lieu.—En ce qui concerne l'insuffisance du matériel scolaire, je dois dire que j'ai recommandé aux différents bureaux de commissaires d'écoles :

1. Qu'une mappe-monde et une carte de la Puissance du Canada soient fournies à chaque école.

2. Que le secrétaire-trésorier envoie $1.80 à l'éditeur de la *Gazette*, Sherbrooke, P. Q., pour 12 registre d'école à livrer suivant demande.

3. Que les planchers des maisons d'écoles neuves soient huilés, comme mesure d'économie.

4. Que le secrétaire-trésorier soient autorisé à acheter des *taws* et qu'il les distribuent à toutes les écoles pour remplacer les règles.

5. Que chaque secrétaire-trésorier se procure une boite de "crayons d'école" ou "bâtons de craie" et un gallon de *Canadian liquid Slating* pour tableaux noirs, et les distribue aux écoles. La craie commune gratte le tableau noir, et la peinture ordinaire lui donne une surface trop polie pour écrire dessus.

6. Qu'on ait, à mesure que l'occasion se présente, des pupitres de forme moderne pour toutes les écoles.

7. Que chaque maîtresse soit pourvue d'un pupitre pour elle-même, avec serrure et clef.

8. Je recommanderai de plus que toutes les maisons d'école soient assurées sans délai.

J'ajoute encore les recommandations suivantes :

1. Que les vacances d'été commencent au 1er juillet, excepté dans les localités où quelque cause exceptionnelle ne permet pas de faire choix de cette époque, et qu'elles ne durent pas moins de six semaines.

2. Qu'on ferme l'école chaque samedi pour le bien de l'élève comme de la maîtresse.

3. Qu'au lieu d'employer des *school managers* pour engager les maîtres, les commissaires soient tenus de convoquer une assemblée dans chaque arrondissement, et de transmettre les vues de cette assemblée au secrétaire-trésorier, lequel devra les soumettre à une assemblée des commissaires d'écoles réunis pour engager ou rengager les maîtres.

4. Que partout où il y a la moindre possibilité de le faire, on rengage de préférence le même maître pour la même école.

5. Qu'on exige de tout maître des connaissances suffisantes pour enseigner les notions élémentaires de tenue des livres ou de tenue des comptes.

Je ne puis terminer ce rapport sans dire combien l'éducation doit aux efforts pleins de zèle et de désintéressement des commissaires d'écoles de mon district. Vraiment ils ne sont que bien trop peu remerciés de leurs services si utiles et pourtant gratuits, et l'on peut affirmer que ces services sont en réalité d'autant plus honorables qu'il y a plus d'indifférence chez ceux qui les reçoivent.

Les commissaires ou majorités de commissions scolaires qui ont droit à des éloges tout particuliers sont celles de Howick, Ormstown, Hemmingford et Grenville No. 3. Les secrétaires-trésoriers se font remarquer aussi, pour la plupart, dans l'accomplissement de leurs devoirs si peu rémunérés, et ont des droits à la gratitude des amis de l'éducation.

La plupart des meilleurs instituteurs de mon district ont été formés par les leçons de M. le Principal Hicks et de MM. les professeurs de l'école normale McGill. Quelques-uns sont sortis des deux académies, catholique et protestante, de Huntingdon. J'ai pris la liberté de publier dans la presse locale les noms de ceux des instituteurs qui ont paru les meilleurs dans chaque municipalité.

J'ai eu occasion de signaler, même à quelques-uns des meilleurs maîtres, le peu d'attention qu'on apporte souvent aux bonnes manières, au dessin, au chant, à la couture (pour filles), aux éléments de la tenue des livres et à l'Histoire Sainte.

En ce qui concerne la branche d'instruction que j'ai nommée la dernière, es examens par écrit constatent que, sur les garçons et les filles de la cam-›agne âgés de plus de 10 ans, et dont quelques-uns ont jusqu'à 16 ou 17 ns, il n'y en a que 37 pour 100 qui sachent où Jésus-Christ est né, 25 pour 00 qui semblent avoir une idée de l'existence de Jacob, et 17 pour 100 qui e rappellent les noms de tous les fils d'Adam et d'Eve.

Mais on peut craindre que tous nos efforts pour réduire, par une éduca-ion élémentaire universelle, le chiffre de ceux qui sont détenus dans nos ;eôles et nos asiles, ne soient futiles tant qu'il y aura un si grand nombre l'enfants qui ne vont jamais ou qui vont rarement à l'école. Là est l'ennemi ›rincipal à combattre par tous, commissaires, instituteurs, inspecteurs et lépartement. La statistique prouve que l'emploi des moyens de contrainte ı échoué en Angleterre.

Je me suis mis à essayer des petits moyens qui suivent pour déraciner :e mal gigantesque, dont n'ont que trop à souffrir tous nos inspecteurs, :omme le prouvent leurs rapports.

Je promets que, dans toutes mes visites, le plus beau prix sera décerné ı l'élève qui se sera montré le plus assidu. Je fais voir partout où je vais que pour des enfants perdre les moyens de s'instruire c'est augmenter les :isques qu'ils courent de devenir des criminels ou des pauvres. (Voir mon *Art of Teaching*, page 87). Et je donne, à l'occasion, des conférences sur les iens qui unissent l'ignorance au crime. J'ai vivement invité les commis-saires d'écoles à demander aux maitres de dresser tous les mois une liste de :ous les enfants de leur arrondissement qui ne vont à aucune école et d'en garder eux-mêmes une copie; d'en faire un objet d'entretien et de chercher ı chaque réunion les moyens d'en réduire le nombre. En dernier lieu, la raison pour laquelle la loi exempte de payer la rétribution mensuelle étant la pauvreté, j'ai fortement conseillé aux commissaires d'écoles d'exiger avec la plus grande rigueur ce taux mensuel de ceux surtout des parents qui s'enrichissent en retenant leurs enfants à la maison afin de les faire travail-ler pour eux.

Je termine en renouvelant l'excellente recommandation de M. l'inspec-teur McLoughlin (rapport du surintendant de l'instruction publique pour 1874), à savoir: Que chaque inspecteur ait pouvoir, en vertu d'un arrêté du département, de voter à toutes les réunions de commissaires d'écoles qu'il peut convoquer ou auxquelles il peut assister.

J'ai l'honneur, etc., etc.,

F. C. EMBERSON,
Inspecteur d'écoles.

RÉV. M. M. FOTHERGILL.

(*Traduction.*)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les écoles de mon district d'inspection, pour l'année terminée au 30 juin dernier.

Je suis heureux de pouvoir dire que, somme toute, il y a eu progrès soutenu dans un grand nombre d'écoles.

Comme il n'est pas hors de propos, suivant moi, de faire quelques remarques sur chaque établissement scolaire en particulier, je commencerai par le

1. *High School* de demoiselles, dirigé par Melle. McDonald. Cette institution a compté 105 élèves pendant l'année. Elle comprend deux divisions, savoir : 1ère et 2ème division. La 1ère est sous les soins spéciaux de Melle. McDonald, directrice, aidée de Melle. Kelly ; la 2ème est conduite par Melle. V. Moses. Les branches d'instruction enseignées dans l'établissement comprennent, outre celles qu'on trouve dans les écoles élémentaires, la langue française, les mathématiques, le dessin linéaire et de tête, le paysage, et la musique vocale et instrumentale. Mde. Cauldwell est chargée de l'enseignement de la musique vocale, Melle. O'Grady de celui de la musique instrumentale, et M. Lippens, professeur distingué de Belgique, a sous ses soins la division française. Dans le cours de l'année j'ai soumis à deux examens écrits les élèves qui n'avaient jusqu'à présent subi que des examens oraux. En beaucoup de matières le résultat des examens a été bien passable. L'arithmétique et la composition anglaise ont été moins bien réussies ; mais j'ai été enchanté des progrès faits en français, surtout dans la 2e division.

L'édifice ne convient pas à une école si considérable. Les commissaires ont tiré le meilleur parti possible de l'espace dont ils pouvaient disposer, mais, par suite de l'augmentation sans cesse croissante du nombre des élèves, les maitres et les maitresses ont la plus grande peine à bien conduire leurs classes.

2. Rue d'Artillerie, M. Emslie—Ecole de la rue d'Artillerie. Cette institution populaire a été fréquentée par 223 élèves pendant l'année. Toutes les remarques que j'ai faites à propos du défaut d'espace dans le *High School* de demoiselles sont tout particulièrement applicables ici. L'école comprend deux divisions, dont la plus importante est dirigée par M. Emslie et l'autre par Melle. Staton. L'instruction est élémentaire, avec une classe de tenue des livres. J'y ai fait subir un examen *écrit* dans le cours de l'année ; comme c'est le premier de cette sorte auquel les enfants aient été soumis, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'ils aient été faibles en certaines branches. En somme, le résultat a été satisfaisant.

3. *British and Canadian*, M. Purdie—Ecole britannique canadienne, St. Roch, sous M. Purdie.

Cette école, qui a eu 75 élèves pendant l'année, souffre beaucoup de l'irrégularité d'assistance aux classes, de la part des enfants. La salle est grande, salubre et pourvue d'une cour convenable. Les classes les plus avancées marchent bien, mais celles des jeunes élèves laissent à désirer.

4. Melle. Ahern—La division élémentaire de la même école, confiée aux soins de Melle. Ahern fait des progrès. Les travaux à l'aiguille m'ont surtout donné satisfaction.

5. Ecole de St. Mathieu, Melle. Cowan—L'école St. Mathieu ou de la rue d'Aiguillon, sous Melle. Cowan et Melle. Martin, ouverte principalement dans le but de donner l'instruction aux plus jeunes élèves du *High School* de demoiselles, voit sans cesse augmenter le nombre des enfants qui la fréquentent. Il y en avait 15 à peine, lors de la première inspection que j'en fis, et maintenant, un peu plus de 12 mois après, on en compte plus de 70. Ici les commissaires ont l'avantage d'avoir une salle bien aérée, construite par le Rév. C. Hamilton. Il y a aussi une petite cour attenante. Melle. Cowan et sa sous-maitresse ont donné toutes deux pleine et entière satisfaction. La 1ère cependant vient de terminer son engagement, et il est à espérer que les commissaires trouveront à la remplacer convenablement. Je regrette d'avoir à dire qu'ici la sous-maitresse reçoit moins de $100 par an. C'est la seule qu'il y ait sur ma liste avec un si modique traitement, et j'aime à croire que le mal, car c'est un mal, aura bientôt disparu.

6. Rue Champlain, M. Ferguson—L'école de la rue Champlain est conduite par M. Ferguson, instituteur réellement capable, mais dont le nombre d'élèves va toujours diminuant. L'assistance moyenne est d'à peu près 25 sur 32 enfants. Le nombre de familles protestantes du quartier n'est pas assez considérable pour autoriser les commissaires à y retenir un instituteur de telles capacités. Les commissaires viennent de vendre leur belle maison de pierre et en louent une chambre pour y continuer l'école. Les écoliers sont de tout petits enfants dont l'éducation est entièrement élémentaire.

7. Ecole nationale, M. Hatherly—L'école nationale (division des garçons, sous M. Hatherly) a été fréquentée par 95 élèves. Je puis amplement témoigner des peines que se donne M. Hatherly. Par suite de l'augmentation du nombre des élèves, le comité a résolu dans le cours de l'année d'engager une sous-maitresse pour les plus jeunes enfants. Ils ont eu l'avantage de s'assurer les services d'une demoiselle Scraggie, fortement recommandée par M. le Principal Hicks de Montréal, et pourvue d'un brevet académique. Melle. Scraggie est entrée en fonctions à Pâques et a donné toute satisfaction. J'ai la confiance que désormais la langue française sera comprise dans le cours régulier d'instruction. On a formé des classes de musique vocale et de physique (*Johnson's series*).

Division des filles, Melle. Campbell—La division des filles sous les soins de Melle. Campbell a compté 85 élèves.

Les progrès ont été tout ce qu'on pouvait espérer. Le ton général,

l'ordre et la discipline de l'école sont excellents. Le comité a mis la maison dans un état parfait de réparations et l'a pourvu de tout le matériel scolaire désirable. J'aime à dire que les deux divisions de l'école nationale suivent à la lettre l'admirable avis qui termine votre circulaire du 1er juin dernier et que Dieu n'est pas oublié dans l'école, pas plus qu'on ne néglige les intérêts matériels de l'enfant.

8. *Infant School*, Melle. Malouin—L'*infant School* a été bien dirigé pendant l'année.

Ma liste des écoles de la cité de Québec est maintenant complète, et je ne puis finir sans exprimer ma conviction que les maitres font tout ce qu'ils peuvent pour donner une bonne instruction aux élèves qui leur sont confiés.

9. St. Roch Nord, M. McKiecham—On a construit dans ce quartier une excellente maison d'école avec fondations en pierre et corps de logis en brique. L'école est bien conduite par M. McKiecham. Il y a eu 36 élèves durant l'année. On ne saurait trop applaudir aux grands efforts que fait H. N. Jones Ecr., un des syndics, en faveur de l'avancement de l'éducation dans St. Roch Nord.

10. Petite Rivière, M. East—M. East continue de diriger l'école de la Petite-Rivière. Je regrette de ne pouvoir dire que l'enseignement y est efficace. L'insuccès provient en grande partie du peu de souci que prennent les parents de procurer à leurs enfants les livres classiques dont ils ont besoin. On y compte 17 garçons et 23 filles, en tout 40. On aura peine à croire que même le jour d'inspection, il a été impossible de se procurer dans l'école un seul *Reader* d'aucune série reconnue. En fait, il y avait un manque complet de livres. M. East est un vieil instituteur d'expérience qui mérite tout encouragement.

11. Ste. Foye, M. McMurray—L'école dissidente protestante de Ste. Foye a été fréquentée par 19 garçons et 15 filles, 34 élèves en tout. Cette école-modèle, florissante autrefois, a bien décliné depuis, et faute de pouvoir maintenir des classes d'école supérieure, elle devra être rangée dorénavant parmi les écoles élémentaires. Le dernier examen pourtant a été bon. On y enseigne encore quelques hautes branches d'instruction. On y compte 2 élèves en mathématiques et en mesurage, 1 élève apprenant la musique instrumentale et 14 élèves la musique vocale. La supériorité des classes sur l'année dernière est d'un caractère bien marqué.

12. Bergerville, M. Lloyd—L'école dissidente de Bergerville a subi de grands changements pendant l'année. L'instituteur actuel, M. Lloyd lui a donné une nouvelle vie. On y trouve 19 garçons et 12 filles qui tous témoignent de l'efficacité de l'enseignement qu'ils reçoivent. J'ai été surpris des progrès réalisés en si peu de temps. Après avoir été une des plus pauvres écoles de ma circonscription, elle a pris tout à coup une bonne position. J'ai été surtout charmé de la lecture et de l'épellation. Les réponses aux questions sur les Saintes Ecritures dénotaient un enseignement soigné.

13. Hadlow Cove, Melle. Brown—Cette école a été fréquentée par 46 élèves dont les progrès ont été aussi satisfaisants que je pouvais l'espérer, eu égard à l'irrégularité de l'assistance à l'école. Melle. Brown a depuis ma visite donné sa démission d'institutrice et les syndics se sont assuré les services de M. Craig, dont la direction, j'en ai la confiance, aura pour effet la continuation de la prospérité de l'école.

14. Etchemin, New-Liverpool—Lors de la démission de M. Lloyd, les syndics ont engagé les services d'un M. Hunter qui depuis a quitté l'école. Il est bien désirable qu'on trouve un maître compétent pour le prochain terme; sinon l'école court risque d'être fermée.

15. St. Dunstan, Rev. Vial—On a bâti dans cette municipalité une nouvelle maison d'école excellente. Le terrain a été généreusement donné par M. le Dr. Marsden. Sa position centrale a eu le merveilleux effet d'attirer les élèves plus régulièrement à l'école. 22 l'ont fréquentée, et j'ai été bien satisfait de leurs progrès. C'était autrefois une école-modèle: mais par suite du départ d'un grand nombre de familles pour aller se fixer ailleurs, l'établissement n'a plus lieu d'espérer une allocation sur le fonds dit de l'éducation supérieure, bien que le rev. M. Vial fasse encore une petite classe d'algèbre et de latin.

16. Stoneham, 2 écoles—Les deux écoles de Stoneham conduites, l'une par M. Duncan, l'autre par Melle. O'Reilly, vont bien. M. Duncan compte 26 élèves inscrits, avec une assistance moyenne de 11 à 15 enfants à différentes époques de l'année, ce qui est considérable si l'on tient compte des grandes distances que les enfants ont à parcourir. Il y a dans cette école 1 élève qui apprend la tenue des livres. Les réponses aux questions faites sur les saintes écritures ont été excellentes; j'ai trouvé la lecture, l'écriture et l'épellation très-bonnes.

Melle. O'Reilly a 27 élèves assez assidus. Les résultats de l'examen ont été très-satisfaisants.

17. Valcartier—St. Gabriel de Valcartier compte 4 écoles qui marchent bien, quoique les traitements, je regrette de le dire, soient extrêmement modiques ($120 seulement par an). Les progrès faits dans toutes les écoles m'ont donné grande satisfaction. Partout la dissipline était bonne. Plus de 100 enfants fréquentent les 4 écoles.

Depuis bien des années les habitants ne s'entendent guère au sujet des limites et du nombre de leurs écoles. Il semble heureusement y avoir aujourd'hui moins de mésintelligence entre eux. L'argent qu'ils ont inutilement dépensé en procès aurait permis aux contribuables de bâtir d'excellentes maisons d'école et de donner de bons traitements à leurs instituteurs.

18. Valcartier-Ouest — Cette école a été fréquentée par 36 élèves durant l'année. Elle va bien.

Je ne puis terminer sans dire que dans tous les arrondissements dont

j'ai l'inspection on paraît avoir à cœur l'avancement de l'éducation beaucoup plus que par le passé. Je suis de plus d'avis que les mesures adoptées par le département en fait de livres d'école ne manqueront pas de produire un excellent effet.

J'ai l'honneur etc.,

M. M. FOTHERGILL,

Inspecteur d'écoles.

M. FONTAINE.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1876–77.

Mes statistiques font voir que le nombre d'élèves a augmenté considérablement dans mon district. C'est une marque évidente que, d'année en année, on comprend mieux l'importance de l'éducation. Si tous les parents pouvaient envoyer leurs enfants aux écoles, je crois que tous le feraient volontiers. Au reste, je suis convaincu que, même dans les paroisses les plus pauvres et dont les chemins sont plus difficiles à franchir, il n'y a pas deux enfants sur cent qui ne vont pas du tout à l'école pendant l'année scolaire. Malheureusement on y va parfois trop rarement; la fréquentation de l'école est irrégulière, et si l'on ne fait pas de plus grands progrès, cela est dû à cette cause seule.

Je compte, dans mon département, un collége classique, une académie, une école supérieure dissidente qui pourrait être classée parmi les académies, six écoles-modèles de garçons et mixtes, et sept couvents ou académies de filles. Le reste des institutions se compose d'écoles élémentaires (93). Au reste, j'ai la confiance que plusieurs municipalités, sinon toutes, profitant des avantages offerts par la dernière loi, établiront sous peu des écoles-modèles. Ce sera une grande amélioration, et je suis certain que du moment que de telles institutions seront établies partout, il se produira un mouvement sensible dans la marche de l'éducation. Il y aura réellement progrès. A l'exception de deux ou trois municipalités, toutes les autres dans mon district pourraient et devraient avoir et soutenir une école-modèle.

Conformément aux instructions reçues de votre département, l'an dernier, j'ai recommandé partout l'introduction et l'usage des livres de lecture graduée de Montpetit. Je suis heureux de dire que l'adoption de ces livres, dans une dizaine de municipalités, a produit les meilleurs résultats. J'espère rencontrer partout, l'an prochain, ces livres, et j'ai la confiance qu'on les trouvera partout utiles et intéressants.

Les salaires des instituteurs et des institutrices, restés au même niveau que l'année précédente, ont été plus régulièrement payés.

Les livres de comptes des secrétaires-trésoriers se sont améliorés. Mais en certains endroits, il y a encore négligence. Je n'ai aucun doute que l'usage des livres prescrits par votre département rendra leur tâche plus facile, et que tous s'acquitteront alors mieux de leurs devoirs.

Le montant des arrérages de cotisations dues aux municipalités est généralement très élevé, comme vous le verrez dans mes remarques sur chaque municipalité. Votre département seul peut remédier à cet état de choses qui n'est profitable à personne et dommageable à tous.

L'envoi gratuit du *Journal de l'Instruction Publique* à tout le corps enseignant est une mesure qui doit produire d'excellents résultats, si l'on sait et si l'on veut profiter de la lecture de cette utile publication. J'ai recommandé hautement cette lecture aux institutrices, en leur enjoignant de prendre le plus grand soin de chaque livraison. MM. les commissaires d'école de chaque municipalité devraient être tenus de faire relier chaque année le *Journal de l'Instruction Publique*, qui pourrait être consulté par les instituteurs et qui deviendrait une source de connaissances utiles à chacun d'eux. Ce serait leur *cours pédagogique* en autant de volume que d'années de publication. J'ai requis les commissaires d'école de toutes les municipalités de pourvoir chaque école d'une grande armoire où l'on puisse mettre les registres, le journal, les cartes géographiques et le *Journal de l'Instruction Publique*, à l'abri de tout injure.

Les maisons d'école ne se sont pas améliorées depuis mon dernier rapport. Mais j'espère que, grâce à la dernière loi sur l'éducation, il y aura moyen d'obtenir des maisons commodes et assez vastes pour loger convenablement tous les enfants qui les fréquentent.

Permettez-moi d'ajouter à ces observations quelques remarques sur chaque municipalité.

JOLIETTE.

Les trois institutions catholiques de cette ville prennent, chaque jour, plus d'importance et voient s'accroître, d'année en année, le nombre de leurs élèves.

Les garçons ont le collége et l'école des Frères de St. Viateur pour s'instruire, tandis que les jeunes filles ont un splendide couvent où elles peuvent suivre un cours académique sous la direction des Sœurs de la Congrégation. Sur invitation spéciale, j'ai assisté aux examens des classes académiques et j'ai été très-satisfait.

L'école dissidente compte vingt-deux élèves, la plupart très jeunes et peu avancés.

Les finances des syndics sont en bon état.

Les comptes du secrétaire-trésorier des commissaires font voir un montant d'arrérages de $674.83.

ST. CHARLES-BORROMÉE.

Quatre écoles ont été en opération dans cette municipalité pendant l'année scolaire. Les écoles Nos. 1 et 3 ont été bien dirigées. L'école No. 5, d'abord, sous la direction d'une institutrice non brevetée—que j'ai fait renvoyer—n'a donné aucun résultat jusqu'à janvier 1877. De cette époque à la fin de l'année scolaire, Mlle. Migné a obtenu de jolis succès.

Toutes les maisons d'école, excepté celle de l'arrondissement No. 6, sont en très mauvais état. J'ai signifié aux commissaires qu'ils auraient à reconstruire, l'an prochain, l'école No. 3. Le changement probable du site de l'école No. 5 nécessitera une nouvelle construction. Les arrondissements Nos. 2 et 4 n'ayant pas le nombre d'enfants requis par la loi, n'entretiennent plus d'école. J'ai conseillé aux commissaires de réunir ces arrondissements à d'autres.

Le montant des cotisations est de $451.29 par année, et le 30 juin dernier il était dû, par arrérages, $224!

ST. PAUL.

La municipalité de St. Paul est de toutes les municipalités de mon de mon département, celle qui paie les salaires le moins élevés à ses institutrices ($72 à chacune). Aussi, vu le prix, on fait peu de choix pour les institutrices. L'enseignement y est bien élémentaire.

Le couvent des Sœurs de la Providence est assez encouragé et toujours bien dirigé.

M. le secrétaire-trésorier a du zèle pour sa charge, et les affaires sont généralement bien tenues et bien dirigées.

STE. ELIZABETH.

Il y a beaucoup de bien à dire de toutes les institutions de cette municipalité. Une école seule (No. 6) est peu fréquentée.

L'académie des Sœurs de la Providence, dont la maison a été incendiée le vingt-cinq décembre dernier, a pu continuer ses classes dans les premiers jours de janvier 1877. Malgré cette catastrophe, rendue encore plus lamentable par treize pertes de vie, cette établissement a compté le nombre ordinaire d'élèves et les progrès ont été bien satisfaisants.

Il y a amélioration dans la comptabilité. Les arrérages le 30 juin dernier étaient de $366.58.

PAROISSE DE BERTHIER.

Six écoles assez bien dirigées. L'une d'elles est sous la direction d'un maître breveté pour école-modèle. Cette municipalité se distingue par l'élévation des salaires payés à ses maîtres et maîtresses.

Les comptes, registres, etc., sont bien tenus; mais il y a des arrérages de cotisation au montant de $788.53, y compris les arrérages de rétribution.

LA VILLE DE BERTHIER.

Compte quatre institutions, savoir : une école élémentaire tenue, pour les commissaires, par une Sœur de la Congrégation; l'académie des garçons dirigée par les clercs de St. Viateur; l'académie des filles, sous la conduite des Sœurs de la Congrégation; l'école dissidente supérieure, dont le principal professeur est le révd. M. McManus. Toutes ces institutions sont sur un excellent pied. J'ai constaté des progrès remarquables à l'académie catholique. On y donne un bon cours commercial; la tenue des livres et la transaction des affaires de banque sont enseignées avec beaucoup de succès. L'an dernier l'on y a commencé l'enseignement de la sténographie.

Il y a un très-fort montant d'arrérages. Les comptes pourraient être mieux tenus.

ST. CUTHBERT

Compte sept écoles élémentaires, dont cinq sont bien dirigées. L'école d'York et des Fourches laissent beaucoup à désirer. J'ai rencontré à l'école de la concession Ste. Hélène des jeunes filles très-fortes en grammaire, en arithmétique et en histoire.

Je n'ai pas fait d'examen au couvent, n'y ayant pas été invité. Les religieuses m'ont fourni des statistiques.

Les comptes sont bien tenus.

ST. BERTHELEMY.

Six écoles de cette municipalité sont bien fréquentées et donnent de bons résultats. A l'école No. 8 (Stokenon) il y trop peu d'assiduité pour que les enfants — d'ailleurs mal pourvus de livres — réussissent. Il en est de même de l'école du *Grand-Nord*. Ici il arrive que l'école est nécessairement fermée pendant des semaines et des mois entiers, à cause des inondations. Au reste l'école est en opération pendant les douze mois de l'année, quand cela est possible.

La maison servant à l'école-modèle est de beaucoup trop petite. MM. les commissaires devront l'agrandir de quelque façon, soit en la faisant à deux étages ou de toute autre manière.

ST. GABRIEL DE BRANDON.

Il y a ici deux municipalités et sept écoles en opération, les dissidents n'ayant pas ouvert la leur l'année dernière. Les Sœurs de Ste. Anne ont à St. Gabriel une école sous contrôle et un pensionnat. J'ai visité l'école des commissaires, qui est très-élémentaire.

L'école-modèle a été bien dirigée par M. Dubeau, élève de l'école normale Jacques-Cartier. Les autres écoles vont assez bien.

Les maisons d'école du village (école-modèle) et du chemin du Lac sont petites et n'offrent pas le confortable désirable.

Partout l'on manque de bancs, tables, tableaux, cartes géographiques. J'ai requis MM. les commissaires de pourvoir toutes les écoles des choses nécessaires.

Le nouveau secrétaire-trésorier s'efforce de remettre sur un bon pied les affaires de la municipalité et je crois qu'il réussira.

ST. AMBROISE DE KILDARE.

Les sept écoles catholiques et l'école dissidente sont très-élémentaires.

Comptes bien tenus ; finances en bon ordre.

STE. MÉLANIE DE D'AILLEBOUT.

M. Jérôme Robillard continue de tenir sur le meilleur pied son école-modèle, fréquentée, chaque jour, par près de quatre-vingts enfants. Les progrès des élèves des cette institution sont remarquables.

Il y a peu de choses à dire des six écoles élémentaires.

Les arrérages de cotisations sont très-élevés et il y a un peu de confusion dans les affaires. Cependant j'ai la confiance que M. Tellier réussira à débrouiller toutes les choses.

ST. FÉLIX DE VALOIS.

Les deux écoles du village et celle de Ramzay ont bien réussi. L'école No. 6, ouverte en novembre 1876, a donné de jolis résultats. A Castle Hill, il n'y a pas eu de progrès, peut-être à cause du changement de maîtresse, occasionné par la longue maladie, suivie de mort, de Melle. McMurray.

L'école dissidente compte neuf jeunes enfants.

ST. JEAN DE MATHA.

Quatre écoles de cette municipalité sont assez bien dirigées. Celle de-

la Rivière Noire (No. 3) laisse beaucoup à désirer. La maison de cette arrondissement est de moitié trop petite. Je dois en dire autant de l'école du village que j'ai requis MM. les commissaires d'agrandir ou mieux de rebâtir.

Les comptes sont bien tenus.

ST. ALPHONSE.

L'école du village a donné de bien bons résultats sous la conduite de Melle. Dupuis. L'école No. 5 va bien. M. Lévesque s'est efforcé de donner une bonne direction à l'école No. 1 et j'espère qu'il réussira. Il y a peu de chose à dire sur les autres écoles.

Les arrérages de cotisations sont trop élevés : $333.76.

ST. THOMAS.

Les écoles 1. 2 et 3 de cette municipalité ont bien réussi. L'école de l'arrondissement No. 4 a été dirigée avec nonchalance.

Les comptes sont très-bien tenus.

ST. NORBERT

A quatre écoles, toutes assez bien dirigées.

Comptes bien tenus.

ST. DAMIEN.

L'école du village est bien fréquentée et montre chaque année de nouveaux progrès, grâce au zèle de Melle. Duperrault. Les deux autres sont médiocres en tous points. L'école No. 3 a été fréquentée, durant l'année, par huit enfants en moyenne.

Livres de comptes bien tenus.

STE. BÉATRIX.

Il n'y a eu que trois écoles en opération, dans cette municipalité, en 1876-77. Les commissaires sont à construire la maison de l'arrondissement No. 3.

Les écoles ont donné assez de satisfaction. Les affaires financières sont assez bonnes.

ST. CÔME.

Compte deux bonnes écoles, si l'on a égard à toutes les circonstances. Les institutrices ont du zèle et les enfants comme leurs parents, en général, aiment l'éducation.

STE. EMMÉLIE DE L'ÉNERGIE.

L'enseignement n'est pas ce qu'il devrait être dans chacune des deux écoles.

ILE DU PADS.

La paroisse de la Visitation de l'Ile Du Pads compte trois municipalités. Comme il n'y a qu'une école dans chaque municipalité, j'ai placé chacune d'elles sous un numéro différent dans mon tableau statistique.

L'école de l'Ile Du Pads a été bien fréquentée. Sa direction par Melle. Primeau est toujours bien appréciée.

L'école de l'Ile St. Ignace a réussi joliment.

L'école de l'Ile Madame est très-élémentaire. Elle est tenue dans la partie d'une maison habitée par une nombreuse famille, ce qui doit nuire au bon fonctionnement de l'école.

MM. les commissaires devraient bâtir une maison d'école.

ST. MICHEL DES SAINTS.

Il n'y a pas eu d'école en opération durant l'année scolaire 1876-77.

Le tout humblement soumis.

A. FONTAINE,

Insp. d'écoles.

———

M. GRONDIN.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport d'inspection pour l'année scolaire 1876–77.

La formule des statistiques ayant encore cette année subi quelques changements, je crois devoir donner ici des explications sur plusieurs des renseignements qu'elle demande.

Je mets aussi en regard ces renseignements avec ceux de l'année dernière, et leur comparaison fera saisir mieux qu'aucun raisonnement, le mouvement de l'éducation dans ce district et les progrès qui se sont opérés dans les écoles que j'ai mission de visiter, lesquels progrès, quoique très-satisfaisants, seraient encore plus considérables sans la dépression qu'éprouvent à la fois l'agriculture, le commerce et l'industrie.

Le tableau comparatif que je joins à ce rapport montre que le nombre des écoles en opération dans ce district était, l'année dernière, de 134, et qu'il est, cette année, de 137,—augmentation, trois.

Le nombre en moyenne des élèves fréquentant les écoles élémentaires était de 3,609, et il est maintenant de 3,784 ; augmentation, 175.

Le nombre total des élèves fréquentant les institutions d'éducation de tout genre était de 9,562, et pour cette année il est de 9,591 ; augmentation, 29.

La moyenne des élèves fréquentant ces mêmes institutions était de 6,505, et elle est de 6,719 ; augmentation, 214.

Le nombre d'élèves dans les lettres ou dans l'épellation était de 1,759, il est de 1,477, faisant une diminution de 282.

Le nombre total d'élèves lisant couramment était de 3,178, et il est de 3,649 ; augmentation, 471.

Le total des élèves lisant bien est moindre que celui de l'année dernière, mais la diminution n'est qu'apparente et due à ce que je me suis cru tenu à plus de sévérité dans mes appréciations sur la lecture.

Le nombre d'élèves écrivant était de 5,889, l'année dernière, et il est de 5,903 ; augmentation, 14.

Le nombre d'élèves apprenant l'arithmétique était de 6,154, et il est de 6,158 ; augmentation, 4 seulement.

Le nombre d'élèves apprenant le calcul de mémoire était de 1,263, et maintenant il est de 1,411 ; augmentation, 148.

Apprenant la tenue des livres, 967 contre 929; augmentation, 38.

Apprenant les mathématiques, 670 contre 640; augmentation, 30.

Apprenant la mensuration, 592 contre 552; augmentation, 40.

Le nombre total d'élèves apprenant la grammaire anglaise était de 1,302, et il est, cette année, de 1,316; augmentation, 13.

Le nombre total d'élèves apprenant la grammaire française était de 3,349, il est de 3,370; augmentation, 21.

Apprenant l'analyse grammaticale et la grammaire raisonnée, 3,269 contre 3,203; augmentation, 66.

Total d'élèves apprenant le style épistolaire et la composition, 1,048 contre 1,018; augmentation, 30.

Apprenant la géographie, 3,378 contre 3,372; augmentation, 6.

Apprenant l'histoire, 2,803 contre 2,779; augmentation, 24.

Apprenant le dessin linéaire, 438 contre 424; augmentation, 14.

Le dessin linéaire enseigné dans les académies et dans la plupart des écoles-modèles l'est d'après l'auteur intitulé: "Abrégé de géométrie pratique appliquée au dessin linéaire, par F. P. B.," lequel a un mérite réel pour les élèves avancés, mais qui n'est pas à la portée des jeunes enfants. Espérons que les nouveaux traités que le département fait introduire dans toutes les écoles seront exempts des mêmes inconvénients.

Le nombre d'élèves mentionnés comme apprenant l'agriculture—non l'horticulture—est de 431 contre 411; augmentation, 20. Il n'y a pas eu jusqu'ici, dans les écoles de ce district, d'autre traité sur cet important sujet que le Petit Manuel, par Hubert Larue.

L'horticulture est théoriquement et pratiquement enseignée aux élèves de l'académie de Beauharnois, de même qu'aux élèves du couvent de St. Timothée.

Les instituteurs munis de diplôme sont au nombre de 19 contre 17; augmentation, 2. Il n'y a pas un seul instituteur laïque non bréveté.

Le traitement des instituteurs varie de $300 à $650. La moyenne est de $400.

Les instituteurs religieux, au nombre de 10, enseignent dans les académies de garçons de la ville de Beauharnois et du village de St. Timothée.

Les institutrices laïques munies de diplôme,—et dont plusieurs pour écoles-modèles,—sont au nombre de 110. Les deux mentionnées comme n'ayant pas de diplôme légal ont été engagées durant le cours de l'année scolaire et seulement pour terminer l'année.

33 religieuses se partagent la tâche de l'enseignement dans les 6 couvents ou académies de filles. Leur rémunération de même que celle des instituteurs religieux, ne peut être portée dans les colonnes du tableau statistique, attendu qu'elle se compose de plusieurs sources de revenu. Chaque institution, cependant, reçoit pour son externat une somme variant de $90 à $250, allouée par les commissaires. Dans mon prochain rapport je donnerai le chiffre précis de chacune.

Il n'existe pas encore de bibliothèque publique ou paroissiale dans cette partie de la province ; mais la société littéraire de Laprairie, formée par les jeunes gens de cette municipalité, en possède une composée de livres intéressants et instructifs, au nombre de plus de 1,200 volumes. On y reçoit aussi la plupart des journaux publiés en Canada et quelques-uns de l'étranger. Des sociétés semblables se sont formées dans la jolie petite ville de Beauharnois et dans le florissant village de St. Jean Chrysostôme. Si elles existent encore, j'en donnerai, dans mon prochain rapport, tous les détails méritant la publicité.

La dernière législation sur l'instruction publique a remédié aux défectuosités et comblé les lacunes qui se rencontraient dans nos lois d'éducation. Je crois que l'on améliorerait encore en faisant commencer le premier semestre scolaire avec le mois de septembre, et le second avec celui de février. Chaque session d'école serait de cinq mois, et les vacances prendraient les deux mois de juillet et août. Un tel changement serait avantageux à l'instituteur quand il a à déménager. Il en bénéficierait encore plus dans la culture de son jardin, qu'il n'a aucun goût à embellir et mettre en valeur quand il se sait exposé à quitter au milieu de l'été.

Les formules ajoutées à la nouvelle loi seront d'un grand secours pour les commissaires, et surtout pour les secrétaires-trésoriers, qui sont, pour ainsi dire, l'âme des corporations scolaires. Les modèles de rôles de cotisation et de comptabilité vont établir l'uniformité si désirable dans la tenue des comptes des commissions scolaires, et, à ce propos, je dois dire que j'ai informé les secrétaires-trésoriers de toutes les municipalités de ce district de ma décision bien arrêtée d'exiger la reddition de leurs comptes au temps et en la manière légalement voulus. Je m'étais même proposé de prendre la dernière partie du mois de juillet pour aller sur les lieux m'assurer si la loi était observée à cet égard ; mais les circonstances ne me l'ayant pas permis, je profiterai de l'occasion de ma première visite d'inspection (que je veux commencer à bonne heure) pour l'exécution de mon projet.

J'ai aussi spécialement attiré l'attention des autorités scolaires sur cette partie de votre circulaire du 10 mars dernier, qui a trait,—pour l'avenir,—à la construction des maisons d'écoles, et,—pour le présent,—au mobilier, surtout aux siéges et tables d'école. J'espère que personne ne refusera sa soumission à d'aussi sages et d'aussi justes règlements faits pour les contribuables dans leurs intérêts les plus chers, les intérêts de leurs enfants. D'ailleurs, je ne connais pas une seule municipalité où les commissaires soient hostiles, ni à la loi d'éducation ni aux décisions soit du Conseil, soit du Département de l'Instruction Publique ; mais on sait qu'ils comptent

avec les contribuables qui prétextent souvent la pénurie d'argent et la dureté des temps lorsqu'il s'agit d'améliorations même les plus importantes.

Les écoles ont subi si peu de changements dans le cours de l'année écoulée, que je ne donnerai qu'une rapide esquisse de chacune en particulier.

COMTÉ DE LAPRAIRIE.

Il comprend les municipalités du village et de la paroisse de Laprairie, de St. Philippe, de St. Jacques-le-Mineur, de St. Constant et ses dissidents, de St. Isidore, et la mission sauvage du Sault St. Louis ou Caughnawaga.

Dans la municipalité du village de Laprairie, il y a eu cette année une école indépendante qui s'est probablement fermée pour toujours; une école dissidente qui doit s'abolir, faute d'élèves et de moyens de la soutenir; un couvent aussi bien fréquenté que dirigé, et enfin une académie de garçons qui a enregistré les noms de 140 écoliers, dont 110 dans le cours élémentaire et 30 dans le cours supérieur. Dans la pensée de ses fondateurs et particulièrement du Révérend Monsieur le curé Gravel, qui en a donné l'emplacement et fait beaucoup d'autres sacrifices pour elle et dans l'intérêt de l'éducation des enfants de ses paroissiens, cette académie devait toujours être sous la direction d'instituteurs appartenant à quelqu'ordre religieux. Dans mon rapport de l'année dernière, j'expliquais sous quelles circonstances un changement avait eu lieu. Je disais aussi que les commissaires n'entendaient pas faire de l'économie,—ils n'en ont pas fait non plus, puisque les dépenses ont dépassé de beaucoup celles des années précédentes, sans que pour cela les résultats en aient été meilleurs. Je dois, cependant, en justice pour le directeur, M. Charbonneau, et à son honneur, reconnaître qu'il s'est montré à la hauteur de sa tâche, et qu'il a fait aussi bien qu'il était possible de faire dans les mêmes circonstances. Je n'entends pas, non plus, blâmer ni censurer la conduite des commissaires d'école, qui se sont trouvés dans une position très difficile, et qui, je le sais, voudraient une école vraiment supérieure.

La municipalité de la paroisse a 8 écoles élémentaires, qui ont donné entière satisfaction. Elles sont tenues par des institutrices qualifiées, et comptent, celle No. 1, 21 garçons et 20 filles, fréquentation moyenne, 23; celle No. 2, même nombre inscrit, mais la moyenne (33) est plus élevée; celle No. 3, compte 16 garçons et 17 filles, assistance moyenne, 22; celle No. 4, compte 21 garçons et 20 filles inscrits, mais la moyenne n'est que de 20 élèves; celle No. 5 a 19 garçons et 21 filles inscrits, moyenne 18 élèves; celle No. 6 a 23 garçons et 20 filles inscrits, la moyenne est de 26; celle No. 7 compte 24 garçons et 36 filles et une moyenne de 46 élèves; celle No. 8, compte 46 garçons et 44 filles inscrits et une moyenne de 76 élèves.

St. Philippe a une école-modèle mixte qui compte 84 élèves inscrits et 64 en moyenne. Dans les trois visites que j'ai faites, cette année, dans cette école, comme dans les cinq autres de cette municipalité, j'ai fait l'examen avec tout le soin possible et je me suis convaincu que l'instituteur savait

pratiquer les bonnes leçons pédagogiques qu'il a reçues à l'école normale Jacques-Cartier d'où il est sorti avec le diplôme académique.

L'école de l'arrondissement No. 1 est tenue par un instituteur apte et zélé, et elle compte 91 élèves au journal et une assistance moyenne de 74. Les quatres autres écoles élémentaires sont tenues par des institutrices qui rivalisent de zèle et d'efforts pour l'avancement des élèves. Ces écoles comptent 45, 44, 56 et 50 élèves, et avec une assistance moyenne de 36, 35, 44 et 24.

La municipalité de St. Jacques le-Mineur a une école-modèle mixte tenue par un instituteur dont le zèle ne se ralentit jamais, quoiqu'il soit le plus ancien de ce district dans la carrière de l'enseignement. Toutes les branches du programme d'école-modèle sont enseignées dans cette école, qui compte une assistance moyenne de 84 élèves sur un 100 que représente le journal. Les 5 écoles élémentaires sont tenues par des institutrices toutes munies de diplôme. Les trois premières sont très satisfaisantes et les deux autres sont encore de bonnes écoles. La moyenne d'assistance est de 46, 50, 35, 34, 40, sur le nombre de 58, 73, 54, 52, 61, inscrits.

La municipalité de St. Constant possède une école-modèle mixte tenue avec succès par un ancien élève de l'école normale Jacques-Cartier, et représentée par 86 élèves inscrits et 50 en moyenne. Toutes les branches exigées des écoles-modèles y sont enseignées aux 33 élèves du cours supérieur. L'école élémentaire No. 2 est tenue par un instituteur breveté pour école-modèle et qui a su faire faire beaucoup de progrès à ses 95 élèves en moyenne sur 114 enregistrés sur le journal.

Les trois autres écoles élémentaires tenues par des institutrices munies de diplôme offrent des résultats satisfaisants. Le chiffre de la fréquentation est en moyenne de 36, 46, 26, sur 56, 58, 32, inscrits.

Les dissidents ont une assez bonne école tenue par une institutrice et soutenue avec courage par une population qui diminue peu à peu et qui finira par bientôt se réunir à la majorité.

St. Isidore a une école-modèle de garçons tenue sur un très excellent pied, par un ancien élève de l'école normale Jacques-Cartier. Elle compte en moyenne 60 élèves sur 78 inscrits. Une école séparée pour les filles très progressive, et deux autres écoles élémentaires bien tenues et bien fréquentées.

Caughnawaga—Dans ce village on trouve deux écoles: l'une que je ne me crois pas obligé de surveiller parce qu'elle est sous le contrôle du département des Sauvages, à Ottawa, mais que j'ai visitée cependant sur l'invitation de l'agent; elle compte 97 élèves inscrits, mais l'assistance est très peu régulière. L'autre est tenue par une institutrice qualifiée, et compte une assistance moyenne de 30 élèves canadiens ou métis, sur 45 que comporte le journal. La rémunération de l'institutrice consiste en une faible rétribution mensuelle perçue des élèves.

COMTÉ DE CHATEAUGUAY.

Il comprend les municipalités scolaires de St. Joachim et dissidents, de Ste. Philomène et dissidents, de St. Urbain 1er, de Ste. Martine et dissidents, de St. Jean Chrysostôme No. 1 et No. 2, de St. Malachie d'Ormstown, dissidents catholiques, et de Howick aussi dissidents catholiques.

St. Joachim de Châteauguay a un couvent florissant qui reçoit l'encouragement de la localité et de quelques-unes des paroisses voisines; une école-modèle de garçons bien tenue et dirigée par un ancien élève de l'école normale Jacques-Cartier, lequel enseigne toutes les branches voulues à ses 70 élèves, dont 20 dans le cours supérieur. Les six écoles élémentaires sont tenues par des institutrices munies de diplôme, qui ont toutes donné satisfaction; celles des arrondissements 4 et 6 surtout se sont surpassées. La fréquentation en moyenne se compte comme suit:—46, 46, 42, 26, 47, 24, sur 70, 68, 52, 30, 67 et 32. Les dissidents ont une bonne école tenue par une institutrice et mieux fréquentée que par le passé.

L'école-modèle de Ste. Philomène est tenue par un instituteur qui tient son diplôme de l'école normale Jacques-Cartier, et qui enseigne avec un rare talent à 68 élèves (garçons), dont 16 dans le cours supérieur. L'école séparée pour les filles et les quatre autres écoles élémentaires, tenues par des institutrices compétentes, comptent 48, 31, 26, 62 et 50 élèves au journal, et en moyenne 32, 22, 20, 40 et 34.

Les dissidents ont une école que je n'ai pas visitée, parce qu'elle se trouvait fermée lors de mon passage dans cette municipalité. D'après les renseignements que j'ai pu me procurer, cette école a été tenue par un instituteur et fréquentée par une quinzaine d'élèves.

St. Urbain Premier.—Cette municipalité n'a que des écoles élémentaires; elles sont au nombre de cinq, et tenues par des institutrices munies de diplôme. Celles des arrondissements No. 1, 2 et 4 sont très bonnes, et les deux autres ne sont que suffisantes. La fréquentation est de 52, 30, 46, 44, 42 en moyenne, sur 70, 46, 55, 68, 55 enregistrés.

La municipalité de Ste. Martine possède une école-modèle de garçons très progressive, fréquentée par 92 élèves, dont 20 dans le cours supérieur, et tenue par un instituteur qui a appris à bien enseigner à l'école normale Jacques-Cartier.

Elle possède aussi une école-modèle de filles, tenue par une institutrice mariée qui a obtenu son diplôme à l'école normale Laval, et qui enseigne avec beaucoup de zèle et de savoir faire à 60 élèves dans le cours élémentaire, et 20 dans le cours supérieur.

Les écoles élémentaires y sont au nombre de sept et tenues par des institutrices dont trois sont qualifiées pour école-modèle. Ces écoles, toutes satisfaisantes, sont fréquentées par 63, 50, 40, 46, 38, 35, 45 enregistrés, et par 55, 25, 30, 30, 25, 27, 30 en moyenne.

L'école dissidente est tenue sur un excellent pied par une institutrice, et fréquentée par 22 élèves en moyenne, sur 26 mentionnés sur le journal.

St. Jean Chrysostôme, municipalité No. 1, a quatre écoles élémentaires tenues par des institutrices qualifiées. L'instruction est anglaise dans les trois premières, et les élèves y font des progrès; elle est française dans la 4me. et les élèves ne sont pas assidus. Le chiffre de la fréquentation se répartit ainsi:—80, 60, 58, 44 élèves inscrits au journal, et 62, 49, 40, 22 en moyenne.

St. Jean Chrysostôme, municipalité No. 2.—Elle a une école-modèle mixte sous la direction d'un des premiers élèves maîtres sortis de l'école normale Jacques-Cartier, lequel possède bien les deux langues et les enseigne avec un très grand succès. Aidé de son fils et de sa demoiselle, cet habile instituteur sait faire progresser tous ses écoliers, dont le nombre extraordinaire s'élève à 132 garçons et 150 filles inscrits, et à 96 garçons et 105 filles en moyenne. Le cours supérieur compte 26 garçons et 35 filles.

L'école élémentaire, arrondissement No. 2, est tenue par un instituteur qui enseigne aussi les deux langues à 49 garçons et 44 filles, nombre inscrit, et à 38 garçons et 40 filles en moyenne.

Les trois autres écoles élémentaires sont tenues par des institutrices s'acquittant bien de leurs devoirs; fréquentation, 22, 51, 19, en moyenne, sur 34, 72, 34.

St. Antoine Abbé.—Le village, qui est l'arrondissement No. 3, a deux écoles: l'une pour les élèves canadiens-français et l'autre pour ceux d'origine irlandaise. Les deux langues sont enseignées dans celle No. 1, et le français seulement dans toutes les autres, excepté celle du village dite pour les élèves d'origine irlandaise. Celle No. 4, à cause du peu de moyens des contribuables, n'a été en opération que pendant la moitié de l'année. Toutes ces écoles, tenues par des institutrices, sont satisfaisantes et fréquentées par 62, 90, 60, 44, 42, 48 élèves inscrits, et par 46, 46, 43, 28, 24, 36 en moyenne.

St. Malachie d'Ormstown.—Les deux écoles dissidentes catholiques sont les seules que j'ai mission de surveiller dans cette municipalité. Elles sont tenues par des institutrices très compétentes, et fréquentées par 54 et 38 nombre inscrit, et par 40 et 28 en moyenne.

Pour les besoins de l'éducation des enfants catholiques de cette municipalité, il ne faudrait pas moins de quatre ou cinq écoles; mais les contribuables n'ont pas les moyens de subvenir aux dépenses qu'elles nécessiteraient.

Howick.—Les catholiques s'y sont déclarés dissidents, et ils ont établi une école qui en est à sa deuxième année d'existence; elle est tenue par une institutrice, et fréquentée par 35 élèves en moyenne sur 54 inscrit au rôle de l'école.

Beauharnois—Ce comté comprend les municipalités de la ville et de la

paroisse de St. Clément de Beauharnois et dissidents, celles de St. Etienne et dissidents, de St. Louis de Gonzague et dissidents, de St. Stanislas de Kostka, de St. Timothée, de Ste. Cécile et dissidents.

La ville de Beauharnois possède une académie de garçons tenue par les Frères de la Doctrine Chrétienne, et un couvent sous la direction des Sœurs des Sts. Noms de Jésus et Marie. Ces deux institutions sont fréquentées chacune par un très grand nombre d'élèves de la paroisse et d'ailleurs qui y puisent une éducation solide et variée, toujours sous l'égide de la religion. L'école dissidente a été abandonnée faute d'élèves, et remplacée par une école indépendante que je ne crois pas mieux encouragée, quoique je ne l'aie pas encore visitée.

La municipalité de la paroisse a 7 écoles élémentaires très bien tenues, celles des arrondissements Nos. 1, 2, et 5 surtout progressent rapidement. Toutes sont tenues par des institutrices munies de diplôme, et comptent respectivement, 80, 30, 34, 24, 60, 33 et 20 en moyenne, et 110, 38, 46, 35, 75, 46, 32 enrôlés sur le journal.

St. Etienne a une école dissidente qui n'avait que 9 élèves présents lors de ma visite. Il n'y en a que 12 inscrits, et la moyenne de fréquentation est de 10. L'institutrice qui la dirige a reçu son diplôme de l'école normale McGill.

Les cinq écoles élémentaires, sous le contrôle des commissaires, sont aussi tenues par des institutrices qualifiées. Celles des arrondistements Nos. 2, 3, et 5 sont satisfaisantes : celle No. 4 n'est que suffisante, mais celle No. 1 vaut une école-modèle. La fréquentation est comme suit : 55, 40, 50, 66, 40 sur le journal et 50, 25, 33, 50, 26 en moyenne.

St. Louis de Gonzague a un couvent bien encouragé. Ses édifices doivent être reconstruits sur de meilleures proportions. L'école-modèle de garçons, tenue par un ancien élève de l'école normale Jacques-Cartier, compte 120 élèves inscrits dont vingt-huit dans le cours supérieur. 96 est le chiffre moyen de fréquentation.

Les écoles élémentaires, au nombre de huit, sont tenues par des institutrices et elles comptent respectivement inscrits, 40, 54, 45, 56, 73, 44, 40 32 et en moyenne, 22, 36, 34, 42, 42, 32, 24, 22. Ces écoles sont toutes satisfaisantes, mais, pour la plupart, l'instruction y est peu avancée.

Les écoles dissidentes sont au nombre de 4, mais trois seulement ont été en opération dans le cours de l'année. Elles sont tenues par des institutrices très compétentes et font beaucoup de progrès. La moyenne d'assistance est de 52 sur 60, 20 sur 25 et 18 sur 23.

St. Stanislas de Kostka a une école-modèle mixte, tenue par un instituteur qui enseigne par vocation. Sa dame qui a aussi beaucoup d'aptitude pour l'enseignement aide beaucoup aux progrès de l'école, qui compte 122 élèves enrôlés et 90 en moyenne. Le cours supérieur comprend 10 garçons et 12 filles. Les cinq écoles élémentaires sont bien tenues, quoi-

qu'encore peu avancées, par des institutrices munies de diplôme. Le nombre d'élèves représentés est de 76, 62, 60, 48, 50 inscrits et de 58, 38, 42, 32, 29 en moyenne.

St. Timothée—Le couvent dirigé par les Religieuses des Sts. Noms de Jésus-Marie, et l'académie de garçons sous la direction des clercs de l'ordre de St. Viateur sont deux institutions bien fréquentées et justement appréciées. Les six écoles élémentaires sont tenues par des institutrices toutes munies de diplôme, à l'exception de celle de l'arrondissement No. 5 qui s'est engagée pour terminer l'année commencée par sa sœur qui était légalement qualifiée et qui a été obligée de cesser d'enseigner. Toutes ces écoles sont efficaces : celle No. 6 toutefois n'est que suffisante. L'assistance est respectivement comme suit, 74, 70, 60, 71, 78, 46 enrôlés et 48, 42, 40, 41, 51, 33 en moyenne.

Ville Salaberry dans la municipalité de Ste. Cécile—La population de cette petite ville, de fondation récente, augmente avec une telle rapidité qu'elle fournit déjà plus de 600 enfants fréquentant les écoles, qui comprennent l'école-modèle de garçons et le couvent des Sts. Noms de Jésus et Marie pour les catholiques ; l'école-modèle dissidente et mixte quant aux sexes et l'école élémentaire dissidente pour les protestants. Toutes ces institutions sont bien tenues et donnent pleine satisfaction à ceux de qui elles dépendent comme à ceux qui les encouragent.

La paroisse n'a actuellement que trois écoles élémentaires en opération tenues sur un excellent pied par des institutrices munies du diplôme légal. Elles comptent respectivement 58, 80, 66 élèves portés au journal et 38, 60, 37 en moyenne. Une quatrième école entrera en opération à la prochaine ouverture des classes.

Ainsi que je l'ai dit au commencement de ce rapport, je veux m'occuper dans mes prochaines visites d'écoles de l'examen des comptes de tous les secrétaires-trésoriers de mon district d'inspection.

En sollicitant votre indulgence pour ce rapport que je vous soumets très humblement, je me souscris,

Monsieur le Surintendant,

Votre très dévoué et obéissant serviteur,

L. GRONDIN,

Inspecteur d'écoles.

M. GAY.

Monsieur,

A la suite de mon tableau statistique, qui a dû vous parvenir le 8 août, j'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année scolaire 1876-77. je l'ai divisé en trois parties qui comprennent : la première, des observations particulières sur chaque municipalité ; la deuxième, un état comparatif de l'instruction élémentaire pendant les trois dernières années ; la troisième, des observations générales.

1o. Observations particulières sur chaque municipalité.

Ile des Allumettes—Il est agréable d'avoir à constater que les commissaires de cette municipalité s'acquittent de leurs fonctions avec ponctualité, et que leurs écoles sont dans un état florissant ; il n'est que juste de déclarer que le mérite principal en revient au secrétaire qui se fait remarquer par son exactitude à percevoir les contributions et à satisfaire les instituteurs. L'automne dernier, j'ai été appelé à me prononcer sur l'opportunité d'avoir une école de plus dans la municipalité. Après avoir parcouru le terrain indiqué, et écouté les diverses raisons des intéressés, j'ai cru devoir me décider pour l'affirmative ; j'ai été informé depuis par une des parties intéressées que les commissaires négligeaient d'opérer le changement demandé et que ses réclamations n'étaient pas écoutées. La conduite passée des commissaires me fait espérer que cette négligence ne durera pas longtemps et qu'elle disparaitra comme un nuage qui obscurcit momentanément l'horizon.

Sheen a actuellement quatre écoles, et en aura peut-être cinq prochainement ; c'est autant que la municipalité en peut soutenir. Les habitants méritent des éloges pour les sacrifices qu'ils s'imposent en faveur de leurs enfants.

Chichester a aussi quatre écoles ; elles sont malheureusement peu fréquentées.

Woltham—Pour la première fois depuis trois ans, j'ai eu la bonne chance de trouver l'unique école de cette municipalité ouverte. L'assistance, la tenue et les progrès des élèves ont donné satisfaction.

Mansfield a deux écoles, dont une est presque toujours fermée, faute de maitre ; les contribuables se plaignent de l'indifférence des commissaires à cet égard.

Ste. Elizabeth de Franktown aurait besoin de trois écoles au lieu de deux. Celle du No. 1 est trop petite et mal entretenue.

L'Ile du Calumet a trois écoles ; il en faudrait quatre ; celle du No. 1 est tenue dans une maisonnette louée, qui ne peut suffire au nombre d'élèves qui devraient la fréquenter.

Bristol—Les deux écoles catholiques de cette municipalité étaient peu fréquentées lors de ma visite, pour cause d'épidémie; elles paraissaient d'ailleurs faire peu de progrès.

Pontiac est une municipalité qui ne comprend qu'un petit village; son école est maintenue à un degré de prospérité convenable.

North Onslow et Aldfield—Cette municipalité nouvellement détachée de celle d'Onslow promet d'avoir de meilleures écoles que par le passé. A l'arrondissement No. 2, j'ai trouvé une quarantaine d'élèves entassés dans une maison qui ne devrait pas en contenir plus de quinze. Comme la localité est tout récemment colonisée, on ne saurait faire aux commissaires aucun reproche de négligence; je sais, d'ailleurs, que l'on s'y occupe de bâtir une maison convenable.

South-Onslow aussi détachée d'Onslow n'a qu'une école, nouvellement ouverte. La maison en est suffisamment grande, mais elle est dépourvue du matériel nécessaire.

Eardley continue de faire prospérer son unique école. Les syndics méritent des éloges pour le zèle qu'ils déploient dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Ste. Cécile de Masham a deux écoles passables.

Aylmer—L'académie des garçons ayant été fermée avant la fin de l'année pour causes majeures, il n'a pu y avoir d'examen de clôture; il en a été autrement à l'école élémentaire des filles, tenue par les Sœurs Grises, où après un examen sérieux j'ai constaté des progrès très-satisfaisants, surtout en écriture. Les Sœurs se plaignent de ce que les commissaires retardent beaucoup de leur remettre le traitement qui leur est alloué et de ce qu'ils ne fournissent pas l'école du matériel nécessaire.

N.-D. de Hull—est la municipalité la plus florissante de tout le district. Il y a trois ans, les Sœurs Grises ont fait construire une maison pour l'académie des filles; cette année-ci, grâce à la générosité des Pères Oblats qui ont bien voulu avancer les fonds nécessaires, on a vu en quelques mois s'élever au milieu de la ville un édifice en pierre, capable de contenir 800 élèves, ainsi que le logement des Frères qui sont appelés à venir prendre possession de la maison. On y remarque une immense salle, où la majorité des parents peut se réunir et assister aux examens. L'école élémentaire des filles va dès à présent occuper deux maisons éloignées l'une de l'autre, et situées dans des centres différents de population. Toutes ces écoles ont subi à la fin de l'année des examens très-satisfaisants.

St. Etienne de Chelsea—Les écoles y fonctionnent bien; sur cinq il y en a eu une fermée, pour cause de pauvreté. L'école No. 1 a été jusqu'à présent tenue dans une maison d'une apparence peu convenable; elle était construite sur un terrain dont la propriété était en litige depuis trente ans; mais enfin les commissaires sont parvenus à faire avec la partie intéressée

un contrat qui leur permet aujourd'hui de construire sur leur propre terrain ; je suis persuadé qu'ils vont profiter de cet avantage au plus tôt.

St. Joseph de Wakefield souffre depuis quatre ans du manque d'école. Il y a pourtant dans la municipalité des ressources suffisantes et un nombre d'enfants assez considérable pour entretenir une bonne école. Mais il faut dire que les taxes scolaires n'y ont jamais été perçues, et que l'école était entièrement entretenue par souscription privée. Or, il est arrivé que les propriétaires les plus aisés se sont trouvés n'avoir plus besoin d'école pour leur propre famille et qu'ils l'ont laissé fermer au détriment des autres. Depuis ce temps, les commissaires n'ont pas encore eu assez d'énergie pour établir les choses dans l'état voulu par la loi du pays.

Low et Aylwin sont dans le même état d'irrégularité que la municipalité précédente : avec la différence que dans celles-ci on a été contraint d'avoir deux écoles privées.

Wright et Northfield—Les commissaires déploient beaucoup de zèle et d'intelligence dans l'administration de leurs écoles ; ils recherchent les meilleurs maîtres et leur allouent des appointements convenables ; mais il est fâcheux qu'ils ne puissent se décider à établir un état en forme de leurs comptes ; depuis trois ans, ils n'ont pas fait un pas dans cette voie.

Bouchette et Cameron sont encore sans école, au détriment d'une nombreuse enfance qui n'a aucun moyen d'instruction.

Maniwaki possède une école dirigée avec succès par les Sœurs Grises. Quelques Sauvages, en hiver, et en grand nombre, en été, ont l'avantage de pouvoir en profiter.

Aumond est un canton nouvellement colonisé, qui est situé à plus de 100 milles de l'embouchure de la Gatineau ; il y aurait déjà assez d'habitants pour entretenir trois écoles ; il n'y en a qu'une actuellement ; elle est maintenue par la souscription privée de quatre familles irlandaises.

Hincks a enfin ouvert les deux écoles dont elle avait besoin, après cinq année d'attente ; elles sont dans un état assez prospère.

Wakefield ne montre aucune sollicitude pour ses écoles : elles sont fermées la majeure partie du temps.

St. Edouard de Wakefield—Après deux années de travail, je suis parvenu à obtenir l'érection de cette municipalité, composée de l'est de Wakefield et de l'ouest de Portland. A part de l'école qui y fonctionne déjà et qui donne de bons résultats, il va y en avoir une seconde : la maison est bâtie et la maîtresse engagée.

Cantley semble être en voie de progrès. Aux trois écoles qu'elles possédait antérieurement, on en a joint une quatrième ; toutes fonctionnent assez bien.

Pointe à Gâtineau—Ce village possède aujourd'hui une maison d'école digne de ce nom. Elle est destinée aux deux écoles, celle des garçons et celle des filles. Il est fâcheux qu'il soit survenu entre le bureau des commissaires et un autre corps constitué de la paroisse un malentendu qui a eu pour résultat d'empêcher que l'on entourât la maison d'un local assez étendu pour permettre aux enfants d'y prendre leurs amusements. Peut-être le temps apportera-t-il un changement favorable à ce malencontreux état de choses. L'école des filles s'est beaucoup fait applaudir ; celle des garçons a tenu son rang.

Templeton—Il y a beaucoup de confusion dans l'administration des affaires scolaires de cette municipalité : écoles fermées une partie de l'année, traitement des instituteurs non payé, division en arrondissements mal faite, voilà ce que l'on a le plaisir de constater : j'ai déjà fait quelques démarches pour obtenir des améliorations, mais en vain. Il me semble pourtant avoir aperçu chez les commissaires quelques germes de cette bonne volonté qui engendre des merveilles, et comme il ne faut jamais désespérer, espérons qu'il en sortira une copieuse moisson.

Smyerstadt—L'érection non nécessaire de cette nouvelle municipalité, détachée de Templeton, a jeté quelque trouble dans les affaires financières de cette dernière municipalité. L'école de Smyerstadt a, d'ailleurs, eu un brillant commencement.

L'Ange Gardien—Je ne saurais rien dire de cette municipalité sans copier mes rapports précédents ; même nombre d'écoles, mêmes progrès à peu près satisfaisants, même parcimonie chez les commissaires pour obtenir des maîtres aussi bon marché que possible, et enfin même exactitude chez le secrétaire à tenir ses comptes en règle.

Buckingham—Malgré tout le zèle des commissaires et en particulier de M. le curé de la paroisse, le village n'a pas encore eu la chance d'obtenir des maîtres qui aient satisfait le public ; les traitements y sont pourtant assez élevés ; ils sont de $400 pour chacun des maîtres, l'un anglais, l'autre français. Les écoles de filles (l'académie et l'école élémentaire) tenues par les Sœurs Grises font un heureux contraste avec celles de garçons ; on n'a qu'à souhaiter qu'elles se maintiennent au niveau où elles sont aujourd'hui. L'ancien secrétaire s'est enfui, emportant une somme assez ronde, mais dont personne n'a une idée exacte ; les commissaires n'ont pas le courage de tenter de ressaisir leur bien.

Blake, McGill, Wells et Biglow se sont réunis pour former une municipalité scolaire. Leur école qui a fonctionné pour la première fois cette année-ci se trouve à cinquante milles de l'école la plus voisine, en descendant le cours de la rivière du Lièvre.

St. Malachie a l'air de sortir de son ancienne apathie ; on commence à y engager de meilleurs maîtres et à remplacer les vieilles masures par des maisons convenables.

Lochaber a ses écoles régulièrement ouvertes ; les traitements y sont

payés avec exactitude ; mais il est à regretter qu'ils soient généralement trop bas, et que les commissaires y cherchent des maitres au rabais.

Papineauville parait aussi être en voie de réforme ; si ce n'est que les commissaires, en conformité avec de vieilles habitudes, ont encore jugé à propos de se laisser poursuivre par une des maitresses, en quête de son traitement ; les commissaires ont perdu le procès, ainsi qu'il arrive dans la majorité des cas. En revanche, le nombre des écoles a été augmenté, et l'on semble être plus scrupuleux sur le choix du personnel enseignant.

St. André Avellin s'est enfin décidé à construire les deux écoles dont on avait besoin depuis plus de dix ans à la côte St. Pierre ; il en faut encore une à la côte Ste. Magdeleine, où il y a au moins 25 familles ; j'espère que les commissaires, qui ont rendu justice aux habitants de la côte St. Pierre, vont aussi, au plus tôt, remplir leur devoir à l'égard de ceux de la côte Ste. Magdeleine. La maison d'école de la côte St. Louis n'est ni assez grande, ni dans un état convenable ; elle demande, non à être réparée, comme l'ont suggéré quelques commissaires, mais à être rebâtie. Les comptes sont bien tenus et les salaires fidèlement payés.

Ripon a une bonne école sur cinq ; c'est celle du village, où l'on trouve des élèves aussi avancés que dans les meilleures écoles-modèles du district. Des quatre autres, trois sont passables et une inférieure.

Hartwell ne fait pas assez de sacrifices pour maintenir son unique école ; le taux des taxes y est réduit au quart du taux généralement établi ; il serait facile d'obtenir un bon maitre et de lui donner un traitement convenable sans obérer les contributions.

Montebello a deux bonnes écoles ; celle du village qui, après quelques années d'efforts, a fini par s'élever au rang de bonne école-modèle ; et une autre petite école dans la campagne, où il y a de bons élèves.

N.-D. de Bonsecours a absolument besoin, comme je l'ai dit, il y a deux ans, de deux écoles. Les habitants des deux extrémités de la municipalité sont de cet avis ; mais leurs efforts sont contrecarés par ceux des contribuables qui demeurent au centre et aux environs de l'école. Le temps qui arrange tout finira sans doute par amener, ici comme ailleurs, le changement nécessaire.

2o. Etat comparatif des trois dernières années.

	1875	1876	1877		1875	1876	1877
No. des municipalités.	35	39	44	No. des élèves en gram. ang.	451	389	434
" arrondissements.....	98	113	119	" " " franc.	702	815	902
" institutions.....	96	100	110	" " orthographe ...	938	919	770
" élèves	3844	4559	4999	" " analyse gr.....	721	743	833
" de l'assistance moyenne.	3069	3166	3640	" " style épist.....	120	80	225
" des élèves lisant bien...	1176	1363	1549	" " géographie.....	631	646	748
" " en arithmétique.	1535	1929	2193	" " histoire,.....	695	675	767
" " en calcul.....	688	738	697	" " musique	48	46	52
" en tenue des liv.	42	117	115	Moyenne des trait. des mtres.	245	234	231
" " en écriture.....	2010	2012	2310	" " mtresses.	145	143	138

3o. Observations générales.

Il est inutile d'entrer dans d'autres détails pour exposer le mouvement de l'instruction pendant les trois dernières années. Le tableau ci-dessus montre, par la force des chiffres, que ce mouvement a été progressif, surtout dans les matières les plus importantes.

Dans les observations particulières sur chaque municipalité, j'ai fait connaître, à dessein, plutôt la conduite des commissaires que l'état apparent de chaque école, parce que la prospérité des écoles dépend en premier lieu de leur bonne ou mauvaise administration ; il importe peu que l'on rencontre, pour une année, un instituteur capable et faisant bien son devoir, si cet instituteur se voit, à la fin de l'année, obligé d'abandonner sa situation, soit parce qu'on néglige de lui remettre son traitement, soit parce que la maison d'école est dans un trop mauvais état, ou autre raison semblable. Cela suggère l'idée qu'il serait avantageux d'établir un moyen d'émulation entre les municipalités.

Par exemple, le gouvernement pourrait accorder annuellement, dans chaque district, une prime destinée à la municipalité qui, au jugement du conseil de l'instruction publique, aurait le mieux administré ses affaires. Cette disposition produirait sans doute d'excellents résultats, puisqu'elle tendrait à exciter l'amour propre des commissaires, c'est-à-dire, la qualité la plus nécessaire chez eux.

La loi parait exiger que les commissaires prélèvent le même taux de taxes dans tous les arrondissements de la municipalité ; or cette loi ne satisfait pas aux besoins de toutes les municipalités ; aussi il y a beaucoup de

bureaux qui l'éludent. On voit des arrondissements où le montant du rôle d'évaluation est beaucoup inférieur à celui des autres ; il s'ensuit que l'instituteur ne peut y avoir qu'un salaire insuffisant ; or ce n'est pas le niveau des ressources de l'arrondissement qui devrait former la base du traitement des instituteurs ; mais il vaudrait mieux que ce traitement eût un minimum fixe et que l'arrondissement eût la faculté d'élever le taux de ses taxes au degré requis pour assurer le bien-être de l'instituteur.

On pourrait encore remédier à cet inconvénient d'une autre manière, je veux dire en agrandissant le plus petit arrondissement aux dépens du plus populeux ; que s'il arrivait, par suite de ce changement, que certains élèves se trouvassent trop éloignés de l'école de leur arrondissement, il pourrait leur être permis de fréquenter l'école de l'arrondissement voisin, au lieu de la leur.

Je ne pense pas qu'il y ait, dans le texte de la loi, rien de formellement opposé à cette disposition ; mais on n'y voit non plus rien qui la favorise et les commissaires ne veulent pas prendre sur eux-mêmes la responsabilité d'un acte qui parait contraire à l'esprit de la loi. Si la législature modifiait les statuts sous ce rapport, ce serait encore un pas en avant de fait.

En parcourant les rapports des inspecteurs, on est frappé d'une certaine singularité : c'est que les uns mettent plus d'élèves en orthographe qu'en grammaire, les autres font le contraire : il conviendrait pourtant d'établir l'uniformité.

La moyenne des traitements montre une diminution légère ; on ne doit pas s'en étonner, car elle est uniquement due à l'état de dépression générale des affaires commerciales. Au contraire, cette diminution, par cela même qu'elle est modique, porte à nous convaincre que les appointements seraient plus élevés aujourd'hui qu'autrefois, si le commerce avait été prospère. Il y a un fait qui vient à l'appui de cet avancé ; c'est que cette année-ci plus que jamais, on voit des gens de métier chercher à entrer dans l'enseignement. Cela nous autorise à espérer qu'un jour la profession d'instituteur sera plus enviée que par le passé.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre très-humble serviteur,

AUG. GAY,

Insp. d'écoles.

Hull, 1er sept. 1877.

M. HUBBARD.

(*Traduction.*)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport d'inspection pour l'année scolaire 1876-77.

Comme le montre le tableau statistique ci-joint, le district dont j'ai la surveillance comprend maintenant 37 municipalités qui comptent de 1 à 31 écoles chacune. Le nombre total des écoles de toutes sortes est de 312, dont très-peu (5 seulement) sont des écoles indépendantes ou particulières. Au point de vue de leur prospérité générale et du degré d'efficacité de l'enseignement qui s'y donne, ces écoles peuvent soutenir avantageusement la comparaison avec les années précédentes.

J'ai pu, dans le cours de l'été, visiter une forte proportion des établissements scolaires, et, bien que, durant une partie de l'hiver dernier, les routes fussent très-mauvaises, j'ai réussi, en tirant bon parti du temps où il était possible de voyager, à en voir un nombre considérable. Je n'ai pas pu, comme vous le verrez, inspecter toutes les écoles deux fois. Cependant je me suis fait un devoir de les visiter *toutes une fois*, et un aussi grand nombre que possible d'entre elles *deux fois*.

Le fréquent changement de maîtres et de maîtresses, encore beaucoup trop répandu, entrave non-seulement le succès et l'utilité des écoles, mais nuit aussi à l'intérêt et à l'utilité des visites de l'inspecteur. Je trouve en effet que mes visites sont surtout bien appréciées par les maîtres et maîtresses qui ont été le plus longtemps employés dans les mêmes écoles, et que c'est dans celles-ci que j'obtiens les meilleurs résultats.

Vu que nos écoles sont pour la plupart tenues en deux termes, été et hiver (de 4 mois chaque), et que par suite de la grande quantité d'écoles confiées à mon inspection, je suis évidemment dans la nécessité de visiter les diverses sections à des époques tout-à-fait différentes de l'année, il est difficile d'établir, au point de vue des progrès et de l'efficacité de l'enseignement, une comparaison entre telle section et telle autre, ou de juger du mérite rélatif des maîtres, à moins de les conserver à la tête des mêmes écoles pendant un certain laps de temps. Aussi, j'aime à espérer que le jour n'est pas éloigné où l'engagement des instituteurs ou institutrices pour moins d'une année sera une exception, sinon chose entièrement inconnue.

Le comté de Stanstead renferme encore les neuf municipalités de *Stanstead*, *Stanstead Plain*, *Beebe Plain*, *Barnston*, *Coaticook*, *Barford*, *Dixville*, *Hatley* et *Magog*.

La municipalité de *Stanstead* compte 31 arrondissements, dont un a été abandonné. 31 écoles y ont été tenues, dans deux ou trois cas, une partie seulement de l'année. Quelques-unes étaient de petites écoles ; cependant,

en général, l'assistance a été assez bonne. L'hiver on a employé plusieurs instituteurs qui, dans un ou deux cas, n'ont obtenu qu'un succès passable. En somme, la discipline et l'instruction ont été satisfaisantes. Dans quelques écoles même, le progrès a été marqué. Une maison d'école—le No. 7—a été bien réparée ; une autre—le No. 14—demande à être renouvelée. La plupart cependant sont en très-bon état.

Il y a preuve d'un zèle recommandable dans la manière dont les affaires scolaires sont administrées, surtout si l'on tient compte du gros montant dont les commissaires ont la gestion.

J'espère qu'avant longtemps, ici et dans les municipalités voisines, les corporations des écoles renonceront complétement au système du *Boarding around* et à l'habitude d'engager leurs maitres et maitresses par termes.

A *Steanstead Plain* l'école d'arrondissement a eu une maitresse très-capable. Les élèves y ont fait de bons progrès, bien qu'ils fussent jeunes et en général peu avancés, et que l'assistance ne fût pas très-considérable. On y a maintenu une école particulière et le collége Wesleyen a été bien fréquenté.

L'école de *Beebe Plain* sous les soins d'une maitresse compétente a été bien conduite. Les classes d'été ne comptaient que de jeunes élèves, mais en hiver j'y ai trouvé des écoliers plus âgés qui, par leurs réponses sur toutes les branches d'instruction, m'ont prouvé que l'enseignement avait été bon. Je pense que l'école a été tenue ouverte plus longtemps que les deux termes.

Barnston a eu, indépendamment de l'académie, 23 écoles anglaises et toutes en opération pendant au moins une partie de l'année. Quelques-unes comptaient fort peu d'élèves ; mais dans la plupart des cas, l'assistance a été passablement bonne.

L'enseignement et l'administration des affaires m'ont donné satisfaction. La plupart des maisons d'école sont bonnes et toutes sont bien pourvues de combustible. Une ou deux, cependant, ont besoin d'être réparées ou renouvelées. On s'occupe des affaires d'école avec un soin recommandable.

L'académie a été assez bien fréquentée ; les classes y ont bien fait dans les branches d'instruction ordinaires et un peu en algèbre, etc. J'ai vu avec peine que le maitre chargé de la direction de l'établissement n'était encore porteur que du brevet d'école élémentaire.

Coaticook, outre une académie et une institution indépendante, maintient trois écoles d'arrondissement. Les élèves de ces dernières étaient jeunes et peu avancés. J'ai trouvé l'académie dans un état très-satisfaisant sous la direction de nouveaux maitres, M. et Mde. Masten. L'assistance était bonne, la discipline excellente, et les classes que j'ai examinées m'ont prouvé qu'elles avaient suivi un enseignement plein d'efficacité. On m'apprend que les commissaires ont depuis annexé à l'académie deux des écoles

élémentaires, dans le but de former deux ou trois autres divisions, toutes sous la direction générale du principal. J'espère que l'arrangement aura plein succès.

Barford a encore six écoles, et je pense que toutes ont été ouvertes une partie de l'année, bien que j'en aie trouvé deux fermées à chacune de mes visites. Celles que j'ai pu voir étaient passablement bien suivies et en bons progrès.

Aucune ne comptait beaucoup d'élèves.

Dixville a deux écoles ; celle du village est bien fréquentée. En hiver, les deux écoles ont été dirigées par des instituteurs. J'y ai trouvé l'enseignement et les progrès satisfaisants. Les affaires sont en assez bon état et j'ai à en dire autant des maisons d'école.

Hatley a compté cette année seize écoles, un nouvel arrondissement ayant été formé d'une partie du No. 1, et l'ancienne maison ayant été bien réparée. En général, l'assistance a été peu nombreuse. Deux ou trois écoles cependant ont été bien fréquentées, et dans quelques-unes j'ai eu lieu d'être très-satisfait du progrès des élèves. J'ai trouvé l'académie en hiver très-pauvrement fréquentée. On y comptait peu d'élèves, bien que je sois porté à croire que ces élèves étaient avancés. Je suis d'avis que le maître actuel, M. Proctor, n'est pas suffisamment encouragé pour y rester.

Magog a conservé 10 écoles ; mais comme d'ordinaire, toutes comptent peu d'élèves, à l'exception de l'école-modèle à laquelle est encore annexée l'école de l'arrondissement No. 3. Cette école-modèle a été conduite la plus grande partie de l'année par l'ancien instituteur M. Warren, dont j'ai examiné les classes. Cet examen a été couronné du résultat le plus satisfaisant. Par suite de mauvaise santé, me dit-on, M. Warren a depuis donné sa démission. Les autres écoles témoignaient d'un assez bon enseignement et les finances m'ont paru être en bon état. Les maisons d'écoles, à l'exception du No. 7 et d'autres qui donnent des signes de vétusté, sont bonnes.

Ce comté offre cette année 100 écoles de toutes sortes soumises à mon inspection et fréquentées par 2891 élèves en tout.

Le comté électoral de Compton a 8 municipalités dont je suis en tout ou en partie chargé d'inspecter les écoles. Ce sont : *Compton*, *Hereford*, *Clifton East*, *Clifton*, *Eaton*, *Newport*, *Bury* et *Westbury*.

Compton possède 24 écoles censées en opération, bien que deux arrondissements soient sans école, et que plusieurs autres n'en aient eu qu'une partie de l'année, à cause du trop petit nombre d'enfants qu'il y avait pour motiver la tenue d'une école permanente. Des écoles qui sont ouvertes un petit nombre seulement ont une bonne assistance ; cependant l'enseignement et les progrès sont généralement satisfaisants. Les écoles des Nos. 5 et 16 étaient peut-être les meilleures. A l'exception de la maison d'école No. 2, qui ne vaut rien, toutes en général sont assez bonnes et les finances

s'améliorent. L'académie comptait un assez grand nombre d'élèves. Le bon ordre que j'y ai vu regner m'a satisfait et j'ai aussi eu lieu d'être content du résultat de mon examen des classes. Je ne sache pas que l'instituteur ait encore obtenu le brevet de capacité pour académie.

L'école des demoiselles était assez bien fréquentée.

Il ne m'a été possible de visiter *Hereford*, *Clifton* et *East Clifton*, sauf une école, qu'en été, à une époque où les écoles n'étaient que faiblement fréquentées et où les élèves appartenaient pour la plupart aux classes élémentaires. Ces municipalités comptaient le même nombre d'élèves que l'an dernier, 7, 4 et 3. L'enseignement était bon, et les élèves paraissaient avancer. Les finances, m'a-t-on dit, étaient prospères.

Eaton a eu 15 écoles que j'ai visitées, quelques-unes ouvertes seulement durant un terme, mais la plupart pendant les deux termes et bien fréquentées. Dans plusieurs, il y a eu progrès satisfaisant, et les maitresses étaient pour la plupart compétentes. Les maisons d'écoles m'ont paru en bon état. L'académie, située à *Eaton Corner*, n'a pas été aussi bien soutenue que par le passé, bien que le maitre fût un instituteur de grandes capacités. Celle de Cookshire n'était pas ouverte, lors de ma visite ; mais on m'en a fait un bon rapport.

Newport a ajouté un arrondissement, ce qui lui en donne dix en tout. Neuf écoles étaient ouvertes, dont quelques-unes bien peu fréquentées L'école de l'arrondissement No. 7 a été fréquentée par un grand nombre d'enfants, au point d'exiger les services en hiver de deux maitresses. Les écoles des Nos. 1, 2 et 4 étaient aussi bien suivies, et, en somme, j'ai été satisfait partout des progrès accomplis. L'école No. 6 ne se trouvait ouverte à aucune de mes visites, mais elle l'avait été une partie de l'année. Les finances m'ont paru bien gérées, et à l'exception du No. 5, toutes les maisons d'écoles sont bonnes. La maison du No. 7 est trop petite pour l'arrondissement dont la population augmente rapidement. Peut-être trouvera-t-on qu'il est à propos d'opérer une division.

Bury a aussi ajouté un arrondissement à ceux qu'il comptait déjà ; c'est l'arrondissement No. 10. Il y a eu des écoles dans tous d'un bout de l'année à l'autre. Il y a eu aussi progrès soutenu dans ces écoles, où les maitresses sont employées d'une façon plus permanente que dans beaucoup de municipalités plus vieilles. Dans quelques cas cependant le progrès a été un peu lent, et quelques-unes des maisons d'écoles ont réellement besoin d'améliorations ; les autres sont bonnes. Le mauvais état des chemins m'a mis dans l'impossibilité de visiter le nouvel arrondissement. Je le ferai à ma prochaine tournée.

Westbury possède 5 écoles. Je n'ai trouvé le No. 5 ouvert à aucune de mes visites et je sais que 2 autres écoles ne sont tenues que l'hiver. Toutes ne comptaient que peu d'élèves et les élèves sont peu avancés.

En somme, le comté a 82 écoles fréquentées par un total de 2099 élèves.

Sherbrooke (circonscription électorale) comprend la cité de Sherbrooke et les municipalités d'*Ascot*, *Lennoxville* et *Orford*.

Cité de Sherbrooke—Il y a eu cette année sous ma surveillance spéciale 4 écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires, une école dissidente et l'académie, sans compter l'école coloniale et plusieurs écoles indépendantes. Je veux parler de celles dont j'ai l'inspection, comme écoles protestantes, quoique, par suite d'un arrangement fait avec les commissaires, nous ayons, M. l'inspecteur Stenson et moi, visité conjointement toutes les écoles soumises au contrôle des commissaires. Trois des écoles élémentaires comptaient, comme d'habitude, un assez grand nombre d'enfants pour justifier l'emploi de deux maîtresses chacune, et nous avons eu lieu d'être pleinement satisfaits tant des efforts des maîtresses que de l'avancement des élèves. L'académie, sous les soins de M. Lawrence, a été bien suivie; l'état et les progrès de l'école m'ont fait plaisir. L'école dissidente a aussi été bien conduite. La loi spéciale qui vient d'être passée relativement à la cité de Sherbrooke, va mettre, bien entendu, les écoles de cette ville sur une nouvelle base, et il y a tout sujet d'espérer que les effets en seront avantageux à l'une comme à l'autre section de la population. Les nouvelles commissions ont été élues et préparent tout pour leurs travaux futurs. Elles devront en premier lieu chercher les moyens de se procurer de meilleures constructions scolaires, ce qui, avec les ressources limitées dont elles disposent et la dépense qu'entrainera le maintien des écoles actuelles, ne laissera pas que de demander un certain espace de temps. Néanmoins, j'espère pouvoir constater l'année prochaine qu'il y a eu progrès.

Ascot a eu, comme l'an dernier, 15 écoles tenues pour la plupart pendant l'année toute entière. L'assistance a été généralement bonne. Les examens, surtout des écoles Nos. 16 et 18, ont été satisfaisants.

Lennoxville a soutenu deux écoles, toutes deux assez bien fréquentées et dirigées avec succès. Il s'y est tenu une école particulière. Le *Bishop's College* figure toujours parmi les premières institutions scolaires de la province.

A *Orford*, j'ai trouvé quatre écoles—assistance générale peu nombreuse; les choses marchent bien cependant, mais les élèves étaient peu avancés.

Il y avait dans cette division 31 écoles et 1436 élèves en tout.

J'ai fait dans le comté de Richmond l'inspection partielle de neuf municipalités: *Shipton*, *Danville*, *Cleveland*, *Melbourne*, *Melbourne Village*, *Brompton*, *Windsor*, *Windsor Mills* et *Stoke*.

Shepton a 17 écoles que je visite: toutes sont en opération. Deux ou trois tout-à-fait petites n'ont été ouvertes que durant un terme; l'assistance a été généralement bonne. L'enseignement qui se donnait et la question des affaires m'ont paru satisfaisants. Dans un ou deux cas pourtant, j'ai remarqué que la discipline laissait à désirer.

Danville—Outre son académie, cette nouvelle municipalité a soutenu

une école élémentaire que j'ai trouvée bien suivie et dirigée sur un bon pied. L'académie était fermée (vacances) au temps de ma visite en été, et aussi temporairement close, lors de ma tournée d'hiver.

Le maître chargé de diriger l'institution avait échoué, et venait de partir. Sur ma recommandation, il en fut engagé un autre qui, me dit-on, réussit mieux.

Maison d'école bien réparée.

Cleveland a maintenant 10 écoles élémentaires, une de plus que l'année dernière, et une école-modèle de filles qui a pour division élémentaire les filles de l'école No. 1 où l'enseignement se donne aux garçons séparément. J'ai été bien satisfait des deux divisions de l'école de filles et aussi de l'école de garçons.

Bref, la plupart des écoles de la municipalité étaient très-bonnes. Deux ou trois comptaient, il est vrai, un petit nombre d'élèves.

Le collége *St. François* a eu une bonne assistance.

Melbourne—14 écoles en opération ; toutes, à deux ou trois exceptions près, assez bien fréquentées et bonnes. Deux des plus petites n'ont été ouvertes qu'en été.

Maisons d'école, en général, passables ; une ou deux presque neuves.

Melbourne Village—Une école assez bien fréquentée, mais que j'ai trouvée par hasard temporairement fermée, lors de mes deux visites.

Brompton—a continué de soutenir 5 écoles. Celles des Nos. 2, 3 et 5 ont été assez bien fréquentées ; les écoles des Nos. 1 et 4 étaient beaucoup plus petites, notamment la dernière. Néanmoins, le mode d'enseignement et les progrès, surtout à l'école No. 2, sont des plus satisfaisants. Maisons d'école assez bonnes.

Windsor compte, depuis la séparation de *Windsor Mills*, 4 écoles un peu petites, mais passables pour le progrès, les deux comprises dans la nouvelle municipalité ayant été de beaucoup les plus considérables.

Windsor Mills a continué de maintenir les deux écoles citées plus haut, bien qu'on se propose de les réunir. Elles sont situées aux extrémités de la petite municipalité, et une seule école centrale ferait l'affaire des contribuables. Telles qu'elles sont, toutes deux prennent à Windsor un certain nombre d'enfants. L'école du village a eu en hiver une institutrice non pourvue de brevet, dont la méthode d'enseignement était assez bonne, mais qui laissait à désirer sous le rapport de la discipline. L'autre école était bonne, mais peu avancée. Toutes deux comptaient bon nombre d'enfants.

Stoke—J'ai visité deux petites écoles, celles des arrondissements Nos.

2 et 6. Je citerai la dernière à cause du bon enseignement que j'y ai trouvé et des progrès qui s'y font.

Ce comté me donne en tout 59 écoles.

Dans le comté de Wolfe je n'ai que *Dudswell* avec 9 écoles. L'école de l'arrondissement No. 5 (école-modèle) est la plus fréquentée et la plus avancée, quoique l'enseignement soit assez bon aux autres écoles.

Les comtés de Drummond et Arthabaska me donnent en partie les 6 municipalités de *Durham*, *St. Pierre*, *Ste. Fulgence*, *Kingsey*, *Kingsey Falls* et *Tingwick*.

Durham comptait encore 6 écoles, y compris l'école-modèle, dirigée en hiver par un instituteur compétent, qui a eu de bons résultats. Les autres écoles étaient passablement bonnes. Maisons d'écoles pauvres.

St. Pierre et dissidents a maintenu 5 écoles dont une école dissidente Quelques-unes, faute d'élèves, n'ont été ouvertes qu'une partie de l'année.

Les dissidents ont une nouvelle maison d'école qui est bien.

St. Fulgence a soutenu ses 7 écoles. Celle du No. 1 était fermée en hiver, lors de mon passage, et celle du No. 3 l'a été brusquement, juste avant ma visite, par l'incendie de la maison. L'école de l'arrondissement No. 5 a été dirigée par une institutrice pourvue d'un certificat d'école-modèle. L'enseignement y a été très-satisfaisant, quoique aucun des élèves ne fût bien avancé dans les branches supérieures. Les autres écoles étaient assez bonnes. Quelques-unes des maisons d'écoles sont encore tout-à-fait pauvres.

Kingsey a eu 5 écoles, outre une petite école dissidente ; quelques-unes des autres comptaient peu d'élèves aussi, et aucune d'elles n'a mérité une mention spéciale.

Kingsey Falls a soutenu comme d'ordinaire 3 écoles, sans autre changement qu'un moins grand nombre d'élèves que l'an dernier.

Tingwick (dissidents) a aussi soutenu 3 écoles. L'école No. 1, en partie aux frais de la "*Church and School Society*," était la plus nombreuse et la plus avancée, sans l'être beaucoup.

Mon rapport de cette année mentionne 312 écoles et une assistance totale de 9238 élèves, ce qui présente une légère augmentation sur l'année dernière, quant au nombre des écoles et à celui des élèves.

Je m'efforcerai, l'année prochaine, de mettre autant que possible à exécution les récentes instructions que vous m'avez envoyées, quoique le grand nombre d'écoles soumises à mon inspection ne me permette guère de donner à chaque visite autant de temps qu'il pourrait sembler désirable de le faire.

Il s'est élevé très peu de difficultés dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, aucune, je pense, d'une nature sérieuse. Faute de trouver à s'occuper dans d'autres carrières, on a recherché davantage la carrière de l'enseignement et le besoin de maitres s'est fait moins vivement sentir que par le passé. Il y a lieu d'espérer aussi que les nouveaux règlements relatifs aux examens auront l'effet d'élever jusqu'à un certain point le niveau des connaissances requises de tout aspirant à la direction d'une école.

Je trouvais que mes livres de prix étaient en quantité à peine suffisante aux besoins des nombreuses écoles dont je fais l'inspection, et je suis très-content d'en avoir reçu davantage cette année. Somme toute, je suis d'avis que le système des prix a du bon et que dans une foule de cas de semblables récompenses produisent d'excellents résultats.

J'ai l'honneur etc.,

H. HUBBARD,

Inspecteur d'écoles.

T. E. JUNEAU

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le fonctionnement de la loi d'éducation dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1876-77.

Je suis heureux de pouvoir constater que les progrès, à quelques exceptions près, se soutiennent dans mes écoles d'une manière satisfaisante, et qu'aujourd'hui les commissaires et les contribuables sont tous désireux de n'avoir que de bonnes écoles ; aussi ne veulent-ils qu'encourager celles-là. J'ai entendu maintes fois les commissaires me dire : il est grandement temps pour nous de faire disparaitre ces petites écoles où les enfants peuvent à peine apprendre à lire d'une manière intelligible pour eux-mêmes ; aidez-nous, monsieur l'inspecteur, car il y a encore des gens qui, pour ménager quelques piastres, préfèrent que leurs enfants restent dans l'ignorance. D'un autre côté, je puis affirmer que la plupart des maitres et des maitresses rivalisent d'émulation pour faire faire à leurs élèves le plus de progres possibles : on ne veut point se laisser surpasser par l'école voisine : cette noble émulation fait assurément honneur au corps enseignant.

Depuis que je suis inspecteur, j'ai constamment travaillé à faire maintenir dans mes écoles une propreté exquise ; car rien ne démontre plus une pauvre école que la malpropreté, et l'examen des élèves ne le prouve que trop ; l'institutrice négligente sous ce rapport, l'est pour le reste. Si l'on

doit être propre chez soi pour conserver sa santé, on doit l'être davantage dans une école. L'institutrice intelligente et soigneuse le comprend si bien, qu'elle a une place pour chaque chose, et chaque chose se retrouve toujours à sa place au besoin. Les enfants, de leur côté, craignent beaucoup plus de salir quand la classe est propre et en bon ordre ; et par contre, ils finissent par contracter l'habitude de la propreté et à avoir de l'ordre dans tout ce qui leur appartient.

Tout dernièrement, il m'a fallu condamner des tables dans certaines écoles, et pourquoi ? parceque les élèves, faute d'une surveillance active, s'étaient permis de les tailler, couper en tous sens avec leurs canifs, en y laissant voir des figures plus ou moins décentes. La manie qu'ont certains enfants de faire de ces choses, dénote chez eux un esprit précoce de malice et d'insubordination impardonnable. L'enfant qui brise ou salit tout ce qu'il touche, ne saura jamais rien faire ; et l'instituteur ou l'institutrice qui laisse faire est loin d'être à la hauteur de sa noble mission ; aussi, dans les écoles où j'ai trouvé des tables coupées et brisées, les maitresses se sont-elles empressées de me dire qu'elles les avaient trouvées en cet état lorsqu'elles avaient pris la direction de ces écoles ; j'aime à les croire et je les crois, mais je les ai priées cependant d'exercer à l'avenir une plus grande surveillance, et de ne jamais permettre, sur les nouvelles tables que les commissaires devront leur procurer, une seule et simple égratignure.

J'ai fortement recommandé les bancs à dossier ; les commissaires en comprennent l'importance pour la santé des élèves, et j'espère que bientôt toutes les écoles en seront pourvues. J'ai aussi conseillé les doubles chassis aux écoles qui n'en ont point, et ce, pour deux raisons : le confort des élèves et le ménagement du combustible qui devient de plus en plus cher.

J'ai vu avec beaucoup de plaisir l'envoi gratuit du *Journal de l'Education* à tout le corps enseignant ; j'ai lieu d'espérer que les instituteurs et les institutrices en feront leur profit dans l'intérêt de leurs élèves.

J'ai eu le plaisir de constater, à ma dernière visite, une plus grande assiduité aux écoles que par le passé ; on voit que les enfants ont profité du magnifique hiver, hiver exceptionnellement doux, que nous avons eu cette année.

J'ai hâte que tous les secrétaires-trésoriers soient pourvus de blancs uniformes pour les comptes, ce qui sauvera un temps considérable aux inspecteurs dans leurs visites.

Il me fait peine d'avoir à constater le petit nombre d'instituteurs et d'institutrices faire partie du fond de retraite, et pourquoi ? ne dirait-on pas que les jeunes gens d'aujourd'hui qui se font instituteurs, c'est en attendant une position plus lucrative ; et que les jeunes filles ne se livrent à l'enseignement qu'en attendant autre chose, et cependant, on vieillit sans trop s'en apercevoir, et bon gré mal gré, on finit par rester dans l'enseignement, pour un bon nombre d'entr[illegible]eux. Alors de regretter de ne point faire partie du fond de retraite, ce que je suis à même de constater à chacune de mes visites. Comme remède à cet état de choses, si ce n'est en

rendant le fond de pension obligatoire pour tous les instituteurs et pour toutes les institutrices de la province de Québec, chose facile à faire, ce me semble. Qu'on retienne une mise d'une ou de deux piastres par chaque cent piastres du salaire de chacun d'eux pour alimenter le fond de pension. L'instituteur qui abandonnerait l'enseignement avant dix années de services pour un emploi plus lucratif perdrait tout droit à une subvention, de même pour l'institutrice dans le même cas.

Conformément au désir que vous avez manifesté dans vos dernières circulaires, je dois vous faire connaitre les noms des instituteurs et des institutrices qui se sont le plus distingués, sous le double rapport du zèle et du dévouement qu'ils ont déployés dans l'enseignement, et des succès obtenus ; je dois vous citer, parmi les instituteurs : M. Louis Lefebvre, Pointe-aux-Trembles ; parmi les institutrices : Melles. Emma Beaupré, Grondines ; Julie Noël, St. Augustin ; Lumina Gaucher, Portneuf ; Célina Talbot, Cap-Santé ; Odile Simoneau, Ste. Jeanne, et Joséphine Delisle, St. Basile.

Je viens maintenant à l'état de l'éducation dans chacune des municipalités qui font partie de mon district d'inspection.

St. Augustin—L'école-modèle et les quatre écoles élémentaires sont toutes sur un excellent pied et assidument fréquentées.

Pointe-aux-Trembles—Cette municipalité compte cinq écoles, dont un couvent, sous les soins des Révérendes Dames de la Congrégation, et une école-modèle.

Le couvent ne laisse rien à désirer, tant sous le rapport de la bonne tenue que sous celui des progrès des élèves.

L'école-modèle a pour directeur M. Louis Lefebvre, ancien élève distingué de l'Ecole Normale Laval. Les progrès des élèves m'ont donné pleine et entière satisfaction.

Les trois écoles élémentaires m'ont aussi donné satisfaction.

Ecureuils—L'école-modèle des Ecureuils est maintenant sous la direction d'un instituteur dévoué et capable, M. F. X. Pagé, qui, j'en suis convaincu, ne manquera pas de soutenir la bonne renommée de cette école.

Cap-Santé—Il y a dans cette belle municipalité trois écoles élémentaires et une école-modèle mixte ; cette dernière est dirigée avec succès par Melle. Célina Talbot, ancienne élève de l'Ecole Normale.

Des trois écoles élémentaires, une seule m'a donné satisfaction ; les deux autres laissent beaucoup à désirer sous le rapport des progrès.

Deschambault—Cette paroisse compte un couvent, sous l'habile direction des Révérendes Sœurs de la Charité, une école-modèle de garçons et quatre bonnes écoles élémentaires.

Le couvent de Deschambault a formé, depuis quelques années, un assez rand nombre de jeunes institutrices capables.

Portneuf—Il y a dans cette municipalité une école-modèle de garçons, ous la direction de M. Martineau, ancien élève de l'Ecole Normale, une cole-modèle de filles, sous les soins intelligents de Melle. Lumina Gaucher, t cinq écoles élémentaires, dont deux dissidentes et une indépendante. 'outes ces écoles fonctionnent bien et sont assidument fréquentées par un rand nombre d'élèves, surtout les deux écoles-modèles. Celle des garçons st bien trop surchargée : elle ne compte pas moins de cent élèves, souvent ième plus, ce qui est bien trop pour un seul maitre ; la santé du maitre et es élèves doit certainement souffrir de cet encombrement.

Village des Grondines—Le village des Grondines ne compte qu'une eule école, mais une excellente école-modèle, dirigée avec talent et savoir-aire par Melle. Emma Beaupré, élève distinguée de l'Ecole Normale. Cette cole compte plus de quatre-vingt élèves ; Melle. Beaupré est aidée d'une ssistante et reçoit un traitement de trois cents piastres par année.

Les Grondines—La paroisse des Grondines soutient quatre écoles élé-nentaires, toutes assez bien tenues.

St. Casimir—Il y a maintenant dans cette belle paroisse six écoles sous ontrôle qui sont toutes assez bien tenues. L'école de l'église est trop nom-oreuse pour un seul maitre, les commissaires doivent nécessairement diviser ette école, comme j'ai eu occasion de leur dire l'année dernière.

St. Ubalde—Il n'y a encore à St. Ubalde qu'une seule école, très-bien lirigée par Melle. Emilie Robitaille.

St. Alban—Les six écoles de St. Alban sont toutes assez bien dirigées, surtout celle de l'église et du premier rang.

St. Raymond—Les écoles de cette grande paroisse sont assez bien tenues, à l'exception de deux qui laissent encore à désirer. Les trois écoles dissidentes sont dirigées par de jeunes instituteurs intelligents et capables.

St. Basile—St. Basile compte aujourd'hui une école-modèle et cinq écoles élémentaires.

L'école-modèle est dirigée avec beaucoup de tact et savoir-faire par Melle. Euphémie Morissette, élève de l'Ecole Normale.

L'école de l'église est aussi extrêmement bien dirigée par Melles. Joséphine et Philomène Delisle, et nonobstant leurs nombreux élèves, tout est pour le mieux.

Les autres écoles sont aussi sur un bon pied.

Ste. Jeanne—Cette municipalité compte six écoles. Melle. Odile Simoneau dirige avec beaucoup de succès l'école de l'église ; les écoles des Delles.

Alvine Ratté, Elise Lacasse et Sophie Trudel sont bien tenues, mais les deu autres sont insuffisantes.

Ste. Catherine—Cette paroisse compte cette année cinq écoles, dont un école-modèle dirigée avec succès par Melle. Eugénie Talbot, élève de l'Ecol Normale, et quatre écoles élémentaires, dont deux bonnes et deux passables

St. Roch-Nord—Cette localité soutient trois bonnes écoles élémentaires une école de garçons, dirigée par M. J. Labonté, une école de filles, dirigé par madame Demeule, et une école mixte, dirigée par Melle. Célina Ratté Les commissaires de St. Roch-Nord contractent des engagements pour cin années ; c'est un exemple bon à imiter.

St. Sauveur de Québec—Cette populeuse et importante municipalit soutient une école de garçons, habilement dirigée par les chers Frères de Ecoles Chrétiennes, une école de filles confiée aux soins non moins habile des Révérendes Dames de la Congrégation, toutes deux fondées par le véné rable et très-regretté Père Durocher, et l'on peut dire que la mort de ce sain prêtre, si dévoué à la cause de l'éducation, est une immense perte pour cett paroisse.

Il y a encore trois écoles mixtes sous le contrôle des commissaires, diri gées avec talent, une par madame veuve Dusseau, les autres par Melles. Phi lomène Leclerc et Alvine Larue. On y compte de plus sept écoles indépen dantes. Toutes ces écoles ont été fréquentées par 1766 enfants. Les com missaires de cette localité méritent les plus grands éloges pour le zèle et le dévouement qu'ils mettent dans l'accomplissement de leur important charge.

La cité de Québec, population catholique :

A part ses hautes institutions d'éducation, la cité de Québec soutient un grand nombre d'écoles confiées aux soins des Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes et à ceux des Révérendes Sœurs de la Congrégation, de la Charité et du Bon-Pasteur : toutes ces écoles comptent de nombreux élèves et donnent d'excellents résultats.

La cité compte encore plusieurs écoles laïques sous contrôle et un grand nombre de petites écoles indépendantes pour les enfants du premier âge.

La paroisse de St. Roch a eu aussi, à deux jours d'intervalle de celle de St. Sauveur et comme elle, le malheur de perdre son plus ferme appui pour la noble cause de l'éducation dans cette partie importante de la cité, en la personne du Révérend M. Zéphirin Charest, toujours si dévoué pour le bien tant spirituel que temporel de ses paroissiens : cet excellent prêtre affectionnait tout particulièrement les enfants qu'il aimait à conduire lui-même dans le sentier de la vertu. N'est-ce pas monsieur Charest qui a fondé, entre bien d'autres monuments dus à son zèle et à sa constante générosité, ces deux grandes maisons, le couvent et la vaste école des Frères, où des centaines d'enfants, objets de sa prédilection, reçoivent une instruction chrétienne ? En attendant que la reconnaissance publique élève à ce saint prêtre

n monument digne des grandes œuvres qu'il a accomplies, les deux mai-ons qu'il a fondées pour l'enfance nous rappelleront sans cesse cet homme bien, qui se faisait pauvre pour les pauvres, enfant pour les enfants, par-i lesquels il aimait à passer les quelques rares instants que lui laissait exercice de son saint ministère.

M. Charest a occupé jusqu'à sa mort la charge de commissaire d'école

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre très-respectueux et tout dévoué serviteur,

T. E. JUNEAU,

Inspecteur d'écoles.

M. LAPLANTE.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de non district d'inspection pour l'année scolaire 1876-77. On verra que les tatistiques de cette année, comparées à celle de l'année dernière, donnent une diminution assez considérable. Toute regrettable qu'elle soit, cette iminution n'est imputable ni à l'indifférence, ni au mauvais vouloir des ontribuables, mais bien à l'émigration de plusieurs familles et à la gêne qui 'est fait sentir dans mon district d'inspection, plus peut-être que partout illeurs. Malgré cet état de choses et le manque d'assiduité de la part des lèves, je suis plus satisfait des progrès des élèves que l'année dernière. Je uis même dire que bon nombre d'écoles élémentaires pourraient figurer à côté de plusieurs écoles-modèles. J'ai constaté aussi avec plaisir dans plu-ieurs municipalités que MM. les commissaires, à la tête desquels se trouve resque toujours le curé de la paroisse, déploient tout leur zèle pour l'avan-cement de l'éducation et le bon fonctionnement de la loi. Cependant, je le lis avec peine, il s'en trouve encore, quoique en petit nombre, qui semblent ouloir empiéter sur les droits de l'inspecteur et s'élever contre les remar-ques qu'il est obligé de faire relativement au manque de progrès dans cer-aines écoles et au manque de capacité de certaines institutrices. Souvent ls s'obstinent à engager des institutrices tout-à-fait incapables d'enseigner, soit par le peu d'instruction qu'elles possèdent elles-mêmes, ou par leur peu l'aptitude à enseigner aux autres ce qu'elles savent. Je sais aussi que dans eurs visites d'écoles, MM. les commissaires d'écoles se contentent du pro-gramme que leur présentent les institutrices. Il résulte de là que souvent

je suis obligé de porter au journal un rapport tout-à-fait différent de celu des commissaires, chose toujours regrettable, surtout si le curé fait partie de la corporation scolaire.

Je me permettrai encore, M. le Surintendant, d'exprimer de nouveau le désir que j'ai de voir les écoles-modèles et surtout les académies de garçon placées sous la direction d'institutrices formées aux écoles normales.

Qu'il me soit permis de présenter mes humbles félicitations au Département pour le nouveau système scolaire et pour l'inspection des écoles Bien observé, ce système finira par prévenir toutes ces contrariétés qu viennent souvent entraver les travaux de l'inspecteur. En outre, je ne saurais trop vous exprimer la satisfaction que j'ai éprouvée en voyant les nouvelles mesures que le Département a prises pour que les élèves soien pourvus de tout ce qui leur est nécessaire. L'uniformité de livres rendrai les progrès des élèves plus faciles et donnerait plus d'encouragement et de zèle à l'instituteur.

Je vais maintenant passer en revue chacune des municipalités de mon district d'inspection..

COMTÉ D'YAMASKA.

St. David—Cette municipalité ne compte que 9 écoles sous contrôle cette année, une de moins que l'année dernière. Ces écoles sont fréquentées par 393 élèves. 7 sont assez bien tenues, les autres sont médiocres. La maison qui sert d'école-modèle aurait besoin de réparations. Les planchers surtout sont en mauvais état.

Un magnifique couvent est en construction dans cette localité. Nous avons tout lieu d'espérer qu'il sera prêt cet automne pour l'ouverture des classes. Cette institution, qui est l'œuvre de feu le révd. M. Chartré, ne pouvait être mieux placée que sous l'habile direction du révd. M. Maurault. Les contribuables ne sauraient lui montrer trop de reconnaissance pour l'activité qu'il déploie à cette occasion.

Le secrétaire-trésorier était absent.

St. Pie de Guire—On compte dans cette municipalité 5 écoles en opération, fréquentées par 211 élèves. 3 écoles sont assez bien tenues; les autres sont presque nulles. Les maisons d'école sont pour la plupart trop petites et n'ont pas le mobilier nécessaire.

Les comptes de la municipalité sont mis sous la surveillance du révd. M. Lebrun. Ce monsieur était absent lors de ma visite.

St. Michel d'Yamaska—On compte 5 écoles en opération fréquentées par 218 élèves dans les 5 municipalités. Il y a de plus un couvent avec 37 élèves confiés à la direction des Sœurs de l'Assomption. En général, les écoles élémentaires, sauf celle du village, manquent du matériel nécessaire et sont mal tenues.

Les comptes des municipalités sont gérés par le rév. M. Guillemette qui était absent, lors de ma visite.

St. François du Lac—Compte deux municipalités, 4 écoles élémentaires et 2 écoles-modèles bien médiocrement tenues. Le matériel fait aussi défaut. L'académie de Mde. Coutu et le couvent des Sœurs d'Ottawa sont à la hauteur de leur position. Toutes ces institutions sont fréquentées par 541 élèves. Le secrétaire était absent.

St. Thomas de Pierreville—compte 10 écoles élémentaires. 2 de ces écoles, ainsi que les 2 écoles indépendantes des Sauvages, sont très-médiocres. L'école élémentaire, tenue par Melle. Vadebonœur, mérite d'être mentionnée ; mais ces écoles manquent du matériel nécessaire. L'académie de garçons et l'école-modèle de filles sont bien tenues. Toutes ces écoles sont fréquentées par 35 élèves.

Les comptes du secrétaire-trésorier sont bien tenus ; mais il y a beaucoup d'arrérages. J'ai fortement recommandé aux commissaires d'en faire opérer la rentrée.

Baie du Febvre—Cette municipalité compte 12 écoles élémentaires, une académie de garçons, une école indépendante de garçons et un couvent sous la direction des Sœurs de l'Assomption. En général, ces écoles sont médiocres, excepté l'école élémentaire de filles qui est sous les soins des sœurs, ainsi que l'école tout récemment établie. Plusieurs des maisons ont besoin de réparation Je suis très-heureux de pouvoir constater que, grâce au zèle et à la générosité du rév. M. Paradis, l'école des garçons doit passer cet automne sous l'habile direction des Frères de la Doctrine Chrétienne. On compte 488 élèves en tout.

Lors de ma visite, le secrétaire était en révision de comptes, assisté de deux auditeurs pour mettre ses comptes en bon ordre, avant d'adopter le nouveau système.

St. Zéphirin—Il y a dans cette municipalité 9 écoles sous contrôle, fréquentées par 277 élèves. Toutes les écoles élémentaires sont bien tenues. Il n'en est pas de même de l'école-modèle, où il m'a été impossible d'obtenir une bonne réponse sur aucune des questions que j'y ai faites. On m'a informé cependant que les commissaires tenaient à rengager la même institutrice et qu'il y avait beaucoup de difficultés à ce sujet. Il est certain que le rengagement en question ne convient pas du tout et que la maîtresse est tout-à-fait incapable.—Compte bien tenus.

COMTÉ DE NICOLET.

Nicolet (paroisse)—Cette municipalité a 9 écoles élémentaires fréquentées par 251 élèves. Elles sont passables.

Les comptes sont en très-bon ordre.

Nicolet (ville)—Il y a une école élémentaire de garçons bien tenue et fréquentée par 114 élèves, et une école de filles, qui était une école-modèle, mais qui n'est plus qu'élémentaire depuis qu'elle est confiée aux soins des Sœurs de l'Assomption, comme externat. Elle est fréquentée par 100 élèves. Le couvent, sous l'habile direction des Sœurs de l'Assomption, compte 98 élèves ; le collége, où se donne une éducation classique complète, est fréquenté par 240 élèves.—Comptes bien tenus.

Ste. Monique—Cette municipalité soutient 11 écoles élémentaires, 1 école-modèle de garçons médiocrement tenue et un couvent des Sœurs de l'Assomption, sous la surveillance du rév. M. P. Bellemare, fréquenté par 50 élèves qui y reçoivent une éducation soignée. L'externat, école élémentaire, bien tenue, compte 42 élèves. Les autres écoles élémentaires sont passables, bien qu'elles manquent du matériel nécessaire.

Plusieurs des maisons d'école auraient besoin de réparations.

Le secrétaire-trésorier est nouveau, mais donne tout lieu d'espérer que les comptes seront bien tenus.

Ste. Perpétue—2 écoles élémentaires assez bien tenues, mais sans cartes ni tableau noir.—Elèves : 75. Comptes en ordre, mais trop d'arrérages.

Ste. Brigitte—3 écoles passables—104 élèves en tout. Les maisons d'école ne sont pas assez spacieuses pour la population et elles manquent du matériel nécessaire.

Le secrétaire-trésorier était absent ; mais le rév. M. Smith m'a dit que les comptes étaient bien tenus, bien qu'il y eût un peu d'arrérages.

St. Samuel—Cette municipalité comprend 2 arrondissements, mais il n'y a qu'une école en opération fréquentée par 30 élèves. Une des maisons d'école a besoin de réparations. Il y en a une autre en voie de construction. La division des deux arrondissements donne lieu à beaucoup de difficultés entre les contribuables.

Il y a des arrérages considérables, malgré l'activité que déploie le secrétaire-trésorier pour en opérer la rentrée. La pauvreté est si grande chez bon nombre de contribuables qu'il y a encore sujet d'être surpris en voyant les sacrifices qu'ils s'imposent pour l'éducation de leurs enfants.

Ste. Eulalie.—Deux écoles, dont une était fermée lors de ma visite, par suite de l'absence de l'institutrice chargée de la diriger. L'école que j'ai trouvée ouverte était assez bien tenue et comptait 36 élèves.

Les contribuables ont fait preuve d'un grand désir de voir l'éducation se propager chez eux, en bâtissant cette année deux maisons d'école.—Comptes bien tenus.

St. Wenceslas.—Quatre arrondissements et 3 écoles seulement en opération, toutes trois assez bien tenues. L'école du village pourrait être sur un

meilleur pied, grâce aux capacités de l'institutrice qui est nantie d'un brevet d'école-modèle. Nombre des élèves : 131 en tout.

Le Rév. M. N. Caron se charge de la surveillance des comptes.

St. Léonard.—Six écoles en opération, dont 5 manquent du matériel nécessaire. Diminution dans le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école, par suite du départ d'un certain nombre de familles de la localité.

Les comptes sont en bon ordre, grâce au Rév. M. E. Béliveau, qui se dévoue d'une manière toute particulière à l'avancement de l'éducation.

St. Célestin.—Huit écoles élémentaires, dont 7 assez bien tenues. Toutes ces écoles, le couvent excepté, n'ont ni cartes ni tableaux.

Vu la nouvelle division de la municipalité et la pauvreté de celle qui est dans le *township*, je ne saurais trop prier le département de venir en aide à celle-ci ; c'est elle qui fournit le plus grand nombre d'élèves aux écoles.

Comptes en ordre, quoiqu'il y ait de gros arrérages.

St. Grégoire.—Neuf écoles élémentaires, dont 7 assez bien tenues. J'ai vu avec plaisir que MM. les commissaires ont fait notablement réparer le mobilier de l'académie de garçons. J'aime à croire qu'ils continueront d'y faire les travaux nécessaires, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison, qui serait d'ailleurs suffisamment spacieuse, si elle ne servait que pour les classes, et j'espère qu'avec le temps et les ressources que possède déjà la commission scolaire, cette académie ne laissera rien à désirer tant sous le rapport de l'instruction que sous celui de la commodité et du confort. Elèves : 103. Plusieurs autres maisons d'école auraient aussi besoin de réparations.

L'école-modèle de filles, dirigée par les Sœurs de l'Assomption, ne laisse rien à désirer. On y compte 107 élèves dont les progrès font honneur à l'institution. Le pensionnat donne aussi une éducation distinguée à 80 élèves. —Comptes en très bon ordre et très régulièrement tenus par M. le notaire A. Poirier.

Ste. Angèle de Laval.— Trois écoles élémentaires bien conduites.— Comptes en bon ordre.

Bécancour.—Sept écoles élémentaires, une école-modèle de filles et une académie de garçons, toutes tenues sur un bon pied, et fréquentées en somme par 363 élèves.—Comptes en bon état.

Ste. Gertrude.—Six écoles élémentaires donnant satisfaction, une académie indépendante de filles tenue sur un bon pied. Le Rév. M. de Villers, si bien connu par son dévouement pour la cause de l'éducation, construit à ses propres frais une magnifique maison pour cette académie.—Comptes fidèlement tenus.

Gentilly.—Cette municipalité compte 10 écoles élémentaires, y compris l'école des filles sous la direction des Sœurs de l'Assomption ; 9 de ces écoles

sont bien tenues. Celle que dirige Mlle. Flore Beauchesne mérite une mention particulière. L'école dite de la vieille église ne donne pas du tout satisfaction.—Comptes en ordre.

Ste. Marie de Blandford.—Une seule école qui est bien médiocre. Des 40 élèves qui la fréquentaient l'année dernière, on n'en compte plus qu'une vingtaine, par suite de l'émigration de plusieurs familles.

Arrérages considérables dont j'ai recommandé de presser la rentrée.

St. Pierre-les-Becquets. — Neuf écoles élémentaires toutes assez bien tenues. Matériel insuffisant dans plusieurs. Il y a une école-modèle bien conduite par deux institutrices, dont chacune a une classe séparée.

Forts arrérages que le secrétaire-trésorier m'a bien promis de faire rentrer.

Ste. Sophie de Lévrard.—Deux écoles passables. La maison louée pour l'une d'elle est trop petite. Les deux écoles n'ont pas un mobilier suffisant. M. le curé et le secrétaire-trésorier étaient absents, lors de ma visite.

J'ai l'honneur, etc.,

L. M. LAPLANTE,

Inspecteur d'écoles.

M. LUCIER.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles catholiques du comté de Bonaventure pour l'année 1876-77. Je vous adresse en même temps le grand tableau statistique.

Je suis heureux de vous dire que le progrès se soutient. La loi des écoles fonctionne, en général, d'une manière satisfaisante. Toutes les écoles, à l'exception d'une, sont dirigées par des instituteurs et des institutrices munis de brevet. Il y a, comme le démontre le grand tableau, augmentation dans le nombre d'élèves apprenant la grammaire, l'analyse, l'orthographe, la calligraphie, l'histoire, l'art épistolaire, l'arithmétique, le calcul mental et la tenue des livres.

L'enseignement pourtant si utile de la géographie n'est pas assez répandu dans les écoles élémentaires. La principale cause de cette lacune, c'est la difficulté de se procurer de bonnes cartes géographiques. Mais grâce à la nouvelle loi qui crée un dépôt de toutes les fournitures scolaires, cet inconvénient ne se présentera plus à l'avenir, et j'ai tout lieu de croire que l'enseignement de la géographie va devenir général.

Malgré la pauvreté des temps, il s'est construit trois jolies maisons d'école, et plusieurs autres ont été l'objet de réparations considérables.

Les obstacles qui s'opposent à une diffusion plus rapide de l'instruction populaire, ayant été exposés à plusieurs reprises dans mes rapports précédents, je crois inutile de les énumérer ici de nouveau. Je dirai seulement que les obstacles sérieux à l'efficacité des écoles sont surtout la conséquence de l'état de gêne où se trouvent les contribuables.

Sans plus de remarques, je vais passer en revue chacune des municipalités comprises dans mon district d'inspection.

Port-Daniel—Les commissaires d'école de cette municipalité soutiennent trois écoles élémentaires fréquentées par 163 élèves avec une assistance moyenne de 116 par jour. L'école de l'arrondissement No. 1, dirigée par M. William Fitzgerald, est passable. On y comptes 17 élèves anglais catholiques et 23 protestants. Les matières enseignées se bornent à la lecture, l'écriture, l'épellation par cœur et le calcul.

L'école de l'arrondissement No. 2 est bonne. Les élèves y ont fait des progrès sensibles sous les soins de Melle. Marie-Magdeleine Caron, ancienne élève de l'école normale-Laval. On y enseigne tout le programme des écoles du deuxième degré, moins la tenue des livres. Quant à l'école du No. 3, qui compte 81 élèves, les progrès sont faibles, ce qui est dû au peu d'aptitude de la maitresse et à l'apathie des parents qui envoient leurs enfants à l'école sans livres ni papier. Les commissaires ont engagé une autre personne.

Le traitement de l'instituteur est de $200, et celui des institutrices de $180. Le matériel des écoles laisse à désirer, surtout à l'arrondissement No. 1. J'ai appelé de nouveau l'attention des commissaires sur ce point, et j'ai lieu d'espérer que cette fois mes recommandations seront suivies. Du reste, les commissaires sont animés d'un bon esprit pour ce qui a trait à l'instruction de la jeunesse.

Les cotisations se perçoivent avec régularité, grâce à l'énergie de M McPherson, le secrétaire-trésorier. Il n'y a pas un denier d'arrérage.

Hope—Dissidents catholiques—J'ai deux écoles à inspecter dans la municipalité de Hope. Elles comptent 105 élèves en tout et une assistance moyenne de 75. Les progrès sont médiocres à l'école de l'arrondissement No. 1, ce que j'attribue en partie à l'inassiduité des enfants et à la pauvreté ou à l'indifférence des parents en fait d'instruction. L'école No. 2, conduite par Melle. Beck, a donné un résultat plus satisfaisant. Les maisons d'école sont jolies, confortables et agréablement situées. A l'exception de l'art épistolaire et de la tenue des livres, toutes les matières qui constituent le programme de 2e degré, y sont enseignées. Pour ce qui est des finances, je regrette d'avoir à dire qu'elles sont dans un très-mauvais état. Le révérend M. Lepage, qui agit comme secrétaire-trésorier, me dit qu'il sera bien difficile de faire rentrer tous les arrérages, vu la grande pauvreté des parents.

Le traitement des maîtresses varie de $120 à $140.

Paspébiac—Par suite de l'incendie de la maison d'école et du presbytères, les nombreux élèves des deux écoles de Paspébiac ont été privés des bienfaits de l'école pendant la plus grande partie de l'année. Ce temps d'arrêt est d'autant plus regrettable que les écoles étaient en voie de progrès rapides, sous les soins éclairés et intelligents des demoiselles Lepage. On s'occupe maintenant de la reconstruction du presbytère, et celle de l'école est remise à l'année prochaine. En attendant, les écoles sont tenues dans des locaux loués. Les commissaires ont engagé les services de deux autres institutrices qui ont dû ouvrir leurs classes au commencement de l'année scolaire. Les commissaires d'écoles et leur secrétaire-trésorier s'acquittent bien de leurs devoirs respectifs.

Il se présente un grave inconvénient à l'élection régulière des commissaires dans cette localité. Les chefs de famille étant tous absents de l'endroit pendant la saison de la pêche, il devient impossible de faire l'élection à l'époque fixée par la loi. Voilà pourquoi, chaque année, on a recours à la clause de la loi qui autorise la nomination des commissaires par le lieutenant-gouverneur. Le même inconvénient se produit pour les syndics de Hope.

Hamilton—Il y a une école-modèle et cinq écoles élémentaires dans la municipalité de Hamilton. L'école No. 6 a dû être suspendue pendant la plus grande partie de l'année, faute de ressources. L'assistance moyenne a été de 145 élèves sur 186 inscrits au journal. Melle. Ludovine Lebel, institutrice zélée et estimée, dirige l'école-modèle avec succès. A l'exception de l'usage des globes, toutes les matières du programme officiel y sont enseignées. La maison d'école est propre, confortable et bien meublée, comme le sont du reste toutes les maisons d'école de cette paroisse.

L'école du No. 1 est dirigée avec zèle et succès par Melle. Geneviève Arsenault. L'école du No. 3, qui est sous la conduite de Mde. Arsenault, est remarquable par la bonne tenue et les progrès des élèves. Ecole No. 4, peu de progrès, malgré tout le zèle dont fait preuve l'institutrice, Melle. Hébert. La cause de cette état de choses n'est imputable qu'à l'âge et au peu d'assiduité des élèves. Celle du No. 5 est habilement dirigée par Mlle Bujola. L'examen a été très-satisfaisant. Dans toutes les écoles élémentaires on suit le programme du 2e degré, moins la tenue des livres qui cependant s'enseigne à l'école No. 1. La commission déploie beaucoup de zèle et de bonne volonté dans l'accomplissement de sa tâche. Il y a beaucoup de pauvreté dans cette localité, et les cotisations se perçoivent avec lenteur. Le traitement des institutrices varie de $100 à $180.

Caplan—Cette municipalité compte trois écoles élémentaires fréquentées par 133 élèves, avec une assistance moyenne de 84.

Les écoles des arrondissements Nos. 1 et 2, conduites par deux jeunes institutrices qui n'en sont encore qu'à leur début dans la carrière de l'enseignement, sont tout simplement passables. On y enseigne la lecture, l'écriture, l'épellation par cœur, la grammaire, l'analyse, l'arithmétique, l'histoire sainte, le calcul mental et l'agriculture.

L'école de l'arrondissement No. 3, qui a pour directeur M. Auguste Trépanier, porteur d'un brevet de capacité de l'école normal-Laval, est sur un bon pied. En sus des matières énumérées ci-haut, on y enseigne la tenue des livres, l'art épistolaire, la géographie et l'histoire du Canada. Les commissaires payent à l'instituteur la somme de $180, et celle de $100 aux institutrices. Le matériel des écoles est insuffisant ; mais j'ai lieu d'espérer que les commissaires, d'ailleurs bien disposés, vont se prévaloir de la nouvelle loi pour mettre ordre à cet état de choses. Deux maisons d'école sont bonnes, la troisième est froide, malsaine et mal éclairée. Les comptes sont assez bien tenus, mais le secrétaire-trésorier ne force pas assez la rentrée des cotisations et les affaires en souffrent.

New Richmond—Les catholiques soutiennent cinq petites écoles élémentaires, dont quatre françaises et une anglaise. Cette dernière est restée fermée une bonne partie de l'année, faute d'institutrice compétente ; mais elle se rouvrira bientôt, les commissaires ayant réussi à se procurer les services d'une institutrice qui parle anglais.

Les quatre écoles françaises ont constamment été en opération et fréquentées par 120 élèves, avec une assistance moyenne de 96. J'ai eu lieu d'être satisfait des résultats obtenus dans chacune d'elles. On y enseigne toutes les branches du programme du deuxième degré, à l'exception de la tenue des livres et de l'art épistolaire.

Les maisons d'école sont petites et quelques-unes dans un état déplorable. Je n'ai pas manqué d'appeler l'attention des commissaires sur ce point. Les écoles sont bien tenues, et les cotisations se paient avec exactitude.

Le traitement des institutrices varie de $92 à $140.

Maria a neuf écoles, dont une école-modèle, avec un chiffre de 395 élèves inscrits au registre et une fréquentation moyenne de 280 par jour. L'école-modèle est toujours tenue sur un excellent pied par M. Jean Guité, ancien élève de l'école normale-Laval. On y enseigne toutes les branches énumérées dans le programme officiel des écoles-modèles, moins l'usage des globes qui fait défaut.

Dans six des écoles élémentaires les progrès ont été excellents, dans les deux autres ils ont été peu sensibles. Les demoiselles Guité et Audet méritent une mention honorable pour la bonne tenue et les succès des élèves. On suit partout le programme d'études des écoles du 2e degré, à l'exception de la géographie et de l'art épistolaire qui ne s'enseignent que dans deux écoles.

Les commissaires sont animés d'un bon esprit et font tout leur possible pour arriver à une bonne administration des affaires scolaires. Le secrétaire tient bien ses comptes, mais il y a beaucoup d'arrérages. Le salaire du maître est de $300 ; celui des institutrices de $80 à $200.

Carleton a l'avantage de posséder un couvent, une école-modèle et une

école élémentaire. Le couvent continue à faire beaucoup de bien dans le comté en formant de bonnes institutrices pour nos écoles élémentaires. On y donne une éducation soignée à 50 élèves.

L'école-modèle, qui compte 41 élèves, est toujours dirigée par M. J. Ruel, porteur d'un brevet académique. Toutes les matières du programme officiel pour les écoles de cette catégorie, moins l'usage des globes qui fait défaut, y sont enseignées; mais je regrette de dire que les résultats obtenus ne répondent point aux efforts et à la capacité du maître, ce qui ne peut être attribué qu'à l'âge et à l'inassiduité des élèves. J'aime à espérer toutefois que cet état de déclin ne sera que temporaire. La maison d'école est convenable et pourvue de tout le mobilier nécessaire. Les commissaires s'acquittent bien de leurs devoirs et les comptes sont honnêtement tenus, bien qu'il y ait des arrérages pour un chiffre assez considérable. Le traitement des maîtres est de $320 et $180.

Nouvelle—Cette municipalité compte une école-modèle et trois écoles élémentaires fréquentées en tout par 145 élèves, avec une assistance moyenne de 106 par jour.

L'école-modèle est habilement conduite par M. Louis Ouellet, porteur d'un brevet de l'école normale Laval. Toutes les branches qui constituent le programme d'études des écoles-modèles y sont suivies à la lettre. L'anglais s'y enseigne sur le même pied que le français. L'ordre qu'on voit regner partout dans cette école, la promptitude avec laquelle de jeunes enfants ont répondu à des questions de grammaire, d'arithmétique, de géographie et d'histoire, prouvent que l'instituteur n'a pas seulement les connaissances requises pour former de bons élèves, mais qu'il possède à un haut degré le talent d'enseigner. De leur côté, les habitants de l'arrondissement ont fait les plus louables efforts et n'ont reculé devant aucun sacrifice pour la reconstruction et l'ameublement de leur école-modèle.

L'école de l'arrondissement No. 2, sous la direction de Melle. Débigaré, est passable. Le résultat de l'examen m'a paru satisfaisant. Melle. Berthelotte a fait preuve de beaucoup de zèle et d'aptitude à l'école de l'arrondissement No. 3; malheureusement les élèves ont été peu assidus pendant l'hiver.

L'école du No. 4 est médiocre, ce qui est dû à l'inaptitude de la maîtresse et à l'inassiduité des élèves. La maîtresse a été remplacée depuis ma visite.

Dans les écoles élémentaires on enseigne presque toutes les branches du programme des écoles du 2e degré.

Le secrétaire tient ses comptes avec zèle et exactitude. Le traitement du maître est de $320; celui des maîtresses varie de $120 à $140.

Miguasha maintient une petite école fréquentée par 27 élèves, avec une assistance moyenne de 20. L'institutrice qui a la conduite de cette école

fait progresser ses élèves assez rapidement. On y enseigne l'anglais et le français, la lecture, l'écriture, l'épellation, l'orthographe, la grammaire anglaise, l'analyse, l'arithmétique, l'histoire sainte, le calcul mental, la géographie et la tenue des livres. Les commissaires sont bien disposés. Affaires monétaires en bon ordre. Traitement de l'institutrice : $150.

Mann—Je suis chargé d'inspecter une des deux écoles de cette petite municipalité. Elle est fréquentée avec régularité par 16 élèves qui ont fait de bons progrès dans la langue anglaise. Les commissaires me paraissent animés de zèle pour tout ce qui peut contribuer à l'avancement intellectuel de leurs enfants. Le nouveau secrétaire, M. Dunkin, fera rentrer, j'en ai la confiance, les arrérages qui sont relativement considérables.

Traitement de la maîtresse $140.

Mission Sauvage—Les pauvres Sauvages de la mission de Restigouche profitent peu de leur école. Sur 49 inscrits au journal, on ne compte qu'une moyenne de 15 à 18 élèves. Inutile d'ajouter que les progrès sont à peu près nuls. Cependant l'institutrice remplit courageusement les devoirs de sa pénible tâche.

Rustico—La municipalité de Rustico entretient trois écoles comptant 133 élèves, avec une assistance moyenne de 86 par jour. Les écoles des arrondissements Nos. 1 et 3 ont été tenues régulièrement en opération. Celle du No. 2 a dû être suspendue pendant plusieurs mois pour reconstruire la maison d'école. Dans chacune de ces écoles le résultat de l'année a été des plus satisfaisants. On y suit toutes les branches du 2e degré, à l'exception de la tenue des livres et de l'art épistolaire. La commission fait preuve de beaucoup de zèle et de courage dans l'accomplissement des importants devoirs de sa charge. Bien que pauvres et isolés, les Acadiens de Matapédiac viennent de construire une maison d'école qui témoigne hautement de l'intérêt qu'ils portent à l'éducation de leurs enfants. Les livres et comptes du secrétaire-trésorier, M. Pitre, sont tenus en bon ordre. Traitements :$120 et $140.

Je recommande à la libéralité du département la totalité des municipalités comprises dans ce district d'inspection. Elles sont toutes pauvres, et ont droit à une part des fonds destinés à venir en aide aux municipalités indigentes. Je recommande particulièrement la corporation dissidente de Hope et celle de la colonie acadienne de St. Alexis de Matapédiac. Ces deux dernières sont dans un besoin urgent de secours.

Conformément aux instructions contenues dans votre circulaire aux inspecteurs, en date du 15 juin, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-après le nom de l'instituteur et celui de l'institutrice qui, dans tout mon district d'inspection, enseignent le mieux tout le programme officiel et dont l'école me paraît, sous tous les rapports, la mieux tenue. Ce sont : M. Louis Ouellet, directeur de l'école-modèle de Nouvelle, et Mlle. Geneviève Arsenault, directrice de l'école élémentaire de l'arrondissement No. 1 de la municipalité de Hamilton. Tous deux comptent de longues années de services dans

la carrière de l'enseignement, et ont un mérite incontestable et incontesté.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LUDGER LUCIER,

Inspecteur d'écoles.

Rév. M. Wm. GORE LYSTER, B. A.

(*Traduction*)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre, avec le grand tableau statistique ci-joint, mon rapport sur l'état des écoles protestantes des comtés de Gaspé et Bonaventure pour l'année 1876-77.

Il me fait plaisir de constater qu'en général les écoles du comté de Gaspé sont en voie de progrès. Les commissaires et les syndics s'intéressent vivement à l'avancement de l'éducation ; les comptes sont, en somme, bien tenus, et les maitres pour la plupart ponctuellement payés.

La meilleure école de tout mon district est celle de *Gaspé baie Sud No.* 1. Il y a plusieurs années déjà que cette école est tenue par de bonnes maitresses et, comme les enfants l'ont fréquentée assez régulièrement et qu'ils y ont été parfaitement exercés dans les branches élémentaires d'instruction, elle donne aujourd'hui de bons résultats. A mon dernier examen en juin, les élèves ont répondu d'une manière qui leur fait grand honneur aux questions de grammaire et de géographie ; la lecture a été excellente et les exercices de dictée et d'arithmétique tout-à-fait satisfaisants. Ce devrait être une école-modèle. L'institutrice, Melle. Gilman, mérite de grands éloges. L'école No. 2, beaucoup plus petite, est presque l'égale de l'école No. 1, si l'on tient compte de l'âge des enfants qu'on y trouve. C'est une des rares écoles où se pratique l'enseignement du dessin. Melle. Charlton, institutrice pourvue d'un brevet d'école-modèle, réussit on ne peut mieux. Conformément à vos instructions, je me permettrai, monsieur, d'appeler votre attention sur ces deux maitresses. Toutes deux méritent d'être particulièrement recommandées.

York compte deux écoles bien passables. Les progrès de l'école No. 2 sont tout-à-fait surprenants, lorsqu'on se souvient qu'il y a quelques années la municipalité ne possédait aucune école. L'honneur en revient à la fois aux syndics et aux institutrices. La maison d'école de l'arrondissement No. 1, non encore terminée, est une maison neuve et commode.

Gaspé baie nord—L'école de cette localité, quoique assez bien fréquentée, fait peu de progrès, par suite des changements trop répétés de maîtresses. On y a introduit dernièrement des cartes géographiques. Comptes bien tenus. Les contribuables montrent quelque souci de l'éducation.

Roseville est un endroit tout particulièrement arriéré. Il s'y est tenu une école très-inférieure pendant une partie de l'année. Absence complète d'énergie en fait d'affaires scolaires.

Petit Gaspé—Une école seule était ouverte, lors de ma dernière visite ; peu nombreuse et fort en retard.

Grand'Grève No. 1—Cette école était fermée à l'époque de ma visite. Ici l'éducation ne progresse guère. La bonne harmonie ne règne pas dans la corporation des écoles. Cependant le secrétaire-trésorier s'acquitte bien de son devoir et les maîtresses sont régulièrement payées.

Haldimand a deux écoles en opération dont les intéressés sont satisfaits.

L'école No. 1 mérite une mention particulière, comme modèle de propreté. C'est la maison la mieux meublée de ma circonscription. L'honneur en revient à la maîtresse, Melle. White, et au secrétaire-trésorier, M. Bailly. Comptes en bon ordre. Je dois dire que le dessin est enseigné dans cette école.

Barachois de Malbaie—L'école a un caractère tout élémentaire. On y enseigne bien pourtant. Les contribuables sont pauvres et les enfants sont trop retenus à la maison pour leur bien.

Malbaie a deux écoles. L'enseignemant y est passable, quoique l'assistance n'y soit pas aussi nombreuse qu'elle devrait être. L'arrondissement No. 1 possède une excellente maison neuve. Les commissaires paraissent s'intéresser aux progrès de l'éducation.

Percé—L'école de l'arrondissement No. 2 a été dirigée l'année dernière par une institutrice des plus compétentes. Les résultats néanmoins ne sont pas ce qu'ils devraient être, par suite de la déplorable habitude qu'ont les parents de retenir leurs enfants à la maison sous les prétextes les plus insignifiants. Les affaires scolaires de la minorité dissidente de cette municipalité ont été trop longtemps mal administrées ; on vient de nommer un nouveau secrétaire-trésorier, et j'ai l'assurance que bientôt les choses s'amélioreront.

Cap-Cove possède 3 bonnes écoles qui ont été en opération toute l'année. On y a enseigné les branches usuelles d'instruction avec quelques progrès.

Les maîtresses sont capables et ont à cœur de faire leur devoir ; du côté des syndics, il y a aussi évidence qu'ils s'intéressent à l'avancement des écoles. A chaque semestre, ils font des examens dans chacune des écoles, ce qui est plus qu'on n'en pourrait dire de quelques autres municipalités. Ici

comme ailleurs, l'efficacité de l'école souffre de l'habitude qu'ont les parents de retirer leurs enfants trop jeunes.

Les comptes sont bien tenus ; mais le secrétaire-trésorier se montre un peu trop indulgent ; il s'ensuit qu'il n'y a pas assez de ponctualité dans la rentrée des cotisations. Un fait qui n'est pas à l'honneur de la municipalité, d'ailleurs fort recommandable à d'autres égards, c'est la lenteur qu'on y apporte à construire la maison d'école No. 3.

COMTÉ DE BONAVENTURE.

Port Daniel, à 40 milles du Cap-Cove, a une école dissidente tenue par Melle. Gadd. Les enfants, quoique jeunes, ont bien répondu. Ils se sont tout-à-fait distingués en me donnant la signification de certains mots difficiles qui se trouvaient dans leur livre, ce qui m'a prouvé que l'enseignement y était soigné.

Bien que l'école ne soit pas d'un ordre élevé, puisque tous les élèves les plus âgés en avaient été retirés, à l'exception d'un seul, j'en ai reçu une impression favorable. Je prends la liberté, monsieur, de vous mentionner Melle. Gadd, comme institutrice laborieuse et capable.

Les syndics et le secrétaire-trésorier font preuve de zèle et d'activité Il va se construire une nouvelle maison d'école.

Hope No. 2—Présents 29 garçons et 34 filles. Lecture et épellation bonnes ; écriture particulièrement recommandable. D'un autre côté, les élèves se sont montrés bien faibles en grammaire, en géographie et en arithmétique. L'école devrait être beaucoup meilleure. La maîtresse attribue l'insuffisance de ses élèves à leur inassiduité à l'école.

Hope No. 1—Présents 19 garçons et 20 filles. Pas de progrès sensibles. La lecture et l'épellation sont assez bien enseignées ; mais c'est tout ce que l'on peut dire. Ici encore on se plaint du défaut d'assiduité aux classes. Nouvelle maison d'école en voie de construction. Comptes bien tenus. Arrérages insignifiants.

Cox compte deux nombreuses écoles qui devraient être, mais qui ne sont pas parmi les meilleures de mon district d'inspection. Comme l'école de l'arrondissement No. 1 changeait d'institutrice et se trouvait ainsi dans ce qu'on peut appeler un état de transition, l'examen n'en a pas été très-satisfaisant. Cependant on m'a beaucoup promis pour ma prochaine visite. L'école du No. 2 est principalement fréquentée par de très-jeunes enfants. Il y en avait à l'examen 59 dont la grande majorité avait moins de 10 ans, et dont 3 ou 4 avaient à peine plus de 2 ans. Lecture et épellation passables. Géographie et grammaire assez bonnes. Il n'y a pas de raison pour que l'école ne soit pas bonne, si seulement les parents veulent y envoyer régulièrement leurs enfants et les y laisser suffisamment longtemps.

Le secrétaire-trésorier se plaint qu'il lui est bien difficile de faire rentrer les arrérages.

New-Richmond—Je n'ai trouvé dans cette grande municipalité qu'une petite école en opération, lors de ma visite, et cette école sous les soins d'une jeune fille sans brevet. Les enfants, au nombre de 23, étaient très-jeunes et ne savaient guère que la lecture, l'épellation, l'écriture et les tables.

Les syndics se sont montrés jusqu'ici déplorablement apathiques en fait d'éducation. L'un d'eux a été vraiment jusqu'à se plaindre à moi que, contrairement à son avis, on avait récemment divisé un arrondissement qui comptait au-dessus de 60 familles ! ! Il est évident que l'objet qu'on a toujours eu surtout en vue, c'est de tenir les cotisations aussi peu élevées que possible. Il est grandement temps de changer ce honteux état de choses.

J'ai le plaisir de dire que les syndics viennent tout récemment d'élever le chiffre des cotisations ; ils ont aussi construit une nouvelle maison d'école, et sont convenus d'en bâtir une seconde dans un endroit central, aux fins d'y ouvrir une école-modèle.

Ainsi, enfin, commence à se manifester un peu d'animation. J'espère dans mon prochain rapport être en mesure de donner un exposé plus satisfaisant de l'état de l'éducation dans cette importante municipalité. Il n'y a pas de raison pour que ces écoles ne soutiennent pas avantageusement la comparaison avec n'importe quelles écoles du district, puisque la région est bien peuplée et que les gens ont l'air d'être en général passablement à leur aise.

Shoolbred—Ici j'ai examiné 3 petites écoles qui contenaient une assez forte proportion d'élèves passables en lecture et en épellation.

La pauvreté des contribuables, leur petit nombre et la distance à laquelle ils habitent les uns des autres doivent en grande partie leur faire pardonner l'état défectueux de leurs maisons d'écoles, et leur indifférence en matière d'éducation. M. Wm. Gray est un secrétaire-trésorier plein d'énergie et qui s'acquittent de ses devoirs malgré de considérables difficultés. Ses livres sont bien tenus et les institutrices régulièrement payées. On devrait tenir deux écoles au moins constamment en opération.

Mann vient de rouvrir, après l'avoir tenue fermée deux ans, une petite école avec 17 enfants inscrits au journal. L'arrondissement ne compte que 4 familles.

Restigouche n'a eu qu'une école ouverte l'an passé. La maison d'école est une vieille habitation en ruines sur la route Kempt, où je n'ai trouvé ni carte ni appareil scolaire d'aucune sorte. Présents 12 garçons et 11 filles, pour la plupart en état de lire et d'épeler passablement. 3 garçons de la 1ère division m'ont assez bien répondu en géographie et en grammaire anglaise.

En tenant compte du fait que l'école n'a été ouverte qu'une partie de l'année, les réponses ont été remarquablement bonnes et de nature à donner une haute idée de l'intelligence des enfants et de l'assiduité de la maîtresse. Je n'ai pu me défendre de penser que c'était vraiment dommage que de jeunes esprits si ouverts n'eussent pas de plus grands avantages.

Le président des commissaires m'a donné l'assurance qu'il voulait l'avancement des écoles et l'augmentation du taux des taxes, lequel était de ¼ de centin seulement pour cent, mais qu'il avait contre lui les autres commissaires. J'ai lieu de croire qu'on pourrait construire et soutenir ici de meilleures écoles. En faisant la part des difficultés contre lesquelles doit lutter une population éparse et peu nombreuse pour maintenir ses écoles, il n'en est pas moins tristement visible qu'on ne fait aucun effort dans l'intérêt de l'éducation. On gaspille en grande partie l'argent à tenir, comme ici, les écoles ouvertes, pendant un court espace de temps. Les commissaires devraient être forcés de soutenir au moins deux écoles d'une façon permanente dans les endroits les plus peuplés de la municipalité. Le système qui domine ici aussi bien qu'ailleurs de permettre à chaque arrondissement de garder ses cotisations, a un effet désastreux, sans compter qu'il est évidemment contraire à la loi.

Il me restait à inspecter une petite école à Matapédiac, à 15 milles plus loin et à 160 milles de mon domicile ; mais M. l'inspecteur Lucier ayant eu la bonté de s'offrir pour s'acquitter de ce devoir à ma place, lors de sa prochaine visite à cette municipalité, je me suis décidé à ne pas pousser plus avant que Restigouche, vu qu'en m'en retournant chez moi, j'avais plusieurs travaux relatifs aux écoles qui m'attendaient.

J'ajouterai seulement que j'ai profité de toutes les occasions pour faire comprendre aux commissaires et aux syndics les changements opérés dans nos lois, que j'ai distribué la liste des livres autorisés pour l'usage des écoles protestantes, et que j'ai conseillé aux instituteurs et aux institutrices de former aussitôt que possible des classes de dessin dans leurs écoles.

Je prendrai la liberté à cette occasion de vous rappeler les demandes fréquentes que vous ont faites les commissaires protestants de la nouvelle édition anglaise de nos lois d'écoles, la version française n'étant d'aucune utilité à la majorité d'entre eux.

Je me suis efforcé, monsieur, de vous donner simplement, sans prétention, un exposé des faits de nature à vous permettre de juger de l'état des écoles de mon district d'inspection, vaste, mais pauvre et peu populeux.

C'est à la pauvreté, à l'innocence et à l'ignorance, plus qu'à une mauvaise administration intentionnelle, qu'il faut attribuer bien des défectuosités. Mais que l'amour de l'éducation se propage, c'est ce dont j'ai la certitude, comme je suis convaincu que le jour est proche où les quelques hommes qui n'en font aucun cas se montreront tout honteux d'en être privés. Donc, à côté de quelques sujets de découragement il y a aussi, j'aime à le dire, bien des raisons de persévérer, et de sentir que pour nous s'ouvre une ère nouvelle et pleine d'avenir.

J'ai etc.,

WILLIAM GORE LYSTER, B. A.

Inspecteur d'écoles.

M. MAGRATH.

(Traduction.)

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état des écoles des comtés d'Ottawa et de Pontiac.

Je veux aujourd'hui me borner, autant que possible, à traiter les sujets d'intérêt qui ont particulièrement attiré mon attention depuis l'envoi de mon dernier rapport.

Je suis heureux de pouvoir constater que toutes les classes continuent de s'intéresser vivement aux progrès de l'éducation. Malheureusement, la dureté des temps qui sévit dans la vallée d'Ottawa a appauvri nos populations et les a empêchées, dans quelques cas surtout, d'adopter les mesures nécessaires pour mettre leurs écoles sur un bon pied d'efficacité.

Dans certaines localités les pauvres masures où depuis bien des années les enfants s'entassaient les uns à côté des autres, ont fait place à des constructions plus convenables.

J'apprends avec plaisir qu'il est question de changer le système d'examen relatif aux instituteurs et aux institutrices, et d'adopter celui qui est depuis quelque temps en usage dans la province voisine. L'expérience me dit, bien entendu, qu'il ne faut pas suivre ce système de trop près, mais modifié de manière à nous permettre de l'adapter à l'état du pays.

Pour ce qui est du corps enseignant, je dois faire observer qu'il ne faut pas s'attendre à voir nos écoles sur un pied tout-à-fait satisfaisant tant qu'on ne donnera pas davantage un caractère de permanence et de respectabilité aux maitres et aux maitresses de qui dépend, après tout, l'éducation de nos enfants. En premier lieu, pas de profession sans rémunération raisonnable ; en second lieu, il faut que l'instituteur ait conscience qu'il est l'employé permanent du public, qu'il fait, au point de vue de l'éducation, partie d'une sorte de service civil qui lui assure les moyens de vivre à l'aise et d'une façon respectable, *quamdiu se bene gesserit*, tant qu'il se comportera bien.

Que les instituteurs ne reçoivent qu'une misérable pitance ; qu'ils se voient exposés à l'affront et au risque d'être congédiés à tout moment, au moindre signe de tête que fait le premier ignorant mal disposé, et bientôt ils ne verront dans la carrière de l'enseignement qu'un temps d'arrêt pour monter à quelque chose de plus positif et de plus permanent.

Il serait bon sans doute de faire amender la loi actuelle de manière qu'un brevet de la province d'Ontario soit valable dans cette province. On aurait parfois moins de peine à se procurer les services de maitres compétents.

Je dois répéter ce que j'ai dit l'année dernière, savoir, que je suis de plus en plus convaincu de la nécessité de placer la perception des taxes entre les mains des autorités municipales, dans le but d'obtenir que la classe enseignante soit plus promptement payée.

De même que dans la province d'Ontario, il devrait y avoir un système uniforme de congés.

Dans plus d'un cas on exige du maître un travail excessif et l'on tient les enfants trop rigoureusement renfermés, afin de complaire aux idées erronées de certains commissaires ou syndics qui paraissent ignorer que maîtres et élèves ne travailleront que mieux s'il leur arrive de prendre de temps en temps quelque petite récréation nécessaire. A présent, il n'y a pas de règle à ce sujet.

On vient de terminer dans le village de Bryson, une maison d'école qui réunit toutes les améliorations les plus récentes, en fait de constructions scolaires. Au dernier examen que j'ai fait dans cette école, j'ai été frappé du caractère d'efficacité de l'enseignement qu'y donne l'instituteur, M. Caron, et je dois aussi témoigner de l'énergie et de l'attitude des commissaires et de leur secrétaire-trésorier, M. Patteson. Des écoles de cette sorte méritent bien que le gouvernement les distingue d'une façon toute particulière. En leur donnant un encouragement tangible, on engagera d'autres municipalités à suivre l'exemple de ce jeune et courageux village.

Plus loin, en remontant l'Ottawa, au *Fort Coulonge*, on a élevé à des frais considérables pour une petite population une nouvelle maison d'école excellente dans son genre.

M. Carson conduit cette école avec une habileté au-dessus de tout éloge.

L'académie de *Clarendon*, si bien dirigée par M. Williamson, continue de mériter d'être considérée comme une institution qui fait honneur au comté de Pontiac.

Je regrette que les commissaires n'aient pas encore pu bâtir une maison d'école convenable à *Shawville*, où la maison d'école actuelle est du genre le plus primitif.

L'école du *Portage du Fort* est extrêmement bien tenue par M. Hunt, instituteur d'un rare talent pour la position qu'il occupe.

A *Bristol*, l'école de l'arrondissement No. 1, sous les soins de M. McJanet, celle de l'arrondissement No, 2, sous ceux de M. Lothian, et l'école du No. 5 dirigée par Mlle. McJanet, méritent toutes également une mention particulière. On peut en dire autant de l'école dissidente d'*Onslow nord* qui est conduite par Mlle. Wallace.

L'Académie d'*Aylmer*, dirigée par M. Gilmour, instituteur d'un grand mérite, continue d'offrir un caractère d'efficacité fort satisfaisant.

Les écoles-modèles de *Chelsea Hull* vont toujours bien.

On vient d'achever dans cette dernière localité une nouvelle maison l'école assez spacieuse pour contenir un nombre très-considérable d'élèves, et qui, sous tous les rapports, fait honneur à la Province.

L'école-modèle de *La Pesche* a été tenue l'année dernière avec une habileté marquée, par Mlle. Cutting, institutrice de beaucoup de savoir. Le cours d'études, à cause de l'âge peu avancé de la plupart des élèves, doit se borner nécessairement aux branches les moins élevées ; mais les habitants ont toujours fait preuve d'un si vif intérêt pour l'éducation en s'imposant de grands sacrifices dans le but de s'assurer les services des meilleures institutrices, que leurs efforts seront encouragés, j'ose l'espérer, par un octroi libéral du trésor public.

Les écoles de *Templeton*, jusqu'ici fort en arrière, font un pas sensible en avant, grâce à l'énergie du secrétaire-trésorier, M. Mason.

Les écoles de *Buckingham* sont admirablement conduites par M. Cook et Mlle. Hall. J'en dirai autant de celles de *Thurso* et de *Papineau*.

En terminant, je puis dire ceci : bien que l'éducation n'ait fait ici aucuns progrès bien remarquables pendant l'année qui vient d'expirer, c'est un sujet de satisfaction de voir qu'il n'y a aucune tendance à rétrograder, et qu'avec des temps meilleurs et quelque nouvel encouragement de la part du gouvernement, le peuple se décidera à faire de plus grands efforts à l'avenir.

J'ai l'honneur, etc., etc.,

BOLTON MAGRATH,
Ins. d'écoles.

M. McLOUGHLIN.

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint mon rapport pour l'année scolaire 1876–77 sur l'état de l'éducation dans le district d'inspection qui m'est confié.

Ce rapport a trait surtout à ma tournée d'hiver ; dans quelques cas, il est vrai, j'ai pris les chiffres de ma tournée d'été, comme montrant la situation des écoles jusqu'au dernier moment. Je n'ai pas encore terminé mes visites d'été, mais j'espère être en mesure de le faire avant la fermeture des écoles qui, pour la plupart, restent ouvertes jusqu'en septembre, dans ma circonscription.

J'ai toujours, à l'exemple de mon prédécesseur, M. le Dr. Parmelee, visité mes écoles deux fois chaque année. Cette pratique a ses avantages et ses désavantages. On est par là à même d'entretenir des relations plus constantes et plus intimes avec les membres du corps enseignant et avec la marche générale des écoles. En faisant de fréquentes visites, on encourage puissamment les maîtres et les maîtresses à tenir sans cesse leurs écoles sur un pied d'efficacité, et l'on prévient chez eux toute négligence dans l'accomplissement de leurs devoirs. Ici, dans nos cantons de l'est, la coutume générale est de diviser l'année scolaire en deux termes de 4 mois chaque, embrassant, l'un les mois d'hiver, et l'autre les mois d'été. Or, le même instituteur n'est pas toujours employé dans chaque arrondissement pendant les deux termes, et l'école n'est pas non plus fréquentée en été par précisément la même classe d'élèves qu'en hiver, saison pendant laquelle on ne voit, règle générale, que les enfants les plus âgés à l'école. Ainsi, il semble nécessaire de visiter les maisons d'éducation deux fois par an, dans le but de toujours se tenir au courant et de ceux qui enseignent et des divers degrés d'avancement des élèves. Je trouve aussi que le comité protestant du conseil de l'instruction publique, dans ses instructions spéciales aux inspecteurs protestants, recommande à ceux-ci de faire à chaque école deux visites par an. D'un autre côté, il y a tant de détails dont il y a lieu de s'occuper maintenant, lors de chaque visite, que l'examen même d'une petite école élémentaire devra prendre au moins une demi-journée, et il va sans dire qu'il faudra proportionnellement plus de temps, lorsqu'il s'agira d'une école-modèle ou d'une académie. Or, on peut voir sans peine que pour l'inspecteur qui aura à visiter deux fois 230 ou 240 écoles dans l'espace de 8 mois, il est impossible de consacrer une demi-journée à chaque école. Il est vrai que la plupart des écoles élémentaires de mon district d'inspection comptent peu d'élèves et ne sont suivies en été que par de tout jeunes enfants à qui on ne fait étudier qu'une quantité restreinte de branches d'instruction ; que, conséquemment, elles ne demandent pas un examen aussi long qu'elles exigeraient en hiver, époque à laquelle elles sont fréquentées par des élèves plus âgés et plus avancés. Les écoles d'une catégorie plus élevée demandent toujours plus de temps. Je mentionne ces faits afin de montrer qu'il y a

beaucoup à dire pour et contre deux visites d'école par an, en pareilles circonstances.

Quant aux instructions adressées par le département aux inspecteurs, je ferai en sorte l'année prochaine de les mettre autant que faire se pourra à exécution. Les écoles de mon district ont été généralement en opération durant l'année qui vient de s'écouler, et dans la plupart des municipalités, elles ont passablement progressé. Je remarque avec plaisir qu'on apprécie et qu'on recherche davantage chaque année les maitres et les maitresses de 1ère classe. Même en dépit de la dureté des temps dont nos fermiers ont eu si fort à souffrir, les traitements payés à cette classe n'ont subi aucune diminution sensible. Pour ce qui est des instituteurs et des institutrices de 2e ordre et surtout de ceux qu'on peut classer parmi les *médiocres*, on a paru, dans le cours de l'année qui vient d'expirer, ne vouloir de leurs services qu'à un moindre prix que les années précédentes. Quelques-uns des secrétaires-trésoriers n'ont pas réussi à percevoir les taxes aussi bien que l'année passée, et conséquemment les instituteurs et les institutrices n'ont pu être payés avec la même promptitude. Qu'on leur demande la raison de cette négligence, ils répondent invariablement qu'il faut l'imputer à la dureté des temps et à la difficulté de rien percevoir des fermiers. Je tâche de leur faire comprendre qu'il est plus aisé d'opérer de faibles perceptions maintenant qu'il ne le sera de faire rentrer de grosses taxes et des arrérages plus tard. Je vois avec plaisir que les secrétaires-trésoriers seront tenus de montrer à l'avenir que les maitres et les maîtresses de leur municipalité respective sont payés avant de pouvoir retirer du département leur part de subvention semestrielle. Cet arrêté est juste et ne peut manquer d'avoir un bon effet. Somme toute, les autorités scolaires semblent avoir à cœur l'accomplissement de leurs devoirs, et sont disposées à sacrifier temps et argent pour avoir de bonnes écoles. La liste complète des livres d'école approuvés par le comité protestant du conseil de l'instruction publique nous aidera à posséder,—ce qui nous manque depuis longtemps,—un système uniforme de livres d'école dans toutes nos maisons d'éducation. J'espère qu'avec l'aide des commissaires et de la classe enseignante, j'en assurerai bientôt l'introduction et l'usage dans toutes les écoles de ce district.

Je vais maintenant donner un exposé plus circonstancié de l'état des écoles de chacune des municipalités de ma circonscription.

COMTÉ DE SHEFFORD.

Shefford.—Cette municipalité compte maintenant 15 écoles protestantes, dont toutes ont été en opération durant l'année. Les meilleures ont été celles des arrondissements No. 4 et 5, tenues par Mlle. Hattie Parker ; celle de l'arrondissement No. 6, sons les soins de Mlle. Eva Martin ; celle du No. 10, dirigée par Mlle. Louisa Auger ; celle du No. 13, par Mlle. Esther Newton; celle du No. 15, par Mlle. Martha Martin ; celle du No. 22, par Mlle. Mathilda Armstrong, et celle du No. 7, par Mlle. Harriet Wetherbee.

Les commissaires d'écoles sont pleins de zèle pour l'accomplissement de leurs devoirs et veulent que leurs écoles soient tenues sur un pied d'effica-

cité. L'école-modèle de Warden a été bien conduite. La maîtresse, Mlle. Jane Frost, porteur d'un brevet d'école-modèle, paraît être à d'autres égards à la hauteur de ses fonctions. Le secrétaire-trésorier a mis un peu de lenteur dans la perception des deniers.

Waterloo.—Ce village a un système d'écoles graduées dont le fonctionnement a été jusqu'ici couronné d'un plein succès. Les commissaires d'écoles ont pris la direction du *high school* ou académie de Shefford, comme on dit d'ordinaire. On y compte trois catégories—deux divisions primaires, une division moyenne et deux divisions supérieures, une pour les garçons, l'autre pour les filles, en tout cinq divisions. Toutes ont un caractère frappant de bonne tenue et font honneur à la commission des syndics et au principal, M. Cyrus Thomas, professeur d'expérience et de hautes capacités, bien qu'il ne possède pas le brevet académique. Le cours d'études prépare les jeunes gens à se faire admettre dans une université, pour toutes les matières, excepté le grec. Instituteurs et institutrices ponctuellement payés.

Granby (protestant).—On y compte dix écoles que les commissaires visitent régulièrement et dont ils surveillent attentivement le progrès Les écoles ont en général peu d'élèves, mais vont bien. Les meilleures dans l'année qui vient de finir sont celles des arrondissement Nos. 3, 4, 5, 7 et 10.

Granby village.—Ce village n'a qu'une école élémentaire, conduite par une maîtresse vraiment excellente, Mlle. Mathilde McLean. L'académie, confiée aux soins de M. John McIntosh, est une institution très prospère et bien fréquentée. M. McIntosh est porteur d'un brevet d'académie et peut pousser les jeunes gens jusqu'à l'université. Les commissaires d'écoles viennent en aide à cette académie jusqu'à un certain point.

Milton (dissidents).—Cette municipalité n'a que deux écoles, l'une à Mawcooke, dirigée par Mlle. Jane Seale, l'autre tenue par Mlle. Harriet Wetherbee. Cette dernière est habilement conduite et bien fréquentée. Les livres du secrétaire-trésorier, M. Charles Gillespie, sont en bon ordre.

Roxton (dissidents).—Il n'y a dans cette municipalité qu'une école dissidente ; encore, n'était-elle pas en opération lors de ma visite. Je ne peux donc en rien dire.

Ste. Pudentienne (dissidents) a 6 écoles. Celles des Nos. 1, 3 et 4 sont bien. Le secrétaire-trésorier, M. Savage, veut s'acquitter comme il faut de ses devoirs, et avec de l'expérience il y arrivera sans doute.

Ely Nord.—Les 3 écoles de cette municipalité comptent peu d'élèves. Toutes ont fait d'assez bons progrès. Livres honnêtement tenus.

Ely Nord (dissidents) a deux écoles. Progrès passables. Livres bien tenus.

Ely Sud (dissidents) a 4 écoles protestantes difficilement maintenues, faute d'élèves. Livres en bon état.

Stukeley-Nord—(Dissidents). 2 écoles protestantes, l'une dans l'arrondissement No. 2 bien fréquentée et faisant quelques progrès ; l'autre peu nombreuse et rétrograde.—Quelques arrérages dus aux syndics.

Stukeley-Sud—Cette municipalité soutient 5 écoles. La meilleure est celle de l'arrondissement No. 3 conduite par Melle. Armina Knowlton. Sauf le nombre, c'est une école de première classe sous tous les rapports. L'école du No. 2 est bien fréquentée et marche passablement ; celle du No. 5 est aussi bien conduite.

Le secrétaire-trésorier met du temps à faire rentrer les taxes

COMTÉ DE BROME.

Brome—Cette municipalité a 26 écoles bien soutenues et toutes en opération. Les meilleures des écoles d'hiver sont celles des arrondissements Nos 1, 3, 5, 7, 9, 10, 19 et 26, et de toutes la meilleure et celle du No 10 conduite par Melle. Eléonar Ruiter.—Des écoles d'été les meilleures sont celles des arrondissements Nos. 1, 5, 9, 12, 14 et 18. Les livres du secrétaire-trésorier, M. John McFarlane, sont très-bien tenus, et les maîtresses, règle général, sont ponctuellement payées. Bref, les affaires scolaires de Brome sont bien administrées.

L'académie du village de Knowlton se maintient bien. Elle est sous les soins de M. Charles A. Jackson qui réussit parfaitement, comme instituteur. M. Jackson est suffisamment instruit pour préparer ses élèves à l'université. Pourtant il n'a pas le brevet d'académie.

Bolton-Est—Bolton a été divisé dans le cours de l'année en deux municipalités scolaires désignées respectivement sous les noms de Bolton-est et Bolton-ouest. Bolton-est contient 13 écoles anglaises.

Les meilleures des écoles d'hiver ont été celles des arrondissements Nos. 8, 10, 12, 14, 17 et 19, et des écoles d'été celles des arrondissements Nos. 12 et 13. L'école d'hiver du No. 10, conduite par M. W. R. Ball, mérite une mention particulière. Cet instituteur muni d'un brevet d'école-modèle a une grande expérience dans l'enseignement et fait toutes les choses bien.

Les affaires d'école de Bolton sont dans un état rétrograde. Le secrétaire-trésorier n'est pas à la hauteur de sa tâche ; aussi les maitres et maitresses sont-ils lentement payés. Je l'ai invité à se montrer plus actif en fait de perceptions, et si les choses ne prennent pas meilleure tournure, j'engagerai fortement les commissaires d'écoles à le remplacer.

Bolton-Ouest—Cette nouvelle municipalité contient neuf écoles en opération. La commission scolaire a mal débuté sur un point important, celui de fixer uu chiffre uniforme et modique de traitement pour les maitres et les maitresses. J'espère pouvoir lui faire comprendre la folie de cette mesure. Le secrétaire-trésorier, M. Henry Knowlton a de l'intelligence et fera, je l'espère, preuve de capacité et de savoir-faire. Les meilleures écoles sont celles des Nos. 1, 2, 5 et 9.

Bolton—Les 16 écoles de ce canton ont été toutes en opération, bien que plusieurs ne fussent pas ouvertes à l'époque de ma visite. Les écoles des arrondissements Nos. 7, 11 et 12 méritent une mention spéciale. Affaires monétaires en bon ordre. L'académie de Mansonville, dirigée par M. Henry Curtis, jeune homme pourvu d'uu brevet d'école-modèle, m'a paru bien conduite mais fréquentée par fort peu d'élèves. L'école n'a pas la prétention de préparer au collége ; elle ne vise qu'à donner un bon cours d'école-modèle.

Sutton a 16 écoles anglaises, toutes en opération. Celles des arrondissements Nos. 1, 2, 4, 8, 9, 14 et 16 ne m'ont pas donné satisfaction. L'école d'été de l'arrondissement No. 4, dirigée par Melle. Marian Hamery et l'école d'hiver du No. 8 de Mde. M. J. Rix méritent une mention particulière. Le *Slugh-School* de Sutton a été bien fréquenté M. Chs. Brown qui le conduit a un brevet d'académie ; il a toutes les connaissances nécessaires pour préparer à l'université. L'institution est décidément prospère. Le secrétaire-trésorier tient bien ses livres ; mais il est lent à payer maîtres et maîtresses.

Farnham-Est—Cette municipalité a 12 écoles anglaises, toutes en opération pendant l'hiver, et sauf une seule, toutes ouvertes en été.

Les meilleures écoles étaient celles des Nos. 1, 3, 4 et 7. Affaires monétaires satisfaisantes.

Le *High-School* d'Adamsville a été fermé pendant l'année.

Dunham—Cette grande municipalité a compté dans ses limites 27 arrondissements scolaires dont 25 avec des écoles durant l'année. Les mieux soutenues en hiver ont été celles des arrondissements Nos. 3, 4, 6, 14 et 17, et en été celles des Nos. 6, 10, 13 et 17. Melle. Eleanor Ruiter qui dirige l'école du No. 13 réunit au plus haut point toutes les qualités constitutives de la bonne institutrice ; pour tout ce qui dépend d'elle, son école est de premier ordre. Il y a aussi une très-bonne école au No. 17, sous les soins de Melle. Emma Shufelt.

Le secrétaire-trésorier, M. G. D. Baker s'acquitte de ses devoirs d'une façon exemplaire.

On a érigé dans le cours de l'année deux nouvelles municipalités scolaires dans les limites de l'ancien Dunham, celles de *Dunham Flat* et de *Cowansville*, mais comme elles sont à peine organisées encore, j'ai compris ici leurs écoles avec les reste de Dunham.

Le *High-School*, sous la direction de M. Chs. L. Marsh a passablement bien fait. Le maître est nanti d'un brevet d'académie. L'académie de Cowansville sous les soins de M. W. H. Hicks a donné satisfaction. M. Hicks a le diplôme d'école-modèle seulement. Le High School dirigé par le rév. T. W. Fyles a eu une faible assistance. Ce n'est pas l'école qu'il faut à cette localité. Le principal a bien assez de ses occupations sacerdotales, sans avoir à faire l'école.

St. Damien—St. Damien a 14 arrondissements scolaires, dont 12 seulement ont compté des écoles pendant l'année. Les affaires sont mieux administrées qu'elles n'étaient, il y a quelques années. On y trouve plusieurs excellentes écoles parmi lesquelles je classerai celles des arrondissements Nos. 4, 7, 8, 12, 13 et 14. L'académie de Stanbridge tenue par Melle. Calixta Burnham est une institution prospère et bien fréquentée. L'institutrice a un brevet d'école-modèle et enseigne, cela va sans dire, les matières généralement enseignées dans une école-modèle. C'est une maîtresse d'école accomplie.

L'académie de *Bedford*, sous M. Hobart Butler, M. A., marche bien. M. Butler, pourvu du brevet d'académie, est de plus gradué de l'université du Vermont. Il enseigne depuis 25 ans au Canada où il a préparé une foule de jeunes gens aux études collégiales.

M. Geo. Sully continue de remplir habilement les fonctions de secrétaire-trésorier.

Notre-Dames des Anges—(dissidents)—Cette municipalité a 10 écoles. Celles des Nos. 2, 3, 5 et 8 ont été satisfaisantes, les autres passables. Finances en bon état.

Frelighsburg a 9 écoles. Les meilleures sont celles des nos 1, 5, 7, 8 et 9. Le secrétaire-trésorier, M. Elijah Spencer, fait son devoir.—Livres bien tenus.—Le *High School* de Frelighburg, conduit par M. A. D. Struthers qui a le brevet d'école-modèle a bien progressé. La maître par sa diligence et son savoir a donné pleine et entière satisfaction. M. S. peut préparer pour le collége dans bien des branches, mais pas dans toutes.

St. Sébastien (dissidents)—a deux écoles que je classerai l'une et l'autre parmi les passables. On a fait choix d'un nouveau secrétaire-trésorier dont je n'ai pas vu les livres.

Philipsburg a 9 écoles élémentaires. La plupart vont bien. Au fait, je dois dire que la totalité des écoles d'hiver est bien conduite.

Les commissaires visitent leurs écoles, et le secrétaire-trésorier s'acquitte bien de ses devoirs. A l'école du village, M. Robert Struthers a enseigné les hautes branches d'instruction à quelques élèves dont il faisait une classe à part. Quant au *High School*, il n'a pas été en opération. M. Struthers a un brevet d'école-modèle.

Clarenceville—Cette municipalité a 8 écoles élémentaires bien tenues, sauf l'école de l'arrondissement No. 2. Toutes étaient en opération, lors de ma visite. J'ai eu souvent occasion de rencontrer Melle. Trépanier, institutrice de cet arrondissement No. 2. Je considère cette demoiselle comme manquant d'énergie. Toutes les autres écoles vont bien.

L'académie de Clarenceville, tenue par les demoiselles Smith, est une école remarquablement bonne, où l'ordre règne et qui compte beaucoup d'élèves assidus. Presque tous étudient les hautes branches d'instruction et y font des progrès. L'ainée des Delles. Smith a un brevet d'école-modèle.

Le secrétaire-trésorier s'acquitte de ses devoirs, mais il y a quelques arrérages.

St. Thomas—Il y a 6 écoles : 3 étaient fermées, à ma dernière visite, vers le 1er février. La seule des 3 autres que je considère comme bonne est celle que dirigeait Melle. Sarah A. Swan. Arrérages considérables à faire rentrer.

West Farnham (dissidents). Cette municipalité a 4 écoles pauvrement soutenues pour la plupart. Il y a grand défaut d'énergie de la part des syndics et du secrétaire-trésorier. Au fait, ce dernier est entièrement incapable. L'école de l'église, au village, a été tenue par Melle. Elisabeth Walsh qui a le diplôme d'école élémentaire.

Tel est le court exposé de l'état des écoles de ma circonscription. Je sais qu'il n'embrasse pas beaucoup des détails suggérés aux inspecteurs dans vos dernières instructions. Je m'efforcerai de réunir tous les renseignements nécessaires pour fournir ces détails dans mon prochain rapport.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

J. A. McLOUGHLIN,

Inspecteur d'écoles.

M. McMAHON

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Il y a dans mon district des institutions scolaires de toutes sortes, depuis les plus hautes maisons d'éducation jusqu'aux écoles les plus élémentaires.

Ce sont ces dernières qui ont sans contredit le plus besoin de surveillance de la part de l'inspecteur.

Quant aux premières, telles que les colléges classiques de haute éducation, les académies commerciales, celles des sciences appliquées aux arts, au génie civile, etc., etc., j'avoue ingénuement que je suis loin d'être en état de juger d'une manière compétente plusieurs des sciences. je dirai que plus je vois de sciences diverses dans ces belles et nobles institutions, plus je reconnais ma propre ignorance.

Je me contenterai donc de vous assurer, M. le surintendant, que dans toutes ces maisons il y a des professenrs de talent, dont chacun a sa spécia

lité, et qui font faire à leurs élèves tous les progrès requis pour les préparer à être un jour des hommes distingués dans toutes les positions sociales.

Mais si d'un côté je compte dans mon district un grand nombre d'institutions d'un ordre plus ou moins supérieur, d'un autre, il faut bien l'avouer, il ne s'y trouve encore que trop d'écoles en souffrance sous bien des rapports. Maisons trop petites, mal distribuées, mal éclairées, mal aérées, mal pourvues du matériel le plus nécessaire ; maitres et maitresses insuffisamment et souvent trop irrégulièrement payés ; voilà certes une grande ombre à mon tableau. Je me hâte pourtant d'ajouter que j'ai rencontré partout beaucoup de bonne volonté pour améliorer les choses, et je suis convaincu qu'en effet tout s'améliorera graduellement.

Je m'applique à faire comprendre à MM. les commissaires et aux intéressés que ce n'est pas en trop lésinant sur les dépenses nécessaires à l'éducation qu'ils font de l'économie ; mais que pour l'éducation comme pour l'agriculture, plus on sacrifie avec prudence pour l'améliorer, plus on est sûr d'en retirer de bons fruits.

J'ai annoncé partout l'obligation qu'il y aura à l'avenir d'enseigner le dessin linéaire dans toutes les écoles et j'ai lieu de croire que partout on s'y soumettra.

Je n'ai pas manqué non plus, M. le surintendant, de faire part à toutes les écoles de votre belle idée d'y conserver, comme archives, un spécimen de ce qui s'y produirait de mieux chaque année en fait d'écriture, dessin, composition, etc., etc., avec l'espoir qu'un jour ces essais pourront avoir l'honneur d'être mis en concours dans les expositions scolaires, et d'y remporter la palme ou des mentions honorables.

J'ai promis partout, pour l'année prochaine, des récompenses à la meilleure écriture, pourvu qu'il y ait assistance régulière de la part des élèves qui l'exécuteront. J'insiste beaucoup sur l'assistance régulière à l'école, car le manque d'assiduité est bien certainement le plus sérieux obstacle aux progrès de l'éducation dans nos campagnes.

Je me proposais de nommer dans ce rapport les meilleurs maitres et maitresses de mon district, mais j'ai craint d'être involontairement injuste envers quelques-uns de ceux que je ne nommerais pas et qui mériteraient d'être cités.

Je me contenterai donc de dire que les professeurs d'académies, d'écoles-modèles et la plupart de ceux d'écoles élémentaires font faire à leurs élèves tous les progrès désirables.

Quant aux institutrices, quelques-unes dirigent des écoles-modèles sur le meilleur pied possible, d'autres des écoles élémentaires qui méritent le titre d'écoles-modèles. Le plus grand nombre s'acquitte de ses devoirs d'une manière digne d'éloges, et toutes sont d'une grande respectabilité. Je ferai observer, en passant, que si les institutrices mariées qui n'ont pas d'enfants, sont peut-être les plus désirables, il n'en est pas de même de celles qui

ont de jeunes enfants et qui sont souvent par là empêchées de donner à leurs classes tout le temps et tous les soins nécessaires.

J'espère que toutes les municipalités scolaires profiteront, M. le surintendant, de l'avantage que vous leur offrez, de se pourvoir au département de l'instruction publique de livres d'école à prix réduits. Cela produira un grand bien, en ce que surtout chacun aura les livres qu'il lui faut. J'ai souvent vu des classes de 12 à 15 élèves où il n'y avait que 4 ou 5 livres de lecture qu'on se passait de main en main, et les livres de grammaire, d'histoire, de géographie, etc., étaient aussi rares en proportion. J'ose espérer que MM. les curés, dont le zèle pour l'éducation mérite tous mes éloges, MM. les commissaires et tous les hommes éclairés vont s'efforcer de faire comprendre aux intéressés l'avantage d'un tel système et la nécessité de résister aux insinuations malveillantes de certains esprits qui trouvent toujours à critiquer.

J'ai eu cette année à intervenir plusieurs fois dans des difficultés entre commissaires et instituteurs. J'ai le regret de voir que l'instituteur n'est n'est pas toujours apprécié, respecté, comme il mérite de l'être.

Il serait désirable, je pense, qu'il y eût pour les instituteurs un *minimum* de traitement fixé par la loi, minimum qui pourrait être proportionné au nombre des élèves de l'arrondissement, à l'importance de l'école et des matières qui s'y enseigneraient. Cette mesure couperait court à la concurrence au rabais qui fait souvent déplacer de bons maîtres ou maîtresses. Or, ces changements produisent presque toujours des retards sensibles dans l'avancement des élèves. Je voudrais même que le surintendant fût investi du pouvoir d'annuler ou de ratifier les engagements des instituteurs, et de maintenir en place tout instituteur qui aurait bien fait son devoir. Cela protégerait la classe enseignante contre bien des intrigues, bien des persécutions.

MM. les secrétaires-trésoriers se sont en général empressés de m'exhiber leurs comptes que j'ai trouvés souvent trop embrouillés par une grande accumulation d'arrérages. Lorsque tous ces messieurs auront adopté la méthode que vous leur tracez, M. le surintendant, il sera bien plus facile de se faire une idée exacte de leurs comptes.

J'ai vivement insisté partout sur la nécessité de faire rentrer les arrérages. Comme je l'ai dit l'année dernière, dans les municipalités qui n'ont pas d'arrérages ou qui n'en ont que peu, les maîtres et les maîtresses sont régulièrement payés, tandisque dans celles où il y a de gros arrérages, la classe enseignante se plaint d'être irrégulièrement payée.

Je ne saurais dire assez, M. le surintendant, tout le bien que font à la jeunesse les écoles confiées aux communautés religieuses, de quelque ordre qu'elles soient. Les jeunes filles de nos couvents apprennent non seulement les sciences profanes, mais aussi la science de la religion dans toute sa beauté, la science de la vertu, dans toute sa pureté. Elle y puisent l'éducation proprement dite si nécessaire dans tous les états de la vie, c'est-à-dire, la politesse, le savoir-vivre fondés sur la charité chrétienne. Je puis en dire autant de nos colléges, nos académies, etc., conduits par des religieux.

Il y a dans mon district 22 écoles protestantes. C'est avec grand plaisir que je puis dire que MM. les syndics de ces écoles, à une ou deux exceptions près, se font un devoir de veiller à ce que rien n'y manque. L'enseignement y est en général sur un bon pied. Trois d'entre elles ont sans contredit droit au titre d'écoles supérieures. Le dessin s'y enseigne presque partout. Les maitres et les maitresses sont généralement et ponctuellement payés. Les comptes des secrétaires-trésoriers sont très-bien tenus.

Je suis heureux, M. le surintendant, d'avoir à dire que, conformément à un de vos avis, il s'est formé cette année une association d'instituteurs dans le comté de Soulanges. Ces messieurs ont déjà eu plusieurs séances très-intéressantes, d'après le compte rendu que m'en a fait M. Boudreau, premier président de l'association. J'espère que plus tard les institutrices pourront aussi y assister, ce qui certes leur serait encore plus avantageux qu'aux instituteurs. Pour cela il serait fort à souhaiter que quelque membre du clergé voulût bien assister à ces réunions.

Je n'ai pas besoin de dire tout le bien que de telles associations produiront partout où il s'en établira. Tout homme sensé peut s'en faire une idée. Elles pourraient s'affilier à l'association des instituteurs de la circonscription de l'école Normale Jacques-Cartier, lui envoyer des délégués et lui communiquer leurs propres travaux.

Je crois de mon devoir de témoigner ma reconnaissance la plus sincère à MM. les supérieurs, directeurs, professeurs, etc., etc., des institutions indépendantes catholiques de la cité de Montréal, pour la bienveillance avec laquelle ils se sont empressés de me fournir leurs statistiques. Mes remerciments sont aussi acquis aux révérends curés des différentes paroisses de la ville pour les renseignements qu'ils ont bien voulu me donner sur le nombre et la situation des écoles de leurs paroisses. Je ne saurais non plus passer sous silence ma gratitude envers M. E. U. Archambault pour la bonté insigne qu'il a eue de m'accompagner dans mes visites et de m'aider à recueillir les statistiques de la cité.

J'ai travaillé mes tableaux statistiques avec beaucoup de soin et je les ai faits aussi exacts qu'il m'a été possible. La pénurie des temps est cause que le nombre d'élèves de la ville de Montréal est moins haut cette année que de coutume.

Je vais maintenant exposer l'état général des écoles de chaque comté de mon district en commençant par la cité de Montréal, qui certes vaut bien un grand comté.

CITÉ DE MONTRÉAL.

Il y a dans la ville de Montréal 28 écoles sous le contrôle des commissaires catholiques de la cité.

A la tête de ces écoles se trouve l'importante académie commerciale du Plateau. Plusieurs élèves y ont reçu cette année le diplôme d'ingénieur civil.

M. E. U. Archambault, principal de cette importante institution et surintendant spécial des commissaires pour toutes les écoles sous contrôle, n'épargne ni peines ni soins pour y faire faire les plus beaux progrès.

Outre l'académie du Plateau, celles de Ste. Marie, principal M. Lacroix, de l'Est, principal M. Doré, de la rue St. Denis, principal M. Primeau, de l'Ouest, principal M. McKay, font le plus grand honneur à la ville par les progrès de leurs élèves et la variété des matières qui s'y enseignent.

Par les soins des commissaires, dont le zèle pour l'éducation ne saurait être assez loué, deux magnifiques maisons neuves s'ouvriront cet automne, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest de la cité, pour les élèves des académies de ces quartiers. J'ose espérer qu'avant longtemps l'académie Ste. Marie aura le même avantage. Il faut un homme de l'habileté de M. Lacroix pour avoir fait progresser jusqu'ici une si nombreuse académie dans un local si étroit.

Parmi les autres écoles sous contrôle, les unes sont régies par d'excellents instituteurs, d'autres par des institutrices laïques dont quelques-unes tiennent des académies sur le meilleur pied possible, et enfin un bon nombre par des Religieuses qui ont toutes, à quelque ordre qu'elles appartiennent, le don d'enseigner avec succès et de former en même temps l'esprit et le cœur des élèves à l'amour et à la pratique de toutes les vertus

Au nombre de ces institutions, je compte la classe si intéressante des aveugles, tenue par les Révérendes Sœurs Grises. Chaque fois que l'on visite cette maison, on y trouve quelque chose de nouveau à admirer. Comme leur cécité les empêche de se servir d'encre, pour raison de propreté, et qu'il leur faut écrire au crayon de mine, écriture souvent sujette à s'oblitérer et à devenir illisible, M. E. U. Archambault leur a enseigné l'usage d'un crayon au moyen duquel les lettres deviennent très-visibles et ineffaçables dès qu'on les touche avec un linge ou une éponge humide. Cette découverte leur a fait le plus grand plaisir et sera sans doute très-agréable aux parents avec qui ils correspondent.

Je n'entreprendrai pas de faire une appréciation des institutions indépendantes de la ville de Montréal. Cette tâche serait d'ailleurs au-dessus de ma capacité. Il faudrait une plume plus exercée que la mienne pour dire à quel degré de perfection le beau collége de Montréal et celui des Révds. PP. Jésuites ont porté les cours d'études classiques, pour énumérer les services inappréciables que les chers frères de la Doctrine Chrétienne rendent à la jeunesse de la ville et des faubourgs.

Puis, comment apprécier les services que rendent à la société les Rév. Dames de la Congrégation, les Rév. Sœurs Grises et toutes les autres communautés enseignantes, chacune dans son genre ?

Tout le monde connaît les services que rend à l'éducation l'importante Ecole Normale Jacques-Cartier, sous la direction d'un homme aussi modeste qu'instruit, le Rév. M. Verreau.

Je ne saurais passer sous silence l'institution des sourdes-muettes, tenue par les Révdes. Sœurs de la Providence. J'admire toujours de plus en plus les talents des institutrices de cette intéressante école, ainsi que ceux des professeurs de l'école des sourds-muets au Côteau St. Louis. J'ai vu dans chacune de ces maisons des élèves capables d'articuler, de lire même d'une manière très distincte, et j'ai constaté chez tous une promptitude extraordinaire de perception et une grande facilité à apprendre tout ce qu'on leur enseigne. Je me permettrai encore cette année de solliciter l'aide du gouvernement et de la société en général en faveur des écoles des sourds-muets, des sourdes-muettes et des aveugles, trois institutions si admirables dans leurs œuvres.

La plupart des écoles libres sont régies par des instituteurs et des institutrices très-capables et qui tiennent ces écoles sur le pied d'excellentes académies ou d'écoles-modèles de premier ordre.

COMTÉ D'HOCHELAGA.

Les écoles des environs des banlieues de la ville de Montréal sont si nombreuses que le nombre d'élèves de ce comté égale presque celui des trois autres comtés ruraux de ce district.

Il y a dans ce comté deux grands pensionnats de demoiselles, celui des Dames du Sacré-Cœur, au Sault au Recollet, et celui des Révdes. Sœurs du St. nom de Jésus, au pied du courant, deux maisons où les jeunes personnes du sexe reçoivent une éducation de premiere classe sous tous les rapports. Il s'y trouve aussi (au Sault au Recollet) un noviciat tenu par les Rév. PP. Jésuites avec une quarantaine d'étudiants en théologie, et, à la Côte des Neiges, dans un site magnifique, un beau collége pour enfants au-dessous de 12 ans, collége qui est encore loin d'être apprécié comme il le mérite. Outre ces quatre institutions qui sont indépendantes, le comté possède plusieurs académies de garçons et de filles sous le contrôle des commissaires. Ainsi, à St. Henri des Tanneries, il y a une excellente académie de filles tenue par les Révdes. Sœurs de Ste. Anne et une académie de garçons sur le meilleur pied possible, tenue par les Rév. Frères de la Doctrine Chrétienne. Les mêmes Frères tiennent aussi, à la Côte des Neiges, une très-bonne académie de garçons et les Rév. Sœurs Grises font le plus grand bien dans cette localité en y tenant une excellente classe de filles. Les Révds. Frères Viateur ont, au Côteau St. Louis et à la Pointe-aux-Trembles, deux très-bonnes académies. Les Révdes. Sœurs de la Providence tiennent une bonne académie au Côteau St. Louis et une bonne école-modèle au village de la Longue-Pointe. Les Révdes. Sœurs du Saint Nom de Jésus ont deux excellents externats, l'un à Hochelaga et l'autre au village St. Jean-Baptiste. Enfin, les Révdes. Dames de la Congrégation ont, à la Pointe-aux-Trembles, une académie de premier ordre et une autre, à la Côte St. Paul qui, bien que commençante, donne déjà les plus belles espérances.

Parmi les bonnes écoles tenues par des instituteurs et des institutrices laïques, je signalerai la belle et nombreuse académie de M. Côté, au village St. Jean-Baptiste, les excellentes écoles-modèles de la Côte St. Paul, d'Ho-

chelaga, du village du Sault-au-Récollet, les écoles élémentaires du village et de la Côte St. Léonard de la Longue-Pointe, du village de la Rivière des Prairies et de la Côte St. Michel, qui valent des écoles-modèles, et enfin les trois écoles de la paroisse de Notre-Dame de Grâce qui sont très-bien tenues. Les autres écoles élémentaires, bien que plus faibles, sont, à l'exception d'une couple, dans un état assez satisfaisant.

Sur les 12 écoles protestantes du comté, je compte une académie excellente à St. Henri, une école élémentaire très-forte à la Petite Côte Visitation, quatre bonnes écoles et six moyennes, qui donnent cependant assez de satisfaction.

Je constate avec plaisir de beaux progrès dans ce comté depuis l'année dernière.

Ainsi, les Révdes. Sœurs du St. Nom de Jésus ont fait construire, au village St. Jean-Baptiste, un beau et grand couvent qui compte déjà 614 élèves.

Les Révdes. Sœurs de la Providence ouvriront aussi cet automne un grand couvent près de l'église du Côteau St. Louis.

A St. Henri des Tanneries, les Rév. Frères recevront les nombreux élèves de cette localité et du village St. Augustin dans les belles classes d'un vaste et magnifique édifice, érigé près de l'église et dû à l'énergie, au zèle et au courage du digne curé, de MM. les commissaires et, je puis le dire, de tous les citoyens de l'endroit.

Les Révdes. Sœurs de la Congrégation auront bientôt, je l'espère, une maison convenable, à la Côte St. Paul.

Les nouvelles municipalités de Ste. Cunégonde et de St. Gabriel me donnent les mêmes espérances.

Au village de la Longue-Pointe, MM. les commissaires ont fait réparer l'école des garçons et l'ont confiée aux soins d'un instituteur capable.

COMTÉ JACQUES-CARTIER.

Un excellent collége commercial et classique, à St. Laurent; une bonne académie de garçons, à Lachine, ouverte depuis un an dans un vaste édifice dû au zèle du digne Messire Piché; un vaste pensionnat de demoiselles dans la même localité, avec le meilleur et le plus nombreux externat de campagne que je connaisse, sous les soins des Révdes. Sœurs de Ste. Anne; un beau pensionnat avec externat au village de St. Laurent, conduit avec le plus grand succès par les Révdes. Sœurs de Ste. Croix; un couvent à Ste. Geneviève sous l'habile direction des Sœurs de Ste. Anne, et enfin un couvent dans un site pittoresque, bien dirigé par les Dames de la Congrégation; telles sont les institutions d'éducation de ce comté qui sont soumises à des Religieux et des Religieuses.

Il s'y trouve encore 3 écoles-modèles de garçons, une au village de Ste. Anne, Bout de l'Ile, une au village de la Pointe-Claire et une au village de Ste. Geneviève. Enfin, il y a une très-bonne école-modèle de filles, tenue par une institutrice capable et dévouée, au village de Ste. Anne.

La paroisse de St. Laurent possède, hors du village, 7 écoles élémentaires assez bonnes, surtout celle du *Bas du Bois Franc*. Il faudrait changer quelques-uns des arrondissements pour la plus grande commodité des contribuables. MM. les commissaires le feront sans doute plus tard ; car ils sont pleins de bonne volonté et ont l'avantage d'avoir pour les aider un secrétaire très-capable, N. Lecavalier, Ecr., M. P. P.

Les deux écoles dissidentes de cette paroisse se tiennent dans de bonnes et grandes maisons et sont très-bien conduites.

Ste. Geneviève compte, à part du village, quatre bonnes écoles élémentaires tenues dans des maisons assez convenables.

Dans la municipalité de la paroisse Ste. Anne, il y a trois écoles élémentaires encore bien faibles et tenues dans des maisons louées.

MM. les commissaires de la belle et grande paroisse de la *Pointe-Claire* devraient s'efforcer de bâtir au plus tôt des maisons pour leurs écoles situées hors du village. Il y a dans cette paroisse six écoles sous la direction de jeunes institutrices bien compétentes et bien dévouées. Mais ces écoles souffrent de n'être tenues que dans des locaux trop étroits, mal éclairés et mal aérés, sans compter beaucoup d'autres inconvénients.

La municipalité de la paroisse de Lachine n'a que deux écoles, l'une dans le haut, l'autre dans le bas de la paroisse. La première se tient dans une maison qui appartient aux commissaires ; mais qui a besoin de réparations ; la seconde dans un bâtiment qui ne mérite pas le nom de maison. C'est plutôt une espèce de hangar. On m'a promis que l'année prochaine, la classe se ferait dans une maison convenable.

Il y a à Lachine une école supérieure dissidente tenue dans une maison qui fait honneur aux syndics de la localité. L'école est bien pourvue du matériel nécessaire, et le professeur qui est un homme des plus capables touche un bon traitement.

COMTÉ DE VAUDREUIL.

L'Ile Perrot a 4 bonnes écoles. Celle du village surtout est une école-modèle de première classe. Malheureusement l'excellente maitresse, qui la conduisait cette année, vient de se retirer.

Au village de Vaudreuil, il y a un très-beau couvent sous les soins des révdes. Sœurs de Ste. Anne, et une académie de garçons régie par M. Mauffatt qui a vieilli dans l'enseignement.

Dans la municipalité de la paroisse il y a trois écoles élémentaires dont la meilleure est celle de Quinchien.

La nouvelle paroisse de St. Lazare renferme trois écoles encore bien faibles. Dans ces deux paroisses les institutrices se plaignent de n'être pas régulièrement payées. Aussi, trouve-t-on beaucoup trop d'arrérages dans les comptes du secrétaire.

La municipalité du village de Rigaud peut se glorifier de son beau collége commercial et classique, si bien situé et qui y attire des élèves de si loin, ainsi que de son excellent couvent conduit par les révdes. Sœurs de Ste. Anne.

La municipalité de la paroisse contient 6 écoles élémentaires bien tenues, à l'exception de deux dont on va remplacer les maitresses.

Au village de Ste. Marthe, il y a un très-bonne académie mixte tenue depuis plusieurs années par M. F. X. Boileau que je regrette beaucoup de voir quitter la localité. Indépendamment du village, il y a dans cette paroisse 6 écoles élémentaires dont plusieurs valent de bonnes écoles-modèles: une seule est faible.

Dans Ste. Justine de Newton il y a quatre bonnes écoles, celle surtout du village. L'anglais et le français s'apprennent également bien dans les écoles de cette paroisse, ainsi que dans celle de la côte St. Henri de Ste. Marthe, parce que les enfants appartiennent à peu près en nombre égal à des parents canadiens-français et irlandais ou écossais.

Il y a dans le comté de Vaudreuil 6 écoles dissidentes, 3 dans la paroisse de Vaudreuil, dont deux sur un très-bon pied, 1 à la Pointe Fortune, paroisse de Rigaud, 1 dans Ste. Marthe et 1 dans Newton.—Toutes donnent assez de satisfaction.

COMTÉ DE SOULANGES.

Il y a dans ce comté 3 couvents, 1 à St. Polycarpe tenu par les révdes. Sœurs de Ste. Anne, un aux Cèdres, par les Dames de la Congrégation et enfin 1 au côteau du Lac.

St. Polycarpe, St. Ignace du côteau du Lac et les Cèdres ont l'avantage de posséder, chacun une bonne école-modèle.

Au *Côteau Landing*, paroisse de St Zotique, il y a depuis deux ans une bonne académie mixte sous la direction de M. Joseph Green.

Dans St. Polycarpe, y compris la nouvelle paroisse de St. Télesphore, il y a, outre le couvent et l'école-modèle 9 bonnes écoles élémentaires. On y a malheureusement le défaut de changer trop souvent de maitresses et celles-ci se plaignent de n'être pas régulièrement payées.

Les 4 écoles élémentaires de St. Zotique, celles surtout de la Rivière à Baudette et de la *Côte St. Thomas*, sont très-bien tenues.

St. Ignace possède, à part du village, quatre bonnes écoles élémentaires. Celle du *Pont Château* vaut une école-modèle.

Dans *St. Clet* il y a 5 écoles. L'école de la *Côte Emmanuel* est très-bonne, 3 sont passables et une à peu près nulle.

Ces deux dernières paroisses offrent trop d'arrérages dans les comptes: aussi la classe enseignante en souffre-t-elle.

La paroisse des *Cèdres* comprend, à part du village, 4 bonnes écoles, dont 2 surtout, celles de la *côte St. Féréol* et de la *côte St. Dominique*, sont très-fortes et très-nombreuses. Celles du haut et du bas ont pour directrices deux maitresses bien dévouées.

Cette paroisse est peut-être celle de tout mon district où les maîtres sont le mieux payés. Les comptes y sont dans un ordre parfait.

Le comté n'a qu'une école dissidente qui fonctionne d'une manière assez satisfaisante. De tous les comtés de mon district d'inspection, c'est celui qui compte le plus grand nombre d'instituteurs, et c'est là que j'ai eu le plaisir de voir se former la première association d'instituteurs.

J'ai l'honneur, etc.,

T. McMAHON,

Insp. d'écoles

M. PAINCHAUD.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre avec le présent rapport sémestriel les statistiques d'inspection d'écoles, pour le 1er semestre de la présente année.

L'énoncé du tableau statistique me dispense d'écrire les détails qui sont d'ailleurs apparents. Je me bornerai, cette fois, à des observations d'une nature générale sur l'état de l'instruction publique en ces îles qui forment trois municipalités scolaires et municipales. Cet état peut, d'après mon expérience d'au-delà de vingt ans, cadrer avec les autres écoles des campagnes d'aucune autre partie du pays. Nos instituteurs ne sont pas des gens très instruits—ils le sont tous plus ou moins dans les deux langues Française et Anglaise—ceux-ci, les gens instruits, ne sont pas toujours les meilleurs maîtres d'école, mais bien ceux qui s'occupent de leur état, et de leurs élèves, cependant nos instituteurs pour la plupart ne sont inférieurs à ceux qui enseignent ailleurs dans les campagnes des autres comtés ; les enfants sont naturellement intelligents et remplis de bonne volonté pour l'instruction ; le tout serait assez satisfaisant si les parents étaient plus ponctuels à les y envoyer aux écoles. C'est là le point sur lequel roule la grande, l'unique difficulté que l'on rencontre dans ces îles au bon fonctionnement de nos lois d'instruction publique.

Dans le mois de mars dernier j'ai fait un parcours général de toutes les écoles de ces îles dont j'ai trouvé les enfants prêts à me recevoir ; la visite de l'inspecteur est toujours connue d'avance, et l'émulation se manifeste toujours chez les élèves alors. Il me faut une journée, l'avant et l'après-midi pour chaque école ; c'est un examen sérieux et général que je fais subir à chaque élève individuellement, mais par classe sur chaque branche d'instruction, aidé du maitre quant à la ponctualité, l'appréciation et le talent ; j'entre dans un calepin tenu à cet effet les noms de ceux que je remarque lisant mieux, répondant aux questions de grammaire, de géographie, d'histoire, d'arithmétique, etc. J'appelle ensuite ceux qui ont ainsi reçu mon approbation devant moi, comme en classe, et là et alors je les récompense d'un livre eu égard à l'âge. Il faut me dire quels livres ils ont reçus de moi à la dernière séance, le nom, le sujet, enfin une analyse et souvent j'entends un résumé assez correct donné aux élèves, ce qui montre qu'ils les lisent, en effet ces livres que je reçois de votre département, mais ils ne sont pas toujours dans un état de propreté désirable, car ces livres sont lus, relus, prêtés et reprêtés par les élèves, plutôt par les parents des élèves à leurs amis de la paroisse, et ainsi les parents s'instruisent, car s'ils ne savent pas lire ils les font lire par leurs enfants.

L'inspecteur, dans le cours du mois de mars dernier, a été appelé à régler une difficulté survenue entre MM. les commissaires de la municipalité Magdeleine et un ancien maitre d'école, M. Philippe Terriault. Ce

monsieur avait été engagé par la corporation scolaire pour un an, mais au moment de renouveler son temps, l'engagement ayant été suivant la coutume lu à la porte de l'église du Hâvre-aux-Maisons, un certain nombre d'habitants représentèrent qu'ils voulaient en engager un autre, ce qui fut fait, et Delle Zoé Delany fut alors engagée par les habitants malgré le consentement des commissaires, alors monsieur Terriault porta plainte que non seulement il n'avait pas été notifié de cesser l'école tel que voulu, mais qu'il était de fait engagé par une résolution des commissaires assemblés à cet effet, réclamant une indemnité de trois mois de salaire. J'ai, après avoir entendu MM. les commissatres et M. Terriault—les habitants n'ont pas paru—accordé en faveur de celui-ci un dommage de $42, quarante-deux dollars, soit un mois et demi de salaire. Comme MM. les commissaires, les habitants aussi, s'attendaient à payer les trois mois, ils furent satisfaits d'en être quittes à ce prix. M. Terriault est aussi satisfait. Ceci fera voir aux habitants que les commissaires sont les officiers exécutifs et non les habitants. Les commentaires sont inutiles.

Tous les arrondissements d'école sont remplis par des écoles, excepté l'arrondissement protestant de la Grosse Ile qui n'en a pas encore. Il y a une école commençante à l'Ile d'Entrée, dont je n'ai pas fait mention dans mes statistiques ; cette petite école cst indépendante et comptera plus tard un arrondissement de plus dans la municipalité Aubert. On me dit qu'elle compte 20 élèves. M. le Ministre Chambers tient aussi une école dans la municipalité de lEtang du Nord, a quelques-uns des enfants de ses co-religionnaires et tient ce qu'ils appellent a *Sunday School*, à environ 15 élèves. Les protestants ne paient pas pour les écoles catholiques de ces îles. Ces deux petites écoles seront entrées dans mes statistiques prochaines si elles continuent leurs travaux.

Un couvent qui sera tenu sous les auspices des Dames de la Congrégation va s'ouvrir au Hâvre-aux-Maisons prochainement. Monseigneur McIntyre se propose de les y conduire personnellement dans le mois prochain. La bâtisse est toute prête et est en grande partie meublée par les soins paternels du Rév. M. Hébert, prêtre canadien, desservant la paroisse du Hâvre-aux-Maisons. Je dois ajouter qu'à Aubert, M. le Rév. C. N. Boudreault, des îles, prêtre, curé de cette paroisse a déjà le bois et les matériaux sur place prêts pour la nouvelle église du Hâvre Aubert ; soit dit en passant un modèle d'architecture, d'une bâtisse pour l'érection d'un autre couvent à Aubert. Ceci démontre le zèle qu'ont ces Messieurs, aidés des habitants pour l'instruction publique dans les îles de la Madeleine.

Je n'ai pas reçu les livres gradués annoncés dans votre circulaire datée 21 Octobre 1876 ; pourtant les livres dont on se sert dans nos écoles ont besoin d'être renouvelés. J'ai déjà dit que si le département m'en expédiait une caisse que je le rembourserais du prix coûtant ; j'en laisserais un dépôt dans chaque école que les élèves seraient obligés de payer au maitre. Je pense que MM. les commissaires ne s'occuperont pas de la chose, je leur ai lu votre circulaire à Aubert à cet égard. J'ai donné connaissance à M. Bome, secrétaire à Aubert de l'acte 40 Vic. chap. 22, sec. 30. Que nos écoles soient pourvues de ces livres gradués au plus tôt et l'état de

l'instruction publique sera, à mes yeux expérimentés, de beaucoup amélioré.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

J. B. F. PAINCHAUD,

Insp. d'écoles.

M. PILON.

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous transmettre présentement mon rapport et les statistiques concernant les écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1876-77.

INSTITUTIONS D'ÉDUCATION.

Ce district renferme 164 institutions d'éducation de tout genre, actuellement en opération, savoir :

Premièrement.—1 collége classique : celui de Ste. Thérèse, au-dessus de tout éloge.

Deuxièmement.—2 colléges commerciaux : celui de St. Jérôme, qui grandit comme le beau village dont il porte le nom, et celui de St. Vincent de Paul, qui est aussi très-remarquable.

Troisièmement.—1 académie de garçons : celle de St. Eustache, tenue sur un excellent pied.

Quatrièmement.—9 couvents enseignants, savoir : ceux de St. Benoit, de Ste. Scholastique, de St. Eustache, de St. Martin, de St. Vincent de Paul, de Terrebonne, de Ste. Thérèse, de St. Jérôme, et enfin celui de Ste. Rose. Tous ces établissements rivalisent de zèle pour la diffusion de l'éducation. et donnent les meilleurs résultats.

Cinquièmement.—8 écoles-modèles. Celles de Ste. Scholastique, de St. Hermas, et de St. Joachim, fonctionnent très-bien ; celles de St. Martin, de Ste. Rose, de St. Placide, et de St. Vincent de Paul sont bonnes ; enfin celle de Ste. Anne des Plaines est un peu faible cette année.

Sixièmement.—131 écoles élémentaires, dont 9 sont très-remarquables, c'est-à-dire se rapprochent beaucoup des écoles-modèles ; 109 sont bonnes ;

n y enseigne bien presque toutes les matières d'une école élémentaire de econd degré ; enfin 22 sont faibles, et l'on n'y apprend que les matières 'une école élémentaire de premier degré.

Septièmement.—9 écoles dissidentes, dont 8 sont assez bonnes ; l'autre st faible.

Huitièmement.—Enfin 3 écoles indépendantes, toutes situées dans la aroisse de l'Annonciation, dans le comté des Deux-Montagnes. On tra- aille actuellement à y ériger une école sous contrôle, qui commencerait à onctionner dès l'année prochaine.

ÉDIFICES, MATÉRIEL ET ACCESSOIRES SCOLAIRES.

En général, je puis dire que tous les colléges et les couvents de ce dis- rict possèdent tout ce qu'il faut pour assurer le confort des élèves, forti- ier leur santé, et faciliter leurs progrès intellectuels. Les bâtisses, toutes n pierre ou en briques, sont situées dans les endroits les plus agréables. Les cours sont spacieuses et généralement accompagnées d'un jardin et embellies de plantations d'arbres. Les classes sont pourvues de cartes, ableaux, globes, etc., etc., en un mot de tout ce qui peut être nécessaire.

Les écoles-modèles sont aussi toutes tenues dans des bâtisses conve- nables. Elles ont pareillement tout le matériel requis, moins les globes terrestres. Cependant, presque toutes n'ont pas de cour pour leurs élèves, et s'il y en a, elles sont petites et dépourvues d'embellissements.

Quant aux maisons d'écoles élémentaires, elles peuvent être classées comme suit, savoir : 129 sont bonnes et confortables. Sur ce nombre, 3 ont été bâties cette année, et 4 grandement réparées. 4 sont tout-à-fait im- propres à leur destination, et 7 sont louées. Le matériel des classes corres- pond généralement à la bâtisse, mais toutes les écoles sont pourvues des objets nécessaires. Pour ce qui est de leur emplacement, ils n'ont été con- sidérés et traités que comme des espaces inutiles.

CORPS ENSEIGNANT.

Il y a dans ce district 28 instituteurs, dont 15 religieux et 13 laïques, et 177 institutrices, dont 39 religieuses et 138 laïques. Parmi ces dernières, 132 sont brevetées et 6 ne le sont pas.

Les religieux et religieuses n'étant pas sous mon contrôle, je me con- tenterai de dire en passant que tous déploient beaucoup de zèle dans l'ac- complissement de leurs devoirs comme professeurs, et que leurs travaux sont presque toujours couronnés de succès.

Quant aux instituteurs et aux institutrices laïques, il me fait plaisir de constater qu'ils sont tous animés du meilleur esprit, et qu'ils s'efforcent de se conformer aux désirs de la loi, en enseignant avec soin les différentes matières portées sur le programme de leurs écoles respectives. Malheu-

reusement, le succès ne couronne pas toujours la bonne volonté, et voil pourquoi, me plaçant à ce point de vue, je dirai que 7 sont des professeur distingués, c'est-à-dire, qu'ils enseignent avec un rare succès les matière de leurs écoles. Ce sont mesdemoiselles C. Dupuis, dans Ste. Scholastique M. J. Filiatrault, et feu C. Carey, dans St. Vincent de Paul ; V. Grange dans Ste. Anne des Plaines ; M. Filiatrault, dans St. Jérôme ; A. O. Dorva dans St. Sauveur ; et E. Delorme, dans St. François de Sales. 117 sont d bons professeurs, et 11 n'obtiennent que très-peu de succès.

ENSEIGNEMENT.

Je ne veux parler ici que des matières enseignées dans les écoles élé mentaires et dans les écoles-modèles.

Dans les écoles élémentaires faibles, ou de premier degré, on enseign actuellement toutes les matières du programme, moins les leçons de chose et le dessin. Dans les écoles élémentaires bonnes, ou de second degré, le leçons de choses, l'art épistolaire et le dessin, ne sont pas encore enseignés

Les écoles-modèles suivent d'assez près leur programme, excepté pou les matières suivantes, savoir: les exercices de déclamation, l'usage du globe terrestre, les leçons de choses, l'art épistolaire, la composition et le dessin, qui sont enseignés bien superficiellement.

Inutile de dire que je fais tous mes efforts pour combler ces diverses lacunes, et faire exécuter la loi à la lettre.

ÉLÈVES.

Le grand total des élèves qui ont fréquenté les écoles de ce district pendant le cours de cette année, est de 7962, dont 3922 garçons et 4040 filles. Ces chiffres sont inférieurs à ceux de l'année dernière, pour deux raisons: d'abord, parce que le nombre des élèves du collége de Ste. Thérèse n'y est pas entré, ensuite ; parce que n'ayant pu visiter un grand nombre de mes écoles, dans les mois de juin et de juillet dernier, j'ai été obligé de m'en rapporter aux notes que j'avais recueillies dans ma visite du premier semestre, époque où l'assistance est toujours peu nombreuse. Au reste je suis persuadé que le nombre réel des élèves doit être cette année plus élevé que l'année dernière. Quant à l'assistance moyenne, elle était de 3539 en 1876, contre 6808 cette année: ce qui montre un progrès vraiment étonnant. Ce résultat doit être attribué à plusieurs causes, mais surtout aux récompenses que fait distribuer le gouvernement, et que j'applique principalement à cette fin.

COMPTABILITÉ.

J'ai donné une attention spéciale à cette matière cette année. Je me suis assuré, autant que possible, que les secrétaires-trésoriers administraient bien et fidèlement les deniers de leurs municipalités. Malheureusement

ısieurs de ces messieurs étaient absents, lors de ma visite, et je n'ai pu r leurs livres ; d'autres tiennent leurs comptes d'une manière tellement ange, qu'il n'est pas toujours facile de constater l'exacte vérité. Cepen- ıt, autant que la chose m'a été possible, j'ai trouvé que partout on tenait comptes avec honnêteté.

Je ne puis quitter ce sujet sans féliciter le département d'avoir adop- un système uniforme pour la tenue des comptes scolaires. Je verrai à qu'il soit suivi avec ponctualité. De cette manière, l'examen des comptes a désormais beaucoup plus facile.

PROGRÈS ACCOMPLIS.

Parmi les progrès accomplis cette année, je puis citer, sous le rapport ıtériel, la construction et l'ouverture du magnifique couvent de Ste. Rose, l'érection de nouvelles maisons d'école dans la municipalité dissidente Ste. Sophie, dans l'arrondissement No. 2 des Mille Isles, et dans la mu- cipalité dissidente de St. Augustin. Ces trois bâtisses sont tout-à-fait aptées à leur destination. Elles ont, à la porte d'entrée, dans le pignon sant face au chemin, un portique ou vestiaire, dans lequel les élèves dé- sent leurs habits, leur diner, etc., etc., etc. Les ouvertures sont placées gauche et à droite de la classe, et la tribune du professeur, le tableau noir, ; cartes géographiques, dans le fond.

Un autre grand progrès, qui en entraîne plusieurs autres, a encore été alisé, dans l'assiduité des enfants aux écoles. Je travaillerai de toutes es forces à le maintenir, car je comprends qu'il suffit pour assurer le suc- s sur toute la ligne.

Sous le rapport intellectuel, il y a eu progrès surtout dans l'agriculture la lecture raisonnée. L'emploi des livres de lecture de Montpetit con- bue beaucoup à donner ce dernier résultat. Grâce à ces petits livres, ; enfants comprennent aujourd'hui ce qu'ils lisent, et en rendent compte sément.

Il y a eu encore progrès sensible dans la lecture ordinaire, l'arithmé- ıue, le calcul mental et l'écriture.

Je ne puis terminer ces remarques générales, sans remercier l'hono- ble Surintendant, de la circulaire qu'il a bien voulu adresser aux com- issaires d'écoles, le 10 mars dernier. Ces instructions, si j'en juge par ce 'elles ont déjà produit, sont destinées à opérer le plus grand bien.

Voici maintenant quelques détails sur chacune des écoles de mon strict d'inspection.

COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES.

1. St. Placide—L'école-modèle et celle de la Côte-Double sont bonnes ; s 3 autres sont faibles. Le site de l'école de la Baie est trop bas. La aison d'école de St. Etienne, n'est pas en très-bon ordre. Le traité d'agri-

culture et les livres de Montpetit y sont introduits. J'ai donné 26 pri
Les comptes sont bien tenus.

2. St. Hermas—Bonnes maisons d'écoles, bonnes écoles, bon succès
voilà ce que je puis dire de ces 4 écoles. Le traité d'agriculture et le
livres de Montpetit y sont employés. J'ai donné 23 prix. Les compte
sont tenus d'une manière exemplaire.

3. St. Benoit—Le couvent ne laisse rien à désirer. L'école de la Fr
nière est toujours faible, faute d'élèves. Pour la même raison, celle de S
Etienne demeure fermée. Les 6 autres sont bonnes. On y trouve le trait
d'agriculture et les livres de Montpetit. J'ai donné 31 prix. Les compte
sont bien tenus.

4. Ste. Scholastique—Le couvent, sous l'habile direction des révérende
Dames de Ste. Croix, donne les meilleurs résultats. L'école-modèle de M
Dalaire est toujours populaire. Les 7 autres écoles sont bonnes. La mai
son d'école de St. Simon est trop petite. Le traité d'agriculture et les livre
de Montpetit y sont en usage. J'ai donné 57 prix. M. Fortier tient le
comptes d'une manière exemplaire.

6. St. Joachim—L'école-modèle est remarquable sous tout rapport. L
traité d'agriculture et les livres de Montpetit y sont en honneur. L'écol
dissidente est très faible. J'ai donné 12 prix. Les comptes sont très-bien
tenus.

6. St. Canut—L'école du Bas de la rivière est faible. Les deux autres
ainsi que l'école dissidente, sont bonnes. J'ai donné 15 prix.

7. St. Columban—Cette municipalité est très-pauvre et mérite bien
d'être fortement aidée par le gouvernement. Les arrondissements Nos. 2
3 et 4 fonctionnent bien. L'école No. 1 est demeurée fermée cette année
les commissaires n'ayant pu trouver un professeur. J'ai donné 24 prix.

8. Ste. Monique—L'école du bas est un peu faible. Les deux autres
sont bonnes. Le traité d'agriculture y est en usage, mais les livres de
Montpetit n'y sont pas encore introduits. J'ai donné 16 prix. Les comptes
sont bien tenus.

9. St. Augustin—Grâce au zèle de M. le curé, qui est à la tête de la
commission scolaire, cette paroisse occupe un rang très-distingué au point
de vue de ses écoles, qui toutes sont bonnes. Il en est de même de l'école
dissidente. Le traité d'agriculture et les livres de Montpetit y sont employés.
J'ai donné 32 prix. Les comptes sont bien tenus.

10. St. Joseph—Les trois écoles de cette paroisse fonctionnent bien.
Les livres de Montpetit n'y sont pas encore introduits, mais l'agriculture y
est enseignée. J'ai donné 9 prix. Les comptes sont bien administrés.

11. St. Eustache—L'académie, sous les soins éclairés des Frères de St.
Viateur, mérite de grands éloges. Le couvent est bien digne de sa bonne

putation. Les écoles de la Grande Frênière et du Bas-Chicot sont faibles petites. Les autres sont bonnes. L'agriculture et les livres de Montetit y sont en honneur. J'ai donné 47 prix. Les comptes sont tenus d'une anière exemplaire.

12. L'Annonciation—Il n'y a encore dans cette paroisse, que 3 écoles dépendantes, mais on travaille actuellement à en ériger une sous le conole des commissaires. Cette école s'ouvrirait dès cet automne.

COMTÉ DE TERREBONNE.

1. St. Jérôme—Rien n'est épargné pour faire prendre au collége le ng qu'il doit occuper; malheureusement les élèves le quittent trop tôt. ependant cette institution progresse rapidement. On y donne une éduation commerciale de première classe. Les demoiselles du couvent réussent admirablement bien. Les onze autres écoles élémentaires que suporte cette paroisse, fonctionnent très-bien, surtout celle de St. Antoine qui t bien remarquable. On y trouve le manuel d'agriculture, mais non les vres de Montpetit. J'ai donné 58 prix. Les comptes sont très-bien tenus.

2. Ste. Thérèse—Le collége mérite au plus haut point son excellente putation. Le couvent ne laisse rien à désirer. L'école de la rivière achée, et celle du Nord-Ouest de Ste. Thérèse sont faibles. Cette dernière été rebâtie à neuf, mais sur un mauvais plan. Les autres, y compris l'éole dissidente, sont bonnes L'agriculture et les livres de Montpetit y sont n usage. J'ai donné 27 prix. Les comptes sont en règle.

3. St. Janvier—Monsieur le curé s'occupe d'une manière toute spéciale es écoles de cette paroisse; aussi sont-elles toutes en voie de progrès. 'agriculture y est enseignée, mais les livres de Montpetit n'y sont pas ncore introduits. J'ai donné 24 prix. Les comptes sont très-bien tenus.

4. Ste. Anne-des-Plaines—L'école-modèle est bien faible cette année, la lupart des enfants l'ayant quittée pour travailler au chemin de fer. L'éole des filles, tenue par mademoiselle Granger, est bien remarquable par habileté de ses élèves en lecture, en écriture et en grammaire. Toutes les utres écoles sont bonnes. L'agriculture et les livres de Montpetit y sont n honneur. J'ai donné 34 prix. Les comptes sont tenus d'une manière xemplaire.

5. Terrebonne—Cette municipalité fait beaucoup d'efforts pour reganer un peu de ce qu'elle a perdu dans l'incendie de son beau collége. Messieurs les commissaires ont loué une magnifique maison, et se sont asuré les services de deux bons professeurs et d'une maîtresse pour l'école e la ville. Grâce à leur travail, les élèves ont fait de bons progrès cette nnée. Avec un peu de persévérance dans cette nouvelle voie, on pourra établir une académie, dans un avenir assez prochain.

Le couvent donne une entière satisfaction. Les autres écoles sont bones. On y trouve le traité d'agriculture et les livres de Montpetit. J'ai onné 31 prix. Les comptes sont bien tenus.

6. Ste. Sophie—L'école du village et celle de New-Glasgow sont un peu faibles. Cette dernière est tenue dans une maison louée, qui est bien loin d'être confortable. Les autres écoles sont assez bonnes. Celle des dissidents, tenue dans une belle maison nouvellement construite, ne laisse rien à désirer. L'agriculture y est enseignée, mais les livres de Montpetit n'y sont pas encore introduits. J'ai donné 18 prix.

7. St. Sauveur—Les deux écoles du lac Morroi sont faibles et peu fréquentées. Celle du grand village progresse beaucoup. Celle du petit village sous les soins de mademoiselle Dorval, est très remarquable. L'autre ainsi que l'école dissidente, est bonne. Les livres de Montpetit n'y sont pas encore en usage, mais l'agriculture y est enseignée. J'ai donné 24 prix. Les comptes sont bien tenus.

8. Ste. Adèle—Cette municipalité, quoique bien pauvre, n'épargne rien pour se donner de bonnes écoles. Les maisons sont en bon ordre, les maîtresses bien payées, et les enfants aussi assidus que possible. Aussi toutes ces écoles sont bonnes, quoique peu avancées. Le traité d'agriculture y est en usage, mais non les livres de Montpetit. J'ai donné 9 prix. Les comptes sont tenus d'une manière exemplaire.

9. Ste. Agathe—Les contribuables de cette paroisse ont fait beaucoup d'efforts pour se donner de bonnes écoles, et ils ont réussi, excepté pour celles du lac Manitou qui sont un peu faibles. On y trouve le traité d'agriculture, mais non les livres de Montpetit. J'ai donné 18 prix. Les comptes sont très-bien tenus.

10. Ste. Marguerite—Cette municipalité est certainement la plus pauvre de tout ce district, et peut-être de toute la province. Aussi je la recommande d'une manière toute spéciale à la bienveillante attention du département. Cette année, on y a ouvert 4 écoles, dont deux, celle du village et celle de M. Charlebois, fonctionnent bien. Les deux autres, tenues dans des bâtisses louées, ne font que de commencer. Point de livres de Montpetit, mais l'agriculture y est enseignée. J'ai donné 11 prix. Les comptes sont corrects.

11. St. Hippolyte—Ces trois écoles fonctionnent assez bien. On y trouve le traité d'agriculture, mais non les livres de Montpetit. J'ai donné 9 prix.

12. Canton Morin—Ces trois écoles vont assez bien.

COMTÉ DE LAVAL.

1. Ste. Rose—Cette paroisse possède maintenant un des plus beaux couvents de ce district. Le site en est vraiment enchanteur. La bâtisse, construite dans le style contemporain, est en pierre grise, à quatre étages, et très-bien finie tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'enseignement y est confié aux soins habiles des Révérendes Dames de Ste. Croix. Cette première année a été un véritable succès, tant pour les élèves que pour leurs bonnes maîtresses. L'école-modèle est bonne pour le cours élémentaire,

mais un peu faible pour le cours supérieur. Les écoles du haut de la Grand-Côte et de la Côte des Lacasse sont faibles et peu fréquentées. Les autres sont bonnes. On y trouve le manuel d'agriculture, mais non les livres de Montpetit. J'ai donné 19 prix. Les comptes sont très-bien tenus.

2. St. Martin—Le couvent et l'école-modèle donnent une entière satisfaction. Les autres écoles sont bonnes. Le traité d'agriculture et les livres de Montpetit y sont en usage. J'ai donné 23 prix. Les comptes de la municipalité du village sont très-bien tenus.

3. St. François de Sales—L'école du haut de la côte est très remarquable pour la lecture, l'écriture et la grammaire. Celle du village est bonne. Les deux autres sont faibles et peu fréquentées. L'agriculture et les livres de Montpetit y sont introduits. J'ai donné 26 prix. Les comptes sont bien tenus.

4. Ste. Dorothée—Les trois écoles de cette paroisse sont bonnes. Les livres de Montpetit et le manuel d'agriculture y sont employés. J'ai donné 6 prix. Les comptes sont en règle.

5. St. Vincent de Paul—Le collége commercial marche toujours dans la voie prospère qu'il suit depuis quelques années. A l'examen de juillet dernier, les élèves ont surtout brillé dans l'anglais, le dessin, le toisé, la géographie, la sténographie, la grammaire française, l'écriture et la tenue des livres. Honneur aux professeurs et aux élèves! Le couvent ne le cède en rien au collége. Les jeunes filles y reçoivent une excellente éducation. L'école-modèle fait beaucoup de progrès A St. Elzéar, mademoiselle Filiatrault continue à enseigner d'une manière remarquable la lecture, la grammaire et l'écriture. L'école du bas de la rivière est faible et tenue dans un triste local. Celle du haut est bonne. L'agriculture y est enseignée, mais les livres de Montpetit y sont encore inconnus. J'ai donné 12 prix. Les comptes sont très-bien tenus.

COMTÉ DE JACQUES-CARTIER.

1. St. Raphaël—Ces deux écoles vont bien cette année. Les livres de Montpetit n'y sont pas encore employés, mais l'agriculture y est enseignée. J'ai donné 11 prix.

COMTÉ D'ARGENTEUIL.

1. Mille-Isles—Les trois écoles de cette localité, donnent de bons résultats. Une élégante et bonne maison d'école a été bâtie dans l'arrondissement No. 2. J'ai donné 8 prix.

Qu'il me soit permis, en terminant, de constater que messieurs les curés contribuent beaucoup aux progrès de l'instruction dans ce district. Ils ne reculent ni devant le trouble, ni devant la peine, pour visiter souvent leurs écoles, et pour activer, surveiller et encourager le travail des professeurs et celui des élèves. Une telle conduite mérite notre reconnaissance, et je pro-

fite de la circonstance pour leur offrir publiquement mes plus sincères remerciments.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre très humble serviteur,

A. PILON,

Inspecteur d'écoles.

Ste. Scholastique, 30 août 1877.

M. PRÉMONT.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles des comtés de Québec et de Montmorency, pour l'année scolaire 1876-77.

D'après le tableau statistique que je vous transmets ci-joint, je remarque une légère diminution dans le nombre des enfants qui fréquentent les écoles.

Le nombre total des élèves, l'année dernière, était de 4812, et cette année, il n'est que de 4638.

La différence entre ces deux nombres est peu considérable, il est vrai, mais il est de mon devoir, tout de même, de signaler à votre attention ce fait, que je trouve fort regrettable. Il est toujours pénible de constater qu'il y a moins d'enfants qui s'instruisent, quand surtout la cause qui produit ce résultat est si peu tangible qu'on peut craindre qu'elle ne soit de la négligence.

J'aime à croire néanmoins, monsieur le surintendant, que les efforts que vous faites conjointement avec le conseil de l'instruction publique et la législature, pour l'amélioration de nos lois scolaires, seront appréciés à leur juste valeur, et qu'ils porteront de bons fruits dans un prochain avenir.

Votre circulaire du 10 mars dernier explique clairement à MM. les commissaires d'écoles leurs nouveaux et nombreux devoirs, qu'ils s'efforceront d'accomplir, je n'en doute point, car nos populations agricoles, en général, aiment l'instruction plus que jamais, et sauront bien faciliter la tâche de MM. les commissaires.

On a vu généralement d'un bon œil la création d'un dépôt de livres et

de fournitures scolaires dans le département de l'instruction publique, et plusieurs secrétaires-trésoriers ont dû déjà vous faire la demande des livres dont ils ont besoin, ainsi que des formules de livres de compte. Comprenant toute l'importance de cette mesure, j'insiste particulièrement, auprès de MM les commissaires, sur la portée bienfaisante de cette partie de la loi. J'aime ici à rendre témoignage de la bonne volonté que je rencontre, à peu près partout, chez les autorités locales, ce qui me fait espérer que vos ordonnances recevront une application immédiate dans les écoles de ma circonscription.

Avant de passer en revue chacune des écoles de mon district, je me permettrai d'attirer votre attention sur un inconvénient qu'il serait, ce semble, assez facile de faire disparaître. Cet inconvénient provient de ce que personne, que je sache, n'est chargé officiellement de tenir la liste des noms des instituteurs ou institutrices disponibles, et de la communiquer, avec certains renseignements, aux intéressés qui en feraient la demande.

Dernièrement, je m'adressais à M. Lacasse, professeur à l'Ecole Normale, dans le but de pourvoir une municipalité de deux institutrices : je suis encore à attendre la réponse à mes deux lettres. Je ne veux point incriminer M. Lacasse ; au contraire, je suis bien prêt à admettre que ce monsieur avait de graves raisons d'agir comme il l'a fait ; je désirerais tout simplement, monsieur le surintendant, qu'il vous fût possible de remédier à cet ordre de choses.

Il serait de l'intérêt de tous les instituteurs ou institutrices disponibles que leurs noms, leur domicile, la qualité de leur diplôme, etc., fussent inscrits sur une liste déposée au bureau de l'éducation. MM. les commissaires d'écoles n'auraient qu'à s'adresser à ce bureau pour en obtenir l'instituteur de leur choix.

COMTÉ DE QUÉBEC.

Il y a 12 municipalités scolaires dans ce comté.

Stoneham—19 garçons et 12 filles fréquentent l'unique école de cette municipalité. Les élèves ne m'ont pas paru aussi disciplinés que de coutume, et les progrès s'en sont ressentis. L'institutrice m'a pourtant semblé dévouée à son devoir.

Jusqu'à présent la langue anglaise seule a été enseignée dans cette école. On se propose, l'année prochaine, d'y joindre un peu de francais : ce sera un progrès.

Il n'y a que 15 élèves qui écrivent : ce n'est pas assez. L'enseignement de l'agriculture fait défaut ici ; j'espère qu'il n'en sera pas ainsi, l'année prochaine.

Cette municipalité, quoique pauvre, fait de louables efforts pour payer régulièrement un salaire respectable à son institutrice.

Tewkesbury No. 1—Une seule école est en opération. 35 élèves fréquentent irrégulièrement les classes. Peu de progrès. Mademoiselle Dorion est pourtant une excellente institutrice, brevetée pour école-modèle, et possédant bien les deux langues. Cette demoiselle pourrait donc faire remporter de beaux succès à ses élèves, si ceux-ci voulaient profiter du temps qu'elle dirige leurs études. L'ordre et la propreté règnent dans l'école. l'écriture est soignée. M. le secrétaire Plamondon tient correctement ses comptes. La maison d'école n'est pas convenable, il faudra qu'elle soit réparée.

Tewkesbury No. 2—Cette petite municipalité scolaire possède une école élémentaire où les catholiques et les protestants sont admis. J'ai interrogé et récompensé les élèves les plus marquants, mais je n'ai point entré, dans mon tableau statistique, les renseignements concernant cette école, attendu que le Révd. M. Fothergill l'avait fait dans sa visite qui avait précédé la mienne de quelques jours seulement.

St. Dunstan—28 élèves fréquentent l'école catholique de cette municipalité. Cette école est encore à son début, mais fait concevoir de belles espérances de succès pour un avenir très-prochain. Le Révd. M. Méthot, curé de Laval, qui a obtenu, par ses instances, l'ouverture de cette école en faveur des catholiques de la localité, continue de protéger son œuvre, et ce n'est pas peu dire à l'avantage de cette institution naissante.

Beauport—Cette municipalité soutient 6 écoles sous contrôle, plus une école commerciale indépendante que vient d'ouvrir M. Smith, ancien professeur déjà avantageusement connu du public instruit.

558 élèves fréquentent ces écoles. Le nombre donné l'année dernière était de 594, c'est donc une différence en moins de 36.

Il n'y a que 9 élèves qui apprennent l'agriculture. J'ai fait entendre à MM. les commissaires que vous ne souffririez pas plus longtemps une pareille infraction à vos ordonnances. J'ai lieu d'espérer que cette grande paroisse donnera, à l'avenir, un meilleur exemple de son respect et de son obéissance à l'autorité.

L'école-modèle, tenue par M. Grenier, n'est, à proprement parler, qu'une école élémentaire bien ordinaire. M. l'instituteur se trouve dans des conditions telles, qu'il ne peut guère obtenir plus de succès, attendu qu'il a un grand nombre d'élèves dans les classes inférieures, ce qui absorbe tout son temps. En justice on devrait lui accorder un adjoint qu'il demande depuis longtemps. A l'exception de l'école No. 6, dans la concession de cette paroisse, où les élèves ne sont pas assidus et les progrès nuls, les écoles élémentaires sont tenues sur un bon pied.

L'école de madame Thivierge pouvait passer pour une de nos meilleures écoles-modèles.

Mademoiselle Parent est aussi au nombre de nos bonnes institutrices.

MM. Annet et Provensal sont de zélés instituteurs et réussissent autant qu'on peut le faire quand on a de 100 à 130 élèves à diriger.

Je remarque, avec chagrin, que les examens annuels et publics sont passés de mode à Beauport.

C'est pourtant, outre l'obligation qu'il y a de le faire, un puissant moyen d'émulation et pour les élèves et pour les maîtres et même pour les parents.

Je connais des paroisses où le jour de l'examen public est un jour de vrai plaisir, de véritables jouissances. Ce jour-là, chacun fait sa grande toilette du dimanche. Tous, pères et mères, parents et amis se donnent rendez-vous à l'humble maison d'école. Oh ! elle est belle en cette circonstance, la maison d'école, ornée qu'elle est de pavillons, de sapins, de banderolles et d'inscriptions de toutes sortes. Un théâtre, dressé au fond de la salle, est couvert du tapis de M. le curé ; des siéges à dossier sont placés en avant, pour les notables et les vieillards, car eux aussi n'ont pas voulu manquer la fête ; de simples bancs sont offerts au public. M. le curé arrive, le silence se fait, les rideaux du théâtre s'ouvrent, voilà l'examen commencé. Discours d'entrée, chant, musique, déclamation de scènes émouvantes et de belles pièces de littérature, leçons bien récitées, distribution des prix et des couronnes, discours de remerciment, réponse de M. le curé : n'en voilà-t-il pas assez pour remplir le programme d'un beau jour de fête ?

Voyez-vous cette jeune mère étouffer un sanglot, croyant assister au martyre de son aînée de dix ans ; cette petite fille s'acquitte d'une manière si frappante du rôle de l'héroïne du " martyre de Ste. Catherine ! "

Voyez toute cette population ivre du bonheur que cette intéressante jeunesse a su lui causer pendant toute une journée. On parlera longtemps de cette fête dans les cercles d'amis et de famille, et on aura bien hâte d'arriver au jour de l'examen de l'année suivante.

Pendant ce temps-là, chacun prend de bonnes résolutions. Les parents enverront, encore une année, leurs enfants à l'école ; les enfants et les maîtres feront à leur tour des prodiges de valeur afin de ne pas tomber dans l'estime publique. Voilà comment les examens sont appelés à rendre de grands services à la belle cause de l'éducation.

St. Michel de Beauport—Il y a ici deux écoles élémentaires très-bien tenues. Mesdemoiselles Allard et Guillot sont deux institutrices fort zélées. On ne donne pas un salaire suffisant qui devrait être, au moins, payé plus régulièrement. Je recommande à M. le secrétaire d'être un peu plus sévère dans la perception des taxes scolaires. Le même reproche s'adresse à M. le secrétaire-trésorier de Beauport qui a été obligé, au nom de la municipalité, de faire un emprunt, à cause des arrérages trop considérables qui l'ont empêché de payer les comptes dus.

Charlesbourg—402 enfants puisent leur éducation dans les 7 écoles de cette municipalité. Il y a un petit surplus sur le nombre donné l'année dernière.

Trois écoles-modèles très-bien dirigées font l'honneur de cette paroisse.

L'école-modèle mixte tenue par les révérendes sœurs du Bon-Pasteur, a vu sa subvention augmentée l'année dernière ; c'est un acte de justice que je sollicitais depuis deux ans ; je vous en remercie beaucoup au nom de ces bonnes sœurs qui méritent si bien que leur maison soit dotée au moins à l'égal des autres institutions du même genre. Ici on fait faire des progrès étonnants à près de 100 élèves des deux sexes. J'ai vu dans cette école de pauvres petits sauvages aimant l'étude et parfaitement disciplinés.

L'école-modèle des garçons, tenue par M. Frs. Turgeon, maintient toujours sa haute réputation d'école vraiment supérieure. Toutes les matières d'école-modèle sont enseignées ici à un point de vue tout-à-fait pratique. Des pièces de dessin linéaire et de dessin d'après nature, que les élèves m'ont exhibées, pourraient figurer avantageusement à une exposition scolaire.

MM. les commissaires ont augmenté, de quelques piastres, le salaire de ce digne instituteur, qui se ruine, au milieu d'eux, pour le bonheur et l'avantage des enfants de cette municipalité. Il faudra bien que la commission scolaire vote quelque chose de plus, si elle ne veut pas être taxée de parcimonie.

L'école-modèle des filles, sous la direction de mademoiselle Genest, continue de se faire honneur.

La lecture et la composition paraissent être les branches où les élèves ont fait le plus de progrès.

Ici, comme dans l'école de M. Turgeon, les enfants voudraient toujours être à l'école ; après les classes, on voit revenir, les uns après les autres, les enfants le plus près de l'école, prendre leurs livres, étudier et causer avec leur maitre et leur maitresse : c'est un gouvernement tout-à-fait paternel.

Les écoles élémentaires sont toutes assez bien tenues ; à l'école de St. Pierre de Charlesbourg, on n'obtient pas autant de succès qu'ailleurs ; j'attribue ce défaut de progrès au mauvais local où se tient la classe. On est à la veille de réparer cette maison d'école ou, ce qui serait mieux, d'en construire une neuve.

L'école de Bourg-Royal donne moins de contentement qu'ailleurs ; c'est dû en grande partie au défaut d'assiduité des élèves.

L'école St. Bernard a eu l'honneur d'être visitée par vous-même, monsieur le surintendant, et vous connaissez déjà tout le bien que je pourrais en dire.

St. Ambroise—12 écoles et 584 élèves. J'ai été, cette année, plus content de l'école-modèle. J'aurais voulu la voir confier à l'un de nos bons instituteurs. Il me semble que dans cette grande paroisse on devrait avoir une école vraiment supérieure. Cependant telle qu'elle est, elle mérite autant qu'un bon nombre d'autres écoles-modèles une subvention spéciale.

La plupart des écoles élémentaires sont assez bien tenues. Je voudrais cependant qu'on s'appliquât davantage à l'enseignement de la lecture, tel qu'il se fait aujourd'hui. Il n'y a pas assez d'élèves, non plus, qui apprennent l'agriculture.

M. le secrétaire Pageau tient bien ses comptes, et est fort zélé pour tout ce qui se rattache à l'éducation dans sa paroisse.

Trois excellentes maisons d'école ont été réparées à neuf depuis trois ans.

L'école des Hurons, sous la surveillance immédiate du très-révérend M. Boucher, est une de nos meilleures écoles élémentaires. Ce vénérable prêtre se rend lui-même tous les jours à l'école, catéchise ses chers petits sauvages, et réussit à merveille dans son rôle d'instituteur.

Quand un élève récite sa leçon par cœur, tous les autres élèves de la classe sont tenus de répéter à demi-voix les mêmes mots de la leçon, et, pour un œil exercé, il est facile de s'apercevoir tout d'un coup si tous les élèves de la classe savent leur leçon.

Il faudra que ces pauvres enfants hurons vivent bien longtemps, s'ils veulent s'acquitter de la dette de reconnaissance qu'ils contractent tous les jours envers un si charitable pasteur.

Ancienne-Lorette—6 écoles, 409 élèves. Il n'y a que 40 élèves qui étudient l'agriculture. L'école-modèle est à son début, c'est encore peu de chose, mais espérons qu'elle sera, l'année prochaine, digne de figurer parmi les écoles supérieures. Mademoiselle Tardif, l'institutrice de cette école, a été grièvement malade une partie de l'hiver dernier, elle en a été désolée, attendu qu'elle n'a pu avancer autant ses élèves. Elle craint beaucoup qu'on la prive de la subvention dont une large partie aide à former son salaire. Il faut espérer que le gouvernement ne lui tiendra pas compte de cette maladie, et que vous pourrez accorder à cette pauvre institutrice sa subvention ordinaire.

Les écoles élémentaires vont bien, sauf celle de Delle. Grégoire. Les élèves, dans cette dernière école, ne sont presque pas assidus ; ce qui fait le désespoir de la pauvre institutrice.

M. Pageau, Delle. L'Heureux, Delle. Delisle et Delle. Roberge tiennent d'excellentes écoles élémentaires. Mademoiselle L'Heureux surtout, grâce à l'assiduité de ses élèves et à son savoir-faire, tient une école qui peut rivaliser avec un bon nombre d'écoles-modèles.

Elle a le secret de se faire aimer de ses élèves tout en s'en faisant craindre. Ici, depuis le plus jeune élève jusqu'au plus vieux, tous sont occupés, et savent écrire et compter.

St. Félix du Cap-Rouge—2 écoles-modèles. 128 élèves fréquentent ces écoles.

L'école-modèle des garçons est confiée à la direction de M. Damase Bélanger, jeune instituteur à son début. J'espère qu'il réussira.

L'école-modèle des filles est aussi tenue par une débutante dans l'enseignement, Delle. Corinne Cantin. Cette école rivalise dignement avec celle des garçons.

Les élèves dans ces deux écoles, quoique jeunes, ont bien répondu aux questions que je leur ai posées.

Le révérend M. Drolet m'accompagnait dans cette visite, et m'a dit être fort satisfait de ses deux écoles-modèles.

Les comptes sont en bon ordre.

Ste. Foye—L'école-modèle tenue par M. Frs. Bélanger est excellente. Les élèves de cette école, pour peu qu'ils s'appliquent, ne manqueront pas de réussir dans leurs études, guidés qu'ils sont par l'un de nos meilleurs instituteurs.

M. Bélanger a l'estime des citoyens de cette paroisse, aussi on lui vote un salaire fort acceptable.

Honneur à ces rares municipalités qui savent si bien apprécier les services que sait rendre à la société tout véritable instituteur !

L'école élémentaire se maintient bien.

Les comptes sont bien tenus par M. le secrétaire Routhier. M. Antoine Routhier, président des commissaires d'écoles, est un véritable ami de l'éducation. Il fait tout en son pouvoir pour que les écoles de Ste. Foye marchent constamment dans la voie du progrès. Son secret est bien simple : pour parvenir à un aussi bon résultat, il fait choix d'instituteurs capables, leur paye de bons salaires et les encourage par là à bien s'acquitter de leurs devoirs.

St. Colomb—Cette municipalité possède une de nos meilleures académies. M. O'Ryan, qui a enseigné 12 ans en Irlande, enseigne en Canada depuis 28 ans. Il dirige cette académie, depuis un certain nombre d'années, avec un rare succès. Ses élèves sont très-forts sur toutes les branches enseignées dans cette académie. J'ai vu des cahiers de dessin et d'arpentage qui font l'honneur et du maitre et de l'élève. Je fais des vœux pour que le salaire de ce digne instituteur soit augmenté.

L'enseignement du français dans cette institution vient d'être confié à la direction de M. Gilbert, instituteur très-instruit et très-zélé à remplir les devoirs de sa charge.

Les écoles élémentaires de cette municipalité sont fort bien dirigées, et méritent une mention honorable dans ce rapport. La lecture, l'écriture, le calcul mental et l'arithmétique sont l'objet d'une attention toute particulière de la part des institutrices.

A l'école de mesdemoiselles Whelan et Darveau, j'ai rencontré des élèves doués de beaucoup de talent. Ils m'ont lu, parfaitement bien, plusieurs de leurs compositions. M. Cantillon est le secrétaire-trésorier des écoles, c'est dire que les comptes sont en bon ordre.

COMTÉ DE MONTMORENCY.

Il y a 15 municipalités scolaires dans ce comté.

St. Adolphe—Cette petite municipalité, exceptionnellement pauvre, est parvenue à avoir son école, grâce au zèle de son digne desservant, le Rév. M. Casgrain, et à la bonne volonté de ses habitants. Une maison d'école a été construite, et ces pauvres colons se sentent heureux de ce que leurs enfants peuvent s'instruire comme ceux d'autres localités mieux favorisées sous le rapport des richesses.

Laval—Voilà une municipalité qui n'est certes pas riche, mais qui paye généreusement ses institutrices. L'année dernière, il s'agissait d'établir une école-modèle dans cette paroisse. Il y avait de belles intelligences à cultiver, il fallait une institutrice de mérite, qualifiée sous tous les rapports. Que fait M. le curé Méthot, l'âme de toutes les bonnes œuvres dans sa paroisse ? Il n'ira pas par quatre chemins, soyez-en sûr. Il va tout droit chez M. le principal Lagacé et lui dit : je fonde une école-modèle, il me faut ce que vous avez de mieux parmi vos élèves institutrices. L'affaire se conclut en moins d'un quart-d'heure, et mademoiselle Margaret O'Neill-Warren vient prendre la direction de la nouvelle école-modèle avec un salaire de $200.

Quel a été le résultat de cette demande raisonnée ? C'est que cette habile institutrice a réussi à merveille à donner une base solide à cette institution, qui est déjà l'une de nos meilleures écoles, eu égard à son début.

M. le curé va tous les jours donner une demi-heure de chant à l'école ; aussi il est admirable d'entendre chanter ces petits enfants. Des élèves de 10 ans peuvent solfier les morceaux les plus difficiles du plain-chant. Ce sont les enfants de l'école qui chantent au chœur à la grand'-messe, et ils s'acquittent aussi bien et avec autant d'aplomb du chant, soit au lutrin, soit à l'harmonium, qu'au tableau noir quand il s'agit de faire un problème difficile. Que fait encore M. l'abbé Méthot ? car ses ressources sont inépuisables lorsqu'il s'agit de l'éducation dans sa paroisse. Il fait subir tous les mois un examen sévère à tous les élèves de ses écoles. Toutes les notes bonnes, mauvaises ou médiocres, sont entrées dans son registre, et des points sont donnés, suivant les notes obtenues. Mais à quelle banque peuvent donc être changés ces bons ? Un enfant va nous répondre.—M. le curé, je viens acheter une ardoise —Très-bien.—Combien la vendez-vous ? —En voici une de 100 points, et une autre de 200.—Je prends celle de 200.

Et voilà mon bon curé riche d'un billet de 200 points, signé de sa main.

Je demande bien pardon à M. le curé si je dévoile ainsi son secret, mais dans l'espérance que d'autres amis de l'éducation sont à la recherche de

moyens sûrs de réussite pour les écoles de leur municipalité, j'ai osé commettre cette indiscrétion.

On vient de construire dans cette paroisse une seconde maison d'école où une quarantaine d'enfants reçoivent une instruction élémentaire des mieux soignées.

Je n'ai pas besoin, monsieur le surintendant, d'insister pour que l'école-modèle de cette paroisse reçoive une généreuse allocation sur le fonds d'éducation supérieur, et une autre sur le fonds des municipalités pauvres.

L'Ange-Gardien—3 écoles élémentaires sont en opération dans cette paroisse. Il serait à désirer qu'une école-modèle fût fondée au village, qui est assez considérable. L'étude de l'agriculture n'est pas encore introduite dans ces écoles. J'ai raison de croire qu'on va vous faire la demande d'un certain nombre d'exemplaires de l'excellent manuel d'agriculture par M. LaRue.

Les élèves de demoiselle Goulet n'ont pas aussi bien réussi cette année; je l'ai fait remarquer à cette institutrice qui va redoubler de vigilance, je n'en doute point.

Château-Richer—240 élèves fréquentent les 4 écoles de cette municipalité.

L'école-modèle des filles est toujours confiée aux soins intelligents des Dames du Bon Pasteur. Ces bonnes sœurs désireraient bien avoir une augmentation dans la subvention que le gouvernement leur accorde. J'espère qu'elles finiront par gagner leur cause, car aussi il me parait juste qu'elles reçoivent autant que le couvent de Charlesbourg. Elles font la classe à au-delà de 100 élèves, réussissent bien et reçoivent un maigre salaire de MM. les commissaires.

On enseigne ici les deux langues, la musique, le dessin, la broderie, mais cela n'empêche pas ces bonnes Sœurs d'enseigner à leurs élèves les choses les plus pratiques et les plus utiles. C'est une école vraiment modèle, et qui mérite tout l'encouragement du gouvernement.

L'école-modèle de garçons est bien dirigée par M. Letellier ; c'était une école-modèle tombée que ce monsieur va réussir à relever, j'espère.

Les comptes sont en parfait ordre.

On vient d'y acheter une maison pour tenir une école-modèle ; elle a besoin d'une bonne réparation avant qu'on puisse dire, en passant devant cet édifice : voilà une belle école-modèle !

Les écoles élémentaires sont bien tenues.

J'ai trouvé dans l'une d'elles un enfant d'une mémoire prodigieuse. Ce petit garçon de douze ans m'a presque récité par cœur un volume que je lui avais donné dans une visite précédente. Je mets toujours pour condi-

tion, avant de donner un prix, que l'élève sera tenu de m'en rendre compte; or, ce petit garçon avait pris si bien la chose à cœur, qu'il m'eût défilé l'ouvrage d'un bout à l'autre si j'en avais manifesté le désir.

Ste. Anne—Il y a, dans cette municipalité, un couvent dirigé par les révérendes Sœurs de la Charité.

J'espère que vous voudrez bien prendre en considération les remarques que je vous faisais dans mes rapports précédents sur cette institution. On continue ici à faire faire aux élèves de beaux et rapides progrès.

Les deux écoles élémentaires sont bien tenues, surtout celle de mademoiselle Fillion. Les succès ont été moins apparents dans l'école de mademoiselle Lamothe, vu que les élèves vont très-irrégulièrement en classe.

La lecture dans ces écoles n'est pas assez soignée, et il n'y a que 11 élèves qui apprennent l'agriculture : ce n'est pas assez.

Sept-Crans—Cette nouvelle municipalité est formée des concessions de Ste. Anne. Une cinquantaine d'enfants se réunissent dans la chapelle qui vient d'être construite, et une institutrice est chargée de leur enseigner les matières les plus élémentaires. Cette municipalité est excessivement pauvre, et il a fallu à M. le curé, ainsi qu'aux habitants du lieu, beaucoup de bonne volonté et de persévérance pour parvenir à ce résultat qui est déjà bien beau.

Je vous recommande beaucoup, monsieur le surintendant, cette petite municipalité, dénuée de presque toutes les choses nécessaires à la vie.

St. Joachim—L'école-modèle est très-bien tenue par les Delles. Caron. Malgré leur défaut d'assiduité à l'école, les élèves réussissent encore assez bien, grâce à tout le zèle que savent déployer ces bonnes institutrices en faveur de leurs élèves. On enseigne à peu près toutes les matières du ressort d'une école-modèle avec beaucoup de succès. J'ai remarqué cependant un mauvais ton que prennent les élèves en lisant ou en répétant leurs leçons.

L'école élémentaire tenue par Delle. Prémont continue toujours d'être excellente.

Il y a dans les concessions de cette paroisse une école bien pauvre. Les élèves sont peu assidus ; voilà ce qui explique le défaut de progrès.

Cette école n'a pas eu l'année dernière sa petite part sur les fonds des municipalités pauvres. Cet arrondissement, quoique non séparé encore en municipalité distincte, est bien pauvre, et mérite bien sa part de l'argent destiné aux indigents.

St. Tite des Caps—Il y a dans cette localité 2 écoles élémentaires. L'école tenue par Delle. Béchette est exceptionnellement bonne. Les enfants sont tout jeunes, et cependant ils lisent très-bien, comprennent bien l'arithmétique, le calcul mental, l'agriculture et toutes les choses qu'on leur

enseigne. Tous les enfants peuvent signer leur nom, le nom de leur paroisse, de leur comté, de leur pays, etc., ils font assez bien des dictées sur l'orthographe des noms propres. Dans cette école, tous les enfants apprennent à lire, écrire et compter, voilà ce que je voudrais obtenir dans toutes les écoles que je visite.

Il y a encore des institutrices qui tiennent, cloués sur des bancs, de pauvres petits enfants si aptes à se mouvoir partout. Si on les mettait en groupes, tantôt leur enseignant le catéchisme, par l'entremise d'un moniteur, tantôt l'exercice du crayon sur l'ardoise, de la craie au tableau noir, ces enfants ne s'ennuieraient pas à l'école, apprendraient quelque chose et, qui plus est, conserveraient leur santé par un exercice aussi salutaire.

Mademoiselle Béchette n'a pas de diplôme, et je vous prie de la laisser continuer à enseigner ainsi. Cette demoiselle a fait tout son cours chez les Dames de la Charité à Québec ; elle est très-instruite, et cependant elle est d'une timidité telle, qu'elle n'oserait se présenter devant un bureau d'examinateurs. A peine peut-elle signer son nom devant une autre personne.

L'école élémentaire tenue par Delle. Delisle n'est pas aussi bonne que la précédente. Cette demoiselle se donne beaucoup de peine, mais ses élèves sont si peu assidus à l'école que leurs progrès sont nuls.

Le révérend curé du lieu ne peut être trop remercié pour l'intérêt qu'il porte à ses écoles. Les paroissiens de St. Tite surtout devront lui en témoigner une bien vive reconnaissance.

Les comptes dans cette paroisse et ceux de St. Joachim sont en parfait ordre.

St. Ferréol—Il y a trois écoles dans cette paroisse. On réussit très-bien dans deux de ces écoles. Pour l'école centrale, je ne puis en dire autant. Sur les plaintes que l'on m'a faites contre l'institutrice, j'ai cru juste d'engager MM. les commissaires à la renvoyer.

On vient de construire dans cette paroisse 2 maisons d'écoles. Je vous ai écrit tout dernièrement un petit mémoire relatif au parachèvement de ces maisons, je vous prie encore une fois de le prendre en votre plus sérieuse considération.

Le révérend M. Bérubé, curé de cette paroisse, a bien voulu par raison d'économie accepter la charge de secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire ; c'est vous dire que les comptes sont dans un ordre parfait.

St. Pierre—Nous connaissez par vous-même, M. le surintendant, l'école modèle dirigée par M. Tardif, l'un des vétérans de l'enseignement. Je ne puis que vous en dire du bien. La subvention n'est pas suffisante, cet instituteur mérite beaucoup plus.

Je vous prie de remarquer ce que je vous disais de ce monsieur dans mon premier rapport qui n'est pas exagéré, tant s'en faut.

Les deux écoles élémentaires sont bien tenues. Mademoiselle Abbott fait des efforts pour introduire dans son école l'enseignement de la bonne lecture.

Beaulieu—Cette municipalité possède une école-modèle qui finira par réussir, si M. le curé veut bien continuer à prêter son concours à l'institutrice pour le maintien de la discipline. 62 élèves assistent régulièrement à cette école.

St. Laurent—M. Bruno Pelletier est le type du véritable instituteur. Ses élèves ont pour un professeur si dévoué un profond attachement. Voilà ce qui explique les progrès étonnants que ce monsieur obtient même chez ses élèves les plus jeunes.

Son salaire est loin d'être rémunératif.

L'école tenue par Delle. Pichette est assez bonne ; celle qui est dirigée par Delle. Lapointe est tout à fait médiocre. Les enfants sont peu assidus ; c'est une raison suffisante pour que l'institutrice ne réussisse pas.

St. Jean—Il y a dans cette municipalité une académie et deux écoles élémentaires.

Une institutrice est adjointe au principal de l'académie, elle donne l'enseignement aux plus jeunes élèves. On a, cette année, remplacé M. Drapeau par M. Brochu, ancien élève de l'école normale-Laval.

Je fais des vœux pour que ce monsieur puisse contenter, une bonne fois, MM. les commissaires, car depuis 7 ou 8 ans, voilà bien 5 professeurs qui se succèdent à l'académie. Un déplacement aussi fréquent des instituteurs ne peut que nuire gravement à la marche progressive de l'éducation.

On veut construire une maison pour y tenir l'académie ; vous connaissez le résultat de l'enquête que j'ai tenue à ce sujet : je n'ai point besoin d'y revenir.

Je suis entièrement satisfait de l'enseignement que l'on donne dans les deux écoles élémentaires. Les plus jeunes élèves sont constamment occupés à apprendre à lire, écrire et à compter.

St. François—Il y a deux écoles élémentaires dans cette petite municipalité. Mademoiselle Marie Toussaint réussit bien dans l'enseignement. Toutes les branches d'une bonne école élémentaire sont enseignées avec soin. Mademoiselle Gagnon tient aussi une assez bonne école. Malheureusement dans cette paroisse, les enfants ne sont pas suffisamment assidus à l'école.

Ste. Famille—Cette paroisse a l'avantage de posséder pour l'instruction de ses filles un couvent habilement dirigé par les révérendes Sœurs de la Congrégation N.-D. On accoutume les jeunes filles à confectionner divers ouvrages domestiques et en même temps qu'on développe leur intelligence, on forme leur cœur à la vertu.

Il faut quelquefois avoir accès dans ces saintes maisons d'éducation pour pouvoir apprécier justement la somme de bien que l'on y opère.

Je vous prie de nouveau de prendre en considération les raisons qui me portaient dans mon rapport de 1875, à solliciter en faveur de ce couvent une allocation plus considérable.

L'école-modèle des garçons est dirigée par M. Alphonse Drouin. Ce jeune instituteur réussit très-bien dans l'enseignement. Les élèves, quoique fort jeunes, ont répondu fermement à toutes mes questions, difficiles assez souvent. Veuillez accorder à cette école la subvention ordinaire.

J'ai examiné les comptes et les ai trouvés corrects sous le rapport des entrées régulièrement faites. Dans le cours de l'hiver dernier, une petite école indépendante a été ouverte, mais elle est déjà fermée.

J'ajouterai que j'ai vu avec plaisir le petit "livret," par M. Juneau, introduit dans plusieurs écoles de mon district. Dans ce petit ouvrage, il y a une foule de dispositions bien intéressantes, avec des gravures bien propres à captiver l'attention de l'enfant.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le surintendant,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH PRÉMONT,

Inspecteur d'écoles.

Ste. Famille, 31 août 1877.

M. SAVARD.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon quatrième rapport sur l'état des coles du comté de Chicoutimi pour l'année scolaire 1876-77.

J'ai visité durant l'année toutes les écoles placées sous ma surveillance, t j'ai constaté avec plaisir que les écoles de mon district d'inspection, sauf quelques rares exceptions, font des progrès constants. En vous reportant à non dernier rapport, vous pouvez voir, M. le surintendant, d'après mon grand ableau statistique, que le nombre des élèves fréquentant les écoles et celui les élèves étudiant chacune des branches qui y sont enseignées ont encore ugmenté cette année, ce qui montre un progrès réel et efficace.

Le mode d'enseignement suivi dans les écoles-modèles est le *mode mixte*, t celui qu'on pratique dans la majorité des écoles élémentaires est le *mode imultané.*

On enseigne avec intelligence et succès dans les écoles-modèles toutes es branches d'instruction exigées par le programme officiel, à l'exception du lobe terrestre. Il est est de même du plus grand nombre des écoles élémenaires. J'observe néanmoins que la lecture raisonnée et la tenue des livres y sont pas encore enseignées ; je me propose d'en rendre bientôt l'enseignenent obligatoire.

Les branches d'instruction qui ont fait le plus de progrès depuis trois ns sont : la lecture, l'écriture, la grammaire, l'arithmétique et l'histoire. Quant à l'histoire que je signalais dans mon dernier rapport comme négligée t non raisonnée, il m'est agréable d'avoir à dire, cette année, que les élèves omprennent parfaitement bien le sens de ce qu'ils étudient. J'ai pu m'en ssurer par les questions que je leur ai posées. Les élèves ont enfin adopté la onne et excellente pratique de raconter eux-mêmes, en les raisonnant, les aits qu'ils ont étudiés. Il font aussi la même chose quant aux autres natières qu'on leur enseigne.

La plupart des maisons d'écoles ont été réparées ou reconstruites dans haque paroisse depuis deux ans. Pour ce qui est du mobilier des écoles, ien qu'ils ne soit pas au complet, je n'ai à ce sujet que des éloges à faire ux commissaires. Depuis qu'ils ont reçu les dernières instructions du déartement, ils s'empressent partout de faire des armoires et des siéges à dosier.

Les commissaires et les secrétaires, en général, remplissent bien les deoirs de leur charge. Les comptes sont tenus avec exactitude et honnêteé. Plusieurs secrétaires manquent de méthode, il est vrai ; mais il n'y a ul doute aujourd'hui que, grâce aux modèles de livres de comptes, de rôles e cotisation, etc., fournis par le département, les affaires scolaires ne soient dministrées plus régulièrement. Plusieurs municipalités ont des arrérages onsidérables, entre autres Hébertville et Bagotville. On a dû intenter der-

nièrement des poursuites, et j'espère que ces arrérages seront rentrés et effacés bientôt. Je ne puis blâmer les commissaires qui sont désireux de faire honneur à leurs affaires. Si la perception des cotisations se fait si lentement, cela est dû à la crise monétaire dont on souffre. J'ai assemblé les commissaires dans chaque paroisse. Ils ont bien voulu, du moins quelques-uns d'entre eux, m'accompagner à chacune des écoles que j'ai visitées. Voulant obtenir la méthode d'enseignement que l'on trouve dans le livre de pédagogie publié par Mgr. J. Langevin, j'ai obtenu des commissions scolaires de chaque municipalité une somme suffisante pour procurer à chaque école un exemplaire de cet ouvrage important. La division du temps ci-annexée, mise entre les mains de chaque institutrice, et modifiée suivant le nombre d'élèves, leur capacité et la quantité de matières enseignées dans chaque école, rend un grand service aux institutrices ainsi qu'aux élèves. Cette même division du temps est adoptée dans toutes les écoles élémentaires, et l'on y enseigne tous les jours les matières telles qu'elles sont indiquées au tableau.

Après avoir pris communication de votre circulaire en date du 11 mars dernier, j'ai écris à tous les commissaires du comté, leur recommandant fortement d'acheter la nouvelle série de livres de lecture graduée de M. A. N. Montpetit. Avec la bonne volonté qui les anime, je suis certain qu'ils s'empresseront de fournir à chacune de leurs écoles ces livres si utiles et si propres à intéresser les enfants. J'ai aussi écrit aux commissaires, les engageant à suivre vos instructions contenues dans la dernière circulaire au sujet de l'enseignement du dessin, et j'espère qu'on agira suivant votre désir.

Comme je vous signalais dans mon dernier rapport les obstacles propres à ralentir les progrès des élèves, je crois qu'il serait superflu de revenir sur ce point cette année.

Je vais donc, M. le surintendant, vous donner quelques détails sur chacune des écoles du comté.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DU VILLAGE DE CHICOUTIMI.

Cette municipalité comprend tout le village de Chicoutimi. On y trouve le petit séminaire de Chicoutimi, le couvent de Chicoutimi et trois écoles élémentaires, dirigées par des institutrices brevetées dont le traitement est, pour chacune d'elles, de $100 par an. Le secrétaire-trésorier est M. F. H. Pacaud, homme honnête et sobre. Les livres de la commission scolaire sont bien tenus, mais M. Pacaud paraît négliger les devoirs de sa charge. Il s'occupe très peu de percevoir les cotisations, et, en conséquence, les institutrices sont mal payées. Le chiffre total des cotisations imposées est de $183. Les commissaires sont tous dévoués et zélés pour la cause de l'éducation.

Le nombre des élèves fréquentant ces divers établissements scolaires est de 359 en tout, 204 garçons et 155 filles, avec une assistance de 326 en moyenne.

I.—PETIT SÉMINAIRE.

Le petit séminaire de Chicoutimi ne compte cette année que 90 élèves. Cette diminution est due aux années difficiles que nous traversons et qui réduisent les moyens pécuniaires de la classe agricole. Elle a aussi pour cause la suppression de la classe préparatoire. Le petit séminaire, sous le haut patronage de M. le Grand Vicaire D. Racine, et sous la direction du rév. M. H. Belley, ptre., assisté de professeurs savants et habiles, progresse rapidement. L'instruction y est solide et soignée. L'année dernière et cette année, des élèves de ce séminaire ont concouru avec succès à l'examen du baccalauréat-ès-lettres de l'Université-Laval.

II.—COUVENT DE CHICOUTIMI.

Le couvent de Chicoutimi compte cette année 50 élèves. Les révdes. Dames du Bon-Pasteur y donnent toujours une instruction qui répond parfaitement aux besoins de la population. Chaque année elles forment plusieurs institutrices qui enseignent avec succès dans les différentes localités où elles ont obtenu de l'emploi. M. le grand vicaire D. Racine en est le supérieur.

III.—ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Ecole No. 1—Cette école est située au centre du village de Chicoutimi. La maison est à deux étages en bois, de 60 pieds sur 36; elle est parachevée et appartient au petit séminaire de Chicoutimi. Les commissaires payent un loyer de $3 par mois. Le terrain a une superficie de 2 arpents, et les lieux d'aisance sont à une distance de cent pieds de la maison. Le logement de l'institutrice compte trois appartements et les commissaires fournissent le bois de chauffage. L'école, sous la direction de Melle. Alodie Paquet, ancienne élève de l'école normale-Laval, est tenue sur un bon pied. Nombre de groupes : 5.—On y compte 66 élèves, avec une assistance moyenne de 54. 15 sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante; 30 lisent couramment; 24 lisent bien ; 30 étudient l'arithmétique, 34 le calcul mental, 18 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 8 la géographie et l'agriculture, 25 l'histoire, 28 l'écriture et 22 la musique vocale. La première classe a vu l'arithmétique en entier et une partie de la syntaxe. L'écriture laisse à désirer. Je regrette que Melle. A. Paquet abandonne la carrière de l'enseignement.

Ecole No. 2 *et école No.* 3—La première est une école de filles et la seconde de garçons. L'école No. 2, conduite par M. Virginie Desbiens, est une des meilleures de mon district d'inspection ; elle est fréquentée par 77 élèves, avec une assistance en moyenne de 72. Sur ce nombre, 14 sont depuis l'A, B. C, jusqu'à la lecture courante, 40 lisent couramment, 23 lisent bien ; 33 étudient l'arithmétique et le calcul mental ; 14 la grammaire, l'orthographe et l'analyse ; 13 la géographie ; 16 l'histoire ; 50 l'écriture ; 33 l'agriculture ; et 40 la musique vocale. La première classe est très-forte sur la grammaire, l'arithmétique et l'histoire. L'écriture est aussi très-soignée. L'ordre et la discipline y sont strictement observés. Nombre de garçons : 5.

Melle. Clara Tremblay, institutrice très-instruite et zélée, régit l'école No. 3, fréquentée par 76 élèves, avec une assistance journalière de 60. On en compte 20 depuis l'A, B, C jusqu'à la lecture courante, 35 lisent couramment, 21 lisent bien, 36 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 17 la grammaire et l'analyse, 12 l'orthographe, 8 l'histoire, 15 l'agriculture et 30 la musique vocale. Groupes: 4. Les enfants sont faibles sur les matières qu'ils ont étudiées. J'en attribue la cause, non à l'institutrice qui a une bonne méthode d'enseignement, mais aux parents qui ne sont pour le plus grand nombre que des journaliers qui n'envoient leurs enfants à l'école que la moitié de l'année. Rien de surprenant si les progrès sont lents. Melle. C. Tremblay est très-estimée par tous les contribuables.

Ces deux écoles se tiennent dans une des maisons des MM. Price, à un seul étage, grande de 40 pieds sur 30. MM. Price n'exigent aucun payement pour le loyer de cette maison et fournissent eux-mêmes le bois de chauffage. Les deux institutrices logent dans le haut de la maison. Elles ont trois appartements à leur disposition. Les lieux d'aisance sont à 30 pieds de la maison. Celle-ci est éloignée du chemin.

MOBILIER.

Quant au mobilier de chacune de ces écoles, on y trouve une estrade, un tableau noir, trois tables, six à sept bancs, une horloge, une tasse, un seau, un poêle, deux cartes géographiques, la mappemonde et la carte du Canada, et un pupitre.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DU TOWNSHIP DE CHICOUTIMI.

Cette municipalité possède 12 arrondissements et 12 écoles élémentaires fréquentées par 489 élèves, avec une assistance en moyenne de 362. Les institutrices de cette paroisse sont diplômées; 4 reçoivent un traitement annuel de $100, et les 8 autres ne touchent que la faible rémunération de $80 par année. Le secrétaire-trésorier, M. Melchade Clavau, s'acquitte des devoirs de sa charge avec honneur et intelligence. Il est très-zélé pour la cause de l'éducation et strict pour la perception des cotisations scolaires. Le montant des cotisations imposées est de $926. Les commissaires sont animés des meilleures dispositions. Ils visitent régulièrement, deux fois par année, les écoles sous leur contrôle. Les comptes sont en bon ordre. Les commissaires fournissent eux-mêmes le bois de chauffage pour chacune de leurs maisons d'école.

ARRONDISSEMENT No. 1.

La maison est située au centre de l'arrondissement. Elle est petite, en mauvais état et à un seul étage. Son étendue est de 25 pieds sur 18. L'emplacement est très-restreint. Les lieux d'aisance ne sont pas convenables. L'institutrice a deux petites pièces pour logement, séparées par une cloison en bois. Melle. Eliza Claveau y enseigne à 33 élèves peu assidus, dont 4 sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 6 lisent couramment et 23 lisent bien—20 étudient l'arithmétique et le calcul mental—8 la grammaire

et l'orthographe—7 l'analyse—6 la géographie—8 l'histoire—2 l'agriculture et 15 la musique vocale. Nombre de groupes : 4. Assistance en moyenne 26. La lecture, la grammaire et l'histoire sont bien enseignées.

ARRONDISSEMENT NO. 2.

J'ai à faire de cette école le rapport le plus satisfaisant. On y compte 50 élèves sous la direction de Melle. Marie Gauthier, élève formée au couvent de Chicoutimi. 8 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante—16 lisent couramment—26 lisent bien—24 étudient l'arithmétique et le calcul mental—19 la grammaire, l'orthographe et l'analyse—5 la géographie—7 l'histoire—20 l'écriture—6 l'agriculture et 15 la musique vocale. Nombre de classes : 5. La discipline est parfaite. L'écriture est très-soignée. Une des branches qui laisse un peu à désirer est la grammaire. Assistance quotidienne : 36.

La maison de 25 pieds sur 20 est bâtie près du chemin. Elle est en assez bon état ; il n'y a pas de chambre réservée pour l'institutrice. L'emplacement n'est que de la grandeur de la maison. Les commissaires vont acheter du terrain pour y placer les lieux d'aisance.

ARRONDISSEMENT NO. 3.

Melle. Emilie Claveau dirige cette école depuis plus de quatre ans et donne pleine et entière satisfaction. La lecture, la grammaire et l'arithmétique sont les matières enseignées avec le plus de succès. Nombre de groupes : 6. Elèves : 43. Assistance journalière : 36. On compte 5 élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 18 lisant couramment, 20 lisant bien, 22 étudiant l'arithmétique et le calcul mental, 14 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 5 le style épistolaire, 4 la géographie, 9 l'histoire, 24 l'écriture, 6 l'agriculture et 16 la musique vocale. La maison d'école est située sur le grand chemin. Elle a été parfaitement réparée l'année dernière. Dimensions : 30 pieds sur 20. L'institutrice a pour appartement particulier une petite chambre séparée par une cloison en bois. La maison est une des plus confortables de la paroisse. Il n'y a pas de cour. Par là les élèves sont forcés de passer leur récréation sur la voie publique.

ARRONDISSEMENT NO. 4.

On trouve dans cette école 60 élèves avec une assistance en moyenne de 40. Institutrice : Melle. Améline Lebel. Nombre de classe : 6. La lecture, la grammaire et l'histoire sont enseignées avec succès. Sur le nombre d'élèves fréquentant cette école, 6 sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 20 lisent couramment, 34 lisent bien ; 22 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 17 la grammaire, l'analyse et l'orthographe, 5 le style épistolaire, 49 l'écriture, 17 la géographie et l'histoire, 17 l'agriculture et 20 la musique vocale. La maison est en bon ordre et les lieux d'aisance sont éloignés de 15 à 20 pieds de la maison. Elle a 30 pieds sur 25. L'institutrice a 2 appartements séparés par une cloison en bois. Il n'y a pas de cour. Maison voisine du chemin.

ARRONDISSEMENT NO. 5.

Melle. Virginie Lachance, qui dirigeait cette école, vient d'être remerciée. Cette démarche des commissaires est justifiée par le peu de succès que cette institutrice a obtenu. Elle est assez instruite ; mais elle parait n'avoir que peu d'aptitude pour l'enseignement. Nombre d'élèves : 50. Assistance moyenne : 40. Groupes : 4. Il y a 4 élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 18 lisant couramment, 21 lisant bien, 32 étudiant l'arithmétique etsle calcul mental, 22 l'écriture, 14 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 10 la géographie, l'histoire et l'agriculture et 17 la musique vocale. La maison, située sur la grande rue, est en bon état. Elle a 30 pieds sur 25. L'institutrice a deux appartements à sa disposition. Les lieux d'aisance sont à vingt pieds de la maison. Les enfants ont une cour pour y prendre leurs récréations.

ARRONDISSEMENT NO. 6.

Institutrice : Melle. Césarine Lévesque. Nombre d'élèves : 30. Assistance : 26. Groupes : 4. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante ; 11 lisent couramment, 15 lisent bien ; 19 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 9 la grammaire, 7 l'orthographe et l'analyse, 8 la géographie et l'histoire, 7 l'agriculture et 9 la musique vocale. La lecture et le catéchisme sont très-bien enseignés. Il y a eu progrès sensibles, malgre que cette école ait été interrompue plus de 3 mois. La maison est petite, mais en bon état. Elle a 22 pieds sur 18. L'institutrice n'a pour logement qu'une petite chambre. La maison est bâtie sur le bord de la rue. Il n'y a pas de cour. Les voisins sont vis-à-vis de l'autre côté de la rue.

ARRONDISSEMENT NO. 7.

Madame Prime Dallaire est l'institutrice de cet arrondissement. L'école ne m'a pas donné satisfaction. Madame Dallaire est maintenant remplacée par Melle. Marie Charest qui a obtenu un brevet, en mai dernier, après avoir subi un examen très-satisfaisant. Cette école n'avait pas été en opération depuis l'incendie de 1870. Nombre de classes : 4. Elèves : 29. Assistance moyenne : 18. 5 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 14 lisent couramment, 10 lisent bien, 11 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 6 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 3 l'histoire et 8 la musique vocale. C'est une école de commençants. Pas une des matières enseignées n'était raisonnée. Les habitants de cet arrondissement sont apathiques et ne fournissent pas aux enfants les livres, papiers etc., qui leur sont nécessaires. La maison d'école n'est reconstruite que depuis un an. Dimensions : 20 pieds sur 18. L'institutrice n'a qu'une petite chambre pour demeure. Aucune cour où les élèves puissent prendre leurs récréations.

ARRONDISSEMENT NO. 8.

Melle. Anna Simard, ancienne élève des plus distinguées du couvent de Chicoutimi, conduit cette école, à la satisfaction de tous les intéressés.

C'est une des meilleures écoles de mon district d'inspection. Le mode d'enseignement est parfait. Les progrès sont des plus remarquables en arithmétique, grammaire, analyse et histoire. L'écriture est bonne. Deux jeunes filles âgées de 13 et 14 ans sont assez avancées pour obtenir un brevet élémentaire. 55 élèves fréquentent cette école avec une assistance en moyenne de 42. Groupes: 5. 7 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 23 lisent couramment, 25 lisent bien, 44 étudient l'arithmétique, 31 le calcul mental, 20 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 5 le style épistolaire, 4 la géographie, 19 l'histoire, 6 l'agriculture et 30 la musique vocale. Cette école est éloignée du chemin d'une quarantaine de pieds. Elle est de 30 pieds sur 25. L'institutrice a une chambre pour logement. La maison est neuve et en bon état. Les lieux d'aisance en sont à une vingtaine de pieds. L'emplacement peut avoir un demi-arpent de superficie.

ARRONDISSEMENT NO. 9.

Melle. Annie Harper, ancienne institutrice, conduit cette école avec soin et succès. Ses 58 élèves ont bien répondu aux questions que je leur ai posées. 4 sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 20 lisent couramment, 34 lisent bien, 20 écrivent, 25 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 1 le style épistolaire, 16 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 10 l'histoire, 9 l'agriculture et 33 la musique vocale. Nombre de groupes: 6. Assistance en moyenne: 30. La discipline est bien observée. La maison est éloignée du chemin et a 30 pieds sur 25 Il y a une chambre pour l'institutrice. Les lieux d'aisances sont placés en arrière de l'école. La cour est spacieuse et les élèves en profitent pour y passer agréablement leurs récréations.

ARRONDISSEMENT NO. 10.

Institutrice: Melle. Amédée Tremblay. Nombre d'élèves: 25. Groupes: 4. Melle. A. Tremblay réussit assez bien. Elle est jeune et pleine de bonne volonté; mais elle n'a pas assez d'autorité sur les élèves pour y maintenir la discipline telle qu'elle devrait être. 6 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 10 lisent couramment, 9 lisent bien; 10 écrivent, 4 apprennent l'arithmétique et le calcul mental, 3 la grammaire et l'analyse et 7 la musique vocale. C'est une école de commençants. La maison a été reconstruite l'année dernière; elle avait été détruite, lors de l'incendie de 1870. Dimensions: 20 pieds sur 18. Il y a une chambre destinée à servir de logement à la maitresse. Cette école est sur le bord du chemin. Les lieux d'aisance sont en arrière de la maison, à six pieds de distance. L'emplacement a 50 pieds carrés.

ARRONDISSEMENT No. 11.

Cette école, dirigée par Melle. Léonide Savard, est bonne. 41 élèves la fréquentent avec une assistance en moyenne de 35. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 13 lisent couramment, 24 lisent bien, 22 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 10 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 3 la géographie, 6 l'histoire, 1 l'agriculture, 32 l'écri-

ture et 12 la musique vocale. Nombre de groupss : 5. La discipline laisse à désirer. Toutes les matières enseignées sont bien raisonnées.

La maison d'école est éloignée de 8 à 10 pieds de la rue. C'est une bonne maison d'école. Pas d'appartement réservé pour l'institutrice. Les dimensions sont de 25 pieds sur 20. Il y a une petite cour où les enfants passent leurs récréations. L'emplacement comprend environ 150 pieds carrés.

ARRONDISSEMENT No. 12

Mde. Pierre Dufour est une excellente institutrice, mais le peu d'assiduité des enfants fait que ses efforts restent sans résultats efficaces. Nombre d'enfants : 15. Assistance quotidienne : 19. Groupes : 4. 3 élèves sont depuis l'A, B, B, jusqu'à la lecture courante, 4 lisent couramment, 8 lisent bien, 10 écrivent, 6 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 8 la grammaire et l'analyse, 3 la géographie, l'histoire et l'agriculture, et 4 la musique vocale. L'école se tient dans une petite maison de 25 pieds sur 18, louée par les commissaires.—Deux chambres au service de l'institutrice.

MOBILIER.

Le mobilier dans chacune des écoles de cette municipalité est à peu près le même : deux ou trois tables, cinq ou six bancs, un tableau noir, un pupitre, une horloge, un poêle, un seau, une tasse et deux cartes géographiques, la mappemonde et la carte du Canada.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE LATERRIÈRE.

On compte dans cette municipalité une école-modèle et quatre écoles élémentaires fréquentées par 236 élèves avec une assistance en moyenne de 198. Elles sont dirigées par des institutrices diplômées. Le traitement de l'institutrice qui conduit l'école-modèle est de $110 et celui des autres de $70. Le secrétaire-trésorier, M. Jean Tremblay, est très-honnête, mais il n'a pas l'instruction suffisante pour conduire les affaires scolaires avec toute la régularité désirable. Il perçoit cependant les cotisations avec beaucoup d'habileté. Les commissaires veillent avec soin au bon fonctionnement de la loi. M. le curé de l'endroit, le rév. Chs Bacon, est président de la commission scolaire. Les commissaires fournissent le bois de chauffage pour chacune de leurs écoles. Je n'ai pu visiter les livres du secrétaire-trésorier, vu qu'il était absent, lors de ma visite.

L'ÉCOLE No. 1 OU L'ÉCOLE-MODÈLE.

L'école-modèle, depuis trois ans sous la direction de Melle. Marie Tremblay, ancienne institutrice, soutient toujours sa bonne réputation. Melle. Tremblay enseigne avec clarté et efficacité. Nombre de classe : 6. On y compte 70 élèves avec une assistance en moyenne de 60. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 22 lisent couramment, 44 lisent bien, 58 étudient l'arithmétique, 52 le calcul mental, 26 la tenue des

livres, 53 l'écriture, 7 l'anglais, 44 la grammaire et l'orthographe, 40 l'analyse, 34 l'histoire, 40 l'agriculture et la musique vocale. La maison d'école à 40 pieds sur 25 ; elle est complétement terminée, propre et offre tout le confort désirable. L'institutrice a plusieurs chambres à sa disposition. La salle de classe est spacieuse et les élèves s'y trouvent bien. Maison éloignée du chemin et précédée d'une cour. Le mobilier est assez au complet. On trouve deux tableaux noirs, une estrade, un pupitre, quatre tables, sept à huit siéges, une horloge, un poêle, une tasse, un seau et une série de cartes géographiques.

ÉCOLE No. 2.

Mde. François Lachance en est l'institutrice depuis plusieurs années. Cette école est bien tenue et remarquable par l'exellente méthode d'enseignement qui y est suivie. On y compte 42 élèves avec une assistance quotidienne de 32. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante. 20 lisent couramment, 18 lisent bien, 25 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 23 l'écriture, 20 la grammaire, 16 l'orthographe et l'analyse, 3 le style épistolaire, 4 la géographie, 12 l'histoire, 3 l'agriculture et 22 la musique vocale. Nombre de groupes : 5. Bonne discipline. Maison à un seul étage, de 20 pieds sur 18. L'institutrice a deux chambres pour logement. Cette maison bien entretenue est située au coin des deux rues centrales.—Pas de cour.

ÉCOLE No. 3.

Institutrice : Melle. Césarée Boulianne. Nombre de groupes : 5. La discipline est bien observée et les progrès sont bons. On y compte 40 élèves, avec une assistance en moyenne de 34. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 10 lisent couramment, 26 lisent bien, 25 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 25 l'écriture, 11 la grammaire, l'orthograpre, 4 le style épistolaire, 8 la géographie et l'histoire, 2 l'agriculture et 6 la musique vocale.

La maison est neuve, complétement terminée. Elle est de 25 pieds sur 20. Les lieux d'aisances sont près de la maison qui se trouve sur le grand chemin. Il y a une chambre pour l'institutrice.

ÉCOLE No. 4.

L'école No. 4 conduite par Mde. Désiré Savard, est la meilleure école élémentaire du comté. La lecture, le catéchisme, la grammaire, l'arithmétique et l'écriture sont enseignés on ne peut mieux. Les progrès obtenus depuis ma dernière visite sont très-satisfaisants. Nombre de groupes : 6. Elèves : 54. Assistance : 49. 8 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 20 lisent couramment, 26 lisent bien, 16 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 12 l'écriture, la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 2 le style épistolaire, 4 la géographie, l'histoire et 24 la musique vocale. La maison d'école est vieille et en mauvaise état. Dimensions : 25 pieds sur 20. L'institutrice a pour logement une chambre séparée par une

cloison en bois. L'école est située près du grand chemin. L'emplacement n'est pas étendu. Il n'y a ni jardin ni cour.

ÉCOLE No. 5.

L'école No. 5, dirigée par Melle. Henriette Anctil, fait peu de progrès. J'en attribue la cause au peu d'aptitude et à l'incapacité de l'institutrice. Les élèves sont très-faibles en arithmétique et en grammaire. Nombre de groupes : 5. Elèves : 30. Assistance en moyenne : 23. 5 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 11 lisent couramment, 14 lisent bien, 18 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 14 l'écriture, 16 la grammaire, 15 l'orthographe et l'analyse, 3 le style épistolaire et la géographie, 6 l'histoire, 9 l'agriculture et 16 la musique vocale. Dimensions de la maison : 30 pieds sur 25. Elle est en assez bon état. Une chambre est destinée à servir de logement à l'institutrice. Il n'y a ni jardin ni cour.

MOBILIER.

Le mobilier des écoles élémentaires de cette municipalité comprend, pour chacune d'elles, deux ou trois tables, un pupitre, quatre ou cinq siéges, une horloge, un poêle, un seau, une tasse, un tableau noir et une ou deux cartes géographiques.

MUNICIPALITÉ DE STE. ANNE.

Il existe dans cette municipalité une école-modèle et trois écoles élémentaires fréquentées par 187 élèves, avec une assistance en moyenne de 115. Chacune des institutrices élémentaires brevetées touche la faible rénumération de $80. L'institutrice de l'école-modèle a $160. Le secrétaire-trésorier, M. Jean Gauthier, sans être très-instruit, est plein de bonne volonté et s'acquitte bien des devoirs de sa charge. Les comptes sont tenus avec exactitude. La rentrée des cotisations se fait lentement. La commission scolaire, sous la présidence du révérend M. D. Roussel, s'impose de grands sacrifices pour le soutien de ses écoles. Le chiffre des cotisations est de $200. Le bois de chauffage est fourni par les colons de la localité.

ÉCOLE No. 1 OU ÉCOLE-MODÈLE.

Melle. Caroline Couillard dirige cette institution depuis plusieurs années. Cette école est très-bien tenue et toujours de plus en plus prospère. Nombre de groupes : 6. On y compte 95 élèves avec une assistance en moyenne de 50. 35 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 25 lisent couramment, 35 lisent bien, 61 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 15 la tenue des livres, 5 le mesurage, 50 l'écriture, 20 l'anglais, 29 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 5 le style épistolaire, 21 la géographie, 29 l'histoire, 32 l'agriculture et 24 la musique vocale. Les progrès faits depuis deux ans sont très-satisfaisants. La première classe a parcouru toute la grammaire, l'arithmétique, la géographie, l'histoire sainte et l'histoire du Canada. Les élèves raisonnent bien toutes les matières.

L'écriture est aussi très-soignée. Dimensions de la maison d'école : 40 pieds sur trente. L'intérieur n'est pas encore terminé. Il y a deux appartements destinés à l'institutrice. L'école est située sur le bord du grand chemin, avec une grande cour pour les élèves. Les lieux d'aisances sont à cent pieds de la maison.

On trouve dans l'école quatre tables, huit bancs, deux tableaux noirs, une série de cartes géographiques, un seau, une horloge, un poêle et une classe.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Ecole No. 2.—L'école No. 2 tenue par Melle. Marguerite Harvey, n'a fait aucun progrès. L'institutrice est incompétente et n'a aucune aptitude pour l'enseignement. On compte 27 élèves divisés en 5 groupes. Assistance journalière : 24. 5 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 10 lisent couramment, 12 lisent bien, 20 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 18 l'écriture, 13 la grammaire, 12 l'analyse et l'orthographe, 9 la géographie, 12 l'histoire, 2 l'écriture et 20 la musique vocale. La maison d'école, grande de 25 pieds sur 20, est en mauvais état, mais les commissaires m'ont promis de la réparer. Elle est située sur la grande rue. Pas de jardin.

Ecole No. 3.—L'école de l'arrondissement No. 3, confiée aux soins de Melle. Marie Lachance, institutrice peu instruite, est passable. Je dois aussi dire en justice pour l'institutrice que les enfants sont mal pourvus de livres. Nombre de groupes : 5. On y compte 28 élèves avec une assistance journalière de 16. 5 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 8 8 lisent couramment, 15 lisent bien, 13 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 12 l'écriture, 6 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 7 l'histoire, 2 l'agriculture et 8 la musique vocale. La maison d'école est placée à environ 40 pieds du chemin. Elle a 20 pieds sur 16. L'emplacement est d'un demi-arpent. Il n'y a pas de jardin. Cette maison est vieille et demande de grandes réparations.

Ecole No. 4—Melle. Laure Tremblay, institutrice de mérite, conduit avec succès l'école No. 4 ouverte seulement depuis deux ans. Le nombre des élèves est de 37 avec une assistance en moyenne de 25. 6 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 14 lisent couramment, 17 lisent bien, 15 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 12 l'écriture, 11 la grammaire, 10 l'orthographe, 9 l'analyse, 5 la géographie, 15 l'histoire, 1 l'agriculture et 13 la musique vocale. Nombre de classes : 5. Cette école se tient dans une maison louée par les commissaires et qui est convenable.

MOBILIER DES ÉCOLES.

Le mobilier de ces trois écoles élémentaires est le même que celui des écoles élémentaires de Laterrière.

VILLAGE ET PAROISSE DE BAGOTVILLE.

Le village de Bagotville renferme une seule école élémentaire fréquentée par 94 élèves avec une assistance en moyenne de 76, et la paroisse compte six écoles élémentaires fréquentées par 178 élèves avec une assistance en moyenne de 143 et dirigées par un instituteur et cinq institutrices diplômés. Le traitement annuel de l'institutrice du village est de $140 et celui des autres de $80. M. le notaire Lucien Tremblay est le secrétaire de ces deux municipalités et fait honneur au poste qu'il occupe. Les comptes sont bien tenus. Les commissaires de ces deux localités font tout ce qu'ils peuvent dans l'intérêt de l'éducation. Le montant des cotisations imposées dans le village est de $126 et dans la paroisse de $600. Les institutrices sont assez bien payées. Aucune plainte ne m'a été faite.

VILLAGE.

L'école-modèle du village est sous l'habile direction de Melle. Aloysia Lavoie, ancienne élève de l'école normale Laval. L'examen des enfants a été très-bon. J'ai constaté qu'ils avaient fait beaucoup de progrès. Melle. A. Lavoie est aidée d'une assistante qui prépare les commençants.

Les commissaires d'écoles se proposent de diviser cette école en deux et de former une école élémentaire pour les commençants. Nombre de groupes : 6. 27 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 29 lisent couramment, 38 lisent bien ; 66 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 7 la tenue des livres, 60 l'écriture, 43 la grammaire, 35 l'orthographe et l'analyse, 7 le style épistolaire, 27 l'histoire et 21 l'agriculture. L'ameublement scolaire comprend une estrade, un pupitre, huit tables, quatorze siéges, deux ou trois tableaux noirs, une horloge, deux poêles, une tasse, un seau et une série de cartes géographiques. La maison d'école est située au centre du village et près de l'église. Elle est à deux étages. Dimensions : 36 sur 30. Elle est en assez bon état. Deux appartements y sont réservés pour l'institutrice. L'emplacement contient un demi-arpent en superficie.

PAROISSE DE BAGOTVILLE.

Ecole No. 1—L'école No. 1, où il y a 44 enfants, est dirigée avec intelligence et succès par Melle. Louise Tremblay. Toutes les matières sont bien enseignées, moins l'histoire. Groupes : 5. Assistance en moyenne : 40. On y compte 7 élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 15 lisant couramment, 22 lisant bien, 28 étudiant l'arithmétique, 14 le calcul mental, 8 la grammaire, 14 l'écriture, 6 l'orthographe et l'analyse, 9 la géographie, 19 l'histoire, 3 l'agriculture et 12 la musique vocale. La maison d'école est en assez bon état, bâtie sur le bord du chemin, sans jardin ni cour. Deux chambres pour loger la maîtresse.

Ecole No. 2—L'école No. 2, dirigée par Melle. Marie Lévesque ancienne élève de l'école normale Laval, est assez bonne. Les matières sont bien

nseignées, moins la grammaire et l'arithmétique. Groupes : 5. Elèves : 8. Assistance journalière : 26. On compte 4 élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 9 lisant couramment, 15 lisant bien, 6 s'exerçant u style épistolaire, 10 étudiant l'arithmétique et le calcul mental, 16 l'écriure, 13 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 10 l'histoire et l'agriculture t 14 la musique vocale. La maison d'école a 25 pieds sur 20. Elle est ssez bonne. Il y a une petite cour en avant de la maison, et une petite hambre séparée par une cloison en bois pour l'institutrice.

Ecole No. 3—L'école No. 3, sous la direction de M. Toussaint Simard, st tenue sur un bon pied. L'enseignement est bon. Classes : 5. Nombre l'élèves : 40. Assistance quotidienne : 27. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, usqu'à la lecture courante, 18 lisent couramment, 18 lisent bien, 15 étulient l'arithmétique et le calcul mental, 21 l'écriture, 1 le style épistolaire, 3 la géographie, 12 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 10 l'histoire, 5 'agriculture et 18 la musique vocale. La maison d'école de 20 pieds sur 6 est en assez bon état. Il y a une chambre réservée pour le logement du naître. Pas de cour.

Ecole No. 4—L'école No. 4, où il y a 24 élèves, est assez bien tenue. Institutrice : Melle. Joséphine Girard, qui réussit bien sur toutes les maières, moins l'arithmétique et l'analyse. Nombre de groupes : 4. 3 élèves ont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 8 lisent couramment, 13 isent bien. 8 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 11 l'écriture, 7 a grammaire, l'orthographe et l'analyse, 4 l'histoire, 3 l'agriculture et 8 la nusique vocale. La discipline est bonne. Assistance en moyenne : 18. La maison d'école est nouvellement construite. Dimensions : 30 pieds sur 25. L'institutrice ne peut habiter l'école, vu qu'aucune chambre ne lui est réservée. La cour est grande.

Ecole No. 5—L'école No. 5 est tenue par Melle. Amérilda Tremblay. Les enfants ont fait peu de progrès sous ses soins ; car elle manque de méthode. J'ai remarqué que les enfants ne lisent pas avec intelligence et qu'elle ne leur fait pas raisonner l'histoire. L'arithmétique peut être aussi mieux enseignée. J'ai déjà donné des conseils à Melle. Tremblay, mais sans être écouté. Nombre de classes : 4. Elèves : 16. Assistance en moyenne : 12. On compte 5 élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 5 lisant couramment, 6 lisant bien, 12 étudiant l'arithmétique et le calcul mental, 13 l'écriture, 5 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 1 la géographie, 6 l'histoire. 4 l'agriculture et 12 la musique vocale. La maison d'école est vieille et en mauvais état. Elle n'est pas dans un endroit assez central. Dimensions : 20 pieds sur 16. Il y a une chambre pour l'institutrice. Les enfants ont une cour pour y passer leurs récréations.

Ecole No. 6—Cette école est confiée depuis plusieurs années aux soins de Melle. Eulalie Simard, institutrice sage et très-estimée. Les progrès sont bons. La propreté, l'ordre et la discipline y règnent. Nombre de groupes. 4. Elèves : 26. Assistance journalière : 20. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 11 lisent couramment, 11 lisent bien, 16 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 10 la grammaire, 9 l'ortho-

graphe et l'analyse, 4 la géographie, 7 l'histoire, 4 l'agriculture et 11 la musique vocale. La maison d'école est neuve, elle a 24 pieds sur 17. L'institutrice a deux chambres pour logement. Cette école est une des mieux finies de la paroisse.

MOBILIER.

Le mobilier de ces écoles élémentaires est le même que celui des écoles élémentaires de Laterrière et de Ste. Anne.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE ST. ALEXIS.

Une école-modèle de filles, une école-modèle de garçons et trois écoles élémentaires fonctionnent dans cette municipalité. Elles sont fréquentées par 280 élèves, avec une assistance en moyenne de 221. Ces institutrices sont toutes pourvues d'un brevet. Le secrétaire-trésorier, M. Louis Forcade, est un homme actif, instruit, plein de zèle. Les comptes sont bien tenus et les devoirs de la charge remplis avec intelligence. Les commissaires sont des mieux disposés ; ils ont à cœur l'avancement de l'éducation. Le chiffre des cotisations imposées est de $416. Le traitement de l'institutrice de l'école-modèle des filles est de $160 ; celui de l'institutrice de l'école-modèle des garçons de $180 ; quant aux institutrices des écoles élémentaires, les commissaires ne leur donnent que la faible rémunération de $80 chaque.

Ecole-modèle des filles—Cette école-modèle, dirigée par Melle. Caroline Lavoie, ancienne institutrice, est la meilleure école-modèle de mon district d'inspection. Elle est toujours de plus en plus florissante. Plusieurs élèves de l'âge de 13 à 14 ans sont assez avancés pour obtenir un brevet élémentaire. Le mode d'enseignement est parfait. Les élèves possèdent et raisonnent bien toutes les matières enseignées. Elles sont très-fortes sur la grammaire, l'orthographe, l'analyse, l'arithmétique, la géographie et l'histoire. Nombre de classes : 6. Élèves : 85. Moyenne de la fréquentation : 66. On en compte 20 depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 35 lisant couramment, 30 lisant bien, 50 étudiant l'arithmétique, 45 le calcul mental, 10 la tenue des livres, 60 l'écriture, 5 le mesurage, 36 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 10 le style épistolaire, 20 la géographie, 30 l'histoire, 10 l'agriculture et 30 la musique vocale.

ÉCOLE-MODÈLE DES GARÇONS.

L'école-modèle des garçons compte 96 élèves avec une assistance en moyenne de 80. Elle est confiée aux soins de Melle. Marie Béland qui se fait remarquer par ses connaissances et son habileté. Les progrès faits durant l'année sont remarquables, bien que les enfants ne soient pas assidus. Ce défaut d'assiduité provient de ce que les parents emmènent souvent leurs enfants pour travailler avec eux aux moulins des MM. Price. Groupes : 6. On trouve 30 élèves qui sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante ; 36 lisant couramment, 30 lisant bien, 67 étudiant l'arithmétique et le calcul mental, 6 la tenue des livres, 54 l'écriture, 32 la grammaire, l'or-

nographe et l'analyse, 6 le style épistolaire, 24 la géographie, 32 l'histoire, l'agriculture et 32 la musique vocale.

Ces deux écoles-modèles sont tenues dans la même maison, qui est spacieuse, terminée à l'extérieur, mais trop petite pour le grand nombre d'enfants qui la fréquentent. Dimensions : 50 pieds sur 30. Elle est au centre du village. Les élèves ont l'avantage d'une grande cour entretenue proprement.

Mobilier—Le mobilier de ces deux écoles-modèles consiste en deux poêles, deux estrades, une horloge, deux tasses, deux seaux, plusieurs tableaux noirs, huit ou dix tables, vingt siéges et plusieurs cartes géographiques.

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

Ecole No. 3—L'école de l'arrondissement No. 3, dirigée par Melle. Jessie Gauthier, ancienne élève de l'école normale Laval, est une bonne école, et les élèves y font des progrès sensibles Nombre de classes : 4. Elèves : 24. Assistance : 20. On compte 3 élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 9 lisant couramment, 12 lisant bien, 21 étudiant l'arithmétique et le calcul mental, 19 l'écriture, 7 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 4 la géographie et l'histoire, et 14 la musique vocale. L'agriculture n'y est pas enseignée, parce que les parents ne veulent pas acheter le *Manuel d'agriculture*. Voyant cette opiniâtreté des parents, j'ai donné en prix plusieurs traités d'agriculture, afin d'encourager les parents à mettre leurs enfants en état d'étudier cette branche importante.

Ecole No. 4—A cette école, les progrès sont nuls. Les enfants ne sont pas assidus et les parents ne leur donnent pas toutes les fournitures nécessaires. De plus, l'institutrice actuelle, Melle. Elisabeth Forcade, n'a aucune aptitude pour l'enseignement. Elle est cependant très-dévouée. Groupes : 4. Elèves : 34. Assistance : 24. 6 sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 15 lisent couramment, 13 lisent bien, 29 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 10 l'écriture, 9 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 2 la géographie, 5 l'histoire et 18 la musique vocale.

Ecole No. 5—Melle. Georgiana Fillion conduit avec habileté cette école qui est fréquentée par 41 élèves avec une assistance en moyenne de 31 ; mais malheureusement, vu le peu d'assiduité des élèves, le manque de livres etc., ses efforts ne produisent pas un résultat bien efficace. L'école est tenue proprement et bien disciplinée. La première classe a subi un examen satisfaisant. Nombre de groupes : 5. On compte 4 élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 13 lisant couramment, 24 lisant bien, 14 étudiant l'arithmétique et le calcul mental, 4 la tenue des livres, 14 l'écriture, 19 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 5 le style épistolaire, 6 la géographie et l'histoire, 4 l'agriculture et 16 la musique vocale.

Ces trois écoles élémentaires sont toutes à peu près de la même dimension : 25 pieds sur 20. Pas une d'elles n'a des appartements particuliers pour loger les maîtresses.

MOBILIER.

Le mobilier de ces trois dernières écoles élémentaires est à peu près le même que celui des écoles des autres municipalités scolaires : deux ou trois tables, un pupitre, une estrade, cinq à six siéges, un tableau noir, une horloge, un seau, une tasse et un poêle.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE L'ANSE ST. JEAN.

Dans cette municipalité deux écoles sont maintenant en opération. La cotisation régulière y est établie. Les deux institutrices sont brevetées. L'une d'elles reçoit un traitement de $100, et la deuxième de $80. M. le curé de l'endroit, ami sincère et dévoué de l'éducation, veut bien remplir lui-même la charge de secrétaire-trésorier. Il était absent le jour de ma visite, de sorte que je n'ai pu examiner les comptes et registres de la municipalité. Les commissaires s'acquittent consciencieusement de leurs devoirs. Les contribuables fournissent le bois de chauffage pour chacune de leurs écoles.

Ecoles No. 1 et No. 2—L'école No. 1 est bien tenue par Melle. Malvina Brassard, ancienne institutrice, renommée par sa bonne méthode d'enseignement. Cette école, supprimée depuis plus d'un an, ne fonctionnait, lors de ma visite, que depuis six semaines. Elle est fréquentée par 68 élèves avec une assistance en moyenne de 60. Nombre de groupes : 5. L'ordre et la discipline y règnent. On compte 18 élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 29 lisant couramment, 21 lisant bien, 40 étudiant l'arithmétique, le calcul mental et l'écriture, 16 la grammaire et l'analyse, 9 la géographie, 10 l'histoire, 3 l'agriculture et 12 la musique vocale.

L'école No. 2, dirigée par Melle. Joséphine Rhéaume, était vacante le jour de ma visite. L'année dernière, on y comptait 17 élèves.

Les deux maisons d'école de cette municipalité sont bonnes et bien entretenues. Elles sont bien situées. La première a 30 pieds sur 20 et la seconde 25 pieds sur 20.

MOBILIER.

Le mobilier de ces deux écoles est le même que celui qui est fourni dans toutes les autres écoles élémentaires du comté.

St. Cyriac—Cette mission n'est pas érigée en municipalité scolaire. Il y avait là l'année dernière deux écoles qui sont actuellement fermées. Le rév. M. Kérouack, missionnaire de cet endroit, m'informe que les colons sont trop pauvres pour y maintenir une maison d'école et la soutenir. Le nombre des élèves était, l'année dernière, de 39.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE ST. DOMINIQUE DE JONQUIÈRES.

Cette municipalité soutient cinq écoles élémentaires dirigées par des institutrices brevetées et fréquentées par 240 élèves avec une assistance en moyenne de 182. Traitements des institutrices : de $80 à $100. Le secrétaire-trésorier, M. Pascal Bergeron, ne néglige rien pour tenir les registres et les finances en bon ordre. La perception des cotisations se fait régulièrement et les institutrices sont bien payées. Les commissaires s'acquittent bien de leurs devoirs. Le montant des cotisations imposées est de $389. Le bois de chauffage est fourni par les intéressés.

Ecole No. 1—Cette école, conduite par Melle. Alexandrine Goudrault, institutrice instruite et très-estimée, mérite des éloges. On y enseigne avec succès et intelligence la lecture, le catéchisme, l'arithmétique, la grammaire et l'écriture. Nombre de groupes : 5. Elèves : 70. Assistance en moyenne : 50. Trois élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 24 lisent couramment, 43 lisent bien ; 50 étudient l'arithmétique et l'écriture, 40 le calcul mental et la grammaire, 30 l'orthographe et l'analyse, 20 le style épistolaire, 12 la géographie, 10 l'histoire et l'agriculture, et 30 la musique vocale.

La maison d'école, située près de la voie publique, est d'environ 25 pieds carrés. Elle est en bon état. Il y a une cour pour les enfants. L'emplacement comprend un demi-arpent. Pas de chambre réservée pour la maitresse. Les lieux d'aisances sont à 20 pieds de la maison.

Ecole No. 2—Melle. Adèle Grenon, institutrice des plus dévouées, conduit cette école : mais elle n'obtient pas tout le succès désirable par suite de l'inassiduité des enfants et du manque de livres, papier, plumes, etc. La discipline et l'ordre y sont bien maintenus. Nombre de classes : 5. Elèves : 50. Assistance : 40. 6 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 23 lisent couramment, 21 lisent bien, 20 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 27 l'écriture, 10 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, et 20 la musique vocale. L'agriculture et la géographie ne sont pas enseignées. Cette école ne fonctionne que depuis deux ans. La maison est située au centre de l'arrondissement et sur le bord du chemin. Dimensions : 25 pieds carrés. Elle est très-froide et demande des réparations. Il n'y a pas d'appartement pour la maitresse. Les lieux d'aisance sont à 20 pieds de la maison.

Ecole No. 3—L'école No. 3 est dirigée par Mlle. Anna Bergeron qui a réussi à mettre l'ordre et la discipline dans la classe. L'examen a été satisfaisant. Il y a eu progrès. Elèves inscrits : 40. Assistance en moyenne : 30. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 16 lisent couramment, 20 lisent bien, 26 étudient l'arithmétique, 20 le calcul mental, 30 l'écriture, 11 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 3 la géographie, 5 l'histoire et la musique vocale. Nombre de groupes : 5. L'agriculture n'est pas enseignée. La maison d'école est vieille, mais bien logeable. Sa grandeur est d'environ 25 pieds sur 20. Il n'y a ni cour ni jardin. Un appar-

tement séparé par une cloison en bois sert de logement à la maîtresse. L'emplacement est d'un demi-arpent.

Ecole No. 4—Melle. Louise Touchon s'acquitte bien de ses devoirs d'institutrice à l'école No. 4. Groupes: 6. Nombre d'élèves: 46. Assistance en moyenne: 36. Les deux premières classes sont très-fortes en grammaire et en arithmétique; les élèves m'ont résolu des problèmes des plus difficiles sur les règles d'intérêt et d'escompte. L'école est bien encouragée, et les parents sont zélés pour l'éducation de leurs enfants. On compte 6 élèves depuis l'A. B, C, jusqu'à la lecture courante, 17 lisent couramment, 23 lisent bien, 21 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 20 l'écriture, 14 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 5 le style épistolaire, 3 la géographie, 9 l'histoire, 4 l'agriculture et 20 le musique vocale. Maison d'école en bon ordre. Dimensions: 30 pieds sur 22. Chambres destinées à l'institutrice: 2. Emplacement: 100 pieds carrés. Cour: 25 pieds carrés. Il n'y a pas de jardin. Les lieux d'aisances sont en arrière de la maison.

Ecole No. 5—L'école No. 5 a été fermée dès le commencement de l'année; l'institutrice était malade et les commissaires n'ont pu s'en procurer une autre. Nombre d'élèves: 34. La maison d'école est neuve et en très-bon état.

MOBILIER.

Le mobilier de chacune des écoles de cette municipalité comprend: un poêle, un pupitre, deux ou trois tables, 5 ou 6 bancs, une horloge, un seau, une tasse et un tableau noir. On trouve des cartes géographiques aux écoles Nos. 1 et 4.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DU TOWNSHIP DE HARVEY.

On compte dans cette municipalité trois écoles: les deux premières sont dirigées par des institutrices brevetées et la troisième par une institutrice non brevetée. La première reçoit un traitement de $100 et les deux autres de $80. Le secrétaire-trésorier, M. Edmond Boudreault, commence à être assez au courant des affaires municipales. Les comptes et registres sont bien tenus. Le président de la commission scolaire est dévoué, mais la pauvreté des colons fait que ses efforts ne produisent pas autant de bien qu'il le désire. On ne perçoit les cotisations que difficilement, et il s'ensuit que les institutrices sont généralement mal payées. Les contribuables fournissent le bois de chauffage. Les trois écoles de cette municipalité ont été fréquentées par 80 élèves avec une assistance en moyenne de 56.

Ecole No. 1—L'école No. 1, sous la direction de Mde. Charles Roy, est assez bien tenue. Les progrès sont lents. Il y a peu d'assiduité et manque de livres, plumes, etc.

L'écriture laisse beaucoup à désirer. Discipline assez bonne. Elèves inscrits au journal: 46. Assistance en moyenne: 26. Nombre de groupes: 5. 9 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 17 lisent couramment, 14 lisent bien, 9 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 17

l'écriture, 11 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 17 l'écriture, 3 la géographie, 5 l'histoire, 4 l'agriculture et 18 la musique vocale. La maison d'école est bonne et spacieuse. Dimensions 44 pieds sur 30. Elle n'est qu'à un seul étage et en madriers. L'institutrice a deux chambres à son service. Les lieux d'aisances sont à 30 pieds de la maison, qui est située près de la voie publique.

Ecole No. 2—L'institutrice, Melle. Emilie Girard. Cette école ne compte que 14 élèves ; l'assistance en moyenne est de 10. Elle était fermée le jour de ma visite, faute de bois de chauffage. Les commissaires l'ont supprimée et annexée à l'arrondissement No. 1. La maison d'école est neuve et bien entretenue. Dimensions : 24 pieds sur 20. Il y a une chambre pour loger l'institutrice. Les lieux d'aisances sont à 15 pieds de la maison.

Ecole No. 3—L'école No. 3, fermée depuis plusieurs années, à la suite de différents survenus entre les contribuables et les commissaires, a fonctionné toute l'année. Elle est dirigée avec succès par Melle. Mathilde Lachance, institutrice non brevetée. C'est une école de commençants. La lecture et le catéchisme y sont bien enseignés. Nombre de classes : 3. Elèves : 26. Assistance en moyenne : 20. 7 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 9 lisent couramment, 10 lisent bien, 10 étudient l'arithmétique, 9 le calcul mental, 8 l'écriture, 2 la grammaire et l'analyse et 10 la musique vocale. Cette maison est de 25 pieds sur 30. Il n'y a ni jardin ni cour. Une chambre est destinée à l'institutrice. On n'y voit pas de lieux d'aisances.

MOBILIER.

L'ameublement scolaire, fourni par les commissaires aux diverses écoles de la localité, est le même que partout ailleurs, excepté l'école No. 1 qui est pourvue d'une ou deux cartes géographiques.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE N.-D. D'HÉBERTVILLE.

La municipalité scolaire de N.-D d'Hébertville comprend 9 arrondissements, 1 école-modèle et 9 écoles élémentaires. Ces établissements sont fréquentés par 311 élèves avec une assistance en moyenne de 234. Institutrices brevetées. Traitement annuel de l'institutrice du village : $160, des autres : $80. Les commissaires sont pleins de zèle et de bonne volonté. Le secrétaire-trésorier, M. E. Ouellet, ancien instituteur, est très-zélé pour l'éducation et s'acquitte de ses devoirs consciencieusement. Les livres et registres sont tenus régulièrement. M. Ouellet éprouve beaucoup de désagréments pour la rentrée des cotisations, ce qui est dû à la dureté des temps. Le bois de chauffage est fourni par les contribuables. Total des cotisations imposées : $650. Les arrérages sont considérables.

ARRONDISSEMENT No. 1.

L'école-modèle est dirigée par Melle. Azélie Michaud avec un talent qui lui fait honneur. J'ai été frappé, lors de ma visite, ainsi que tous les

commissaires, de la bonne tenue des élèves, et l'examen m'a démontré que les efforts de l'institutrice étaient couronnés d'un plein succès. On y enseigne avec méthode et jugement l'arithmétique, la géographie et l'histoire. L'écriture est aussi très-soignée. Nombre de groupes : 4. Elèves : 30. Assistance en moyenne : 25. On compte 30 élèves lisant bien, 30 étudiant l'arithmétique, le calcul mental, la grammaire, l'orthographe, l'analyse et l'écriture, 26 la tenue des livres, 3 le style épistolaire, 17 l'anglais, 14 la géographie, 30 l'histoire et l'agriculture et 24 la musique vocale. Dans le même local, Melle. Aurélie Michaud, institutrice non brevetée, conduit l'école élémentaire sur un assez bon pied. Les commençants y étudient les premiers rudiments de la science, avant d'entrer à l'école-modèle. La lecture et le catéchisme sont bien enseignés. Nombre de classe : 3. Elèves : 51. Assistance en moyenne : 38. 11 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 13 lisent couramment, 27 lisent bien, 40 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 38 l'écriture, 8 la grammaire et l'analyse, 7 l'orthographe, 8 l'agriculture et 22 la musique vocale. Ces deux écoles se tiennent dans la même maison, dont les dimensions sont d'environ 36 pieds sur 25. Elle n'a qu'un seul étage. Les mansardes sont terminées et c'est là que se tient l'école-modèle. Il y a au premier étage deux chambres réservées aux maîtresses. L'école élémentaire se tient aussi au 1er étage. Cette maison est assez confortable. Elle est située au centre du village.

ARRONDISSEMENT No. 2.

L'école de l'arrondissement No. 2, sous la direction de Melle. Odile Michaud, compte 32 élèves avec une assistance en moyenne de 22. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 18 lisent couramment, 10 lisent bien, 12 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 9 l'écriture, 6 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 1 la géographie, 2 l'histoire, 3 l'agriculture et 10 la musique vocale. Nombre de groupes : 4. L'épellation et l'histoire laissent à désirer. Les élèves sont plus assidus que par le passé. La maison d'école est nouvellement construite. Dimensions : 30 pieds sur 25. Elle est placée au centre de l'arrondissement et éloignée du chemin. La cour est en avant de la maison. Les lieux d'aisances sont à 30 pieds de la maison. La maison est bonne et contient une chambre pour l'institutrice.

ARRONDISSEMENT No. 3.

Melle. Henriette Simard y enseigne avec honneur et succès à 28 élèves bien disciplinés. Groupes : 4. Assistance quotidienne : 24. 3 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 13 lisent couramment, 12 lisent bien, 17 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 8 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 5 l'histoire, 8 l'écriture et 10 la musique vocale. Les procédés d'enseignement adoptés dans cette école sont bons. La lecture pourraient être mieux enseignée. Cette école est placée au centre de l'arrondissement. Dimensions de la maison : 25 pieds sur 18. Elle est bonne ; les commissaires l'ont réparée l'année dernière et y ont fait une chambre pour loger l'institutrice. Il n'y a pas de cour.

ARRONDISSEMENT No. 4.

Melle. Delima St. Pierre, qui conduit cette école, ne m'a pas donné satisfaction. La lecture, la grammaire et l'histoire sont mal enseignées. Nombre de classes : 5. Elèves : 42. Assistance en moyenne : 29. 7 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 11 lisent couramment, 24 lisent bien, 15 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 3 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 10 l'écriture, 2 la géographie, 4 l'histoire, 1 l'agriculture et 15 la musique vocale. La discipline est bien maintenue. La maison d'école est vieille et située sur le bord d'une petite rivière. Elle n'est que d'un étage et en bois. Dimensions, 25 pieds sur 20. Elle est divisée en deux compartiments, l'un plus petit pour l'institutrice, l'autre plus grand pour la classe. Pas de cour.

ARRONDISSEMENT No. 5.

Cette école, dirigée par Melle. Julienne Paradis, est tenue sur un bon pied. Toutes les matières y sont bien enseignées. Les progrès sont satisfaisants. Groupes : 5. Elèves inscrits au journal : 33. Assistance : 27. On compte 1 élève depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 9 lisent couramment, 23 lisent bien, 18 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 11 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 8 l'histoire, 7 l'agriculture, 22 l'écriture et 12 la musique vocale. Maison bonne. Dimensions : 25 pieds sur 20. Une chambre pour loger la maitresse. Cour de 20 pieds carrés.

ARRONDISSEMENT No. 6.

Melle. Alphonsine Rossignol y enseigne à 38 élèves avec une assistance en moyenne de 32. Elle tient une bonne école ; l'ordre et la discipline y sont observés. Les matières qui y ont montré le plus de progrès sont l'arithmétique, la grammaire, le calcul mental et l'histoire. Nombre de groupes : 6. 3 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 14 lisent couramment, 21 lisent bien, 25 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 16 la grammaire, 13 l'orthographe, 7 la géographie, 11 l'histoire, 1 l'agriculture, 15 l'écriture et 17 la musique vocale. La maison d'école est neuve et a 30 pieds sur 25. Chambre spacieuse pour loger l'institutrice. Cour grande et belle.

ARRONDISSEMENT No. 7.

Mde. Alfred Hudon a 13 élèves inscrits ; 10 assistent régulièrement à l'école. Cette école est une des moindres de mon district d'inspection ; pas une des matières enseignées n'est raisonnée. Nombre de classes : 5. On compte 1 élève depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 6 lisent bien, 5 étudient l'arithmétique, 4 le calcul mental, la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 2 la géographie, 4 l'histoire, 5 l'écriture, 1 l'agriculture, et quatre la musique vocale. La maison d'école est petite, d'environ 20 pieds sur 16. Elle est située sur le bord du lac Kinogami. Elle est en bon ordre.

commissaires, de la bonne tenue des élèves, et l'examen m'a démontré que les efforts de l'institutrice étaient couronnés d'un plein succès. On y enseigne avec méthode et jugement l'arithmétique, la géographie et l'histoire. L'écriture est aussi très-soignée. Nombre de groupes : 4. Elèves : 30. Assistance en moyenne : 25. On compte 30 élèves lisant bien, 30 étudiant l'arithmétique, le calcul mental, la grammaire, l'orthographe, l'analyse et l'écriture, 26 la tenue des livres, 3 le style épistolaire, 17 l'anglais, 14 la géographie, 30 l'histoire et l'agriculture et 24 la musique vocale. Dans le même local, Melle. Aurélie Michaud, institutrice non brevetée, conduit l'école élémentaire sur un assez bon pied. Les commençants y étudient les premiers rudiments de la science, avant d'entrer à l'école-modèle. La lecture et le catéchisme sont bien enseignés. Nombre de classe : 3. Elèves : 51. Assistance en moyenne : 38. 11 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 13 lisent couramment, 27 lisent bien, 40 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 38 l'écriture, 8 la grammaire et l'analyse, 7 l'orthographe, 8 l'agriculture et 22 la musique vocale. Ces deux écoles se tiennent dans la même maison, dont les dimensions sont d'environ 36 pieds sur 25. Elle n'a qu'un seul étage. Les mansardes sont terminées et c'est là que se tient l'école-modèle. Il y a au premier étage deux chambres réservées aux maîtresses. L'école élémentaire se tient aussi au 1er étage. Cette maison est assez confortable. Elle est située au centre du village.

ARRONDISSEMENT No. 2.

L'école de l'arrondissement No. 2, sous la direction de Melle. Odile Michaud, compte 32 élèves avec une assistance en moyenne de 22. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 18 lisent couramment, 10 lisent bien, 12 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 9 l'écriture, 6 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 1 la géographie, 2 l'histoire, 3 l'agriculture et 10 la musique vocale. Nombre de groupes : 4. L'épellation et l'histoire laissent à désirer. Les élèves sont plus assidus que par le passé. La maison d'école est nouvellement construite. Dimensions : 30 pieds sur 25. Elle est placée au centre de l'arrondissement et éloignée du chemin. La cour est en avant de la maison. Les lieux d'aisances sont à 30 pieds de la maison. La maison est bonne et contient une chambre pour l'institutrice.

ARRONDISSEMENT No. 3.

Melle. Henriette Simard y enseigne avec honneur et succès à 28 élèves bien disciplinés. Groupes : 4. Assistance quotidienne : 24. 3 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 13 lisent couramment, 12 lisent bien, 17 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 8 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 5 l'histoire, 8 l'écriture et 10 la musique vocale. Les procédés d'enseignement adoptés dans cette école sont bons. La lecture pourraient être mieux enseignée. Cette école est placée au centre de l'arrondissement. Dimensions de la maison : 25 pieds sur 18. Elle est bonne ; les commissaires l'ont réparée l'année dernière et y ont fait une chambre pour loger l'institutrice. Il n'y a pas de cour.

ARRONDISSEMENT No. 4.

Melle. Delima St. Pierre, qui conduit cette école, ne m'a pas donné satisfaction. La lecture, la grammaire et l'histoire sont mal enseignées. Nombre de classes : 5. Elèves : 42. Assistance en moyenne : 29. 7 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 11 lisent couramment, 24 lisent bien, 15 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 3 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 10 l'écriture, 2 la géographie, 4 l'histoire, 1 l'agriculture et 15 la musique vocale. La discipline est bien maintenue. La maison d'école est vieille et située sur le bord d'une petite rivière. Elle n'est que d'un étage et en bois. Dimensions, 25 pieds sur 20. Elle est divisée en deux compartiments, l'un plus petit pour l'institutrice, l'autre plus grand pour la classe. Pas de cour.

ARRONDISSEMENT No. 5.

Cette école, dirigée par Melle. Julienne Paradis, est tenue sur un bon pied. Toutes les matières y sont bien enseignées. Les progrès sont satisfaisants. Groupes : 5. Elèves inscrits au journal : 33. Assistance : 27. On compte 1 élève depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 9 lisent couramment, 23 lisent bien, 18 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 11 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 8 l'histoire, 7 l'agriculture, 22 l'écriture et 12 la musique vocale. Maison bonne. Dimensions : 25 pieds sur 20. Une chambre pour loger la maitresse. Cour de 20 pieds carrés.

ARRONDISSEMENT No. 6.

Melle. Alphonsine Rossignol y enseigne à 38 élèves avec une assistance en moyenne de 32. Elle tient une bonne école ; l'ordre et la discipline y sont observés. Les matières qui y ont montré le plus de progrès sont l'arithmétique, la grammaire, le calcul mental et l'histoire. Nombre de groupes : 6. 3 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 14 lisent couramment, 21 lisent bien, 25 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 16 la grammaire, 13 l'orthographe, 7 la géographie, 11 l'histoire, 1 l'agriculture, 15 l'écriture et 17 la musique vocale. La maison d'école est neuve et a 30 pieds sur 25. Chambre spacieuse pour loger l'institutrice. Cour grande et belle.

ARRONDISSEMENT No. 7.

Mde. Alfred Hudon a 13 élèves inscrits ; 10 assistent régulièrement à l'école. Cette école est une des moindres de mon district d'inspection ; pas une des matières enseignées n'est raisonnée. Nombre de classes : 5. On compte 1 élève depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 6 lisent bien, 5 étudient l'arithmétique, 4 le calcul mental, la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 2 la géographie, 4 l'histoire, 5 l'écriture, 1 l'agriculture, et quatre la musique vocale. La maison d'école est petite, d'environ 20 pieds sur 16. Elle est située sur le bord du lac Kinogami. Elle est en bon ordre.

ARRONDISSEMENT No. 8.

Melle. Marie Plourde, ancienne institutrice zélée et estimée, a 24 élèves inscrits et une assistance régulière de 15. Le progrès est sensible dans toutes les branches. Discipline bien observée. 3 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 9 lisent couramment, 12 lisent bien, 9 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 8 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 7 l'histoire, 2 l'agriculture, 11 l'écriture et 12 la musique vocale. La maison d'école éloignée de la voie publique est en bon état. Dimensions : 30 pieds sur 20. L'institutrice a une grande chambre pour logement.

ARRONDISSEMENT No. 9.

L'école No. 9 était fermée le jour de ma visite. Elle n'a pas fonctionnée de l'année, les commissaires n'ayant pu trouver une maison qui satisfît les contribuables.

MOBILIER DES ÉCOLES DE LA MUNICIPALITÉ.

L'école possède une estrade, une horloge, une série de cartes géographiques, un tableau noir, trois ou quatre tables, sept ou huit bancs, un poêle, un seau et une tasse.

Les écoles élémentaires ont l'ameublement ordinaire : deux ou trois tables, un pupitre, cinq ou siéges, une horloge, un poêle, un tableau noir, une tasse et un seau.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE ST. JÉRÔME.

Sur six écoles élémentaires que compte cette municipalité, trois seulement sont tenues par des institutrices brevetées. Le nombre des élèves qui ont fréquenté ces écoles est de 215. Assistance moyenne : 143. Les commissaires accordent à chaque institutrice un traitement annuel variant de $60 à $80. Le secrétaire-trésorier, M. le notaire J. Gagnon, tient les comptes avec un soin tout particulier. Le total des cotisations imposées est de $388. Les contribuables fournissent à chacune de leurs écoles le bois de chauffage et s'imposent de grands sacrifices pour l'instruction de leurs enfants.

Ecole No. 1—L'école No. 1 est confiée à Melle. Olympe Simard, ancienne élève de l'école normale-Laval. J'ai trouvé les élèves faibles sur l'arithmétique et l'analyse. La discipline et l'ordre sont sur un bon pied. Nombre d'élèves inscrits : 40. Assistance en moyenne : 20. 6 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 19 lisent couramment, 15 lisent bien, 22 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 30 l'écriture, 13 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 5 la géographie, 7 l'histoire, 4 l'agriculture et 18 la musique vocale. La maison d'école est bonne, 30 pieds sur 25, avec chambre pour loger l'institutrice. Elle est située près de l'église et il y a une petite cour pour les enfants.

Ecole No. 2—L'école de l'arrondissement No 2, conduite par Melle.

Hélène Fortin, m'a donné pleine et entière satisfaction. Les progrès sont des plus sensibles Les élèves ont très-bien répondu à toutes les questions que je leur ai posées. L'écriture, le catéchisme, l'arithmétique sont les matières qui ont été le mieux enseignées. Nombre d'élèves : 44. Assistance en moyenne : 30. Groupes : 5. On compte 12 élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 13 lisant couramment, 19 lisant bien, 18 étudiant l'arithmétique et le calcul mental, 16 l'écriture, 10 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 2 l'agriculture, 10 l'histoire et 22 la musique vocale. L'école est fixée au centre de l'arrondissement, éloignée de la voie publique d'environ 30 pieds et d'une étendue de 30 pieds sur 25. C'est une maison neuve. L'emplacement comprend environ un demi-arpent. Cour pour les élèves et chambre pour loger l'institutrice.

Ecole No. 3—L'école No. 3 est dirigée par Melle. Elisabeth Bergeron, institutrice non brevetée. Cette institutrice n'a aucune aptitude pour l'enseignement. Les progrès ont été nuls. Les commissaires l'ont remerciée de ses services. Nombre de groupes : 5. Elèves inscrits : 31. Assistance en moyenne : 20. Quatre élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 11 lisent couramment, 16 lisent bien, 24 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 21 l'écriture, 8 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 1 la géographie, 5 l'histoire, 6 l'agriculture et la musique vocale. Maison bonne, 25 pieds sur 20, à 10 pieds du chemin. Pas de cour ni de jardin.

Ecole No. 4—Cette école, sous la conduite de Melle. Marie Néron, institutrice non brevetée, est bien tenue. Il n'y a que de jeunes commençants. L'épellation, la lecture courante, le catéchisme et l'écriture sont bien enseignés. Classes : 4. Elèves : 27. Assistance moyenne : 24. 6 sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 8 lisent couramment, 13 lisent bien, 14 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 15 l'écriture et 10 la musique vocale. Maison, une des meilleures de la paroisse, 30 pieds sur 25. Emplacement des plus limités. Pas d'autre cour que la voie publique.

Ecole No. 5—Melle. Marguerite Delamarre, institutrice zélée, conduit l'école No. 5, à la satisfaction des contribuables. L'examen a été satisfaisant. Il y a eu progrès notables depuis ma première visite. La lecture, le calcul mental, l'arithmétique ont été bien enseignés. Discipline et ordre parfaits. Nombre de groupes : 5. Elèves : 38. Assistance en moyenne : 24. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 14 lisent couramment, 20 lisent bien, 15 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 22 l'écriture, 10 la grammaire et l'analyse, 9 l'histoire, 7 l'agriculture et 15 la musique vocale. Maison d'école au centre de l'arrondissement, à 20 pieds du chemin. Chambre pour loger la maîtresse. Maison neuve, avec cour en avant pour les élèves.

Ecole No. 6—Cette école, établie dans le cours de l'année, se tient dans une maison louée. Melle. Ernestine Coté, bien que non brevetée, en est la directrice et s'acquitte de ses devoirs avec honneur et succès. Cette demoiselle a de grandes aptitudes pour l'enseignement ; sa méthode est excellente. L'épellation, la lecture courante, l'écriture, l'arithmétique et les premières notions de grammaire ont été l'objet d'un soin tout particulier. Melle. Coté

doit se présenter pour obtenir un brevet au mois d'août prochain. Groupes: 4. Elèves: 35. Assistance: 25. 8 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 8 lisent couramment, 19 lisent bien, 13 étudient l'arithmétique, 11 le calcul mental, 12 l'écriture, 2 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 5 l'histoire et 12 la musique vocale. J'ai dû tolérer l'emploi d'institutrices non brevetées, en considération du peu de ressources des contribuables.

MOBILIER.

Le mobilier de chacune des écoles est loin d'être au complet. On y trouve un poêle, deux ou trois tables, cinq ou six bancs, un pupitre, une horloge, un seau, une tasse, un tableau noir, et, dans quelques-unes, une ou deux cartes géographiques.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE ST. LOUIS DE MÉTABETCHOUAN.

Les trois écoles de cette municipalité ont été fréquentées par 119 élèves avec une assistance en moyenne de 86. Elles étaient sous la direction d'institutrices brevetées. Traitement de $80 à $100 chacune. Les commissaires sont bien disposés et le rév. M. A. Girard, leur secrétaire, les seconde partout où il y a du bien à faire. Les comptes et les registres de la corporation sont tenus régulièrement. Cette municipalité, l'une des plus pauvres du comté, a droit plus que toute autre à l'aide supplémentaire, et j'espère qu'elle ne sera oubliée. Ecoles chauffées par les intéressés.

Ecole No. 1—L'école de l'arrondissement No. 1 est confiée aux soins de Melle. Sophie Brassard, ancienne institutrice, renommée par la confiance qu'elle s'est acquise partout où elle a enseigné. La lecture, l'arithmétique, la grammaire et surtout le catéchisme sont très-bien enseignés. La géographie seule laisse à désirer. La discipline est très-bonne. Nombre de groupes: 5. Elèves: 51. Assistance en moyenne: 38. 8 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante. 17 lisent couramment, 26 lisent bien. 31 étudient l'arithmétique, 22 le calcul mental, 20 l'écriture, la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 13 la géographie, 5 l'histoire, 5 l'agriculture et 16 la musique vocale. Cette maison d'école est d'environ 30 pieds sur 25. Elle est divisée en deux compartiments, l'un destiné à loger la maîtresse et l'autre à servir de classe. La maison est neuve et bien entretenue.

Ecole No. 2—L'école de l'arrondissement No. 2, conduite par Melle. Ursule Gagné, compte 40 élèves avec une assistance en moyenne de 36. Cette institutrice réussit peu dans l'enseignement. Ses enfants sont peu avancés, assistent irrégulièrement aux classes et sont mal pourvus de livres, plumes, etc. Les parents sont indifférents et ne font aucun sacrifice pour faire instruire leurs enfants. On compte dans cette école un élève depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 11 lisant couramment, 28 lisant bien, 18 étudiant l'arithmétique et le calcul mental, 12 l'écriture, 6 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 3 la géographie, 10 l'histoire, 10 l'agriculture et 17 la musique vocale. Nombre de groupes: 5. La maison d'école est vieille et en mauvais état; de plus elle est très-froide. Pas de chambre

pour la maîtresse, ni cour ni jardin. Réparations promises par les commissaires.

Ecole No. 3—L'école No. 3, dirigée par Melle. Alfred Morissette, est tenue sur un bon pied. L'institutrice enseigne avec intelligence et les élèves comprennent bien le sens de ce qu'ils étudient. Groupes: 4. Elèves: 18. Assistance en moyenne: 12. 2 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 5 lisent couramment, 11 lisent bien, 14 étudient l'arithmétique, 10 le calcul mental, 14 l'écriture, 4 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 4 la géographie, 5 l'histoire, 1 l'agriculture et 10 la musique vocale. L'école se tient dans une petite maison louée à cet effet.

MOBILIER.

Le mobilier des écoles de cette municipalité est le même que partout ailleurs.

MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE ROBERVAL.

Les commissaires et le secrétaire-trésorier s'acquittent de leurs devoirs avec beaucoup de zèle. Les trois écoles sont fréquentées par 96 élèves avec une assistance en moyenne de 72. Les trois institutrices sont pourvues de brevet et reçoivent un traitement annuel qui varie de $80 à $100. Le chiffre des cotisations imposées est de $200. Comptes et registres tenus avec exactitude par M. L. Paradis, secrétaire-trésorier. Perception des cotisations opérée régulièrement. Institutrices ponctuellement payées.

Ecole No. 1—L'école de l'arrondissement No. 1 est située sur le bord du Lac St. Jean. Elle compte 45 élèves avec une assistance en moyenne de 35. Les progrès y ont été sensibles depuis l'année dernière. L'école est placée sous la direction de Melle. Jessie Fortin, ancienne élève de l'école-modèle de Laterrière. Nombre de groupes: 4. On compte 11 élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 19 lisant couramment, 15 lisant bien, 32 étudiant l'arithmétique et le calcul mental, 13 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 7 la géographie et l'histoire, 4 l'agriculture, 15 l'écriture, et 12 la musique vocale. L'école se tient dans la salle publique.

Ecole No. 2—L'école de l'arrondissement No. 2 compte 36 élèves avec une assistance en moyenne de 25. Nombre de groupes: 5. L'institutrice de cette école, Melle Sara Paradis, a l'estime et la confiance de tous les intéressés. Toutes les branches y sont bien enseignées, à l'exception de l'arithmétique. La discipline est strictement observée. 4 élèves sont depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante, 18 lisent couramment, 14 lisent bien, 16 étudient l'arithmétique et le calcul mental, 5 la grammaire, l'orthographe et l'analyse, 2 la géographie, 3 l'histoire, 12 l'écriture, 1 l'agriculture, et 14 la musique vocale. La maison d'école est en assez bon état. Dimensions: 25 pieds sur 20. L'école est placée sur le bord d'une rivière. Pas de jardin.

Ecole No. 3—L'institutrice, Mde. Frs. Bernier, n'a que de jeunes enfants à conduire. J'ai constaté qu'elle enseignait avec efficacité. Nombre

M. STENSON.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire finissant le 1er juillet 1877.

Mon district d'inspection comprend les comtés de Stanstead, Compton, Richmond, Wolfe et Mégantic, la division électorale de Sherbrooke et neuf municipalités dans le comté de Beauce.

Le nombre total des municipalités dans cette division d'inspection est de 52. Le nombre d'écoles en opération sous contrôle est de 192 avec 4 écoles indépendantes. Il y a aussi dans les limites de cette division, six couvents enseignants et un collége classique et commercial, dont je ne donne pas les statistiques, vu que je n'ai pas de correspondance officielle avec ces institutions.

Comme il appert par mon tableau statistique accompagnant ce rapport, il ne s'est opéré que peu de changements dans le nombre d'écoles et dans le nombre d'élèves qui les fréquentent depuis l'an dernier.

La grande crise commerciale par laquelle nous passons a paralysé jusqu'à un certain point tout le système scolaire dans cette partie du pays. Dans les grands centres, où la population tirait sa subsistance du commerce et des manufactures, la diminution du commerce réduit les revenus d'un grand nombre, tandis que beaucoup d'autres sont restés avec des emplois très peu rémunératifs. Sous ces circonstances, il est facile de comprendre que ceux que j'ai mentionnés en dernier lieu surtout, n'ont pas fourni leur contingent ordinaire d'enfants assistant régulièrement aux écoles cette année.

Dans les parties agricoles de la division la rareté de l'argent s'est aussi fait sentir sévèrement. Un nombre considérable des habitants de ces cantons, surtout des derniers colonisés, avaient l'habitude de passer une partie de chaque année dans les Etats voisins de l'union américaine, où ils obtenaient de forts salaires durant la saison des récoltes. Avec l'argent ainsi gagné, dans un temps comparativement court, ces gens faisaient honneur à leurs affaires, payaient leurs taxes, etc., tandis que le produit de leur culture donnait les provisions de bouche à leur famille. Depuis que la crise est commencée cet état de choses est changé du tout au tout, et de ce changement sont résultés de graves inconvénients à ceux qui étaient dans l'habitude de compter sur l'argent gagné aux Etats-Unis pour rencontrer leurs affaires.

Il y a cependant raison d'espérer qu'il découlera finalement de cet état de choses des conséquences favorables, car les cultivateurs qui allaient ainsi gagner de l'argent aux Etats-Unis, ou dans les villes de la puissance du Canada, négligeaient nécessairement la culture de leurs champs et leurs

propriétés n'augmentaient pas en valeur. J'ai pu constater avec satisfaction qu'il a été défriché plus de terre et qu'il a été semé plus de grains ce dernier printemps, dans les cantons que j'ai parcourus, qu'il n'en avait été fait à pareille saison depuis bon nombre d'années.

Les colons ont ainsi augmenté considérablement la valeur de leurs propriétés, et en continuant d'en agir ainsi pendant encore quelques années, leurs terres seront en état de fournir une subsistance confortable à ces cultivateurs.

Je mentionne ces faits comme ayant une influence directe sur l'assistance des enfants aux écoles : en voici l'explication.

L'augmentation du défrichement exigeant une augmentation de travaux d'ensemencement, et les colons n'ayant pas d'argent pour se procurer l'assistance d'ouvriers, furent obligés d'obtenir de leurs enfants toute l'aide possible. Il reste encore une classe d'enfants, tous jeunes encore, que l'on ne trouve pas aux écoles et dont la présence à la maison, ou dans les champs, ne saurait être d'aucune assistance aux parents. L'absence de ces enfants peut être attribuée à plusieurs causes que j'ai déjà énumérées dans des rapports précédents.

Je crois devoir cependant mentionner de nouveau une des principales de ces causes : les grandes distances qu'ont à parcourir un certain nombre d'enfants pour atteindre les maisons d'écoles dans les parties peu populeuses de cette partie du pays.

La nature accidentée du terrain dans les cantons de l'Est, donnant des étendues d'excellents terrains séparés par d'autres parties de terres incultes, occasionne beaucoup d'inégalité dans la distribution de la population ; pour la même raison les chemins et les routes ne suivent pas toujours des lignes régulières, et de ce fait surgissent la plupart des difficultés que l'on rencontre dans le choix des sites pour les maisons d'écoles. Quand les commissaires viennent à la décision de renfermer dans un arrondissement une étendue assez considérable de territoire pour comprendre un nombre suffisant de familles pour maintenir une bonne école, il arrive presqu'invariablement que quelques-unes de ces familles sont situées à des distances fort grandes de l'école. Il arrive souvent que les habitants qui demeurent ainsi trop éloignés pour que les enfants fassent le trajet à pied n'ont pas les moyens nécessaires pour les y faire transporter en voiture : il y en a même, dans les cantons nouveaux, qui n'ont pas les moyens de vêtir leurs enfants convenablement pour les garantir contre les rigueurs de la saison d'hiver.

Quand les écoles sont établies en assez grand nombre pour être à la proximité de tous, les moyens à la disposition des commissaires sont si restreints qu'ils ne peuvent faire tenir l'école qu'à des époques éloignées les unes des autres, et ils sont alors obligés de mettre leurs écoles sous la direction d'institutrices qui donnent leurs services à vil prix. Les conséquences naturelles qui découlent de cet état de choses sont :

1o. Qu'à cause de l'incompétence des institutrices on n'envoie à l'école

que les jeunes enfants de chaque famille : les grands ne prennent pas d'intérêt dans une école dont l'institutrice ne sait pas les intéresser et les instruire.

2o. Les enfants qui fréquentent les écoles qui ne sont tenues qu'à des intervalles irréguliers oublient pendant les longues vacances ce qu'ils avaient appris pendant le temps des classes.

3o. L'engagement des instituteurs à bon marché encourage une certaine classe de personnes de peu d'aptitudes, de continuer à enseigner sans posséder les talents requis pour réussir dans cette carrière, et cela au détriment des instituteurs de mérite qui se voient souvent obligés de donner leurs services pour un vil prix, à cause de la compétition de ces personnes peu qualifiées.

D'un autre côté, lorsqu'une bonne école est maintenue dans un arrondissement, il est rare qu'elle ne soit pas fréquentée par un bon nombre d'enfants, dont plusieurs font de grandes distances à pied pour y aller recevoir des leçons qu'ils savent mettre à profit plus tard.

En faisant avec des chiffres la comparaison des résultats obtenus par l'application des deux systèmes que je viens de mentionner, j'arrive à la conclusion suivante, savoir : En premier lieu, les bons résultats obtenus par le maintien des bonnes écoles sont au nombre de trois, comme suit :

1o. De donner une bonne et solide instruction à un grand nombre d'enfants	1
2o. De donner de l'encouragement aux instituteurs zélés et capables en les exemptant de la compétition de personnes d'un mérite médiocre.....	1
3o. De rehausser les écoles communes dans l'estime du public.....	1
Total.....	3

En second lieu, les bons résultats qui découlent de l'établissement dans une localité d'un plus grand nombre d'écoles que la corporation n'est en moyen d'en maintenir sur un bon pied sont :	0
Total.....	0

La raison qui me porte à attirer votre attention d'une manière spéciale sur ce sujet, c'est qu'il est à ma connaissance que certains intéressés s'occupent plus de la multiplication du nombre des écoles que de l'efficacité dans l'enseignement que l'on y donne, et malheureusement les cas de cette nature ne sont pas rares.

Parmi les amendements qui ont été faits récemment à l'acte des écoles, je pense que ceux qui ont trait à la mode et aux plans à adopter dans la construction des maisons d'écoles, l'établissement d'un dépôt de livres d'école, l'enseignement du dessin dans les écoles communes et la redistribu-

ion des districts d'inspection, de manière à mettre chaque inspecteur en état de visiter les écoles sous sa surveillance plus souvent et plus complétement qu'il n'était possible pour plusieurs d'entre nous de le faire par le passé, produiront d'excellents résultats.

Etant positif dans mon opinion que le grand but que nous devons avoir en vue doit être d'obtenir l'efficacité dans l'enseignement plutôt que la multiplication des écoles sans égard à l'instruction que l'on y donne aux enfants qui les fréquentent, je crois qu'il est de mon devoir de suggérer un plan dont l'adoption exciterait l'émulation parmi les instituteurs. Ce plan consisterait à accorder une certaine somme d'argent, chaque année, comme prix ou récompense, à tout instituteur qui aurait obtenu un succès plus qu'ordinaire dans l'enseignement. Il m'est arrivé de visiter des écoles qui étaient en réalité supérieures à quelques *écoles-modèles*, et ces écoles étaient cependant tenues par des institutrices pourvues seulement d'un brevet d'école élémentaire. Une récompense donnée à ces institutrices par le gouvernement, ne manquerait pas de stimuler le zèle de beaucoup d'autres qui pourraient faire aussi bien en se donnant de la peine. Permettez-moi de dire ici que je concours pleinement dans l'idée exprimée dans votre circulaire que "une école ne tire pas sa valeur de son nom."

Maintenant que la redistribution des districts d'inspection doit avoir pour effet de permettre à chaque inspecteur d'écoles d'examiner à fond toutes et chacune des écoles sous sa surveillance, je suis d'avis qu'une partie de la somme allouée pour les écoles-modèles pourrait être employée avec profit de la manière que je viens de suggérer, à récompenser les instituteurs de mérite : ce qui serait encore mieux, ce serait d'avoir un fonds spécial approprié à ce but. L'adoption de ce plan n'aurait pas pour seul résultat de causer de l'émulation parmi les instituteurs, mais il serait en même temps un puissant motif pour encourager les commissaires d'écoles, dans chaque municipalité, de visiter régulièrement toutes les écoles sous leur contrôle en compagnie de l'inspecteur des écoles et de MM. les curés de chaque paroisse. Pour le choix des commissaires d'écoles l'on a pour habitude de diviser les municipalités en cinq parties et de prendre un commissaire d'école dans chacune de ces parties. Chacun de ces messieurs est supposé prendre un intérêt tout particulier dans la division qu'il représente et ceci est tellement le cas qu'il n'est pas rare de rencontrer des commissaires d'écoles qui sont très bien disposés à visiter les écoles en compagnie de l'inspecteur, mais qui croiraient outrepasser leurs devoirs s'ils l'accompagnaient ailleurs qu'aux écoles comprises dans leurs divisions respectives.

Dès lors que ces messieurs sauraient que l'inspecteur doit recommander les meilleures écoles pour les récompenses ainsi offertes par le gouvernement, ils se verraient directement intéressés de visiter toutes les écoles de la municipalité pour se rendre compte par eux-mêmes de la méthode suivie par les instituteurs qui obtiennent le plus de succès.

Le résultat de mes observations m'a déja porté à la conviction que le manque d'assiduité de la part des enfants fréquentant les écoles est dû, très souvent, au manque de zèle ou d'habileté des instituteurs qui ne rendent

pas l'école intéressante pour les élèves. Dans bien des cas on rencontre des commissaires d'écoles qui seraient bien prêts à donner des récompenses, à même la bourse commune de la municipalité, aux instituteurs de grand mérite, mais ils en sont empêchés par le fait que quelques-uns de leurs collègues considéreraient cet acte comme un empiètement sur les droits des divisions particulières de la municipalité dont ils se considèrent les représentants. Une somme d'argent accordée par le gouvernement spécialement dans ce but éviterait cet inconvénient et ce serait à qui des instituteurs, des parents, et des enfants d'écoles feraient le mieux pour gagner le prix pour leur arrondissement.

Des livres de prix pourraient être donnés aux instituteurs qui auraient fait faire des progrès satisfaisants à leurs élèves, mais il faut quelque chose de plus pour récompenser un succès *extraordinaire* dans l'enseignement, chose qui n'est jamais obtenue sans un travail et une aptitude hors ligne de la part de l'instituteur.

Les devoirs des secrétaires-trésoriers seront beaucoup facilités par les formes imprimées que vous faites introduire pour leur usage. Il sera aussi beaucoup plus facile pour l'inspecteur et les commissaires d'écoles de constater l'exacte position financière du secrétaire-trésorier que par le passé.

Dans plusieurs de mes rapports précédents, je prenais occasion d'insister sur la nécessité qu'il y avait de doter nos écoles élémentaires d'une série de livres de lecture qui seraient à la portée des jeunes enfants. Je suis heureux de pouvoir constater aujourd'hui que les livres de M. Montpetit ont comblé cette lacune. L'avidité avec laquelle les enfants s'en emparent me fait espérer que je n'exagérais en rien les beaux résultats que doit produire leur introduction dans nos écoles.

Un autre livre que je désire beaucoup voir introduire dans nos écoles françaises, c'est une géographie élémentaire embellie de cartes et de gravures qui en rendent l'étude agréable aux élèves.

Il n'y a pas, à mon avis, une branche de l'instruction élémentaire plus propre à développer l'intelligence de l'enfant et à le porter à aimer l'étude. L'étude de cette science, lorsqu'elle est présentée d'une manière convenable à la jeunesse, possède l'avantage de n'exiger que peu d'efforts de mémoire et d'intelligence de la part de l'enfant, pendant qu'elle donne l'éveil à l'imagination.

L'établissement des bibliothèques de paroisses a été commencé et j'espère que le gouvernement vous fournira les moyens de les encourager, comme vous avez déjà prouvé que vous voulez le faire. Quatre de ces bibliothèques ont été établies depuis peu ; ce sont celles de Wotton, de St. Camille, de Ste. Sophie d'Halifax et de Piopolis. MM. les curés de ces différentes paroisses ont pris ces bibliothèques sous leurs soins, et c'est assez dire pour vous convaincre qu'il n'est épargné aucune peine pour les rendre aussi utiles et aussi attrayantes que possible.

Il me fait plaisir de pouvoir ajouter que ces bibliothèques fonctionnent

merveille et qu'elles sont un auxiliaire puissant à nos écoles pour la diffusion des connaissances parmi les populations rurales.

A part les avantages qu'offrent ces bibliothèques aux enfants qui sortent de nos écoles, une autre classe de personnes en bénéficie beaucoup : cette classe de personnes est composée de jeunes gens qui, étant sortis des écoles avec une instruction élémentaire passable, négligeaient d'entretenir leur petit savoir par la lecture. Ces personnes ne se servaient souvent d'autre livre que leur livre de prières dont la lecture devenait, avec le temps, une simple récitation, car elles l'avait presque tout appris par cœur : si on mettait entre les mains de ces personnes un autre livre que le livre de prières auquel elles étaient accoutumées, elles ne pouvaient en donner une lecture intelligible.

Le nouveau système de rapports devant être introduit immédiatement à la réouverture des écoles dans le mois prochain, je crois qu'il serait inutile pour moi d'entrer dans les détails sur chaque municipalité et chaque école dans mon district d'inspection dans ce rapport-ci ; c'est pourquoi je crois devoir me borner à ces quelques remarques générales que je vous soumets avec l'assurance de mon profond dévouement.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le surintendant,

Votre obéissant serviteur,

W. T. STENSON,

Inspecteur d'écoles.

M. TANGUAY.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel sur le fonctionnement de la loi d'éducation dans le district d'inspection dont je suis chargé, pour l'année scolaire expirée le 30 juin dernier.

Il appert par le grand tableau ci-joint que 7,877 élèves ont fréquenté les institutions d'éducation de tout genre de ce district pendant une période quelconque de l'année, ce qui fait une augmentation de 429 sur l'année 1875-76. L'assistance moyenne qui était de 5,282 en 1875-76 s'est élevée à 5,706. Augmentation, 424. Il y a eu augmentation de six dans le nombre des écoles qui est de 194 cette année contre 188 en 1876. On observe la même progression dans le nombre d'élèves qui ont étudié les différentes matières enseignées, telles que la grammaire française, l'arithmétique, le calcul mental, l'écriture, la tenue des livres, le mesurage et la plupart des autres matières.

Nos écoles-modèles de garçons, de filles et mixtes ont été fréquentées par un plus grand nombre d'élèves que l'année dernière. Il y a donc progrès, un peu lent, il est vrai, mais constant malgré tous les obstacles que l'on rencontre.

La nouvelle législation sur l'éducation, quoi qu'en disent les intéressés de l'ancien état de choses et les pessimistes, sera un grand bienfait en fin de compte. Le dépôt de livres et autres fournitures scolaires, le catéchisme ou interprétation de la loi, la codification des différents actes relatifs à l'instruction publique, les formules de toutes sortes fournies par le département, feront plus pour l'avantage et la diffusion de l'instruction dans nos campagnes que les longues et savantes dissertations de personnes plus ou moins intéressées au maintien du *statu quo*.

Laissons dire et faire messieurs les libraires et ceux qui avocassent la cause, moyennant considération, et sachons marcher résolument à la conquête des avantages qu'offre la nouvelle loi.

Le prochain rapport des inspecteurs sera le premier démenti donné à nos prophètes de malheur, mais ne sera pas le dernier.

Sans autre considération, je passe en revue chacune des trente-cinq municipalités qui composent mon district d'inspection, donnant à chacune la part de louanges ou de blâme que je crois lui appartenir. Je suivrai dans cette revue l'ordre que j'ai suivi pendant ma visite.

ST. MODESTE.

Quatre écoles en opération, toutes élémentaires, fréquentées en totalité par 138 élèves, avec une assistance moyenne de 105 seulement; progrès

simplement passables. Causes de ce ralentissement : le manque de fournitures classiques et le mécontentement causé par une difficulté entre le secrétaire-trésorier et les commissaires au sujet des comptes. Prix accordés : 13.

ST. ÉPIPHANE DE VIGER.

En tout sept écoles en opération, fréquentées par 258 élèves, avec une assistance moyenne chaque jour de 156. Résultat bon et satisfaisant dans deux arrondissements, passable dans deux, et médiocre dans les trois autres. Les causes de ce peu de succès sont le manque d'assiduité des élèves à fréquenter les écoles et plus encore le manque de fournitures convenables. Les comptes et procédés de la corporation sont tenus avec soin et intelligence. Il a été donné 21 prix.

ST. FRANÇOIS-XAVIER

N'a que deux petites écoles élémentaires fréquentées par 41 élèves avec une assistance moyenne de 29 seulement. Les progrès n'ont été que fort médiocres dans l'une et l'autre. On n'y a enseigné que la lecture, l'écriture, l'orthographe usuelle, quelques notions de calcul et l'instruction religieuse. Les contribuables sont pauvres en général et peu zélés pour l'instruction de leurs enfants. Les comptes et procédés de la corporation sont tenus fidèlement. Six prix ont été donnés.

ST. PAUL DE LA CROIX.

Nouvelle municipalité où la loi fonctionnait depuis quelques mois seulement, lors de mon passage ; avait trois écoles en opération fréquentées par 90 élèves, avec une assistance moyenne de 59. Le résultat n'avait été que médiocre, malgré le bon vouloir des institutrices, par le manque d'assiduité et plus encore par le manque de livres et autres fournitures nécessaires. Les contribuables ont peu de moyens et par conséquent la collection se fait avec lenteur. Il m'a paru y avoir assez de bonne volonté chez les contribuables et surtout dans la commission scolaire. Il a été donné 9 prix.

ST. JEAN-BAPTISTE DE L'ILE VERTE.

528 élèves ont fréquenté les écoles dans le cours de l'année avec une assistance moyenne de 401. Les écoles-modèles de garçons et de filles ont donné un résultat bien satisfaisant et ont été fréquentées avec une assiduité plus qu'ordinaire. Le local qu'occupe ces deux écoles est insuffisant et c'est là un grand inconvénient. Parmi les écoles élémentaires il y a lieu de croire que celles des Nos. 4, 5, 8, 7 ont fait autant qu'on pouvait attendre. En général, le résultat de l'année est assez bon. Les comptes et les procédés de la corporation sont tenus d'une manière irréprochable. Les contributions scolaires se paient bien et la corporation est en état de faire honneur à ses engagements.

Il y a été donné 36 prix.

N.-D. DES SEPT DOULEURS SUR L'ILE.

Il n'y a que deux écoles dans cette municipalité, fréquentées par 74 élèves avec une assistance moyenne de 62. J'ai été content du fonctionnement de ces écoles et de l'assistance avec laquelle elles ont été fréquentées. Les progrès y ont été très satisfaisants. Il a été donné 7 prix. Les contribuables sont peu nombreux et font des sacrifices pour le maintien des écoles.

ST. ÉLOI.

Les six écoles de cette municipalité sont fréquentées par 198 élèves, avec une assistance moyenne de 131 seulement. Les progrès n'ont été que fort médiocres sur l'ensemble. Cette municipalité est une de celles où les progrès sont moins sensibles ; il y règne une grande apathie à l'endroit de l'instruction des enfants, et pourtant elle est une de celles qui seraient en état de faire le plus : point d'assiduité dans la fréquentation des écoles et manque de fournitures scolaires, voilà les deux pierres d'achoppement. Il n'a été donné que 10 prix. Les comptes et procédés de la corporation sont tenus régulièrement.

TROIS-PISTOLES No. 1.

Dans Trois-Pistoles No. 1, 394 élèves ont fréquenté les écoles avec une assistance moyenne de 295 seulement, c'est-à-dire que l'assiduité des élèves a été peu satisfaisante, sauf pourtant les élèves du couvent et ceux des écoles-modèles. Ces deux institutions ont fait d'excellents progrès. Dans les autres arrondissements les progrès n'ont été que passables, malgré le bon vouloir des institutrices, et cela par manque d'assiduité. Les comptes et procédés de la corporation sont parfaitement tenus. Il y a de la bonne volonté chez un assez grand nombre de parents pour tout ce qui a rapport a l'instruction des enfants. Il a été donné 20 prix.

TROIS-PISTOLES No. 2.

Dans la municipalité No. 2, il y avait 8 écoles en opération fréquentées par 203 élèves et une assistance moyenne de 150. Dans deux arrondissements les progrès ont été assez bons ; dans tous les autres ils n'ont été que médiocres et insuffisants.

Les comptes et procédés de la corporation sont tenus fidèlement. Les salaires des institutrices ne sont que de $56 à $60.

Il a été donné 19 prix.

STE. FRANÇOISE.

80 élèves ont fréquenté les trois écoles de Ste. Françoise avec une assistance moyenne de 60. Les progrès ont été très-bons dans un arrondissement, satisfaisants dans un autre et passables dans le troisième. C'est au-

tant qu'on peut attendre d'une localité pauvre et nouvelle. Les comptes de la corporation sont tenus fidèlement, sinon avec habileté. J'ai donné 8 prix aux élèves.

ST. JEAN DE DIEU.

Dans cette municipalité il y avait 3 écoles fréquentées par 138 élèves avec une assistance moyenne de 80. Dans deux arrondissements les progrès ont été très-bons et dans le troisième ils étaient encore satisfaisants. N'était la difficulté de collecter les contributions scolaires, je dirais que tout est bien dans cette municipalité, eu égard aux moyens des contribuables, qui sont de pauvres colons. J'ai donné dix prix.

ST. ARSÈNE.

Les six écoles de St. Arsène ont été fréquentées par 256 élèves, avec une assistance moyenne de 215. Trois de ces écoles sont sur un excellent pied et ont fait des progrès plus qu'ordinaires; deux sont encore passables et une n'est que médiocre. On peut dire qu'il y a deux écoles vraiment modèles, sinon par l'importance des matières qui s'y enseignent, au moins par la bonne tenue et par les progrès qui s'y font. Les comptes et procédés de la corporation sont parfaitement tenus, mais la perception des cotisations se fait avec un peu trop de lenteur.

Il a été donné 20 prix.

ST. GEORGE DE CACOUNA.

310 élèves ont fréquenté les 7 écoles de cette paroisse, avec une assistance moyenne de 353. Le couvent a été l'objet de l'encouragement ordinaire et a continué de donner satisfaction. L'école-modèle aussi a donné un bon résultat. En somme on peut dire que les progrès de l'année sont satisfaisants sur l'ensemble. Une seule école a été faible et deux simplement passables. Le secrétaire-trésorier tient les comptes et les procédés de la corporation d'une manière irréprochable. Si les élèves étaient plus assidus à fréquenter les écoles et si les maisons d'école étaient plus convenables, on pourrait dire que tout est bien.

Il a été donné 17 prix.

ST. PATRICE DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP

Avait six écoles en opération fréquentées par 159 élèves, avec une assistance moyenne de 115. Dans deux arrondissements les progrès ont été bons, dans 3 ils ont été simplement passables, et dans le 6ième, ils n'ont été que médiocres. En général, les élèves sont peu avancés et il y a peu de zèle chez les parents pour tout ce qui a trait à l'instruction de leurs enfants. Les contributions scolaires se paient difficilement. Les comptes et les procédés sont parfaitement tenus.

J'ai donné 13 prix.

FRASERVILLE.

1 couvent tenu par les Sœurs du Bon Pasteur, 160 élèves ; une école-modèle sous la direction d'un élève distingué de l'école normale-Laval, 87 élèves, une école dissidente protestante, 25 élèves, et une école élémentaire de 53 élèves ; en tout 275 élèves et une assistance moyenne de 228. Les progrès ont été satisfaisants dans toutes ces institutions. La discipline laisse un peu à désirer dans l'école-modèle des garçons. Les comptes et procédés de la corporation sont tenus d'une manière irréprochable, mais la perception des contributions se fait avec lenteur.

Il a été donné 14 prix.

ST. ANTONIN.

Les cinq écoles de St. Antonin ont été fréquentées par 146 élèves, avec une assistance moyenne de 97. Les progrès ont été assez passables, eu égard à l'assistance et aux fournitures classiques qui font défaut assez souvent. En somme, il y a lieu de croire que les institutrices ont fait leurs devoirs. Les comptes et procédés de la corporation ont été tenus fidèlement, sinon avec fidélité.

J'ai donné 16 prix.

ST. HONORÉ.

Petite municipalité n'ayant que deux écoles fréquentées par 43 élèves avec une assistance de 32. Progrès assez bons dans un arrondissement, et insuffisants dans l'autre, par manque d'assiduité de la part des élèves. Les comptes et procédés de la corporation sont bien tenus.

J'ai distribué 7 prix.

ST. LOUIS DES HA! HA!

Avait deux petites écoles élémentaires fréquentées par 60 élèves avec une assistance journalière de 43. Les progrès ont été satisfaisants, eu égard à l'assistance et à la manière dont l'école est pourvue. Il y a assez de bonne volonté chez les contribuables, mais leurs moyens sont bien faibles. Les comptes et procédés sont tenus régulièrement.

Il a été donné 7 prix.

N.-D. DU LAC TÉMISCOUATA.

Il y avait six écoles en opération dans cette municipalité, toutes élémentaires et fréquentées par 182 élèves avec une assistance moyenne de 128 seulement. Les progrès ont été satisfaisants dans 2 arrondissements, passables encore dans 3 et insuffisants dans un. Le manque d'assiduité et de fournitures sont les deux plus grands inconvénients que l'on rencontre ici Il y a de la bonne volonté chez le plus grand nombre des contribuables, et l'on fait des sacrifices assez remarquables, eu égard aux moyens dont on

dispose pour mettre les écoles sur un bon pied. Les comptes et procédés de la corporation sont bien tenus.

Il a été donné 14 prix.

STE. ROSE DU DÉGELY.

J'ai trouvé dans cette municipalité une école passablement bonne, une passable et une nulle, fréquentées en totalité par 66 élèves et une assistance de 38 seulement. J'ai trouvé peu de bonne volonté chez un trop grand nombre de contribuables. Ici encore ce sont les fournitures classiques et l'assiduité des élèves qui font défaut. On ne peut enseigner que les premiers éléments de la lecture, l'écriture, un peu de calcul, de grammaire, à un petit nombre.

Le secrétaire-trésorier s'acquitte bien de sa tâche. J'ai donné 8 prix.

N.-D. DU PORTAGE.

A quatre écoles en opération fréquentées par 147 élèves et une assistance de 125. L'école-modèle a fait des progrès satisfaisants ainsi que celle du No. 4. Dans les deux autres ils n'ont été que médiocres. En somme, cependant il y a tout lieu d'être satisfait du fonctionnement de la loi dans cette municipalité. Les comptes et procédés de la corporation sont tenus avec fidélité.

Il a été donné 13 prix.

ST. ALEXANDRE.

10 écoles élémentaires et une école-modèle mixte, fréquentées en totalité par 327 élèves et une assistance moyenne de 204 ; progrès fort satisfaisants dans l'école-modèle et dans 5 autres ; médiocres, mais passables dans 3 et insuffisants dans deux. Les écoles sont fréquentées peu assidûment et beaucoup d'élèves manquent des fournitures les plus indispensables. Il y a peu de zèle pour l'éducation chez un trop grand nombre de parents. Les comptes et procédés de la corporation sont parfaitement tenus.

J'ai donné 30 prix.

ST. ANDRÉ.

1 école-modèle mixte sur un excellent pied, fréquentée par 63 élèves, et 8 écoles élémentaires dont 5 bonnes et 3 passables, en tout 304 élèves et une assistance moyenne de 225. Dans plusieurs arrondissements il y a du zèle et de la bonne volonté chez les contribuables. Aussi les écoles de cette paroisse sont-elles sur un pied supérieur à ce que l'on voit dans plusieurs municipalités. Le secrétaire-trésorier tient les comptes et procédés de la corporation d'une manière irréprochable.

J'ai donné 29 prix.

ST. ELEUTHÈRE.

Petite municipalité nouvelle, située à 21 milles de sa voisine, a vu pour la première fois une école s'ouvrir à ses enfants. 25 élèves l'ont fréquentée avec une assistance moyenne de 18. Le résultat de l'année a été comparativement satisfaisant et a été un bienfait pour cette petite population.

STE. HÉLÈNE.

Avait six écoles en opération fréquentées par 218 élèves et une assistance moyenne de 143. Dans un arrondissement, les progrès ont été fort satisfaisants, dans deux autres ils ont été encore passables, et dans les 3 derniers ils n'ont été que médiocres par le manque d'assiduité des élèves. Je regrette de dire qu'il y a peu de bonne volonté chez le plus grand nombre des contribuables. Le secrétaire-trésorier tient les comptes et procédés de la corporation avec tout le soin possible, mais les contributions ne se payent qu'en rechignant. J'ai donné 17 prix.

ST. PASCHAL.

500 élèves sont inscrits, comme ayant fréquenté les 12 écoles de cette paroisse, mais l'assistance journalière aux écoles n'a été que de 334. Les deux écoles-modèles de garçons et de filles ont donné un bon résultat, surtout celle des filles, 111 élèves les ont fréquentées. Dans toutes les autres les progrès n'ont été que médiocres par le manque d'assiduité des élèves et par le manque de fournitures classiques chez plusieurs. Le petit nombre d'élèves qui les a fréquentées assidûment a fait assez bien, ce qui prouve qu'il ne faut point imputer aux institutrices le peu de succès qu'elles ont eu. Dans l'arrondissement No. 12 il a été perdu 52 jours d'école par le manque de bois de chauffage et ce n'est pas la première fois dans cet arrondissement. Il y a une apathie décourageante pour tout ce qui a trait à l'éducation dans cette paroisse ; aussi les cotisations scolaires ne se payent-elles qu'avec une grande répugnance par un très-grand nombre de contribuables, et partout les salaires des institutrices sont payés très-irrégulièrement. Et pourtant il y a peu de municipalités qui pourraient plus aisément maintenir leurs écoles sur un bon pied. Il a été donné 41 prix.

ST. LOUIS DE KAMOURASKA.

Les 9 institutions de tout genre de cette municipalité sont fréquentées par 430 élèves en totalité, avec une assistance moyenne de 296 seulement ; 3 peuvent être considérées comme ayant donné un très bon résultat ; 4 ont fait passablement et 2 n'ont été que médiocres. Les écoles élémentaires sont fréquentées très-irrégulièrement et sont mal pourvues du matériel nécessaire. On ne trouve point ici le zèle que l'on serait en droit d'attendre d'une paroisse aussi importante. Les comptes et procédés de la corporation sont tenus régulièrement, mais la perception des contributions se fait avec lenteur et partout les salaires des institutrices se paient longtemps

après échéance. Il a été donné 37 prix. L'école dite académique et le couvent sont sur un bon pied et ont répondu à l'attente des amis de l'éducation.

ST. DENIS.

La municipalité de St. Denis a 4 écoles, dont une modèle sur un excellent pied, fréquentée par 102 élèves, et 3 écoles élémentaires par 115, en tout 217 élèves, et une assistance moyenne de 190. Cette municipalité est toujours une de celles qui me donnent le plus de satisfaction par la bonne tenue de ses écoles et par l'intérêt qu'y portent tous les parents. On peut dire qu'ici l'éducation progresse rapidement. N'était une difficulté qu'amène une division dans l'arrondissement No. 1, difficulté qui, heureusement, n'a point trait à l'appréciation que l'on fait de l'école, bien au contraire, je dirais que tout est bien. Le nouveau secrétaire se donne beaucoup de peine pour bien s'acquitter de ses devoirs.

ST. PHILIPPE DE NÉRI.

5 écoles élémentaires fréquentées en totalité par 219 élèves et une assistance moyenne de 162. Une de ces écoles a fait bien, une autre aurait pu faire bien aussi, si elle n'était pas encombrée et si le local était plus convenable. L'institutrice a fait ce qu'il est possible de faire dans un tel local. Dans les autres arrondissements les progrès n'ont été que médiocres, par le manque d'assiduité des élèves et par le manque de fournitures convenables. Les comptes et procédés de la corporation sont tenus avec soin et exactitude. Il a été donné 4 prix.

M.-D. DU MONT CARMEL.

Il y a dans cette municipalité 5 écoles élémentaires fréquentées par 258 élèves avec une assistance moyenne de 143 seulement. C'est assez dire que les progrès n'ont été que médiocres sur l'ensemble, malgré le bon vouloir des institutrices. Il y a encore, pour ralentir les progrès, manque de fournitures classiques. Les salaires des institutrices sont de $33.00 à $62.00. Les comptes et procédés de la corporation sont tenus avec soin et par une personne compétente. Il a été donné 16 prix.

ST. PACÔME.

Sept écoles élémentaires fréquentées par 279 élèves avec une assistance moyenne de 195 seulement. Progrès passables relativement à l'assistance dans 5 arrondissements, médiocres et insuffisants dans les deux autres. Un assez grand nombre d'élèves manquent des fournitures les plus indispensables. La perception des contributions se fait avec lenteur et, comme conséquence, les salaires des institutrices ne sont pas souvent payés à l'échéance. Ces derniers varient de $56.00 à $80.00.

J'ai donné 19 prix.

RIVIÈRE-OUELLE.

Les 9 institutions d'éducation de cette paroisse ont été fréquentées par 475 élèves avec une assistance moyenne de 375. Le couvent, l'école-modèle et 4 écoles dites élémentaires, bien qu'elles enseignent la plupart des matières prescrites pour écoles-modèles, ont fait d'excellent progrès. Dans les trois autres le résultat de l'année a été assez passable sur plusieurs matières. Il y a donc lieu d'être satisfait du résultat de l'année. Les comptes et procédés de la corporation sont parfaitement tenus et les salaires des institutrices se paient ponctuellement à l'échéance.

Il a été donné 17 prix.

ST. ONÉSIME.

4 petites écoles élémentaires fréquentées par 95 élèves, avec une assistance moyenne de 58. Progrès assez satisfaisants dans un arrondissement et simplement médiocres dans les trois autres. On n'enseigne que les matières les plus élémentaires. Les écoles sont pauvrement pourvues de livres et d'ameublements. Les contributions se paient difficilement. Les comptes et procédés de la corporation sont tenus fidèlement.

Il n'a été donné que 9 prix.

STE. ANNE No. 2.

La municipalité de Ste. Anne renferme 9 écoles, toutes élémentaires, fréquentées en totalité par 320 élèves avec une assistance moyenne de 234. Six de ces écoles ont fait des progrès passables, et 3 n'en ont fait que de médiocres. Le chiffre de l'assistance journalière, qui n'est qu'environ le tiers du nombre inscrit sur les journaux d'école, indique assez qu'ils ne faut pas compter sur un résultat plus que passable, surtout quand à ce manque d'assiduité des élèves il faut ajouter le manque plus grand encore de livres et autres fournitures scolaires. Le secrétaire-trésorier s'acquitte de sa tâche avec zèle et intelligence, et c'est en grande partie à ses efforts constants et énergiques qu'il faut attribuer le bon état des finances de la municipalité et ce réveil que l'on remarque depuis quelques années pour les choses de l'éducation.

Il a été donné 38 prix.

STE. ANNE No. 1

A l'avantage de posséder un collége dont les classes ont été fréquentées par 196 élèves ; un couvent qui a donné l'instruction à 116 élèves, et une école élémentaire de petits garçons fréquentées par 59. En tout 38 élèves, et une assistance moyenne de 329. Je n'ai pas à faire l'éloge des deux premières institutions, elles sont connues, et l'encouragement dont elles sont l'objet dit assez en quelle haute estime elles sont auprès des amis de l'éducation.

Quant à l'école élémentaire, je dois dire que les progrès n'ont pas répondu à ce que j'enticipais sur une école qui est en quelque sorte le vestibule du collége. J'attendais mieux, bien que l'institutrice que j'y ai rencontrée ait fait son possible.

Je dois ajouter que les comptes et procédés de la corporation sont tenus avec exactitude, mais la perception des contributions se fait avec négligence et une extrême lenteur. Il y aurait là une réforme à opérer et je l'appelle de tous mes vœux, cette réforme, et elle n'arrive point. J'ai donné 12 prix aux élèves du couvent et de l'école élémentaire.

Je résumerai en peu de mots ce que j'ai dit plus haut en disant qu'il y a approximativement 75 écoles où les progrès ont été très-bons ; 75 où ils ont été encore passables, quoique un peu inférieurs aux premiers, et 44 où ils ont été insuffisants et nuls. La principale cause de ce peu de progrès dans un certain nombre d'écoles est moins l'incapacité des institutrices ou leur manque de dévouement que le peu de régularité des élèves à fréquenter les écoles et le manque des fournitures scolaires nécessaires au bon fonctionnement de toute école. Qu'on fasse disparaître ces deux obstacles et le progrès sera doublé du coup.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre très-humble et dévoué serviteur,

GEO. TANGUAY,

Inspecteur d'écoles.

St. Gervais, 29 août 1877.

TABLEAU relatif aux écoles-modèles de garçons et de filles pour l'année 1876-77.

Noms des municipalités.	Noms des instituteurs.	Cours élémentaire. Nombre d'élèves.	Cours supérieur. Nombre d'élèves.	Assistance.	Remarques sur le résultat de l'année.
Rivière-Ouelle	Elz. Boivin	63	20	70	Résultat très-bon sur toutes les matières.
St. Louis de Kamouraska	Guile Robichaud	97	15	60	" " pour assidus.
St. Paschal	Emilie Morin	44	6	50	Ecole-modèle de garçons, a fait assez bien pour le plus grand nombre des élèves.
St. Paschal	Joséphine Gaudrault	43	18	61	Excellent progrès, bonne tenue.
Fraserville	J. A. Proteau	65	22	75	Progrès satisfaisants, mais l'inst. n'avait pas l'autorité nécessaire.
St. George de Cacouna	Ferd. Rioux	52	10	48	Résultat assez bon sur l'ensemble, quoique assez faible sur certaine matières.
Trois-Pistoles No. 1	J. A Lavigne	64	30	65	Progrès très-satisfaisants sur l'ensemble ; bonne tenue, bon ordre.
St. Jean-Bte. de l'Ile Verte	L. A. Tanguay	60	16	62	Les progrès m'ont paru bien satisfaisants, eu égard au local et au peu d'assiduité des élèves. Ecole de garçons.
St. Jean-Bte. de l'Ile Verte	Florida Chassé	59	15	57	Les progrès sont plus qu'ordinaires malgré le grand nombre d'élèves, leur peu d'assiduité et un local beaucoup trop étroit.
St. Arsène	P. A. Arsenault	44	33	65	St. Arsène, progrès satisfaisants, excellent ordre.
N.-D. du Portage	Lucie Nadeau	44	6	40	Résultat passable.
St. Alexandre	Adèle Richard	72	7	50	" très-bon pour assidus.
St. André	Darilda Marquis	57	6	57	" très-bon, excellent ordre.
St. Denis	Léontine Dionne	74	27	93	" très-bon, bon ordre, tout bien.

M. THOMPSON.

(*Traduction*)

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection pour l'année 1876-77.

En jetant un coup d'œil sur le tableau statistique ci-joint, vous verrez qu'il n'y a eu guère de changement depuis l'année dernière. Je compte une municipalité de plus, tandis que le chiffre des arrondissements est resté absolument le même. La totalité des enfants qui fréquentent les maisons d'éducation de mon district est de 2128, au lieu de 2249 qu'elle était l'année précédente, ce qui offre une diminution de 121 élèves.

En somme, les progrès des écoles placées sous ma surveillance ont été, je puis le dire, satisfaisants. Les maîtres font preuve chaque jour de plus de diligence dans l'accomplissement de leurs devoirs, et j'aime à reconnaître que les différents bureaux d'examinateurs usent de plus de sévérité qu'autrefois, à l'égard des aspirants au brevet de capacité.

A très peu d'exceptions près, j'ai visité, comme d'habitude, deux fois dans l'année toutes les écoles de la circonscription qui m'est assignée. Le nombre des livres qu'on m'envoie à distribuer ne me semble pas suffisant. Il devrait y avoir au moins un prix pour chaque classe dans toutes écoles, sans compter un autre prix pour régularité d'assistance aux classes et bonne conduite.

Quelques-unes des municipalités ont des arrérages considérables ; mais, comme la loi vient d'être amendée relativement à la perception des cotisations, j'ai tout lieu d'espérer que les taxes scolaires seront dorénavant ponctuellement payées.

Je vois avec satisfaction que le département a établi un dépôt de livres, et j'ai la confiance que les commissaires d'écoles de toutes les municipalités profiteront de cet avantage qui doit grandement contribuer à l'usage de livres classiques uniformes dans nos écoles.

Je passe maintenant à une revue rapide des diverses municipalités comprises dans mon district d'inspection.

COMTÉ DE DORCHESTER.

St. Edouard—(Frampton Ouest). L'école dissidente de cette localité fonctionne dix mois de l'année. La fréquentation est bonne, quoique les élèves en soient fort disséminés.

Les progrès de l'année ont été satisfaisants.

Maison d'école nouvellement réparée et en bon état. Traitement de l'institutrice $162.

St. Malachie—(Frampton Est). Une seule des deux écoles dissidentes a été en opération l'hiver dernier, sous la direction de Melle. T. Reynolds. Sans être avancés, les élèves ont bien fait. Traitement : $120 par an.

Cranbourne—L'école dissidente de Cranbourne n'a pas été ouverte de l'année.

COMTÉ DE BEAUCE.

Sacré-Cœur de Jésus—L'école dissidente de cette municipalité est tenue en opération pendant huit mois de l'année. Quoique fort disséminés, les enfants assistent régulièrement aux classes. La maîtresse n'est pas bien compétente ; mais elle est pourvue d'un brevet.

COMTÉ DE MÉGANTIC.

Inverness—Cette municipalité ne compte plus que 12 arrondissements, la portion occidentale du *Township* venant d'être érigée en municipalité distincte. Des 11 écoles élémentaires d'Inverness celle de l'arrondissement No. 8 est la meilleure. Elle était dirigée l'hiver dernier par M. Charles McCutcheon, ancien élève de l'école normale McGill. Les écoles Nos. 4, 5, 6 et 10 sont aussi très-bonnes. La moyenne du traitement est de $12 par mois. W. H. Lambly Ecr., tient les comptes parfaitement, et les taxes sont perçues sans difficulté.

L'académie de *Inverness Corners* réussit bien sous les soins de M. Elliott, porteur d'un brevet d'académie de l'école normale McGill.

Leeds—Il y a à Leeds 8 écoles. Dans toutes, sauf une seule, les progrès ont été satisfaisants. Celles des arrondissements Nos. 3, 4, 6 et 7 sont les meilleures. Les écoles des arrondissements Nos. 6 et 7 sont fermées cet été. Toutes les écoles de cette municipalité comptent de nombreux élèves, excepté l'école de Hawy Hill qui n'en a guère. L'école-modèle du village vient de se rouvrir.

Les commissaires ont bâti une bonne maison d'école dans le cours de l'année. Les maîtres et maîtresses sont tous pourvus du brevet de capacité et la moyenne de leur traitement est d'environ $12 par mois.

Leeds-Sud—Il y a dans cette municipalité 6 écoles qui toutes marchent bien. Celle de *Kennedy's Mills*, dirigée l'hiver dernier par M. John Allan B. A., est de beaucoup la meilleure et l'emporte même sur bien des écoles-modèles. Une partie du canton de Thetford vient d'être annexée à cette municipalité pour les fins scolaires. Les commissaires y bâtissent actuellement une maison d'école.

Inverness-Ouest—3 écoles seulement en opération et pitoyablement fréquentées. On vient d'annexer une partie de Ste. Sophie d'Halifax à Inverness Ouest pour les fins scolaires.

Ireland-Nord—2 écoles seulement en opération, 5 maisons d'école en tout. Les écoles ne sont ouvertes ici que 4 mois de l'année. La meilleure est l'école de l'arrondissement No. 4 tenue par madame M. Morel, ancienne élève de l'école normale Laval.

Ireland-Sud—Des 7 écoles de cette municipalité 2 seulement sont actuellement en opération. L'école de l'arrondissement No. 2, sous la conduite de M. J. Earle, va très bien Les affaires scolaires ne sont pas administrées comme il faut, et les maitres sont misérablement payés. L'école-modèle de *Maple Grove* prospère sous la direction de Melle. Sutton.

Nelson—2 écoles très-bien fréquentées. Les protestants de Nelson viennent de se déclarer en dissidence.

St. Ferdinand d'Halifax—3 écoles dissidentes, toutes trois en opération l'hiver dernier. Progrès satisfaisants. La maison d'école de l'arrondissement No. 3 est maintenant achevée.

Ste. Sophie d'Halifax—L'école protestante ne fonctionne que les mois d'hiver. Peu d'élèves.

Ste. Julie de Somerset—Il y a ici deux écoles dissidentes, toutes deux bien conduites, mais fréquentées par peu d'élèves. Melle. Parker a dirigé avec succès l'école de *Ste. Julie Station* depuis qu'elle est ouverte.

COMTÉ DE WOLFE.

Ham-Sud—L'école protestante de Ham-Sud était en bonne voie de progrès, lors de ma visite l'hiver dernier. Elle comptait 18 élèves.

Weedon—1 école protestante comptant, lors de mon examen, 17 élèves.

L'école de la colonie écossaise est fermée depuis quelque temps. Les enfants vont à l'école dans la municipalité de Tingwick.

COMTÉ DE COMPTON.

Whitton—3 écoles prospères, eu égard au peu de temps écoulé depuis qu'elles sont ouvertes. Assistance bonne.

Marston—Il y a aussi 3 écoles dans la municipalité de Marston. Celle du *Lac Mégantic* est la meilleure. Il n'y a pas longtemps que les autres sont en opération.

Hampton—A l'époque de ma visite, l'hiver dernier, les écoles de cette municipalité, au nombre de 4, étaient toutes fermées.

Hampden—Canton de création récente ; mais les commissaires ont ouvert des écoles dans les endroits qui en ont le plus besoin.

Winslow-Sud—5 écoles, toutes en voie de progrès. L'école de l'arron-

dissement No. 2 est la meilleure. Maisons d'école neuves. Maîtres et maîtresses régulièrement payés.

Lingwick—7 écoles, dont une école-modèle. L'école élémentaire de l'arrondissement No. 3 mérite une mention particulière. Les écoles de Lingwick sont pour la plupart tenues ouvertes 8 mois de l'année. Ecole-modèle du village de Gould moins bonne qu'autrefois et peu fréquentée. A une exception près, les maisons d'écoles sont en bon état. Moyenne du traitement des maîtres : $15 environ par mois.

Comptes bien tenus par M. A. McKennon.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WILLIAM THOMPSON,

Inspecteur d'écoles.

M. TREMBLAY.

Monsieur,

J'ai bien l'honneur de soumettre respectueusement à votre considération ce rapport sur les affaires scolaires de la Gaspésie pour les deux semestres expirés en Juin dernier.

Durant la visite qui m'occupe actuellement, attardée pour les raisons que déjà j'ai eu l'honneur de vous faire connaître, je me trouve impérieusement tenu d'être quelque peu concis. D'ailleurs, mes rapports précédents, de nombreuses lettres spéciales définissent assez clairement la question dont il s'agit. Définissent, dis-je, et l'état de l'instruction et ces nombreuses difficultés que seules feront disparaitre de longues années de dévouement et de sacrifices : population pauvre et disséminée, longs parcours souvent impossibles, baies, bassins, barachois, rivières sans ponts, etc,, puis, cette trop déplorable divergence de croyances religieuses, ayant pour effet de multiplier les écoles au-delà de tout moyen, de toute ressource. En présence de tant d'obstacles, je demande : où trouverons-nous le remède à tant de maux ? Dans tous les cœurs bien nés qui veulent et souvent ne peuvent. Des paroles de sollicitude peuvent bien être de bon augure, parfois même consolantes ; mais ce n'est pas le remède. Il y a loin de là à quelque chose de rationnel. La population peu dense de Gaspé, cause première et multiple de ses écoles, fait que la subvention est à peu près nulle dans maintes municipalités. Ici, tout spécialement, la question de nouveaux subsides est urgente, toute vitale, pour le succès des écoles primaires que nous verrons grandir et prospérer en raison du secours. Point d'illusion, sans ce moteur, mobile indispensable de tous progrès, je défie en amendements effectifs, tous nouveaux rouages, toutes

nouvelles complications. Augmenter considérablement les subsides, fixer le *minimum* du salaire des instituteurs, être intolérant sur ce qui est de droit, forment matière à de sérieuses réflexions. Encore, dissiper les doutes existant sur cette latitude que prennent certaines corporations de référer chaque arrondissement à ses propres ressources. Egoïste procédé, inconsistant avec l'esprit du législateur qui veut que le riche assiste le pauvre, supporte le faible. Aussi, n'est-on pas sans voir bon nombre d'arrondissements, faute de moyens, relégués comme en dehors des limites de la municipalité à laquelle ils appartiennent, croupis dans l'ignorance en dépit de ces véritables amis du double progrès de la matière et l'intelligence.

D'autres temps, j'ai pu me convaincre des devoirs importants de l'instituteur de même que présentement, serait-ce trop de prétentions, je comprends ceux de l'inspecteur tels qu'élucidés et éloquemment définis dans votre dernière circulaire. Je ferai donc dans le même esprit, en tant que les circonstances me le permettent, tout ce qui dépendra de moi afin de tirer le meilleur parti possible de la situation actuelle. Toutefois, je ne saurais trop redire qu'il y a beaucoup à faire, qu'une partie d'autre moitié de la population, faute de moyens, incline fortement dans cette trop humiliante pratique d'engager au rabais les instituteurs. A cet égard, je souhaite que votre plus ardent désir s'accomplisse, que cette pratique disparaisse par la voix du secours subsidiaire, déjà inauguré par le clergé, le journalisme et une noble phalange de représentants.

Que le gouvernement corresponde à ce que paie le peuple, et dans un bref délai l'instruction sera à la hauteur de vos pressantes et louables prescriptions. Que le gouvernement, dis-je, sacrifie quelque progrès matériel à la cause de l'instruction, à la cause du progrès intellectuel toujours rationnel, toujours conclusif, sûr moyen de lier le cœur de la jeunesse au sol natal, à la patrie, et partout de proscrire cette alarmante émigration canadienne qui fait le désespoir patriotique de toutes les âmes bien nés.....

.....

De retour à mon bureau ce rapport sera continué sur ce qui a trait à chaque municipalité.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

THOMAS TREMBLAY,

Insp. d'écoles.

Ste. Anne des Monts, Gaspé,
ce 15e jour d'août 1877.

M. BOIVIN.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les écoles des comtés de Charlevoix et Saguenay pour l'année 1876-77.

Bien que je ne puisse ajouter, cette année, de nouvelles observations à celles de mes rapports précédents, je puis cependant établir par mes statistiques une augmentation sur le nombre des élèves assistant aux écoles.

Cette augmentation vient particulièrement du comté de Saguenay où deux nouvelles municipalités ont été établies dans le cour de l'année.

La nouvelle loi scolaire a été accueillie avec joie dans toutes les municipalités de mon district, qui déjà donnaient elles-mêmes les effets nécessaires à l'instruction des élèves ; mais elle a dû créer quelque murmure parmi celles qui laissaient ce soin aux parents.

En effet, ces derniers ne comprenant pas de suite tout l'avantage de la nouvelle loi, ont crié contre l'augmentations des cotisations scolaires.

Dans le cours du mois prochain je visiterai de nouveau ces municipalités.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant

Votre obt. serviteur,

S. BOIVIN,

Insp. d'écoles.

Baie St. Paul, 18 septembre 1877.

RÉCAPITULATION.

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1876–77.

No.	DISTRICT D'INSPECTION DE M.M.	No. de municipalités.	No. d'arrondissements.	No. de maisons d'école.	No. d'écoles en opération sous contrôle.	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.					ÉCOLES MODÈLES DE GARÇONS.					ÉCOLES MODÈLES DE FILLES.				
						Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	Alexander, W. J	51	269	248	235	219	3914	3685	7599	5279	2	163	22	185	146	5	671	82	753	541
2	Archambeault, J. N. A	29	114	112	114	87	1872	1832	3704	2992	4	257	96	353	282	....	....	....	....	....
3	Bégin, D	25	113	74	111	100	1790	1863	3653	2618	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
4	Béland, P. F	25	178	90	145	135	2742	2876	5618	3751	1	36	12	48	35	....	....	....	....	....
5	Boivin, S	25	76	74	76	67	1510	1593	3103	2319	2	45	80	125	100	....	....	..	....	....
6	Caron, M	31	138	138	140	99	2537	2541	5078	3981	6	341	138	479	402	....	....	....	....	....
7	Carrier, E	27	165	125	153	139	2905	2792	5697	4678	4	149	100	249	224	....	....	....	....	....
8	Crépault, J	30	144	108	173	151	3291	3306	6597	5912	3	118	47	165	138	7	300	185	485	422
9	Delage, J. B	31	176	166	173	155	3438	3104	6542	5460	2	100	23	123	100	....	....	....	....	....
10	Dorval, A. D	28	116	112	116	107	2548	2747	5295	3176	5	361	107	468	316	....	....	....	....	....
11	Emberson, F. C	35	157	170	165	141	2577	2180	4757	2908	....	....	....	....	....	1	3	14	17	13

12	Fontaine, A	29	111	98	106	91	2746	2367	5113	3016	3	172	30	202	118	....	....	....	....	....
13	Fothergill, rév. M	9	13	21	26	21	682	394	1076	811	....	....	....	....	....	1	....	105	105	80
14	Gay, A	44	119	115	101	92	1587	1822	3409	2475	1	210	80	290	220	1	125	8	133	100
15	Grondin, L	32	135	128	137	98	2877	3058	5935	3784	6	530	142	672	508	1	60	20	80	66
16	Hubbard H	37	292	289	289	284	4147	3753	7900	5374	....	....	....	....	....	1	50	75	125	85
17	Hubert, P	35	178	137	169	156	3593	4045	7638	5056	3	248	56	304	235	....	....	....	....	....
18	Juneau, F. E	18	90	69	140	122	3803	4369	8172	7050	10	240	532	772	662	5	103	154	257	218
19	Laplante, L. M	30	163	155	159	143	2635	2660	5295	4168	1	36	3	39	32	4	195	126	321	247
20	Lucier, L	13	41	41	39	37	803	726	1529	1056	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
21	Lyster, rév. W. G	19	44	40	32	39	508	506	1014	734	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	Magrath, B	34	90	88	87	85	1574	1373	2947	2152	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
23	McLoughlin, J. A	28	230	232	228	227	3089	2749	5838	3892	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
24	McMahon, F	57	179	236	185	100	3039	2485	5524	4175	13	1053	402	1455	1287	7	1254	355	1609	1495
25	Painchaud, J. B. F	3	9	9	8	8	230	149	379	259	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
26	Pilon, A	46	153	136	151	131	2795	2452	5247	4368	4	284	42	326	275	....	....	....	....	....
27	Prémont, Jos	27	78	73	81	61	1540	1416	2956	2206	5	199	129	328	258	3	141	91	232	180
28	Savard, E	18	70	70	73	67	1275	1236	2511	1884	1	61	30	91	80	1	55	30	85	66
29	Stenson, M	48	218	197	192	187	3531	3463	6994	5027	1	18	18	36	32	....	....	....	....	....
30	Tanguay, G	35	195	143	193	172	2930	2965	5895	4262	7	445	119	564	420	2	102	33	135	102
31	Thompson, W	21	81	82	72	68	1056	891	1947	1491	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
32	Tremblay, T	29	58	50	46	42	803	1012	1815	1337	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
		949	4193	3826	4115	3631	74367	72410	146777	107651	84	5066	2208	7274	5870	39	3059	1278	4337	3615

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1876-77.
—*Continué.*

	ÉCOLES MODÈLES MIXTES.									ACADÉMIES DE GARÇONS.					ACADÉMIES DE FILLES.					ACADÉMIES MIXTES.				
	GARÇONS.					FILLES.														GARÇONS.				
No.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	8	290	27	317	240	210	59	269	206	1	36	11	47	35	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
2	3	106	44	150	103	108	52	160	93	1	230	180	410	330	10	1123	815	1938	1589	....	....	....	....	....
3	8	195	159	354	260	201	159	360	252	....	.....	.....	.....	....	1	54	70	124	112	....	....	....	....	....
4	8	191	59	250	180	185	123	308	245	1	27	25	52	40	4	287	173	460	400	1	34	14	48	40
5	4	65	65	130	91	66	68	134	121	1	70	40	110	93	2	120	85	205	180	....	....	....	....	....
6	8	251	68	319	236	268	75	343	239	1	.....	35	35	35	7	453	154	607	607	2	81	32	113	92
7	4	106	58	164	149	110	86	196	178	1	296	84	380	306	5	786	352	1138	1016	....	....	....	....	....
8	6	197	65	262	212	191	81	272	216	2	163	114	277	239	2	195	127	322	285	....	....	....	....	....
9	3	85	63	148	130	53	67	120	103	....	.....	.....	.....	....	7	571	56	627	592	....	....	....	....	....
10	2	90	20	110	74	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	9	79	256	335	287	....	....	....	....	....
11	14	50	1888	1938	1575	50	1764	1814	1422	2	117	335	452	389	4	63	271	334	277	2	109	71	180	138

12	2	80	22	102	65	90	12	102	65	1	148	30	178	150	7	692	207	899	708	....	....	....	....	....
13	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
14	4	186	23	209	145	156	33	189	147	2	165	25	190	155	3	148	68	216	178	....	....	....	....	....
15	5	241	86	327	247	248	94	342	258	3	326	150	476	387	6	766	333	1099	964	....	....	....	....	....
16	5	100	70	170	101	100	36	136	75	....	....	....	....	....	1	6	48	54	40	8	122	159	281	192
17	7	277	20	297	199	331	38	369	216	1	139	22	161	140	1	55	13	68	53	....	....	....	....	....
18	8	138	126	264	211	95	108	203	151	5	98	296	394	358	1	40	70	110	100	....	....	....	....	....
19	5	206	37	243	160	210	36	246	162	6	295	119	414	337	9	315	159	474	469	....	....	....	....	....
20	4	85	17	102	82	66	21	87	64	....	....	....	....	....	1	36	14	50	50	....	....	....	....	....
21	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	3	113	22	135	114	93	15	108	86	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	56	18	74	52
23	1	6	4	10	10	7	8	15	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	15	115	195	310	237
24	4	227	30	257	196	183	29	212	173	25	4685	1962	6647	5829	32	6482	1596	8078	7093	4	268	43	311	160
25	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
26	4	137	18	155	143	135	21	156	142	1	100	40	140	130	9	1005	336	1341	1225	....	....	....	....	....
27	9	210	100	310	230	177	172	349	263	....	....	....	....	....	1	43	32	75	63	2	77	45	122	106
28	4	78	67	145	96	65	79	144	115	....	....	....	....	....	1	30	20	50	50	....	....	....	....	....
29	4	89	30	119	84	70	26	96	68	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
30	5	145	30	175	140	146	49	195	159	....	....	....	....	....	6	493	164	657	310	....	....	....	....	....
31	3	64	14	78	57	34	8	42	28	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	20	12	32	20
32	4	81	3	84	62	86	15	101	78	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	149	4089	3235	7324	5592	3734	3334	7068	5335	54	6895	3468	10363	8853	129	13842	5419	19261	16653	37	882	589	1471	1037

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1876-77.
—Continué.

No.	ACADÉMIES MIXTES. —*Continué.*— FILLES.				ÉCOLES DISSIDENTES ÉLÉMENTAIRES CATHOLIQUES.					ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES. CATHOLIQUES. GARÇONS.					ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES. CATHOLIQUES. FILLES.				ÉCOLES DISSIDENTES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.				
	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	20	472	407	879	554	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	5	26	25	51	47
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	1	27	25	52	40
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	2	44	42	86	60
4	28	33	61	55	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	4	57	48	105	76
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	74	23	97	72	17	217	192	409	375	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	5	48	59	107	101
10	.....	.....	.....	.....	1	15	13	28	15	2	55	15	70	40	39	2	41	26	3	45	30	75	44
11	107	91	198	152	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	12	259	179	438	256

12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	3	45	31	76	48
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	1	14	23	37	20	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	.....	.....	.....	.....	3	75	71	146	103	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	12	183	185	368	278
16	69	117	186	124	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	6	102	84	186	129
17	.....	.....	.....	.....	2	20	12	32	28	1	7	41	48	30	33	....	33	20	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	5	109	102	211	166
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	2	55	41	96	70	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	20	13	33	27	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	115	168	283	237	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	30	330	273	603	401
24	262	100	362	299	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	21	359	322	681	536
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	9	135	111	246	197
27	45	26	71	56	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	21	394	392	786	623	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	1	14	11	25	18
31	23	6	29	20	.....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	9	132	111	243	167
32	.....	.....	.....	.....	4	30	35	65	47	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	743	577	1320	1042	71	1292	1186	2478	1835	3	62	56	118	70	72	2	74	46	128	1915	1638	3553	2564

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1876–77.
—*Continué.*

No.	ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES PROTESTANTES.									ÉCOLES INDÉPENDANTES ÉLÉMENTAIRES.					ÉCOLES INDÉPENDANTES SUPÉRIEURES.								
	GARÇONS.					FILLES.									GARÇONS.					FILLES.			
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	2	37	11	48	33	23	7	30	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	21	22	43	36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	25	.....	25	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	145	132	277	215	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	94	61	155	121	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	33	2	35	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	63	32	95	90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	1	.....	.....	.....	.....	12	23	35	30	1	20	5	25	15	27	4	520	524	490	.....	673	673	601

13	2	25	65	99	75	40	65	105	80	5	55	63	118	88	7	20	18	68	60	120	81	201	175
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	164	162	326	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	1	6	30	36	32	3	15	18	16	2	88	38	126	54	1	6	20	26	22	.....	.....	.....	.....
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	36	59	95	55	1	15	5	20	15	10	5	15	10
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	70	96	166	130	6	17	.....	17	17	470	182	652	497
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	51	1509	1702	3211	2542	6	.....	.....	.....	.....	320	949	1269	1147
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	25	23	48	24	1	.....	8	8	8	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	11	17	28	24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	2	53	35	88	70	47	23	70	60	24	1442	1404	2846	2236	11	247	75	322	224	290	141	431	312
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	42	38	80	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	65	57	122	110	2	.....	19	19	19	20	31	54	34
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	29	29	58	44	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	9	139	156	295	240	125	133	258	210	130	3937	3942	7879	6109	62	309	695	1004	855	1220	2065	3295	2806

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1876–77.
—Continué.

No.	COLLÉGES.					ÉCOLES NORMALES.					Total des institutions d'éducation de tout genre.	Total des élèves des institutions de tout genre.		Grand total des élèves.	Grand total de l'assistance moyenne.	Élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante.			Élèves lisant couramment.		
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.		Garçons.	Filles.			Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	2	181	54	235	202	....	....	.....	.....	.....	262	5196	5139	10335	7250	2027	1744	3771	2599	2509	5108
2	6	567	429	996	847	....	....	.....	.....	.....	114	3856	3985	7841	6333	305	303	608	1528	1569	3097
3	1	73	57	130	130	....	....	.....	.....	.....	112	2318	2389	4707	3432	1038	847	1885	612	638	1250
4	1	51	64	115	95	....	....	.....	.....	.....	156	3333	3775	7108	4953	1028	951	1979	986	1306	2292
5	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	77	1900	1932	3832	2924	633	553	1186	682	672	1354
6	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	142	3845	3912	7757	6254	303	361	664	1386	1375	2761
7	1	200	93	293	293	....	....	.....	.....	.....	154	3991	4126	8117	6844	757	676	1433	1440	1353	2793
8	3	167	121	288	248	....	....	.....	.....	.....	180	4377	4446	8823	7793	1191	1151	2342	1748	1763	3511
9	3	468	233	701	701	....	....	.....	.....	.....	177	4491	3912	8403	7173	1311	1157	2468	1186	1063	2249
10	1	47	163	210	200	....	....	.....	.....	.....	134	3529	3198	6727	4268	832	869	1701	1053	988	2041
11	2	....	638	638	638	1	18	107	125	125	208	6606	5542	12148	9030	822	821	1643	1253	952	2205

12	1	70	173	243	238	....	....	.....	.....	.....	109	3549	3399	6948	4438	1035	1035	2070	1484	1308	2792
13	2	100	91	191	191	....	....	.....	.....	.....	38	1086	868	1954	1555	141	61	202	187	136	323
14	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	110	2154	2545	4999	3640	1191	980	2171	653	666	1319
15	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	138	4760	4891	9651	6719	781	696	1477	1780	1869	3649
16	2	105	131	236	160	....	....	.....	.....	.....	312	4861	4543	9404	6360	704	578	1282	720	614	1334
17	3	650	325	975	975	....	....	.....	.....	.....	184	5485	5275	10760	7601	1410	1197	2607	1262	1193	2455
18	1	....	773	773	700	1	57	67	124	124	215	7681	8079	15760	13429	2255	1990	4245	3418	3822	7240
19	1	140	100	240	240	....	....	.....	.....	.....	172	3619	3709	7328	5847	961	870	1831	1096	967	2063
20	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	44	960	904	1864	1322	261	249	510	324	283	607
21	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	39	508	506	1014	734	69	46	115	194	171	365
22	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	93	1794	1531	3325	2455	578	480	1058	706	571	1277
23	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	273	3739	3320	7059	4787	765	532	1297	677	498	1175
24	7	777	601	1378	1378	1	60	.....	60	60	251	15358	14973	30331	25613	2965	3421	6386	5068	5291	10359
25	....	....	....	....	.....	....	....	.....	...	.....	8	230	149	379	259	71	31	102	72	55	127
26	3	254	125	379	360	....	....	.....	.....	.....	164	3972	4098	8070	6910	1316	1098	2414	1451	1525	2976
27	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	88	2384	2254	4638	3525	671	522	1193	1014	842	1856
28	1	60	30	90	90	....	....	.....	.....	.....	75	1601	1515	3116	2381	264	238	502	601	512	1113
29	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	217	4109	3980	8089	5878	927	794	1721	1786	1704	3490
30	1	35	161	196	196	....	....	.....	.....	.....	194	3879	3963	7842	5607	959	821	1780	900	757	1657
31	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	81	1298	1073	2371	1783	210	191	401	245	223	468
32	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	50	917	1148	2065	1524	304	344	648	294	355	649
	42	3945	4362	8307	7882	3	135	174	309	309	4571	117686	115079	232765	178621	28085	25607	53692	38405	37550	75955

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1876–77.
—*Continué.*

No.	Élèves lisant bien.			Élèves écrivant.			Arithmétique.			Calcul mental.			Tenue des livres.			Mathématiques.			Mesurage.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	578	878	1456	2298	2542	4840	1981	2425	4406	1490	1835	3325	84	41	125	6	9	15	30	6	36
2	2 23	2113	4136	2607	2352	4959	2249	2103	4352	1733	1777	3510	237	149	386	98	63	161	72	44	116
3	690	882	1572	1011	1314	2325	934	1203	2137	1110	1244	2354	115	76	191	6	.....	6	39	33	72
4	1107	1730	2837	1816	2656	4472	1735	2526	4255	963	1417	2380	766	1103	1869	13	.....	13	52	77	129
5	536	756	1292	1569	1359	2928	1729	1428	3157	1150	938	2088	216	40	256	72	.....	72	49	.....	49
6	2156	2176	4332	2818	3108	5926	2818	3108	5926	2818	3108	5926	160	119	279	.....	4	4	148	63	211
7	1794	2097	3891	3533	3638	7171	3509	3599	7108	3509	3599	7108	557	822	1379	140	136	276	252	245	497
8	1438	1532	2970	2464	2499	4963	1550	1544	3094	1246	1170	2416	146	134	280	63	10	73	63	10	73
9	1577	2109	3686	2525	2498	5023	2444	2444	4888	1456	1346	2802	76	44	120	48	29	77	48	29	77
10	1315	1670	2985	1578	1611	3189	1554	1649	3203	467	750	1217	161	180	341	41	.....	41	32	11	43
11	4120	4180	8300	4860	4858	9718	5014	4716	9730	2989	3007	5996	327	296	623	366	526	892	125	67	192

12	1030	1056	2086	1677	1663	3340	1609	1566	3175	662	484	1146	132	130	262	44	20	64	229	29	258
13	714	715	1429	573	388	961	573	400	973	347	162	509	21	.....	21	22	18	40	5	.....	5
14	632	877	1509	1015	1295	2310	1062	1131	2193	261	436	697	53	62	115	.....	.....	.....	.....	6	6
15	2139	2386	4525	2884	3019	5903	2789	3169	8958	740	671	1411	515	459	974	404	266	670	386	206	592
16	3704	3084	6788	2388	2280	4668	2074	1900	3974	1074	975	2049	196	67	263	64	49	113	.....	.....	.....
17	2295	3403	5698	2236	1920	4156	1914	1716	3630	1189	1039	2228	112	55	167	71	59	130	68	59	127
18	2153	2122	4275	5267	8815	14082	4477	4585	9062	3395	4257	7652	701	424	1125	272	.....	272	272	.....	272
19	1542	1892	3434	1461	2087	3548	1364	1952	3316	936	1283	2219	63	216	279	23	80	103	27	97	124
20	316	431	747	405	548	953	559	576	1135	583	603	1186	51	64	115	.....	6	6	.....	.....	.....
21	216	318	534	334	333	667	299	293	592	199	196	395	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	430	560	990	1059	893	1952	1055	870	1925	196	173	369	39	7	46	24	9	33	.....	.....	.....
23	1967	2620	4587	1925	1919	3844	1824	1806	3630	468	494	962	137	33	170	97	56	153	.....	.....	.....
24	7232	6354	13586	9769	8826	18595	9436	8418	17854	6905	8424	15329	1091	444	1535	419	94	513	1142	297	1439
25	96	54	150	130	63	193	118	52	170	96	43	139	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	1082	1598	2680	1944	2349	4293	1894	2302	4196	1894	2268	4162	113	176	289	85	33	118	95	31	126
27	699	890	1589	1833	1749	3582	1802	1667	3469	1688	1594	3282	152	143	295	29	24	53	54	50	104
28	711	769	1501	797	834	1631	846	828	1674	787	814	1601	47	69	116	.....	.....	.....	1	13	14
29	978	1900	2878	1575	1759	3334	1575	1759	3334	1575	1759	3334	52	29	81	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	2059	2346	4405	1916	2327	4243	1853	2127	3980	1378	1757	3135	125	189	314	22	15	37	105	29	134
31	711	791	1502	687	578	1265	673	563	1236	451	358	809	44	33	77	27	28	55	15	8	23
32	329	439	768	569	656	1225	324	376	700	595	663	1258	4	4	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	48399	54719	103118	67523	72736	140259	63637	64795	128432	44350	48644	92994	6493	5608	12101	2456	1534	3990	3309	1410	4719

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1876–77.
—Continué.

No.	GRAMMAIRE. Anglaise. Garçons.	Filles.	Total.	GRAMMAIRE. Française. Garçons.	Filles.	Total.	Orthographe. Garçons.	Filles.	Total.	Analyse et grammaire raisonnée. Garçons.	Filles.	Total.	Style épistolaire. Garçons.	Filles.	Total.	Géographie. Garçons.	Filles.	Total.
1	182	181	363	1200	1601	2801	2820	3146	5966	638	914	1552	138	200	338	399	680	1079
2	259	264	523	1370	1387	2757	469	516	985	1006	1030	2036	137	173	310	1406	1456	2862
3	143	59	202	554	887	1441	1185	1430	2615	545	899	1444	148	352	500	258	388	646
4	152	247	399	1215	1937	3152	1215	1937	3152	842	1518	2360	621	1119	1740	682	1274	1956
5	103	105	208	1088	961	2049	901	893	1794	756	740	1496	198	198	396	665	593	1258
6	243	390	633	1205	1495	2700	3543	3551	7094	1488	1830	3318	1488	1830	3318	749	1061	1810
7	519	413	932	1373	1791	3164	3533	3449	6982	1381	1807	3188	688	1126	1814	843	1213	2056
8	174	166	340	1221	1219	2440	984	1058	2042	796	878	1674	230	243	473	652	736	1388
9	51	42	93	708	879	1587	708	869	1577	495	532	1027	39	27	66	720	825	1545
10	254	101	355	933	1117	2050	1837	2193	4030	827	1027	1854	309	473	782	521	713	1234
11	2918	3240	6158	1082	1269	2351	5249	4834	10083	2972	3291	6263	1412	1753	3165	3483	3601	7084

12	[illegible]	[illegible]	497	990	1112	2102	1389	1420	2809	934	1051	1985	222	243	465	646	653	1299
13	329	239	568	21	110	131	509	343	852	81	117	198	176	174	350	327	265	592
14	118	218	336	343	550	893	321	449	770	306	527	833	42	183	225	255	493	748
15	672	643	1315	1682	1688	3370	1916	1981	3897	1615	1654	3269	479	569	1048	1594	1784	3378
16	559	988	1547	27	31	58	3387	3183	6570	377	717	1094	.....	.....	.....	1252	1616	2868
17	306	48	354	1372	1204	2576	2060	2000	4060	1084	1009	2093	101	84	185	719	797	1516
18	1018	890	1908	4144	4838	8982	4144	4838	8982	4144	4838	8982	780	972	1752	2951	2886	5837
19	126	171	297	847	1496	2343	847	1496	2343	847	1496	2343	122	537	659	371	1006	1377
20	52	52	104	237	287	524	471	522	993	234	292	526	49	69	118	153	209	362
21	120	184	304	.....	.....	.....	404	417	821	100	148	248	152	194	346	122	173	295
22	423	420	843	24	9	33	1133	1020	2153	225	212	437	57	39	96	475	444	919
23	611	943	1554	33	41	74	2631	2443	5074	611	943	1554	198	197	395	960	1180	2140
24	3392	2359	5751	5413	5554	10967	6296	5924	12220	5346	4856	10202	2163	3027	5190	4838	4099	8937
25	.....	.....	.....	41	18	59	40	15	55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	35	15	50
26	295	193	488	1242	1585	2827	1267	1606	2873	1267	1602	2869	161	388	549	730	1083	1813
27	166	165	331	704	837	1541	781	879	1660	749	873	1622	246	389	635	325	427	752
28	87	55	142	466	595	1061	425	538	963	429	543	972	88	110	198	179	260	439
29	67	67	134	690	969	1659	2784	2798	5582	47	43	90	41	41	82	252	358	610
30	304	262	566	1050	1616	2666	2113	2431	4544	935	1440	2375	406	927	1333	417	734	1151
31	289	285	574	25	16	41	878	747	1625	72	77	149	119	119	238	322	341	663
32	66	66	132	192	202	394	329	441	770	74	107	181	43	62	105	65	77	142
	14371	13590	27961	31492	37301	68793	56569	59367	115936	31223	37011	68234	11053	15818	26871	27366	31440	58806

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1876–77.
—*Continué.*

No.	Histoire.			Dessin linéaire industriel. 1er livre.			Dessin linéaire industriel. 2ème livre.			Dessin d'après nature.			Horticulture et agriculture.			Musique vocale.			Musique instrumentale.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	615	1068	1683	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	2	331	277	608	57	105	162	31	79	110
2	1589	1643	3232	.....	.....	.....	.....	.....	.....	49	116	165	285	95	380	250	319	569	110	257	367
3	554	867	1421	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	355	393	748	130	30	160	24	40	64
4	713	1431	2144	56	87	143	.....	.....	.....	.....	.....	.....	559	703	1262	.....	.....	.....	10	26	36
5	763	675	1438	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	20	.....	100	100	.....	60	60
6	735	1284	2019	148	63	211	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	433	1175	1608	2	152	154
7	1431	2039	3470	180	182	362	.....	.....	.....	16	12	28	737	949	1686	410	937	1347	28	122	150
8	821	943	1764	73	37	110	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37	35	72	72	174	246	.....	83	83
9	759	945	1704	10	5	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	966	416	1382	45	40	85	17	14	31
10	519	842	1361	7	6	13	.....	.....	.....	.....	12	12	489	382	871	163	199	362	35	77	112
11	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

12	619	763	1382	38	34	72	.....	.....	.....	.....	.....	.....	217	74	291	170	204	374	22	74	96
13	215	194	409	20	43	63	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	345	271	616	.....	23	23
14	261	503	767	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	52	52
15	1323	1480	2803	335	103	438	.....	.....	.....	.....	.....	.....	431	356	787	168	245	413	33	161	194
16	199	290	489	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	1037	1653	2690	60	58	118	.....	.....	.....	.....	.....	.....	894	900	1794	340	431	771	4	3	7
18	4169	4587	8756	408	135	543	.....	.....	.....	64	.....	64	304	249	553	1510	1915	3425	110	482	592
19	549	1237	1777	33	104	137	.....	.....	.....	.....	.....	.....	571	726	1297	90	468	558	7	87	94
20	326	428	754	21	30	51	.....	.....	.....	.....	.....	.....	275	247	522	.....	31	31	.....	6	6
21	87	87	174	14	12	26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	183	151	334	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	8	10
23	304	391	695	40	66	106	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	33	37
24	4601	5550	10151	1320	318	1638	.....	.....	.....	.....	41	41	753	550	1303	4859	4907	9766	253	1392	1645
25	59	18	77	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	672	1329	2001	47	9	56	.....	.....	.....	.....	.....	.....	703	569	1272	283	455	738	15	135	150
27	574	713	1287	47	66	113	.....	.....	.....	20	21	41	262	208	470	200	307	507	1	16	17
28	334	444	778	2	.....	2	.....	.....	.....	8	8	16	172	234	406	672	655	1327	5	13	18
29	464	811	1275	6	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	867	1544	2411	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	584	202	786	196	167	363	45	92	137
31	243	248	493	.....	15	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	11	20	.....	.....	.....
32	74	92	166	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	84	71	155	8	.....	8	.....	2	2
	28638	36656	65294	4841	3510	8351	.....	.....	.....	157	212	369	9029	7636	16665	12843	15820	28663	772	3951	4723

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1876–77.
—Continué.

	Instituteurs.				TRAITEMENTS.										TRAITEMENTS.									
					Instituteurs laïques des villes.					Instituteurs laïques des campagnes.					Instituteurs religieux des villes.					Instituteurs religieux des campagnes.				
	Brevetés.	Religieux.	Non brevetés.	Grand total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.
1	12	17	3	32	.....	4	.....	.....	4	1	4	4	2	11	7	1	....	....	8	7	1	....	1	9
2	9	43	.....	52	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	4	9	....	....	20	....	20	....	23	....	....	23
3	.....	14	.....	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14	....	....	....	14	....	....	....	....	....
4	3	5	.....	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	3	....	....	....	....	....	....	5	....	....	5
5	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	1	.....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	18	6	.....	24	.....	.....	3	3	6	.....	.....	10	2	12	6	....	....	....	6	....	....	....	....	....
7	7	20	1	28	.....	.....	3	1	4	.....	.....	4	.....	4	....	20	....	....	20	....	....	....	....	....
8	4	12	.....	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	4	....	....	....	....	....	....	12	....	....	12
9	12	36	.....	48	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	6	1	12	23	....	....	....	23	13	....	....	....	13
10	8	23	2	33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	2	2	10	21	....	....	....	21	1	1	....	....	2
11	58	1	8	67	.....	.....	10	25	35	.....	.....	25	6	31	....			1	1					

12	20	29	2	51	.....	2	1	1	4	.....	12	6	.....	18	....	29	....	....	29	....	....	....	....	....
13	10	1	10	21	.....	.....	10	5	15	.....	.....	5	.....	5	....	....	1	....	1	....	....	....	....	....
14	27	.....	7	34	.....	.....	.....	2	2	.....	11	18	3	32	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
15	19	10	.....	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	11	8	19	....	....	....	....	....	....	10	....	....	10
16	27	.....	3	30	.....	.....	1	2	3	.....	.....	24	3	27	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
17	13	18	1	32	.....	.....	4	.....	4	.....	4	4	2	10	7	1	1	....	9	7	1	....	1	9
18	21	97	.....	118	.....	.....	2	10	12	.....	6	3	.....	9	34	62	....	1	97	....	....	....	....	....
19	6	28	.....	34	.....	.....	1	.....	1	.....	2	3	.....	5	....	28	....	....	28	....	....	....	....	....
20	6	.....	1	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	3	.....	7	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
21	9	.....	2	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	4	.....	11	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	26	.....	7	33	.....	.....	.....	7	7	.....	.....	18	8	26	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
23	51	1	4	56	.....	.....	.....	.....	.....	1	42	4	8	55	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
24	104	155	3	262	.....	.....	43	30	73	.....	2	22	10	34	....	100	27	1	128	....	27	....	....	27
25	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	1	.....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
26	13	15	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	9	2	13	....	....	....	....	....	....	14	1	....	15
27	15	.....	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	13	.....	15	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
28	1	10	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	....	....	....	....	....	6	4	....	....	10
29	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	1	1	3	.....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
30	7	15	.....	22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	1	7	....	....	....	....	....	....	15	....	....	15
31	11	.....	.....	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	3	1	11	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
32	3	.....	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	.....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	535	556	55	1146	.....	6	73	86	170	4	127	226	63	420	112	241	49	3	405	34	113	2	2	151

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1876–77.
—*Continué.*

	Institutrices.				TRAITEMENTS.										TRAITEMENTS.										BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.	
					Institutrices laïques des villes.					Institutrices laïques des campagnes.					Institutrices religieuses des villes.					Institutrices religieuses des campagnes.						
	Brevetées.	Religieuses.	Non brevetées.	Grand total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Nombre.	VOLUMES.
1	227	23	28	278	2	....	....	....	2	120	131	2	....	253	7	....	....	....	7	16	....	....	....	16	.....	.....
2	78	58	....	136	....	....	....	....	....	....	74	4	....	78	....	27	....	....	27	....	31	....	....	31	15	11100
3	95	8	14	117	....	3	....	....	3	93	11	2	....	106	8	....	....	....	8	....	....	....	....	....	.....	.....
4	142	....	10	152	....	....	....	....	....	133	19	....	....	152	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....
5	65	....	7	72	....	....	....	....	....	61	11	....	....	72	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	7	2275
6	100	46	....	146	....	5	5	....	10	....	80	10	....	90	6	10	....	....	16	30	....	....	....	30	.....	.....
7	126	62	8	196	....	6	1	....	7	109	18	....	....	127	....	48	....	....	48	7	7	....	....	14	7	4650
8	145	22	4	171	....	....	....	....	....	92	57	....	....	149	....	....	....	....	....	22	....	....	....	22	12	3549
9	152	37	3	192	....	2	....	....	2	3	149	1	....	153	30	....	....	....	30	1	4	2	....	7	7	2200
10	94	37	2	133	....	....	....	....	....	32	58	6	....	96	7	....	....	....	7	30	....	....	....	30	17	7650
11	150	3	10	163	....	15	75	10	100	....	15	45	....	60	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3	1	1400

12	78	30	2	110	....	2	....	....	2	37	41	....	....	78	....	12	....	....	12	....	18	....	....	18	15	7392
13	20	....	10	30	....	....	10	....	10	....	15	5	....	20	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
14	61	14	6	81	....	1	....	....	1	2	60	4	....	66	....	....	3	....	3	....	11	....	....	11	....	....
15	110	33	2	145	....	....	....	....	....	3	106	3	....	112	....	....	....	....	....	....	33	....	....	33	....	....
16	294	....	4	298	....	3	5	....	8	....	287	3	....	290	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
17	147	7	8	162	....	7	10	....	17	30	98	10	....	138	....	7	....	....	7	....	....	....	....	....	15	6350
18	84	84	44	212	9	49	....	....	58	30	39	1	....	70	....	76	....	....	76	....	8	....	....	8	11	22740
19	158	68	3	229	....	....	....	....	....	123	37	1	....	161	32	....	....	....	32	3	28	5	....	36	6	3250
20	36	4	....	40	....	....	....	....	....	3	33	....	....	36	....	....	....	....	....	....	4	....	....	4	....	....
21	20	....	8	28	....	....	....	....	....	....	26	2	....	28	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	60	....	1	61	....	....	....	....	....	....	47	14	....	61	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
23	189	....	28	217	....	....	....	....	....	28	180	7	2	217	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
24	157	367	12	536	....	50	50	....	100	....	39	30	....	69	200	100	..	....	300	30	30	7	....	67	72	103614
25	3	....	....	3	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
26	132	39	6	177	....	....	....	....	....	23	103	12	....	138	....	....	....	....	....	39	....	....	....	39	3	700
27	65	13	7	85	....	....	....	....	....	20	50	2	....	72	....	....	....	....	....	10	3	....	....	13	14	3515
28	61	6	11	78	....	....	....	....	....	57	17	....	....	74	....	....	....	....	....	6	....	....	....	6	1	350
29	195	6	13	214	....	....	....	....	....	....	201	7	....	208	....	....	....	....	....	....	6	....	....	6	5	1045
30	158	30	10	198	....	....	....	....	....	156	12	....	....	168	....	....	....	....	....	....	30	....	....	30	11	5515
31	55	....	15	70	....	....	....	....	....	18	52	....	....	70	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
32	36	....	10	46	....	....	....	....	....	5	40	1	....	46	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	3493	997	286	4776	11	143	156	10	320	1178	2109	172	2	3461	390	180	3	....	573	194	216	14	....	424	219	187295

APPENDICE No. 2.

ECOLES NORMALES

ECOLE NORMALE LAVAL

ANNÉE SCOLAIRE 1876–77.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui mon rapport annuel sur l'école normale-Laval.

Comme vous pourrez le voir par le tableau des statistiques, 111 élèves ont suivi les cours de l'école normale-Laval pendant l'année scolaire 1876-77 :

50 élèves-maîtres (41 pensionnaires, 9 externes),
61 élèves-maîtresses (pensionnaires).

Total..... 111

Dans le département des élèves-maitres, 48 ont terminé l'année scolaire :

7 en académie,
17 en 1ère division,
24 en 2e division.

Total..... 48

De ce nombre 27 ont été admis à la pratique de l'enseignement :

7 pour école académique,
12 pour école-modèle,
8 pour école élémentaire.

Total..... 27

Dans le département des élèves-maitresses, 59 ont fini l'année scolaire :

24 en 1ère division.
35 en 2e division.

Total..... 59

De ce nombre, 50 ont été admises à la pratique de l'enseignement :

24 pour école-modèle,
26 pour école élémentaire.

Total..... 50

En résumé,

111 élèves ont fréquenté l'école,
107 ont terminé l'année,
77 ont été brevetés,
7 pour école académique,
36 pour école-modèle,
34 pour école élémentaire.

Les écoles-modèles annexes continuent de rendre à la cause de l'éducation un service éminent. Les élèves-maitres et les élèves-maitresses y trouvent un champ constamment ouvert aux exercices pratiques de l'enseignement ; et, de leur côté, les enfants, soumis aux expériences les plus concluantes, entourés, pour ainsi dire, d'une atmosphère tout à fait prédagogique, sentent leur intelligence se développer et se fortifier tous les jours rapidement. 150 petits garçons et 236 petites filles—soit 386 enfants—ont fréquenté ces écoles pendant l'année 1876-77.

Malheureusement le département des petits garçons est trop étroit, et, chaque année, je me vois dans la triste nécessité de refuser un grand nombre de sujets.

Pendant le cours de l'année je n'ai eu qu'à me féliciter de mes rapports avec les professeurs et avec les maitres de l'école normale. Ils m'ont toujours témoigné en toutes occasions une parfaite bienveillance, et je dois leur rendre ce témoignage qu'ils aiment leur état, qu'ils ont à cœur les progrès de leurs élèves, et qu'ils s'efforcent tous les jours de perfectionner leur enseignement. Si tous les instituteurs y apportaient le même zèle, on verrait bientôt disparaitre cette apathie qui paralyse tout mouvement, le niveau de l'instruction publique s'élèverait promptement, et on ne serait plus tenté de nous considérer comme des retardataires.

Les élèves des deux départements—instituteurs et institutrices—m'ont donné la plus entière satisfaction, soit par leur conduite morale, soit par leur application à l'étude. Mais il y a surtout deux points, monsieur le Surintendant, sur lesquels je désire attirer votre attention : la rapidité des progrès, et le goût de l'étude.

Dans un temps deux fois, trois fois plus court, arriver au même but, avec une plus grande satisfaction intellectuelle et un amour plus prononcé pour la science, voilà un résultat réel, évident et que tout le monde peut constater. A quoi ce résultat est-il dû ? A la supériorité de la méthode. Et cette supériorité elle-même, à quoi tient-elle ? A ce que le maître sait mettre à contribution les forces intellectuelles de l'élève ; il s'adresse à sa raison et non à sa mémoire : il applique rigoureusement cet aphorisme : *d'abord, comprendre ; ensuite, apprendre.*

Une méthode est plus ou moins bonne, suivant qu'elle répond plus ou moins à cette définition de l'enseignement donnée par saint Thomas : "Enseigner, dit-il, c'est produire la science chez les autres, en favorisant le développement de leur raison naturelle." Il ne dit pas, *en favorisant le développement de leur mémoire*, mais de leur *raison naturelle.*

Il suit de là qu'un maître qui s'adresse à la mémoire de l'enfant plutôt qu'à son intelligence, qui oblige l'élève à apprendre par cœur et à réciter des leçons que souvent même il ne comprend pas, met en pratique une méthode fausse, contraire à tous les principes pédagogiques et aux notions les plus élémentaires de la psychologie : il manque son but, perd son temps et impose à l'enfant un travail ingrat.

L'homme est avant tout un être intelligent. Chez lui la raison domine, commande ; la mémoire obéit. Elle est comme un instrument, comme un outil entre les mains de l'ouvrier.

La raison saisit la vérité ; la mémoire la retient. La raison la perçoit, la comprend ; la mémoire la conserve. Or, pour conserver une chose, il faut d'abord la posséder. Le travail de l'intelligence doit donc précéder celui de la mémoire. Alors, chaque faculté jouant son rôle propre et le jouant à son heure, tout se simplifie, tout se facilite ; et comme ce qui se fait plus facilement se fait aussi plus rapidement, l'élève gagne du temps ; il arrive au but d'autant plus vite qu'il a plus d'intelligence. Les concours sont des luttes de la raison et non des luttes de la mémoire ; les talents sont appréciés à leur juste valeur, et le premier rang est accordé à celui qui le mérite réellement. Alors, aussi, dégagé de toute entrave, de tout bagage inutile, l'élève aime le travail, il aime l'étude. Pouvant marcher par lui-même, voler de ses propres ailes, comprendre, il se sent heureux ; et ce bonheur, il veut se le procurer souvent ; il y revient volontiers. Il y a les jouissances de l'intelligence, comme il y a les jouissances du cœur ; mais il n'y a pas ce qu'on pourrait appeler les jouissances de la mémoire.

Quand on comprendra bien cette vérité et qu'on voudra se donner la peine de l'appliquer dans toutes nos institutions, depuis les maisons de haute éducation jusqu'aux plus petites écoles de village, on verra alors une véritable révolution s'opérer dans le domaine de l'instruction publique ; les jeunes gens feront leurs études dans un temps beaucoup plus court, et ils seront animés d'une bien plus noble ardeur pour le travail. D'un autre côté, notre province prendra le devant sur ses sœurs voisines, et on ne l'accusera plus d'être arriérée.

Le jour où nous nous préparerons ainsi à la lutte, la concurrence ne nous sera pas défavorable ; car, Dieu merci, nous ne sommes pas dépourvus d'intelligence. Non, ce n'est pas l'intelligence qui nous manque, c'est plutôt l'esprit d'initiative. Nous sommes apathiques, nous sommes routiniers, voilà ! Nous n'aimons pas à changer nos habitudes, et quand nous nous décidons à marcher, ce n'est qu'après les autres et le plus tard possible : nous suivons, nous imitons. Il y a progrès, sans doute ; nous avançons, quoique lentement ; mais quand il s'agit de l'instruction et de l'éducation, c'est dans l'esprit et le cœur de l'enfant qu'il faut pouvoir constater le véritable progrès. Or, pour arriver là, il ne suffit pas de renouveler le matériel de nos écoles ; il faut surtout transformer notre enseignement, mettre de côté les vieilles routines, et adopter enfin une méthode plus rationnelle, plus en harmonie avec les facultés de l'esprit humain ; cultiver l'intelligence avant la mémoire ; faire comprendre avant de faire apprendre.

Je suis heureux de vous dire, monsieur le surintendant, que c'est sur ce principe qu'est fondée la pratique de l'enseignement à l'école normale-Laval. Voilà pourquoi les progrès des élèves y sont si rapides et leur amour pour l'étude si prononcé.

Ici, point de leçons par cœur. Le professeur s'adresse à l'intelligence de l'enfant, et quand l'intelligence a bien saisi la vérité qui lui est proposée, la mémoire fait ensuite son travail d'elle-même et aisément.

Avec cette méthode, des élèves qui n'avait aucune notion de la langue latine, ont été mis en état d'étudier la philosophie morale dans un ouvrage latin, *Elementa philosophiæ moralis*, par le P. Jouin, S. J., et cela, dans l'espace de huit mois, du 1er septembre au 1er mai suivant, en recevant une leçon d'une heure par jour, soit cinq heures par semaine.

Dans le même temps—cinq heures par semaine pendant huit mois—les mêmes élèves ont suivi le cours de philosophie de Sansévérino—834 pages in-8o—et les concours écrits ont donné les résultats suivants :

Sur 10 points, ont conservé,

—	23 octobre.	29 novembre.	22 décembre.	9 février.	7 mars.	10 avril.
MM. Gignac, H....	8.6	9.7	9.8	9.7	9.3	9.9
Delisle, A....	6.1	5.3	8.9	6.5	5.6	9.4
Rinfret, A....	4.9	2.3	7.5	6.0	5.0	6.0
Rinfret. E....	2.7	4.3	6.4	5.2	4.1	5.4
Legendre, A..	4.7	4.0	7.9	4.6	4.3	1.5
Dick. H	3.8	5.8	8.0	2.7	3.1	3.1
Dubé. Ph.....	3.7	4.0	5.8	3.9	1.7	2.8

Depuis, l'un de ces jeunes étudiants, M. Delisle, a subi avec succès l'examen du baccalauréat ès-sciences à l'Université-Laval.

Je pourrais multiplier ces exemples et vous montrer les mêmes résultats dans l'étude du français, de l'anglais, de l'histoire, de la littérature, de l'arithmétique, etc., etc., mais il est inutile d'insister davantage ; en voilà assez pour convaincre les hommes de bonne foi, ou du moins pour les engager à méditer sur un sujet si important, en prenant pour texte les paroles de Saint Thomas, déjà citées : " Enseigner, c'est produire la science chez les autres, en favorisant le développement de leur *raison naturelle*."

Permettez-moi, monsieur le Surintendant, un dernier mot sur un autre sujet que j'ai déjà eu l'honneur de signaler à votre attention, et que je considère comme la base de tout enseignement; je veux parler de la lecture à haute voix. De toutes les matières qui composent le programme de nos écoles, c'est la plus négligée. J'en juge par les nouveaux élèves qui, chaque année, entrent à l'école normale-Laval. J'en juge par les nombreux candidats qui se présentent quatre fois par année au bureau des examinateurs catholiques de Québec ; aucun ne sait lire. A la dernière séance du mois d'août dernier, soixante-trois ont été admis à la pratique de l'enseignement ; sur ce nombre, pas un seul n'est en état de montrer avec certitude les lois de la prononciation française et les principes de la lecture à haute voix. Cela paraîtra peut-être un peu sévère ; cependant c'est vrai. Et il en sera toujours ainsi tant qu'on s'obtinera à marcher à tâtons, sans règle, sans méthode.

De toutes les méthodes de lecture, celle qui me paraît la plus rationnelle, la plus propre à corriger nos défauts, c'est la méthode phonique.

Vous avez pu juger vous-même, monsieur le Surintendant, des résultats obtenus à l'école normale au moyen de cette méthode ; vous avez bien voulu en témoigner votre satisfaction, et exprimer le désir de la voir adoptée dans toutes nos écoles. Sans doute l'expression de ce désir sera pour les élèves de l'école normale un grand encouragement au milieu des difficultés et des préventions qu'ils rencontrent quelquefois dans l'application des réformes les plus urgentes. Ils sauront désormais qu'ils peuvent compter pour cela, comme pour tout ce qui est bien, sur votre généreux appui.

Au reste, les bons exemples ne leur manquent pas aujourd'hui, et ils viennent de haut. Messieurs les directeurs du séminaire de Québec, les dames Ursulines, les dames du Bon-Pasteur, etc., ont adopté la méthode phonique pour l'enseignement de la lecture dans leurs maisons, et les résultats obtenus jusqu'à ce jour leur donnent une entière satisfaction : justesse dans les sons, netteté dans l'articulation, naturel dans l'expression, tout est mieux, tout est bien.

Il y a d'ailleurs dans les exercices de la lecture à haute voix une gymnastique que les maîtres et maîtresses d'écoles, que les élèves eux-mêmes ont tout intérêt à ne pas négliger. " Il n'est personne à qui l'art de la lec-

ture soit plus indispensable, dit M. Legouvé, puisque apprendre à lire c'est apprendre à respirer, à ponctuer, à ne pas se fatiguer, et que l'exercice de la voix est la plus salutaire des gymnastiques. Fortifier la voix, c'est fortifier l'organisation toute entière ; fortifier la voix, ce n'est pas seulement développer la puissance vocale, mais encore la force des poumons et du larynx .... Ce qui est vrai pour la partie technique de l'art de la lecture l'est également pour la partie intellectuelle. Quel puissant et nouveau moyen d'action du maître sur les classes populaires, s'il peut les initier peu à peu, grâce à la lecture, à une intelligence même imparfaite de quelques-uns de nos chefs-d'œuvre !..... ..... Et sans sortir du domaine de l'enseignement élémentaire, quel puissant auxiliaire pour l'élève que la lecture ! La mémoire est le grand outil dans l'œuvre de l'enseignement ; eh bien, cet outil, c'est la lecture à haute voix qui instruira l'enfant à s'en servir. L'enfant n'apprendra-t-il pas mille fois plus vite, et ne retiendra-t-il pas plus longtemps, si au lieu de travailler à s'enfoncer les phrases et les mots dans la cervelle à force de les répéter machinalement, il les fait pénétrer en lui par le raisonnement, par le sentiment, c'est-à-dire par l'intelligence du sens et des beautés d'une œuvre ? Rien n'aide plus à apprendre par cœur que de comprendre et d'admirer.

" C'est donc au nom de la santé du corps et de l'esprit, continue M. Legouvé, que je demande qu'en France comme en Amérique, on place l'art de la lecture à haute voix au seuil même de l'instruction publique. Je réclame pour les classes populaires, 1o. un cours de lecture dans les écoles normales ; 2o. un prix de lecture dans les écoles primaires. Il n'y a de progrès réel, en éducation, que celui qui commence par l'enfance et par le peuple."

Voilà ce que M. Legouvé dit de l'enseignement de la lecture à haute voix dans les écoles. Si lui, un des quarante de l'Académie française, attache une telle importance à cette question, on ne sera pas surpris que, dans un pays où cet art est encore plus négligé, je me permette d'attirer sur ce sujet l'attention de ceux qui président aux destinées de l'instruction publique.

J'ai l'honneur d'être, avec respect,

Monsieur le Surintendant,

Votre très-humble serviteur,

P. LAGACÉ, Ptre.

5 Octobre 1877.

ECOLE NORMALE McGILL

ANNÉE SCOLAIRE 1876–77.

(*Traduction*)

Monsieur le Surintendant,

A la clôture de cette 20e session de l'école normale McGill, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel qui suit :

Dans le cours de l'année passée, nous avons admis 123 élèves, 18 du sexe masculin, 105 du sexe féminin ; 43 venaient de la campagne et les autres de la cité de Montréal.

Les élèves qui entraient pour la première fois avaient produit les certificats de moralité d'usage et subi l'examen d'admission ordinaire, conformément aux règlements de l'école.

Sur les candidats admis durant l'année, 5 sont entrés dans la classe académique, 43 dans celle d'école-modèle et 75 dans la classe d'école élémentaire. Sur le nombre total de ces élèves, 29 ont été, par suite d'échec à l'examen de mi-année, et pour autres causes, forcés de quitter les classes, de sorte que 94 en tout se sont présentés à l'examen de fin d'année, en juin dernier.

A la fermeture de l'école, j'ai pu recommander, comme méritant d'être brevetés, 75 élèves qui avaient bien réussi dans leur examen et qui, sous d'autres rapports, avaient rempli d'une manière satisfaisante les conditions de l'Institution.

Des diplômes accordés, 4 l'ont été pour diriger des académies, et sur ces 4, 2 ont été assignés à des gradués de l'Université dont les noms avaient été compris dans la liste de ceux qui se présentaient pour l'obtention du brevet académique ; 30 pour diriger des écoles-modèles et 41 pour conduire des écoles élémentaires.

Le nombre total des diplômes délivrés par l'école depuis son ouverture en 1857, se trouve être, à la fin de l'année scolaire qui vient d'expirer, de 1087.

Une forte proportion des élèves qui avaient obtenu des brevets à l'expiration de 1875-76 a trouvé de l'emploi à Montréal ou à la campagne. Sur ces élèves, 10 étaient porteurs du brevet académique et 22 avaient le diplôme d'école-modèle.

Quelques-uns de ceux qui étaient nantis du diplôme d'école élémentaire ont trouvé à se placer à la campagne ; mais la plupart sont revenus à l'école dans le but d'y continuer leurs cours et d'obtenir un brevet d'un ordre plus élevé.

Il y a eu, au 25 mars dernier, 20 ans que l'école normale McGill est ouverte, et durant ce laps de temps tout entier, elle s'est occupée de l'œuvre pour laquelle elle a été fondée. Je regrette que le peu de temps dont je pouvais disposer ne m'ait pas permis de réunir quelques faits particuliers relatifs aux travaux de ceux qui, pendant cette longue période d'années, sont sortis de l'institution pour assumer les devoirs qu'impose la tâche si remplie de responsabilités d'instruire la jeunesse de cette partie de la Puissance du Canada.

J'ai la conviction qu'il ne serait nullement difficile de prouver que des anciens élèves de l'école normale McGill, la grande majorité est restée dans l'enseignement beaucoup plus de temps que la loi n'exige de ceux qui viennent en suivre les cours préparatoires.

En jetant un coup-d'œil rapide sur la liste des noms de ceux qui ont été brevetés, je trouve quelques-uns de nos anciens élèves qui comptent maintenant plus de 18 années d'enseignement, et je n'ai aucun doute que si les recherches se continuaient chaque année jusqu'aujourd'hui, on trouverait qu'à cet égard l'école normale McGill a eu le bonheur de former un nombre considérable d'instituteurs et institutrices dont la plupart, sous bien des rapports, sont restés fidèles aux obligations qu'ils s'étaient imposées en se présentant ici pour être préparés aux fonctions d'instituteurs.

Il est impossible de calculer les avantages que depuis 20 ans la province reçoit des instituteurs et institutrices de toute classe, formés ou non aux écoles normales ; mais il est un point dont je suis certain, c'est que l'établissement de ces écoles, au temps où elles furent inaugurées, était devenu un besoin, par suite de l'accroissement rapide d'une population prospère ; et, lorsqu'on songe à l'avancement prodigieux de l'éducation, durant cet espace de temps, il n'est que juste d'attribuer à ces institutions au moins une raisonnable part des heureux résultats qui se sont produits d'une manière si manifeste.

Je ne puis, à ce propos, me défendre d'exprimer la satisfaction que j'ai ressentie, en lisant dans le rapport sur l'instruction publique pour 1875-76, qu'on recommande fortement qu'à titre de témoignages de reconnaissance, le gouvernement accorde de temps en temps des récompenses aux instituteurs et institutrices qui comptent de longues années dans l'enseignement ou qui ont en général obtenu des succès dans l'accomplissement de leurs devoirs professionnels.

Je me plais à dire que d'une foule de localités de la Province, j'ai reçu les rapports les plus satisfaisants sur les maîtres et maîtresses formés à notre école. Je sais que dans quelques pays les directeurs des écoles normales ont pour usage de se procurer autant que possible des témoignages relatifs à leurs anciens élèves, après que ceux-ci ont débuté dans la profession, et que la publication de semblables rapports a toujours l'effet de stimuler vivement ceux qui ont à cœur d'établir leur réputation d'instituteurs.

Sans aucun doute nos inspecteurs pourraient considérablement augmenter l'efficacité de leurs services, si toujours ils faisaient particulièrement mention de celles des écoles de leur circonscription respective qui méritent d'être remarquées, et si surtout, en le faisant, ils pouvaient convaincre les maîtres en général de l'importance qu'il y a pour eux de profiter des avantages d'un cours préparatoire dans nos écoles normales.

Le maître formé à ces écoles et qui peut-être, bien que le coût en ait été considérable pour lui-même et pour d'autres, a consacré trois années de sa vie à se bien préparer, a bien quelque chose de plus qu'un titre ordinaire à être remarqué, s'il réussit, et l'on ne doit pas tenir tout-à-fait dans l'oubli l'institution à laquelle il a appartenu.

J'ajouterai qu'en plus d'une occasion dans mes rapports, j'ai parlé de l'importance de donner à nos anciens élèves quelque titre qui les distingue de ceux qui obtiennent un certificat d'aptitude en matières littéraires seulement et après un examen de quelques heures à peine ; je ne peux que répéter aujourd'hui que je n'ai en aucune façon changé d'avis à cet égard.

Autant que les circonstances me le permettent, je continue de correspondre avec ceux de nos anciens élèves qui occupent une position dans les écoles de la campagne ; je sais combien il leur est avantageux d'entretenir des relations avec l'école de laquelle ils tiennent leur brevet, et j'ai toujours plaisir à les aider de quelques bons conseils dans toutes les conjonctures où ils peuvent rencontrer des difficultés.

On s'est toujours attaché à suivre, depuis l'ouverture de l'école, un règlement judicieux relativement à la somme de travail exigée de nos élèves, pendant la durée de leurs cours préparatoires dans cette institution. M. le Dr. Dawson, mon prédécesseur, exerçait sur ce point une surveillance des plus actives, et je n'ai pas négligé de suivre son exemple. C'est à cela surtout que nous devons de n'avoir jamais été arrêtés dans nos cours d'instruction par quelque cause que ce soit, et que nos élèves, en quittant l'institution, ont toujours été en état d'entrer en fonction comme instituteurs ou institutrices dans la ville et à la campagne.

Je suis aise de pouvoir dire que le gouvernement de la Province a, dans sa dernière session, autorisé les additions à faire aux bâtiments de l'école normale, additions fréquemment réclamées depuis longtemps. Nous avons ainsi d'excellentes salles d'attente pour nos élèves et de plus quatre appartements au-dessus de nos écoles-modèles, qui peuvent nous servir de classes et qui contribueront beacoup à maintenir sur un pied d'efficacité

l'œuvre de ces succursales si importantes de l'école. Je dois aussi faire observer que l'espace dont nous pouvons disposer, par suite du transport des classes aux nouvelles salles, nous a permis de réserver une chambre destinée à servir de laboratoire de chimie, dont nous ressentions depuis des années un pressant besoin.

Indépendamment des avantages dont je viens de parler, l'édifice tout entier a été réparé et approprié enfin à l'œuvre à laquelle il est destiné. Il est inutile que je dise combien nous avons eu d'incommodités à souffrir tout le temps qu'ont duré ces réparations nécessaires et ces altérations, mais chacun les a endurées de bon cœur en songeant aux avantages ultérieurs qui devaient en résulter.

Les écoles-modèles sont toujours sous les mêmes maîtres et maîtresses que les deux années précédentes ; elles fonctionnent, sous tous les rapports, avec efficacité. M. T. W. Hicks, M. A , dirige encore la division des garçons et Melle. A. Smallow celle des filles. L'école primaire continue d'être conduite par Melle. L. Derick.

Ces écoles sont des annexes très-nécessaires de notre école normale, et les maîtres sont bien pénétrés de la responsabilité qui pèse sur eux, en travaillant à former nos élèves. Afin d'en maintenir l'efficacité, ils sont obligés de consacrer une portion considérable de leur temps à l'enseignement direct des classes, et la popularité dont jouissent ces classes est la meilleure preuve qu'on puisse donner de leur succès, sous ce rapport. Il vaudrait bien mieux pourtant, je suis porté à le croire, pour l'école normale, qu'on pût prendre des arrangements de nature à leur permettre de donner la plus forte partie de leur temps à la surveillance des élèves-maîtres, pendant que ceux-ci s'occupent des classes modèles.

Malheureusement ce surcroît de surveillance ne pourrait s'obtenir qu'en augmentant le chiffre du corps enseignant de chaque école en lui adjoignant des maîtres auxiliaires, ce qui ne pourrait que nécessiter des dépenses qui peseraient lourdement sur les fonds affectés à l'école normale.

Quant au personnel enseignant de l'école, il compte les mêmes professeurs que ces années dernières, excepté le maître de dessin, M. Duncan, qui s'est démis de son poste, après vingt années de travaux assidus et consciencieux.

M. Harrington Bird, son successeur, nous vient avec les plus hautes recommandations, et, sous ses soins, les classes de dessin ont fait l'année dernière des progrès on ne saurait plus satisfaisants.

J'ai de nouveau à témoigner combien je suis redevable à tous les professeurs qui prennent part aux cours d'instruction de l'école. Or, je ne veux pas simplement faire allusion à leurs travaux respectifs, comme professeurs, mais au sentiment d'intérêt dont ils font généralement preuve pour la prospérité de l'institution, sentiment qui s'exprime par leur empres-

sement à m'aider de tout leur pouvoir dans l'œuvre nécessairement difficile qui se rattache à une institution comme celle-ci.

Dans le cours de l'année qui vient d'expirer, les élèves ont reçu l'instruction religieuse de la bouche des mêmes révérends messieurs qui avaient eu la bonté de se charger l'année précédente de cet important devoir. A peine ai-je besoin de dire que nous leur sommes grandement obligés d'avoir si longtemps continué leurs services volontaires dans l'intérêt de l'institution.

Je ne puis terminer ce rapport sans remercier bien sincèrement le comité de l'école normale et son président, M. le Docteur Dawson, de la bienveillante attention qu'ils ont accordée aux nombreux sujets importants dont il leur a été donné connaissance, dans le cours de l'année, ainsi que de l'intérêt dont ils font preuve pour tout sujet qui se rattache à la prospérité de l'établissement.

J'ai l'honneur, etc., etc.,

W. H. HICKS,

Principal.

ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

ANNÉE SCOLAIRE 1876-77.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état et les progrès de l'Ecole Normale Jacques-Cartier pendant l'année scolaire 1876-77.

I

J'ai admis soixante élèves, vingt-neuf anciens et trente-et-un nouveaux. Nous n'aurions pu loger convenablement un nombre aussi considérable, si quelques-uns de ces élèves n'avaient eu la permission de suivre les cours en qualité d'externes.

Ils ont été distribués dans les différentes classes d'après le tableau suivant :

Classe qui prépare au Diplôme d'Académie	9
Classe qui prépare au Diplôme d'Ecole-Modèle	12
Classe qui prépare au Diplôme d'Ecole Elémentaire	16
Classe préparatoire	23
Total	60

Ce nombre s'est maintenu à peu près toute l'année. Deux élèves ont du suspendre leurs études pour cause de santé, et deux autres pour accepter des places d'instituteur, l'un à St. Lin, l'autre dans le Haut-Canada. Ces deux MM. terminaient leurs cours.

A la fin de l'année, dans la séance que vous nous avez fait l'honneur de présider, treize Diplômes ont été accordés, savoir :

Pour Académie	5
Pour Ecole-Modèle, 1er degré	3
" " " 2e "	5

Si son âge l'avait permis, nous aurions accordé à M. Th. Brennan,

ancien élève distingué de notre école-modèle, un 6e Diplôme qu'il recevra l'année prochaine.

Nous n'avons, non plus, accordé de diplômes aux élèves de la classe d'écoles élémentaires, qui se proposent tous de revenir continuer leurs cours.

J'ai le regret de vous dire, Monsieur le Surintendant, que cette année les situations pour nos jeunes instituteurs ont été plus rares que jamais, à raison de la crise, qui se fait sentir partout, et à raison du nombre des instituteurs et des institutrices qui nous arrivent de tous côtés. Ce nombre va toujours augmentant, depuis que l'enseignement promet d'être une carrière, grâce à l'heureux changement que les écoles normales ont opéré sous plus d'un point.

II.

L'enseignement de l'apiculture, que vous avez introduit à l'Ecole normale Jacques-Cartier, est destiné à produire les résultats les plus heureux dans un avenir très-prochain. Nos élèves seront les premiers à en bénéficier par les profits que leurs ruches leur donneront, et leurs exemples, ainsi que leurs conseils, ne manqueront pas de susciter de nombreuses imitations. Le professeur, M. Valiquet, s'est fait un nom, même à l'étranger, par ses observations et ses succès. Deux choses cependant nous manquent encore pour tirer tout l'avantage possible de cette étude : un temps plus long pour les classes, et un terrain situé convenablement pour l'élevage des abeilles. Bientôt, je l'espère, ce dernier inconvénient disparaîtra ; quant au premier, il se rattache au système que nous suivons, système dont j'ai l'honneur de vous demander la modification.

III.

Notre programme est très-chargé, et cependant l'expérience de chaque jour nous fait voir qu'il ne renferme rien qui soit, je ne dirai pas inutile, mais nécessaire dans chaque degré de l'enseignement. Il nous faut étudier deux langues, donner une égale attention aux histoires de France et d'Angleterre, sans compter l'histoire sainte et celle du Canada. L'arithmétique, la tenue des livres demandent du temps ; l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie sont nécessaires dans une académie. Il y faut aussi un peu de littérature : des notions de philosophie sont une sauvegarde contre bien des dangers. La géographie, le tracé des cartes, le dessin, la calligraphie, l'apiculture, l'agriculture doivent se trouver dans toutes les classes, tandis que la pédagogie devrait déjà occuper la plus grande partie du temps consacré aux études. Aussi les 16½ heures pendant lesquelles nos élèves travaillent chaque jour, durant quatre ans, ne suffisent plus, par suite de l'introduction de nouvelles matières.

Je crois, cependant, que nous avons entre les mains un moyen assez facile de remédier à ce mal. Il suffirait d'exiger plus de connaissances des candidats qui demandent à entrer à l'école. J'ai commencé l'année der-

nière une espèce de concours, qui m'a permis de choisir les plus instruits parmi ceux qui se présentaient. J'aurai l'honneur de vous soumettre un programme qui pourrait devenir obligatoire dans deux ans et donner ainsi le temps de s'y préparer.

IV.

J'ai le plaisir de vous apprendre que la partie de l'Ecole Normale qui était en construction sera bientôt terminée. J'ai lieu d'espérer que nous pourrons y faire la distribution solennelle des prix, à la fin de cette année scolaire. Je crois qu'il n'y a qu'une voix pour féliciter le gouvernement. Il dote la ville de Montréal d'un édifice qui sera un monument, quand il sera terminé, et l'essor imprimé à l'instruction primaire par cette amélioration, en apparence matérielle, accordée à notre école, se fera sentir dès l'automne prochain. Les circonstances n'ont pas permis au gouvernement d'exécuter le plan dans son ensemble : nous ne devons pas nous en plaindre. Pour une institution de ce genre, il y a toujours des points importants dont les avantages ou les inconvénients ne peuvent guère être bien connus que par l'expérience. Ceux qui viendront après nous verront facilement s'ils doivent modifier les plans adoptés. Ils sont tels que l'édifice pourra se développer, sans que l'ensemble ni l'unité en souffrent. Je regrette cependant que la partie destinée spécialement à l'école-modèle n'ait pu être construite immédiatement. Dans une école normale, l'école d'application est de toute nécessité, et de la manière dont les salles sont disposées dépend l'application de tout un système pédagogique. Je crains que nous ne soyons exposés encore pendant plusieurs années à l'inconvénient que nous subissons ici depuis vingt ans, et qui empêche l'école de prendre la place qu'elle devrait avoir. J'espère que tous les amis de l'éducation et de l'instruction s'uniront à vous, Monsieur le Surintendant, pour seconder le gouvernement et l'engager à continuer ce qu'il a si heureusement commencé.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Surintendant,

Votre dévoué serviteur,

H. A. B. VERREAU, Ptre.

Principal.

APPENDICE No. 3.

TABLEAUX MONETAIRES.

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876–77.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. B. F. PAINCHAUD.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Isle de la Magdeleine	128 44	128 44	253 71	74 00	.....	456 15
Aubert	146 88	146 88	281 37	78 00	.....	506 25
St. Pierre de l'Etang	136 62	136 62	313 38	183 00	.....	633 00
Total	411 94	411 94	848 46	335 00	.....	1595 40
L. LUCIER.						
Port Daniel et diss.	177 92	177 92	172 08	407 00	120 00	877 00
Hope et diss	173 78	173 78	320 15	250 45	540 40	1284 78
Cox et diss	345 20	345 20	26 19	267 17	.....	638 56
St. Bonaventure Hamilton et diss.	110 41	110 41	433 89	226 50	20 00	799 80
New Richmond et diss.	212 21	212 21	94 91	181 20	.....	488 32
Maria	277 67	277 67	739 33	161 00	100 00	1278 00
Carleton	134 16	134 16	170 84	220 00	.....	525 00
Shoolbred	66 50	66 50	124 40	90 00	.....	280 90
Mann	82 46	82 46	29 54	50 00	.....	162 00
Restigouche	74 68	74 68	63 30	60 00	3 58	201 56
Matapédiac	24 55	24 55	149 55	54 00	.....	228 10
Restigouche, (Village Indien)	50 00	50 00	.....	20 00	.....	70 00
Rustico	85 58	85 58	103 32	72 40	281 26	542 56
Paspébiac	116 10	116 10	83 90	146 00	.....	346 00
Miguasha	26 62	26 62	53 38	86 00	100 00	266 00
St. Jean l'Evangéliste	147 80	147 80	217 52	280 00	250 00	895 32
St. Charles Caplan	102 46	102 46	255 29	80 00	.....	437 75
Total	2208 10	2208 10	3037 59	2651 72	1415 24	9312 65

T. TREMBLAY et le Rev. W. G. LYSTER.

Pabos	82 86	82 86	301 14	153 00	.....	537 00
Newport	85 32	85 32	134 68	60 00	.....	280 00
Grande Grève	59 10	59 10	210 90	63 50	.....	333 50
Grande Rivière	208 06	208 06	461 94	260 00	.....	939 00
Isle Bonaventure	15 58	15 58	67 92	56 00	.....	139 50
Percé	210 78	210 78	189 12	165 60	.....	564 90
Malbaie et diss	83 64	83 64	333 24	95 00	100 00	611 88
St. George de Malbaie	22 34	22 34	56 51	40 00	.....	118 85
Douglass	105 46	105 46	174 54	45 00	.....	325 00
York	36 76	36 76	193 24	86 30	.....	316 30
Gaspé Bay (south) et diss	94 28	94 28	342 97	90 00	.....	527 25
Gaspé Bay (north)	46 88	46 88	48 50	40 00	.....	135 38
Ste. Anne des Monts	157 80	157 80	217 20	198 00	.....	573 00
Cap Chatte	120 78	120 78	129 22	101 50	.....	351 50
Cap des Rosiers	33 64	33 64	196 36	70 00	.....	300 00
Mont Louis	67 54	67 54	.....	20 00	.....	87 54
Cap Désespoir et diss	150 02	150 02	387 40	130 00	.....	667 42
Rivière aux Renards	83 64	83 64	87 60	51 50	170 00	392 74
Anse à Gristond	88 18	88 18	77 89	96 00	196 69	458 76
Cloridormes	34 16	34 16	97 84	40 00	.....	172 00
Barachois et diss	74 16	74 16	156 84	62 00	.....	293 00
Grande Vallée	37 41	37 41	44 59	30 50	.....	112 50
Anse à Valeau	37 41	37 41	77 59	50 00	80 00	245 00
Haldimand et diss	45 20	45 20	119 80	98 00	58 60	321 00
Petit Pabos	14 80	14 80	46 20	20 00	240 00	321 00
Cap aux Os	25 32	25 32	37 68	18 00	22 00	103 00
Roseville et diss	20 78	20 78	144 22	64 00	.....	229 00
Total	2041 90	2041 90	4335 13	2203 30	866 69	9447 02

GEORGE TANGUAY ET BÉGIN.

Ste. Anne Lapocatière No. 1	277 28	277 28	359 08	122 00	.....	758 36
Ste. Anne Lapocatière No. 2	129 74	129 74	94 12	84 00	.....	308 86
St. Onésime d'Ixworth	100 00	100 00	47 00	60 00	.....	207 00
St. Pacôme	241 96	241 96	.....	85 00	25 00	351 96
Rivière Ouelle	261 83	261 83	234 50	161 35	.....	657 68
St. Denis	127 28	127 28	323 72	105 50	.....	556 50
Mont Carmel	127 92	127 92	75 08	25 00	104 75	332 75
Kamouraska	296 24	296 24	456 30	100 00	.....	852 54
St. Paschal	417 42	417 42	.....	222 00	.....	639 42

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1876-77.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE .	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
GEORGE TANGUAY ET BÉGIN.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste. Hélène	181 70	181 70	73 22	210 00	90 11	555 03
St. André	225 73	225 73	194 27	100 00	.....	520 00
St. Alexandre	228 96	228 96	297 67	167 00	.....	693 63
St. Philippe	128 70	128 70	111 30	113 00	.....	353 00
Pahenegamook (St. Eleuther)	25 97	25 97	4 03	25 00	100 00	155 00
Rimouski Ville	154 04	154 04	295 86	133 90	.....	583 80
Rimouski Paroisse (St. Germain)	231 28	234 28	494 18	186 30	.....	824 76
St. Mathieu de Rioux	116 36	116 36	94 46	107 54	166 00	484 36
St. Simon	154 04	154 04	245 96	55 00	.....	455 00
St. Fabien	220 14	220 14	110 92	90 00	.....	421 06
Ste. Cécile	375 08	375 08	509 60	194 50	500 00	1579 18
St. Anaclet	152 34	152 34	164 34	133 76	.....	450 44
Ste. Luce	239 39	239 39	194 61	206 00	.....	631 00
Ste. Flavie	227 14	227 14	337 86	90 00	.....	655 00
St. Octave et diss	209 62	209 62	260 71	320 33	.....	790 66
Métis	72 08	72 08	135 43	106 10	.....	313 61
St. Jérôme	241 30	241 30	258 70	110 50	.....	610 50
Ste. Angèle de Mérici	92 86	92 86	151 48	80 00	.....	324 34
St. Ulric de Matane	182 86	182 86	83 24	90 50	252 00	608 60
MacNider et diss	294 16	294 16	205 14	172 00	149 00	820 30
Ste. Félicité	141 30	141 30	92 70	145 20	100 00	479 20
St. Donat	106 36	106 36	15 64	60 00	.....	182 00
St. Moise	38 96	38 96	56 04	24 00	37 00	156 00
St. Joseph	61 30	61 30	138 70	69 50	200 00	469 50
St. Gabriel	54 54	54 54	46 46	20 00	.....	121 00
Ste. Blandine	30 28	40 28	29 72	20 00	.....	80 00
Dalibaire (Pas de rapport)	21 56	.....	.....	.....	.....	.....
Cherbourg	50 00	50 00	.....	40 00	.....	90 00
Notre-Dame du Sacré-Cœur	104 68	104 68	222 32	67 00	.....	394 00
Notre-Dame du Portage	79 88	79 88	156 97	153 00	.....	389 85
Rivière du Loup	152 48	152 48	280 77	236 00	.....	669 25

Fraserville (St. Edouard) and diss.	200 14	200 14	481 21	155 75	.....	837 10
Cacouna	256 63	256 63	487 37	295 00	153 00	1192 00
St. Arsène	187 02	187 02	212 98	73 75	.....	473 75
St. Modeste	121 56	121 56	58 44	42 80	.....	222 80
Isle Verte	417 16	417 16	265 84	439 20	.....	1122 20
St. Antonin	153 90	153 90	20 72	65 00	8 00	247 62
St. Eloi	147 27	147 27	138 73	100 00	.....	386 00
Trois Pistoles No. 1	268 06	268 06	181 63	163 08	.....	612 77
Trois Pistoles No. 2	175 72	175 72	297 98	149 79	.....	623 49
St. Epiphane (Viger)	163 78	163 78	236 22	128 00	.....	528 00
St. Jean de Dieu (Bégon)	83 50	83 50	7 50	30 00	.....	121 00
Notre Dame du Lac	140 78	140 78	208 22	118 00	80 50	547 50
St. Louis des Ha Ha	42 08	42 08	96 89	51 50	.....	190 47
Ste. Rose de Dégely	49 74	49 74	175 76	40 00	78 50	344 00
St. François-Xavier	47 40	47 40	27 60	20 00	.....	95 00
St. Honoré	33 76	33 76	47 34	25 00	.....	106 10
St. Paul de la Croix	124 28	124 28	2 11	44 00	.....	170 39
Ste. Françoise	75 84	75 84	25 26	18 00	.....	119 10
Total	9257 38	9235 82	9734 70	6449 85	2043 86	27464 23

J. CRÉPAULT.

Beaumont	148 32	148 32	166 68	69 00	.....	384 00
Buckland	159 62	159 62	68 38	50 00	.....	278 00
Mailloux (Township)	73 64	73 64	38 36	40 00	.....	152 00
St. Cajetan	171 70	171 70	8 30	36 00	.....	216 00
St. Charles	280 40	280 40	448 60	161 78	.....	890 78
St. Gervais	314 30	314 30	414 70	201 00	.....	930 00
St. Lazare	267 92	267 92	156 08	86 00	68 00	578 00
St. Michel (village)	159 48	159 48	145 43	200 00	.....	504 91
St. Michel (paroisse)	117 66	117 66	157 82	50 00	.....	325 48
St. Valier	189 22	189 22	185 78	118 00	.....	493 00
St. Raphael	364 30	364 30	.....	100 00	.....	464 30
L'Islet	371 18	371 18	5 19	118 00	340 00	834 37
St. Cyrille	133 52	133 52	806 80	102 00	778 90	1821 22
St. Jean Port Joli	316 37	316 37	331 63	391 00	.....	1039 00
St. Roch des Aulnaies	250 02	250 02	63 63	116 50	.....	430 15
Ste. Louise	173 11	173 11	26 89	70 00	359 00	629 00
St Aubert	179 48	179 48	110 52	68 85	.....	358 85
Ashford	59 22	59 22	60 78	40 00	.....	160 00
St. Eugène	159 22	159 22	80 78	42 80	.....	282 80

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876-77. — *Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. CRÉPAULT.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste. Perpétue	50 00	50 00	.....	34 50	.....	84 50
Berthier	183 26	183 26	339 63	44 20	.....	567 09
St. Thomas	375 74	375 74	524 26	110 00	.....	1010 00
St. François	209 48	209 48	54 52	102 00	.....	366 00
St. Pierre	167 80	167 80	223 20	162 40	.....	553 40
St. Ignace	425 72	425 72	224 28	100 00	.....	750 00
Grosse-Isle	50 00	50 00	.....	18 00	.....	68 00
Isle aux Grues	82 98	82 98	28 92	74 00	.....	185 90
St. Paul de Montminy	119 09	119 09	40 91	48 50	.....	208 80
Total	5552 75	5552 75	4712 07	2754 53	1545 90	14565 25
E. CARRIER.						
St. Côme Linière	70 40	70 40	174 60	50 00	.....	295 00
St. Isidore	321 17	321 17	200 34	242 60	552 00	1316 11
St. Bernard	236 38	236 38	.....	121 00	.....	357 38
St. Anselme	283 00	283 00	810 40	185 50	439 96	1718 86
St. Hénédine	160 26	160 26	.....	161 50	.....	321 76
Ste. Claire	322 22	322 22	353 78	77 32	11 11	753 32
Ste. Marguerite	204 04	264 04	162 96	312 00	938 12	1617 12
St. Edouard et diss	239 48	239 48	32 14	177 00	10 00	458 62
Standon	39 62	39 62	.....	18 00	50 00	107 62
St Germain	94 80	94 80	.....	28 00	.....	122 80
St. Malachie et dis	218 20	218 20	72 80	61 20	.....	352 20
Cranbourne	77 66	77 66	22 34	30 00	.....	130 00
St. Léon de Standon	117 14	117 14	152 86	88 10	86 69	444 79
St. Nicolas	305 98	305 98	195 78	235 48	.....	737 24
St. Romuald	176 76	176 76	80 24	157 00	.....	414 00
St. Henri	314 04	314 04	447 67	435 55	.....	1197 26
St. Jean Chrysostôme	221 70	221 70	532 35	273 50	.....	1047 55

St. Lambert	203 00	203 00	205 00	250 00	.....	...
St. Joseph et dis	156 24	156 24	141 76	159 88	.....	457 88
St. Etienne	99 48	99 48	101 52	65 00	.....	266 00
Notre-Dame de la Victoire et diss	78 62	78 62	260 82	141 36	500 00	980 80
Lévis (ville) et diss	868 98	868 98	496 05	183 50	.....	1548 53
Etchemin (village)	212 86	212 86	12 14	216 00	.....	441 00
Bienville (village)	127 28	127 28	12 72	152 00	.....	292 00
Lauzon (village)	361 82	361 82	431 63	660 92	1200 00	2654 37
St. Télesphore	34 65	34 65	22 30	44 65	.....	101 20
St. David	63 49	63 49	131 14	121 50	.....	316 13
Total	5609 27	5609 27	5073 34	4654 96	3776 77	19114 34
P. F. BÉLAND.						
Ste. Marie	369 88	369 88	1170 12	472 50	.....	2012 50
St. Elzéar	223 38	223 38	266 62	118 50	.....	608 50
St. Joseph	319 24	319 24	162 57	305 35	.....	787 16
St. Frédéric	200 78	200 78	193 22	95 00	.....	489 00
St. François	517 16	517 16	416 84	279 00	.....	1213 00
St. George	270 14	270 14	117 86	122 50	.....	510 50
Sacré Cœur de Jésus et diss	84 42	84 42	245 58	67 00	30 00	427 00
Lotbinière	276 50	276 50	238 00	277 81	.....	792 31
St. Jean Deschaillons	327 02	327 02	474 43	78 00	.....	879 45
Ste. Croix	293 52	293 52	441 72	318 05	239 96	1293 25
St. Flavien	182 48	182 48	330 80	216 60	.....	729 88
St. Antoine	234 94	234 94	325 06	304 60	.....	864 60
St. Apollinaire	199 10	199 10	168 90	98 50	.....	466 50
St. Gilles et diss	95 84	95 84	262 16	85 66	.....	443 66
Ste. Agathe No. 1	38 58	38 58	21 42	33 00	.....	93 00
Ste. Agathe No. 2	97 92	97 92	112 08	160 00	.....	370 00
St. Sylvestre	293 64	293 64	.....	50 50	.....	344 14
St. Patrick et diss	163 13	163 13	299 87	180 00	.....	643 00
St. Agapit	85 32	85 32	214 55	115 76	.....	415 63
Ste. Emélie	64 80	64 80	160 20	20 00	.....	245 00
St. Edouard	155 46	155 46	163 95	67 90	23 18	410 49
St. Narcisse	59 62	59 62	192 38	61 50	.....	313 50
St. Sévérin	115 58	115 58	6 42	18 00	.....	140 00
Saints Anges	109 22	109 22	50 78	53 00	185 00	398 00
Jersey	40 00	40 00	10 00	24 00	.....	74 00
Total	4817 67	4817 67	6045 53	3622 73	478 14	14964 07

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876–77. - *Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
A. D. DORVAL.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
L'Assomption (village)	157 15	157 15	370 05	100 00	.....	627 20
L'Assomption (paroisse)	207 66	207 66	353 02	108 27	.....	668 95
St. Sulpice	98 97	98 97	201 03	73 00	.....	373 00
Repentigny	114 28	114 28	56 37	60 00	.....	230 65
St. Paul l'Ermite	172 08	172 08	424 57	100 40	.....	697 05
Lachenaie (Pas de rapport)	74 79	.....	.....	.....	.....	
Mascouche et diss.	316 24	316 24	591 86	179 00	600 00	1687 10
St. Roch	327 68	327 68	516 32	111 45	.....	955 45
L'Epiphanie	177 28	177 28	443 39	68 50	.....	689 17
Isle Bouchard	13 25	13 25	70 75	20 00	.....	104 00
Lanoraie	264 42	264 42	535 58	224 50	11 00	1024 50
Lavaltrie	170 40	170 40	4 50	20 00	.....	194 90
St. Lin et diss	350 26	350 26	538 23	88 25	11 00	987 74
Total	2444 36	2369 67	4105 67	1153 37	611 00	8239 71
L. M. LAPLANTE.						
Nicolet (paroisse)	190 41	190 41	418 59	78 00	.....	687 00
Nicolet (ville)	227 53	227 53	158 40	75 50	.....	461 43
Gentilly	350 92	350 92	267 58	88 00	.....	706 50
Ste. Gertrude	201 56	201 56	224 44	142 00	.....	568 00
St. Grégoire	340 13	340 13	315 87	351 00	140 00	1147 00
St. Célestin	208 96	208 96	245 04	157 00	35 00	646 00
Ste. Monique	290 78	290 78	459 22	228 00	.....	978 00
St. Pierre les Becquets	317 16	317 16	381 84	60 00	.....	759 00
Bécancour	341 43	341 43	164 50	142 00	.....	647 93
St. Vinceslas	94 68	94 68	108 38	172 00	.....	375 06
St. Léonard	97 02	97 02	234 98	180 00	.....	512 00
Ste. Brigitte	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]		

Ste. Perpétue	34 16	34 16	85 94	77 00	.....	197 10
St. Samuel	17 02	17 02	12 98	18 00	.....	48 00
Ste. Marie de Blandford	23 64	23 64	8 09	25 00	.....	56 73
Ste. Angèle	132 74	132 74	94 26	20 00	.....	247 00
Ste. Sophie de Levrard	64 92	64 92	67 89	30 00	.....	162 81
Ste. Eulalie	16 88	16 88	137 12	32 00	350 00	536 00
Baie du Febvre	349 49	349 49	6 0 51	296 00	.....	1246 00
St. Zéphirin	201 30	201 30	574 70	143 50	240 00	1159 00
St. Thomas de Pierreville	404 68	404 68	455 32	159 00	.....	1019 00
St. François (paroisse)	232 99	232 99	55 31	63 00	.....	351 30
St. François (village)	69 48	69 48	80 52	20 00	.....	170 00
St. David	381 04	381 04	267 06	177 00	.....	825 10
St. Michel (village)	47 02	47 02	92 08	127 50	.....	266 60
St. Michel No. 2	42 60	42 60	17 40	19 50	.....	79 50
St. Michel No. 3	28 32	28 32	39 68	41 50	.....	109 50
St. Michel No. 4	24 94	24 94	45 06	24 50	.....	94 50
St. Pie (Deguire)	161 30	161 30	209 72	85 50	.....	456 52
St. Guillaume	328 84	328 84	166 11	335 85	116 95	947 75
St. Bonaventure	148 58	148 58	66 11	87 06	.....	301 75
Total	5441 70	5441 70	6165 52	3515 41	881 95	16004 58

HUBBARD ET STENSON.

Aylmer	140 66	140 66	148 01	113 95	.....	402 62
Lambton	198 06	198 06	419 94	50 00	.....	668 00
Forsyth	149 74	149 74	76 07	227 20	60 00	513 01
St. Ephrem	219 88	219 88	480 12	151 50	.....	851 50
St. Victor de Tring	234 82	234 82	493 19	108 00	.....	836 01
St. Pierre de Broughton	309 74	309 74	130 26	158 84	.....	598 84
Compton	370 40	370 40	349 60	260 00	.....	980 00
Clifton	112 02	112 02	459 48	180 50	.....	752 00
Clifton Est	52 00	52 00	216 00	71 00	28 00	367 00
Hereford	159 75	159 75	440 25	278 00	40 00	918 00
Eaton	278 44	278 44	948 28	409 00	330 00	1965 72
Newport	120 00	120 00	440 00	143 62	.....	703 62
Ditton, Clinton, Emberton, and Chesham	202 21	202 21	747 79	50 00	.....	1000 00
West Bury	47 15	47 15	165 85	39 50	104 00	356 50
Bury	157 80	157 80	876 20	290 00	.....	1324 00
Whitton	57 96	57 96	242 04	40 00	80 00	420 00
Auckland	33 76	33 76	95 24	38 00	.....	167 00
Marston	78 24	78 24	346 76	50 00	170 00	645 00
Hampden	57 00	57 00	223 00	51 37	160 00	491 37

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876-77.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
HUBBARD et STENSON.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Kingsey	247 66	247 66	589 34	90 50	.....	927 50
Durham	94 68	94 68	400 32	360 00	80 00	935 00
Kingsey Falls	94 80	94 80	509 53	248 62	.....	852 95
St. Pierre et diss	222 86	222 86	707 14	149 00	322 00	1401 00
Shipton et diss	305 85	305 85	1021 04	849 50	177 82	2354 21
Cleveland et Richmond. diss	274 41	274 41	1030 59	180 00	.....	1485 00
Melbourne (township)	297 42	297 42	657 03	138 00	.....	1092 45
Melbourne (village)	35 06	35 06	123 94	30 00	.....	189 00
Brompton et diss	111 18	111 18	539 45	227 00	.....	877 63
St. George de Windsor	142 08	142 08	378 92	117 95	.....	638 95
Windsor et diss	68 26	68 26	682 65	72 95	.....	823 86
Windsor Mills. diss	75 52	75 52	327 44	106 26	.....	509 22
Danville (Pas de rapport)	80 65	.....	.....	.....	.....	.....
Stoke	65 97	65 97	806 13	108 50	.....	980 60
Sherbrooke et diss	575 60	575 60	5830 40	110 00	.....	6516 00
Oxford	109 08	109 08	305 92	61 00	350 00	826 00
Ascot	330 54	330 54	998 46	190 00	.....	1519 00
Stanstead	480 66	480 66	1919 34	139 00	565 00	3104 00
Stanstead Plain	74 54	74 54	225 46	50 00	.....	350 00
Barnston	331 31	331 31	1693 69	200 00	305 00	2530 00
Barford	125 34	125 34	337 82	153 17	.....	616 33
Coaticook et diss	150 64	150 64	2127 36	1050 00	.....	3328 00
Magog	152 48	152 48	535 62	50 00	.....	738 10
Hatley et diss	301 04	301 04	1160 16	220 50	.....	1681 70
Dixville (village)	48 58	48 58	351 42	36 00	.....	436 00
Beche Plain	41 70	41 70	205 75	24 00	.....	271 45
Somerset Sud (St. Calixte)	312 08	312 08	468 37	91 80	.....	872 25
Somerset Nord et diss (Ste. Julie)	252 74	252 74	363 11	136 80	84 15	836 80
Ste. Sophie d'Halifax	275 21	275 21	524 52	67 00	.....	866 73
St. Ferdinand et diss	356 76	356 76	355 82	177 72	.....	890 30
Dudswell	113 64	113 64	331 48	186 00	.....	631 12

Wotton	234 68	234 68	165 32	125 00	132 00	957 00
Wolfestown	173 78	173 78	67 72	66 00	9 18	316 68
St. Camille	78 70	78 70	367 30	50 50	.....	496 50
Garthby	42 20	42 20	2 80	20 80	.....	65 80
Ham South	38 06	38 06	186 62	61 15	175 00	460 83
Ham North	135 46	135 46	56 54	20 00	.....	212 00
St. Gabriel de Stratford	64 80	64 80	35 20	47 00	.....	147 00
St. Fortunat	97 54	97 54	72 36	74 00	.....	243 90
Total	10160 21	10079 56	34658 46	8856 20	3172 15	56766 37

L. GRONDIN.

Beauharnois (ville) et diss	184 80	184 89	678 20	126 25	.....	989 25
Beauharnois (paroisse)	268 58	268 58	823 46	134 00	.....	1226 04
Ste. Cécile et diss	385 08	385 08	958 33	146 57	.....	1489 98
St. Etienne et diss	142 47	142 47	363 03	62 50	414 00	982 00
St. Timothée	321 96	321 96	896 49	309 00	.....	1527 45
St. Louis de Gonzague et diss	411 96	411 96	1371 61	307 40	.....	2090 97
St. Stanislas	201 69	291 69	471 71	84 00	.....	757 40
Chateauguay et diss	270 14	270 14	756 16	353 15	.....	1379 45
Ste. Philomène	201 04	201 04	576 34	1[illegible]0 75	.....	878 13
Ste. Martine et diss	307 28	307 28	977 72	160 60	70 00	1515 60
St. Urbain et diss	216 36	216 36	367 64	125 00	.....	709 00
St. Jean Chrysostôme No. 1 et diss	222 48	222 48	497 52	95 00	.....	815 00
St. Jean Chrysostôme No. 2 et diss	254 04	254 04	1240 96	326 00	.....	1821 00
St. Antoine Abbé	140 26	140 26	719 74	146 00	.....	1006 00
Howick et diss	135 98	135 98	625 54	119 24	.....	880 76
St. Malachie d'Ormstown et diss	351 96	351 96	1640 04	918 60	.....	2910 60
Laprairie (paroisse)	220 39	220 39	919 60	268 50	.....	1348 49
Laprairie (village) et diss	163 52	163 52	997 06	90 50	4137 58	5388 66
St. Philippe	227 79	227 79	719 18	117 00	.....	1063 97
St. Jacques le Mineur	238 32	238 32	414 51	100 00	400 00	1152 83
St. Constant et diss	246 50	246 50	1168 62	119 [illegible]0	10 00	1544 12
St. Isidore	235 59	235 59	276 64	116 00	.....	628 23
Total	5348 19	5348 19	17460 10	4265 06	5031 58	32104 93

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876-77.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. A. McLOUGHLIN.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Brome	453 52	453 52	1485 87	571 81	435 00	2946 20
Farnham Est et diss	322 22	322 22	1103 00	339 68	450 00	2214 90
Sutton et diss	408 20	408 20	1991 23	270 00	.....	2669 43
Potton	282 [illegible] 86	282 86	1312 14	210 00	.....	1805 00
Bolton Est	37[illegible] 78	373 78	626 22	300 00	.....	1300 00
Dunham et diss	462 86	462 86	1036 14	801 70	.....	2300 70
Freligsburg	207 15	207 15	795 29	80 00	.....	1082 44
Philipsburg	172 48	172 48	822 56	104 68	62 49	1162 21
Clarenceville	162 34	162 34	701 43	73 58	.....	937 35
St. Thomas	113 00	113 00	418 40	121 93	.....	653 33
St. Damien et diss	372 08	372 08	891 92	214 80	.....	1478 80
Shefford	434 43	434 43	1548 92	256 69	181 15	2421 19
Granby (township) et diss	185 86	185 86	1904 14	216 40	510 00	2846 40
Granby (village) et diss	113 76	113 76	918 69	48 80	.....	1081 25
Stukely Sud	67 67	67 67	6122 86	45 50	260 53	6496 56
Ely Nord et diss	111 18	111 18	737 07	77 20	.....	925 45
St. Alphonse et diss	96 62	96 62	256 63	121 00	.....	474 25
Total	4340 01	4340 01	22672 51	3883 77	1899 17	32795 46
P. HUBERT.						
Champlain (village)	71 56	71 56	253 44	55 04	.....	380 04
Champlain (paroisse)	136 36	136 36	248 64	60 40	.....	445 40
Cap de la Magdeleine	159 22	159 22	223 98	30 00	.....	413 20
Batiscan	170 13	170 13	153 28	186 80	.....	510 21
Ste. Anne de la Pérade (paroisse)	251 04	251 04	197 96	588 20	.....	1037 20
Ste. Anne de la Pérade (village)	120 39	120 39	86 57	43 86	.....	250 82
St. Stanislas	351 04	351 04	408 98	124 40	.....	884 42
Ste. Geneviève	295 72	295 72	47 28	171 94	.....	514 94
St. Narcisse	190 78	190 78	240 12	106 34	.....	537 24

P. AUBERT.—*Suite.*

St. Maurice	362 19	362 19	387 81	385 18	54 00	1189 18
Notre-Dame du Mont Carmel	160 91	160 91	315 09	59 20	.....	535 20
Ste. Flore	103 63	103 63	246 37	91 00	.....	441 00
St. Tite	198 83	198 83	421 17	70 00	.....	690 00
St. Luc	95 32	95 32	79 68	45 60	.....	220 60
St. Prosper	148 96	148 96	179 04	55 00	.....	383 00
Fermont	28 05	28 05	18 70	10 00	.....	56 75
Maskinongé	270 14	270 14	37 25	121 00	.....	428 39
Rivière du Loup No. 1 (village)	130 26	130 26	315 08	48 90	.....	494 24
Rivière du Loup No. 2 (paroisse)	249 62	249 62	519 02	60 50	.....	829 14
St Justin	204 95	204 95	200 05	74 00	.....	479 00
St. Didace	242 86	242 86	37 99	126 80	.....	407 65
Ste. Ursule et diss	301 54	301 54	287 13	145 50	304 00	1038 17
St. Paulin	140 27	140 27	79 73	166 30	.....	386 30
St. Léon (Dumontier)	233 91	233 91	444 00	96 50	.....	774 41
Peterborough	42 21	42 21	13 79	18 00	.....	74 00
Hunterstown	160 78	160 78	39 22	49 50	.....	249 50
Trois Rivières (ville) et diss	983 14	983 14	6584 80	392 11	.....	7960 05
Trois Rivières (banlieue)	109 62	109 62	90 38	38 00	.....	238 00
Pointe du Lac	190 52	190 52	149 48	60 00	.....	400 00
Yamachiche	317 94	317 94	382 06	177 75	.....	877 75
St. Sévère	106 75	106 75	68 25	55 50	80 00	310 50
St. Barnabé	202 08	202 08	302 92	108 40	.....	613 40
Shawenigan	154 42	154 42	165 50	58 00	70 00	447 92
St. Etienne	334 29	334 29	134 91	70 00	.....	539 20
St. Elie	61 30	61 30	190 90	54 00	.....	306 20
Total	7280 73	7280 73	13550 57	4003 72	508 00	25543 02

M. CARON.

Iberville	194 42	194 42	541 58	82 50	.....	818 50
St. Athanase	277 79	277 79	602 21	48 50	98 00	1026 50
Henriville et diss	249 09	249 09	740 11	333 00	.....	1322 20
St. Grégoire	304 16	304 16	495 84	110 00	.....	910 00
St. Alexandre	428 98	428 98	480 62	40 40	.....	950 00
Ste. Brigide et diss	276 38	276 38	1022 31	122 00	.....	1420 00
St. Sébastien et diss	270 92	270 92	697 02	228 00	.....	1195 94
St. Cyprien et diss	425 08	425 08	865 42	185 00	.....	1475 50
St. Rémi et diss	359 62	359 62	621 38	148 50	.....	1129 50
St. Edouard	225 06	225 06	310 32	50 00	350 63	936 01
St. Michel et diss	257 92	257 92	445 46	140 00	.....	843 40

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876–77. — *Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
M. CARON.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Sherrington (St. Patrice)	250 28	250 28	596 79	70 00	.....	917 07
St. Jean (ville)	413 38	413 38	1615 62	105 00	.....	2134 00
St. Jean (paroisse)	115 17	115 17	419 70	61 00	.....	595 87
Lacelle et diss	429 60	429 60	2143 49	520 54	.....	3093 63
St. Luc	103 87	103 87	417 13	17 80	.....	538 80
L'Acadie et diss (Blairfindie)	233 36	233 36	659 52	70 00	.....	942 88
St. Valentin et diss	278 94	278 94	899 93	202 05	196 32	1577 24
Total	5094 02	5094 02	13554 47	2534 29	644 95	21827 73
J. N. A. ARCHAMBAULT.						
Chambly (paroisse)	240 66	240 66	503 44	361 04	.....	1045 14
Chambly (canton) et diss	77 92	77 92	589 23	226 10	.....	893 25
St. Lambert	42 46	42 46	1189 70	38 00	.....	1270 16
Longueuil (paroisse)	114 42	114 42	325 58	98 00	.....	538 00
Longueuil (village)	270 52	270 52	1529 14	206 75	.....	2006 41
Boucherville	276 76	276 76	763 24	134 00	.....	1174 00
St. Bruno	129 48	129 48	230 52	102 00	.....	462 00
St. Hubert	131 57	131 57	718 73	273 60	.....	1123 60
St. Basile-le-Grand	79 62	79 62	370 38	60 00	14 00	524 00
St. Ours (paroisse)	231 82	231 82	368 18	50 00	300 00	950 00
St. Ours (ville)	91 05	91 05	308 95	82 00	.....	482 00
St. Roch	126 24	126 24	173 76	20 00	.....	320 00
Sorel (ville) et diss	731 96	731 96	2098 04	483 85	.....	3313 85
St. Pierre de Sorel	368 06	368 06	131 94	159 00	.....	659 00
St. Robert	196 88	196 88	480 11	80 00	.....	756 99
St. Aimé	341 96	341 96	699 58	90 00	.....	1131 54
St. Marcel	173 50	173 50	296 50	35 00	.....	505 00
Ste. Victoire	263 90	263 90	336 10	60 00	.....	660 00

St. Louis	93 51	93 51	231 49	25 00	.....	350 00
Varennes (paroisse)	181 08	181 08	283 19	151 50	.....	615 77
Varennes (village)	145 30	145 30	584 92	41 50	.....	771 72
Contrecœur	235 46	235 46	439 48	102 80	170 00	947 74
St. Antoine	215 98	215 98	863 02	90 50	1100 00	2269 50
St. Marc	145 06	145 06	711 34	60 50	.....	916 90
Beloeil	223 26	223 26	883 34	237 00	.....	1343 60
Ste. Julie	149 74	149 74	350 26	43 50	.....	543 50
Verchères	355 72	355 72	644 28	174 60	.....	1174 60
Total	5633 89	5633 89	16104 14	3426 24	1584 00	26718 27

J. B. DELAGE.

Ste. Hélène	150 27	150 27	249 83	53 50	.....	453 60
St. Hugues	289 62	289 62	590 18	116 00	111 00	11 6 80
St. Simon	247 93	247 93	422 75	40 80	.....	711 48
Ste. Rosalie	206 63	206 63	343 37	98 50	.....	648 50
St. Dominique	310 40	310 40	111 79	156 20	.....	578 39
St. Pie	450 40	450 40	955 60	164 00	430 00	2000 00
St Liboire	185 58	185 58	515 17	87 00	.....	788 35
St. Ephrem d'Upton	180 78	180 78	319 22	53 00	4 26	557 26
Ste. Marie de Monnoir et diss.	314 42	314 42	835 20	110 60	.....	1260 22
St Mathias	121 96	121 96	355 90	43 00	.....	520 86
St. Hilaire	156 88	156 88	769 62	66 00	.....	992 50
St. Jean Baptiste	253 64	253 64	292 81	68 00	.....	614 45
St. Césaire	607 03	607 03	1139 32	280 00	679 50	2705 85
St. Paul d'Abbotsford	217 41	217 41	272 39	50 00	.....	539 80
Ste. Angèle	202 08	202 08	296 80	32 80	.....	531 68
Notre-Dame de Bonsecours	98 70	98 70	313 30	40 00	.....	452 00
Ange Gardien	284 95	284 95	385 54	104 50	299 06	1074 05
St. Hyacinthe (ville)	486 50	486 50	791 72	286 00	.....	1564 22
St. Hyacinthe (paroisse)	335 20	335 20	814 80	110 00	425 00	1685 00
St. Hyacinthe le Confesseur	102 34	102 34	237 84	40 00	.....	380 18
St. Damase	304 56	304 56	478 88	143 00	.....	926 44
La Présentation	238 84	238 84	484 16	70 00	.....	793 00
St. Barnabé	160 92	160 92	439 08	60 00	925 00	1585 00
St. Jude	250 66	250 66	552 34	50 00	.....	853 00
St. Denis No. 1 (village)	120 13	120 13	282 98	66 40	.....	469 51
St Denis No. 2 (paroisse)	199 74	199 74	383 79	51 60	.....	635 13
St Charles	152 73	152 73	347 27	54 00	.....	554 00
Total	6630 30	6630 30	12981 65	2495 50	2873 82	24981 27

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876-77 — *Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
S. BOIVIN.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Fidèle	105 58	105 58	146 42	106 50	.....	358 50
Malbaie	384 42	384 42	619 58	605 00	800 00	2409 00
Ste. Agnès	209 75	209 75	54 25	391 00	.....	655 00
St. Irénée	129 49	129 49	110 51	216 00	15 00	471 00
Eboulements	274 68	274 68	225 32	288 81	.....	788 81
St. Urbain	111 04	111 04	288 96	42 00	.....	442 00
Settrington	111 96	111 96	48 04	154 00	.....	314 00
Baie St Paul	405 20	405 20	444 80	455 00	.....	1305 00
Petite Rivière	77 54	77 54	15 46	35 00	.....	128 00
Isle aux Coudres	93 26	93 26	.....	82 00	.....	175 26
DeSales	48 44	48 44	.....	27 00	.....	75 44
St. Placide	65 32	65 32	54 68	40 00	.....	160 00
Callières (Pas de rapport)	10 78	.....	.....	.....	.....	
St. Siméon	48 44	48 44	152 33	139 30	.....	340 07
Saguenay (Riv. aux Canards)	25 58	25 58	.....	22 50	.....	48 08
Escoumains	95 06	95 06	68 94	26 00	.....	190 00
Tadousac	28 97	28 97	5 53	58 00	.....	92 50
Bergeronnes	37 79	37 79	50 21	40 00	.....	128 00
Petites Bergeronnes	16 76	16 76	79 24	20 00	.....	116 00
Ste. Marguerite	12 89	12 89	17 11	15 00	.....	45 00
Pointe aux Esquimaux	111 95	111 95	138 05	62 00	.....	312 00
Natasbquan (Pas de rapport)	46 50	.....	.....	.....	.....	
Mille Vaches	53 12	53 12	7 50	20 00	100 00	180 62
Anticosti	60 00	60 00	.....	16 00	120 00	196 00
Sault au Cochon	40 00	40 00	.....	25 00	.....	65 00
Sault au Mouton	40 00	40 00	28 00	37 25	.....	105 25
Moulin de Baude	31 95	31 95	.....	45 00	.....	76 95
Total	2676 47	2619 19	2554 93	2968 36	1035 00	9177 48

EDOUARD SAVARD.

Chicoutimi (village)	180 92	180 92	3 12	152 50	.....	336 54
Chicoutimi (paroisse)	351 56	351 56	756 53	384 80	.....	1492 89
Grande Baie	169 36	169 36	39 04	230 40	.....	438 80
Bagotville village	56 76	56 76	63 24	123 00	.....	243 00
St. Alphonse, Bagotville	150 78	150 78	369 22	304 20	.....	824 20
Laterrière	171 30	171 30	197 05	379 20	.....	747 55
St. Jean	79 48	79 48	43 52	62 80	21 20	207 00
Hébertville	192 48	192 48	357 52	177 50	78 00	805 50
Harvey	68 70	68 70	237 60	150 80	.....	457 10
Ouiatchouan	110 40	110 40	89 60	72 50	.....	272 50
Jonquières	167 54	167 54	222 43	97 50	.....	487 47
St. Jérôme	142 86	142 86	154 14	267 00	.....	564 00
Ste. Anne (Tremblay)	150 52	150 52	49 48	58 00	22 00	280 00
Metabetchouan	77 28	77 28	172 72	59 00	.....	309 00
St. Prime	53 24	53 54	.....	20 00	.....	73 24
Kiogami (St. Cyriac) .....(Pas de rapport).	40 00	.....	.....	.....	.....	
St. Gédéon de Grandmont	45 44	45 44	.....	18 00	.....	63 44
St. Félicien (d'Ashuapmouchouan)	30 65	30 65	1 35	36 50	100 00	168 50
Total	2239 27	2199 27	2756 56	2593 70	221 20	7770 73

F. C. EMBERSON.

Grenville No. 1	110 40	110 40	178 60	28 00	96 00	413 00
Grenville No. 2 et diss	113 64	113 64	519 36	127 00	.....	760 00
Grenville No. 3	64 68	64 68	.....	55 56	.....	120 24
Harrington No. 1	38 06	38 06	135 94	174 00	100 00	448 00
Harrington No 2	34 42	34 42	125 52	39 00	.....	198 94
Chatham No. 1 et diss	334 68	334 68	363 63	228 44	.....	926 75
Chatham No. 2	109 74	109 74	152 61	94 15	.....	356 50
Gore	93 12	93 12	227 68	45 20	.....	366 60
Lachute	216 88	216 88	689 84	378 98	.....	1285 70
St. Andrews et diss	288 57	288 57	330 43	167 80	290 00	1076 80
Wentworth	85 19	85 19	210 81	30 00	181 00	507 00
Pundee	205 46	205 46	8 69	107 93	.....	322 08
St. Aniceet No. 1 et diss	255 08	255 08	338 64	183 00	.....	776 72
St. Aniceet No. 2 et diss	143 64	143 64	736 03	124 20	.....	1003 87
Godmanchester et diss	266 90	266 90	843 31	379 75	.....	1489 96
Elgin	145 58	145 58	388 05	69 70	154 98	758 31
Huntingdon et diss	99 10	99 10	717 02	72 13	.....	888 25
Hinchinbrooke et diss	317 02	317 02	671 88	132 55	286 19	1407 64

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876-77.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Retribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
F. C. EMBERSON.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Franklin	187 14	187 14	267 86	203 00	.....	658 00
Hemmingford et diss	311 44	311 44	587 05	123 30	135 00	1156 79
Havelock et diss	186 10	186 10	497 61	173 10	974 00	1830 81
Montréal Cité, (protestants)	3737 11	3737 11	68263 00	160800 00	.....	232800 11
Total	7343 95	7343 95	76253 56	163736 79	2217 17	349551 47
AUGUSTE GAY ET B. MAGRATH.						
Aylmer	227 02	227 02	372 98	40 00	.....	640 00
Notre-Dame de Bonsecours	57 92	57 92	95 08	20 00	.....	173 00
Ste. Angélique et diss	225 73	225 73	943 97	175 64	140 00	1485 34
St. André Avellin	243 12	243 12	600 88	249 50	160 00	1253 50
Lochaber et diss	230 66	230 66	1300 62	138 50	.....	1669 78
Buckingham et diss	375 08	375 08	3877 72	163 50	120 00	4536 30
Templeton et diss	227 54	227 54	1495 46	156 60	.....	1879 00
Hull	132 60	132 60	884 42	57 50	.....	1074 52
Masham	107 42	107 42	397 29	68 84	.....	573 55
Lowe	147 66	147 66	252 34	85 50	.....	485 50
Maniwaki	45 84	45 84	554 16	45 00	.....	645 00
Waterloo	164 16	164 16	294 66	147 00	.....	605 82
Eardley et diss	145 46	145 46	412 29	160 60	.....	718 35
Ripon	183 00	183 00	.....	125 00	.....	308 00
Wakefield et diss	71 70	71 70	369 39	130 20	316 65	887 94
St. Edouard de Wakefield	32 98	32 98	189 24	28 60	.....	250 82
Montebello	104 80	104 80	441 20	40 00	.....	586 00
Hull (Cité)	599 62	599 62	3131 38	299 02	2247 29	6277 31
Wright et Northfield et diss	179 10	179 10	739 90	160 00	775 00	1854 00
Ste. Cécile de Masham et diss	135 32	135 32	168 68	157 00	.....	461 00

Hincks	52 72	52 72	108 28	59 50	205 00	425 50
Egan et Kensington	62 60	62 60	239 40	30 00	.....	332 00
Onslow et diss	102 86	102 86	484 02	374 10	.....	960 98
Bristol	280 78	280 78	901 80	221 72	.....	1404 30
Clarendon	319 10	319 10	80 90	130 00	.....	530 00
Litchfield	34 54	34 54	72 96	13 20	.....	120 70
Calumet et diss	140 26	140 26	784 44	148 80	30 00	1103 50
Mansfield et Pontefract	102 08	102 08	257 92	231 00	.....	591 00
Sheen	61 04	61 04	881 24	173 20	.....	1115 48
Chichester	77 67	77 67	780 23	164 00	.....	1021 90
Allumettes	195 20	195 20	1906 80	142 60	.....	2244 60
Portage du Fort	84 68	84 68	520 83	38 25	.....	643 76
Thorne	81 04	81 04	242 69	279 34	.....	603 07
Ste. Elisabeth	107 54	107 54	223 49	105 60	.....	436 63
Bryson	44 94	44 94	805 06	97 54	.....	947 54
Waltham	52 46	52 46	197 54	80 40	60 00	390 40
Leslie et Clapham	51 56	51 56	106 79	46 80	.....	205 15
Lower Litchfield	19 36	19 36	204 64	23 20	.....	247 20
Ange Gardien et diss	160 26	160 26	695 69	86 50	.....	942 45
Hartwell et Suffolk	86 36	86 36	.....	99 00	.....	176 56
St. Etienne et diss	182 02	182 02	1431 98	154 90	.....	1768 90
Rivière Gatineau	16 48	16 48	137 52	84 00	220 00	458 00
Smeverstad	50 00	50 00	170 00	18 00	.....	238 00
St. Malachie	66 62	66 62	77 38	63 00	.....	207 00
Total	6068 90	6068 90	27833 26	5303 05	4273 94	43479 15

Rév. M. M. FOTHERGILL.

Québec Cité (protestants)	781 46	781 46	4943 00	49280 00	.....	55004 46
Stoneham et diss	47 06	47 06	150 94	51 80	.....	249 80
St. Dunstan et diss	46 08	46 08	167 20	45 00	79 00	337 28
St. Gabriel Est	95 72	95 72	14 28	121 00	4 45	235 45
St. Gabriel Ouest	124 68	124 68	2 68	58 00	.....	185 36
St. Romuald	176 76	176 76	81 24	100 00	.....	358 00
Total	1271 76	1271 76	5359 34	49655 80	83 45	56370 35

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876-77.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
F. E. JUNEAU.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Québec Cité (catholiques)	4991 43	4991 43	943 00	163140 00	.....	169074 43
Portneuf et diss	232 48	232 48	479 52	222 00	.....	934 00
Grondines No. 1	123 25	123 25	247 65	180 40	.....	551 30
Grondines No. 2	71 96	71 96	118 49	212 17	.....	402 62
St. Casimir	246 64	246 64	153 36	135 50	.....	535 50
Deschambault	311 95	311 95	87 30	72 10	166 48	637 83
St. Alban	203 26	203 26	135 58	77 50	.....	416 34
Cap Santé	175 32	175 32	109 87	106 00	.....	391 19
St. Basile	261 30	261 30	114 47	209 90	.....	585 67
St. Raymond et diss	421 18	421 18	571 51	270 00	.....	1262 69
Ste. Catherine	164 04	164 04	235 96	295 00	1150 00	1845 00
Ecureuils	72 72	72 72	103 13	159 00	.....	334 85
Pointe aux Trembles	2 4 94	204 94	64 06	224 00	.....	493 00
St. Augustin	244 16	244 16	364 74	101 50	.....	710 40
Ste. Jeanne de Neuville	137 66	137 66	380 34	65 60	136 00	719 60
St Ubalde	60 26	60 26	23 03	37 50	.....	120 79
Total	7922 55	7922 55	4132 01	165508 17	1452 48	179015 21
S. F. McMAHON.						
Hochelaga et diss	137 80	137 80	5067 16	73 60	.....	5278 56
Côte St. Louis et diss	287 68	287 68	2684 56	265 00	.....	3237 24
Côte Visitation et diss	59 74	59 74	434 73	46 80	25 00	566 27
Côte des Neiges et diss	109 39	109 39	895 61	50 00	.....	1055 00
Côte St. Pierre (Pas de rapport)	388 98	.....	.....	.....	.....	
St. Henri et diss	496 76	496 76	6048 24	272 59	.....	6817 59
Longue Pointe	131 30	131 30	162 73	100 00	.....	394 03
Pointe aux Trembles	136 76	136 76	261 24	243 90	.....	641 90
Rivière des Prairies	101 18	101 18	28 46	88 69	.....	218 33

Sault au Récollet	169 09	169 09	127 91	112 00	.....	409 00
Haut du Sault	43 38	43 38	130 94	40 00	.....	214 32
St. Jean-Baptiste Village et diss	572 48	572 48	2050 43	371 00	.....	2993 91
Côte St. Michel	100 00	100 00	250 00	54 00	.....	404 00
Delisle Village	297 02	297 02	1821 70	141 00	.....	2259 72
Notre-Dame de Grâces	230 46	230 46	896 54	50 00	.....	1177 00
Montreal Cité (catholiques)	10127 55	10127 55	69878 00	334880 00	219 42	415104 97
St. Laurent et diss	378 06	378 06	1419 96	186 00	.....	1984 02
Lachine (village) et diss	220 27	220 27	2962 55	346 84	.....	3529 66
Lachine (paroisse) et diss	128 97	128 97	491 58	40 00	.....	660 25
Ste. Anne	78 96	78 96	218 14	78 00	.....	375 10
Ste. Geneviève No. 1	122 08	122 08	235 02	40 00	.....	397 10
Ste. Geneviève No. 2	48 70	48 70	25 16	36 00	.....	109 86
Ste. Geneviève No. 3	99 62	99 62	125 33	33 20	.....	258 15
Pointe Claire	191 17	191 17	743 76	284 00	.....	1218 93
Isle Bizard	108 44	108 44	91 56	53 06	.....	253 06
Ste. Anne de Bellevue	76 58	76 58	623 26	166 80	.....	866 64
St. Joseph (Soulanges)	274 94	274 94	439 66	286 85	.....	1001 45
St. Clet	137 28	137 28	305 72	213 00	613 00	1269 00
St. Polycarpe et diss	518 45	518 45	841 31	238 20	.....	1597 96
St. Ignace	213 26	213 26	541 31	314 00	.....	1068 57
Côteau Landing et diss	259 74	259 74	486 96	130 00	.....	876 70
Vaudreuil et diss	434 03	434 03	1276 95	152 85	.....	1863 83
Rigaud (village)	119 62	119 62	395 38	115 00	.....	630 00
Isle Perrot	121 44	121 44	382 56	30 00	.....	534 00
Ste. Marthe et diss	274 68	274 68	678 16	98 00	.....	1050 84
Newton (Ste Justine)	159 36	159 36	271 24	69 60	.....	500 20
Rigaud (paroisse) et diss	319 87	319 87	2959 28	176 95	.....	3456 10
Total	17286 11	17286 11	106253 10	339876 93	857 42	464273 56

A. PILON.

Arundel	26 24	26 24	122 76	19 12	.....	169 12
Mille Isles No. 1	19 48	19 48	68 38	15 00	.....	102 86
Mille Isles No. 2	26 37	26 37	60 14	18 00	.....	104 51
Mille Isles No. 3	29 36	29 36	57 46	12 00	.....	98 82
Morin et diss	72 33	72 33	282 67	66 50	53 00	474 50
St. Eustache et diss	369 49	369 49	695 91	80 80	.....	1146 20
St. Augustin et diss	206 36	206 36	464 73	187 31	876 32	1734 72
St. Joseph	167 80	167 80	.....	25 00	.....	192 80
St. Benoit	209 48	209 48	463 96	50 00	.....	723 44
St. Hermas	169 74	169 74	268 40	52 80	.....	490 94

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876-77.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
A. PILON.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Placide	152 22	152 22	469 72	40 00	.....	661 94
Ste. Scholastique	285 72	285 72	1241 33	130 00	.....	1657 05
Côte Ste. Marie	32 46	.....	.....	.....	.....	.....
Côte St. Joachim	55 20	55 20	191 19	48 00	.....	294 39
St. Columban	87 80	87 80	451 20	96 14	.....	635 14
St. Canut No. 1 et diss	54 68	54 68	273 94	31 50	.....	360 12
St. Canut No. 2	29 10	29 10	92 90	20 00	.....	142 00
St. Jérôme No. 4	32 98	32 98	1 4 64	18 00	.....	155 62
Ste. Monique	107 80	107 80	167 20	24 00	.....	299 00
St. Vincent de Paul	150 65	150 65	940 99	345 60	67 75	1504 99
Ste. Rose paroisse	224 44	224 44	501 56	127 00	.....	853 00
Ste. Rose village	95 58	95 58	481 42	175 00	.....	752 00
St. Martin village No. 1	107 79	107 79	252 21	53 61	.....	413 61
Côte St. Elzéar	48 06	48 06	122 62	28 00	.....	198 68
Côte St. Antoine	51 17	51 17	49 83	15 00	80 00	196 00
Bas de St. Martin	37 01	37 01	126 99	19 30	.....	183 30
Haut de St. Martin	42 72	42 72	77 28	12 00	.....	132 00
Ste. Dorothée	94 94	94 94	.....	15 00	.....	109 94
Bas du bord de l'eau	38 84	38 84	82 51	20 00	.....	141 35
L'Abord à Plouffe	109 62	109 62	1 89	57 50	307 50	476 51
St. François de Sales	112 21	112 21	487 79	75 00	.....	675 00
Terrebonne paroisse	108 58	108 58	241 42	28 00	.....	378 00
Terrebonne village et diss	136 37	136 37	1236 32	69 75	.....	1442 44
Ste. Thérèse village	169 48	169 48	260 36	75 84	.....	505 68
Ste. Anne des Plaines	236 42	236 42	497 22	125 90	.....	859 54
Ste. Sophie (New-Glasgow) et diss	192 08	192 08	487 92	77 00	.....	757 00
St. Jérôme paroisse et diss	314 56	314 56	751 36	44 00	.....	1109 92
St. Jérôme village	150 54	150 54	360 90	40 00	.....	551 44
St. Sauveur et diss	239 62	239 62	470 06	10 85	.....	720 53
Ste. Adèle	203 92	203 92	401 16	60 00	.....	665 08

St. Janvier village	42 74	42 74	178 54	29 00	.....	250 28
St. Janvier paroisse	91 06	91 06	219 51	42 84	.....	353 41
St. Janvier No. 1 Bas	30 40	30 40	58 89	25 00	.....	114 29
Ste. Thérèse paroisse et diss	165 07	165 07	414 93	73 50	200 00	853 50
Ste. Agathe Beresford	188 06	188 06	437 36	50 00	.....	675 42
Ste. Marguerite de Wexford	123 90	123 90	196 10	20 00	.....	340 00
St Hippo'yte et diss	125 58	125 58	76 42	30 00	.....	232 00
Total	5766 02	3733 56	14891 09	2678 86	1584 57	24888 08

W. J. ALEXANDER.

Chenier	242 34	242 34	758 50	166 50	217 00	1384 34
Tingwick et diss	152 86	152 86	269 57	66 50	292 49	784 42
Chester Est	200 52	200 52	117 46	162 00	.....	479 98
Chester Nord	101 31	101 31	149 69	214 50	.....	465 50
Blandford	69 23	69 23	130 77	13 90	.....	213 90
Warwick	221 70	221 70	878 30	188 00	.....	1288 00
St. Christophe	167 14	167 14	556 86	176 50	.....	900 50
St. Norbert	110 66	110 66	189 34	41 60	32 55	374 15
Stanfold	320 00	320 00	843 00	345 25	200 00	1708 25
Bulstrode	99 48	99 48	180 52	106 00	.....	386 60
Ste. Clotilde	48 18	48 18	251 82	46 50	.....	346 59
Arthabaskaville	94 81	94 81	1355 19	326 12	288 02	2064 14
St. Albert	48 18	48 18	389 06	40 00	.....	477 24
Victoriaville	185 08	185 08	592 92	60 00	.....	838 00
Acton Vale	240 14	240 14	.....	120 00	.....	360 14
St. André d'Acton	94 28	94 28	418 72	46 50	.....	559 50
St. Guillaume d'Upton	328 84	328 84	166 09	335 85	116 85	947 63
St. Bonaventure d'Upton	148 58	148 58	65 11	87 04	.....	300 73
Grantham	58 32	58 32	399 90	40 00	.....	498 22
St. Théodore d'Acton	160 53	160 53	309 97	122 00	.....	592 50
St. Germain de Grantham	259 74	259 74	1739 34	176 00	400 00	2575 08
Drummondville	49 35	49 90	211 04	87 00	.....	347 39
Wickham et diss	66 89	66 89	437 01	40 00	.....	543 90
St. Fulgence et diss	176 76	176 76	866 51	471 00	1095 75	2610 02
Wendover et Simpson	99 62	99 62	900 38	258 00	.....	1258 00
St. Romuald et diss	296 37	296 37	2933 63	93 00	180 00	3503 00
Notre-Dame des Anges et diss	357 54	357 54	1192 56	236 00	.....	1786 10
Roxton	413 65	413 65	804 24	119 70	.....	1337 59
Ely Sud et diss	164 54	164 54	538 69	222 96	150 00	1076 19
Stukely Nord	146 62	146 62	1003 38	259 50	.....	1409 50
St. Valérien	160 66	160 66	372 34	64 50	.....	597 50

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876–77.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
W. J. ALEXANDER.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste. Cécile et diss	149 22	149 22	638 56	80 00	50 00	917 78
Ste. Anne de Stukely	123 26	123 26	637 08	69 60	.....	820 94
Wickham Ouest	54 68	54 68	305 32	48 00	.....	408 00
Total	5611 08	5611 08	20602 87	4930 02	3022 66	34466 63
W. THOMPSON.						
Lingwick	104 02	104 02	911 90	43 96	.....	1059 88
Winslow Sud	126 63	126 63	273 36	118 80	.....	518 79
Shenley (St. Honoré)	124 02	124 02	125 98	151 55	26 25	427 80
Medgermet	45 20	45 20	49 80	25 00	.....	120 00
Leeds	222 88	222 88	255 12	418 58	279 00	1175 58
Inverness et diss	210 92	210 92	816 68	189 00	20 85	1237 45
Nelson	212 09	212 09	223 47	82 50	167 33	685 39
Ireland Sud	112 60	112 60	305 38	105 20	.....	523 18
Ireland Nord	58 56	58 56	321 27	40 00	.....	419 83
Sacré Cœur de Marie	74 02	74 02	16 98	47 00	.....	138 00
Total	1290 94	1290 94	3299 94	1221 59	493 43	6305 90

JOS. PRÉMONT.

Château-Richer	210 14	210 14	287 86	379 00	.....	877 00
St. Joachim	119 88	119 88	260 12	68 20	.....	448 20
St. Tite	86 10	86 10	133 90	50 00	.....	270 00
L'Ange Gardien	136 24	136 24	109 39	150 22	.....	395 85
Ste. Anne	124 42	124 42	55 58	85 41	.....	265 41
Laval	99 09	99 09	52 99	25 50	113 00	290 58
St. Laurent	128 96	128 96	72 61	181 68	.....	386 25
St. Jean	186 50	186 50	122 98	477 00	.....	786 48
St. François	71 69	71 69	53 31	39 00	.....	164 00
Ste. Famille	108 32	108 32	41 68	78 00	.....	228 00
St. Pierre	96 24	96 24	225 19	114 00	.....	435 43
Beauport (paroisse)	449 88	449 88	28 12	795 00	.....	1273 00
St. Michel de Beauport	76 50	76 50	87 50	152 00	.....	316 00
Charlesbourg	312 08	312 08	757 92	124 00	.....	1194 00
St. Ambroise	440 92	440 92	199 19	344 00	288 00	1272 11
Ancienne Lorette	290 00	290 00	302 00	69 50	.....	661 50
Ste. Foye et diss	211 04	211 04	365 96	67 00	.....	644 00
St. Columban	631 96	631 96	368 04	249 88	.....	1249 88
St. Roch Nord et diss (et banlieue)	348 32	348 32	1038 68	107 00	5 0 00	1994 00
Cap Rouge	123 00	123 00	92 00	95 00	.....	310 00
St. Sauveur et diss	1279 26	1279 26	1275 56	532 24	.....	3087 06
Tewkesbury No. 1	28 44	28 44	87 61	25 60	.....	141 65
St. Adolphe	17 66	17 66	32 34	25 00	100 00	175 00
St. Féréol	128 70	128 70	27 30	42 50	75 00	273 50
Tewkesbury No. 2	13 76	13 76	86 24	40 38	.....	140 38
Ste. Pétronille	47 78	47 78	22 10	69 88	.....	139 76
Les Crans	25 46	25 46	4 54	50 00	240 00	320 00
Total	5792 34	5792 34	6190 71	4439 99	1316 00	17739 04

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876-77.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
ADOLPHE FONTAINE.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Berthier (village) et diss	186 10	186 10	453 90	495 26	.....	1135 25
Berthier (paroisse) et diss	291 57	291 57	532 06	99 00	.....	922 63
St. Barthélemi	325 86	325 86	474 14	160 00	.....	960 00
St. Cuthbert	405 46	405 46	332 98	60 00	.....	798 44
St. Gabriel	380 41	380 41	289 85	225 00	.....	895 26
Isle du Pads	51 94	51 94	97 87	24 00	.....	173 81
St. Norbert	252 34	252 34	.....	47 60	.....	299 94
Isle St. Ignace	78 58	78 58	57 14	36 00	.....	165 72
St. Damien	146 76	146 76	.....	31 60	.....	178 36
St. Michel des Saints (Pas de rapport)	21 56	.....	.....	.....	.....	.....
St. Alphonse	164 42	164 42	395 42	122 50	.....	682 34
St. Ambroise et diss	242 60	242 60	657 40	113 50	.....	1013 50
St. Félix et diss	415 08	415 08	206 89	165 00	210 20	997 17
St. Jean de Matha	297 80	297 80	52 20	30 00	.....	380 00
Ste. Mélanie	201 04	201 04	322 96	105 00	.....	629 00
St. Paul	252 34	252 34	215 39	198 00	.....	665 73
St. Thomas	239 36	239 36	196 23	99 00	.....	534 59
Ste. Elisabeth	357 54	357 54	741 19	151 40	.....	1250 13
St. Charles-Borromée	156 11	156 11	295 18	42 00	.....	493 29
Joliette et diss	395 72	395 72	1271 14	370 00	.....	2036 86
Ste. Beatrice	120 40	120 40	185 50	59 00	150 00	514 90
St. Côme	83 77	83 77	95 23	37 50	.....	216 50
St. Emélie et Tracy	70 66	70 66	154 34	20 00	.....	245 00
Isle Madame	25 98	25 98	71 70	38 00	.....	135 68
Total	5163 40	5141 84	7098 71	2723 35	360 20	15324 10

* RÉCAPITULATION des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876-77.

	INSPECTEURS.	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
		$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
1	J. B. F. Painchaud	411 94	411 94	848 46	335 00	.....	1595 40
2	L. Lucier	2208 10	2208 10	3037 59	2651 72	1415 24	9312 65
3	P. Tremblay et Révd. W. G. Lyster	2041 90	2041 90	4335 13	2203 30	866 69	9447 02
4	George Tanguay et D. Bégin	9257 38	9235 82	9734 70	6449 85	2043 86	27464 23
5	J. Crépeault	5552 75	5552 75	4712 07	2754 53	1545 90	14565 25
6	E. Carrier	5609 27	5609 27	5073 34	4654 96	3776 77	19114 34
7	P. F. Béland	4817 67	4817 67	6045 53	3622 73	478 14	14964 07
8	A. D. Dorval	2444 36	2369 67	4105 67	1153 37	611 00	8239 71
9	L. M. Laplante	5441 70	5441 70	6165 52	3515 41	881 95	16004 58
10	Hubbard et Stenson	10160 21	10079 56	34658 46	8856 20	3172 15	56766 37
11	L. Grondin	5348 19	5348 19	17460 10	4265 06	5031 58	32104 93
12	J. A. McLaughlin	4340 01	4340 01	22672 51	3883 77	1899 17	32795 46
13	P. Hubert	7280 73	7280 73	13550 57	4003 72	508 00	25343 62
14	M. Caron	5094 02	5094 02	13554 47	2534 29	644 95	21827 73
15	J. N. A. Archambeault	5633 89	5633 89	16104 14	3426 24	1584 00	26748 27
16	J. B. Delage	6630 30	6630 30	12981 65	2495 50	2873 82	24981 27
17	S. Boivin	2676 47	2619 19	2554 93	2968 36	1035 00	9177 48
18	Edouard Savard	2239 27	2199 27	2756 56	2593 70	221 20	7770 73
19	F. C. Emberson	7343 95	7343 95	76253 34	163736 79	2217 17	249551 47
20	Auguste Gay et B. Magrath	6068 90	6068 90	27833 26	5303 05	4273 94	43479 15
21	Révd. M. M. Fothergill	1271 76	1271 76	5359 34	49655 80	83 45	56370 35
22	F. E. Juneau	7922 55	7922 55	4132 01	165508 17	1452 48	179015 21
23	F. S. McMahon	17286 11	17286 11	106253 10	339876 93	857 42	464273 56
24	A. Pilon	5766 02	5733 56	14891 09	2678 86	1584 57	24888 08
25	W. J. Alexander	5611 08	5611 08	20602 87	4930 02	3022 66	34166 63
26	W. Thompson	1290 94	1290 94	3299 94	1221 59	493 43	6305 90
27	Jos. Prémont	5792 34	5792 34	6190 71	4439 99	1316 00	17739 04
28	Adolphe Fontaine	5163 40	5141 84	7098 71	2723 35	360 20	15324 10
	Total	150705 21	150377 01	452265 99	802442 26	44250 74	1449336 00

* Il est à remarquer que, faute de certaines statistiques, on a dû attribuer aux villes de Montréal et de Québec les mêmes chiffres que l'an passé.

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1876-77.

FINANCES.

No.	Noms des institutions.	Dépenses annuelles.	Revenu annuel provenant de toutes sources.	Nombre d'élèves recevant l'instruction gratuitement.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement partie de la pension.	Sources de revenus.	Valeur des propriétés foncières, y compris les édifices occupés, etc.	Montant total des dettes.	Valeur des édifices occupés.
1	Universités	71253	70991	97	.....	208	.....	564886	20000	546803
2	Colléges classiques	313947	314648	574	51	47	.....	2178107	489079	1542707
3	" industriels	67255	48490	650	19	23	.....	222847	75969	178789
4	Académies de garçons ou mixtes	82793	81175	764	4	490	.....	301100	29943	227950
5	" de filles	243101	233563	3639	492	151	.....	993977	339124	767720
6	Ecoles modèles	181927	179835	5668	233	105	.....	714319	144023	535251
7	" normales	45600	45600	309	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	E. modèles annexées aux E. normales	3564	2812	249	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		1009440	977114	11950	799	1024		4975236	1098138	3799220

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1876-77.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre de volumes composant les bibliothèques des élèves.	Nombre de volumes composant les bibliothèques des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par les institutions.	Valeur des musées d'histoire naturelle.	Valeur des cabinets de physique.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.
1	.....	81618	81618	3	50	26400	6000	53	.....	.....	69	18	66	22	9
2	42477	84751	127228	89	918	10510	27015	3274	1996	628	622	658	200	96	38
3	6667	4372	11039	29	278	10	320	2608	2272	837	259	329	81	44	195
4	4130	8516	12646	58	505	600	6050	4850	3615	1127	596	445	111	98	28
5	16467	6892	33359	119	1210	2300	.....	10718	10457	1418	330	257	.....	6	4
6	12200	12986	25186	175	2395	100	60	23036	20045	4046	1286	1855	69	47	115
7	300	8550	8850	17	283	200	2800	272	272	272	192	192	54	.....	.....
8	.....	.....	.....	4	100	.....	.....	881	881	101	50	56	.....	.....	.....
	82241	217686	299926	494	5739	40120	42245	45692	39538	8429	3104	3810	581	313	389

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1876-77.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorologiques.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.	Nombre d'élèves s'exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.
1	43	7	11	61	76	.....	74	74	74	74	.....	74	.....	.....	.....
2	264	203	347	285	321	2937	1305	2940	2236	2187	.....	1853	2460	2123	2437
3	97	.....	130	41	225	2192	185	2191	1467	1929	.....	660	1044	1283	1394
4	161	9	82	123	72	2479	753	2907	2388	2456	.....	853	2393	1450	2581
5	44	20	199	29	550	4059	648	7770	7765	7662	36	4568	1958	2045	2053
6	69	15	961	27	1090	8537	1845	13288	12076	12085	38	4934	3334	4369	4294
7	54	.....	40	137	100	163	131	294	272	272	.....	173	227	142	265
8	20	.....	.....	20	.....	354	388	576	446	554	.....	26	484	271	549
	752	254	1770	723	2434	26721	5339	30049	26724	27219	74	13141	11960	11683	13576

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1876-77.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire latine.	Nombre d'élèves apprenant la versification latine.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification latine.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire grecque.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification grecque.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire hébraïque.	Nombre d'élèves apprenant l'italien.	Nombre d'élèves apprenant l'allemand.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire sainte.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire ancienne.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire d'Angleterre.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire de France.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire du Canada.
1	.....	68	.....	.....	99	80	80	35	.....	23	.....	18	53	18	.....	.....
2	29	1141	1807	556	699	1040	162	3	.....	32	2956	1592	824	766	457	1238
3	.....	175	41	7	40	16	4	.....	.....	6	1889	1279	389	396	427	1081
4	27	1490	154	16	99	23	10	.....	.....	4	3312	2068	427	632	307	1932
5	33	1289	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6066	6177	989	445	728	3514
6	49	2408	125	2	15	1	.....	.....	.....	2	10882	12726	980	1929	2572	9089
7	.....	123	54	.....	40	9	.....	.....	.....	.....	272	252	137	184	184	252
8	.....	256	57	.....	57	.....	.....	.....	.....	.....	709	507	157	120	6	368
	138	7541	2241	581	1049	1169	256	38	.....	67	26086	24619	3956	4490	4701	17474

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1876–77.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire des Etats-Unis.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire générale.	Nombre d'élèves apprenant les belles-lettres.	Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.	Nombre d'élèves apprenant la théologie.	Nombre d'élèves apprenant les éléments de la jurisprudence.	Nombre d'élèves apprenant les éléments du droit constitutionnel.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture théorique.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture pratique.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.	Nombre d'élèves apprenant l'architecture.	Nombre d'élèves apprenant la couture.
1	.....	.....	.....	17	.....	57	41	78	115	.....	.....	.....	.....	25	.....	.....
2	205	815	410	250	1344	313	137	40	64	183	21	323	925	340	234	.....
3	367	428	121	75	233	.....	14	.....	48	724	36	100	424	288	75	.....
4	476	381	146	122	686	13	30	.....	10	601	200	76	458	586	115	60
5	253	445	233	467	943	14	.....	.....	.....	222	103	535	5	402	.....	7757
6	1020	1347	192	189	1108	13	.....	.....	29	3614	289	127	420	1714	49	5762
7	.....	128	139	47	195	16	.....	.....	7	211	.....	60	.....	233	.....	.....
8	.....	56	.....	.....	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	340	.....	100
	2321	3600	1241	1167	4629	426	222	158	273	5555	649	1221	2238	3928	473	13679

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1876–77.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant le dessin.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.	Nombre d'élèves s'exerçant à la gymnastique.	Nombre d'élèves apprenant la natation.	Nombre d'élèves apprenant l'équitation.	Nombre d'élèves apprenant l'escrime.	Nombre d'élèves apprenant la danse.	Description sommaire des matières composant le cours d'études. (Les 65 colonnes précédentes ont rapport à l'information demandée dans celle-ci, et en répondant aux questions qu'elles comportent, on peut s'exempter d'emplir la présente).
1	.....	25	.....	.....	21	63	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	332	18	572	1971	1076	59	.....	.....	.....	.....
3	.....	111	.....	157	910	290	29	.....	.....	.....	.....
4	.....	826	50	257	1357	1062	162	10	.....	68	.....
5	2895	276	75	1662	5195	233	.....	.....	.....	.....	.....
6	1320	556	73	791	6985	158	88	1	.....	2	.....
7	.....	168	.....	105	294	110	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	501	41	.....	.....	.....	.....	.....
	4215	2384	216	3534	17237	3036	338	11	.....	70	

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1876-77.—*Suite.*

SANTÉ DES ÉLÈVES.

No.	Nombre d'élèves atteints de maladies graves durant l'année.								Nombre d'élèves décédés durant l'année.									
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxations, fractures et autres accidents.	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidentellement.	Noyés accidentellement.	Morts par suite d'autres causes.	Nombre total d'élèves décédés durant l'année.
1	.....	.....	.....	1	3	12	.....	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	23	1	9	8	48	10	99	.....	4	1	1	.....	2	.....	.....	1	9
3	1	1	.....	11	.....	106	6	125	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	17
4	3	19	6	.....	1	202	2	233	2	3	1	.....	.....	42	1	.....	3	51
5	4	38	2	1	8	186	.....	239	2	19	.....	1	26	43	1	.....	15	107
6	23	53	9	13	25	530	10	663	2	12	4	3	2	58	2	2	19	104
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	31	134	18	35	79	1084	28	1375	6	38	6	5	28	146	4	2	54	289

TABLEAU RECAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1876–77.—*Suite.*

No.	CARRIÈRE EMBRASSÉE PAR LES ÉLÈVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.														PROFESSEURS.		
	Nombre d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours, l'année précédente.	Nombre d'élèves sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	Nombre d'élèves sortis depuis deux ans ayant embrassé l'état ecclésiastique.	Nombre d'élèves se livrant à l'enseignement.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	Nombre d'élèves étudiant l'arpentage.	Nombre d'élèves étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se livrant au commerce.	Nombre d'élèves des facultés des arts.	Nombre d'élèves ayant quitté le pays.	Noms des professeurs, conférenciers, instituteurs ou institutrices.	Montant du traitement de chaque professeur ou conférencier, instituteur ou institutrice.	Nombre de religieuses institutrices.
1	60	.....	3	2	.....	.....	134	229	.....	25	25	.....	270	.....	.....	.....	.....
2	175	331	74	114	39	38	39	46	17	3	17	207	.....	27	.....	.....	.....
3	194	165	57	5	42	87	2	3	.....	13	3	326	.....	32	.....	.....	.....
4	95	161	71	.....	88	175	1	5	.....	21	8	335	.....	28	.....	.....	.....
5	218	578	70	47	243	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	33	.....	.....	597
6	307	581	213	14	255	242	.....	3	1	.....	.....	393	.....	110	.....	.....	362
7	74	3	.....	2	3	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7
8	6	23	13	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	11
	1039	1845	501	211	674	542	167	278	18	62	53	1267	270	230	.....	.....	977

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1876-77.—*Suite.*

No.	PROFESSEURS.				ÉLÈVES.													
	Nom. d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Nom. de professeurs laïques.	Nombre total de professeurs, d'instituteurs ou d'institutrices.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	Nom. d'élèves pensionnaires.	Nombre d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le comté où se trouve l'institution.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs dans le Bas-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident aux Etats-Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.
1	.....	13	71	84	680	.....	561	.....	119	320	360	161	346	155	18	31	649	680
2	9	302	58	369	4786	99	1828	1157	1900	3967	918	2781	1639	63	402	3052	1833	4885
3	3	105	25	133	3255	90	2410	487	457	3180	165	2883	397	5	60	2826	519	3345
4	45	63	72	180	5081	1134	5765	264	186	4489	1726	5894	288	11	22	5419	796	6215
5	47	.....	.....	644	.....	14721	01115	1538	3068	14593	128	13711	832	11	167	13497	1224	14721
6	222	70	138	792	14977	17151	29597	1016	1515	30134	1994	31631	390	27	80	30698	1430	32128
7	8	4	28	47	128	181	192	.....	117	191	118	156	148	5	.....	.....	309	309
8	.....	1	.....	12	476	411	887	.....	.....	537	350	887	.....	.....	.....	887	.....	887
	334	558	392	2261	29383	33787	51346	4462	7362	57411	5759	58104	4040	277	749	56410	6760	63170

APPENDICE No. 4.

PETITS TABLEAUX

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1876–77.

No.	LIVRES DISTRIBUÉS PAR	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-12.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-18.	Dictionnaire d'histoire et de géographie, par Bouillet.	L'église et les lois éternelles, par Bouillet.	La primauté et l'infaillibilité des papes, l'abbé Bégin.	Pensée d'un croyant catholique, par Debreyne.	De l'éducation dans la famille, par Barreau.	Souvenirs contemporains, par Villemain.	Magasin d'éducation.	Les Etats-Unis et le Canada, par Marmier.	Souvenir d'un voyageur chrétien, par Marmier.	La femme chrétienne.	Montcalm et le Canada français, par De Bonnechose.	La religion et la liberté, par l'abbé Bautain.
1	Le Surintendant	56	40	120	2	3	12	3	3	6	6	5	6	21	15	3
2	L'inspecteur Archambeault			40										2		
3	" Alexander			50												
4	" Béland			35										1		
5	" Boivin			25										1		
6	" Bégin			30										1		
7	" Crépault			40										2		
8	" Carrier			50										2		
9	" Dorval			40										1		
10	" Delâge			50										1		
11	" Emberson															
12	" Fothergill															

14	"	Grondin			40										1		
15	"	Gay			25										1		
16	"	Hubbard															
17	"	Juneau			50										2		
18	"	Lucier			18												
19	"	Laplante			40										2		
20	"	Lyster															
21	"	McGrath															
22	"	McLoughlin															
23	"	MacMahon			100										5		
24	"	Painchaud			8												
25	"	Pilon			40										1		
26	"	Prémont			30										2		
27	"	Stenson			50												
28	"	Savard	8		25										1		
29	"	Thompson															
30	"	Tanguay			35												
31	"	Tremblay			18												
			56	40	999	2	3	12	3	2	6	6	5	6	48	15	3

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1876-77.—*Continué.*

No.	Le devoir, par Simon.	Fabiola, par le Cardinal Wiseman.	Cours d'histoire du Canada, par l'abbé Ferland.	L'instruction publique au Canada, par Chauveau.	Mémorial de l'éducation, par le Dr. Meilleur.	Mélanges historiques et littéraires, par le Dr. Larue.	Le Canada sous l'union, par Turcotte.	Les anciens canadiens, par De Gaspé.	Lettres de hautes latitudes.	Deuxième centenaires, par E. D., Québec.	La Gaspésie, par l'abbé Ferland.	La lecture pour tous, par Dunn.	Histoire populaire du Canada, par le Dr. Larue.	Cours d'économie.	Simples lectures sur les sciences.	Discours sur l'histoire universelle, par Bossuet.	Morceaux choisis, par Bossuet.	Le conseiller du peuple.	Jean Rivard.
1	3	3	10	87	17	23	22	103	20	13	54	66	104	6	4	11	6	25	13
2	.....	.....	.....	25	5	4	4	20	3	2	12	67	30	2	3	3	3	20	6
3	.....	.....	.....	15	2	1	2	20	.....	6	10	80	70	2	.....	2	2	20	10
4	.....	.....	.....	15	1	1	2	18	.....	5	10	30	40	.....	.....	.....	.....	20	15
5	.....	.....	.....	6	.....	.....	1	16	.....	2	10	40	30	.....	.....	1	.....	12	15
6	.....	.....	.....	15	.....	2	2	18	.....	5	10	20	30	.....	.....	.....	.....	20	10
7	.....	.....	.....	20	1	3	3	25	.....	10	15	45	60	.....	.....	1	1	25	10
8	.....	.....	.....	18	2	2	3	24	1	6	12	65	45	1	.....	5	2	20	10
9	.....	.....	.....	18	6	2	3	18	1	3	10	50	50	1	.....	1	.....	25	5
10	.....	.....	.....	25	5	5	5	20	2	5	15	65	50	2	1	2	.....	25	10
11	.....	.....	.....	5	1	.....	.....	8	.....	1	.....	6	10	.....	.....	.....	.....	.....	2

13	.....	.....	.....	16	5	2	3	16	1	3	10	40	45	.....	.....	2	.....	15	5
14	.....	.....	.....	15	1	1	2	18	.....	5	10	40	50	.....	.....	1	1	20	10
15	.....	.....	.....	10	.....	1	1	10	.....	2	3	10	20	.....	.....	1	.....	15	3
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	.....	.....	.....	25	3	6	5	25	3	10	20	60	20	2	.....	2	2	20	5
18	.....	.....	.....	5	2	.....	.....	8	.....	3	25	20	25	.....	.....	.....	.....	.....	4
19	.....	.....	.....	20	2	3	2	20	.....	5	12	60	54	.....	.....	3	2	20	10
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	40	8	3	5	20	7	12	15	94	55	6	5	5	5	20	10
24	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	2
25	.....	.....	.....	25	3	3	3	15	2	3	9	61	60	.....	1	2	1	18	10
26	.....	.....	.....	18	1	5	5	22	.....	7	17	22	45	1	.....	3	2	21	7
27	.....	.....	.....	18	2	1	2	23	.....	6	10	95	75	1	.....	2	2	20	10
28	.....	.....	.....	5	.....	.....	1	16	.....	4	10	50	30	.....	.....	1	1	10	10
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	10	2	.....	1	25	.....	6	20	80	60	1	.....	2	3	20	20
31	.....	.....	.....	3	1	.....	.....	7	.....	3	31	12	20	.....	.....	.....	.....	.....	4
	3	3	10	460	70	68	77	517	40	128	350	1178	1084	25	14	50	33	411	216

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1876–77.—*Continué.*

No.	Au coin du feu, par Sulte.	Le Tamahahk et l'épée, par Marmette.	A la veillée, par Faucher de St. Maurice.	Le marchand d'Anvers.	Batavia.	Samuel de Champlain.	L'abbé Ferland.—Opuscules.	L'abbé Casgrain.—Opuscules.	L'abbé Casgrain.—Légendes.	La terre paternelle.	Le colonel Dambourgès.	Trois Légendes, par Taché.	A mes enfants, par Legendre.	Causeries agricoles, par Bernard.	Petites leçons de choses, par Juneau.	Une lecture par jour, par Boniface.	Histoire ancienne.	Histoire romaine.	Histoire du moyen âge.
1	32	33	41	17	19	17	31	27	31	34	26	34	59	2	28	.....	.....	.....	.....
2	15	15	15	10	10	8	8	8	8	8	8	8	10	2	10	8	.....	.....	.....
3	10	10	.....	25	25	8	10	10	10	10	10	10	55	3	10	4	1	3	1
4	10	10	10	10	20	15	15	15	15	15	8	15	12	5	5	.....	.....	.....	.....
5	10	15	15	15	15	10	10	10	10	10	8	10	10	.....	20	.....	.....	.....	.....
6	10	10	10	5	20	10	10	10	10	10	5	10	10	5	5	.....	.....	.....	.....
7	10	20	25	20	20	10	15	15	15	15	8	15	25	10	25	4	.....	.....	.....
8	12	10	15	25	25	12	12	12	12	12	12	12	10	5	15	8	.....	1	1
9	10	10	10	10	20	10	5	5	10	10	5	6	20	3	5	4	.....	.....	.....
10	15	15	20	15	20	15	20	20	20	20	10	20	10	5	15	4	1	1	1
11	6	.....	.....	2	2	.....	2	2	2	6	4	6	6	1	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

13	10	10	10	11	20	10	5	5	10	10	10	10	10	3	2	1	.....	1	1
14	15	15	20	10	11	8	8	8	8	8	8	8	10	2	20	4	.....	.....	.....
15	25	6	10	.....	5	8	6	6	6	6	6	6	3	3	5	.....	.....	.....	.....
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	15	15	10	10	10	20	15	15	15	15	25	15	15	5	20	12	1	1	1
18	5	.....	.....	15	5	.....	12	12	12	12	8	12	15	2	8	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	20	20	11	15	15	15	15	10	15	12	2	20	8	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	20	15	15	25	25	10	10	10	10	10	10	10	15	2	5	16	2	1	2
24	.....	.....	.....	5	5	.....	5	5	5	5	3	5	5	.....	3	.....	.....	.....	.....
25	20	14	15	10	15	10	15	15	15	15	5	15	15	5	10	4	.....	.....	.....
26	15	14	15	11	11	12	10	10	10	9	9	9	11	2	14	1	.....	.....	.....
27	10	10	10	25	25	8	10	10	10	10	8	10	25	3	10	4	.....	3	2
28	10	10	10	15	15	10	10	10	10	10	7	10	26	.....	15	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	12	12	.....	15	15	20	18	18	18	18	8	18	50	6	20	.....	2	3	1
31	4	.....	.....	3	3	.....	12	12	12	12	8	12	12	.....	8	.....	.....	.....	.....
	301	269	276	319	331	242	289	285	299	305	229	301	445	76	293	88	7	11	13

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1876-77.—*Continué.*

No.	Histoire moderne.	Histoire de France.	Histoire d'Angleterre.	Petit manuel d'agriculture, par le Dr. Larue.	Divers.	Livres anglais pour catholiques, publié par Sadlier.	Publié par Murphy.	Publié par Dawson.	Publié par Burns.	Publié par O'Shea	Publié par Cunningham.	Publié par McGrath.	Publié par Kelly.	The Catholic Publication Society.	Quebec, Past and Present, par Lemoine.	Divers.	Livres anglais pour protestants, publié par Routledge.	Publié par Warne.	Publié par Nelson.
1	.....	5	1	33	46	32	5	9	20	17	35	6	3	28	7	63	7	9	19
2	.....	.....	.....	15	13	4	.....	.....	1	.....	16	.....	1	3	1	4	1	3	6
3	.....	3	5	25	30	12	.....	2	.....	3	25	3	.....	10	.....	25	.....	.....	.....
4	.....	2	2	15	13	.....	.....	1	.....	.....	16	.....	.....	.....	2	11	1	9	.....
5	.....	2	2	25	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	3	2	10	7	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	25	17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	1	1	20	19	9	1	1	3	2	23	.....	.....	5	2	20	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	5	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	2	2	5	16	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....	.....	.....	2	7	1	7	.....
11	.....	1	1	.....	6	25	8	4	1	.....	1	.....	.....	13	.....	1	25	63	64
																.....	25	42	21

13	.....	2	2	10	15	.....	.....	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	1	6	1	3	2
14	.....	1	1	20	10	3	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	5	1	16	7	33	23
15	.....	.....	.....	10	7	12	.....	2	.....	1	98	.....	.....	15	2	30	.....	.....	9
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	112	79
17	.....	1	1	10	18	8	1	3	1	2	12	3	.....	.....	5	15	.....	.....	.....
18	.....	2	1	20	19	10	3	1	1	.....	1	3	.....	6	.....	5	.....	.....	.....
19	.....	2	2	20	13	2	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....	1	17	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	70	6
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	80	32
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	86	71
23	2	4	4	25	37	7	.....	1	1	1	38	.....	2	7	2	21	5	.....	.....
24	.....	.....	.....	7	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	.....	7	1	3	.....
25	.....	2	2	15	12	3	.....	1	.....	.....	15	.....	.....	1	1	9	5	.....	9
26	.....	2	2	20	12	4	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	5	2	9	.....	.....	.....
27	.....	4	4	25	26	15	1	2	1	3	16	3	.....	.....	1	28	.....	.....	.....
28	.....	2	2	25	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	80	20
30	2	3	3	25	42	8	1	1	.....	3	9	1	.....	.....	.....	5	.....	.....	2
31	.....	1	1	20	51	5	1	1	.....	.....	1	7	.....	6	.....	6	.....	.....	.....
	4	49	41	430	481	159	21	29	29	32	378	33	6	104	30	314	180	600	363

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1876-77.—*Continué.*

No.	Publié par Galpin.	Publié par Nunino.	Publié par Dawson.	Publié par Chambers.	Publié par Lowe.	Publié par McMillan.	Publié par Groombridge.	Publié par King.	Publié par Belford.	The History of Canada, par Dr. Miles.	Quebec, Past and Present, par Lemoine.	Divers.	Total des livres français.	Total des livres anglais.	Total des livres anglais catholiques.	Total des livres anglais protestants.	Total des livres français et anglais.
1	5	2	4	1	.....	4	7	2	.....	8	2	18	1407	113	225	88	1720
2	2	1	1	2	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	430	50	30	20	480
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	570	80	80	.....	650
4	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	3	405	45	30	15	450
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	370	.....	.....	.....	370
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	325	5	5	.....	330
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	555	.....	.....	.....	555
8	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	520	66	66	.....	586
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	400
10	1	1	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	3	560	40	25	15	600
11	7	18	25	26	10	23	4	15	6	15	5	54	80	420	60	360	500
12	10	7	4	18	3	2	6	2	3	5	5	23	.....	176	.....	176	176

13	.....	.....	.....	1	.....	1	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	1	7	2	11	2	1	1	.....	.....	4	1	7	410	140	40	100	550
15	.....	2	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	220	180	160	20	400
16	25	38	16	72	18	23	18	9	6	11	3	40	.....	500	.....	500	500
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	525	50	50	.....	575
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	250	30	30	.....	280
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	470	30	30	.....	500
20	5	1	3	15	3	4	2	3	7	7	1	11	.....	150	.....	150	150
21	7	1	10	32	7	9	4	4	8	8	1	26	.....	230	.....	230	230
22	16	22	13	78	14	12	31	3	12	12	3	41	.....	425	.....	425	425
23	4	.....	.....	19	4	4	2	1	2	2	.....	9	700	130	80	50	830
24	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	2	2	.....	1	88	22	14	8	110
25	.....	1	.....	4	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	4	486	54	30	24	540
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	410	40	40	.....	450
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	570	70	70	.....	640
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	370	.....	.....	.....	370
29	5	5	4	18	4	6	5	7	2	8	1	25	.....	220	.....	220	220
30	.....	1	.....	1	18	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	580	30	25	5	650
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	270	30	30	.....	300
	88	107	83	306	68	90	84	47	27	83	22	268	11386	3551	1135	2416	14937

TABLEAU A.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier.	Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1ère Session, 1857	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	79
Session 1857–1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	182
Session 1858–1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859–1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860–1861	52	0	56	61	41	53	94	98	109	297
Session 1861–1862	41	10	58	68	39	52	91	90	110	260
Session 1862–1863	57	8	72	80	39	52	91	104	125	228
Session 1863–1864	56	7	67	74	34	49	83	97	116	213
Session 1864–1865	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
Session 1865–1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866–1867	41	2	73	75	43	55	98	80	128	108
Session 1867–1868	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868–1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869–1870	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870–1871	63	6	70	66	54	59	113	123	129	252
Session 1871–1872	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
Session 1872–1873	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
Session 1873–1874	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
Session 1874–1875	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275
Session 1875–1876	60	14	110	124	47	63	110	121	159	294
Session 1876–1877	60	18	107	125	50	74	124	128	181	309

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Brevets octroyés.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies.....	56	25	31	56	55	.....	55	136	31	167
Ecoles-Modèles...	173	63	276	339	169	295	464	405	571	976
Elémentaires	131	29	663	692	137	365	502	297	1028	1325
Totaux....	360	117	970	1087	361	660	1021	838	1630	2468

TABLEAU B.

TABLEAU indiquant la circonscription de chaque district d'inspection et donnant les noms des comtés ou parties de comté qu'elle renferme avec la résidence et le traitement des inspecteurs.

No.	Nom de l'inspecteur et description de son district d'inspection.	Résidence.	Traitements.
1	W. J. Alexander, comtés de Drummond et Arthabaska, et les écoles catholiques de Chester, Tingwick, Kingsey et Durham	Roxton Falls, Shefford	$1000
2	J. N. Archambault, comtés de Richelieu, Verchères et Chambly	Varennes	900
3	Désiré Begin, comté de Rimouski	Rimouski	
4	P. F. Béland, comtés de Beauce et de Lotbinière	Ste. Julie	800
5	S. Boivin, comtés de Charlevoix et Saguenay	Baie St. Paul	800
6	Michel Caron, comtés de Napierville, Iberville et St. Jean	St. Jean	800
7	Ed. Carrier, comtés de Dorchester et de Lévis	Lévis	850
8	J. Crépault, comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet	St. Valier	850
9	J. B. Delage, comtés de Bagot, Rouville et St. Hyacinthe	St. Césaire	900
10	A. D. Dorval, comtés de Montcalm et L'Assomption	L'Assomption	950
11	F. C. Emberson, comtés de Huntingdon, partie de Châteauguay et d'Argenteuil, et la population protestante de la cité de Montréal	Huntingdon	1000
12	A. Fontaine, comtés de Berthier et Joliette	Joliette	750
13	Rév. M. M. Fothergill, population protestante de la cité et du comté de Québec	Québec	400
14	Aug. Gay, population catholique des comtés d'Outaouais et de Pontiac	Wakefield	800
15	L. Grondin, comtés de Beauharnois, Laprairie et Châteauguay, moins les protestants d'Ormstown et de St. Jean-Chrysostôme	Laprairie	800
16	H. Hubbard, écoles protestantes des comtés de Stanstead Richmond, Compton, et partie de Drummond et Arthabaska	Sherbrooke	900
17	P. Hubert, comtés de St. Maurice, Maskinongé et Champlain	Trois-Rivières	850
18	F. E. Juneau, comté de Portneuf et population catholique de la cité de Québec	Québec	1000
19	L. M. Laplante, comtés de Nicolet et Yamaska	St. Grégoire	850
20	Ludger Lucier, comté de Bonaventure	Carleton	650
21	Rév. W. J. Lyster, écoles protestantes des comtés de Gaspé et de Bonaventure	Cape Cove	500
22	B. McGrath, population protestante des comtés d'Outaouais et de Pontiac	Aylmer	700
23	O. A. McLoughlin, écoles protestantes de Shefford, Brome et Missisquoi	Sweetsburgh	800
24	Dr. McMahon, comtés de Jacques-Cartier, Hochelaga, Vaudreuil et Soulanges, et la population catholique de la cité de Montréal	Ste. Rose	1000
25	J. B. F. Painchaud, Iles de la Magdeleine	Iles de la Magdeleine	125
26	Anth. Pilon, comtés de Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et partie d'Argenteuil	St. Vincent de Paul	800
27	Joseph Prémont, comtés de Québec et de Montmorency	Ste. Famille	800
28	Edouard Savard, comté de Chicoutimi	Chicoutimi	700
29	M. Stenson, écoles catholiques des comtés de Wolfe, Richmond, Compton et de la ville électorale de Sherbrooke	Wotton	1000
30	G. Tanguay, comtés de Kamouraska et Témiscouata	St. Gervais	1000
31	Wm. Thompson, écoles protestantes des comtés de Mégantic, Dorchester, Beauce, Wolfe et Compton	Leeds	700
32	T. Tremblay, comté de Gaspé	Grande Rivière, Gaspé	700

TABLEAU C.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE QUÉBEC, EN 1876-77.

Ursulines de Québec.	Ecoles des Frères des E. C. Chrétiennes.	Sœurs du Bon Pasteur.	Sœurs de Charité.	Congrégation de Notre-Dame à St. Roch.	Congrégation de Notre-Dame à St. Sauveur.	Congrégation de de Notre-Dame à Bellevue.	Les Frères des Jeune-Marie à Tillery.	Académies et autres écoles indépendantes.	Séminaire de Québec.	Université Laval.	Ecole de Théologie ou Grand Séminaire.	Ecole Normale Laval, élèves-maîtres.	Ecole Normale Laval, élèves-institutrices.	Ecole-modèle annexe, Garçons.	Ecole-modèle annexe, Filles.	Total.
42	2580	560	850	1149	711	125	120	3763	513	224	36	47	64	140	200	11124

TABLEAU D.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE MONTRÉAL (1876-77).

Religieuses du Bon Pasteur.	Ecoles des sourde-muettes.	Le petit séminaire de Montréal.	Etudiants en théologie.	Collège Ste. Marie, R. P. Jésuites.	Ecoles des Frères de la doctrine chrétienne.	Ecoles des Sœurs de la Congrégation de Notre Dame.	Ecoles des orphelins et orphelines de l'Hôpital général.	Ecoles des Sœurs de la Providence.	La maîtrise.	Autres écoles et académies sous contrôle.	Ecole Normale Jacques-Cartier.	Ecole-Modèle annexe.	Académie des Sœurs du Sacré-Cœur.	Autres écoles communes.	Total.
134	190	350	190	250	3315	5955	1682	500	153	5858	60	151	95	932	19816

TABLEAU E.

TAT du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles tenues par les Frères des écoles chrétiennes à Montréal.

Ecole St. Laurent	710
Ecole St. Jacques	560
Ecole Ste. Anne	510
Ecole St. Joseph	820
Ecole Ste. Brigite	705
Ecole Commerciale	140
Total	3445

TABLEAU F.

TAT général du nombre des élèves qui ont fréquenté les classes des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans la ville et les faubourgs de Montreal.

Villa Maria	180
Mont Ste. Marie	243
Académie St. Denis	240
Académie St. Antoine	145
Ecole Notre-Dame	140
Ecole Visitation	885
Ecole St. Laurent	369
Ecole St. Antoine	218
Ecole St. Félix	161
Ecole Bonsecours	200
Ecole Ste. Anne	414
Ecole Courant Ste. Marie	320
Ecole St. Joseph	497
Ecole St. Patrice	455
Ecole St. Gabriel	357
Ecole Rue Ontario	750
Ecole St. Paul	140
Total	5705

TABLEAU G.

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions. 1876-77.

PREMIÈRE DIVISION.

—	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
Universités	3	84	680

DEUXIÈME DIVISION.

No.	—	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
	Ecoles secondaires comprenant :			
1	Colléges			
2	Académies de garçons			
3	" de filles	262	1326	40722
4	" mixtes			

TROISIÈME DIVISION.

—	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
Ecoles Normales	3	47	309

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions.—*Suite.*

QUATRIÈME DIVISION.

	ÉCOLES SPÉCIALES.	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
	Ecoles spéciales comprenant :			
1	Collége de médecine (Montréal)	1	5	117
2	Ecoles des sciences appliquées aux arts	2	13	199
3	Ecoles des arts et manufactures	11	33	1069
4	Instituts des artisans	.....	.....	.....
5	Institut des aveugles	1	4	50
6	Instituts des sourds-muets et sourdes-muettes	2	30	274
		17	94	1619

CINQUIÈME DIVISION.

SECTION.	ÉCOLES PRIMAIRES.	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
1ère Section...	Ecoles primaires supérieures, comprenant :			
1o.....	Ecoles-modèles de garçons			
2o.....	" " de filles			
3o.....	" " mixtes	346	1006	31047
4o.....	" " dissidentes			
5o.....	" " indépendantes			
2ème Section..	Ecoles élémentaires, comprenant :			
1o.....	Ecoles élémentaires communes			
2o.....	" " dissidentes	3960	3960	160687
3o.....	" " indépendantes			
		4306	4966	19 734

TABLEAU H.

RÉCAPITULATION DES CINQ GRANDES DIVISIONS.

No.	—	Ecoles.	Professeurs.	Elèves.
1	Universités	3	84	680
2	Ecoles secondaires	262	1326	40722
3	Ecoles normales	3	47	399
4	Ecoles spéciales	17	94	1619
5	Ecoles primaires	4306	4966	191734
	Grands totaux	4591	6517	235064

Résumé statistique des commissions d'examen, année 1876.

Jury d'examen de	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	Nombre de brevets octroyés pour académies, 1re classe.		Pour académies, 2e classe.		Pour écoles modèles 1re classe		Pour écoles modèles 2e classe.		Pour écoles élémentaires, 1re classe		Pour écoles élémentaires, 2e classe.		Nombre de candidats admis et degré des brevets.			Grand total.	Nombre de candidats rejetés.
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires.		
Beauce	3	16	5	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	5	....	7	....	....	12	12	4
Bonaventure	3	19	6	.....	.....	....	....	....	....	....	....	4	13	....	1	....	....	18	18	1
Charlevoix et Saguenay	2	14	7	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	9	....	5	....	....	14	14	....
Chicoutimi	3	13	4	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	12	....	1	....	....	13	13	....
Gaspé	4	5	1	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	....	....	3	3	2
Kamouraska	4	38	10	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	16	....	22	....	....	38	38	....
Montréal (Catholiques)	8	212	26	1	.....	....	....	7	6	....	5	7	142	1	27	1	18	177	196	16
Montréal (Protestants)	4	83	21	2	.....	2	....	....	1	4	5	4	49	2	13	4	10	68	82	1
Ottawa	4	35	9	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	6	6	16	....	....	28	28	7
Québec (Catholiques)	5	174	35	.....	.....	....	....	....	6	2	10	1	31	1	80	....	18	116	134	40
Québec (Protestants)	5	24	5	1	.....	....	....	....	1	....	2	2	3	2	12	1	3	19	23	1
Richmond (Catholiques)	2	28	14	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	8	....	14	....	....	22	22	6
Richmond (Protestants)	3	29	10	.....	.....	....	....	....	....	....	....	2	14	2	9	....	....	27	27	2
Rimouski	3	15	5	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	4	....	....	14	14	1
St. Hyacinthe	4	46	11	.....	.....	....	....	....	....	....	....	1	38	....	4	....	....	43	43	3
Sherbrooke	4	41	10	2	.....	....	....	1	2	....	....	1	19	....	15	2	3	35	40	1
Stanstead	4	51	13	.....	.....	....	....	....	....	....	....	3	26	1	21	....	....	51	51	....
Trois-Rivières	4	134	30	.....	.....	....	....	2	21	....	16	1	58	....	29	....	39	88	127	7
Waterloo et Sweetsburg (Catholiques)	2	2	1	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	1	1	1
Waterloo et Sweetsburg (Protestants)	4	69	17	.....	.....	....	....	....	....	....	....	9	31	6	19	....	....	65	65	4
	75	1048	13-9	6	.....	2	....	10	37	6	83	35	494	21	302	8	91	852	951	97

APPENDICE No. 5.

TABLEAU de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure au institutions catholiques pour l'année 1876 en vertu du chapitre 15 de statuts refondus du Bas-Canada.

LISTE No. 1.—COLLÉGES CLASSIQUES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
L'Assomption	L'Assomption	224	$150
Bourget (Rigaud)	Vaudreuil	152	80
Chicoutimi	Chicoutimi	90	150
Joliette	Joliette	200	80
Nicolet	Nicolet	330	100
Ste. Anne Lapocatière	Kamouraska	200	200
St. Germain	Rimouski	120	200
St. Hyacinthe	St. Hyacinthe	268	150
St. Laurent	Jacques-Cartier	410	80
Ste. Marie de Monnoir	Rouville	207	50
Ste. Marie	Montréal	325	150
Ste. Thérèse	Terrebonne	237	150
Sorel	Richelieu	106	80
Trois-Rivières (séminaire)	St. Maurice	210	18200
Total			

LISTE No. 2.—COLLÉGES INDUSTRIELS.

Nom de l'institution.	Comtés.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
Laval (St. Vincent de Paul)	Laval	112	$200
Lévis	Lévis	260	1000
L'Islet	L'Islet	146	300
Longueuil	Chambly	267	300
St. Césaire		256	300
Ste. Marie	Beauce	134	300
St. Michel	Bellechasse	96	200
St. Jérôme	Terrebonne	215	250
Sherbrooke	Sherbrooke	80	1200
Trois-Rivières	St. Maurice	538	430
Varennes	Verchères	140	200
Verchères	Verchères	125	200
Ecoles des sciences appliquées aux arts	Montreal		2500
Total			7380

LISTE No. 3.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
Aylmer	Ottawa	97	$192
Baie-du-Febvre	Yamaska	40	50
Baie St. Paul	Charlevoix	106	140
Beauharnois		217	190
Beloeil	Verchères	79	100
Berthier (en haut)	Berthier	72	200
Buckingham	Ottawa	90	250
Chambly		149	[illegible]
Dufresne, St. Thomas	Montmagny	70	140
Gentilly		57	50
St. Hyacinthe, Girouard	St. Hyacinthe	182	100
Kamouraska		82	[illegible]
Laprairie		118	250
Montreal (académie commerciale)		507	500
Renfrew Falls	Shefford	56	112
Sorel	Richelieu	350	330
St. Andre	Argenteuil	102	150
St. Colomban de Sillery	Québec	91	200
St. Cyprien	Napierville	115	100
St. Eustache	Deux-Montagnes	125	100
St. Grégoire	Nicolet	100	100
St. Joseph, Pointe-aux-Trembles	Hochelaga	85	150
St. Jean	St. Jean	259	400
St. Jean, Montmorency	Montmorency	108	100
St. Louis (Ecole Fleury)	Lotbinière	18	200
St. Martin, Vaudreuil	Vaudreuil	85	[illegible]
St. Michel, Vaudreuil	do	76	128
St. Romuald, West Farnham	Missisquoi	232	170
St. Timothée	Beauharnois	130	180
St. Thomas, Montmagny	Montmagny	198	212
Yamachiche	St. Maurice	146	300
Total		.....	[illegible]

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
Baie St. Paul	Charlevoix	160	[illegible]
Beloeil	Verchères	109	89
Berthier (en haut)	Berthier	141	96
Boucherville	Chambly	144	89
Caconna	Témiscouata	95	143
Cedres (Les)	Soulanges	95	89
Chambly	Chambly	191	129
Châteauguay	Châteauguay	100	89
Huntingdon		75	100
L'Isle Verte	Témiscouata	74	100
Kamouraska	Kamouraska	80	100
Lachine	Jacques-Cartier	297	178
Laprairie	Laprairie	170	89

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	No. d'élèves.	Subvention pour 1876.
L'Assomption	L'Assomption	185	$110
Lévis (Notre-Dame)	Lévis	280	100
L'Islet	L'Islet	70	110
Longueuil	Chambly	305	250
Longue-Pointe	Hochelaga	44	64
Pointe-aux-Trembles, Hochelaga	Hochelaga	115	150
Pointe-aux-Trembles, Portneuf	Portneuf	125	150
Pointe-Claire	Jacques-Cartier	130	75
Rivière Ouelle	Kamouraska	106	100
Sherbrooke	Sherbrooke	437	256
Sorel	Richelieu	531	296
St. Aimé	do	200	97
St. Ambroise	Joliette	100	89
Ste. Anne de la Pérade	Champlain	189	100
St. Benoît (Hospice Yorville)	Deux-Montagnes	90	100
St. Césaire	Rouville	143	100
St. Charles Borromée	Joliette	345	170
St. Clément	Beauharnois	218	120
Ste. Croix	Lotbinière	103	120
St. Cyprien	Napierville	169	89
St. Denis (académie)	Montréal	220	89
St. Denis	St. Hyacinthe	139	89
Ste. Elizabeth	Joliette	139	150
St. Eustache	Deux-Montagnes	140	94
Ste. Famille	Montmorency	63	90
Ste. Geneviève	Jacques-Cartier	120	128
St. Germain	Rimouski	215	194
St. Grégoire	Nicolet	212	194
St. Henri de Mascouche	L'Assomption	127	89
St. Hilaire	Rouville	101	89
St. Hyacinthe (Sœurs de la Présentation)	St. Hyacinthe	223	115
St. Hyacinthe (Hôtel-Dieu)	St. Hyacinthe	385	115
St. Hugues	Bagot	86	150
St. Jacques de l'Achigan	Montcalm	192	170
St. Jean	St. Jean	500	194
St. Joseph	Lévis	360	200
St. Laurent	Jacques-Cartier	175	170
St. Lin	L'Assomption	172	89
Ste. Marie	Beauce	150	270
Ste. Marie de Monnoir	Rouville	173	128
St. Martin	Laval	100	70
St. Michel	Bellechasse	125	150
St. Nicholas	Lévis	96	89
St. Paul de l'Industrie	Joliette	74	89
Ste. Scholastique	Deux-Montagnes	130	150
Ste. Thérèse	Terrebonne	160	89
St. Thomas	Montmagny	230	190
St. Timothée	Beauharnois	100	100
Terrebonne	Terrebonne	177	89
Trois-Pistoles	Témiscouata	106	100

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	No. d'élèves.	Subvention pour 1876.
Trois-Rivières (Ursulines)		362	$194
Varennes	Verchères	100	80
Vaudreuil	Vaudreuil	100	89
Yamachiche	St. Maurice	135	100
Total		.....	8902

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
Acton Vale (couvent)	Bagot	295	$138
Acton Vale	Bagot	119	50
Arthabaskaville	Arthabaska	135	250
Aylmer (couvent)	Ottawa	184	150
L'Assomption	L'Assomption	154	50
Aussi au Gascon (port Daniel)		70	50
Baie-du-Poulet	Chicoutimi	98	56
Baie-du-Poulet (couvent)	Yamaska	163	73
Beaumont	Bellechasse	84	73
Beauport	Québec	142	73
Beauvoir	Nicolet	75	114
Bonaventure	Montmagny	98	73
Bon Pasteur	Chambly	115	73
Buckingham (couvent)	Ottawa	70	73
Carleton	Témiscouata	65	56
Cap St. Louis	Montmagny	100	60
Cap Santé	Portneuf	38	73
Cap Rouge (garçons)	Québec	57	100
do (filles)	do	61	75
Carleton	Bonaventure	62	100
do (couvent)	do	51	150
Champlain Village (garçons)	Champlain	60	73
do (couvent)	do	72	73
Charlesbourg (garçons)	Québec	86	56
do (filles)	do	52	56
Chât au Richer (garçons)	do	72	73
do (filles)	do	110	51
Chicoutimi (couvent)	Chicoutimi	65	100
Coaticook (couvent)	Stanstead	205	100
Côte des Neiges	Hochelaga	106	73
do (couvent)	do	120	56
Côteau St. Louis	do	312	73
Deschambault (garçons)	Portneuf	82	100
do (filles)	do	83	73
Eboulements	Charlevoix	60	73
Escoumains	Saguenay	92	73
Etchemin Village (couvent)	Lévis	250	100
Fraserville Village (couvent)	Témiscouata	122	73

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	No. d'élèves.	Subvention pour 1876
Fraserville Village	Témiscouata	87	$73
Gentilly (couvent)	Nicolet	93	150
Grande Baie (garçons)	Chicoutimi	45	73
do (filles)	do	55	56
Grande Rivière	Gaspé	56	73
Grantham		71	73
Grondines, No. 2	Portneuf	81	56
Hébertville	Chicoutimi	30	100
Hemmingford (couvent)	Compton	55	73
Hereford (couvent)	Huntingdon	60	80
Lachine (garçons)	Jacques-Cartier	150	73
Lacolle	St. Jean	145	73
Lauzon Village	Lévis	268	141
Longue Pointe	Hochelaga	32	73
Lorette (école sauvage garçons)	Québec	20	162
do (filles)	do	24	162
Malbaie	Charlevoix	65	73
[illegible]	Bonaventure	50	73
Marine	Rimouski	98	56
Marianistes (Sœurs de Ste. Croix)	Montréal	149	100
Montréal (école St. Jacques couvent)	do	685	712
Montréal (Maîtrise St. Pierre)	do	154	188
Montréal (Commissaires Catholiques)	do	354	889
Montréal (couvent)	Ottawa	188	138
Nelson		40	50
Nicolet (couvent)	Nicolet	273	56
Notre-Dame de Hull No. 1	Ottawa	160	50
do No. 2	do	145	50
Notre-Dame de toutes Grâces (Hull filles)	do	400	73
Notre-Dame de Laterrière	Chicoutimi	70	100
Notre-Dame du Portage	Témiscouata	55	56
Nouvelle (St. Jean l'Évangéliste)	Bonaventure	21	100
[illegible]	Gaspé	70	56
Pointe aux Trembles	Portneuf	71	60
Pointe-Claire	Jacques Cartier	50	70
Pointe du Lac	St. Maurice	85	73
Portneuf (garçons)	Portneuf	110	56
do (filles)	do	85	56
Québec (Œuvre de Patronage)	Québec	137	150
do (Commissaires Catholiques)	do	1210	286
do (Faubourg St. Jean)	do	104	73
do (Société d'éducation)	do	475	944
Rawdon	Montcalm	55	50
Rawdon (couvent)	do	52	50
Regaud (couvent)	Vaudreuil	40	73
Rivière-du-Loup	Maskinongé	106	100
Rivière Ouelle	Kamouraska	79	56
Sainfield	Arthabaska	43	56
St. Agapit	Lotbinière	68	56
Ste. Agathe No. 2		80	50
Ste. Agnès	Charlevoix	48	56
St. Aimé	Richelieu	160	200
St. Alexandre	Iberville	103	73
do (couvent)	do	134	56

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	No. d'élèves.	Subvention pour 1876.
St. Ambroise		41	$40
St. André	Kamouraska	54	73
Ste. Angèle de Mérici	Rimouski	61	56
St. Aniet (garçons)	Huntingdon	58	56
Ste. Anne de Beaupré (couvent)	Montmorency	50	56
Ste. Anne de Bellevue (filles)	Jacques-Cartier	80	56
do (garçons)	do	78	73
Ste. Anne	Chicoutimi	88	56
Ste. Anne des Monts	Gaspé	55	80
Ste. Anne des Plaines	Terrebonne	110	73
Ste. Anne la Pérade	Champlain	114	151
Ste. Anne Lapocatière (couvent)	Kamouraska	130	188
St. Anselme (couvent)	Dorchester	120	73
St. Athanase (couvent)	Iberville	201	56
St. Antoine de Tilly	Lotbinière	104	76
St. Appollinaire		80	73
St. Arsène	Témiscouata	80	73
St. Augustin	Portneuf	35	50
St. Barthélemi	Berthier	79	60
Ste. Brigide	Iberville	76	56
St. Bruno	Chambly	82	60
St. Calixte de Somerset (garçons)	Mégantic	36	100
St. Calixte de Somerset (couvent)	do	94	140
Ste. Catherine		17	50
Ste. Cécile du Bic	Rimouski	84	56
Ste. Cécile (garçons)	Beauharnois	225	73
do (filles)	do	249	130
St. Célestin (couvent)	Nicolet	87	100
St. Charles (filles. Bellechasse)	Bellechasse	62	56
St. Charles (St. Hyacinthe)	St. Hyacinthe	126	100
Ste. Claire	Dorchester	138	150
St. Columban de Sillery (couvent)	Québec	227	188
St. Christophe (couvent)	Arthabaska	153	183
St. Constant	Laprairie	90	97
St. Cuthbert	Berthier	52	80
St. David	Yamaska	141	50
St. Denis (Kamouraska)	Kamouraska	60	73
St. Denis No. 1 (St. Hyacinthe)	St. Hyacinthe	88	73
St. Edouard	Napierville	102	73
Ste. Elizabeth	Joliette	66	73
St. Fabien		88	50
Ste. Famille	Montmorency	59	56
St. Hermas		53	72
St. Félix de Valois	Joliette	98	56
St. Flavie	Rimouski	65	73
Ste. Foye	Québec	134	70
St. François Village	Yamaska	123	50
St. François Paroisse	do	122	56
St. François Xavier	Champlain	80	72
St. François, Rivière du Sud (couvent)	Montmagny	28	142
St. François (école sauvage)	do	119	56
St. Gabriel de Brandon (couvent)		72	56
St. Gabriel	Berthier	102	73
Ste. Geneviève de Batiscan	Champlain	62	56
Ste. Geneviève	Jacques-Cartier	84	73

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	No. d'élèves.	Subvention pour 1876.
St. George de Henriville	Iberville	144	$56
St. George de Henriville (couvent)	do	30	60
Ste. Gertrude	Nicolet	44	60
St. Gervais	Bellechasse	60	73
St. Gervais (couvent)	do	40	70
St. George		40	75
St. Grégoire le Grand	Iberville	58	
Ste. Hélène, K		90	56
St. Henri (couvent)	Hochelaga	304	73
St. Henri (garçons)	do	104	73
St. Henri	Lévis	70	70
St. Henri de Mascouche	L'Assomption	75	
St Hilaire		56	70
St. Hubert	Chambly	57	70
St. Hubert (couvent)	do	125	56
St. Ignace (Côteau du Lac)	Soulanges	75	73
St. Ignace (couvent)		60	
St. Irénée	Charlevoix	51	73
St. Isidore	Laprairie	72	70
St. Jacques le Mineur	do	112	77
St. Jean Baptiste	Hochelaga	584	120
St. Jean des Ecureuils	Portneuf	110	73
St. Jean (salle d'asile)	St. Jean	250	100
St. Jean Chrysostôme	Châteauguay	265	100
St. Jean Chrysostôme (Lévis)	Lévis	25	56
St. Jean Deschaillons	Lotbinière	75	73
St. Jean Port Joli (garçons)	L'Islet	55	73
do (filles)	do	50	56
St. Jérôme (couvent)	Terrebonne	207	100
St. Joachim (Deux Montagnes)	Châteauguay	81	73
St. Joachim (couvent)	Deux-Montagnes	60	56
St. Joachim (Montmorency)	Montmorency	62	60
St. Joseph (Beauce)	Beauce	33	60
St. Joseph de Soulanges	Soulanges	95	73
Ste. Julie de Somerset	Mégantic	35	56
St. Lambert	Lévis	76	125
St. Laurent	Montmorency	98	73
St. Léon	Maskinongé	54	56
St. Liguori (couvent)	Montcalm	122	128
St. Lin	L'Assomption	120	56
St. Louis de Gonzague	Beauharnois	120	56
St. Louis de Gonzague (couvent)	do	120	56
St. Louis	Lotbinière	36	73
St. Louis (filles)	do	80	73
St. Luc			
Ste. Luce	Rimouski	99	56
St. Marc		17	
Ste. Marguerite (l'Acadie)	St. Jean	80	73
St. Martin	Laval	90	73
Ste. Martine (filles)		66	
Ste. Martine (garçons)	Châteauguay	75	56
St. Mathias	Rouville	76	56
St. Maurice	Champlain	68	73
Ste. Mélanie	Joliette	104	73
St. Michel (couvent)	Napierville	98	90

LISTE No. 5.—ÉCOLE MODÈLE.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
St. Michel (garçons)	Napierville	36	$ 56
Ste. Monique	Nicolet	75	73
St. Narcisse	Champlain	133	73
St. Nicholas	Lévis	73	73
St. Norbert	.....	65	73
St. Octave (Métis)	Rimouski	79	70
St. Ours (couvent)	Richelieu	155	100
St. Ours (garçons)	do	96	73
St. Paschal	Kamouraska	100	73
St. Paulin (couvent)	.....	68	50
St. Philippe	.....	64	.....
Ste. Philomène	.....	45	.....
St. Pierre les Becquets	.....	35	.....
St. Pierre de Broughton	Beauce	62	56
St. Pierre de Durham	.....	79	56
St. Pierre	Montmorency	76	56
St. Pierre de Charlesbourg (couvent)	Québec	112	100
St. Placide	.....	100	.....
St. Polycarpe (couvent)	Soulanges	140	100
St. Polycarpe (garçons)	do	65	100
St. Rémi (couvent)	.....	164	70
St. Rémi d'Amherst (garçons)	L'Assomption	109	73
St. Rémi d'Amherst (couvent)	do	112	130
St. Roch des Aulnets (filles)	L'Islet	30	56
St. Romuald de West Farnham	.....	276	70
St. Romuald	Lévis	70	73
Ste. Rosalie	.....	60	100
Ste. Rose	Laval	100	73
St. Sauveur (couvent)	Québec	173	100
St. Sauveur (maison Maria Joseph)	do	465	158
Ste. Scholastique	Deux-Montagnes	102	159
St. Séverin	St. Maurice	75	73
St. Stanislas	Champlain	111	73
St. Stanislas Kostka	Beauharnois	118	73
St. Sylvestre (couvent)	Lotbinière	117	70
St. Thomas de Pierreville	Yamaska	90	128
Ste. Ursule (couvent)	Maskinongé	55	56
Ste. Ursule	do	89	56
St. Urbain	.....	.....	56
St. Valentin	St. Jean	80	100
St. Valier (filles)	Bellechasse	54	73
St. Vincent de Paul	Laval	52	.....
St. Vincent de Paul (couvent)	do	140	73
St. Zotique	Soulanges	110	60
Sault au-Récollet	Hochelaga	80	56
Shawinigan	St. Maurice	82	58
Sherrington (St. Patrice)	Napierville	85	89
Trois-Pistoles	Témiscouata	77	73
Trois-Rivières (filles)	.....	120	100
Victoriaville	.....	30	.....
Waterloo	Shefford	104	100
Waterloo Village	Ottawa	110	72
Waterloo village (couvent)	do	160	100
Wotton (couvent)	Wolfe	40	140
Total	.....	.....	$21980

SUBSIDE ADDITIONNEL.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
Collége de Lévis	.....	$ 200
Ecole du Patronage	.....	50
Commissaires Catholiques de Québec	.....	200
" " de Hull	.....	127
Collége de Varennes	.....	54
" de Ste. Marie de Mannoir	.....	200
Couvent de St. Athanase	.....	44
" de St. Germain de Rimouski	.....	106
" de Sherbrooke	.....	44
Collége industriel de St. Jérôme	.....	50
Couvent de St. Paulin	.....	50
" de Deschambault	.....	50
Total	.....	$1175

NOUVELLES DEMANDES.

Ancienne Lorette	60	$ 56
Côte St. Paul	180	56
Lanoraie (couvent)	175	73
Leclercville	76	56
Maniwaki (Notre-Dame du Désert)	195	73
St. Anicet (couvent)	89	56
St. Bonaventure d'Hamilton	46	73
Ste. Cécile de Masham	45	60
St. Charles Lachenaie	75	56
St. Cuthbert (couvent)	53	56
Ste. Emélie	84	56
St. Ferdinand d'Halifax (couvent)	73	126
St. François du Lac (académie commerciale)	56	56
St. Jean-Baptiste	73	56
Lanoraie (académie)	118	73
St. Raphael	107	73
Sœurs du Bon Pasteur de Québec	50	50
Sœurs de la Charité de Québec	56	50
La Congrégation de St. Roch de Québec	697	50
Ecole de dessin et des arts de Québec	.....	1000
Total	.....	$2205

'ABLEAU de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure faite aux institutions protestantes pour l'année 1876, en vertu du chap. 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
'ollége McGill	.....	$ 1369 49
Dépenses contingentes	.....	271 00
Bishop's College	100	979 18
Total	.....	$ 2619 67

LISTE No. 2.—COLLÉGES CLASSIQUES.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
High School, Montréal	344	$ 1185 00
High School, Québec	113	1285 00
Morrin	88	369 98
Stanstead	183	405 00
St. François	85	587 66
Total	.....	$ 3832 64

LISTE No. 3.—COLLÉGES INDUSTRIELS.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
Lachute	156	$ 184 19
Total	.....	$ 184 19

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
Adamsville, East Farnham	33	$ 86 00
Aylmer	34	129 52
Barnston	54	86 35
Bedford	116	90 06
Charleston	55	173 92
Clarenceville	56	170 82
Clarendon	65	86 35
Coaticook	175	75 93
Compton	45	86 35
Cookshire	53	86 35
Cowansville (filles)	76	131 98
Cowansville	50	86 95
Danville	157	129 52
Dudswell	18	.....
Dunham	135	170 00
Eaton	96	145 66
Frelighsburg	34	114 07
Granby	38	.....
Granby	143	170 83
Huntingdon	125	291 60
Knowlton	45	170 83
Lacolle	164	100 00
Mansonville	47	100 00
Philipsburg	.....	.....
St. Andrew's	42	86 00
Ste. Foye	38	86 35
St. Jean	75	150 00
Sherbrooke	95	189 00
Sorel	14	76 49
Stanbridge	57	100 00
Sutton	35	86 00
Shefford	125	100 00
Total	.....	$ 3556 31

LISTE No. 5.—ÉCOLE MODÈLE.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
Berthier (en haut)	60	$ 60 00
Bury	.....	.....
Côteau Landing	44	34 57
Durham	85	61 76
A reporter	.....	$ 156 33

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
Reporté	.....	$ 156 33
Lachine	88	60 00
LaPesche	68	56 00
Leeds	64	45 05
Magog	128	145 05
Maple grove (Ireland)	72	50 00
Montreal Colonial Church School Society	750	384 80
Marbleton	.....	50 00
Notre-Dame de Hull	298	100 00
Quebec Infants School (Upper Town)	.....	96 23
Quebec British Canadian School Society	197	421 78
Quebec National School	180	213 99
Rawdon	.....	.....
St. Dunstan	32	73 00
St. Etienne de Chelsea	117	45 05
St. Henri	63	45 05
Sherbrooke Colonial and Continental School Society	118	93 86
Trois Rivières	69	80 00
Valleyfield	85	73 00
Total	.....	$ 2192 19

NOUVELLES DEMANDES.

Nom de l'institution.	Nombre d'élèves.	Subvention pour 1876.
Compton (filles)	39	100 00
Grenville (académie)	18	50 00
Chambly	58	50 00
Total	.....	$ 200 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres en 1876.

Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.	Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.
		$ cts.			$ cts.
Argenteuil.....	Harrington, No. 2...	20 00	Chicoutimi...	Hébertville.....	25 00
"	" No. 1...	20 00	"	Métabetchouan	25 00
"	Arundel.....	20 00	"	Kinogami (St.Cyriac)	25 00
"	Township Morin....	20 00	"	Chicoutimi Village..	120 00
"	" " diss..	15 00	"	Bagotville Village...	25 00
"	Grenville, No. 3.....	20 00	"	St.Gédéon Grandmont	25 00
"	" No. 2, diss	20 00	"	Jonquières.....	25 00
"	St. André, diss.....	20 00	"	St. Prime.....	25 00
"	Gore.....	20 00	"	St. Félicien d'Ashuap.	25 00
"	Mille Isles.....	20 00	Compton.....	Westbury.	30 00
Arthabaska....	Ste. Clotilde.....	25 00	"	Hereford	25 00
"	Blandford	25 00	"	Marston.....	25 00
"	Chester Ouest.....	25 00	"	New-port.....	25 00
"	" Est.....	25 00	"	Clifton.....	25 00
"	" Nord.....	25 00	"	" Est	25 00
"	Tingwick, diss.....	20 00	"	St. Romain.....	25 00
"	St. Valère.....	20 00	"	Hampden.....	25 00
"	St. Albert.....	25 00	"	Ditton	25 00
"	St. Christophe	20 00	"	Whitton.....	20 00
"	Victoriaville.....	20 00	"	Compton.....	25 00
L'Assomption..	Ile Bouchard.....	20 00	Charlevoix ...	St. Fidèle.....	20 00
Bonaventure...	Miguaska.....	20 00	"	Settrington	20 00
"	New-Richmond	20 00	"	Petite Rivière.....	20 00
"	Port Daniel, diss....	20 00	"	St. Placide.....	25 00
"	Hope	20 00	"	Callières	20 00
"	Ristigouche	25 00	"	St. Siméon.....	25 00
"	" sauvages.	40 00	"	St. Agnès.....	20 00
"	Rustico.....	25 00	"	DeSalles	25 00
"	Hamilton.....	20 00	Champlain ...	Ste. Flore.....	25 00
"	" diss.....	25 00	"	St. Luc.....	20 00
Bagot.....	Acton Vale.....	40 00	"	St. Tite.....	25 00
"	St. André.....	30 00	Châteauguay..	Ste. Malachie, diss...	35 00
"	St. Théodore.....	30 00	"	Howick, diss.....	30 00
"	Ste. Hélène.....	30 00	2-Montagnes..	St. Columban.....	25 00
"	St. Liboire.....	30 00	"	St. Canut, No. 1.....	25 00
"	St. Ephrem.....	30 00	Dorchester....	St. Léon.....	25 00
Beauce.....	Shenley.....	25 00	"	St. Edouard.....	25 00
"	Aylmer	25 00	"	St. Malachie.....	20 00
"	Forsyth.....	25 00	"	Ste. Justine.....	35 00
"	Sacré Cœur de Jésus.	25 00	"	Ste. Germaine.....	25 00
Bellechasse	St. Cajetan.....	25 00	"	Cranbourne.....	20 00
"	Buckland	25 00	"	" diss	20 00
"	Mailloux	25 00	"	Ste. Marguerite.....	25 00
Berthier.....	St Michel des Saints.	30 00	Drummond...	West Wickham.....	25 00
"	St. Damien.....	20 00	"	St. Germain.....	140 00
"	St. Gabriel, diss....	20 00	"	Wendover & Simpson	125 00
Brome.....	Bolton, diss.....	30 00	"	St. Fulgence, diss....	25 00
"	Sutton, diss.....	30 00	"	Durham.....	25 00
Chicoutimi	Harvey	25 00	Gaspé	Isle Bonaventure....	20 00
"	Grande Baie.....	25 00	"	Douglass	20 00
"	Ste. Anne.....	25 00	"	"	20 00
"	St. Jérôme.....	25 00	"	Barrachois	20 00
"	Ouiatchouan.....	25 00	"	" diss	20 00
"	Anse St. Jean.....	25 00	"	St. George de Masham.	20 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres en 1876.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.	Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.
		$ cts.			$ cts.
Gaspé	Pabos	20 00	Montmorency.	St. Joachim	25 00
"	Cloridorme	20 00	"	Ste. Pétronille	40 00
"	Haldimand	20 00	Maskinongé	St. Paulin	25 00
"	" diss	20 00	"	Hunterstown	25 00
"	Anse à Valeau	20 00	"	Petersborough	25 00
"	Cap D'Resiers	20 00	"	Ste. Ursule, diss	20 00
"	Grande Vallée	20 00	"	St. Didace	25 00
"	Mont Louis	20 00	Missisquoi	St. Damien, diss	30 00
"	Grande Grève	20 00	"	Dunham, diss	30 00
"	Rivière-au-Renard	20 00	"	Philipsburg (St. Armand east)	35 00
"	Baie Nord	20 00	Brome	East Farnham, diss	30 00
"	Roseville	20 00	Montmagny	Grosse-Isle	30 00
"	Ste. Anne des Monts	20 00	Montcalm	Chertsey	25 00
"	Cap Desespoir	20 00	"	Kickeany	25 00
"	Percé	20 00	"	Ste. Julienne	25 00
"	Cap aux-Os	20 00	"	Wexford	30 00
"	York	20 00	Nicolet	Ste. Gertrude	25 00
"	Grande Rivière	20 00	"	St. Léonard	30 00
Huntingdon	Hemmingford, diss	30 00	"	Ste. Perpétue	30 00
"	Huntingdon, diss	30 00	"	St. Vinceslas	30 00
"	Havelock, diss	20 00	"	Ste. Brigitte	30 00
L'Islet	Ste. Louise	25 00	"	Ste. Marie	30 00
"	St. Perpétue	30 00	"	St. Samuel	30 00
"	St. Cyrille	25 00	"	Ste. Sophie, Lévrard	30 00
"	Ashford	25 00	Ottawa	Ripon	30 00
"	St. Pamphile	30 00	"	Montebello	30 00
"	St. Eugène	25 00	"	Eardley, diss	20 00
Joliette	St. Ambroise, diss	20 00	"	Waterloo Village	30 00
"	St. Emélie	25 00	"	Wright & Northfield	30 00
"	St. Côme	25 00	"	Bouchette	30 00
"	Ste. Beatrix	25 00	"	Lowe	30 00
Kamouraska	Mont-Carmel	25 00	"	Hartwell	35 00
"	St. Onézime	25 00	"	Wakefield	30 00
"	Ste. Eleuthère	30 00	"	Cantley	35 00
"	St. Paschal	35 00	"	Rivière Gatineau	30 00
Lotbinière	St. Narcisse de Beaurivage	30 00	"	East Templeton, diss	20 00
"	St. Sévérin	25 00	"	St. Malachie	30 00
"	St. Agapit	25 00	"	N. D. de Laus	25 00
"	St. Gilles	25 00	"	Lac Ste. Marie	25 00
Lévis	Lauzon Village	80 00	Pontiac	Leslie	20 00
"	St. Etienne	30 00	"	Chichester	30 00
"	Bienville Village	40 00	"	Sheen & Aberdeen	30 00
Laprairie	St. Constant, diss	20 00	"	Calumets, diss	20 00
Mégantic	Inverness, diss	20 00	"	Mansfield	30 00
"	Leeds, diss	40 00	"	Cawood	30 00
"	Sacré Cœur	30 00	"	Thorne	30 00
"	St. Ferdinand, diss	20 00	"	Calumet	20 00
"	Inverness West	25 00	Portneuf	St. Raymond	80 00
Montmorency	Ste. Anne de Beaupré	35 00	"	Ste. Catherine	45 00
"	St. Tite	30 00	"	St. Ubalde	25 00
"	St. Adolphe	30 00	"	Grondines, No. 2	20 00
"	Laval	25 00	"	St. Alban	30 00
"	St. Féréol	30 00			

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres en 1876.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.	Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.
		$ cts.			$ cts.
Québec	Tewkesbury, No. 1	25 00	Saguenay	Pointe aux Esquimaux	20 00
"	St. Dunstan	20 00	Shefford	Ely Nord	70 00
"	St. Gabriel Est, Valcartier	30 00	"	Roxton	151 00
"	Stoneham	25 00	"	Grandby, diss	30 00
"	" diss	20 00	"	" Village, diss.	30 00
"	St. Roch Sud	45 00	"	Ely Sud	72 00
"	" diss	20 00	"	Ste. Pudentienne	30 00
"	Cap Rouge	55 00	St. Maurice	St. Sévère	25 00
"	St. Dunstan, diss	25 00	"	Shawinigan	25 00
"	Tewkesbury, No. 2	20 00	"	Pointe-du-Lac	25 00
Rimouski	St. Anaclet	30 00	St. Jean	Lacolle	72 00
"	Ste. Angèle	30 00	Stanstead	Hatley, diss	35 00
"	Ste. Cécile du Bic	40 00	"	Coaticook	50 00
"	St. Moise	30 00	"	Barford	30 .0
"	St. Gabriel	30 00	Témiscouata	St. Antonin	20 00
"	Ste. Félicité	30 00	"	St. Modest	20 00
"	Ste. Blondine	20 00	"	St. Jean de Dieu	20 00
"	St. Donat	20 00	"	St. François	30 00
"	St. Ulric	20 00	"	St. Honoré	30 00
"	Cherbourg	20 00	"	Notre-Dame-du-Lac	20 00
Richmond	Stokes	40 00	"	Ste. Rose du Dégelé	30 00
"	Brompton, diss	40 00	"	N.-Dame du Portage	30 00
"	Windsor, diss	30 00	"	St. Louis des Ha Ha	30 00
"	Melbourne	30 00	Terrebonne	St. Hippolyte	35 00
"	Cleveland, diss	30 00	"	St. Sauveur, diss	20 00
"	Shipton, diss	30 00	"	St. Adèle	30 00
"	St. George, Windsor.	30 00	"	Ste. Agathe	30 00
Saguenay	Tadoussac	30 00	"	Ste. Marguerite	20 00
"	Escoumains	30 00	Wolfe	Garthby	25 00
"	Bourg Boissonnault	30 00	"	Ham Nord	25 00
"	Sault-au-Cochon	20 00	"	Ham Sud	25 00
"	Mille-Vaches	20 00	"	St. Camille	20 00
"	Petites-Bergeronnes	25 00	"	Weedon	20 00
"	Rivière-aux-Canards	25 00	"	St. Gabriel Stratford	20 00
			Yamaska	St. Bonaventure	20 00
				Total	7960 00

APPENDICE No. 6.

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DU COMITÉ CATHOLIQUE

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Séance du 25 mai 1877.

PRÉSENTS :—Le Surintendant, Mgr. l'Archevêque de Québec, Mgr. de Montréal, Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe, Mgr. d'Ottawa, Mgr. de Rimouski, Sa Seigneurie l'Evêque Williams, le Rév. A. E. Dufresne, V. G., l'hon. P. J. O. Chauveau, MM. C. Delagrave, le Dr. Lachaine, et P. S. Murphy.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Ce procès-verbal est ratifié en ajoutant à la constatation du refus d'approuver les livres de M. Greenleaf les mots suivants : "vu que des livres canadiens de même nature ont déjà reçu l'approbation du conseil."

Lecture est faite de la lettre de Mgr. de Sherbrooke nommant pour le remplacer le V. G. Dufresne.

Proposé par le V. G. Dufresne, secondé par Mgr. Moreau : que le bureau des examinateurs de Sherbrooke soit divisé en bureau catholique et bureau protestant. Adopté.

Sur proposition de Mgr. de Rimouski, secondé par Mgr. de St. Hyacinthe, il est résolu que le bureau d'examinateurs de Rimouski aura droit d'accorder des diplômes pour écoles-modèles dans les comtés de Rimouski, Bonaventure, Gaspé, Saguenay et Témiscouata.

Et le Conseil s'ajourne.

GÉDÉON OUIMET,
Président.

LOUIS GIARD,
H. H. MILES,
Secrétaires.

COMITÉ CATHOLIQUE

Séance du 25 mai 1877.

PRÉSENTS :—Le Surintendant, Mgr. l'Archevêque de Québec, Mgr. de Montréal, Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe, Mgr. d'Ottawa, Mgr. de Rimouski, le rév. A. E. Dufresne, V. G., l'hon. P. J. O. Chauveau, MM. C. Delagrave, le Dr. Lachaîne, et P. S. Murphy.

Lecture et adoption du procès-verbal des séances des 11 et 12 octobre dernier.

Le sous-comité chargé d'examiner les instructions et les tableaux que devait préparer le département de l'instruction publique pour l'usage des inspecteurs, fait le rapport suivant :

" PRÉSENTS :—Mgr. l'archevêque de Québec, Mgr. de Rimouski, Mgr. de St. Hyacinthe, le V. G. Dufresne, et le Surintendant, président.

" Le sous-comité, chargé d'examiner les instructions et les tableaux que devait préparer le département de l'instruction publique pour l'usage des inspecteurs, fait son rapport comme suit :

" Que le surintendant a rédigé un projet de circulaire aux inspecteurs et des formules de tableaux, lesquelles se trouvent à la fin de ce document, et le sous-comité recommande que cette circulaire et ces tableaux soient approuvés, avec les modifications suivantes :

" 1o. L'article 10 du paragraphe 3 de la circulaire sera modifié comme suit : " Le mobilier suivant est obligatoire dans les écoles : 1o. Un crucifix ou au moins une croix ; 2o. De bonnes tables et des siéges à dossier ; 3o. Une estrade pour le maître et une ou deux armoires-bibliothèques pour y déposer les livres et les archives de l'école ; 4o. Au moins, un tableau noir avec accessoires ; 5o. Un jeu complet de cartes géographiques (dans les écoles où la géographie doit être enseignée) ; 6o. Une pendule ; 7o. Une cloche d'appel ; 8o. Un signal ; 9o. Deux tableaux, dont l'un pour indiquer l'emploi du temps, et l'autre les réglements de l'école ; 10o. Une fontaine à robinet avec au moins un gobelet."

" 2o. Le registre d'inscription et le journal d'appel ne formeront qu'un seul registre, le registre d'inscription en occupant la première page. Les formules A et B de la circulaire pourront etre modifiées en conséquence.

" 3o. La circulaire devrait contenir une formule de bulletin à l'usage des inspecteurs, permettant à ces derniers de constater, à chaque visite, l'état de l'école et le degré d'avancement des élèves. Les inspecteurs enverraient une copie de ces bulletins au surintendant, et l'original leur servirait à rédiger leurs rapports ordinaires.

" 4o. Quant à l'enseignement de l'agriculture, le sous-comité recommande qu'il soit ajouté au passage de la circulaire qui s'y rapporte, des instructions sur l'enseignement et, en autant que possible, la pratique de l'horticulture.

" 5o. Le sous-comité recommande que dans les règlements concernant le dépôt de livres et fournitures d'écoles, il soit stipulé que tout achat sera payé par les municipalités scolaires au moyen des cotisations, et que l'augmentation des cotisations que nécessitera cet achat, sera calculée d'après le nombre des enfants en âge de fréquenter l'école, ayant égard au degré de l'école, élémentaire, modèle ou académique.

" 6o. Le sous-comité est d'avis que le passage de la circulaire relatif à la construction et à l'emplacement des maisons d'école doit contenir des prescriptions obligatoires et d'autres facultatives, et que votre comité devrait définir les unes et les autres.

" 7o. Le sous-comité recommande que, à part les formules des statistiques actuellement fournies aux inspecteurs, ces derniers soient pourvus de formules de rapports, lesquels contiendront un blanc pour le nom de l'instituteur de chaque école et pour les notes de l'inspecteur constatant la capacité et le succès de chacun. Et le sous-comité recommande au surintendant de nommer dans son rapport annuel les instituteurs et les institutrices qui, d'après ces notes des inspecteurs, auront tenus leurs écoles *bien* ou *très-bien*.

" Le sous-comité recommande que la circulaire soit publiée dans le *Journal de l'Instruction Publique* et qu'il en soit gardé des exemplaires au département de l'instruction publique pour l'usage des intéressés.

" Le tout respectueusement soumis.

GÉDÉON OUIMET,
Président.

" Québec, 25 mai 1877.

Lecture étant faite de ce rapport, sur la proposition de Mgr. de Rimouski,

Il est résolu que le rapport du sous-comité soit adopté, et que les changements suggérés dans ce rapport soient faits dans la circulaire du surintendant, et de plus que les prescriptions suivantes de la circulaire soient déclarées obligatoires, savoir :

" 1o. *De l'emplacement.*

" Le terrain choisi pour la construction de l'école doit être sec, bien aéré, pourvu d'eau de bonne qualité ; il sera, autant que possible, à la campagne, dans une position élevée, isolée, et, dans les villes, séparé des habitations voisines. Il doit être situé de manière que les bruits du dehors ne

uissent troubler l'ordre et le silence des classes. Les abords doivent en tre faciles et sans obstruction ni danger pour la santé ou la morale des nfants.

"Ce terrain ne devra dégager aucun miasme, et il sera distant de 500 pieds au moins du cimetière, autant que possible.

" 2o. *De l'étendue du terrain et de bâtiments.*

" L'étendue du terrain et des bâtiments sera en rapport avec leur destination. La population scolaire sera calculée sur le chiffre approximatif de 20 p. 100 de la population de l'arrondissement ; il faudra aussi tenir compte d'une augmentation probable dans l'avenir.

" 4o. *Du logement de l'instituteur et de ses dépendances.*

" Le logement de l'instituteur sera, autant que possible, isolé des salles de classes. Lorsqu'il y aura impossibilité de le construire ainsi, s'il est au même étage que la salle de classe, il en sera séparé par un bon mur ou un colombage, et non pas seulement une cloison en bois, dans lequel une communication avec la classe pourra être pratiquée au moyen de deux portes placées l'une sur l'autre, et qui devront être toujours fermées au temps des classes. Si le logement de l'instituteur est placé à l'étage supérieur ou aux mensardes, l'escalier sera entièrement isolé de la classe et un bon plancher sourd sera placé entre la classe et le logement.

" Le logement comprendra, au moins, les pièces suivantes :

" 1. Parloir ou cabinet d'étude ;

" 2. Cuisine servant aussi de salle à manger ;

" 3. Lavoir contigu à la cuisine, avec cheminée et pompe, si c'est possible ;

" 4. Deux ou trois chambres à coucher ;

" 5. Un endroit convenable pour y placer les lieux d'aisances et le combustible ;

" A la campagne, on construira, en plus, une étable et un rucher, s'il y a lieu. La cuisine aura, au minimum, 150 pieds en superficie. La hauteur des appartements sera de 10 pieds au moins.

" 5o. *De la salle de classe.*

" On calculera la grandeur de la salle à raison de 3 pieds carrés, c'est-à-dire 9 pieds de superficie, par élève, y compris l'espace à laisser pour l'estrade, les armoires, bibliothèques, etc., etc. La hauteur d'un plancher à l'autre devra être de 10 pieds au moins.

" 6o. *De la ventilation et du chauffage.*

" La ventilation et le chauffage seront combinés de manière à maintenir dans les salles une température moyenne de 60° degrés Farenheit (constatée à l'aide de thermomètres à demeure) et à renouveler à peu près deux fois par heure l'air contenu dans chaque classe.

" L'aération de la salle pendant l'été peut se faire par un système de ventilation naturel, au moyen d'appareils qui sont établis au moment de la construction. Ce système consiste dans l'introduction de l'air frais par le bas à l'aide de nombreux orifices, tous garnis de toiles métalliques, et dans l'évacuation de l'air vicié par des corniches en zinc perforé, placées le long des quatre côtés du plafond.

" 8o. *Des vestiaires et des lavoirs.*

" Il convient d'établir en dehors des classes et pour chaque sexe un lavoir, ainsi qu'un vestiaire bien aéré. Ce vestiaire sera muni de porte-manteaux et porte-parapluies avec crochets numérotés, et de planches ou de casiers pour y déposer les paniers des enfants qui apportent leur dîner à l'école. Les lavoirs seront pourvus de robinets en quantité suffisante pour servir aux ablutions des élèves.

" 9o. *Des lieux d'aisances.*

" Il y aura un siége d'aisances par 15 filles ou 25 garçons, et un urinoir pour 15 garçons.

" Les lieux d'aisances seront complétement séparés pour chaque sexe et divisés en compartiments pour un seul enfant. Chaque compartiment sera d'environ 2 pieds et demi de largeur par 3 pieds et demi de profondeur, peinturé et sablé, ou lavé à la chaux, à l'intérieur comme à l'extérieur.

" Les urinoirs auront 2 pieds et demi de largeur et 2 pieds de profondeur. Les séparations et les revêtements seront, comme dans les lieux d'aisances, en bois peinturé ou lavé à la chaux. La toiture sera établie de manière à mettre les siéges et les urinoirs à l'abri de la pluie et de la neige elle aura, au moins, trois pieds de saillie.

" Les siéges seront proportionnés à l'âge des enfants, et les fermetures établies de manière à laisser deux intervalles, l'un d'un pied entre le haut de la porte et la traverse supérieure du châssis, l'autre d'environ six pouces pour que les pieds des enfants restent visibles.

" Les fosses d'aisances seront construites sous forme de citernes étanches à fond concave, et munies d'un tuyau d'aérage qui devra dépasser en hauteur le faite du toit de l'école.

" Pour rendre les lieux d'aisances inodores, on peut employer l'eau ou

n terre sèche. Le système à l'eau est d'une application très-facile dans les ocalités où il existe un bon système de canaux et un aqueduc. Mais à la ampagne on devrait se servir du système à la terre sèche, qui offre le doule avantage de rendre les lieux d'aisances et les urinoirs parfaitement inolores et de fournir un engrais des plus précieux."

Et quant aux autres prescriptions de l'art. 10 du paragraphe III du projet de circulaire, elles seront facultatives.

Adopté.

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque, il est résolu :

Le comité ayant examiné les formules de rôle de perception et de cotiation, de livres de comptes et de livres de recettes à l'usage des municipaités scolaires, qui se trouvent à la fin de la circulaire adressée aux commissaires et syndics d'écoles par le Surintendant, en date du 10 mars dernier, es approuve et en recommande l'usage dans toutes les écoles catholiques sous le contrôle des commissaires ou syndics d'écoles.

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque, la résolution suivante est adoptée :

Attendu que l'art. 42 de la 40 Vict. chap. 22, décrète que nul ne sera nommé inspecteur d'écoles à moins d'avoir subi un examen, et que les Comités du Conseil de l'instruction publique feront des règles et règlements concernant tels examens : En conséquence le Comité passe et adopte le règlement suivant concernant l'examen des aspirants à la charge d'inspecteur des écoles catholiques, savoir :

"Nul ne sera admis comme candidat aux fonctions d'inspecteur d'écoles, s'il n'est âgé de 25 ans au moins, et s'il a dépassé l'âge de 55 ans.

"Tout candidat sera tenu de produire et de soumettre au comité du conseil de l'instruction publique :

"1o. Un extrait d'acte de baptême ;

"2o. Un brevet de capacité provenant d'une des écoles normales ou délivré par un des bureaux d'examinateurs établis dans la province ;

"3o. Un certificat du président et du secrétaire-trésorier des commissaires ou syndics d'écoles de chacune des localités où il a enseigné pendant les cinq dernières années, et constatant qu'il a quitté l'enseignement depuis moins de cinq ans ;

"4o. Un certificat de bonne vie et mœurs portant les mêmes signatures que le précédent et de plus la signature du curé déservant la ou les municipalités où il a enseigné.

"Chaque candidat devra écrire dans sa langue, au comité, une requête

par laquelle, après avoir fait connaitre son lieu de domicile et dit s'il est ou non marié, il exprime le désir de produire ses titres et d'être admis à l'examen.

" Toute telle requête sera considérée comme non avenue, à moins d'être accompagnée d'un dépôt de six piastres ($6).

" Si le candidat n'est pas déclaré admis, à une première épreuve, il pourra se présenter à un examen subséquent, sans avoir à faire un nouveau versement, et s'il échoue encore, la somme consignée ne lui sera pas remise, mais cette dite somme restera à la disposition du comité dans tous les cas.

" Tout candidat devra être en mesure de répondre aux questions qui lui seront faites :

" 1o. Sur les matières à enseigner dans les écoles.

" 2o. Sur la pédagogie.

" 3o. Sur les lois scolaires.

" 4o. Sur la construction des maisons d'école et les statistiques exigées par le département de l'instruction publique.

" Il sera en outre tenu :

" 1o. De faire une composition sur un sujet donné par MM. les examinateurs ;

" 2o. De traduire du français en anglais et *vice-versa*.

" Les examinateurs donneront au candidat une des notes suivantes :

" 1o. *Insuffisant.*

" 2o. *Suffisant.*

" 3o. *Avec distinction.*

" 4o. *Avec grande distinction.*

" Le premier examen aura lieu après avis d'un mois donné par le Surintendant.

" Tout autre examen se fera lorsqu'il y aura une place d'inspecteur vacante. Le surintendant donnera alors et sans délai avis du fait, et réunira le bureau 40 jours après cet avis, et les intéressés qui voudront se présenter devant le bureau devront faire parvenir leur requête et autres documents au Surintendant au moins 10 jours avant le jour fixé pour la réunion des Examinateurs.

" Ces avis seront publiés dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans la *Gazette Officielle.*

FORMULE

" A Messieurs les membres du Comité catholique du Conseil de l'instruction publique.

" L'humble requête de.....domicilié en la paroisse de.....dans le district de .....vous expose recpectueusement.

" Qu'il est né à.....le..... ..... 18 . ainsi qu'il appert à son acte de baptême dont il produit une copie.

" Qu'il a enseigné pendant.....années dans l..... endroit suivant , *savoir* :..... .....ainsi que le constatent les documents produits.....

" Qu'il est porteur d'un brevet d'école.....qui lui a été délivré par le bureau d'examinateurs de..... ..... ou par l'école normale.....le..... 18 .

" Qu'il a enseigné depuis.....18..... jusqu'..... .....de sorte qu'il n'a quitté l'enseignement que depuis.....an ;

" Qu'il est marié (ou n'est pas marié, suivant le cas).....

" Qu'il croit avoir les aptitudes nécessaires pour remplir convenablement et à la satisfaction de tous la charge d'inspecteur d'écoles.

" C'est pourquoi, il sollicite de vous la faveur d'être admis à l'examen susdit et vous demande de lui accorder, s'il y a lieu, les certificats requis pour obtenir la dite charge d'inspecteur d'écoles, au cas où il plairait au gouvernement de le nommer.

(*Date et Signature*)

Sur proposition de Mgr. l'archevêque, il est résolu que cet examen aura lieu devant cinq personnes qui composeront le dit bureau d'examinateurs, savoir : Les Révds. MM. Verreau et Lagacé, l'hon. M. Chauveau, P. S. Murphy, Dr. Hubert Larue, qui sont nommés examinateurs à cette fin et qui auront pour secrétaire le secrétaire du comité catholique : Le certificat accordé par les examinateurs aux candidats admis sera comme suit :

" CANADA } Bureau des Examinateurs catholiques romains des candidats à la charge d'inspecteurs d'écoles.
Province de Québec. }

" Nous, soussignés, examinateurs catholiques romains nommés par le

comité catholique du conseil de l'instruction publique en vertu de l'art. 42e de la 40 Vict: ch. 22, certifions que Monsieur
s'est présenté devant nous et a produit

"1o. Son diplôme

"2o. Un certificat de constatant qu'il a enseigné pendant et de qu'il n'a laissé que depuis an (s'il l'a laissé) l'enseignement

"3o. Un certificat quant à sa moralité et à sa conduite.

"Nous certifions de plus que le dit a subi l'examen requis par la loi et les règlements sur ses aptitudes et ses capacités à remplir la charge d'inspecteur d'écoles, et qu'il a obtenu la note..... Et nous lui octroyons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit."

Le certificat sera fait et signé en triplicata par le Président du bureau des Examinateurs et contresigné par le secrétaire; deux de ces certificats seront transmis au Surintendant, et un autre à ce comité:

Le quorum de ce bureau sera de trois;

Tous les documents seront déposés au département de l'instruction publique;

Le dépôt de la somme de six piastres sera fait par les candidats entre les mains du secrétaire de ce comité qui en rendra compte au comité du conseil à demande. Les examens auront lieu à Québec à l'endroit désigné par le Surintendant.

La question de la subdivision des districts d'inspection est renvoyée à la prochaine séance, et le surintendant est prié de préparer un tableau de ces subdivisions, avec tous renseignements qu'il croira utiles.

Les règles et règlements suivants passés par le Conseil des arts et manufactures, dans ses séances du 8 février et du 16 avril dernier, concernant l'enseignement du dessin, sont lus:

MONTRÉAL, 16 avril 1877.

"Extrait des minutes d'une séance du Conseil des arts et manufactures, tenue à Montréal le 8 février 1877:

"Proposé par M. Lévêque, secondé par le Rév. O. Audet: Qu'un comité composé de M. L. I. Boivin, du proposeur et du secondeur, soit nommé pour choisir les ouvrages qu'il est nécessaire d'adopter pour donner effet à la nouvelle loi sur l'instruction, en tant qu'elle se rapporte à l'enseignement du dessin dans les écoles communes, et que ce comité soit requis de faire rapport le plus tôt possible.—Adopté.....

" Le comité chargé de recommander les livres et modèles pour l'enseignement du dessin dans les écoles, désire recommander le premier *Teachers' Manual* du professeur Walter Smith, pour les écoles anglaises, et le *Manuel de dessin industriel d'après la méthode de Walter Smith*, par M. Oscar Dunn, pour les écoles françaises, ainsi que les deux séries de cartes correspondant aux gravures des manuels, publiées par les mêmes auteurs, avec le texte en français pour les écoles françaises et en anglais pour les écoles anglaises.

(Signé) A. LÉVÊQUE,
L. I. BOIVIN,
O. AUDET, Ptre.

" Proposé par M. Bulmer, secondé par M. Beauchemin : Que le rapport du comité, qui vient d'être lu, soit reçu, et que le comité soit requis de continuer son œuvre et de faire rapport sur le manuel français cette après-midi.—Adopté .....

" Le comité nommé pour examiner le *Manuel de dessin industriel d'après la méthode de Walter Smith*, par M. O. Dunn, a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné cet ouvrage et qu'il en recommande l'adoption par ce Conseil, avec les modifications suivantes :

" 1. Pour rendre les définitions plus apparentes, elles devraient être en italiques au lieu du caractère ordinaire ;

" 2. Les gravures devraient être dans le texte, comme dans le manuel de W. Smith publié par Osgood & Co.

" 3. Chaque page devrait avoir un encadrement.

" 4. Ce livre devrait être égal, quant à la partie matérielle, impression, qualité du papier, encre et fini du travail, au manuel américain publié par Osgood & Co.

" 5. Il faudra mettre un titre à l'introduction du professeur Smith, à la page 8, et ajouter quatre lignes qui ont été omises à la page 19.

(Signé) A. LÉVÊQUE,
O. AUDET, Ptre.,
L. I. BOIVIN.

" Ce rapport fut adopté.

S. C. STEVENSON,
Sec. C. A. & M.

" *A l'Hon. G. Ouïmet, Surintendant de l'instruction publique pour la Province de Québec.*

" Conformément à l'acte de la dernière session, nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil de l'instruction publique les règlements suivants relatifs à l'enseignement du dessin dans les écoles qui tombent sous l'action des lois de l'instruction publique en cette province :

" 1o. Les instituteurs et les institutrices dans les écoles tenues sous le contrôle des commissaires d'écoles et des syndics des écoles dissidentes, donneront aux élèves, dont ils ont à diriger l'enseignement, au moins trois leçons de dessin de vingt minutes chacune par semaine.

" 2o. Pour l'enseignement du dessin dans les écoles susdites, on suivra la méthode de Smith telle qu'elle est détaillée dans le *Manuel de Dessin Industriel* d'Oscar Dunn.

" 3o. Les instituteurs et les institutrices des écoles susdites conserveront jusqu'à la fin de l'année scolaire, les dessins préparés, dans le cours de l'année, par leurs élèves, afin que ces dessins puissent être examinés, en tout temps de l'année scolaire, par ceux que la loi nomme visiteurs des écoles en rapport avec l'enseignement du dessin dans les écoles communes.

L. I. BOIVIN,
Président.

S. C. STEVENSON,
Secrétaire.

" Bureau du Conseil des Arts et Manufactures,
" Montréal, 12 mai 1877.

Sur proposition de l'honorable M. Chauveau, il est résolu :

Que ce comité ayant examiné les règlements du Conseil des arts et manufactures, concernant l'enseignement du dessin dans les écoles, d'après la méthode de Walter Smith, approuve ces règlements tel que passés, pour avoir toute leur force et effet en vertu de l'article 33 de la 40 Vict., ch. 22, et le surintendant fera publier ces règlements et la présente approbation dans le *Journal de l'Instruction Publique.*

Sur proposition de Mgr. l'archevêque, il est résolu :

Qu'une lettre-circulaire soit envoyée par le surintendant aux recteur, supérieur et directeur de chacune des grandes maisons d'éducation supérieure, subventionnées ou non subventionnées, en cette province, leur représentant qu'en vue des expositions provinciales ou autres qui pourront

avoir lieu et auxquels le département de l'instruction publique peut être appelé à prendre part, il est à désirer que l'on conserve dans chacune de ces institutions des cahiers d'écriture, de composition, d'arithmétique, de tenue de livres, et des autres travaux des élèves, dans le but de les exhiber dans ces expositions ; et que copie de cette résolution soit transmise à ces institutions avec la lettre du Surintendant.

Les livres suivants sont approuvés :

1o. Série Robert : *Méthode de style et de composition*, 1ère et 2e année, livre de l'élève et livre du maître, le premier pour les écoles élémentaires, le 2e pour les écoles-modèles ; *Grammaire élémentaire*, livre du maître, et *Nouvelle Grammaire complète*. Mais ce comité exige pour condition de son approbation que dans une deuxième édition ces livres soient mieux imprimés et sur meilleur papier.

2o. *Histoire du Canada*, par l'abbé L. O. Gauthier, à la même condition, et avec l'addition d'un chapitre sur la constitution actuelle du Canada.

Sadlier's Excelsior Readers & Geography sont référés au rév. M. Verrault pour y faire tous changements qu'il jugera convenables en substituant à la partie américaine des faits de l'histoire du Canada et de l'église du Canada.

Et il est résolu, sur proposition de Mgr. l'archevêque, que Messire Verreau fasse rapport au sous-comité composé des personnes suivantes : Mgr. de Montréal, Hon. Th. Ryan, M. P. S. Murphy, lequel sous-comité aura pouvoir d'approuver ou rejeter les livres susdits, au nom du comité.

Les *Catholic National Series*, par Mgr. R. Gilmour, évêque de Cleveland, et la *Bible History*, par le même, ne sont pas approuvés, attendu que des ouvrages de même nature ont déjà été adoptés et sont en usage dans les écoles.

Lecture est donnée d'une lettre de M. A. N. Montpetit, demandant une indemnité pour la préparation de ses livres de lecture. Le Comité déclare n'avoir aucune information qui puisse l'autoriser à appuyer cette demande.

Le Comité sanctionne une liste supplémentaire de subventions à certaines institutions sur le fond d'éducation supérieure, et attribue une allocation de secours à quatre municipalités pauvres.

Le Surintendant présente une requête sous forme de plainte contre Th. Dagenais, instituteur de St. Zotique, et produit à l'appui : 1o. un jugement de son Honneur le juge Coursol, du 28 déc. 1868 ; 2o. le rapport de l'ins-

pecteur MacMahon, du 18 janvier dernier, accompagné de divers autres documents : 3o. un jugement du magistrat de district, J. O. Joseph, du 27 mars dernier.

Il est aussi donné lecture d'une requête du dit Dagenais au Conseil, datée du 13 mai dernier.

Le Comité est d'avis que l'accusation est assez grave pour exiger une enquête, et il est ordonné au secrétaire d'assigner le dit Dagenais, suivant la loi, à comparaître devant le comité catholique du conseil de l'instruction publique, à sa prochaine séance.

Diverses séries de cahiers d'écriture étant soumises à l'approbation du Comité, il est résolu, sur proposition de M. Murphy : Que ces cahiers soient référés aux révds. MM. Verreau et Lagacé pour examen et rapport à ce comité.

Le Comité recommande les nominations suivantes :

1o. Deux membres du bureau d'examinateurs catholiques de Bedford, savoir : rév. Messieurs Chrysostôme Blanchard, ptre. et curé de Sweetzburg, et Joseph-Israël Courtemanche, ptre. curé de St. François-Xavier, West Shefford, en remplacement des révds. Messieurs Joseph Jodoin et Zéphirin Mondore.

2o. François-Régis Gosselin, écuyer, protonotaire, examinateur à Chicoutimi, en remplacement de Méron Tremblay, écuyer, démissionnaire.

Le Comité recommande aussi l'établissement d'un bureau d'examinateurs catholiques à Sherbrooke, et les personnes suivantes pour le composer :

Réd. Messire Alfred-Elie Dufresne, V. G. ; rév. Pierre Girard, ptre., directeur du séminaire de Sherbrooke ; George-Etienne Rioux, écuyer, magistrat de district ; Azarie Archambault, écuyer, notaire public ; rév. Messire Frédéric P. Dignan, ptre. ; Frédéric Paré, écuyer, M. D. ; et Edmond Panneton, écuyer, avocat, tous de la ville de Sherbrooke.

Le Comité ayant fait l'examen du tableau des principaux éléments du système solaire, par P. L. Morin, écuyer, directeur du cadastre,

Il est résolu, sur proposition de Mgr. l'Archevêque, de le référer à l'abbé Marcoux, professeur d'astronomie au séminaire de Québec, et au Dr. H. H. Miles, pour examen et rapport.

Sur proposition de Mgr. l'archevêque, il est résolu :

Que ce Comité constate avec peine que le gouvernement n'a pas encore

satisfait à la demande de ce Comité de payer aux inspecteurs catholiques la somme de $4,936, que le Comité a cru n'être qu'une faible rémunération pour leur visite spéciale des institutions d'éducation supérieure qu'il leur avait été prescrit de faire en 1875, en outre de leur visite ordinaire, puisque l'inspecteur des écoles protestantes, M. Emberson, a reçu une indemnité de $2,468 pour une semblable visite des institutions protestantes, et le Comité insiste respectueusement sur le paiement de l'indemnité aux inspecteurs catholiques, ainsi qu'il l'a déjà recommandé à ses séances du 22 mars 1876 et du 27 mai 1876

La prise en considération du *Manuel de Tenue des livres*, par J. C. Langelier, est remise à la prochaine séance. M. Murphy annonce qu'il a préparé un rapport sur ce livre, et ce rapport sera adressé aux membres du Comité.

L'examen de la *Méthode de lecture* de Montpetit et Marquette est aussi remis à la prochaine séance.

Sur proposition de l'hon. M. Chauveau, il est résolu que l'usage du *Traité de pédagogie* par Mgr. Langevin soit recommandé, et que pour cela il en soit envoyé aux municipalités un certain nombre d'exemplaires qui resteront leur propriété pour l'usage des instituteurs et institutrices.

Et le comité s'ajourne.

GÉDÉON OUIMET,

Président.

LOUIS GIARD,

Secrétaire.

COMITÉ CATHOLIQUE.

SÉANCES DES 10, 11, 12 et 13 OCTOBRE 1877.

SÉANCE DU 10.

PRÉSENTS : — L'hon. Surintendant, président, Mgr. l'Archevêque de Québec, Mgr. de Montréal, Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe, Mgr. d'Ottawa, Mgr. de Rimouski, Mgr. de Sherbrooke, les Hons. P. J. O. Chauveau et Th. Ryan, et P. S. Murphy, écr.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Lecture d'une lettre de M. le Dr. Lachaîne s'excusant de ne pouvoir assister à cette séance, pour cause de maladie dans sa famille.

Le Surintendant fait part au comité de la mort d'un des membres du conseil de l'instruction publique, M. Cyrille Delagrave, et il paye un juste tribut d'éloges au zèle constant dont ce digne citoyen a fait preuve pour la cause de l'instruction publique.

Sur la proposition de M. Chauveau, secondé par Mgr. de Sherbrooke, il est résolu :

"Que ce comité a appris avec le plus vif regret le décès d'un de ses membres, Cyrille Delagrave, écuyer, et qu'il désire témoigner de son estime pour le regretté défunt qui a pris une si grande part à tout ce qui a rapport à l'instruction publique, comme membre de ce comité, et pendant plusieurs années comme président du conseil de l'instruction publique."

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque de Québec, secondé par Mgr. de Rimouski, il est résolu :

"Que la précédente résolution soit publiée dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans le *Journal of Education*, et que copie en soit transmise à la famille de feu M. Delagrave, avec l'expression de nos condoléances et de nos sympathies."

M. le Surintendant donne lecture : 1o. d'une lettre des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, de Rimouski, offrant de prendre la direction d'une école normale de filles dans cette ville ; 2o. d'une lettre des Sœurs des Petites Ecoles, et de l'Orphelinat de Rimouski, demandant une subvention : 3o. d'une lettre d'Edouard Corbeil, demandant que son brevet d'insti-

uteur lui soit restitué ; 4o. d'une lettre des commissaires d'écoles de St. Jean, Ile d'Orléans, appelant d'une décision du Surintendant ; 5o. de la requête de O. Legendre contre M. l'inspecteur d'écoles Carrier ; 6o. de lettres et requêtes de diverses personnes demandant à être nommées inspecteurs d'écoles.

Lecture du rapport suivant :

" La Commission nommée par le Conseil de l'instruction publique pour l'examen des candidats à la charge d'inspecteurs d'écoles s'est réunie le 14 août 1877 à l'école normale Laval.

" Etaient présents : L'hon. P. J. O. Chauveau, M. l'abbé Verreau, M. l'abbé Lagacé, M. Hubert LaRue, M. D.

" M. Murphy a été dans l'impossibilité de s'y rendre pour cause de maladie.

" La Commission a élu M. Chauveau président et a choisi pour son secrétaire M. le Dr. Giard, secrétaire du département de l'instruction publique.

" Dix-huit candidats se sont présentés à l'examen. L'un d'eux, M. Duquet, étant âgé de 55 ans, n'a pu être admis à l'examen.

" La commission fait rapport de la liste des candidats examinés avec la note donnée à chacun d'eux.

" Les matières d'examen ont été divisées en matières d'examen écrit et matières d'examen oral.

" Les premières sont :

La composition (dans la langue maternelle),
L'arithmétique,
La loi d'éducation,
La géographie,
Version anglaise,
Thème anglais,
L'histoire du Canada.

" Les secondes sont :

La pédagogie,
L'agriculture,
La construction des maisons d'écoles et les statistiques scolaires.

" Il a été tenu compte du langage dans l'examen oral, et des notes séparées ont été données en conséquence. Les notes pour toutes les matières

étaient 1, 2 et 3, et le chiffre *un* était susceptible d'un exposant (2), lequel indiquait une supériorité équivalant à *très bien*.

" Il a été décidé 1o. que la note *avec grande distinction* ne serait donnée qu'à ceux des candidats qui atteindraient le chiffre un avec exposant sur toutes les matières ;

" 2o. Que la note *avec distinction* ne serait donnée qu'à ceux qui auraient plus de notes 1 que de notes 2 ; la note 1 étant cependant de rigueur pour la composition. La note 1 avec un exposant fait compter autant de notes 2 comme notes 1.

" 3o. Que la note *insuffisant* serait donnée à tous ceux qui auraient la note 3 sur quelqu'une des matières, et que la note *suffisante* serait donnée à tous ceux qui, n'ayant pas de note 3, ne rempliraient point les indications des deux premières notes *avec grande distinction* ou *avec distinction*.

" Ce programme et ces conditions n'ont été adoptés que provisoirement. Les membres de la commission d'examen désireraient être autorisés à tenir une séance spéciale pour régler cette matière et en donner connaissance au public avant le prochain examen.

" Trois jours ont été employés par la commission, avec plusieurs séances par jour, les deux premiers jours ayant été pour le concours, pour lequel ont été suivies les règles du concours universitaire, les candidats étant renfermés sans communications avec le dehors et sous la garde d'un des membres de la commission ou du secrétaire :

14 août	de	10 h. à midi
	de	2 h. à 6 h.
	de	8 h. à 11 h.
15 août	de	9 h. à midi
	de	2 h. à 4 h.
	de	8 h. à 10 h.
17 août	de	9 h. à midi
	de	2 h. à 4 h.

" La commission ayant été informée que c'est l'intention du Conseil d'indemniser ses membres et son secrétaire sur les honoraires payés par les candidats, elle croit devoir respectueusement recommander que cette indemnité ne soit point limitée par le montant de ces honoraires, ce qui pourrait la faire accuser de trop d'indulgence dans le but d'augmenter le nombre des candidats.

" Elle croit que cette indemnité devrait être au moins de dix piastres par jour de séance, indépendamment des frais de voyage, et que le même honoraire devrait être accordé à son secrétaire.

" Le tout respectueusement soumis.

P. J. O. CHAUVEAU,
Président.

LISTE des aspirants aux fonctions d'inspecteur d'écoles.

Noms et prénoms.	Domicile.	Age.	Brevets obtenus.	Certificats.	REMARQUES.
Brault, Calixte	Rue Ste. Cather'e. Mont'l.	33 ans.	(Académie) E. N. Jacques-Cartier. 8 Juillet 1864.	Complets et réguliers .	Avec distinction.
Campbell. Pierre.....	St. Sébastien. Iberville..	.....	.....	.....	Suffisant.
Demers. F. X. Edr....	" " ..	33 ans.	(Ecole élémentaire) Exrs. Montréal. 4 août 1868..	Complets et réguliers..	Insuffisant.—11 trans; Diplôme d'école-modèle, Exrs. de Mont'l.
Duquet. Joseph.....	Iberville, " ..	57 " .	(Ecole modèle) Exrs. Montréal. mars 1859.....	do do ..	Hors d'âge
Fecteau. Etienne.....	Faubourg St.Jean.Québec	38 " .	do do Québec. 4 mars 1856.....	do do ..	Suffisant.
Lamy. Adolphe.....	St. Sévère. St. Maurice...	44 " .	do do Trois-Rivières. 2 Juin 1857.	do do ..	do
Lefebvre. David.....	Ste. Ursule. Maskinongé.	46 " .	do do do 8 mars 1869.	do do ..	Avec distinction.
Levesque. Louis Néréc.	Roxton Falls, Shefford..	27 " .	(Académie) Ecole Normale Laval. 30 Juin 1871..	do do ..	do
Martineau. Henry Edr.	St.Jac. le Mineur.Lap'rie.	51 " .	(Ecole modèle) Exrs.. Montréal. 4 Nov'bre 1868..	do do ..	Insuffisant.
Rael. Pierre Joseph...	Carleton, Bonaventure..	29 " .	(Académie) Examinateurs. Québec. 6 Mai 1873..	do do ..	Avec distinction.
St. Hilaire. P. Hilaire.	St.JeanChrys.,Chat'guay.	44 " .	(Ecole modèle) E. N. J. Cartier. 16 Juillet 1857..	do do ..	Suffisant.
Tetreault. Ambroise..	Riv.duLoup.Maskinongé.	52 " .	(Académie) Exrs.. Trois-Rivières. 1er Sept. 1857..	do do .	Avec distinction.
Vien. George Stanislas	St. Joseph. Lévis.....	29 " .	(Ecole modèle) E. N. Laval. 25 Juin 1874.....	do do ..	do
Mallette. Antoine.....	St. Isidore. Laprairie ...	39 " .	do do J. Cartier. 8 Juillet 1864..	do do ..	Suffisant.
Lippens. Bernard	Cité. Québec.....	27 " .	do Exrs. de Québec. 7 Août 1877....	do do ..	Avec distinction.
Lamarche. Z. O. H.. .	St. Valentin, St. Jean....	31 " .	(Académie) E. N. J. Cartier. 17 Juillet 1865.....	do do ..	do
Caron. Charles Olivier.	36 Rue Cadieux.Montréal.	31 " .	( ) Exrs., Montréal. Août 1877.....	do do ..	Insuffisant.
Caron. Michel O.....	.....	.....	.....	.....	do

Sur proposition de Mgr. de Mgr. de Rimouski, il est résolu :

" Que ce comité adopte le premier rapport du bureau des examinateurs des candidats à la charge d'inspecteurs d'écoles; mais qu'il soit donné instruction au dit bureau d'examiner à l'avenir les candidats sur toutes les matières dont l'enseignement est exigé dans les écoles des différents degrés."

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque de Québec, il est résolu :

" Qu'une indemnité de dix piastres par jour, outre leurs frais de voyage, soit accordée aux membres de la commission d'examen des candidats à la charge d'inspecteurs d'écoles et à leur secrétaire, et que cette indemnité soit prélevée partie sur les dépôts des aspirants, partie sur les contingents du Département de l'instruction publique."

M. le Surintendant donne lecture du rapport suivant :

" Le soussigné, chargé de préparer les tableaux relatifs à la subdivision de quelques-uns des districts d'inspection actuels, a l'honneur d'exposer :

" Qu'à sa séance du 11 octobre dernier, ce comité a décidé :

" 1o. Que le nombre des inspecteurs d'écoles catholiques serait, de 25 qu'il était alors, porté à 30 ;

" 2o. Que chaque visite scolaire faite par un inspecteur durerait au moins *deux heures* pour une école élémentaire et *trois heures* pour une école-modèle ou une académie ;

" 3o. Qu'aucun inspecteur n'aurait plus de *cent* écoles à visiter par an ;

" 4o. Et qu'enfin le traitement de chacun de ces fonctionnaires serait réalisé, partie en une somme fixe et partie à raison de $ par visite scolaire réellement faite, à proportion du nombre de milles parcourus pour telle visite, et selon que le parcours aurait été fait par voie ferrée, par bateau à vapeur ou autrement, l'inspecteur devant faire rapport au Département sur chaque point par affirmation solennelle.

" Dans sa dernière session, la législature a élevé le chapitre du budget concernant les traitements des inspecteurs d'écoles de $25,500 à $30,00, ce qui donne une augmentation de $4,500, dont $3,867.46 devront aller aux traitements des inspecteurs d'écoles catholiques, et la balance, c'est-à-dire $632.94, sera applicable aux traitements des inspecteurs d'écoles protestantes.

" La somme mise à la disposition du Département pour le service des inspecteurs permet de porter le nombre des inspecteurs d'écoles catholiques à *trente*, en conformité de la décision de ce comité.

" Parmi les districts d'inspection dont le soussigné croit devoir recommander la subdivision, tant à cause des distances à parcourir pour faire la visite scolaire qu'en raison du grand nombre d'écoles qu'on y compte, figurent les suivants :

Nom des Inspecteurs.	Circonscription du district d'inspection.	Ecoles élémentaires.	Ecoles modèles.	Académies.	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes.	Colléges.	Ecoles normales.	Total des écoles.	Total des élèves.	Traitements annuels.
MM. Alexander.....	Co. de Drummond et d'Arthabaska, et les écoles catholiques de Chester, Tingwick, Kingsey et Durham.....	208	13	1	24	—	2	—	248	10540	$1000
Hubert.....	Comtés de St. Maurice, Maskinongé et Champlain.....	156	10	2	3	10	3	—	184	10760	850
Béland.....	Comtés de Beauce et Lotbinière.....	137	9	7	3	1	1	—	158	7092	800
McMahon.....	Comtés de Jacques-Cartier, Hochelaga, Vaudreuil et Soulanges, et population catholique de Montréal.....	111	23	10	22	99	6	1	282	38075	1000
Stenson.....	Ecoles catholiques des comtés de Wolfe, Richmond et Compton, et de la ville électorale de Sherbrooke....	186	5	1	16	3	1	—	212	7985	1000
Pilon.....	Comtés de Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et partie d'Argenteuil.....	131	8	9	9	3	4	—	166	8925	800

" Ces districts comprennent le chiffre d'écoles indiqué par les tableaux annexés aux présentes. Les districts à former comprendraient les localités et le nombre d'écoles aussi indiqués sur ces mêmes tableaux.

" En y jetant les yeux, on trouvera que les districts ainsi subdivisés sont encore très-étendus, et comprendront un nombre d'écoles assez considérable, tandis que chacun des nouveaux districts se composera de plus de *cent* écoles.

" Le Département aurait en mains des fonds suffisants pour faire face aux dépenses que nécessiterait la nomination de nouveaux inspecteurs, en rétribuant les services de ces derniers comme suit, savoir :

" Quatre nouveaux inspecteurs à $800 comme traitement fixe, $3,200 ; et sur ce salaire le Surintendant retiendrait $2.50 pour chaque école que l'inspecteur n'aurait pas visitée. Resterait maintenant à déterminer le chiffre du traitement respectif des inspecteurs à nommer en remplacement de MM. Hubert et Caron. Je proposerais qu'il fût pareillement fixé à $800 par année, avec la même condition concernant la visite des écoles.

" Quant aux traitements des inspecteurs actuellement en exercice, ils ont été fixés en vertu d'ordres en conseil, et je ne pense pas qu'il serait juste de rien changer à leur mode de payement. Tout changement à cet égard exigerait, en effet, la révocation des ordres en conseil antérieurs, même de ceux qui ont été passés avant la Confédération et qui forment le plus grand nombre.

" Les inspecteurs maintenant en exercice continueraient donc de recevoir les mêmes traitements et d'après le même mode qu'ils les ont reçus jusqu'à ce jour.

" Si le traitement des deux inspecteurs qui doivent remplacer MM. Caron et Hubert était fixé à $800 chacun, le Département se trouverait avoir en mains une somme de $50, différence entre le chiffre des nouveaux traitements et celui des anciens (M. Caron recevant $800 et M. Hubert $850 par an).

" Cette somme, ajoutée à celle de $667.46, si le traitement des autres inspecteurs ne doit pas dépasser $800, formerait celle de $717.46 dont le comité pourrait disposer pour faire faire des visites spéciales. Ou bien, et c'est ce que je désire recommander, on augmenterait de $50 le salaire de l'inspecteur Lucier, de $50 celui de l'inspecteur Bégin, de $100 celui de l'inspecteur Savard et de $100 celui de l'inspecteur Tremblay, à la condition stipulée pour les inspecteurs des nouveaux districts concernant la visite des écoles, c'est-à-dire qu'une retenue de $2.50 sera faite sur leur salaire pour chaque école qu'ils n'auront pas visitée.

" En conséquence, le soussigné demande la formation des districts d'inspection mentionnés aux tableaux ci-joints, et exprime le vœu qu'il plaise à cet honorable comité de recommander cette mesure au gouvernement.

" Le tout humblement soumis,

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

" Québec, 10 octobre 1877.

M. McMAHON

DISTRICT D'INSPECTION ACTUEL.

Comtés.	Municipalités.	Collèges.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires.	Ecoles dissidentes.	Ecoles Indépendantes.	Totaux.	Observations.
Hochelaga	Hochelaga	....	....	2	....	....	1	3	
"	" diss.....	....	....	....	....	1	....	1	
"	Côteau St. Louis.....	....	....	2	....	....	1	3	
"	" " diss.....	....	....	....	....	1	....	1	
"	Village St. Jean-Baptiste	....	2	....	....	....	....	2	
"	" " diss.....	....	....	....	....	1	....	1	
"	Petite Côte Visitation.....	....	....	....	1	....	....	1	
"	" " diss.....	....	....	....	....	1	....	1	
"	St. Henri des Tanneries.....	....	2	1	1	....	....	4	
"	" " diss.....	....	....	....	....	1	1	2	
"	Ste. Cunégonde.....	....	....	2	....	....	....	2	
"	Côte St. Paul.....	....	1	1	....	....	....	2	
"	Côte St. Paul et Riv. St. Pierre..	....	....	....	....	2	....	2	
"	Paroisse St. Gabriel.....	....	....	....	1	....	....	2	
"	" " diss.....	....	....	....	....	2	....	1	
"	Côte des Neiges.....	1	2	....	3	....	....	6	
"	" " diss.....	....	....	....	....	1	1	2	
"	Outremont.....	....	....	....	....	1	....	1	
"	Longue-Pointe	....	....	....	3	....	....	3	
"	" " diss.....	....	....	....	....	1	....	1	
"	Pointe-aux Trembles.....	....	2	....	1	....	....	3	
"	" " diss.....	....	....	....	....	1	....	1	
"	Rivière des Prairies.....	....	....	....	2	....	....	2	
"	Sault-au-Récollet No. 1.....	1	1	1	1	....	1	5	
"	" " No. 2.....	....	....	....	....	....	1	1	
"	" " No. 3.....	....	....	....	....	....	1	1	
Jacques-Cartier.	St. Laurent.....	1	1	....	7	....	....	9	
"	" diss.....	....	....	....	....	2	....	2	
"	Ste. Geneviève No. 1.....	....	1	1	1	....	....	3	
"	" " No. 2.....	....	....	....	2	....	....	2	
"	" " No. 3.....	....	....	....	1	....	....	1	
"	Ste. Anne Village.....	....	....	2	....	....	....	2	
"	" Paroisse.....	....	....	....	3	....	....	3	
"	Pointe Claire.....	....	1	1	6	....	....	8	
"	Lachine Ville.....	....	2	....	....	....	....	2	
"	" Paroisse.....	....	....	....	2	....	....	2	
"	" diss	....	....	....	....	1	....	1	
Vaudreuil	Ile Perrot.....	....	....	1	5	....	....	4	
"	Vaudreuil	....	2	....	3	....	....	7	
"	" diss.....	....	....	....	....	3	....	3	
"	St. Lazare.....	....	....	....	3	....	....	3	
"	Rigaud Village.....	1	1	....	....	....	....	2	
"	" Paroisse.....	....	....	....	7	....	....	9	
"	Pointe-Fortune.....	....	....	....	....	1	....	1	
"	Ste. Marthe.....	....	....	1	6	....	....	7	
"	" diss.....	....	....	....	....	1	....	1	
"	Newton.....	....	....	....	4	....	....	4	
"	" diss.....	....	....	....	....	1	....	1	
	A reporter.....	4	18	15	63	22	7	129	

M. McMAHON.

DISTRICT D'INSPECTION ACTUEL—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	Collèges.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires.	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes.	Totaux.	Observations.
	Rapporté	4	18	15	63	22	7	129	
Soulanges	St. Polycarpe	....	1	1	9	....	....	11	
"	" diss	....	1	....	....	1	....	1	
"	St. Zotique	....	....	1	3	....	1	6	
"	" diss	....	....	....	....	1	....	1	
"	St. Ignace	....	....	1	4	....	....	5	
"	St. Clet	....	....	....	5	....	....	5	
"	Cèdres (les)	....	....	....	4	....	....	4	
Montréal	Cité de Montréal, popul. cathol.	3	40	4	10	....	29	86	
		7	60	22	100	24	37	248	

DISTRICT D'INSPECTION PROPOSÉ.

Hochelaga	Hochelaga	....	....	2	....	....	1	3	
"	" diss	....	....	....	....	1	....	1	
"	Côteau St. Louis	....	....	2	....	....	1	3	
"	" " diss	....	....	....	....	1	....	1	
"	Village St. Jean-Baptiste	....	2	....	....	....	....	2	
"	" " diss	....	....	....	....	3	....	1	
"	Petite Côte Visitation	....	....	....	1	....	....	1	
"	" " diss	....	....	....	....	1	....	1	
"	St. Henri des Tanneries	....	2	1	1	....	....	4	
"	" " diss	....	....	....	....	1	1	2	
"	Ste. Cunégonde	....	....	2	....	....	....	2	
"	Côte St. Paul	....	1	1	....	....	....	2	
"	Côte St. Paul et Riv. St. Pierre	....	....	....	....	2	....	2	
"	Paroisse St. Gabriel	....	....	....	1	....	....	1	
"	" " diss	....	....	....	....	2	....	2	
"	Côtes des Neiges	1	2	....	3	....	....	6	
"	" " diss	....	....	....	....	1	1	2	
"	Outremont	....	....	....	....	1	....	1	
"	Longue Pointe	....	....	....	3	....	....	3	
"	" " diss	....	....	....	....	1	....	1	
"	Pointe-aux-Trembles	....	2	....	1	....	....	3	
"	" " diss	....	....	....	....	1	....	1	
"	Rivière des Prairies	....	....	....	2	....	....	2	
"	Sault-au-Récollet No. 1	1	1	1	1	....	1	5	
"	" " No. 2	....	....	....	1	....	....	1	
"	" " No. 3	....	....	....	1	....	....	1	
Montréal	(Population catholique)	3	40	4	10	....	29	86	
Laval	Ste. Rose	....	....	1	7	....	....	8	
"	St. Martin	....	1	1	4	....	....	6	
"	St. François de Sales	....	....	....	4	....	....	4	
"	Ste. Dorothée	....	....	....	3	....	....	3	
"	St. Vincent de Paul	1	1	1	3	....	....	6	
		6	52	16	46	13	34	167	

M. McMAHON—*Suite.*

NOUVEAU DISTRICT D'INSPECTION À FORMER.

LISTE des municipalités distraites du district actuel de M. McMahon et dont il est proposé de former un nouveau district.

COMTÉS.	MUNICIPALITÉS.	Collèges.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires.	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes.	Totaux.	OBSERVATIONS.
Jacques-Cartier.	St. Laurent	1	1	....	7	....	....	9	
"	" diss	....	....	....	....	2	....	2	
"	Ste. Geneviève No. 1	....	1	1	1	....	....	3	
"	" No. 2	....	....	....	2	....	....	2	
"	" No. 3	....	....	....	1	....	....	1	
"	Ste. Anne Village	....	....	2	....	....	....	2	
"	" Paroisse	....	....	....	3	....	....	3	
"	Pointe Claire	....	1	1	6	....	....	8	
"	Lachine Ville	....	2	....	....	....	....	2	
"	" Paroisse	....	....	....	2	....	....	2	
"	" " diss	....	....	....	....	1	....	1	
Soulanges.	St. Polycarpe	....	1	1	9	....	....	11	
"	" diss	....	....	....	....	1	....	1	
"	St. Zotique	....	1	1	3	....	1	6	
"	" diss	....	....	....	....	1	....	1	
"	St. Ignace	....	....	1	4	....	....	5	
"	St. Clet	....	....	....	5	....	....	5	
"	Cèdres (Les)	....	....	....	4	....	....	4	
Vaudreuil.	Ile Perrot	....	....	1	3	....	....	4	
"	Vaudreuil	....	2	....	5	....	....	7	
"	" diss	....	....	....	....	3	....	3	
"	St. Lazare	....	....	....	3	....	....	3	
"	Rigaud Village	1	1	....	....	....	....	2	
"	" Paroisse	....	....	....	7	....	....	7	
"	Pointe Fortune	....	....	....	....	1	....	1	
"	Ste. Marthe	....	....	1	6	....	....	7	
"	" diss	....	....	....	....	1	....	1	
"	Newton	....	....	....	4	....	....	4	
"	" diss	....	....	....	....	1	....	1	
		2	10	9	75	11	1	108	

M. HUBERT.

DISTRICT D'INSPECTION ACTUEL.

Comtés.	Municipalités.	Collèges.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires.	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes.	Totaux.	Observations.
Maskinongé....	Maskinongé	....	....	....	6	....	....	6	
"	Rivière-du-Loup (village)	....	....	1	1	....	1	3	
"	" (paroisse)	....	....	....	7	....	....	7	
"	St. Justin	....	....	....	4	....	....	4	
"	St. Didace	....	....	....	5	....	....	5	
"	Ste. Ursule et diss	....	....	1	5	1	1	8	
"	St. Paulin	....	....	....	4	....	1	5	
"	St. Léon	....	....	1	8	....	....	9	
"	Peterborough	....	....	....	1	....	....	1	
"	Hunterstown	....	....	....	3	....	....	1	
St. Maurice....	Trois-Rivières et diss	2	....	....	4	1	4	11	
"	" banlieue	....	....	....	3	....	....	3	
"	Pointe-du-Lac	....	....	1	5	....	....	6	
"	Yamachiche	....	1	....	10	....	1	12	
"	St. Sévère	....	....	....	4	....	....	4	
"	St. Barnabé	....	....	....	6	....	1	7	
"	Shawinigan	....	....	1	3	....	....	4	
"	St. Elie	....	....	....	3	....	....	3	
"	St. Etienne	....	....	....	7	1	....	8	
Champlain.....	Champlain (village)	....	1	1	....	....	....	2	
"	" (paroisse)	....	....	....	4	....	....	4	
"	Cap de la Magdeleine	....	....	....	3	....	....	3	
"	Batiscan	....	....	1	3	....	....	4	
"	Ste. Anne Lapérade (paroisse)	....	....	....	8	....	....	8	
"	" " (village)	....	....	1	....	....	1	2	
"	St. Stanislas	....	....	....	8	....	....	8	
"	Ste. Geneviève	....	....	....	7	....	....	7	
"	St. Narcisse	....	....	1	4	....	....	5	
"	St. Maurice	....	....	1	7	....	....	8	
"	Notre-Dame du Mont-Carmel	....	....	....	5	....	....	5	
"	Ste. Flore	....	....	....	5	....	....	5	
"	St. Tite	....	....	....	7	....	....	7	
"	St. Luc	....	....	....	2	....	....	2	
"	St. Prosper	....	....	....	2	....	....	3	
"	Fairmont	....	....	....	1	....	....	1	
		2	2	10	156	3	10	183	

M. HUBERT—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION PROPOSÉ.

Comtés.	Municipalités.	Colléges.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires.	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes.	Totaux.	Observations.
Maskinongé....	Maskinongé.....	....	....	....	6	....	....	6	
"	Rivière-du-Loup (village).....	....	....	1	1	....	1	3	
"	" (paroisse)....	....	....	....	7	....	....	7	
"	St. Justin.....	....	....	....	4	....	....	4	
"	St. Didace.....	....	....	....	5	....	....	5	
"	Ste. Ursule et diss.....	....	....	1	5	1	1	8	
"	St. Paulin.....	....	....	....	4	....	1	5	
"	St. Léon.....	....	....	1	8	....	....	9	
"	Peterborough.	....	....	....	1	....	....	1	
"	Hunterstown.....	....	....	....	3	....	....	3	
St. Maurice....	Trois-Rivières et diss.....	2	....	....	4	1	4	11	
"	" banlieue.....	....	....	....	3	....	....	3	
"	Pointe-du-Lac.....	....	....	1	5	....	....	6	
"	Yamachiche.	....	1	....	10	....	1	12	
"	St. Sévère.....	....	....	....	6	....	....	4	
"	St. Barnabé.....	....	....	....	4	....	1	7	
"	Shawanigan.....	....	....	1	3	....	....	4	
"	St. Elie.....	....	....	....	3	....	....	3	
"	St. Etienne.....	....	....	....	7	1	....	8	
		2	1	5	89	3	9	109	

DISTRICT D'INSPECTION À CRÉER.

Liste des municipalités comprises dans le district d'inspection actuel de M. Hubert, et qu'il est proposé d'en détacher pour former un nouveau district d'inspection.

Champlain.....	Champlain (village).....	....	1	1	....	....	....	2	* Plus, les 26 écoles les plus rapprochées contenues dans le comté de Portneuf, qu'on détacherait du district de M. Juneau, lequel compte 217 écoles, dont presque toutes appartiennent, il est vrai, à la cité de Québec.
"	" (paroisse).....	....	....	....	4	....	....	4	
"	Cap de la Magdeleine.....	....	....	....	3	....	....	3	
"	Batiscan.....	....	....	1	3	....	....	4	
"	Ste. Anne Lapérade (village) ..	....	....	1	....	....	1	2	
"	" " (paroisse)..	....	....	....	8	....	....	8	
"	St. Stanislas.....	....	....	....	8	....	....	8	
"	Ste. Geneviève.....	....	....	....	7	....	....	7	
"	St. Narcisse.....	....	....	1	4	....	....	5	
"	St. Maurice.....	....	....	1	7	....	....	8	
"	Notre-Dame du Mont-Carmel..	....	....	....	5	....	....	5	
"	Ste. Flore.....	....	....	....	5	....	....	5	
"	St. Tite.....	....	....	....	7	....	....	7	
" ...	St. Luc.....	....	....	....	2	....	....	2	
"	St. Prosper.....	....	....	....	3	....	....	3	
"	Fairmont	....	....	....	1	....	....	1	
		....	1	5	67	....	1	74*	

M. BÉLAND.

DISTRICT D'INSPECTION ACTUEL.

Comtés.	Municipalités.	Collèges.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires.	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes.	Totaux.	Observations.
Beauce	Ste. Marie	1			15			16	
"	St. Elzéar				7			7	
"	St. Joseph		1	1	8			10	
"	St. Frédéric				6			6	
"	St. François				9			9	
"	St. George			1	4			5	
"	St. Côme				2			2	
"	St. Sévérin				3			3	
"	Saints Anges				4			4	
"	Metgermet				1			1	
Lotbinière	St. Jean Deschaillons			1	8			9	
"	Lotbinière		2		8			10	
"	St. Edouard				4			4	
"	Ste. Emélie			1	3			5	
"	Ste. Croix				11		1	11	
"	St. Flavien			1	5			6	
"	St. Antoine			1	8			9	
"	St. Apollinaire			1	5			6	
"	St. Gilles				4	1		5	
"	St. Agapit			1	3			4	
"	St. Narcisse				4			4	
"	Ste. Agathe, No. 1				1			1	
"	" No. 2			1	3			4	
"	St. Patrice				4			4	
"	St. Sylvestre		1		5	3		9	
		1	4	9	135	4	1	154	

DISTRICT D'INSPECTION PROPOSÉ.

Lotbinière	St. Jean Deschaillons			1	8			9	
"	Lotbinière		2		8			10	
"	St. Edouard				4			4	
"	Ste. Emélie			1	3			4	
"	Ste. Croix		1		11			12	
"	St. Flavien			1	5			6	
"	St. Antoine			1	8			9	
"	St. Apollinaire			1	5			6	
"	St. Gilles				4			4	
"	St. Agapit			1	3			4	
"	St. Narcisse				4			4	
"	Ste. Agathe, No. 1				1			1	
"	" No. 2			1	3			4	
"	St. Patrice				4			4	
"	St. Sylvestre		1		5			6	
Mégantic	Ste. Julie de Somerset				9			9	
"	Ste. Anastasie de Nelson				6			6	
"	Augmentation de Somerset				1			1	
			4	7	92			103	

M. BÉLAND & M. STENSON.

NOUVEAU DISTRICT D'INSPECTION À FORMER.

Liste des municipalités distraites du district de M. Béland, et dont il est proposé de former un nouveau district.

Comtés.	Municipalités.	Collèges.	Académies.	Ecoles modèles.	Ecoles élémentaires.	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes.	Totaux.	Observations.
Beauce	Ste. Marie	1	1	....	15	....	....	17	
"	St. Elzar	....	....	....	7	....	....	7	
"	St. Joseph	....	1	....	9	....	....	10	
"	St. François	....	....	....	9	....	....	9	
"	St. Frédéric	....	....	....	6	....	....	6	
"	St. George	....	....	1	4	....	....	5	
"	St. Côme	....	....	....	2	....	....	2	
"	Metgermett	....	....	....	1	....	....	1	
"	St. Victor de Tring,	....	....	....	7	....	....	7	
"	St. Ephrem	....	....	....	4	....	....	4	
"	St. Pierre de Broughton	....	....	1	7	....	....	8	
"	Forsyth	....	....	....	5	....	....	5	
"	St. Honoré	....	....	....	4	....	....	2	
"	Sacré Cœur de Jésus	....	....	....	2	....	....	4	
Mégantic	(Distraites du dist. de M. Stenson)	....	....	....	....	....	....	....	
"	St. Ferdinand	....	....	1	8	....	....	9	
"	Ste. Sophie	....	....	....	8	....	....	8	
"	Inverness	....	....	....	3	....	....	3	
"	" Ouest	....	....	....	5	....	....	5	
"	Sacré Cœur de Marie	....	....	....	3	....	....	3	
		1	2	3	109	....	....	115	

M. ALEXANDER.

DISTRICT D'INSPECTION ACTUEL.

Comtés.	Municipalités.	Collèges.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires.	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes.	Totaux.	Observations.
Arthabaska....	Stanfold	....	....	1	9	....	....	10	
"	St. Louis de Blandford	....	....	....	4	....	....	4	
"	St. Norbert	....	....	1	3	....	....	4	
"	Chester Nord	....	....	....	4	....	....	4	
"	Chester Est	....	....	....	5	....	....	5	
"	Chester Ouest	....	....	....	7	....	....	7	
"	St. Christophe	....	....	....	7	....	....	7	
"	Arthabaskaville	1	....	1	....	....	....	2	
"	Victoriaville	....	....	1	6	....	....	7	
"	St. Valère	....	....	....	3	....	....	3	
"	St. Albert	....	....	....	4	....	....	4	
"	Ste. Clotilde	....	....	....	2	....	....	2	
"	Warwick	....	....	....	9	....	....	9	
"	Tingwick	....	....	....	4	....	....	4	
"	Chenier	....	....	....	9	....	....	9	
Drummond....	Kingsey Falls	....	....	....	3	1	....	4	
"	Kingsey	....	....	1	6	....	....	7	
"	St. Pierre de Durham	....	....	1	7	....	....	8	
"	St. Fulgence	....	....	....	....	4	....	4	
"	Wicham	....	....	....	4	1	....	5	
"	Wickham Ouest	....	....	....	4	....	....	4	
"	Wendover et Simpson	....	....	....	8	1	....	9	
"	Grantham	....	....	....	4	1	....	5	
"	Drummondville	....	....	2	....	....	....	2	
"	St. Germain	....	....	1	8	1	....	10	
"	St. Guillaume	....	....	....	8	....	....	8	
Brome.....	Farnham Est	....	....	....	2	1	....	3	
"	Bolton	....	....	....	3	....	....	3	
"	Brome	....	....	....	3	....	....	3	
"	Sutton	....	....	....	....	4	....	4	
Missisquoi	Farnham Ouest	1	....	1	7	....	....	9	
"	Dunham	....	....	....	....	2	....	3	
"	Notre Dame des Anges	....	....	....	8	....	....	8	
"	St. Damien	....	....	....	....	4	....	4	
Bagot.....	Acton Vale	....	....	2	....	1	....	3	
"	St. André d'Acton	....	....	....	4	....	....	4	
"	St. Théodore d'Acton	....	....	....	5	....	....	5	
Shefford.....	North Ely	....	....	....	4	....	....	4	
"	South Ely	....	....	....	6	....	....	6	
"	North Stukely	....	....	....	7	....	....	7	
"	Ste. Anne de Stukely	....	....	1	4	....	....	5	
"	St. Valérien	....	....	....	6	....	....	6	
"	Ste. Cécile	....	....	....	5	....	....	5	
"	Ste. Pudentienne	....	....	....	5	....	....	5	
"	Granby (Village)	....	....	....	....	1	....	1	
"	" (Township)	....	....	....	....	3	....	3	
"	St. Alphonse	....	....	....	2	....	....	2	
"	Shefford	....	....	....	6	....	....	6	
"	Waterloo	....	....	1	....	....	....	1	
"	Roxton	....	....	1	11	....	....	13	
Yamaska.....	St. Bonaventure	....	1	....	3	....	....	3	
		2	1	15	219	25	....	262	

M. ALEXANDER—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION PROPOSÉ.

Comtés.	Municipalités.	Collèges.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires.	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes.	Totaux.	Observations.
Bagot	Acton Vale			2	2			4	1° Il y a 80 écoles dans le comté seul d'Arthabaska.
"	St. André d'Acton				4			4	
"	St. Théodore d'Acton				5			5	
Brome	Bolton				3			3	2° Le comté de Drummond est plus proche que celui de Missisquoi.
"	Sutton				2			2	
"	Farnham-Est				2			2	
Missisquoi	St. Damien				4			4	
"	Dunham				1			1	3° Le comté de [illegible] bien éloigné : M. Alexander ne peut y aller qu'en chars.
"	Farnham-Ouest	1			6			7	
"	Notre Dame des Anges				7			7	
Shefford	Shefford				4			4	
"	Stukely Nord				12			12	
"	Stukely Sud				4			4	
"	Ste. Anne de Stukely				4			4	
"	Ste. Cécile de Milton				5			5	
"	St. Valérien				6			6	
"	Ste. Pudentienne				6			6	
"	Granby Township				4			4	
"	Ely Sud				6			6	
"	Ely Nord				6			6	
"	Granby Village				1			1	
"	Waterloo				1			1	
Stanstead	Barford				3			3	
"	Hatley				2			2	
"	Coaticook				2			2	
		1	....	2	102	....	....	105	

NOUVEAU DISTRICT D'INSPECTION À FORMER.

Arthabaska	Blandford				4			4	
"	Tingwick				5			5	
"	Ste. Clotilde				3			3	
"	Bulstrode				3			3	
"	St. Albert				4			4	
"	Victoriaville				7			7	
"	St. Norbert				4			4	
"	Stanfold			1	7			8	
"	Arthabaskaville	1		1	2			4	
"	Warwick				9			9	
"	St. Christophe				7			7	
"	Chester Nord				4			4	
"	" Est				5			5	
"	" Ouest				8			8	
"	Chenier				9			9	
Drummond	St. Fulgence				3			3	
"	St. Pierre				12			12	
"	St. Germain				12			12	
"	Grantham				4			4	
"	Drummondville			1	3			4	
"	Kingsey				5			5	
"	Kinsey Falls				5			5	
		1	....	3	125	....	....	129	

M. STENSON.

DISTRICT D'INSPECTION ACTUEL.

Comtés.	Municipalités.	Collèges.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes.	Totaux.	Observations.
Beauce	St. Victor de Tring				8			8	
"	St. Ephrem de Tring				6			6	
"	Forsyth				4		1	5	
"	Lambton				5			5	
"	Aylmer				5			5	
"	Shenley				3			3	
"	St. Pierre de Broughton			1	9			10	
"	Sacré-Cœur de Jésus				3			3	
"	" de Marie				3			3	
Compton	Compton				1			1	
"	Marston								
"	Piopolis			1				1	
"	La Patrie				2			2	
"	Winslow, nord				3		3	6	
"	" sud, diss								
"	Clifton				5			5	
"	Hereford				2			2	
"	Auckland				3			3	
"	Eaton				3			3	
Mégantic	Somerset			1	11			12	
"	Ste. Julie			1	7			8	
"	Ste. Sophie d'Halifax				8			8	
"	St. Ferdinand			1	9			10	
"	Nelson			1	5			6	
"	Inverness, ouest			3	1			4	
"	" diss					3		3	
Richmond	Shipton				1	3		4	
"	" diss								
"	Danville diss					1		1	
"	Stoke				4			4	
"	Cleveland				4			4	
"	Richmond diss					1		1	
"	Melbourne et Crompton Gore				3			3	
"	Brompton Falls diss					1		1	
"	St. George de Windsor				6			6	
"	Windsor diss					1		1	
"	" Mills					1		1	
Sherbrooke (division élect. de)	Sherbrooke				3			3	
"	Ascot				2			2	
"	Orford				1			1	
Stanstead	Coaticook diss					2		2	
"	Barford "					3		3	
"	Hatley "					2		2	
Wolfe	Weedon				6			0	
"	Wotton				10			10	
"	Wolfestown				6			6	
"	St. Fortunat				4			4	
"	St. Camille				4			4	
"	Garthby				3			3	
"	Hare-Sud				1			1	
"	Hare-Nord				4			4	
"	Stratford				1			1	
				0	169	18	4	200	

M. STENSON—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION PROPOSÉ.

Comtés.	Municipalités.	Collèges.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires.	Ecoles dissidentes.	Ecoles indépendantes.	Totaux.	Observations.
Compton	Compton				1			1	
"	Marston								
"	Piopolis			1				1	
"	Chesham, N. D. des Bois				2			2	
"	Clifton				5			5	
"	Winslow Nord				3		3	6	
"	Winslow Sud				5			5	
"	Hereford				2			2	
"	Auckland				3			3	
"	Eaton				3			3	
Richmond	Shipton				1			1	
"	Richmond				5			5	
"	Cleveland				4			4	
"	Stoke				4			4	
"	Melbourne				1			1	
"	Brompton Falls				2			2	
"	Windsor				6			6	
Sherbrooke (division élect. de)	Sherbrooke	1	1		3			5	
"	Ascot				2			2	
"	Orford				1			1	
Wolfe	Weedon				6			6	
"	Wotton			1	10			11	
"	Wolfestown				6			6	
"	St Fortunat				4			4	
"	St. Camille				4			4	
"	Garthby				3			3	
"	Ham-Sud				1			1	
"	Ham-Nord				4			4	
"	Stratford				1			1	
		1	1	2	92		3	99	

Sur la proposition de Mgr. l'archevêque de Québec, ce rapport est adopté.

Proposé par Mgr. l'archevêque de Québec :

"Que ce comité recommande immédiatement au gouvernement six nominations d'inspecteurs d'écoles, deux pour remplacer M. Hubert et M. Caron, et quatre pour les nouveaux districts, et qu'à l'avenir, à moins de nécessité urgente, le bureau des examinateurs des candidats inspecteurs ne se réunisse qu'une fois l'an, sur avis préalable, et que tous les aspirants soient tenus de se présenter devant eux à cette réunion, et que le règlement du 25 mai soit amendé en conséquence."

Proposé en amendement par Mgr. de Rimouski :

" Que ce comité ne procède actuellement qu'à la recommandation relative au remplacement de MM. Hubert et Caron, et qu'en conformité du règlement passé par ce comité à sa dernière séance les quatre nouvelles places d'inspecteurs dont la création est projetée, soient annoncées selon le dit règlement, afin de permettre aux candidats qui désireraient se présenter à l'examen, de pouvoir le faire."

Cet amendement, étant mis aux voix, est perdu sur la division suivante :

Pour :—NN. SS. d'Ottawa et de Rimouski, hon. Chauveau, et M. Murphy.—4.

Contre :—Mgr. l'archevêque de Québec, NN. SS. de Montréal, des Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Sherbrooke, hon. R. Ryan.—6.

La proposition principale est ensuite adoptée :

Pour :—Mgr. l'archevêque, NN. SS. les évêques des Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Montréal, de Sherbrooke, MM. Murphy, Ryan.—7.

Contre :—M. Chauveau, NN. SS. les évêques d'Ottawa, de Rimouski.–3.

Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, il est résolu :

" Que ce comité recommande au gouvernement de nommer M. Ambroise Tétrault à la charge d'inspecteur d'écoles dans le district composé de la ville des Trois-Rivières et des comtés de Maskinongé et St. Maurice."

Proposé par Mgr. des Trois-Rivières :

" Que ce comité recommande au gouvernement de nommer M. David Lefebvre inspecteur d'écoles pour le district composé du comté de St. Maurice et de partie du comté de Portneuf."

Proposé en amendement par M. Chauveau :

" Que M. Ambroise Lamy soit recommandé pour ce district."

Cet amendement est perdu sur la division suivante :

Pour :—Les hons. MM. Chauveau, Murphy.—2.

Contre :—Mgr. l'archevêque, NN. SS. les évêques de Montréal, des Trois-Rivières, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Rimouski, de Sherbrooke—7.

L'hon. M. Ryan propose en amendement :

" Que MM. D. Lefebvre et A. Lamy soient recommandés tous deux au gouvernement."

Pour :—Les hons. MM. Chauveau, Murphy, Ryan.—3.

Contre :—Mgr. l'archevêque, NN. SS. les évêques de Montréal, des Trois-Rivières, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, de Rimouski, de Sherbrooke.–7.

La proposition principale est adoptée sur la même division.

Proposé par Mgr. de Montréal :

" Que M. Zotique-Ovide-Hector Lamarche soit recommandé au gouvernement pour remplacer feu M. Caron comme inspecteur d'écoles."

Adopté.

Proposé par Mgr. l'archevêque de Québec :

" Que M. George-Stanislas Vien soit recommandé au gouvernement à la place d'inspecteur pour le nouveau district de Beauce."

Adopté.

Proposé par Mgr. de Montréal :

" Que M. Calixte Brault soit recommandé au gouvernement comme inspecteur pour le nouveau district de Vaudreuil."

Adopté.

Proposé par Mgr. de St. Hyacinthe :

" Que M. Louis Néré Lévesque soit recommandé comme inspecteur d'écoles pour le nouveau district détaché de celui de M. Alexander (Shefford)."

Adopté.

Séance du 11.

Présents :—Les mêmes.

L'hon. Surintendant soumet au comité les documents relatifs aux accusations portées contre Thomas Dagenais, ci-devant instituteur à St. Zotique, et dont il a été question à la séance du mois de mai dernier.

Sur proposition de Mgr. l'archevêque de Québec, il est résolu :

" Que ce comité ayant pris en considération la requête du surintendant et examiné les documents produits à l'appui de la dite requête, le dit Thomas Dagenais ayant été régulièrement assigné à comparaître ce jourd'hui devant ce comité, ainsi qu'il appert au certificat d'Olivier Fortier, huissier de la cour supérieure, en date du quatrième jour d'octobre courant ; vu aussi la requête du dit Thomas Dagenais en date du 8 octobre courant,

dans laquelle il déclare qu'il ne peut comparaître devant ce comité, faute de moyens pécuniaires :

" Considérant que le 28 décembre 1868 le dit T. Dagenais a plaidé coupable sur une accusation d'assaut indécent par lui commis sur la personne d'un nommé Edmond Lafranchise, garçon mineur âgé de 12 ans, et que le 29 de décembre de la dite année le dit Thomas Dagenais a été condamné par son Honneur le juge Coursol, pour le dit délit, à payer une amende de $80 ou, à défaut, à être emprisonné durant six mois ;

" Considérant qu'il résulte de l'enquête et du rapport faits par M. l'inspecteur MacMahon, sur la conduite du dit T. Dagenais dans la paroisse St. Zotique, où le dit Dagenais était instituteur, que ce dernier s'est rendu coupable d'actes immoraux ou d'assauts indécents sur de jeunes garçons ;

" Considérant que par un jugement prononcé au Côteau Landing, le 27 mars dernier, par J. O. Joseph, magistrat de district, il est établi que le 12 mars dernier il fut passé une résolution par les commissaires d'écoles de St. Zotique annulant l'engagement du dit Dagenais comme instituteur pour cause d'inconduite et d'immoralité, et qu'en vertu de la loi les dits commissaires étaient autorisés de passer telle résolution et de résilier le dit engagement pour les dites causes, et qu'ils étaient justifiables de le faire par la dite preuve faite devant le dit magistrat ;

" Considérant que ce comité reconnaît l'authenticité des documents susdits, et vu aussi que, par sa requête du 8 octobre courant, le dit Dagenais ne demande pas qu'il soit tenu d'enquête ou qu'il soit autrement procédé à la preuve des faits mis à sa charge ;

" Considérant enfin qu'il y a preuve suffisante de l'immoralité du dit Dagenais et des allégués en général de la dite requête du surintendant :

" En conséquence, le comité catholique ordonne, comme punition, que le certificat ou brevet de capacité accordé au dit Dagenais pour école élémentaire soit révoqué et mis à néant, et ordonne de plus que le nom du dit Thomas Dagenais soit biffé du livre contenant les noms des instituteurs qualifiés."

L'hon. Surintendant soumet aussi au comité l'appel de Feudor Declercq " contre une décision du surintendant relativement à sa conduite comme instituteur dans la municipalité du Haut du Sault-au-Recollet."

M. Declercq comparait personnellement devant le comité, et se défend des accusations portées contre lui.

Et sur proposition de Mgr. l'archevêque de Québec, il est résolu :

" Que ce comité, considérant qu'il y a preuve contre le dit Feudor Declercq de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs d'instituteur, et de refus de les accomplir, déclare que les commissaires d'écoles du Haut du Sault-au-Récollet ont eu raison de résilier son engagement, et que la

sentence du surintendant, dont est appel, approuvant cette résolution, doit être maintenue."

Le rapport suivant est lu :

" Les soussignés ont l'honneur de faire rapport qu'ils ont examiné la carte astronomique de M. Morin, conformément aux instructions données par le comité catholique du conseil de l'instruction publique, à sa dernière réunion.

" Les soussignés sont d'avis que l'auteur mérite qu'on lui sache gré de sa méthode qui permet d'embrasser d'un coup d'œil les formes des principaux corps du système solaire, bien que l'ordre dans lequel ces formes sont arrangées, sur le côté gauche de la carte, ne soit point celui que la nature leur a assigné et qu'il y ait possibilité de le changer avec avantage.

" Comme les meilleures autorités modernes sont quelque peu en désaccord sur les chiffres qui servent à exprimer les dimensions et les distances, les temps de rotation et de révolution autour du soleil qu'emploient les corps planétaires, les soussignés expriment l'opinion que, dans une carte de cette sorte, les chiffres fixés par l'auteur, allant jusqu'aux unités et même jusqu'aux fractions, impliquent un degré d'extrême exactitude auquel la science, en traitant de dimensions et d'espaces si vastes, n'a pas encore atteint, et qu'il n'est pas besoin, dans l'intérêt de l'instruction populaire, d'affirmer. Mais ce défaut, si ç'en est un, M. Morin peut aisément le faire disparaître.

" Les soussignés estiment que, dans l'enseignement populaire, une telle carte peut être utile au maître qui la tient placée près de lui, lorsqu'il donne une conférence à une classe sur divers sujets qui ont trait au système solaire ; elle peut aussi servir aux élèves en tant qu'elle se rapporte aux formes des grands corps et aux dimensions comparatives de quelques-uns d'entre eux.

" Mais, à d'autres égards, si les élèves sont nombreux, il pourrait y en avoir beaucoup qui ne profiteraient pas plus de la présence de la carte que si le maître ou *lectureur* lisait dans un livre ou dans un manuscrit les définitions et descriptions qui sont données sur la carte.

" En somme, considérant que l'objet de la carte mérite l'approbation du comité, et qu'elle contient une foule de notions astronomique fort utiles, que les formes et les dimensions relatives des grands corps solaires sont bien représentées à l'œil, les soussignés pensent que la carte de M. Morin mérite que le comité en autorise l'usage dans les maisons d'éducation, à condition que l'auteur y fasse les changements et les améliorations ci-dessus indiquées.

" Il y a quelques inexactitudes secondaires que l'auteur, sans aucun doute, corrigera dans la copie de sa carte qu'il peut prochainement préparer.

" Le tout respectueusement soumis.

H. H. MILES, L. L. D.
J. E. MARCOUX, Ptre.,
Prof. U. L.

Sur proposition de Mgr. de Montréal, il est résolu :

" Que ce rapport soit adopté et que la carte astronomique de M. Morin soit approuvée avec les restrictions formulées dans ce rapport."

Sur proposition de M. Chauveau, il est résolu :

" Que le *Manuel de Tenue des Livres* à l'usage des écoles primaires, par J. C. Langelier, soit approuvé."

Sur proposition de Mgr. de Rimouski, il est résolu :

" Que la *Méthode de Lecture et de Prononciation* de Montpetit et Marquette n'étant, pour la partie intitulée *Livre de l'élève*, qu'une reproduction d'un ouvrage français, ce comité ne croit pas devoir approuver ce livre sous le titre qui lui est donné."

Lecture du rapport du sous-comité chargé de faire l'examen des divers cahiers d'écriture et des *Excelsior Readers* soumis à ce comité.

Sur proposition de M. Murphy, il est résolu :

" Que le dit sous-comité soit prié de continuer ses travaux, ainsi que MM. les abbés Verreau et Lagacé, et que M. Chauveau fasse partie à l'avenir de ce sous-comité, lequel devra faire au plutôt un rapport spécial."

Sur proposition de Mgr. de Sherbrooke, il est résolu :

" Que ce comité recommande à la législature d'amender la loi concernant l'instruction publique de telle sorte qu'à l'avenir il n'y ait appel des décisions du surintendant au conseil de l'instruction publique, ou aux comités de ce conseil, que dans le cas où la partie se prétendant lésée par telles décisions n'aurait aucun recours devant les tribunaux du pays, et que les cas d'appel soient définis par la loi et la procédure indiquée "

Sur proposition de Mgr. l'archevêque de Québec, il est résolu :

" Que ce comité recommande au gouvernement de nommer comme membre du bureau des examinateurs de Charlevoix, Joseph Perron, écr., notaire, de la Baie St. Paul, à la place de J. B. R. Dupont, qui ne demeure plus dans les limites de Charlevoix."

Sur proposition de Mgr. l'archevêque de Québec, il est résolu :

" Que le surintendant soit prié de transmettre au gouvernement les requêtes des directeurs de l'instruction des sourds-muets catholiques et des directrices des sourdes-muettes catholiques, de Montréal, ce comité en approuvant complétement la teneur, et que recommandation soit faite au gouvernement, dans le cas où il accorderait les conclusions de ces requêtes, de diviser la province par districts suivant le chiffre de la population, afin de déterminer une distribution équitable des bourses destinées aux élèves de ces institutions."

Sur proposition de M. Chauveau, il est résolu :

" Que ce comité recommande que M. Charles Lefèvre soit nommé professeur de dessin à l'école Normale-Laval à la place de M. Genest."

Sur proposition de Mgr. l'archevêque de Québec, il est résolu :

" Que ce comité approuve la liste de distribution, préparée par le surintendant, du fonds des municipalités pauvres, sauf quelques modifications proposées par le comité et portées maintenant sur la dite liste."

SÉANCE DU 12.

Présents :—Les mêmes moins l'hon. M. Ryan.

Sur proposition de Mgr. l'archevêque de Québec, le quorum de ce comité est fixé à *cinq*.

Sur proposition de Mgr. d'Ottawa, il est résolu :

" Que ce comité, ayant examiné la requête d'Edouard Corbeil, instituteur de St. Eugène, dans le comté de Prescott, province d'Ontario, demandant que son brevet lui soit restitué, et les différents certificats produits avec la dite requête et qui établissent que le dit Corbeil, depuis la révocation de son diplôme par le conseil de l'instruction publique en novembre 1869, s'est bien conduit sous le rapport de la morale et de la tempérance, et vu aussi que le dit Corbeil a satisfait au jugement prononcé contre lui, accorde au dit Corbeil un certificat en conséquence et lui remet son brevet tel qu'il lui a été accordé par l'école normale Jacques-Cartier le 16 juin 1857, et ordonne que son nom soit inscrit de nouveau dans le livre contenant ceux des instituteurs qualifiés dans la province de Québec."

Le Surintendant soumet au comité les documents relatifs à l'appel des commissaires d'écoles de St. Jean, île d'Orléans.

Sur proposition de Mgr. de Rimouski, il est résolu :

" Que le comité, après mûre délibération, ayant examiné la requête des appelants et les documents produits par le surintendant, considérant qu'il s'élève une question de droit de propriété entre les commissaires d'écoles et la fabrique de St. Jean, au sujet du terrain où se trouve actuellement la maison d'école, prie le Surintendant de soumettre cette question de droit de propriété aux officiers en loi de la couronne, et sur le tout de faire son rapport à la prochaine séance."

M. le Surintendant dépose sur le bureau du Comité une plainte portée

par Odilon Legendre contre l'inspecteur Carrier. Ce dossier n'étant pas complet, la question est renvoyée à la prochaine séance.

Le comité procède ensuite à la révision de la liste de répartition du fonds de l'éducation supérieure. Ce travail occupe le reste de la séance.

SÉANCE DU 13.

Présents :—L'hon. Surintendant, Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe, Mgr. de Rimouski, l'hon. M. Chauveau et P. S. Murphy, écr.

Mgr. de Rimouski propose en amendement à la liste de répartition du fonds de l'éducation supérieure telle que faite par le comité :

" Qu'une subvention de $100, au lieu de $50, soit accordée à l'orphelinat de Rimouski."

L'amendement est perdu sur la division suivante :

Pour :—Mgr. de Rimouski.

Contre :—Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe et M. Chauveau.

M. Chauveau propose aussi en amendement : " Que la somme de $4 sur celle de $6, retranchée sur les subventions de $56, soit remise à toutes les écoles-modèles qui ont la note *excellente*, vu que la somme de $3 seulement a été retranchée à celles recevant $73 de subvention dans les mêmes conditions."

Cette proposition est adoptée sur la division suivante :

Pour :—Mgr. de Rimouski, M. Chauveau, M. Murphy.

Contre :—Mgr. des Trois-Rivières, Mgr. de St. Hyacinthe.

Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, il est résolu :

" Que ce comité recommande instamment à la législature de faire les appropriations suivantes, à sa prochaine session, au chapitre de l'instruction publique :

Education	$ 80,000
Ecoles communes	200,000
Municipalités pauvres	8,000
Ecoles Normales	50,000
Inspecteurs d'écoles	30,000
Livres à donner en prix	5,000
Journaux d'éducation	4,000
Pensions	10,000
Ecoles de sourds-muets	12,000
Dépôt de livres	5,000
Dépenses casuelles	7,000

Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, il est résolu :

" Que ce comité désire recommander au gouvernement de se prévaloir au plutôt de l'art. 52 de la 40e Vict., ch. 22, et de promulguer des règles et règlements pour la tenue et la direction d'une exposition scolaire à Paris à l'exposition universelle de 1878, et de nommer à cette fin un ou plusieurs commissaires."

Sur proposition de Mgr. de Rimouski, il est résolu :

" Qu'un sous-comité, composé du surintendant, de Mgr. l'archevêque de Québec, de M. Chauveau, de M. Murphy et de celui qui remplacera feu M. Delagrave, soit nommé pour étudier la question de l'emploi de la somme qui reste au crédit du comité catholique du conseil de l'instruction publique pour la formation de bibliothèques dans les municipalités scolaires."

Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, il est décidé qu'il n'y aura pas de séance du comité le 17 du courant.

Et ce comité s'ajourne.

GÉDÉON OUIMET,
Président.

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

COMITÉ PROTESTANT

(Traduit du Journal of Education)

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ PROTESTANT DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Séance du 15 mai 1877.

I.—Présents :—L'hon. G. Irvine, président ; l'hon. G. Ouimet, surintendant de l'instruction publique : le rév. Dr. Crook, l'hon. juge Day, l'hon. juge Sanborn, l'hon. James Ferrier, le Dr. Dawson, F.R.S., R. W. Heneker, écr., W. W. Lynch, écr., M.P.P.

II.—Il est fait lecture des délibérations de la dernière assemblée.—Adopté.

III.—Lecture est donnée :

1. D'une lettre de l'hon. juge Dunkin s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion, en raison de ses devoirs judiciaires.

2. D'une lettre par laquelle John Creighton, écr., secrétaire-trésorier des syndics d'écoles de Valleyfield, exprime le vœu que l'école de cette localité soit mise sous la juridiction de M. l'inspecteur d'écoles Emberson.

3. D'une lettre (I) du rév. John Foster, secrétaire du collége de demoiselles de Compton, (II) de Sa Seigneurie l'évêque anglican de Québec, (III) de J. G. Robertson, écr., (IV) et du rév. Henry Roe, faisant valoir les titres du dit collége à une allocation prise sur le fonds des licences de mariage.

La question relative à l'inspection de l'école de Valleyfield est remise jusqu'à future considération.

Il est proposé qu'il soit, en attendant, accordé au collége de demoiselles de Compton une allocation de $200 sur les fonds dont dispose le comité, et que la question et le chiffre de toute allocation ultérieure soient pris en considération à une réunion subséquente.—Adopté.

IV.—Le comité recommande la nomination du rév. George Thornloe, de Stanstead, et de Henry B. Brown, écr., de Sherbrooke, pour être membres du jury d'examen protestant de Sherbrooke.

V.—L'hon. surintendant de l'instruction publique est prié de faire mettre en circulation la liste des livres d'école approuvés pour l'usage des écoles protestantes de la province.

VI.—Sur motion de R. W. Heneker, écr., il est résolu que le livre de M. Emberson "sur l'art d'enseigner" sera ajouté à la liste des livres d'école autorisés.

VII.—Le secrétaire du comité reçoit instruction de se mettre sur le champ en rapport avec les secrétaires des bureaux d'examinateurs de Québec, Montréal, Trois-Rivières et Sherbrooke, et de leur demander de nommer un comité pour rédiger des programmes d'examen.

VIII.—Proposé que les "instructions spéciales aux inspecteurs des écoles élémentaires et des écoles modèles" soient transmises au surintendant avec recommendation de les faire imprimer, circuler et insérer dans le *Journal of Education*.—Adopté.

IX.—Proposé que, sur avis donné par le président, il soit tenu des assemblées régulières du comité tous les derniers mercredis des mois d'août, novembre, février et mai, et des réunions spéciales à d'autres époques.—Adopté.

X.—Résolu de prier l'hon. Premier Ministre et le Trésorier de la Province de s'aboucher avec le comité, en ce qui concerne les rapports du secrétaire du comité avec le département de l'instruction publique, suivant qu'il est fait allusion là-dessus dans le dernier rapport annuel du Surintendant, en prenant la liberté de faire remarquer que les dites réunions et entrevues ayant eu lieu, le comité avait reçu l'assurance que la question serait prise en considération et décidée sous peu.

XI.—Il est entendu que dorénavant le procès-verbal des délibérations du comité, à ses séances, sera sur le champ transmis au Gouvernement, sans retarder l'action du comité, hormis dans les cas où la sanction du Gouvernement sera requise.

Et le comité s'ajourne alors au dernier mercredi d'août ou plus tôt, s'il en est besoin, sur avis donné par le président.

SÉANCE DU 29 AOUT 1877.

Présents :—L'hon. G. Irvine, président; l'hon. G. Ouimet, Surintendant de l'Instruction Publique; le Rév. Dr. Cook, l'hon. James Ferrier, le Dr. Dawson, F. R. S., W. W. Lynch, écr., M. P. P., et Henry Fry, écr.

Après lecture du procès-verbal de la dernière séance, il est placé devant le comité divers papiers et communications comprenant :

1o. Lettre du Rév. J. Foster, au sujet d'une allocation en faveur du collége de demoiselles de Compton.

2o. Pétition des commissaires d'écoles de St. Gabriel de Valcartier-Ouest.

3o. Accusés de réception, rapport et suggestion du comité-conjoint, concernant les bulletins d'examen, ainsi que du Dr. Cornish relativement à l'examen des aspirants au brevet de capacité.

4o. Accusé de réception du trésorier du collége de demoiselles de Compton.

5o. Enfin, avis du Département de l'Instruction Publique concernant une somme d'argent qui a été mise à la disposition du comité.

Adoption des résolutions suivantes, savoir :

1o. Demande au Surintendant de changer les heures de réunion des bureaux d'examinateurs.

2o. Amendement des réglements relatifs à l'examen des aspirants au brevet de capacité.

3o. Remerciements du comité offerts aux membres des bureaux d'examinateurs qui ont si cordialement fait preuve d'efficacité dans la préparation des bulletins d'examen.

4o. Ajournement à une réunion subséquente de la prise en considération d'une demande faite par l'école normale McGill.

A l'égard du fonds des licences de marriage, lequel s'élève cette année à $6,358.00, il est résolu que la balance du fonds des licences de mariage, après l'application de $5,000.00 à l'éducation universitaire, sera ajoutée au fonds général dit de l'éducation supérieure.

Le comité procède ensuite à l'adoption des recommandations relatives à la distribution entre les institutions portées sur la liste ci-après, des deniers provenant du dit fonds de l'éducation supérieure, du fonds des licences de mariage et du crédit voté par la Législature en faveur des *High Schools* de Québec et de Montréal.

UNIVERSITÉS.

Collége McGill, Montréal ; Bishop's Collége, Lennoxville.

AFFILIÉS AUX UNIVERSITÉS.

Collége Morrin, Québec, affilié à l'université McGill.

HIGH SCHOOLS ET COLLÉGES.

High School, Québec ; High School, Montréal ; Collége Wesléyen de demoiselles, Stanstead ; Collége St. Francis, Richmond ; Collége de Lachute, Argenteuil ; Collége de demoiselles de Compton, Compton.

ACADÉMIES.

1re *classe.*—Huntingdon, Huntingdon ; Sherbrooke, Sherbrooke.

2ème *classe.*—Bedford, Missisquoi ; Coaticook, Stanstead ; Granby, Shefford ; Knowlton, Brome ; Lacolle, St. John ; Waterloo, Shefford.

3ème *classe.*—Barnston, Stanstead ; Charleston, Pontiac ; Compton, Compton ; Cookshire, Compton ; Dunham, Missisquoi ; Frelighsburg, Missisquoi ; Stanbridge, Missisquoi ; Sutton, Brome ; Berthier, Berthier.

4ème *Classe.*—Cowansville (filles), Missisquoi ; Cowansville, Missisquoi ; Danville, Richmond ; Eaton, Compton ; Mansonville, Brome ; Philipsburg, Missisquoi.

5ème *Classe.*—Ste. Foye, Québec ; Sorel, Richelieu.

ÉCOLES MODÈLES.

Durham, Drummond ; Laperche, Ottawa ; Leeds, Mégantic ; Maple Grove, Mégantic ; Magog, Stanstead ; Marbleton, Wolfe ; Cité de Hull, Ottawa ; Rawdon, Montcalm ; St. Dunstan, Québec ; St. Henri, Hochelaga ; Trois-Rivières, St. Maurice ; Valleyfield, Beauharnois ; Waterloo, Shefford ; Grenville (filles), Argenteuil.

Dans le but d'arriver à une répartition juste et impartiale des fonds votés pour l'avancement de l'éducation supérieure, et pour soumettre en conséquence les académies et les écoles modèles aux conditions d'une inspection rigoureuse, il est proposé que MM. Emberson et Weir soient chargés de faire cette inspection, le premier en ce qui concerne les académies et les écoles modèles de l'ouest, le second en ce qui regarde les mêmes établissements scolaires de l'est, le tout divisé de la manière que chacun d'eux trouvera la plus convenable. L'inspection devrait se faire dans les mois d'avril et mai, de manière que les rapports pussent être transmis avant la réunion du comité en août, et conformément aux instructions du Bureau.

Ces inspecteurs recevraient, à titre de rémunération de leurs services pour ce travail spécial, une certaine somme fixe, prise chacune sur les crédits votés en faveur de l'inspection par la Législature, à sa dernière session.—Adopté.

Le comité prend occasion de cette séance, la première qui ait eu lieu depuis le décès de l'honorable juge Sanborn, pour dire combien il s'associe aux vifs regrets qu'a fait naître la perte d'un homme justement et généralement estimé ; il tient surtout à témoigner combien il est sensible à la mort d'un collègue si zélé, si plein de dévouement pour les intérêts de l'éducation et qui en connaissait si bien les besoins dans cette province.

AMENDEMENTS DES RÈGLEMENTS RELATIFS AUX EXAMENS DES ASPIRANTS AUX BREVETS DE CAPACITÉ.

1. L'art. V des règlements sera amendé comme suit :

Les aspirants seront examinés par bulletins écrits ou imprimés, sur toutes les matières, à l'exception de la lecture, la dictée et l'arithmétique mentale. Il y aura de plus un examen oral sur celles des matières qui le demandent, et le travail sera arrangé de manière que les examens oraux aient lieu simultanément avec les réponses écrites données aux bulletins.

2. Les articles VII et VIII seront considérés comme modifiés par le changement de l'art. V, et le texte dont on devra faire usage pour la lecture et la dictée sera quelque livre d'école ordinaire, au choix des examinateurs.

3. Les bulletins d'examen seront préparés par un comité-conjoint dont les jurys de Montréal et de Québec nommeront chacun deux membres, et ceux de Sherbrooke et des Trois-Rivières chacun un membre, avec le secrétaire du comité protestant qui aura pouvoir de convoquer les membres et d'agir comme secrétaire. Les questions seront transmises scellées aux différents bureaux, pour être ouvertes par eux aux jours fixés pour l'examen et en présence des candidats.

Les réponses seront lues par les bureaux locaux qui les transmettront avec leur décision au secrétaire du comité-conjoint, lequel fera rapport à ce sujet au comité du Conseil, dont trois membres formeront le *quorum*.

4. Les examinateurs fixeront eux-mêmes l'endroit où se tiendront leurs séances : mais cet endroit devra être aussi centrale que possible ; ce sera, s'il y a lieu, un établissement scolaire ; mais jamais, à moins qu'on ne puisse l'éviter, ce ne sera un hôtel ou une taverne.

5. Tout aspirant au brevet de capacité pour école élémentaire ou pour école modèle, payera, avant l'examen, au secrétaire des examinateurs, outre ses honoraires d'une piastre, la somme de *deux piastres*, et tout aspirant au brevet académique, la somme de *quatre piastres*. Ces sommes constitueront un fonds destiné à couvrir les dépenses nécessaires des bureaux d'examinateurs. L'argent versé par les candidats refusés ne sera pas remis : mais ces candidats pourront se présenter une seconde fois, sans rien payer, à une réunion subséquente des examinateurs.

6. La cédule des matières d'examen sera comme suit :

I.—PRÉLIMINAIRE.

Tout aspirant au brevet d'un degré quelconque devra passer un examen sur les matières suivantes :

	Points.
1o. Dictée anglaise (y compris écriture)	50
2o. Lecture anglaise	50
3o. Grammaire anglaise	50
4o. Arithmétique (règles ordinaires)	50
5o. Géographie (les 4 continents et l'Amérique Britannique du Nord)	50
6o. Histoire Sainte (Abrégé de l'Ancien Testament et des Evangiles)	50

Nul candidat ne sera admis à moins d'avoir obtenu un tiers des points pour chacune des matières ci-dessus, à l'exception de la dictée et de la lecture pour lesquelles il faudra les deux tiers.

L'aspirant déjà examiné sur ces sujets pourra être dispensé de subir un nouvel examen sur les mêmes.

2.—SPÉCIAL.

(a)—*Brevet élémentaire.*

	Points.
1o. L'art d'enseigner comme dans *Abbott's Teacher* et dans *Morrison's Art of Teaching*	100
3o. Histoire d'Angleterre et du Canada	100
3o. Français, dictée, grammaire et lecture, pour ceux qui veulent un certificat dans cette langue	100

Il faudra aux aspirants au moins les deux tiers des points pour obtenir un brevet de première classe, et un tiers au moins pour obtenir un brevet de seconde classe. Les candidats qui auront obtenu les deux tiers des points en français auront droit à une mention particulière du fait dans le brevet.

(b)—*Brevet pour école-modèle.*

	Points.
1o. Composition anglaise (court essai)	100
2o. Arithmétique avancée et mesurage	100
3o. Géométrie, Euclide, livres, I, II, III	100
4o. Algèbre (y compris les équations simples)	100
*5o. Français, dictée, grammaire et lecture	100
*6o. Histoire d'Angleterre et du Canada	100
*7o. Art d'enseigner, comme ci-dessus	100
8o. Tenue des livres, usage des globes ou dessin linéaire	100

Les aspirants devront obtenir au moins un tiers des points pour chaque branche d'instruction : s'ils ne réussissent que partiellement, il pourra leur être accordé des brevets élémentaires.

---

* Comme dans l'examen élémentaire.

(c)—Brevet pour académie.

	Points.
1o. Grec—Xénophon, Anabase, livre I, et grammaire.....	100
2o. Latin—César, guerre des Gaules, livre I, et grammaire	100
3o. Français—grammaire, lecture et composition.....	100
4o. Euclide, livres I, II, III, IV et VI	100
5o. Algèbre, y compris quadration	100
6o. Histoire comme ci-dessus, physique ou agriculture scientifique	100
*7o. Art d'enseigner.....	100

Les aspirants devront obtenir au moins un tiers des points pour chaque matière.

Les instituteurs d'écoles française pourront être examinés en français, au lieu de l'être en anglais.

Nul aspirant ne recevra un brevet de 1ère classe pour école-modèle ou pour académie, à moins d'avoir obtenu les deux tiers de tous les points dans l'examen spécial qu'il aura subi pour l'obtention du brevet.

Réglements des examens des aspirants au brevet de capacité.

1.—Envoi par le secrétaire des bulletins d'examen aux présidents des bureaux.

2.—Lors de la réunion des bureaux, le matin de l'examen, ouverture des bulletins par le président du bureau qui les fera distribuer aux aspirants.

3.—Dans le cas où il n'y aurait pas d'aspirant à tel ou tel brevet, renvoyer, sans les ouvrir, au secrétaire, les bulletins transmis pour ce brevet.

4.—Annonce par le secrétaire de chaque bureau des heures et lieux de réunion des différents bureaux pour faire les examens.

5.—Recommandation aux examinateurs de n'omettre et n'altérer rien dans aucune des questions imprimées.

6.—Soin à apporter de la part des examinateurs dans le choix de la place qu'ils assignent aux aspirants, afin d'empêcher ceux-ci de copier ou de communiquer d'aucune sorte les uns avec les autres.

7.—Pourvoir chaque aspirant de papier, encre et plumes, et empêcher qu'il soit fait usage d'aucun autre papier.

8.—Avoir soin qu'on écrive sur un côté du papier seulement.

---

* Comme dans l'examen élémentaire.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

RAPPORT du Surintendant de l'instruction publique pour l'année scolaire 1876-77. - - - - V

APPENDICE No. 1.

INSPECTEURS D'ÉCOLES.

MM.	PAGES	MM.	PAGES
1—Alexander.	1	16—Laplante.	149
2—Archambeault.	37	17—Lucier.	154
3—Béland.	47	18—Lyster.	160
4—Bégin.	55	19—McGrath.	165
5—Crépault.	63	20—McLouglin.	168
6—Carrier.	67	21—McMahon.	174
7—Delage.	72	22—Painchaud.	184
8—Dorval.	86	23—Pilon.	186
9—Emberson.	106	24—Prémont.	194
10—Fothergill.	110	25—Savard.	207
11—Fontaine.	114	26—Stenson.	234
12—Grondin.	121	27—Tanguay.	240
13—Gay.	130	28—Thompson.	251
14—Hubbard.	137	29—Tremblay.	254
15—Juneau.	144	30—Boivin.	256

RÉCAPITULATION—Grand Tableau Statistique préparé par MM. les inspecteurs d'écoles. - - 258

APPENDICE No. 2.

ÉCOLES NORMALES—École Normale Laval. - - - - - - - - - - - - - 279
" " McGill. - - - - - - - - - - - - 285
" " Jacques-Cartier. - - - - - - - - - - - 291

APPENDICE No. 3.

TABLEAUX MONÉTAIRES—Tableau des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1876-77. - - - - - - 296
TABLEAU Récapitulatif général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1876-77. 322

APPENDICE No. 4.

PAGE

PETITS TABLEAUX—Tableau des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1876-77. - - - - - - - - - - - - - - - 33

TABLEAU A—Tableau du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales. - 34

TABLEAU B—Tableau indiquant la circonscription de chaque district d'inspection et donnant les noms des comtés ou parties de comté qu'elle renferme avec la résidence et le traitement des Inspecteurs. - - - - - - - 34

TABLEAU C—Ecoles catholiques de la Cité de Québec en 1876-77. - - - - - 34

TABLEAU D—Ecoles catholiques de la Cité de Montréal en 1876-77. - - - - - 34

TABLEAU E—Etat du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles tenues par les Frères des écoles chrétiennes à Montréal. - - - - - - - - 34

TABLEAU F—Etat général du nombre des élèves qui ont fréquenté les classes des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans la ville et les faubourgs de Montréal. - - - - - - - - - - - - - - - - 34

TABLEAU G—Tableau synoptique des cinq grandes divisions, 1876-77. - - - - 34

TABLEAU H—Récapitulation des cinq grandes divisions. - - - - - - - - 348

RÉSUMÉ STATISTIQUE des commissions d'examen, année 1876. - - - - - - - 34

APPENDICE No. 5.

TABLEAU de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure faite aux institutions catholiques pour l'année 1876, en vertu du chap. 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada. - 352

TABLEAU de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure faite aux institutions protestantes pour l'année 1876, en vertu du chap. 15 des Statuts Refondus du Bas-Canada. - 361

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres en 1876. - 364

APPENDICE No. 6.

PROCÈS-VERBAL des délibérations du Conseil de l'Instruction Publique et du Comité Catholique. 368

Comité Catholique. - - - - - - - - - - - - - - - - 382

Comité Protestant. - - - - - - - - - - - - - - - - 408

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction Publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1877-78

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1879

RAPPORT

DU

Surintendant de l'Instruction Publique

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1877-78

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

LIBRARY
JUN 28 1972
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATIO

QUÉBEC
IMPRIME PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS
IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE

1879

SECRÉTARIAT

QUÉBEC, 3 juin 1879.

A Son Honneur LUC LETELLIER DE SAINT-JUST, *Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.*

Je prends la liberté de transmettre à Votre Honneur le rapport du Surintendant de l'instruction publique pour l'année scolaire 1877-78.

Je suis

de Votre Honneur

le très-obéissant serviteur,

ALEXANDRE CHAUVEAU,

Secrétaire Provincial.

DÉPARTEMENT

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 2 juin 1879.

A l'Honorable ALEXANDRE CHAUVEAU, *Secrétaire Provincial, Québec.*

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'instruction publique pour l'année scolaire 1877-78.

En même temps, je prends la liberté de vous offrir les observations suivantes :

PROGRÈS.

En comparant les statistiques de l'année dernière avec celles de cette année, j'a fait le tableau suivant:

	1876-77.	1877-78.	Augmentation.
Municipalités	949	967	18
Arrondissements	4,193	4,233	40
Maisons d'école	3,826	3,945	119
Ecoles (sous contrôle)	4,115	4,209	94
Nombre d'élèves	232,765	234,828	2,063
Assistance moyenne	178,621	180,294	1,673

Ce tableau constate un état de choses satisfaisant. Je ferai remarquer en particulier que les 119 maisons d'école nouvellement construites, l'ont été sur des plans

fournis ou approuvés par moi : c'est assez dire que sur ce nombre, il n'en est aucune à laquelle puissent s'appliquer les critiques si sévères de MM. les Inspecteurs.

En consultant les tableaux statistiques, on sera peut-être surpris de trouver une diminution dans le nombre des écoles-modèles et des académies. Je tiens à expliquer qu'on aurait tort d'en conclure que nous avons rétrogradé. Dans un de mes précédents rapports et dans mes circulaires officielles, j'ai insisté sur la nécessité d'une classification plus juste de nos écoles. Je m'étais aperçu que plusieurs institutions qui s'intitulaient écoles-modèles ou académies, étaient bien loin de mériter ces titres. Aussi, le conseil de l'instruction publique, en faisant la distribution des fonds de l'éducation supérieure, d'après les rapports des inspecteurs, a dû grossir la liste des écoles élémentaires en restreignant celle des écoles-modèles et académiques. En réalité, il n'y a donc pas diminution, mais rectification.

Voici maintenant un tableau indiquant le chiffre des élèves qui étudient les principales matières du programme obligatoire :

	1876-77.	1877-78	Augmentation.
Histoire	65,294	70,826	5,532
Arithmétique	128,432	134,624	6,192
Tenue des Livres	12,101	13,859	1,758
Géographie	58,806	63,658	4,852
Agriculture	16,665	19,625	2,960
Dessin industriel	8,351	20,914	12,563

Voilà certainement un progrès remarquable. J'avoue cependant qu'en tenant, compte des efforts que je n'ai cessé de faire par tous les moyens que la loi me fournit, je m'attendais à un résultat encore meilleur pour ce qui est de l'enseignement de l'agriculture et de la tenue des livres. Il se peut que les résultats que j'attendais ne soient manifestes que l'année prochaine

D'autre part, mes espérances sont presque dépassées quant au dessin industriel, matière toute nouvelle dans nos écoles primaires, et contre laquelle existait ce préjugé qu'elle ne peut être enseignée que par des spécialistes. L'événement a prouvé le contraire. Ce qui fait l'excellence de la méthode de Walter Smith, c'est qu'elle permet d'enseigner le dessin de la même manière que l'écriture, c'est-à-dire, au moyen d'exemples imprimés et sans qu'il soit besoin d'être habile dessinateur.

Je laisse aux amis de l'éducation à calculer tous les bienfaits qui résulteront pour le pays de l'enseignement du dessin industriel, si le progrès que je viens de signaler se continue les années prochaines.

Inspection des écoles.

L'inspection des écoles est le sujet qui depuis plusieurs années a préoccupé davantage ceux à qui la loi confie la direction de nos institutions scolaires. Le conseil de l'instruction publique, le surintendant, les inspecteurs eux-mêmes ont cherché avec zèle les moyens de contrôler d'une manière efficace le fonctionnement de notre système. Sans une inspection régulière, il est impossible de faire fonctionner un système d'écoles, non plus que toute autre organisation publique. La bonne volonté, l'initiative individuelle, le concours de dévouements particuliers, voilà autant d'éléments de succès ; mais la négligence, une simple erreur peuvent compromettre la plus belle œuvre, si l'on ne possède pas un moyen sûr de réparer la faute au moment où elle se produit.

Le public est en possession des rapports annuels des inspecteurs. Ces rapports contiennent des renseignements généralement complets et d'un grand intérêt. Mais ils ne suffiraient pas au surintendant pour exercer un contrôle journalier sur les écoles ; il lui faut plus pour imposer son autorité, pour réparer les fautes commises, pour réveiller les négligents. Les *bulletins d'inspection* sont l'arme nouvelle mise aux mains du surintendant. Voici un modèle du bulletin :

BULLETIN D'INSPECTION

Municipalité de_____ Comté de_____

Nom ou No. de l'école_____

Date de la visite_____

Nom, brevet et traitement du titulaire_____

Etat de la maison_____

" du mobilier_____

Grandeur du terrain_____

Les élèves ont-ils les livres nécessaires ?_____

Cartes géographiques ? _____

Globe terrestre ?_____

Total des élèves inscrits_____

Assistance moyenne d'après le registre_____

Combien d'élèves dans chaque cours ? 1er degré_____ Modèle_____ Académique_____

Combien d'élèves apprennent l'*Ecriture*_____ la *Grammaire*_____ le *Calcul*_____ la *Tenue des livres*_____ l'*Histoire*_____ la *Géographie*_____ l'*Agriculture*_____ le *Dessin ?*_____

En quelle langue se donne l'enseignement ?_____

Le titulaire de l'école est-il compétent ?_____

Tenue générale de l'école_____

Y a-t-il progrès ?_____

Les comptes sont-ils bien tenus par le secrétaire-trésorier ?_____

Y a-t-il des arrérages ?_____

REMARQUES

Signature_____

L'inspecteur remplit cette formule au sortir de chaque école qu'il visite, et lorsqu'il a fini sa tournée dans une municipalité, il doit m'adresser sous couvert les bulletins de toutes les écoles tenues dans cette municipalité. Au moyen de ce système, le surintendant peut toujours se rendre compte de la manière dont les autorités locales remplissent leur devoir, et de quel esprit elles sont animées.

Voici maintenant un tableau qui permettra de constater quelle somme d'ouvrage écheoit à chaque inspecteur en particulier :

Noms des Inspecteurs.	District d'inspection.	Nombre des écoles.	Nombre des élèves.	Traitement
1—W. J. Alexander	Partie du comté de Bagot ; les écoles catholiques des comtés de Brome, Missisquoi, Shefford et Stanstead	109	6109	$1000
2—J. N. A. Archambault.	Les comtés de Verchères, Chambly et Richelieu	119	7523	900
3—D. Bégin.....	Le comté de Rimouski	116	5214	800
4—P. F. Béland.....	Le comté de Lotbinière et partie de celui de Mégantic	94	3992	800
5—S. Boivin.....	Les comtés de Charlevoix et Saguenay.....	70	3415	800
6—C. Brault.....	Les comtés de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil.....	96	6091	800
7—E. Carrier.....	Les comtés de Lévis et Dorchester.....	163	8418	850
8—J. Crépeault.....	Les comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet	173	8481	850
9—J. B. Delâge.....	Les comtés de Rouville, St. Hyacinthe et partie de Bagot.....	175	8842	900
10—A. D. Dorval.....	Les comtés de l'Assomption, Montcalm et deux municipalités du comté de Berthier.....	119	6411	950
11—F. C. Emberson.....	Le comté de Huntingdon, partie des comtés d'Argenteuil et Chateauguay, et les écoles protestantes de la cité de Montréal.....	169	12668	1000
12—A. Fontaine.....	Les comtés de Berthier et Joliette, moins les écoles de Lavaltrie et Lanoraie.....	112	6562	750
13—Rev. M. Fothergill....	Les écoles protestantes de la cité de Québec et celles de Lévis, Lauzon, St. Romuald, Stoneham, Tewkesbury, Lac-Beauport et Valcartier.	30	2809	400
14—A. Gay.....	Les écoles catholiques des comtés d'Ottawa et Pontiac.....	108	5031	800
15—L. Grondin.....	Les comtés de Beauharnois, Chateauguay et Laprairie, moins les écoles protestantes d'Ormstown et St. Jean-Chrysostôme.....	136	9591	800
16—H. Hubbard.....	Les écoles protestantes des comtés de Stanstead, Richmond, Compton, Wolfe et Sherbrooke...	294	8901	900
17—F. E. Juneau.....	Les écoles catholiques de la cité de Québec et partie du comté de Portneuf.....	119	14716	1000

Noms des Inspecteurs.	(*Suite*) District d'Inspection.	Nombre des écoles.	Nombre des élèves.	Traitement
18—Z. O. H. Lamarche....	Les comtés de Napierville, St. Jean et Iberville.	136	6355	800
19—L. M. Laplante.....	Les comtés de Nicolet et Yamaska.....	166	7836	850
20—D. Lefebvre.....	Le comté de Champlain et partie de celui de Portneuf	108	5956	800
21—L. N. Lévesque.....	Le comté d'Arthabaska et partie de celui de Drummond	131	4363	800
22—L. Lucier.....	Les écoles catholiques du comté de Bonaventure	38	1963	650
23—Rev. W. G. Lyster....	Les écoles protestantes du comté de Bonaventure et Gaspé	35	1172	500
24—J. McLoughlin.....	Les écoles protestantes des comtés de Missisquoi, Brome et Shefford.....	229	7121	800
25—F. S. McMahon.....	Les comtés d'Hochelaga et de Laval, et les écoles catholiques de la cité de Montréal.....	100	27445	1000
26—B. Magrath.....	Les écoles protestantes des comtés d'Ottawa et Pontiac	90	3200	700
27—J. B. F. Painchaud....	Les îles de la Magdeleine.....	8	470	125
28—A. Pilon.....	Les comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes et partie du comté d'Argenteuil	129	6923	800
29—Jos. Prémont.....	Les comtés de Montmorency et Québec.....	82	4581	800
30—E. Savard.....	Le comté de Chicoutimi.....	74	3212	700
31—M. Stenson.....	Les écoles catholiques des comtés de Compton, Richmond et Wolfe, et de la division électorale de Sherbrooke	99	4079	1000
32—G. Tanguay.....	Les comtés de Kamouraska et Témiscouata....	193	8148	1000
33—A. Tétrault.....	Les comtés de Maskinongé et St. Maurice, et la ville des Trois-Rivières.....	100	6446	800
34—W. Thompson.....	Les écoles protestantes du comté de Mégantic et celles des municipalités de St. Victor, St. Ephrem, Forsyth, Lambton, Aylmer, Shenley dans le comté Beauce, de St. Edouard, Cranbourne et Standon dans le comté de Dorchester, celles du comté de Wolfe, moins Dudswell, et celles de Whitton, Winslow-Sud et Lingwick, dans le comté de Compton.....	75	2349	700
35—T. Tremblay	Les écoles catholiques du comté de Gaspé.....	49	2162	700
36—G. S Vien.....	Le comté de Beauce et partie du comté de Mégantic	165	6273	800
		4209	234828	$28625

La loi veut que l'inspecteur visite chaque école de son ressort deux fois par année, et c'est pour arriver à la stricte observance de cette loi que le conseil de l'instruction

publique, en faisant une nouvelle délimitation des districts d'inspection, a posé en principe que chaque inspecteur ne doit pas avoir plus de 100 écoles à visiter. Mais, dans la pratique, il a fallu s'éloigner de ce principe, et la double visite est encore chose impossible pour plus d'un inspecteur.

Il en sera ainsi tant que le nombre des inspecteurs ne sera pas de nouveau augmenté, suivant le désir exprimé par le comité catholique du conseil de l'instruction publique, dans sa dernière séance.

Pour s'en convaincre, il faut se rappeler qu'en bien des endroits les voies de communication sont insuffisantes, que l'étendue du territoire à parcourir est souvent immense—exemple, les comtés de Pontiac et de la Beauce—que, le printemps et l'automne, les chemins, durant plusieurs jours, sont positivement impraticables. Je crois en somme que le calcul suivant des jours ouvrables pour les inspecteurs, peut être tenu pour exact :

Sur les jours de l'année		365
Il faut retrancher :		
Dimanches	52	
Congés de semaine	52	
Congés extra	8	
Vacances	45	
Fêtes	10	
Absences de l'instituteur ou indisposition de l'inspecteur	8	
Tempêtes ou mauvais chemins	30	
		— 205
Jours ouvrables		160

Soit 80 jours pour visiter une fois 100 écoles disséminées sur les territoires étendus que l'on connaît. Cela est impossible à la plupart des inspecteurs, attendu que, d'après les règlements, chaque visite doit être de *deux* heures dans une école élémentaire, et de *trois* heures dans une école modèle ou académique, et attendu qu'après l'examen des classes, il faut encore que l'inspecteur prenne le temps de donner ses instructions aux commissaires, aux instituteurs, de voir comment le trésorier tient ses comptes de répondre aux questions qui lui sont faites sur les détails de l'organisation scolaire, enfin d'écouter les plaintes des instituteurs et les récriminations des autorités locales.

Il y a donc lieu, je le répète, d'augmenter le personnel de l'inspectorat. Quant au système d'inspection lui-même, il ne reste plus guère qu'à le compléter par la nomination de deux inspecteurs *généraux*.

Dépôt de Livres.

L'œuvre du Dépôt de Livres se développe graduellement. Plus de 330 municipalités, jusqu'à ce jour, ont cru devoir s'adresser au Dépôt pour l'achat des fournitures classiques. Ce résultat ne laisse guère à désirer.

La principale publication du Dépôt, durant l'année qui vient de finir, a été celle des cartes géographiques élémentaires (en français et en anglais), dont il a été déjà vendu plus de 2000. Ces cartes ont été préparées sous la surveillance spéciale de mon département, et elles sont particulièrement adaptées aux besoins de nos écoles. Elles sont, je pourrais dire, rudimentaires, très simples, parfaitement lisibles, c'est-à-dire, bien plus à la portée de l'intelligence des enfants que les cartes remplies de détails superflus qu'on importait d'Europe auparavant, sans compter qu'elles coûtent bien moins cher que celles-ci. Nous les vendons 50 cents en feuille, et $1.50 montées et vernies. A ces prix, toutes les écoles peuvent s'en procurer facilement.

De plus, le Dépôt, depuis sa création, a vendu cinquante cartes de la Province de Québec, de Taché, cent soixante-et-dix cartes du dépôt de livres d'Ontario, et cinquante globes terrestres.

Ces ventes doivent représenter un progrès sensible dans l'étude de la géographie, étude dont la nécessité se fait de plus en plus sentir de nos jours et qui a été trop négligée dans notre pays.

Je dois dire aussi que, dans l'organisation de notre exposition scolaire à Paris, dont je parlerai plus loin, le Dépôt de livres m'a fourni des moyens d'action que je n'aurais pu trouver ailleurs.

Jusqu'à ce jour la législature a voté au Dépôt $17,500, somme certainement insuffisante pour lui donner tous les développements dont il est susceptible, mais suffisante, je crois, pour assurer son existence. Dans la province d'Ontario, on vote chaque année à une institution du même genre, qui dure depuis 28 ans, une somme qui permet de vendre à moitié prix aux municipalités scolaires les fournitures, les livres classiques et les livres de prix. Les sommes ainsi votées, en sus du capital permanent, ont été de $34,949 en 1871, et ont atteint en 1877 le chiffre de $59,986, et cela, en sus des salaires des employés, i. e. $5,105 et des frais généraux, i. e. $3,202, ce qui porte à $68,293 le crédit voté au "*People's Depository*" pour l'année 1877. Or, les autorités scolaires de la province d'Ontario attribuent en grande partie à cette institution les progrès de l'instruction primaire dont elles ont le contrôle.

Dans notre propre province, le Dépôt de livres a produit des résultats réellement surprenants. Ils sont constatés dans les rapports des inspecteurs, qui remarquent d'une façon toute spéciale que les écoles sont bien mieux pourvues de livres depuis la création du Dépôt.

Il se peut que le gouvernement de la province ne soit pas en mesure de consacrer à cette œuvre autant d'argent que le fait la législature d'Ontario. Dans le cas où le gouvernement de Québec ne nous accorderait plus aucune subvention, le Dépôt de livres se trouverait dans la position d'une librairie ordinaire possédant un capital de

$17.500, et le fait seul de cette suppression de crédit ferait, je suppose, tomber la principale objection des libraires du pays, qui prétendent que le Dépôt est favorisé à leur détriment par la législature. En effet, dans cette hypothèse, il n'y aurait qu'un libraire de plus dans la province.

Et pour juger de la concurrence que ce nouveau libraire ferait aux trente à quarante autres déjà existants, il suffit de savoir que nos ventes ont été d'environ $25,000 depuis la création du Dépôt. Cette somme enlevée au commerce général de la librairie, dans l'espace de deux ans, n'a pu ruiner personne. D'autre part, il y a dans la province 967 municipalités et notre clientèle n'en comprend guère plus de 300, dont plusieurs pour des achats de peu d'importance.

Expositions scolaires.

Notre participation à l'Exposition Universelle de Paris est sans contredit l'événement principal de l'année dernière pour le département que je dirige. J'avais à cœur de prouver d'une manière évidente aux yeux, non-seulement du pays, mais de l'univers entier, que la province de Québec, bien que placée dans des circonstances difficiles, à cause du mélange des races et des religions, pouvait soutenir, en matière d'instruction publique, la comparaison avec tous les peuples qui se donnent rendez-vous dans ces grands concours internationaux. Le résultat n'a pas trompé mes espérances.

Je crois ne pouvoir mieux exprimer la pensée qui m'a inspiré dans cette occasion qu'en reproduisant les deux circulaires suivantes, où il est question d'une nouvelle exposition :

CIRCULAIRE aux maisons d'éducation subventionnées et non-subventionnées, à messieurs les Inspecteurs d'écoles et aux Commissaires ou Syndics d'écoles.

Département de l'Instruction Publique.

Québec, le 18 mars 1879.

M.

Dans ma lettre circulaire du 5 juillet 1877, je vous invitais, "en vue des expositions provinciales ou autres," à conserver les devoirs de vos élèves. "La nature de "mes fonctions, disais-je, me permet d'embrasser dans son ensemble notre système "d'instruction publique : eh bien ! j'ose affirmer que si, grâce à une bonne volonté "active, nous parvenions à réunir *toutes* nos forces, nous pourrions, même dans une "exposition internationale, soutenir toute concurrence."

Cette exposition scolaire, nous l'avons faite hardiment au dernier grand concours universel de Paris ; nous avons recueilli les travaux de nos élèves, et nous les avons offerts comme le résultat sincère, pris sur le fait, de l'organisation et du fonctionnement de notre système d'enseignement public. Vous connaissez le succès qui a couronné notre tentative. Trois brevets d'officier de l'instruction publique, un brevet d'officier d'académie, un diplôme de première classe (équivalant à une médaille d'or) donné à notre enseignement primaire et à notre enseignement secondaire, une médaille

d'or et deux médailles d'argent accordées à des particuliers, quatre médailles de bronze accordées à des institutions particulières, voilà notre part d'honneurs conquis dans cette lutte internationale.

Pourtant, il nous avait été impossible de réunir, comme j'en exprimais l'espoir, *toutes* nos forces ; le temps a manqué à plusieurs maisons, surtout aux plus considérables, pour recueillir les travaux de leurs élèves.

Quoi qu'il en soit, le succès que nous avons obtenu nous autorise à continuer dans la même voie et à nous préparer à participer aux expositions, soit universelles, soit simplement locales, de l'avenir.

Je vous invite donc à prendre immédiatement vos mesures pour contribuer à l'exposition provinciale de Montréal ou à l'exposition générale d'Ottawa, en septembre prochain. Les moyens dont nous avons fait l'expérience pourrons nous réussir encore. L'un de ces moyens est le *cahier de devoirs journaliers* ou *cahier unique*, dont l'emploi assure, d'abord, l'uniformité de la collection des travaux de classe, et ensuite, la parfaite bonne foi de l'exposition elle-même.

J'insiste sur ce dernier point. Nous ne devons pas chercher à faire une exposition de travaux exceptionnels, mais des travaux ordinaires de l'école. De la sorte, à côté de nos qualités nous verrons nos défauts, et les voyant, nous aviserons à nous en corriger : ce sera l'effet le plus salutaire de l'exposition.

Les circonstances d'ailleurs se prêtent à nos vues. Au terme de l'année scolaire, on ordonne des travaux destinés spécialement à démontrer les progrès de chaque élève : ce sont ces compositions de fin d'année que je vous propose de recueillir dans le cahier unique et de m'adresser, après les avoir corrigées comme d'habitude.

Je voudrais aussi, en particulier, que chaque instituteur m'envoyât sur deux feuilles distinctes, 1o l'emploi du temps dans son école, 2o le programme d'études qu'il a adopté.

Inutile d'ajouter que tous les travaux d'élèves, de quelque nature qu'ils soient, seront reçus avec empressement.

Je vous engage une dernière fois à me donner votre concours pour l'exposition prochaine, et je vous prie, si la chose vous est possible, de me dire d'ici à quelques jours quelle est votre intention à cet égard.

Veuillez bien agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

LE SURINTENDANT.

Circulaire aux maisons d'éducation subventionnées et non-subventionnées.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 20 mai 1879.

M.

A sa dernière séance, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a voté unanimement la résolution suivante :

" Que ce Comité recommande très-vivement à toutes les maisons d'éducation de " répondre à l'appel qui leur est adressé par le Surintendant de participer aux exposi- " tions scolaires, en général, et à celle d'Ottawa, en particulier, l'automne prochain, et " que le Surintendant est prié d'adresser une circulaire aux directeurs de ces institu- " tions pour leur exposer le motif et le but de ces expositions."

En me demandant de renouveler l'appel que je vous ai adressé tout dernièrement au sujet de la prochaine exposition d'Ottawa, le Comité catholique a donné une nouvelle preuve de l'importance qu'il attache à ces concours publics, dans lesquels il nous est permis de rivaliser avec nos voisins et de prouver en même temps que nous savons nous tenir au niveau du progrès moderne, en matière d'instruction et de pédagogie. Ne dissimulons rien : la société catholique et française de notre province est inconnue de la majorité de la Confédération canadienne, ou plutôt elle est vue sous un faux jour, elle n'est appréciée, je le crains, qu'à la lueur trompeuse des préjugés. Nos collèges, nos couvents, toutes nos grandes maisons d'éducation, aux yeux d'un trop grand nombre, sont des monuments de notre foi, de notre ferveur religieuse, mais rien de plus ; on s'imagine qu'ils n'enseignent que la grammaire française et le catéchisme catholique ; quant aux sciences exactes, aux arts pratiques, pas un mot.

Or, nous croyons qu'il y va de l'intérêt du pays, autant que de l'intérêt propre des catholiques, de faire disparaître un tel préjugé. L'avenir du pays dépend du travail commun de plusieurs groupes nationaux : de leur entente sortira progrès, prospérité ; de leurs disputes ou de leur scission, on ne pourrait attendre que désordre et affaisement. Montrons donc à ceux qui nous entourent que nous sommes préparés pour les combats de la vie et que dans l'édification de la grandeur nationale nous pouvons être de dignes collaborateurs.

Comment pourrions-nous le prouver mieux qu'en faisant à Ottawa une exposition scolaire du genre de celle que nous avons organisée à Paris, l'an passé ?

Permettez-moi donc de vous renouveler de la manière la plus pressante l'appel que je vous ai déjà fait de prendre part au prochain concours d'Ottawa.

Il reste encore assez de temps pour cela dans toutes les institutions. S'il s'agissait de préparer quelque travail exceptionnel, on aurait sans doute raison de dire que l'année scolaire est trop avancée pour l'entreprendre ; mais nous ne voulons pas de

travaux exceptionnels. Nous voulons l'œuvre ordinaire, journalière des classes, afin de pouvoir dire que notre exposition est sincère, qu'elle n'est, en réalité, que notre système scolaire pris sur le fait.

Envoyez-moi donc vos travaux de fin d'année ; c'est ce qu'il faut, et nous ne demandons rien de plus.

Si vous pouviez recueillir ces travaux dans le *cahier unique*, je le préférerais ; mais tout autre cahier sera accepté avec empressement. Je ne ferai d'exception que pour ceux qui me paraîtront un travail revu par le maître, et non pas l'œuvre même de l'écolier, son devoir ordinaire. Je tiens avant tout à avoir les compositions des élèves telles quelles, avec toutes leurs fautes corrigées par le professeur, avec leur naïveté, leurs bévues même, mais aussi avec leur originalité et leur grâce naturelle.

Un mot résume toute ma pensée : Montrons-nous tels que nous sommes.

On voudra bien me faire les envois du 1er juillet au 10 août prochain, et me les adresser *à Montréal, à l'école normale Jacques-Cartier.* Il faudra payer le port jusqu'à Montréal.

Je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de mes sentiments très-distingués.

LE SURINTENDANT.

Je suis heureux d'avoir à remercier publiquements les établissements d'éducation supérieure et les titulaires des écoles primaires qui m'ont aidé dans l'organisation de cette exposition. Leur bonne volonté montre, de manière à donner courage à tous les amis de l'éducation, quel succès on peut obtenir lorsqu'on fait appel au patriotisme et au talent de la nation.

Nos succès en France porteront leurs fruits. Déjà j'ai pu constater, par les nombreuses lettres qui m'ont été adressées de l'étranger, que notre exposition scolaire avait été tout particulièrement remarquée. Le pays profitera nécessairement de la notoriété acquise au nom canadien.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GÉDÉON OUIMET,

Surintendant.

APPENDICE No. I.

INSPECTEURS D'ÉCOLES

APPENDICE No. 1

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ECOLES

M. ALEXANDER

A l'honorable G. Ouïmet, Surintendant de l'Instruction Publique

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection pour l'année finissant le 30 juin 1878.

Vous trouverez annexé à ce rapport mon grand tableau statistique pour la même année.

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'en général les progrès sont plus satisfaisants que l'année dernière. J'attribue une partie de ces progrès aux nouveaux livres gradués et aux dépôts de livres chez les secrétaires; car là où se trouvent ces dépôts, les enfants sont mieux pourvus de livres. Les commissaires, à quelques exceptions près, sont animés d'un bon esprit. Ils voudraient souvent bien faire les choses, mais ils en sont empêchés par la pauvreté des contribuables. Les maisons d'école sont loin de répondre aux exigences de la loi. Dans quelques localités, c'est la mesquinerie qui en est la cause; dans d'autres, c'est l'impossibilité où se trouvent les gens de faire plus. J'ose espérer que vous ne vous montrerez pas trop sévère sous ce rapport, car je connais des arrondissements où les habitants sont tellement pauvres qu'ils sont absolument incapables, par la crise actuelle, de faire la moindre dépense pour améliorer leurs maisons d'école. J'aurai toujours le soin de vous faire connaître, lors de l'envoi de mes bulletins, ceux qui peuvent faire les changements exigés.

Il y a encore trop de municipalités qui ne se sont pas conformées à la loi en ce qui concerne les dépôts de livres. J'espère qu'avec le temps on comprendra partout l'avantage de ce système. J'ai eu à combattre une erreur assez grave au sujet des livres gradués. Un grand nombre d'institutrices n'ont pas su classer leurs élèves; j'en ai trouvé quelques-uns dans le troisième livre qui lisaient avec difficulté dans le premier. A Roxton, les commissaires ont décidé de ne pas se servir du deuxième

livre, disant que c'est une perte d'argent que de faire acheter ces livres-là aux enfants. Il me semble que ces messieurs auraient montré plus de sagesse en se soumettant de bon cœur à la décision du Conseil de l'instruction publique, car il doit y avoir autant de science et d'esprit, sinon plus, dans la tête des honorables membres de ce corps distingué que dans la cervelle des commissaires d'école de Roxton. J'ai donné partout des conseils à ce sujet, et j'ai prié les commissaires d'y voir.

Le manuel d'agriculture s'introduit bien lentement. On a beaucoup de préjugés contre cet enseignement. Je crois que les institutrices ne font pas beaucoup d'efforts pour en faire comprendre l'importance. Je crains de rencontrer beaucoup de difficultés pour faire introduire l'enseignement du dessin. Les institutrices n'osent pas entreprendre cette étude, et les parents s'élèvent contre son enseignement. Je ne me laisserai pas vaincre au commencement ; je persévérerai, et j'ose espérer de réussir.

Le nouveau système de bulletins pour nos visites aura un bon effet. Par ce moyen, vous connaissez tout de suite le mal, et vous y apportez aussitôt le remède. Cela surprend un peu les commissaires, mais ils s'y accoutumeront, et quand ils verront que vous êtes sérieux et que vous exigez réellement que tout se fasse suivant la loi, autant que possible, alors on se mettra à l'œuvre, et les maisons d'école se répareront..... .

Les enfants, comme par le passé, perdent encore beaucoup de temps. Cette perte de temps est une plaie qu'il sera difficile de faire disparaître, tant que nous n'aurons pas une loi coercitive à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être, etc,

W. J. ALEXANDER,

Inspecteur d'écoles.

Acton-Vale, 19 août 1878.

M. ARCHAMBAULT

Varennes, 20 août 1878.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport concernant l'instruction publique en général dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1877-78. En même temps vous recevrez mon grand tableau des statistiques pour la même année et la liste des récompenses que j'ai distribuées aux élèves de la part du Département.

Vous verrez par le grand tableau que les statistiques de la dite année sont comme suit, savoir :

30 Municipalités :

11 dans le comté de Chambly,
8 dans le comté de Verchères,
11 dans le comté de Richelieu.

119 Arrondissements :
33 dans le comté de Chambly,
33 dans le comté de Verchères,
53 dans le comté de Richelieu.

117 Maisons d'écoles :
33 dans le comté de Chambly,
33 dans le comté de Verchères,
51 dans le comté de Richelieu.

119 Ecoles en opération sous contrôle :
33 dans le comté de Chambly,
33 dans le comté de Verchères,
53 dans le comté de Richelieu.

89 Ecoles élémentaires :
20 dans le comté de Chambly,
26 dans le comté de Verchères,
43 dans le comté de Richelieu.

3725 Elèves fréquentent ces écoles :
632 dans le comté de Chambly,
1271 dans le comté de Verchères,
1822 dans le comté de Richelieu.

4 Ecoles modèles de garçons :
2 dans le comté de Chambly,
1 dans le comté de Verchères,
1 dans le comté de Richelieu.

340 Elèves fréquentent ces écoles :
160 dans le comté de Chambly,
90 dans le comté de Verchères,
90 dans le comté de Richelieu.

3 Ecoles modèles de garçons et filles :
2 dans le comté de Chambly,
1 dans le comté de Verchères.

272 Elèves fréquentent ces écoles :
152 dans le comté de Chambly,
120 dans le comté de Verchères.

1 Académie de garçons dans le comté de Richelieu.
305 Elèves fréquentent cette institution.

10 Académies de filles ou Couvents enseignants :
4 dans le comté de Chambly,
3 dans le comté de Verchères,
3 dans le comté de Richelieu.

1790 Elèves fréquentent ces Institutions :
619 dans le comté de Chambly,
348 dans le comté de Verchères,
823 dans le comté de Richelieu.

2 Ecoles élémentaires protestantes dans le comté de Chambly.
74 Elèves fréquentent ces deux écoles.

2 Ecoles modèles protestantes :
1 dans le comté de Chambly,
1 dans le comté de Richelieu.

77 Elèves fréquentent ces écoles :
23 dans celles de Chambly,
54 dans celles de Richelieu.

6 Collèges, dont :
2 dans le comté de Chambly,
2 dans le comté de Verchères,
2 dans le comté de Richelieu.

940 Elèves fréquentent ces institutions :
413 dans le comté de Chambly,
248 dans le comté de Verchères,
279 dans le comté de Richelieu.

119 Institutions de tous genres :
33 dans le comté de Chambly,
33 dans celui de Verchères,
53 dans celui de Richelieu.

7523 Elèves fréquentent ces diverses institutions :
2073 dans le comté de Chambly,
2077 dans le comté de Verchères,
3373 dans le comté de Richelieu.

Sur ce nombre il y a :
216 Elèves d'origine anglaise, dont 150 protestants et 66 catholiques.

730	Elèves depuis A, B, C, à Lecture courante.
3183	Lecture courante.
3610	lisent bien.
5471	Ecriture sur papier.
5286	l'Arithmétique.
2884	Calcul mental.
688	Tenue des livres.
66	Mathématique.
606	Mesurage.
1160	Grammaire anglaise.
4005	Grammaire française.
1811	Orthographe.
3733	Analyse grammaticale.
752	Art épistolaire.
4000	la Géographie.
4234	l'Histoire.
597	le Dessin linéaire, 1er livre.
73	le Dessin d'après nature.
773	Agriculture.
503	Musique vocale.
395	Musique instrumentale.

67 Instituteurs dans ce district :
10 Laïques, 57 Religieux,

185 Institutrices :
91 Laïques et 94 Religieuses.

12 Bibliothèques :
9000 volumes.

Je ne puis pas dire qu'on soit plus mal disposé pour la cause de l'instruction publique dans mon district que par le passé, mais je n'ai pas la satisfaction de dire comme l'année dernière : on y met avec plaisir tous les conseils du Département à exécution. Non, ce n'a pas été le cas cette année ; au contraire, on a fait de l'opposition à ces conseils en plusieurs endroits, presque partout, dans certaines municipalités sur un point, dans d'autres sur un autre.

Ces conseils, ces règlements nouveaux devraient nous faire entrer dans une ère de progrès incontestables. Les quelques efforts de l'année dernière m'avaient fait espérer que l'année qui vient de finir aurait été marquée par un redoublement d'efforts ; malheureusement j'ai constaté le contraire.

Je n'ai pas été peu surpris de voir qu'au lieu de stimuler l'élan qui avait paru se généraliser d'abord au sujet de l'enseignement agricole, on ait cherché plutôt à en détruire les bon effets. Sur le reproche que j'ai eu occasion de faire à ce sujet aux personnes chargées de l'enseignement, elles me donnaient pour excuse que non-seulement les parents s'y refusaient, mais même les commissaires, en alléguant que c'était faire perdre sans profit un temps précieux à l'enseignement des autres matières, et en prétextant qu'ils étaient plus compétents sur cette matière que qui que ce soit.

La série de livres de lecture graduée de M. A. N. Montpetit a été introduite dans un plus grand nombre d'écoles pendant l'année, mais on a moins fait analyser cette lecture que l'année dernière ; aux explications demandées sur ce sujet on a encore répondu que c'est en raison de l'opposition des parents, qui prétendent que ce travail occasionne une perte de temps considérable, qui serait plus utilement employé autrement. C'est ainsi qu'on rend l'usage de ces livres inutile, faute d'en mieux savoir apprécier l'importance ; de sorte que par cette opposition on retarde les progrès d'une bonne méthode de lecture, qui n'avait que cet avantage sur l'usage du "Devoir du Chrétien."

J'ai examiné avec soin les comptes de toutes les municipalités de mon district et j'ai constaté avec plaisir que la responsabilité était équitablement observée ; mais j'ai vu avec regret qu'un très-grand nombre de secrétaires-trésoriers ne se sont pas pressés de se pourvoir de livres officiels pour la tenue de leurs comptes ; quelques-uns s'étaient bien procuré les deux premiers livres, mais avaient négligés de se pourvoir du grand livre, prétendant qu'il ne leur était pas absolument nécessaire pour la bonne tenue de leurs comptes et leur donnait un surcroît de travail que ne pourrait jamais compenser les émoluments qui leur étaient alloués par la commission.

Je n'ai rencontré qu'un seul secrétaire-trésorier, celui de la paroisse de Longueuil, qui fût parfaitement en règle sous ce rapport. Il se félicite beaucoup du nouveau système, il ne comprend pas qu'il puisse se rencontrer un seul secrétaire qui ait pu trouver qu'il ne fût pas avantageux pour lui et la commission de le mettre sans délai en pratique dans son bureau.

Voulant suivre à la lettre vos instructions au sujet de mes visites dans chaque municipalité, je me suis imposé le trouble et les sacrifices de faire parvenir un avertissement à chaque bureau plus de huit jours à l'avance ; j'ai eu le regret de constater que dans la plupart des municipalités on n'en avait tenu aucun compte ; souvent même les instituteurs et institutrices n'en avaient pas été informés ; dans certaines localités mes lettres n'avaient pas même été ouvertes.

Je regrette également d'avoir remarqué qu'un très-petit nombre de municipalités se soient mises en mesure de compléter leur mobilier, au désir de vos dernières instructions.

Il m'a paru même assez évident que dans plusieurs municipalités on n'avait pas encore communiqué ces instructions aux commissaires d'écoles, ou que si on en avait pris connaissance, on l'avait fait avec si peu de soin qu'on ne se rappelait pas du premier mot.

De sorte que même les tables, les bancs et tableaux des écoles, objets si indispensables, n'ont pas encore reçu l'attention si désirable de la plupart des bureaux.

J'ai fortement insisté sur toutes et chacune de ces choses, et j'ai fait connaître à toutes les municipalités en défaut que leur négligence serait signalée publiquement dans mon prochain rapport, si elles ne se mettaient pas en règle pour l'année qui va commencer.

D'ailleurs je vous ai déjà fait connaître dans mes bulletins de la dernière visite toutes les municipalités en défaut sous ce rapport.

J'ai l'honneur d'être &c.,

J. N. A. ARCHAMBAULT,
Inspecteur d'écoles.

M. BEGIN

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et mon grand tableau statistique sur l'état des écoles de mon district d'inspection, le comté de Rimouski, pour 1877-78.

Vous pourrez voir par ce tableau que mon district est augmenté, sur l'année dernière, d'une municipalité et qu'il possède aujourd'hui 118 arrondissements, 80 maisons d'école, 116 écoles en opération sous contrôle des commissaires, dont 106 écoles élémentaires et 10 écoles modèles, outre 1 collège, 1 couvent ou académie de filles, et 1 hospice de charité où l'on donne l'instruction aux orphelines confiées à cette institution.

L'instruction publique tend donc à prendre de l'expansion dans la même proportion que l'augmentation du chiffre de la population : chaque rang, chaque petit groupe d'habitations veut avoir son école.

Non seulement on tient à avoir une école, mais dans bien des municipalités les autorités scolaires, et les contribuables aussi, veulent avoir de bonnes écoles, et pour cela, ne regardent pas aux sacrifices qu'il faut faire pour la construction de maisons appropriées aux besoins, non plus qu'au service de traitements aux instituteurs aussi élevés que le permettent les moyens à leur disposition.

Aussi ai-je vu, dans ces municipalités bien disposées, arriver, dès le commencement de l'année, les livres et autres fournitures de classe achetés au Dépôt provincial. Et ces écoles, ainsi bien pourvues, n'ont pas manqué de donner pleine satisfaction aux autorités.

Ces bons résultats se généraliseraient si la commission scolaire apportait toujours le même empressement à mettre en pratique les excellentes suggestions contenues dans vos circulaires adressées aux commissaires d'écoles, sur la nécessité, non seulement de bien loger les enfants et le maître, mais encore de fournir à ces écoles le mobilier indispensable.

Oui, le manque de fournitures de classe et le mauvais ameublement sont encore un grand obstacle au progrès de l'instruction dans mon district. Il est bien vrai que dans les endroits où ces reproches pourraient recevoir leur application, on plaide invariablement pauvreté; mais je crois qu'avec un peu plus de bonne volonté, il serait possible de faire mieux, même avec les faibles moyens à sa disposition.

Peu de municipalités de mon district ont, jusqu'à ce jour, fait acquisition de livres de comptes suivant la formule devenue obligatoire par l'amendement de la 41 Vic., mais j'espère que cette loi sera enfin mise à exécution cette année, comme l'exige impérieusement votre dernière circulaire.

Je me crois autorisé à dire qu'il résultera un grand bien de la mise en vigueur de la loi à ce sujet, car il m'est arrivé cette année et l'année dernière d'être appelé à faire l'examen des comptes de secrétaires-trésoriers qui n'avaient pas même tenu de comptes d'une manière déchiffrables, comme j'ai eu l'honneur de vous le mentionner précédemment dans des rapports spéciaux.

La bonne administration des affaires pécuniaires des municipalités scolaires est de la première importance, et la ponctualité des secrétaires-trésoriers dans l'exécution de leurs devoirs sous ce rapport a une portée immense. En effet, dans telle paroisse où l'on néglige de payer régulièrement les instituteurs ou institutrices, ceux-ci se découragent et finissent par laisser leur école pour chercher un meilleur sort ailleurs.

Il arrive quelques fois, dans certaines municipalités, que les commissaires d'écoles, pour complaire à certains arrondissements, partagent les fonds de la municipalité entre les différents arrondissements suivant leurs revenus; c'est-à-dire que chaque arrondissement se trouve à avoir ses propres cotisations et rétributions mensuelles, plus une part égale dans l'octroi du gouvernement. Pour quelques arrondissements cela est avantageux, mais pour d'autres qui sont bien pauvres et ne paient que de très-faibles cotisations, ces revenus sont tout-à-fait insuffisants, et il leur est impossible de défrayer une école seulement passable.

Cette pratique est, d'ailleurs, contraire à la loi qui veut qu'il soit formé un fonds

commun de tous les revenus de la municipalité et que ce fonds soit ensuite partagé suivant le nombre des enfants de 7 à 14 ans capables d'assister à l'école.

Qu'il me soit permis de répéter ce que je crois avoir déjà dit dans mes rapports précédents, à savoir : qu'il est toujours très-mal qu'une commission scolaire abdique ses droits de choisir seule ses instituteurs, pour s'en rapporter sur ce point à toute la population d'un arrondissement. Il en résulte, dans tous les cas, un grand tort aux instituteurs et institutrices qui, dans ces circonstances, sont invariablement les victimes de quelques capricieux entêtements, comme j'en ai encore été le témoin cette année.

Je me plais à dire que les livres qui sont transmis par votre département aux Inspecteurs d'écoles pour être distribués en prix aux élèves, font un grand bien, non-seulement dans l'école, par l'encouragement qu'ils donnent aux enfants, mais encore parce que ces livres, étant ensuite répandus dans les familles, y forment une espèce de bibliothèque qui ne contribue pas peu à répandre le goût des bonnes lectures et empêche que l'on perde ce que l'on a appris à l'école.

J'ai reçu avec grand plaisir les 15 exemplaires du *Manuel de Dessin industriel* que vous m'avez transmis en février dernier, et j'en ai fait la distribution comme suit : un exemplaire à chacune des écoles modèles de mon district qui n'en étaient pas déjà pourvues, et ensuite un exemplaire à quelques-unes des écoles élémentaires les plus marquantes.

J'ai été aussi heureux de voir que, dans plusieurs écoles où l'on a introduit l'enseignement du dessin industriel, les élèves se livrent à cette étude avec goût et réussissent d'une manière tout-à-fait surprenante. 289 élèves ont étudié cette branche cette année dans mon district.

J'ai l'honneur d'être, etc.

D. BEGIN,

Inspecteur d'écoles.

Rimouski.

M. BELAND

Monsieur le Surintendant,

En vous présentant ce rapport, je me garderai bien de montrer de l'hésitation à faire des suggestions. J'entrerai en matière armé de tout mon courage et plein de bonne volonté.

La première question qui se présente à mon esprit est celle de l'instruction et de l'éducation des garçons. Ce sujet, à mon opinion, doit primer tous les autres. En général, dans nos campagnes, on néglige infiniment trop la culture de l'esprit des garçons quand ils sont jeunes.

Un célèbre économiste français a dit : "Chaque peuple doit apprendre à lire, à écrire, et un peu de comptabilité." Aujourd'hui personne ne nie la vérité de cette

opinion ; mais plusieurs, un trop grand nombre même, oublient d'en faire l'application pour les garçons. D'autres prétendent que le cadre de cet économiste est trop restreint pour notre siècle ; ils veulent atteindre à la perfection, lorsqu'il est à peu près impossible d'obtenir plus que l'absolu nécessaire. J'admets facilement qu'on ne pèche jamais parce qu'on a de grandes et nobles aspirations, mais il faut toujours établir l'équilibre entre les moyens proposés et les ressources qui nous sont données pour les faire triompher. Il y a des optimistes qui croient que tout est possible parce qu'ils voudraient qu'il en fût ainsi ; ils ne prévoient point les obstacles qu'il faudra rencontrer et combattre pour arriver et même obtenir la dixième partie de leur programme.

Une autre vérité généralement admise, c'est que les institutions font les hommes ce qu'ils sont.

Alors, si vous confiez vos garçons à la garde d'une jeune fille de 18 à 20 ans, pensez-vous qu'ils sortiront de cette tutelle armés de toutes pièces pour défendre la patrie ?

Cette bonne et aimable jeune fille aura bien réussi à enseigner à ces petits hommes les prières et le catéchisme, et cela jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 9 à 10 ans ; mais rendu là, il faudra faire une étape, car dans notre siècle de progrès, cet âge est le temps de l'émancipation ; pour les petits garçons, c'est le temps des complots contre la maîtresse. Aujourd'hui plus que jamais les enfants sentent avant de penser ; ils sont infiniment plus subtils qu'on ne croit ; leur ignorance ne les empêche pas de découvrir la faiblesse de leur maîtresse, et une fois que l'écolier n'a pas de confiance sur un point, dans celui ou celle qui le dirige, il ne l'écoute plus sur rien. N'est-ce pas le cas malheureusement dans toutes nos écoles mixtes de la campagne ? Combien pourra-t-on compter de jeunes garçons sortis passablement instruits des écoles tenues par des institutrices ? Très-peu assurément, et ce peu sera une grande exception. Est-ce à dire pour cela que les institutrices n'ont pas la science requise pour instruire ces petits bonshommes ? Non, certes ; au contraire, la plupart de nos institutrices possèdent aujourd'hui l'instruction nécessaire pour enseigner ce que l'on peut exiger d'elles. Leur manque de succès avec les garçons est appuyé sur la raison donnée plus haut.

Donc, réellement, les garçons ne peuvent pas se former ni être convenablement formés dans nos écoles tenues ou dirigées par des institutrices, malgré les aptitudes de ces dernières. Cependant ces demoiselles sont pour les neuf dixièmes dans l'enseignement. Dans mon district d'inspection, sur 100 institutions, je ne compte qu'un *seul* instituteur. J'ai déjà signalé ce fait malheureux plusieurs fois dans mes rapports précédents ; mais cette fois, je veux le présenter plus fortement que jamais et je voudrais à tout prix être bien compris. Je dis donc que l'éducation et l'instruction des garçons dans nos campagnes sont à peu près nulles, et cela parce que ces deux importantes questions sont confiées à des jeunes filles de 18 à 20 ans.

Qu'entend-on par éducation ?

M. de Bonald répond : " L'éducation proprement dite est l'enseignement des lois et des devoirs de la société." Or, une jeune fille de 18 à 20 ans peut-elle donner cet enseignement ? La réponse est nécessairement négative. Il y a deux sortes d'éducation, l'éducation domestique et l'éducation publique. Nous n'avons pas à nous occuper de la première. Quant à la seconde, elle est confiée partie aux parents, partie à l'Etat

ou au gouvernement. Quel est son but? C'est de former l'homme pour la société et les devoirs religieux.

Dans tous les pays, l'enseignement doit être essentiellement religieux. Sur ce point, personne mieux que l'institutrice ne peut remporter des triomphes sur les enfants des deux sexes de 7 à 10 ans. Mais du moment que le garçon a fait sa première communion, il se croit plus savant que sa maîtresse. Aussi, cette dernière cesse-t-elle d'exercer sur lui toute influence, même l'influence religieuse. Alors, comment pourra-t-elle lui donner l'enseignement des lois et des devoirs de la société? La réponse est claire. Son rôle finit là. Donc, nos jeunes garçons ignoreront toujours les enseignements de ces lois et de ces devoirs de la société? Oui, si notre gouvernement ou l'Etat ne n'occupe pas d'une manière sérieuse de cette question. Mais le gouvernement aura-t-il en main les ressources nécessaires pour en arriver là? Non, sans doute, mais il peut au moins établir dans la partie la plus centrale de chaque paroisse une école où pourra se réunir l'élite des intelligences parmi les garçons. Je dis l'élite, car je partage grandement l'opinion de J.-Bte. Say qui dit: "Les masses ne sont pas toutes appelées au même degré de connaissances."

Il a parfaitement raison. Mais il y a toujours parmi ces masses un certain nombre qui doit sortir du commerce commun pour servir une cause un peu plus relevée. Alors, il faut un centre spécial pour recevoir ces privilégiés. Ce centre sera tout naturellement l'école modèle du village, présidée par un instituteur de premier mérite. Mais comment attirerons-nous cet homme ainsi qualifié? En lui assurant une position lucrative et indépendante; autrement, sans cela, il sera l'esclave des caprices de ceux qu'il doit servir. Cependant cette indépendance devra être un peu restreinte, c'est-à-dire que l'instituteur aura à répondre au gouvernement qui l'aura seul engagé. Il aura aussi à suivre les règlements de morale que M. le curé de chaque paroisse établira. On devra aussi établir qu'il perdra sa place pour cause d'immoralité et pour non-succès établi par enquête. Mais dira-t-on: Le gouvernement devra-t-il payer seul ces instituteurs? Quel sera le montant de leur salaire?

Je dirai d'abord que ce salaire ne devra pas être au-dessous de $500.00, et je dirai en second lieu que le gouvernement devra payer nécessairement $300.00. Les deux autres cents piastres devront être fournies par les contribuables de chaque paroisse.

J'ai déjà dit (ce qui n'a pas plu à tout le monde), j'ai déjà dit qu'on ne pourrait mieux faire que d'employer chaque octroi ou une partie très-notable de cet octroi pour le soutien de cette école de garçons. Je soutiens encore que les contribuables de chaque arrondissement pourraient seuls facilement payer leurs institutrices, à l'exception de certaines municipalités pauvres où l'on n'établirait pas d'écoles modèles. D'ailleurs, un bon nombre de paroisses pourraient soutenir à peu près seules une bonne école modèle de garçons. C'est ce que l'on voit, surtout dans le district de Montréal et des Trois-Rivières. On voit ça et là s'élever des couvents comme par enchantement. On soutient ces maisons au prix de grands sacrifices. Pourquoi ne pas en faire autant pour l'instruction des garçons! Ces derniers ne doivent-ils pas être les supérieurs des demoiselles qu'on forme dans ces couvents! Il devrait en être ainsi, mais avec notre système actuel, l'ordre se trouve renversé. Cependant, il serait moins coûteux de soutenir une bonne école de garçons qu'il ne l'est de soutenir un couvent. Nos braves jeunes gens de la campagne déplorent avec raison leur infériorité; ils comprennent le

vide qu'il y aura toujours dans leur existence. Ce vide pour eux se fait sentir non-seulement dans leurs relations amicales,mais encore infiniment plus dans leurs rapports avec les hommes instruits, dans leurs transactions, et pardessus tout, quand ils ont à juger des questions politiques. Aujourd'hui plus que jamais, le peuple a besoin de connaissances, au moins élémentaires, pour suivre un peu judicieusement la lutte gigantesque qui se fait dans notre pays entre deux grands partis. C'est le peuple qui est appelé à rendre un verdict. Peut-il le faire avec connaissance de cause ? Quoique bien intelligent, si l'on n'a pas les notions voulues, comment résoudre un problème dont on ignore les premiers chiffres ? Pourtant on se prononcera ; il le faut. Mais, hélas ! quelle responsabilité. Encore, s'il n'arrivait pas qu'on se laisse préjuger ! Après ces faits établis, n'ai-je pas eu mille fois raison de vouloir l'établissement, même forcé, des écoles modèles de garçons dans nos campagnes ?

L'expérience du passé est là. Les faits présents ou actuels nous sautent aux yeux.

On avoue tout bas en certains lieux et tout haut presque partout qu'il y a un vice dans notre système d'enseignement. On sent le mal, mais on redoute le remède. Pourquoi hésiter et tant retarder, lorsqu'on doit savoir que l'avenir d'un pays dépend entièrement de la capacité, de la qualité et surtout de la moralité des hommes qui le composent ? La lésinerie dans ce sens serait un acte anti-national.

N'oublions jamais cet axiome : " Faire instruire un peuple, c'est prêter à gros intérêts." Nos voisins du Haut-Canada et des Etats-Unis l'ont parfaitement compris cet axiome et l'ont mis bravement en pratique.

L'enseignement à la campagne doit être essentiellement pratique. On n'étudie l'histoire et les arts d'agrément que quand on sait bien parler sa langue. L'utile avant l'agréable, à la campagne surtout.

Je dirai aussi que notre enseignement devrait être essentiellement agricole.

Notre gouvernement semble avoir compris cette question ; on a fait des efforts pour la faire prévaloir. Mais de grâce, pourra-t-on réussir dans ce sens avec nos jeunes institutrices, malgré toute leur bonne volonté ? Non, assurément non. La plupart des parents comprennent que vouloir faire enseigner l'agriculture par des jeunes filles est un hors-d'œuvre. Aussi, se refusent-ils de procurer à leurs enfants les livres qui traitent de cette science. Ils ont à peu près raison.

Où donc enseignera-t-on cette science si nécessaire aujourd'hui ? Dans les écoles de garçons qu'on devra établir au moins dans chaque grand centre. On en fera là une étude spéciale, aussi pratique que possible. On y enseignera de même un peu de dessin. Toutes nos écoles élémentaires serviraient de cours préparatoire. Dans ces dernières, on ne devra enseigner que les choses absolument essentielles. Le plus souvent on ne fréquente ces écoles que pour apprendre les prières et le catéchisme ; pour les garçons, c'est toujours le cas. Cependant, je prétends qu'on doit enseigner davantage à ces pauvres garçons, quoi qu'en disent certains parents.

Pour réussir, j'ai cru devoir faire adopter la grammaire comme livre de lecture. Alors, elle devient un livre nécessaire, même indispensable. Je veux que ce livre et le catéchisme soient entre les mains de chaque élève sachant lire un peu couramment.

Voici mon programme : Faire le moins de classes ou de divisions possibles. La 1ère et la 2nde division devront lire ensemble dans la grammaire une fois par jour. Chaque leçon ne dépassera pas 15 lignes. Chaque élève devra lire 5 lignes. Trois élèves auront donc terminé la leçon. Le quatrième recommencera la même leçon, ainsi de suite. De sorte que la même leçon aura été lue plusieurs fois. On l'aura presque apprise par cœur à force de la lire. Ensuite on devra épeler par cœur la même leçon. Puis l'institutrice fera rendre compte de chaque mot de cette même leçon. Par ce moyen, tous les élèves, malgré l'opposition d'un grand nombre de parents, auront l'avantage inappréciable d'apprendre leur langue. En général, on ne réussira pas autrement. En réunissant les classes, on excite l'émulation de tous. Les élèves de la seconde classe voudront *passer* devant ceux de la première et ceux-ci n'aimeront pas à perdre leur *place.*

J'exige aussi que tous les élèves écrivent, surtout les garçons. Et afin que ces derniers apprennent à écrire leur nom, je recommande tout spécialement aux institutrices de leur donner leur nom de baptême et de famille en exemple jusqu'à ce qu'ils sachent l'écrire très-bien. De cette façon, on ne rencontrera pas dans l'avenir les trois quarts des hommes ne sachant ni lire ni écrire. La comptabilité occupe aussi le premier plan dans mon programme. Je donne toujours des prix pour ces trois sujets, la grammaire, l'écriture et les petits cahiers de compte, trois connaissances indispensables. Le *compte* que l'institutrice fait rendre de chaque mot sert de leçon de choses.

L'enseignement du catéchisme figure au premier rang, la chose va de soi. Voilà la principale partie de mon programme. D'après moi, on ne doit jamais surcharger ni surmener la mémoire et l'intelligence des enfants. Je répète sans cesse aux institutrices : " Enseignez peu, mais bien." C'est là tout le grand problème. " Timeo hominem unius libri."

L'histoire et la géographie doivent s'enseigner oralement une fois par semaine.

Voici mes avis aux institutrices : " Conservez votre autorité ; faites-vous aimer et craindre ; évitez les punitions corporelles ; parlez toujours raison à vos enfants ; prouvez-leur que vous les aimez ; piquez-les d'honneur ; donnez-leur des récompenses ou promettez-en ; rendez l'étude aimable ; donnez des leçons courtes ; accordez du repos et des recréations ; inspirez de la piété à vos enfants ; faites-leur aimer la religion ; montrez du zèle pour leur salut. "

C'en est assez pour cette fois. Je passe maintenant aux chiffres renfermés dans les grands tableaux que j'ai eu l'honneur de vous envoyer.

Dans mon nouveau district d'inspection, je compte encore 20 municipalités, 100 arrondissements, 68 maisons d'école, 94 écoles sous contrôle, 84 écoles élémentaires fréquentées par 1517 garçons et 1586 filles, moyenne de l'assistance, 2248, total des garçons et des filles, 3097 ; écoles modèles mixtes, 9, fréquentées par 246 garçons, moyenne, 174, 285 filles, moyenne, 224.....

Je compte 97 institutrices, et le nombre *extraordinaire* UN pour les instituteurs dans 20 municipalités.

76 institutrices reçoivent pour salaire depuis $64.00 à $72.00 ; 21 reçoivent un peu plus de $100.000.

J'ai fini ou plutôt je cesse de déplorer le sort de la plupart de ces demoiselles, car je sais par expérience qu'elles en sont les auteurs directs, et cela pour la bonne raison qu'elles s'engagent au rabais. Alors il n'y a pas de quoi pour personne à faire tant de tapage à ce sujet. Sur quoi nous appuyer pour forcer les contribuables à donner plus qu'on demande? J'ai vu jusqu'à 4 institutrices se présenter au rabais, pour un seul arrondissement qui était vacant. Est-il possible, avec cet état de choses, de passer une loi pour obliger les contribuables à payer plus qu'on demande? La réponse va de soi : Ces demoiselles sont sur le haut du parquet dans l'enseignement, qu'elles s'assemblent toutes, puis qu'elles établissent solidement un règlement fixant le montant de leur salaire, ayant soin d'établir une amende contre celles d'entre elles qui feraient défaut.

Je constate encore cette fois que les chiffres, dans toutes les branches, sont en faveur des filles. On exige de moi, certains du moins, que j'en donne la raison. C'est ce que je n'ai cessé de faire, mais on n'a pas voulu me comprendre. Cette raison est toute simple. La voici : Les garçons ou la plupart d'entre eux ne vont à l'école que pour faire la première communion. En second lieu, ces petits bonshommes, dirigés par des jeunes filles, ne savent que former complots contre elles, et s'en vanter quand ils sont sortis de l'école. C'est là tout leur bagage de science. Quand un jour on aura une bonne école de garçons par paroisse, les parents finiront par comprendre que là leurs garçons trouveront leur maître ; ils comprendront aussi que là ils apprendront quelque chose d'utile et de pratique. Encore une fois, je le répète, je respecte et je reconnais le mérite des institutrices ; mais il faut toujours en venir à dire que ces aimables demoiselles ne pourront jamais *dompter*, c'est le mot, les petits garçons. Elles l'avouent elles-mêmes. Je n'hésite pas à dire que les $\frac{3}{4}$ des argents dépensés pour l'éducation, avec notre système actuel, sont complètement perdus pour le profit du pays, puisque les $\frac{3}{4}$ des garçons n'en profitent pas réellement. Tournons donc alors tous nos regards vers ce point capital. Formons des citoyens chrétiens et intelligents. Alors, notre cause sera gagnée. Toutes nos filles reçoivent une éducation suffisante pour en faire des mères accomplies, au moins dans nos campagnes. Pour lors, leur sort est assuré. On ne peut pas en dire autant des garçons. C'est pourquoi, comme inspecteur, je fais l'impossible pour faire comprendre aux institutrices qu'elles doivent réunir tous leurs talents et leur patience afin de former un peu les garçons de leur école. Tout est là. Je le répète, formons de bons citoyens et nous aurons un bon gouvernement. Finira-t-on par comprendre que jusqu'à ce jour, l'éducation des garçons, dans nos campagnes, a été à peu près nulle ? Voudra-t-on comprendre aussi que le bonheur et la gloire d'un pays dépendent entièrement de cette éducation ? Les hommes doivent être les chefs dans toutes les branches de l'industrie. Donc, il faut les former dans ce sens ; alors, il faut leur fournir les moyens d'en arriver là. Il n'y a pas d'autre voie que celle de nos écoles de garçons. Donc, il faut que ces écoles soient propres à produire ces effets, et l'on n'obtiendra ce noble but qu'en établissant à tout prix des écoles de garçons dirigées par des hommes supérieurs. On a compris cela dans tous les pays. Dans les Etats-Unis et dans le Haut-Canada, on fait des sacrifices immenses pour atteindre ce but. Resterons-nous en arrière de ces hommes intelligents? Je laisse la réponse à ceux qui disent qu'il faut trouver quand même des suggestions à faire.....

Il ne manque dans mon district d'inspection, strictement parlant, qu'un instituteur par municipalité, au moins dans les $\frac{3}{4}$. Une fois ce point gagné, je réponds des résultats pour la partie la plus essentielle.

Quant à nous, inspecteurs des écoles, on a passablement amélioré notre sort. Mais il est reconnu plus que jamais que notre mission ne sera pleinement efficace que quand on n'aura que 40 à 50 écoles à visiter. On pourra alors faire 2 ou 3 visites régulières par année ; ces visites produiront nécessairement un bien immense. On pourra faire suivre régulièrement un programme qu'on donnera dans chaque école. Tout alors sera pour le plus grand bien de tout le monde. On finira par comprendre que, sans les visites des inspecteurs, tout devra tomber dans l'indifférence. Les commissaires, n'étant pas payés, négligent nécessairement leurs écoles. D'ailleurs, les $\frac{3}{4}$ de ces messieurs ne savent ni lire ni écrire ; ils ne remplissent leur charge qu'à contre-cœur. Ils comprennent leur incompétence. Les hommes instruits n'ont pas trop de temps pour pouvoir fournir honorablement leur carrière. Les autres sont absorbés dans leurs affaires domestiques. En un mot, strictement parlant, quoi qu'en disent certains optimistes, on ne pourra compter que sur des hommes spéciaux pour faire fonctionner bien et avantageusement notre système des écoles.

J'ajoute en dernier lieu :

Il a été établi par des hommes compétents que toute propriété imposable dans la province ne serait obligée de payer que 4 centins pour le soutien des inspecteurs d'écoles. Bagatelle pour un pays comme le nôtre. On peut en doubler le nombre et personne ne se trouvera ruiné, obligé de payer huit centins. Le plus grand avantage qui résulterait de cette augmentation serait que messieurs les commissaires d'écoles pourraient se croiser les bras, tout en nous laissant faire leur besogne.

Le tout très-humblement soumis,

P. F. BELAND,

Inspecteur d'écoles.

Ste. Julie de Sommerset, 27 août, 1878.

M. BRAULT

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport et mon tableau statistique sur l'état de l'instruction publique dans les comtés de Jacques-Cartier, Vaudreuil et Soulanges, pour l'année scolaire 1877-78.

A cette première visite que je viens de faire des écoles des trois comtés susdits, formant mon district d'inspection, je me suis appliqué, d'une manière toute spéciale, à recueillir des statistiques exactes. Au moyen du tableau synoptique suivant, il est facile de comparer ces comtés les uns aux autres pour tout ce qui a rapport à l'éducation :—

	Jacques-Cartier	Vaudreuil	Soulanges	Total
Population (1871)	11,179	11,000	10,808	32,987
Municipalités	9	7	6	22
Maisons d'écoles	35	39	35	109
Arrondissements	27	31	30	88
Écoles en opération sous contrôle	29	36	31	96
Écoles élémentaires	22	28	25	75
Élèves des écoles élémentaires	695	1,241	1,233	3,169
Écoles-modèles de garçons	3	.....	3	6
Élèves "	206	.....	149	355
Écoles-modèles de filles	1	.....	.....	1
Élèves "	90	.....	.....	90
Écoles-modèles mixtes	.....	.....	1	1
Élèves "	.....	.....	90	90
Académies de garçons	1	1	.....	2
Élèves "	187	72	.....	259
Académies de filles	4	2	3	9
Élèves "	725	192	235	1,152
Académies mixtes	.....	1	1	2
Élèves "	.....	62	96	158
Écoles élémentaires protestantes	2	5	2	9
Élèves "	62	141	62	265

	Jacques Cartier	Vaudreuil	Soulanges	Total
Écoles supérieures protestantes	1	.....	.....	1
Élèves "	51	.....	.....	51
Écoles indépendantes supérieures	1	.....	.....	1
Élèves "	50	.....	.....	50
Collèges	1	1	.....	2
Élèves des Collèges	300	152	.....	452
Institutions de tout genre	36	38	35	109
Élèves "	2,366	1,860	1,865	6,091
Élèves de A, B, C à lecture courante	557	410	439	1,406
" lisant couramment	554	749	703	2,006
" lisant bien	1,251	702	706	2,679
" écrivant	1,591	1,031	1,009	3,632
" apprenant l'arithmétique	1,469	1,040	1,090	3,599
" " calcul mental	1,506	746	974	3,230
" " tenue des livres	297	107	93	497
" " mathématiques	99	42	4	145
" " mesurage	270	52	44	366
" " grammaire anglaise	563	144	96	703
" " grammaire française	1,098	473	690	2,261
" " orthographe	1,233	513	683	2,427
" " analyse grammaticale	939	455	595	1,989
" " style épistolaire	483	200	162	857
" " géographie	791	340	424	1,555
" " l'histoire	1,013	436	466	1,915
" " dessin, 1er livre	367	102	137	606
" " dessin, 2e "	12	6	.....	18
" " dessin, d'après nature	10	4	.....	14
" " horticulture et agriculture	197	139	270	602
" " musique vocale	742	197	140	1,079
" " musique instrumentale	219	55	22	296

	Jacques Cartier	Vaudreuil	Soulanges	Total
Instituteurs brevetés	7	5	12	24
" religieux	30	13	.....	45
" non-brevetés	2	.....	.....	2
Total d'instituteurs	39	20	12	71
Institutrices brevetées	20	27	21	68
" religieuses	51	12	7	70
" non-brevetées	3	3	2	8
Total d'institutrices	74	42	30	146

La population de Jacques-Cartier n'excède que de 179 âmes celle de Vaudreuil, et de 371 celle de Soulanges—recensement de 1871—cependant il y a dans Jacques-Cartier 506 élèves de plus que dans Vaudreuil et 501 de plus que dans Soulanges. La principale, sinon la seule cause de cette différence en faveur de Jacques-Cartier se trouve dans le fait que ce comté possède quatre vastes maisons d'éducation, fréquentées durant l'année par 969 élèves. Ces institutions sont :

1o. Le couvent de Villa-Anna, à Lachine, dirigée par les religieuses dites " Filles de Ste. Anne," fréquenté par 319 élèves ;

2o. Le collège de St. Laurent, sous la direction des religieux de Ste. Croix, fréquenté par 300 élèves ;

3o. Le collège commercial de Lachine, dirigé par les Frères de la doctrine chrétienne, frequenté par 187 élèves ;

4o. Le couvent des Sœurs Marianites de Ste. Croix, à St. Laurent, qui a eu 163 élèves.

Ainsi, ces quatre institutions, qui sont les plus fréquentées du district, ont eu, à elles seules, plus de 40 pour cent des élèves du comté. Outre l'excellente réputation dont elles jouissent, comme tous les établissements du même genre, elles se trouvent avantageusement situées à proximité de Montréal.

A l'intérêt que messieurs les membres du clergé et autres personnes heureusement influentes portent, en général, au succès des écoles, sont dus, en grande partie, les efforts qu'on me paraît disposé à faire pour mettre à exécution les lois scolaires et les règlements du Conseil de l'instruction publique.

Malgré cela et ce qu'ont fait mes deux prédécesseurs, au zèle desquels je me plais à rendre hommage, il reste encore des réformes à opérer.

Dans cette partie de la Province comme ailleurs, la plupart des maisons d'écoles

sous contrôle ne brillent point par leur apparence extérieure ; généralement elles sont mal construites, trop petites et difficiles à tenir en bon état Elles sont, d'ordinaire, divisées en trois appartements, l'un desquels est occupé par les élèves. L'ameublement aussi est bien défectueux.

Lors de mes visites, j'ai pu avoir une idée de la méthode d'enseignement de chaque instituteur ou institutrice, car chacun a fait sa classe, comme d'habitude, en ma présence. Puis, à la suite du maître, j'ai posé moi-même aux élèves des questions sur chaque matière apprise. N'ayant point fait connaître d'avance le jour de mes visites, il m'a été assez facile de me former une opinion sur le fonctionnement et la tenue ordinaire de chaque école.

J'ai eu occasion de conseiller aux institutrices, à celles surtout qui ont de nombreux élèves d'avoir dans une matière le moins de classes possible. Dans certaines écoles, par exemple, j'ai rencontré des trois ou quatre divisions se servant du même livre de lecture, et sans qu'il fût possible de constater une différence d'habileté à lire entre les élèves de deux de ces classes.

Dans le but de faire progresser rapidement leurs élèves, plusieurs leur donnent des leçons et des devoirs trop longs ou loin d'être en rapport avec les connaissances de ces élèves ; ils ne s'aperçoivent pas que le résultat obtenu est contraire à celui qu'ils ont en vue. Ainsi il m'a été donné de voir des élèves ne sachant pas épeler se présenter avec un "Devoir" pour lire. Plusieurs fois j'ai rencontré des élèves qui, suivant le témoignage de leur maîtresse, connaissaient presque toute l'arithmétique, et qui cependant échouaient dans une simple addition de fractions.

D'ordinaire, je n'ai pas trouvé l'assistance moyenne bien calculée. Les instituteurs n'ont pas les nouveaux journaux d'écoles qu'il leur faut à cet effet. Puisque ces journaux, avec raison, doivent être la propriété des commissaires, ceux-ci ne devraient-ils pas, tous les ans et à leurs propres dépens, en pourvoir chaque école ?

Les principaux livres en usage sont, pour la lecture : le syllabaire, le Devoir, les livres de Montpetit, l'ancien testament, le manuscrit, le psautier, l'histoire sainte, le catéchisme, le petit traité d'agriculture ; pour la langue française, les grammaires suivantes : les Frères, Bonneau, Guide ; pour l'arithmétique : Toussaint, Bellerose, nouvelle arithmétique commerciale des Frères, Bouthillier et Sangster ; pour la géographie : Toussaint, Holmes, les Frères, Lovell, Société d'Éducation, et nouvelle géographie des frères avec cartes ; pour l'écriture on ne suit pas de traité.

Cette dernière matière est une de celles sur lesquelles on est le plus arriéré. Beaucoup d'institutrices font elles-mêmes des exemples qui, presque toujours, sont loin d'être conformes aux principes de la calligraphie. Il m'est arrivé souvent de voir la copie de l'élève moins défectueuse que le modèle de la maîtresse. J'espère que, suivant mes recommandations, on ne tardera pas à se procurer, pour les élèves, des cahiers ayant des exemples d'écriture gradués.

Le dessin linéaire industriel est déjà enseigné dans 28 institutions, comme vous avez pu le constater par les bulletins que j'ai eu l'honneur de vous adresser. Comme

l'enseignement de cette matière n'est obligatoire que depuis le commencement de la dernière année scolaire, et qu'on est toujours à s'opposer à l'introduction de nouvelles matières dans nos écoles, le début me paraît assez satisfaisant.

L'agriculture est étudiée dans 46 écoles par 602 élèves, dont 380 garçons et 222 filles. J'ai tout lieu d'espérer qu'un plus grand nombre étudieront cet art important l'an prochain.

La tenue des livres est apprise dans 36 institutions par 485 élèves, dont 273 garçons et 212 filles. Dans très-peu d'écoles élémentaires cette branche est enseignée. J'ai engagé les institutrices de ces écoles à initier leurs élèves à la comptabilité et à la correspondance commerciale, et pour cela, de leur donner à faire des factures, des billets, des reçus, des petites lettres d'affaires, etc., que ces élèves conserveraient avec soin et proprement dans des cahiers.

Vers le commencement de juillet dernier, j'ai écrit aux commissaires d'écoles de chaque municipalité leur recommandant de voir à ce que les élèves soient pourvus des livres de lecture de Montpetit, dès la prochaine réouverture des classes. Dans la même lettre j'insistais aussi sur l'enseignement général du dessin et de l'agriculture, et sur la lecture par les commissaires et les instituteurs de chaque livraison du *Journal de l'Instruction Publique.*

C'est surtout aux maladies épidémiques qu'il faut attribuer l'irrégularité des élèves de ce district à assister à l'école pendant l'année. Dans les municipalitiés de St. Lazare, de Vaudreuil, de St. Polycarpe, de St. Télesphore, de St. Zotique et des Cèdres, la diphthérie et la petite vérole ont fait de nombreuses victimes. Un seul arrondissement a vu, dans le cours de l'année, 16 élèves lui être enlevés par ces maladies.

Les comptes sont généralement bien tenus et les instituteurs fidèlement payés. Je ferai exception pour les municipalités de la Pointe-Claire, de St. Laurent et de Vaudreuil, où plusieurs institutrices m'ont dit être mal payées.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

C. BRAULT,

Inspecteur d'écoles

Montréal, 15 août 1878.

M. CARRIER

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état actuel des écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1877-78.

Je suis heureux de pouvoir constater que l'instruction publique progresse sensiblement dans mon district d'inspection, que les académies et les écoles modèles main-

tiennent toujours leur haute position, que plusieurs écoles élémentaires sont très-recommandables sous le double rapport de l'ordre et du progrès, que les maîtres et les maîtresses qui les dirigent s'acquittent consciencieusement de leurs importantes fonctions, que le zèle et le dévouement déployés par un grand nombre, dans les efforts qu'ils font pour se rendre propres à une profession si pleine de difficultés et de responsabilités, méritent une mention honorable. Je regrette cependant d'avoir à constater que les maîtres et les maîtresses sont généralement mal rémunérés. De là, découragement chez la plupart. Il serait donc désirable que les traitements fussent plus élevés, si nous voulons que les écoles se maintiennent dans la voie du progrès. En effet, j'ai remarqué surtout que les instituteurs et les institutrices qui ont des salaires convenables se livrent à l'enseignement avec plus de zèle et de dévouement.

J'ai fait tout en mon pouvoir pour engager les maîtres et les maîtresses à souscrire à la caisse des instituteurs, en leur représentant que, dans une institution de ce genre, le désir de faire le bien se joint à l'espoir d'alléger ses propres misères dans l'avenir.

Je suis heureux de pouvoir aussi constater que dans la plupart des municipalités de mon district d'inspection les commissaires se font un devoir de réparer les maisons d'école et de les rendre plus confortables.

J'aime à dire aussi que les secrétaires-trésoriers s'acquittent généralement bien de leurs devoirs.

Enfin, j'ai fait tout en mon pouvoir pour promouvoir les progrès de l'éducation dans mon district d'inspection, en prescrivant à la lettre les ordres du Département, concernant tout le confort nécessaire pour le bon fonctionnement des écoles.

Voilà, Monsieur le surintendant, le plus succinctement possible, les faibles observations que j'ai cru devoir faire sur le fonctionnement des écoles de mon district d'inspection, me réservant toutefois, pour plus tard, à entrer dans plus de détails.

En somme, sauf quelques rares exceptions, j'ai lieu d'être satisfait des succès obtenus dans les écoles de mon district d'inspection.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

EDOUARD CARRIER,

Lévis, ce 22 août 1878. Inspecteur d'écoles.

M. CRÉPAULT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1877-78.

C'est une satisfaction pour moi de pouvoir dire que le résultat du fonctionnement de nos écoles, dans le cours de l'année qui vient de finir, a été très-satisfaisant. Si,

comme je le crois, le progrès du système scolaire consiste plus dans le bon fonctionnement de la loi, dans la capacité et les aptitudes du corps enseignant, et dans la hauteur des matières enseignées, que dans le chiffre des élèves fréquentant les écoles, nous avons raison d'être fiers des progrès obtenus, car ces trois conditions ont été réalisées avec avantage dans le cours de la présente anneé ; la loi a fonctionné librement et sans entraves, les sciences enseignées ont pris de l'élévation et la classe enseignante s'est recrutée de nouvelles capacités dans la personne des sujets sortis des écoles normales, dont un grand nombre a été mis à la tête de nos écoles au commencement de la présente année scolaire.

Personne n'ignore les importantes décisions du Conseil de l'instruction publique, prises dans le cours de l'hiver dernier ; toutes ces résolutions, qui ont force de loi, puisque l'instruction publique a été mise sous le contrôle de ce corps éclairé, tendent sans doute à rehausser le niveau de nos écoles ; aussi ont-elles été mises à exécution dans les municipalitiés riches et aisées, et ont-elles procuré les avantages qu'on en attendait. Il n'en a pas été de même dans les municipalités pauvres, dans les nouveaux cantons ruraux ; elles ont eu l'effet d'éloigner des écoles un grand nombre d'enfants, par suite de l'incapacité ou du mauvais vouloir chez les parents les plus pauvres de donner à leurs enfants les nouveaux livres qu'on désirait introduire dans les écoles au commencemement de l'année. Ces parents ont aimé mieux retirer leurs enfants les plus âgés, les plus capables de les aider dans leurs travaux agricoles, que de les laisser continuer à frequenter les écoles. De là cette diminution dans le nombre des élèves cette année.

Il est néanmoins consolant de pouvoir constater que cette diminution n'a eu lieu que dans les écoles élémentaires et dans les municipalitiés les moins aisées, car le chiffre de l'assistance dans les collèges, dans les couvents, dans les académies ou écoles-modèles, loin d'avoir subi une diminution, a passablement augmenté.

J'avais prévu ce résultat regrettable et j'avais recommandé aux instituteurs et aux institutrices de ces nouveaux cantons et de ces municipalités pauvres, de n'introduire dans leurs écoles qu'insensiblement et sans trop d'exigence les nouveaux livres dont l'utilité se fait sentir, car je prévoyais que ces nouvelles dépenses, jointes à la gêne générale qui règne dans bien des localités, une vraie misère, aurait l'effet de porter beaucoup de parents à retirer leurs enfants des écoles pour s'exempter de faire ces nouvelles dépenses. Il faut avouer aussi que la misère et le besoin du service de leurs enfants ont été chez bien des parents la raison qui les a portés à en agir ainsi. Il faut parcourir, comme nous le faisons, ces nouveaux cantons, ces localités reculées, pour être témoins de la misère dans laquelle ces gens-là vivent. Les choses les plus nécessaires à la vie leur manquent ; les enfants n'ont pas les hardes nécessaires qu'il leur faut pour aller à l'école ; tout leur fait défaut dans ces années de gêne, de crise générale. Comment veut-on, après cela, que ces gens puissent se priver du service de leurs enfants, et continuer de les envoyer aux écoles ?

Plusieurs nouvelles maisons d'école ont été construites, presque toutes un peu plus confortables que les anciennes. Ce qui ne se réforme pas, c'est le terrain qu'on donne à ces maisons, qui est à peu près le même, un quart ou un demi-arpent en superficie. C'est tout à fait insuffisant pour permettre de donner un petit jardin à

l'instituteur et une cour de récréation aux élèves. Il me semble qu'à la campagne, là surtout où le terrain est à bon marché, on devrait donner au moins deux arpents en superficie aux emplacements d'école, afin de pouvoir se procurer ces avantages.

Les planches noires, ou tableaux, le pupitre, les bancs et tables ne manquent dans aucune école. Il y a encore la moitié de ces maisons qui n'ont pas de cartes géographiques, ni de pendules pour l'heure. Cependant, je dois dire que ces deux choses s'introduisent depuis un an. A l'exception de quelques localités très-pauvres et peu avancées, les salles d'école sont assez spacieuses et contiennent un crucifix ou croix et une armoire pour recevoir les effets de classe des élèves.

Parmi les nouveaux livres introduits dans nos écoles, se trouve la série de livres gradués par M. Montpetit. Cet ouvrage, qui contient des instructions, des maximes appropriées aux facultés, à l'intelligence de l'enfance et de la jeunesse, est presque généralement répandu. Toute la classe enseignante s'accorde à dire que les élèves aiment ces livres et trouvent beaucoup de goût à les parcourir.

Le calcul mental et le traité d'agriculture par M. H. LaRue sont enseignés dans toutes les écoles, tant élémentaires que supérieures, de mon district d'inspection. Le peuple commence à comprendre l'utilité et l'avantage de ces deux sciences. Il n'en est pas de même de la tenue des livres et du dessin linéaire industriel. Bien peu d'écoles élémentaires enseignent ces deux matières. Quelques-unes des écoles supérieures même ne les font pas entrer dans leur programme. Il faut dire que bien peu d'institutrices connaissent le dessin industriel, et sont par conséquent peu aptes à l'enseigner. Toutes cependant manifestent le désir de l'apprendre, soit par elles-mêmes, ce qui est bien lent, soit au moyen de leçons, chose difficile à réaliser, vu le petit nombre de personnes capables d'enseigner cette science.

Les livres de compte que les municipalités se procurent au dépôt de livres du Département sont appelés à faire un grand bien et à aplanir bien des difficultés, en ce qu'ils enseignent, pour ainsi dire, aux secrétaires-trésoriers la manière de tenir leurs comptes avec méthode et d'une manière uniforme. Malheureusement, il y a des cantons et des nouvelles municipalités où le secrétaire-trésorier n'a pas assez de connaissances pour tenir ces livres d'une manière claire et recevable ; à ces derniers, lorsqu'il est impossible pour ces municipalités de les remplacer, je recommande de voir de temps en temps les secrétaires-trésoriers les plus qualifiés des municipalités voisines, et de se faire expliquer par eux la manière de tenir le mieux possible ces livres de comptes.

J'ai pu constater avec plaisir que les instituteurs et institutrices avaient été, cette année, plus payés à temps que ci-devant. A la fin du premier semestre, presque tous avaient déjà reçu la moitié de leur salaire, avantage qu'ils étaient loin d'avoir ces années dernières, car une partie d'entre eux n'était payée qu'au bout d'un an. Ce délai leur était bien préjudiciable, car ils étaient obligés de prendre à crédit chez les marchands et autres les articles indispensables à la vie, et de payer, pour cette raison, vingt-cinq pour cent plus cher.

Je reviens encore dans ce rapport à l'article de leur salaire qui, loin d'augmenter, diminue dans bien des municipalités. Il est vrai que la dureté du temps, la crise géné-

rale qui se fait sentir dans toutes les classes de la société, y est pour quelque chose ; néanmoins, à mon opinion, là n'est pas la cause principale de la baisse que subit le traitement du corps enseignant. Ce regrettable résultat vient de l'ignorance, de l'incapacité de certains corps de commissaires, qui, se trouvant incapables de juger de la différence, dans le résultat, d'un bon instituteur ou d'une bonne institutrice d'avec une médiocrité, finissent toujours par engager au rabais, et par avoir de cette manière, à la tête de leurs écoles, cette classe d'instituteurs et d'institutrices peu qualifiés, qui ont obtenu naguère, devant les différents bureaux d'examinateurs, leur diplôme avec trop de facilité, et qui, renvoyés d'année en année de leurs écoles sont toujours en recherche de place. C'est là où se trouve la vraie cause de la diminution dans le traitement de la classe enseignante.

Je dois dire ici que tous les sujets qui nous viennent des écoles normales enseignent avec beaucoup de succès. Ayant l'avantage de faire des études spéciales, il est tout naturel qu'ils réussissent mieux. Le changement d'écoles chez eux n'entraîne jamais le changement de livres de classe, parce qu'ayant tous le même mode d'enseignement, et de l'uniformité dans leurs classes, leur arrivée à la direction d'une école ne cause aucun changement et ne force pas les élèves à changer de livres. A part ce grand avantage pour les parents, qui se trouvent exempts d'avoir de nouveaux livres, à chaque changement d'instituteur, les élèves en trouvent un autre encore bien plus grand dans l'uniformité pratiquée et mise en usage par cette classe d'instituteurs et d'institutrices au moyen de laquelle les élèves ne perdent pas une heure de temps et continuent toujours les sciences enseignées lorsqu'il y a changement de professeurs.

Je dois dire la même chose pour les couvents et les institutions tenues par les Frères de la doctrine chrétienne. Ces deux sortes d'établissements réussissent on ne peut mieux. Il est facile de distinguer à la tête d'une école la jeune fille qui a puisé son éducation dans un couvent, par sa politesse, ses manières et surtout par sa déférence pour l'autorité. Ses élèves ne peuvent que profiter de sa bonne éducation et des sentiments essentiellement religieux qu'elle montre en toute chose. Le jeune garçon qui a fait un cours commercial chez les Frères se fait aussi remarquer par sa vertu, sa bonne conduite et le respect qu'il a vis-à-vis de ses supérieurs et de tout le monde en général.

Les trois collèges industriels que renferme mon district d'inspection sont des mieux tenus. Celui de St. Michel, qui se trouve sous la direction de M. Touhey, professeur de capacité et de longue expérience dans l'enseignement, est sur le meilleur pied possible. L'édifice est très-spacieux et contient tout le confort désirable. Les professeurs, au nombre de trois, sont tous au niveau de leur position et enseignent avec le plus grand succès. Le collège commercial de l'Islet, sous la direction des Frères de la doctrine chrétienne, a obtenu, ces années dernières, les plus beaux résultats ; ses professeurs, au nombre de cinq, sont à la hauteur de leur mission et enseignent toutes les matières qui font partie du programme exigé pour cette classe d'établissements. Les bâtisses du collège sont très-spacieuses et contiennent un matériel des plus complets. Les jeunes gens qui sont sortis de cet établissement ont montré des capacités, surtout dans le commerce. Les gens d'affaires, les négociants, les employés de banque s'accordent tous à faire les plus grands éloges de l'établissement indépendant de M. E. Dufresne, situé à St. Thomas de Montmagny. Ce monsieur, qui a une très

grande expérience dans l'enseignement, et qui s'est toujours adjoint les meilleurs professeurs, a formé des sujets très-capables pour le commerce et les affaires de banque. Aussi son collège a-t-il toujours été encouragé.

L'académie commerciale des frères de St. Thomas, pour porter un nom plus humble que ces trois susdits collèges, n'en est pas moins sur un aussi bon pied. Ses professeurs, au nombre de six, sont très-capables et enseignent avec beaucoup de succès. L'édifice a deux étages, est des plus spacieux et offre toutes les confortabilités désirables. Il est connu de toute la classe éclairée que ces quatre susdits établissements rendent les plus grands services à la société.

Toutes les académies et les écoles modèles de filles de cette circonscription sont dignes de leurs noms et remplissent amplement leur programme. Elles sont bien fréquentées, et leur pensionnat est aussi encouragé que dans les meilleures années dernières. Il faut bien dire aussi que le prix peu élevé qu'on exige pour la pension, met toutes les classes de la société en état d'y envoyer leurs jeunes filles. Les parents trouvent qu'il leur est plus avantageux de les y mettre deux à trois ans que de les laisser fréquenter les écoles élémentaires pendant cinq à six ans. Parmi les écoles modèles mixtes et modèles de garçons, il y en a près d'un quart qui n'ont pas assez d'élèves avancés pour remplir leur programme. Cet inconvénient origine de la dureté des temps, de la gêne générale et n'affecte en rien le progrès de ces écoles, ni la capacité des personnes qui les dirigent. Ce sont les parents qui retirent leurs enfants les plus âgés pour les aider dans leurs travaux agricoles afin de s'exempter de payer des mains étrangères. Néanmoins, je puis dire que toutes ces écoles sont dirigées par des personnes capables, et qu'à part l'inconvénient ci-haut cité, elles sont dignes du nom qu'elles portent et méritent de toucher l'octroi spécial accordé à cette classe d'établissements. Pour le peu qu'on veuille réfléchir, on comprendra facilement que ceci ne dépend ni des personnes qui les dirigent, ni des enfants qui les fréquentent.

Je disais dans mon rapport de l'année dernière que le révérend M. Potvin, curé de St. Aubert, bâtissait un couvent. L'édifice a été terminé dans le cours de l'été dernier. Des religieuses de la Congrégation y ont été installées et y ont donné l'éducation, dans le cours de la présente année scolaire, à cent-cinq jeunes filles de la localité et des municipalités voisines. C'est un beau résultat pour le zèle et les sacrifices qu'a faits ce monsieur pour l'avantage de ses paroissiens. St. Aubert, tout pauvre qu'il est, se signale parmi les municipalités de ma circonscription par les efforts qu'il fait pour avoir de bonnes écoles et pour l'avancement moral de sa jeune population.

Le révérend M. Delage, curé de l'Islet, qui occupe la présidence de la commission scolaire de sa paroisse depuis plus d'un quart de siècle, et à qui est dû l'état prospère de l'instruction publique dans cette municipalité, vient de finir un magnifique édifice à trois étages pour y recevoir des religieuses. Ce vénérable vieillard va ainsi couronner une vie de labeur et de sacrifices par la dotation d'une maison d'éducation destinée, dans l'ordre moral, à rendre les plus grands services aux gens de sa paroisse, en donnant à leurs jeunes filles une éducation soignée, morale et religieuse.

Le révérend M. Martineau, curé de St. Charles, qui est président des écoles de sa paroisse depuis près de vingt ans, non content d'avoir mis sur pied deux bonnes écoles

modèles pour les deux sexes, vient de commencer les travaux d'un couvent pour l'an prochain. L'état très-prospère de l'instruction publique dans St. Charles est dû aux efforts et à l'administration de ce monsieur, qui n'a rien épargné pour avoir de bonnes écoles, en n'engageant que des institutrices qualifiées et ayant donné des preuves de leur capacité.

St. Michel et St. Thomas, qui ont toujours été comptés au nombre des municipalités modèles de mon district, fonctionnent avec le plus grand avantage. Leurs deux beaux couvents et leurs collèges sont fréquentés par un très-grand nombre d'élèves. Ces quatre institutions, comme toujours ci-devant, enseignent avec beaucoup d'avantage, et obtiennent les plus beaux résultats possibles.

Il y a encore plusieurs municipalités qui se distinguent par le bon fonctionnement de leurs écoles et l'avancement des élèves; telles sont les paroisses de St. Gervais, Beaumont, St. Valier, St. Jean Port-Joly, St. Roch des Aulnais et Cap St. Ignace.

Afin d'encourager chez les élèves l'assiduité aux écoles, nous donnons toujours les deux plus beaux prix aux enfants qui se sont signalés sous ce rapport. Dans sept cas sur dix ce sont les filles qui les gagnent. Les petits garçons sont retenus par les parents pendant les semences le printemps et les labours l'automne, et perdent ainsi le tiers de l'année. J'ai pu remarquer que ces prix accordés à l'assiduité produisaient de bons résultats et excitaient l'émulation chez les enfants.

Je suis de l'opinion de beaucoup de gens lettrés, qui trouvent que les écoles sont trop rapprochées et en trop grand nombre dans les municipalités en général. Nous trouvons des paroisses qui en comptent douze à quinze. Ça ne se comprend pas, car l'expérience prouve que ce ne sont pas les écoles les plus rapprocheés qui sont les plus fréquentées. Il existe des municipalités d'une lieue et demie en longueur qui n'ont qu'une seule école par rang, et personne ne s'en plaint, et elles sont très fréquentées. D'autres, et c'est le plus grand nombre, en maintiennent trois à quatre par concession, et nous les trouvons moins fréquentées. Le peuple en général veut avoir les écoles à sa porte, sans s'occuper s'il est capable, en subdivisant ainsi les arrondissements, de les avoir toutes bonnes. Il est prouvé qu'il est plus avantageux pour les gens de n'avoir qu'une ou deux écoles par rang et de les avoir bonnes, que d'en soutenir trois à quatre et de les avoir médiocres, comme c'est le cas dans plusieurs municipalités. Il est impossible pour celles qui en comptent douze à quinze de pouvoir salarier convenablement les institutrices ; de là la nécessité pour elles d'engager des médiocrités, car les ressources leur manquent.

Je terminerai ce rapport en disant que, eu égard à la dureté des temps et à la gêne générale, nous pouvons être contents du résultat obtenu dans le cours de la présente année.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JEAN CREPAULT,

Inspecteur d'écoles.

St. Valier, 10 août 1878.

M. DELAGE

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de mes visites d'école dans les municipalités de mon district d'inspection, pour l'année 77-78.

J'ai le plaisir de vous faire remarquer que le grand tableau qui accompagne ce rapport accuse une augmentation, sur l'an dernier, de 437 dans le grand total des élèves fréquentant les écoles, et de 378 dans l'assistance moyenne. L'administration des affaires monétaires, dans quelques municipalités, laisse beaucoup à désirer; la collection des cotisations, dans ces municipalités, se fait avec lenteur, au point que les instituteurs en ont souffert et en souffrent encore. D'après les renseignements que j'ai pu avoir, le blâme retombe en partie sur les secrétaires-trésoriers: des commissaires, en ma présence, ont reproché à leur secrétaire-trésorier de n'avoir pas suivi leurs instructions au sujet de la collection des cotisations.

Plusieurs secrétaires, depuis trois ou quatre ans, ont préféré faire face aux dépenses des écoles aux dépens de leur propre bourse que de presser la rentrée des cotisations. Ce mode d'administration paraît aujourd'hui fatigant pour tous les intéressés; aussi les temps sont chargés: le secrétaire qui a avancé son argent pendant trois ans, veut avec raison être remboursé et les contribuables se trouvent obligés de payer un montant de cotisations triplées. Ceux qui se sont ainsi montrés indulgents envers les contribuables leur ont rendu de bien mauvais services.

Bien qu'on apporte pour excuse l'état de gêne qui règne presque partout, on trouve cependant des municipalités pauvres dans ce district, où il n'y a que peu ou point d'arrérages. Je me propose de prévenir le Département dans mon prochain bulletin, chaque fois que je remarquerai de la négligence dans la collection des cotisations.

Je me flatte de pouvoir dire qu'aucune difficulté bien sérieuse à régler ne s'est présentée devant le Département dans le cours de l'année; celles qui ont eu lieu se sont rencontrées à l'occasion de la mauvaise tenue des livres de quelques secrétaires-trésoriers; elles ont été réglées devant les commissaires d'après le rapport de l'inspecteur. Deux de ces officiers ont été démis de leur charge et remplacés, je crois, par de plus compétents.

La nouvelle série de lecture de Montpetit n'est pas encore en usage dans toutes les écoles; j'espère cependant la voir répandue partout, l'automne prochain.

On m'a fait remarquer que si la série de livres de lecture de Montpetit avait un petit dictionnaire pour donner la signification des mots à expliquer, ces livres seraient encore plus utiles.

Il est désirable que le Département établisse un dépôt de livres et autres fournitures d'école au moins dans chaque district, ce qui me paraît être le vœu des commissaires de chaque municipalité, que vous ne devez pas manquer d'exaucer.

Le dessin industriel est enseigné dans quelques écoles tenues par des instituteurs et institutrices qui font de l'enseignement leur profession, mais le nombre en est petit.

Il ne me paraît pas facile de le faire enseigner par ces jeunes maîtresses éprises de l'esprit du monde et de l'amour des plaisirs et qui n'enseignent que par circonstance. Ce sont des institutrices de cette classe qui perdent la confiance et le respect des parents dont elles devraient avoir droit par leur position. C'est dans les écoles dirigées par de telles mains que l'assistance est loin d'être régulière: il ne s'y fait aucun progrès, les premières notions du catéchisme sont même négligées ou ignorées.

C'est pour obvier à de tels inconvénients que Mgr. de St. Hyacinthe, toujours inspiré de l'amour du bien et des progrès de ses ouailles, vient de fonder dans sa ville épiscopale une institution religieuse dont le but principal est de former des institutrices plus qualifiées pour les écoles de campagne dans son diocèse.

Bien qu'il se rencontre encore des écoles dans quelques municipalités où le succès n'est pas bien marquant, je crois devoir dire, pour rendre justice aux personnes qui travaillent constamment pour l'avancement de l'éducation, que la marche du progrès en général est bien satisfaisante.

Les commissaires, jusqu'à la fin de l'année qui vient de finir, m'ont paru pour la plupart assez bien disposés, mais les nouveaux engagements qui viennent d'avoir lieu dans certaines localités me font éprouver des craintes pour l'avenir. Ces engagements se sont faits au rabais, comme on fait de l'entreprise de certains travaux publics. Les institutrices qui acceptent de tels arrangements, à mon avis, sont peu propres à bien remplir l'importante charge qu'on leur confie.

Je désire attirer votre attention sur certaines conditions imposées dans les engagements des instituteurs au sujet des termes de paiement de leur salaire, ce qui a lieu dans un grand nombre de municipalités.

Ces engagements comportent que l'instituteur ne peut forcer les commissaires à lui payer le dernier quartier de son traitement que deux ou trois mois après son année scolaire terminée. Dans mon opinion, ces conditions sont injustes, arbitraires. Lorsque l'instituteur a donné son temps et rempli sa tâche, il a droit à la balance de son salaire.

J'entends souvent des plaintes contre les institutrices mariées qui ont de jeunes enfants. Bien que je ne sois pas opposé à ce que des femmes soient engagées pour tenir l'école, j'ai cru devoir dire aux commissaires de quelques localités qu'il est des circonstances où ils ne devraient pas mettre une mère de famille à la tête d'une école.

Conformément aux instructions que vous avez données dans votre circulaire du quinze juin 1877, je vous transmets le nom des instituteurs et institutrices qui tiennent les meilleures écoles suivant le programme.

Ecoles Modèles.

Mr. Noé Gervais, St. Charles de Richelieu.
" J. B. N. Galipeau, St. Hilaire.
" Joseph Casson, St. Denis.
" Camille Thumas, St. Hyacinthe (cité).

Ecoles Elémentaires.

Melles Ursule et Céleste Plante, St. Damase.
" Ludivine Poulin, Ste. Marie de Monnoir.
" Philomène Chatel et Rosalie Dion, St. Césaire.
" Henriette Robert, Rachel Jeanson, Virginie Jodoin, St. Pie.

Le conseil de l'Instruction Publique rendrait, ce me semble, un grand service aux habitants de la campagne, en règlant au plus tôt que les livres en usage dans les écoles primaires soient les mêmes partout.

N'ayant reçu aucun renseignement sur les pensionnats des collèges classiques et des couvents, je ne crois pas devoir en parler dans ce rapport.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. B. DELAGE,

St. Césaire, 28 août 1878. Inspecteur d'écoles.

M. DORVAL

PREMIER RAPPORT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des visites que j'ai faites aux écoles de ma circonscription, pendant le semestre expiré le 1er Janvier courant.

Ainsi que vous le dites, monsieur, dans votre dernier rapport, on n'a pas dû s'attendre à ce que toutes les ordonnances du Département fussent mises de suite à exécution. Vous saviez, monsieur, qu'il ne suffit pas de faire des lois pour modifier les habitudes d'une population qui, jusqu'à ces dernier temps, semblait avoir pris pour mot *quieta non movendo*. Cependant, j'ai le plaisir de faire rapport que, dans mon district, on met déjà en pratique une bonne partie des règlements du Département. C'est ainsi, par exemple, qu'à très peu d'exceptions près, le *Manuel d'agriculture* est répandu dans toutes mes écoles; que la série *Montpetit* remplace la plupart des livres de lecture qu'on y avait; que les commissaires semblent porter plus d'attention au bien-être matériel des écoles; que l'on commence à rejeter la pratique de distribuer des prix indistinctement à tous les élèves, pour n'en donner qu'aux plus méritants, et

je ne doute point que, lorsque le Département pourra leur fournir des plans pour bâtisse, les commissaires ne s'empressent d'y conformer leurs constructions nouvelles.

Une des prescriptions de la loi qui sera probablement la plus difficile à remplir, c'est l'enseignement du dessin industriel. Je crains fort qu'il ne s'écoule encore quelques années, avant que cette branche atteigne le degré de praticabilité désirable. Dans cet enseignement, inouï jusqu'ici, dans nos écoles élémentaires, où l'on a tant à faire, malgré le peu de temps dont on y dispose, l'on tiendra compte sans doute de ce que les maîtres mêmes sont à créer et quils doivent se former eux-mêmes.

Il y a vingt ans, j'insistais, et je l'ai fait souvent depuis, monsieur, sur la nécessité de l'uniformité des livres d'écoles ; j'ai donc bien quelque droit de me réjouir aujourd'hui de la prochaine adoption de cette mesure, dont votre rapport préconise l'inauguration. On sait que chaque instituteur, chaque institutrice qui a été élève de nos collèges, couvents, ou écoles modèles, apporte à l'école qu'il doit diriger ses prédilections pour ses livres de classe. Or chacune de ces maisons, on le sait aussi, a sa grammaire particulière, sa géographie à elle, ainsi que son arithmétique, &c., &c.; naturellement les écoles se ressentent de cette diversité dont il est, je pense, oiseux de faire ressortir les mauvais effets.

Il serait bien à souhaiter aussi que nos cartes géographiques fussent refaites et qu'elles fussent plus en rapport avec le besoin de nos écoles. Elles devraient être, surtout celle de la Puissance, sur une grande échelle et devraient, au moyen de gros traits, n'indiquer que les points mentionnés dans le livre de texte, ou à peu près. Généralement les cartes que nous avons et dont plusieurs sont d'un grand intérêt, contiennent trop de petits détails, ruisseaux, hameaux, fiefs, &c., qui dans l'école n'ont aucune importance au point de vue géographique ou historique.

Malgré la nécessité que tous les bons esprits ressentent de l'établissement d'une école-modèle au moins dans chaque municipalité, il me fait peine, monsieur, d'avoir à dire que le nombre n'en est pas augmenté, cette année, dans ma circonscription, et que les plus grandes difficultés que j'éprouve à en faire établir de nouvelles proviennent assez souvent de personnes qu'on ne soupçonnerait pas d'afficher leur influence à si tristes enseignes. Il est vrai de dire que les limites de mon district d'inspection renferment, dans un rayon assez restreint, des collèges et académies de filles qui peuvent, à certains égards, compléter l'instruction qu'on puise aux écoles élémentaires. Mais on semble ne pas vouloir comprendre que le cours donné dans ces maisons ne saurait convenir à tous, pendant que celui de l'école-modèle convient au plus grand nombre, en même temps qu'il est à la portée de toutes les bourses.

Tout en faisant rapport que j'ai trouvé les municipalités scolaires de mon district, pendant le dernier semestre, dans un état assez satisfaisant en général, je dois ajouter, monsieur, qu'il y a beaucoup, beaucoup à faire. Aussi, vous prierai-je de croire que je sens toute l'urgence qu'il y a pour l'inspecteur à profiter de l'émotion, je pourrais dire surprise, qu'ont créée dans le public les dernières circulaires du Département, pour tenir la main à celles-ci et les faire exécuter, persuadé que je suis que leur mise en pratique fera sortir nos écoles de l'ornière où elles s'agitent.

Je n'ai pu visiter pendant le dernier semestre que cinquante-sept écoles, dans seize municipalités différentes, le mauvais état des chemins, pendant l'automne exceptionnel que nous avons eu, ne m'ayant pas permis de faire une seconde tournée complète. Comme je ne fais que de recevoir du Département les nouveaux blancs sur lesquels je devrai faire mes rapports à l'avenir, et que le Département base son rapport annuel principalement sur celui que les inspecteurs font en juillet, parce qu'à cette époque il est complet, j'ai pensé qu'il serait inutile d'entrer ici dans les détails que je donne ordinairement sur chaque école.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre tres-humble et obt. serviteur,

A. D. DORVAL,

Inspecteur d'écoles.

L'Assomption, 5 janvier 1878.

M. DORVAL

SECOND RAPPORT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre la rapport de mes visites d'écoles, pendant le semestre expiré le 1er juillet dernier, et le grand tableau statistique pour toute l'année.

J'ai pu visiter toutes les écoles de mon district pendant le dernier semestre, et j'ai eu le plaisir de les trouver toutes en activité, à l'exception de celle du 6me Rang de Chertsey et de celle du 3me Rang de Ste. Julienne.

Dans le compte-rendu que je fais ci-après de mes examens, j'ai cru devoir omettre une grande partie des remarques consignées déjà dans mes bulletins d'inspection, sur l'état de la maison d'école, du mobilier, &c., &c. J'ai pensé qu'elles ne seraient ici qu'une répétition inutile. Je me suis borné à rappeler de ces bulletins les chiffres qui touchent le plus directement l'école. Ces chiffres n'offrent qu'une différence assez insignifiante avec ceux de l'an dernier: ils présentent même une diminution, quant au nombre total des enfants d'école, quoique je compte treize institutions de tout genre de plus. D'un autre côté, l'assistance moyenne générale, malgré cette diminution du nombre total des élèves, excède celle de l'année dernière de 241. Cette dernière proportion indique une amélioration dans l'assiduité à l'école.

Les autres excédants de cette année portent aussi sur les parties les plus essentielles de l'enseignement. C'est ainsi, par exemple, que je compte cette année

31 élèves qui lisent bien de plus que l'an dernier; 15 de plus dans la tenue des livres; 36 en écriture; 13 en mathématiques; 33 en mesurage; 44 en grammaire anglaise; 166 en grammaire française; 209 en orthographe usuelle; 64 en style épistolaire; 179 en géographie et 108 en agriculture. Je ne veux pas donner à tous ces chiffres plus de signification qu'ils n'en comportent réellement; cependant, si l'on tient compte que la population de ma circonscription est relativement stationnaire, et que les cinq cantons qu'elle renferme sont en pays de montagnes, où les moyens sont généralement très limités, les chemins difficiles et les enfants disséminés, ils me paraissent indiquer un progrès qui n'est pas à dédaigner, car ils semblent témoigner du réveil de l'esprit public sur cette importante question : l'assiduité à l'école.

Je regrette beaucoup de ne pouvoir me procurer ici de statistiques spéciales sur lesquelles je puisse baser mes calculs; mais les 70 assidus par cent enfants inscrits (j'ai négligé les fractions) me paraissent être, toute chose pesée, une proportion raisonnable. Je doute même que nos pessimistes trouvent beaucoup mieux dans les chiffres des pays voisins. Et cette proportion, monsieur, nous l'obtenons de plein gré, sans contrainte; car, Dieu merci, nous vivons dans un pays où l'on jouit d'assez de bon sens pour n'avoir pas besoin de lois qui forcent les parents, sous peine d'amende et de prison, à envoyer leurs enfants à l'école. Au reste, monsieur, quelque paradoxale qu'ait pu paraître une opinion que j'ai déjà émise ailleurs, je n'hésite pas à croire encore que si toutes nos écoles étaient dirigées par des institutrices ou instituteurs plus compétents et formés à des écoles normales, l'on verrait toute une révolution dans la fréquentation de nos écoles, comme dans leur efficacité. Je suis convaincu par des observations suivies que là où l'école est bonne, l'assiduité ne fait jamais défaut.

Avec encore quelqu'augmentation dans les traitements des institutrices—qui constituent la grande majorité du corps enseignant dans mon district—je ne serais pas très éloigné d'en trouver la moyenne satisfaisante; car dans nos districts ruraux, nous ne sommes pas, tant s'en faut, en pays de Cocagne. Un de mes regrets est de voir encore quelques municipalités persister dans la pratique injuste et décourageante de donner à toutes les institutrices des salaires uniformes, quelque différence qu'il y ait d'ailleurs dans leurs mérites. Dans tous les cas, j'ai beaucoup de plaisir à dire que leurs traitements, à peu d'exceptions près, sont régulièrement payés et que la plupart des secrétaires-trésoriers se font un honneur d'être exacts sur ce point. Je n'entends plus personne se plaindre, comme naguère encore, du système vexatoire de bons sur l'épicier-fournisseur ou le marchand.

Je n'ai point d'instituteurs ni d'institutrices sous contrôle qui ne soient porteurs d'un diplôme.

Il s'en faut de beaucoup, monsieur, que l'inspecteur, même après une invitation spéciale, rencontre à ses visites les commissaires de chaque arrondissement. Il s'ensuit que le seul moyen qui reste à l'inspecteur de leur communiquer ses impressions ou de leur faire ses recommandations sur leurs écoles, à l'égard soit de l'enseignement, soit de la fourniture de livres, cartes, tables, bancs, &c., &c., est à peu près de les écrire sur le registre de chacune d'elles. Mais, même en ce cas, comment les commissaires en ont-ils connaissance, et quand exécuteront-ils ces prescrip-

tions de l'inspecteur, s'ils ne visitent leurs écoles qu'une fois la'n, comme l'on fait encore dans un grand nombre de municipalités ? Je pense donc que le moyen de contraindre les commissaires à faire leurs deux visites annuelles, tel que le prescrit la loi, serait de ne leur payer chaque octroi semestriel que sur *l'affirmation toute spéciale* du secrétaire-trésorier que les commissaires ont fait réellement une visite à leurs écoles, dans le cours du semestre dont ils demandent l'octroi et sur le rapport de la date précise de telles visites.

Il n'y a pas seulement que les instructions du département qui par ce moyen gagneraient à être mises plus promptement à exécution. L'on conçoit que l'instituteur se sentant moins oublié, moins négligé des commissaires, aurait plus de plaisir et de zèle à l'exercice de ses fonctions. Les enfants se piqueraient de plus d'émulation, et la maison d'école, son ameublement, son mauvais état de réparation, auraient au moins deux fois l'an des témoins intéressés et responsables qui ne prétexteraient plus leur ignorance de ces besoins, lorsque l'inspecteur leur demanderait d'y pourvoir.

Les magnifiques cartes géographiques nouvellement publiées par le département, vont combler une bien grande lacune dans nos écoles; j'ai toute confiance qu'elles vont rendre plus facile et plus attrayant l'enseignement de cette branche importante.

Je compte sur l'établissement prochain de deux nouvelles écoles modèles. Je regrette de voir que dans quelques-unes de celles que j'ai déjà, le ton de l'école ne soit pas ce qu'il doit être. Quelques instituteurs, pleins de mérite d'ailleurs, affectent dans leur maintien et leur langage à l'égard de leurs élèves des façons qui touchent à la grossièreté et à la trivialité. Ces manières, en indiquant chez le maître un manque de savoir-vivre, sont loin d'initier ses élèves à la bonne éducation, à laquelle l'école-modèle surtout devrait donner la vogue.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. D. DORVAL,

Inspecteur d'écoles.

L'Assomption, 1 août, 1878.

F. C. EMBERSON

(*Traduction*)

Monsieur,

Il me fait plaisir de vous faire rapport qu'au meilleur de mes informations, il y a eu en ce qui concerne mon district, durant ces deux dernières années, un progrès de 15 à 20 pour cent, dans les diverses branches d'enseignement.

L'inspecteur d'écoles doit avoir soin, parmi ses devoirs de première importance, de s'assurer de la juste répartition des sommes d'argent destinées aux écoles et à la bonne tenue des livres de chacun des secrétaires-trésoriers.

A Grenville où je faisais ma tournée d'inspection, en septembre 1876, divers contribuables me demandèrent de faire un examen attentif des livres du Secrétaire-Trésorier. Je n'y trouvai aucun *Grand Livre*, et dans un *livre de caisse* tenu *grosso modo* divers items portés sans date. J'y ouvris un *Grand Livre*, dont je fixai la date d'entrée, et y mentionnai l'état des dépenses antérieures pour chaque arrondissement, après avoir constaté l'exactitude de chacun des items, d'après le témoignage et l'admission du Président des Commissaires d'Ecole. Je préparai alors une liste de toutes les sommes en total que le trésorier reconnaissait avoir reçues de chaque contribuable. Ces listes de dépenses et de sommes d'argent reçues, furent affichées à la porte de l'église par le Secrétaire-Trésorier en ma présence, avant l'office du dimanche. Somme toute, sur état subséquent de comptes, il n'y eut que $17.00 d'erreur, ce qui est assez surprenant, vu que le trésorier recevait de l'argent de droite et de gauche, à distance de son bureau, sans en faire des entrées immédiates et régulières, dans un livre de reçus avec talons, livre que j'engage chacun des Trésoriers à se procurer et à porter constamment sur eux.

Si je fais ces observations sur la manière dont M. Kimball a tenu ses comptes, c'est uniquement pour rassurer les contribuables illettrés qui pourraient prendre une irrégularité pour une fraude, parce qu'ils ne peuvent que difficilement se rendre compte des ennuis que cause une tenue irrégulière de livres à un brave cultivateur qui n'accepte cette tâche que pour rendre service. Il faut avant tout que le peuple ait confiance dans ceux qui manipulent ses deniers, et par délicatesse, j'ai cru devoir éviter à un honnête homme le soupçon d'un détournement lorsqu'il ne s'agissait que d'une légère négligence et d'un défaut de pratique de sa part.

Les livres ont été depuis confiés à un homme plus rompu à ce genre d'affaires et de tous points digne de confiance.

A Havelock, il m'a fallu refaire les comptes de neuf années en arrière, depuis la date du rôle d'évaluation, préparer les talons d'un livre de reçus, memorandum officiel du Secrétaire. J'y ouvris un Grand Livre, avec l'inscription du nom de chacun des contribuables. Chose assez extraordinaire, le Secrétaire avait pu, de mémoire seulement, tenir et entretenir si bien son état de comptes que nul contribuable n'eut à réclamer à l'encontre.

A Hemmingford et à Grenville No. 2 j'ai dû ouvrir des Grands Livres et au dernier endroit il m'a fallu établir le bilan des années 1874, 1875 et 1876.

A Gore, on me certifia que les comptes étaient exacts : mais je dois avouer que je n'y ai rien compris. Le Secrétaire a donné sa démission et les Commissaires ont accepté son état de comptes. Partant, il sera facile de les régulariser à l'avenir.

Le Secrétaire de Godmanchester, avec un zèle qu'on ne saurait trop louer, a refait ses comptes en détail, depuis le jour où il est entré en charge. Ce travail exécuté d'une admirable façon à coûté, à lui et à un notaire, plusieurs semaines d'un travail constant. A l'avenir les livres seront apurés chaque année.

De ces faits, je conclus qu'il serait opportun que les comptes de municipalités scolaires fussent apurés tous les ans, par les deux plus anciens commissaires ou par telles personnes par eux désignées et qu'une copie de la feuille de balance fût transmise au Département avant la distribution du subside du mois d'août. Je propose en même temps qu'une circulaire soit envoyée aux diverses municipalités, préparée d'après la formule suivante ou quelqu'autre s'en rapprochant.

Le Secrétaire-Trésorier, en compte avec les Commissaires d'Ecole de.....P. Q.

A cotisation par———millièmes dans $1.00 sur évaluation totale de $....
A taux mensuel pour huit mois sur.....
A arrondissement No. 1 élèves à——centins par mois.....
do No. 2 do do do .....
A arrérages dus depuis la dernière feuille de balance.....
A balance due depuis do do .....
A cotisation spéciale do do .....

Total.....

Crédit :

Par salaires, arrondissement No. 1.....
do do No. 2.....
Par entretien, arrondissement No. 1.....
do do No. 2.....
Par autres dépenses, arrondissement No. 1.....
do do do No. 2.....
Par arrérages dus, voir cédule détaillée ci-annexée.....
Par balance de fonds en mains.....

Total....

On voudrait généralement que la taxe scolaire qui devrait être prélevée dans le cours de juin, ne dût l'être que durant le mois d'octobre suivant pour être payée au mois d'octobre, à un an de là. A ce compte, un instituteur engagé au mois d'août 1878, ne pourra toucher son premier trimestre qu'au 1er octobre 1879, dix mois après le terme prescrit par la loi et cinq ou six mois peut-être après l'expiration de son engagement.

De fait, jusqu'à ces deux ou trois dernières années, la prospérité de la Province était telle, que les Secrétaires-Trésoriers croyaient pouvoir faire la perception à bonne volonté, et il a fallu, dans ces derniers temps de crise, les presser de faire rentrer les arrérages accumulés aux jours de prospérité. La manœuvre, quoique difficile, s'est toutefois opérée assez heureusement.

En novembre 1877, il était dû, à Havelock, la somme assez ronde de $1,490 ; en mars, la dette était descendue à $770, et en juillet dernier, à $581. Les arrérages de Godmanchester, en Juin 1877, étaient d'environ $1,000 ; en novembre de la même année, ils n'étaient plus que de $620, et depuis, on les a considérablement réduits. La somme de deniers due à la petite municipalité de Harrington No. 1, en septembre 1876, était de $301. Cette somme a été presqu'entièrement touchée depuis.

C'est au moyen de lettres de plus en plus pressantes qu'on a réussi à obtenir ces rentrées. Lorsqu'à bout de demandes infructueuses, on croyait devoir menacer quelqu'un de poursuite légale, on en donnait un avis public. Les secrétaires étaient autorisés à afficher tous les noms des contribuables arriérés, sur une place publique, à leur choix, afin d'échapper à des désagréments personnels et cependant j'ai entendu un contribuable exprimer hautement son indignation de ce qu'il avait reçu un état de comptes de sa dette (sans avoir été assigné devant les tribunaux).

Tels sont les ennuis des Secrétaires-Trésoriers, dans notre Province. Et si je juge des autres par ceux de mon district, ils forment une classe d'hommes des plus méritants et des plus distingués.

Dans les comtés d'Argenteuil et de Huntingdon, les contribuables, nonobstant la dépression du commerce, ne se contentent pas de payer leurs arrérages, mais encore ils restaurent les anciennes maisons d'école et en construisent de nouvelles. Grâce à la générosité et à l'énergie du Directeur de l'école de l'arrondissement No. 3, dans Grenville No. 2, M. N. Whinfield, une belle maison d'école vient d'y être érigée. Dans tout le reste du comté on ne saurait trouver mieux pour la distribution des pièces. J'ai fourni les plans et j'ai fait le relevé du terrain destiné à cette école en octobre, et avant la fin de décembre, la construction était achevée. Une nouvelle maison d'école a été construite pour servir aux deux arrondissements numéro 1 de Harrington I, et No. 5 de Grenville. Harrington avait déjà loué une maison d'école lorsque Grenville n'en avait pas. Une partie de Harrington récemment établie s'est formée en arrondissement et une maison d'école y a été bâtie. Je dois reconnaître que c'est principalement au zèle de M. Donald McIntosh qu'on en doit l'érection. Une partie de De Salaberry s'est également mise sous la loi des écoles, et diverses souscriptions volontaires ont été offertes pour l'érection d'une maison convenable. A Hinchinbrooke, on va remplacer par une habitation décente la vieille "*Lavery school house.*" Je prépare le plan d'une maison pour l'arrondissement No. I. de Godmanchester, et Ormstown No. I. construit une maison d'école d'après ses propres visées et devis. Arundel I. achève la construction de sa maison d'école, grâce au zèle et à l'énergie de son intelligent et actif secrétaire, M. D. Staniforth.

De nombreuses difficultés ont surgi lorsqu'il a été question de reconstruire la maison d'école de "*La Riviere Perdue*" (Lost River) détruite par un incendie en 1875. Après un certain laps de temps, on commença la construction d'une nouvelle maison sur le seul site impossible de l'arrondissement, dans une concession non encore ouverte. L'entreprise fut bientôt abandonnée parce qu'un certain nombre de contribuables de l'arrondissement refusaient de l'achever, pour la bonne raison qu'il faudrait la transporter ailleurs, dans un temps donné, et qu'un certain nombre d'autres refusaient de la démolir, sous le prétexte qu'il n'y avait pas lieu d'en changer le site.

En octobre 1876, je me rendis à cet endroit et remarquai qu'au cas où le chemin serait ouvert il pourrait fort bien arriver qu'il le serait dans une direction telle qu'il n'atteindrait pas la maison d'école et l'on décida d'achever la construction de la maison au lieu où elle avait été commencée. Cette résolution n'eut pas de suite et quelqu'un offrit de prêter la somme requise pour finir la maison par contrat. Trois lettres ayant été laissées sans réponse par le Secrétaire, au sujet de ce prêt, je réunis de nouveau les intéressés, et j'obtins l'assurance de la part des principaux contribuables qu'ils poursuivraient la construction de la maison par une corvée. Ces promesses n'ayant pas été réalisées une autre corvée fut convoquée avec des invitations spéciales. Une vingtaine d'hommes répondirent à l'appel, mais le Secrétaire n'ayant pas de fonds à sa disposition pour acheter du bois de construction, ils s'en retournèrent sans frapper coup. On admit alors qu'outre le travail de corvée il fallait encore une centaine de piastres, argent comptant, pour l'achat du bois de construction, de la chaux, etc. L'argent manquait presqu'entièrement dans l'établissement. Je convoquai une autre assemblée et offris de trouver la somme de $100 par souscription personnelle et celles d'amis, si les contribuables s'imposaient une taxe de un centin dans la piastre. Cette taxe devait être payée en ouvrage, et du moment qu'elle serait acquittée, le surplus de l'ouvrage devait être payé à même le fonds de souscription. Après quelqu'hésitation, cette offre fut acceptée. La maison d'école est à peu près achevée aujourd'hui, nonobstant des ennuis nombreux et répétés causés par les difficultés que l'on peut avoir avec des parties contractantes ne sachant ni lire ni écrire et avec lesquelles on ne peut correspondre par la poste qu'une seule fois par semaine.

Conformément à vos judicieuses instructions, je vais vous donner une description minutieuse d'un examen—une description qui se rattache principalement à l'une des écoles de mon district des mieux tenues, à l'école de Mlle. Euphemia Clarke, de Genève, dans le comté d'Argenteuil—sans tenir compte de descriptions analogues que d'autres inspecteurs ont déjà faites. Je me rendis à l'école à 11.30 a. m. et j'engageai les élèves à informer leurs parents qu'il y aurait un examen dans l'après-midi et à les inviter à s'y rendre le plus tôt possible après 1 heure p. m. J'allai moi-même de maison en maison dans les environs, pour presser les personnes d'assister à l'examen sachant bien qu'il n'est rien de plus engageant qu'une invitation personnelle pour obtenir l'assistance des parents à une réunion de ce genre. A 1 p. m. après l'ouverture de la séance par l'instituteur, je séparai les élèves qui pouvaient écrire passablement sous dictée et je plaçai entre eux les plus jeunes élèves. Je posai alors quelques questions simples et faciles sur l'histoire, la géographie et la grammaire, et j'inscrivis sur le tableau noir quelques petits problèmes d'arithmétique, une addition et une multiplication. L'instituteur et moi passâmes alors d'un élève à l'autre pour nous assurer qu'ils se rendaient compte de ce qu'ils avaient à faire. Chaque élève étant alors occupé, j'eus tout le loisir de me procurer auprès de l'instituteur les statistiques de l'école. L'instituteur ayant distribué les cahiers d'écriture aux enfants, je les invitai à les ouvrir et à présenter la page de leur cahier la mieux écrite. En même temps, je fis l'addition totale du rôle de présence durant l'année expirée, afin d'établir la moyenne de l'assistance. On fit lire ensuite les diverses classes, à tour de rôle. La lecture simultanée à l'imitation exacte de la manière enseignée par le maître étant à peu près ignorée dans les campagnes, je donnai à toutes les classes quelques leçons de cet art si utile qui devrait être mis en pratique au moins d'un tiers plus fréquemment que la lecture mécanique ordinaire. Alors j'établis la gradation du mérite de chacun des élèves en

lecture, sur une échelle de I à 100 points, et je chiffrai leurs notes sur leurs ardoises. J'interrompis la séance en donnant un moment de repos et je pus constater que la sortie de l'école, classe par classe, en silence et en ordre régulier était passablement réalisable. Après la récréation, les élèves ayant leurs ardoises et leurs livres d'écriture réglés en mains se rangèrent par lignes suivant leur place, et aux commandements " Attention! " " Front," " Arrivez," ils obéirent avec une précision toute militaire.

Alors, chaque élève reçut ses notes pour la dictée, les réponses écrites et les cahiers d'écriture et les problèmes d'arithmétique, les ardoises et cahiers étant passés de main en main parmi les visiteurs et les bonnes notes sur chaque ardoise étant inscrites finalement par l'instituteur. Après que toute l'école eut été ainsi examinée, ceux des élèves de différents âges qui avaient obtenu le plus grand nombre de bonnes notes furent choisis pour les soumettre à une épreuve finale. Dix par cent furent ajoutés aux bonnes notes des élèves pour chaque année d'âge qu'ils avaient de différence entre eux en moins. Par ce moyen le meilleur élève, parmi les compétiteurs pour son âge, fut choisi avec une certitude d'une exactitude presque mathématique et reçut le second prix. Le premier prix fut donné pour l'assiduité, cinq points au plus étant accordés pour chaque demi mille de distance entre la résidence des divers compétiteurs. Les noms des élèves lauréats sont inscrits dans les journaux publics de la localité; mais les élèves qui ont obtenu un prix ne concourent plus pour progrès, quoique dans certains cas exceptionnels ils puissent mériter le prix d'assiduité, qui est après tout le grand désideratum. Si le temps le permet, l'instituteur prend lui-même une classe qu'il interroge sur certaines matières : alors les visiteurs sont invités à adresser quelques mots d'encouragement et pendant ce temps les attestations sont inscrites sur les livres de prix. Le plus anciens des commissaires ou l'administrateur des écoles présents distribuent les prix à ceux qui les ont mérités et en même temps j'enregistre les circonstances de ma visite dans le journal de l'école.

Avec 200 écoles à visiter et seulement 180 jours de classe, dont partie est employée à l'examen des livres des Secrétaires-Trésoriers, partie aux réunions ou assemblées des commissaires d'école, partie aux enquêtes des différents griefs ou accusations, partie à voyager, je ne saurais donner à l'inspection de chaque école autant de temps que je le désirerais. Depuis que j'ai été chargé d'inspecter les Académies, etc., il m'est arrivé de passer devant plusieurs écoles le même jour. Par coincidence, à chaque fois que cela m'est arrivé j'ai trouvé une ou deux maisons d'écoles fermées, sur ma route. J'essaie d'obvier à cette irrégularité en ordonnant l'ouverture de toutes les écoles de mon district d'inspection pour le commencement de septembre. J'ai l'honneur de vous transmettre ci-annexé un journal des travaux accomplis chaque jour, durant le cours de l'année dernière.

Comme commentaires de ce rapport d'inspection je ferai les remarques suivantes :

I. Je trouvai d'abord quelque difficulté à pourvoir chaque maison d'école d'un journal; aujourd'hui, j'ai du mal à les faire tenir en bon état. Pour arriver à ce résultat, je distribue les instructions suivantes par circulaire.

1. Entrer d'abord les noms de tous les garçons et ensuite les noms des filles et dans le même ordre à chaque page.

2. Entrer sur la dernière page tout enfant en âge d'aller à l'école dans votre arrondissement, avec son âge, les noms des parents, et la présence à l'école tous les quatre mois, de manière que l'on puisse adresser des circulaires aux parents qui négligent d'envoyer leurs enfants à l'école.

3. Entrer à la droite de la page réservée à chaque mois le nombre total de jours d'assistance de l'enfant depuis le jour où vous avez commencé à enseigner, chaque année, jusqu'au dernier jour de ce mois.

4. Les journaux d'école et les vieux cahiers d'écriture ainsi que le *Journal of Education* doivent être conservés dans les archives de toute école.

II. Après l'absence d'un journal dans chaque école j'ai souvent à regretter celle d'un tableau des heures ou programme des études de chaque jour. Et cependant, une bonne école peut s'en passer presqu'aussi difficilement qu'une compagnie de chemin de fer. Je profite de l'occasion qui s'offre à moi de vous soumettre un programme d'étude pour que vous le corrigiez ou l'approuviez. Il repose sur les principes fondamentaux suivants :

1. Qu'il est difficile d'obtenir l'attention suivie d'enfants de cinq ans ou à peu près pendant plus de cinq à six minutes. Comme leur classe (classe du 1er Livre de lecture, 1ère et 2ème parties) exige presqu'autant de temps que les autres classes de l'école, il est bon de les faire se lever de siège pendant cinq minutes et toutes les demi-heures, et de les confier en partie à l'enseignement de moniteurs.

2. Que si les élèves plus avancés enseignent aux plus jeunes, l'instituteur ne doit pas pour cela donner moins de son temps aux classes plus jeunes ; et de plus, aucun élève avancé ne devra agir comme moniteur plus d'une heure ou une heure et demie par semaine.

3. Que si les élèves sont à leur siège et non en classe, la surveillance et la discipline s'opèrent mieux en leur donnant quelque chose à copier, à chiffrer, à dessiner ou à étamper, quelque chose enfin qui puisse occuper leurs mains qui sans cela resteront désœuvrées.

III. On doit engager les parents à fournir aux enfants des cahiers d'écriture avec modèles imprimés. Beaucoup d'instituteurs de la campagne ont une mauvaise écriture et ils ne font que perpétuer cette imperfection, en écrivant des modèles d'écriture pour leurs élèves. En outre de cela (pour bonne raison) les élèves font plus de progrès s'ils écrivent d'après des modèles imprimés. Cependant, un bon nombre de cahiers en circulation sont impropres à l'enseignement, vu qu'ils offrent des modèles de fioritures au lieu d'écriture pleine, régulière et lisible avant d'être recherchée. Il est à désirer qu'on se procure une série sans fioritures, dont les lettres nettement tracées puissent être facilement distinguées les unes des autres ou plûtot qui ne puissent être prises l'une pour l'autre, et d'un trait facile à la plume. Si le département n'avait qu'une seule série de cette espèce on pourrait la préparer et la vendre à meilleur marché que toute autre.

IV. L'enseignement pratique de l'arithmétique dans mon district me paraît laisser à désirer. Dans presque toutes mes écoles j'ai posé des problèmes à peu près analogues

au suivant : "Si vous achetez de quelqu'un 36 lbs. de thé à 36 cts. la livre et que vous vendiez à cette personne 3 lbs. de chaux à 3 cts. la livre, combien lui devez-vous ?"

Nombre d'élèves connaissaient leur Sangster d'un bout à l'autre, mais un très petit nombre seulement pouvaient résoudre ce petit problème. Il doit y avoir une cause à ce regrettable état de choses. J'engagerais volontiers les maîtres à partager leur classes en deux pour l'enseignement de l'arithmétique. Qu'ils choisissent trois problèmes basés sur autant de règles différentes, partie faciles, partie difficiles, qu'ils les écrivent sur le tableau noir pour la division I. Pendant que les élèves sont à l'œuvre dans la division I, l'instituteur peut présider à la lecture simultanée dans la division II. Durant la demi-heure suivante, il pourra poser certains problèmes à la division II, et reprendre la lecture simultanée dans la division I. L'avantage de la lecture simultanée consiste en ce que des élèves à des degrés divers peuvent également en profiter, et pendant que l'instituteur se détourne de sa classe pour expliquer, exposer ou commenter quelque problème, cette classe de lecture peut apprendre par cœur le sujet donné en lecture, et qui sera généralement pour la lecture simultanée quelque pièce de poésie. L'instituteur doit accorder des points pour chaque problème correctement fait, et en garder mémoire pour la distribution des prix à la fin du terme. La leçon d'arithmétique doit compléter, sans y être substituée, les opérations d'après "McMurchye" ou "Sangster," règle par règle. En cela aussi, je recommanderai que toutes les opérations seraient faites ou copiées dans un cahier d'exercices et recevraient une marque régulièrement enregistrée.

Les enfants n'apprennent que difficilement à lire dans des livres imprimés en petits caractères comme le sont les premiers livres de lecture. On devrait avoir dans toutes les écoles des tableaux en lettres d'au moins trois quarts de pouce de longueur. Les tableaux de la première série devront contenir des mots dont les lettres n'ont qu'un seul et même son et pas d'autre. Si ces tableaux sont de couleur voyante, si surtout les teintes de chaque tableau sont choisies parmi les espèces et dans les proportions requises par les lois bien déterminées de l'harmonie des couleurs, elles auraient le plus heureux résultat en donnant aux enfants de l'attrait pour l'école ; elles leur plairaient plus que des images, et j'ai constaté que les images ont un effet extraordinaire sur l'augmentation de l'assistance à l'école dans les arrondissements arriérés.

Le couvent de Huntingdon qui compte 50 élèves et trois bonnes institutrices, est la meilleure institution de mon district d'inspection. Après celle-ci vient l'Académie de Huntingdon dirigée par quatre instituteurs et fréquentée par 127 élèves, assistance moyenne. La plus faible est celle des dissidents No. 2 de Godmanchester (dans l'arrondissement "Foran") qui est maintenant fermée ou unie à Saint-Anicet No. 2. Si les commissaires de l'école de Saint Anicet No. 2 ne procurent pas à leurs écoles de meilleures fournitures, elles figureront probablement au rang peu enviable de "l'Ecole Foran," dans mon prochain rapport.

Les salaires accordés aux instituteurs par les municipalités les plus importantes de mon district, suivant leur mérite, sont comme suit : Howick, $21 par mois ; Ormstown, $20 ; Hinchinbrooke, $18 ; Havelock, $15.50 ; Godmanchester, $15 ; Chatham I, St. Andrews, Franklin et Elgin, $14 par mois ; Grenville I, $13.40 ; Chatham II,

$12 ; Wentworth, $12 ; les écoles dissidentes de Gore et de St. Andrews ne payent que $11 par mois en moyenne, chaque instituteur n'ayant que $8 par mois, sans pension.

Dans les écoles les mieux dirigées, les instituteurs, par ordre alphabétique, sont comme suit : Pour Argenteuil, Eliza Blair, Euphemia Clark, L. M. La Ferrière, Samuel M. Adoo, Katie M. Gibbon, Mary Michell, Dorcas Noyes et Hattie Smith.

Pour le comté d'Huntingdon : Odile et Malvina Cordot, Mary Caldwell, Mary Dunsmore, Robert Cranham, Wm. Johnston, Helen McDiarmid, Carrie McGee, Ann McGill, Janet Patterson, John Reed et Sarah E. Ward.

Pour Chateauguay : Bella Bruce, Christiana Chrichton, Annie Candie, Catherine Nolan, Jennie Strothers.

Pour Hochelaga : Mademoiselle McGarraty.

Les écoles sous la direction des Commissaires d'Ecoles de Montréal sont remarquablement bien tenues, et mon expérience en fait d'inspection d'écoles ne comprend pas que les écoles de la Province de Québec.

Plusieurs instituteurs, autres que ceux déjà mentionnés, méritent une mention spéciale ; vu certaines difficultés locales dont je n'ai pu prendre connaissance, leurs écoles ne m'ont pas donné autant de satisfaction que celles déjà nommées.

On devrait s'efforcer d'adopter un système uniforme pour marquer les réponses tel que par le plan adopté cette année dans l'inspection des écoles modèles protestantes et du High School. Si on adoptait ce plan, un inspecteur pourrait classer les écoles suivant les marques obtenues par les enfants de même âge dans différentes écoles, sans favoritisme ni préjugé.

Le progrès des élèves de cent écoles de campagne que j'ai visitées était " très bien " dans 14 écoles ; "bien" dans 20 ; "passable" dans 21 ; "assez bien" dans 20 ; "mal" dans 21 ; très-mal dans 4. Dans les écoles marquées "très bien," dans le rapport pour chaque école séparément que j'ai l'honneur de vous transmettre dans l'appendice de ce rapport les élèves en proportion de 20 à 40 par cent avaient moins de connaissances que les élèves de même âge des écoles sous la direction des commissaires d'école de Montréal. Le chant qui est si bien enseigné dans ces écoles, fait des progrès marquants dans mon district. Le chant est spécialement enseigné dans trois de mes meilleures municipalités, Ormstown, Howick et Chatham No. 1. L'importance du chant est incalculable, en ce qu'il rafraichit l'esprit des enfants, surtout au milieu de l'avant-midi et de l'après-midi, lorsqu'il sont fatigués, et les dispose à écouter avec plus d'attention les enseignements de l'instituteur.

L'assistance moyenne de chaque jour a été comme suit, durant le temps que les écoles ont été ouvertes dans chaque district.

Dans Howick, cette assistance a été de 74 par cent du nombre total des enfants inscrits sur le rôle ; dans Saint Anicet I, Saint André et Godmanchester, 60 par cent ; dans Hinchinbrooke et Franklin, 57 ; Chatham II., 56 ; Chatham I et les écoles dis-

sidentes d'Hemmingford de 54 par cent ; Ormstown 52 ; Grenville III et Elgin 45 ; et dans Arundel 41 par cent. A Montréal, elle est de 88 par cent.

Après tout, le but principal d'un inspecteur d'écoles devrait être de faire en sorte qu'il ne puisse se trouver dans son district d'inspection aucun enfant qui ne sache ni lire ni écrire. C'est le manque d'éducation élémentaire qui remplit nos prisons et nos asiles, et l'éducation supérieure ne les vide pas.

J'ai pris les moyens de me procurer de chaque instituteur les noms des enfants en âge d'aller à l'école, qui se trouvent dans leur arrondissement et qui ne la fréquentent pas, et je me propose d'écrire en termes pressants aux parents de ces enfants, et de prier les commissaires d'employer toute leur influence auprès d'eux.

En terminant, je réitère, monsieur le Surintendant, l'excellente suggestion de M. Laughlin, que les inspecteurs d'école devraient avoir voix délibérative dans les assemblées de commissaires auxquelles ils assistent ; et je désire émettre l'opinion que les membres du clergé exerçant régulièrement leur pouvoirs dans une municipalité, devraient être autorisés par la loi à assister aux assemblées et à prendre part aux discussions qui y ont lieu, sans toutefois avoir droit de vote.

J'ai l' honneur d'être, etc.,

F. C. EMBERSON,

Inspecteur d'écoles.

PROGRAMME DU TRAVAIL JOURNALIER A SUIVRE PAR LES CLASSES NUMEROS

A.	I. (Parties 1 et 2.)	II.	III.	IV.	V
9.	Exercices élémentaires.	Tenue des livres.	Exercices sur le tableau.	Faire l'appel des noms	Faire l'appel des noms.
9.15	Lire pendant 5 minutes, s'asseoir et écrire sur les ardoises	Ecrire.	Ecrire.	Ecrire.	Grammaire. Le lundi apporter une lettre à quelqueami ou à l'instituteur pour en faire la correction.
9.40	Lire séparément aux moniteurs.	Lire et épeler.	Ecrire des calculs de Sangster dans le livre d'exercices	Faire des calculs d'arithmétique dans le livre d'exercice	Faire des calculs d'arithmétique dans le livre d'exercice.
10.	" " "	Faire des calculs seul ou avec le moniteur.	Lire et épeler.		
10.10	Lire pendant 5 minutes et ensuite copier des chiffres.	Faire des calculs.	Calculs.	Lecture.	Lecture.
10.40	Ajournement et chant.	Ajournement et chant.	Ajournement et chant.	Ajournement et chant.	Ajournement et chant.
10.50	Lire pendant 9 minutes et ensuite écrire des noms.	Dessin des cartes géographiques sur ardoise ou papier.	Dessin des cartes géographiques sur ardoise ou papier.	Dessin des cartes géographiques sur ardoise ou papier.	Géographie.
11.15		Géographie ou Lecture.	Géographie ou Lecture.	Ecrire des exercises de Géographie ou d'histoire ou dessiner des cartes.	Ecrire des exercices de Géographie ou d histoire ou dessiner des cartes.

11.35 Tous les élèves chantent ou récitent des tables, ou font le calcul mental, les classes inférieures sous la charge des moniteurs de temps à autre. Accorder cinq minutes pour renvoyer les classes en ordre.

1.	Tous écrivent, le professeur allant d'un élève à l'autre, faisant des marques sur les cahiers suivant le mérite de la copie de chacun.		
1.30	Lecture pendant cinq minutes et ensuite dessin.	La division inférieure en arithmétique fait des calculs sur le tableau.	Les autres lisent simultanément et apprennent par cœur. Le vendredi disent des recitations, etd.
2.	Lire séparément aux moniteurs	Lecture simultanée et apprendre parcœur.	La division supérieur en arithmétique font des calculs sur la planche noir.
2.20	Ajournement.	Ajournement.	Ajournement.
2.40	Tous écrivent à la dictée, même les plus jeunes écrivant les mots les plus faciles.		
3.	Chant ou exercises gymnastiques.	Exercices Gymnastique.	
3.10	Lire et écrire des noms.	Copier quelque chose d'un livre ou du tableau noir ou écrire quelque chose dit ou fait par l'instituteur.	Histoire, etc.
3.30	Renvoyez les petits élèves ou laissez-les jouer. Renvoyez les élèves qui demeurent au loin.	Entendre les leçons. Etudier Euclide, l'Algèbre ou suivre une classe française ou une classe de lecture, et occuper les autres à écrire des exercices de tenue des livres ou d'écriture, etc. Entrer des marques pour le calcul ou l'écriture dans le livre des marques. Dire quelques mots sur la conduite du jour. Renvoyer les élèves, classe par classe, chaque élève partant en disant "bonjour."	

M. FONTAINE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les écoles pour l'année 1877-78, ainsi que mes statistiques pour la même année.

Mon grand tableau statistique fait voir jusqu'à quel point vos ordres, au sujet de l'enseignement du dessin et de l'agriculture dans toutes les écoles, ont été suivis.

Je regrette de dire que l'enseignement de l'agriculture est beaucoup trop négligé. Le peuple des campagnes croit à tort que cet art est assez connu de tous et que c'est à peu près inutile d'enseigner aux enfants ce qu'ils voient pratiquer dès leur plus jeunes années et qu'ils sont par là même censés apprendre. La routine est assez connue, sans doute, et bien trop suivie, mais l'agriculture raisonnée, l'agriculture profitable et payante est malheureusement ignorée par un grand nombre. En demandant avec persévérance l'introduction de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles, nos efforts seront, sans doute, couronnés dans un avenir plus ou moins éloigné. Et la tâche ne sera entièrement accomplie que lorsque le corps enseignant aura compris l'importance de l'enseignement de l'agriculture raisonnée et pratique.

On a commencé d'enseigner le dessin industriel dans un petit nombre d'écoles. J'ai la confiance pourtant qu'une fois l'élan donné cette branche sera suivie avec goût et avec zèle.

Les secrétaires-trésoriers des municipalités scolaires ont continué de suivre l'ancienne (et très-variée) méthode de comptabilité. Quelques-uns s'étaient procuré des livres nouveaux; mais aucun n'a osé y mettre un chiffre. On a remis cette tâche au premier juillet 1878. Je suis convaincu en effet que presque tous auront, l'an prochain, des livres nouveaux et qu'ils tiendront les comptes d'une manière simple et facile, ainsi que vous l'exigez. Cette mesure tournera à l'avantage de tous.

Le salaire des instituteurs a été régulièrement payé, sauf une ou deux exceptions.

J'ai beaucoup de plaisir à dire que les livres de lecture graduée de Montpetit ont été introduits dans toutes les écoles, sauf dans la municipalité de St. Thomas.

Dans mes visites, voici ce que j'ai le plus hautement recommandé :

1° Une attention scrupuleuse à suivre le programme officiel de l'enseignement dans les écoles élémentaires ou modèles, suivant le cas ;

2° L'enseignement du calcul mental et de la tenue des livres, suivant l'âge et le degré d'avancement des élèves ;

3° Les exercices de mémoire chez tous les enfants du moment qu'ils savent lire.

Sur ce dernier point j'ai dû combattre un préjugé trop enraciné chez un grand nombre de personnes qui semblent avoir horreur de l'étude. A quoi bon, dit-on, apprendre la grammaire, l'histoire et la géographie ? Pourquoi fatiguer les enfants par

l'étude de ces matières ? Apprendre par cœur le catéchisme est suffisant. Voilà comment on raisonne. On oublie, ou l'on n'a jamais su que la mémoire est une des plus belles facultés de l'homme et qu'elle est un champ fertile propre à recevoir toutes sortes de semences et à produire beaucoup de fruits. Pourtant, si on ne la cultive lorsqu'elle est encore vierge, comme le champ négligé par son propriétaire, elle est stérile et se couvre de *mauvaises herbes.*

Au reste dans les écoles où le *par-cœur* est négligé, il y a beaucoup de temps perdu. Ceux qui n'étudient pas perdent leur temps et le font perdre aux autres, qu'ils s'efforcent de distraire et de rendre paresseux comme ils le sont eux-mêmes. Quelquefois les dispositions des enfants à ne pas étudier, à ne pas cultiver leur mémoire, dépendent des maîtres dont l'apathie est ainsi favorisée. Car ils savent que lorsque les enfants n'apprennent aucune matière, ils n'ont rien à expliquer.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. FONTAINE,

Inspecteur d'écoles.

Jolicette, 3 septembre 1878.

M. FOTHERGILL

(Traduction)

Monsieur,

J'éprouve un sensible plaisir de pouvoir vous faire un rapport favorable sur l'état de l'éducation dans la majorité des écoles de mon district d'inspection.

Je regrette cependant qu'une des écoles confiées à ma surveillance, et qui a tant contribué à répandre l'éducation dans la ville de Québec pendant longtemps, ait été privée de l'octroi du gouvernement, en vertu des dispositions imprévues contenues dans les nouveaux amendements que l'on a faits à l'acte d'éducation. Je veux parler de l'*Ecole Nationale* pour les garçons et les filles, placée sous le contrôle de l'Eglise d'Angleterre. Aux termes de la loi, les commissaires protestants ne peuvent plus accorder d'assistance pécuniaire à cette école, à même les fonds qui sont mis à leur disposition.

J'ai cependant inclus cette école dans mon rapport de l'année dernière, et j'espère qu'il sera possible d'en venir à un arrangement qui empêchera la fermeture d'une institution aussi utile. Cette école renferme 180 élèves, ayant à leur tête M. Hatherly et Mademoiselle Scroggie dans le département des garçons, et Mademoiselle Campbell dans celui des filles. Comme toujours, cette école fonctionne bien, on y remarque surtout un progrès sensible dans la classe élémentaire des garçons. L'édifice a été parfaitement réparé et pourvu de tous les appareils nécessaires à l'enseignement.

Avant de terminer mon rapport, qu'il me soit permis de mentionner de nouveau les progrès qui sont faits, et la courtoisie avec laquelle j'ai toujours été traité de la part des instituteurs et des commissaires avec lesquels j'ai eu des rapports.

Il me fait aussi plaisir de dire que l'on a muni les écoles de meilleurs livres.

J'espère que les excellentes cartes de géographie que le Département de l'Instruction Publique répand aujourd'hui, au moyen de son Dépot de livres, favorisera grandement l'enseignement de la géographie dans plusieurs de nos écoles.

Je crois qu'on favoriserait grandement le but assigné au Dépôt de livres, en employant un colporteur qui parlerait l'anglais et le français. Les parents et les commissaires disent souvent : " Nous ne pouvons pas nous procurer les livres de Québec, et nous ne connaissons pas les titres de ceux qu'il faudrait demander," tandis que si ces fournitures d'école étaient mises en circulation de temps à autre, tout le monde en achèterait, et en peu de temps les écoles seraient pourvues. Je crois qu'un agent actif préposé à la vente de ces livres coûterait peu de chose—la commission qu'il aurait sur la vente lui procurerait presque toujours un salaire convenable.

Je voudrais aussi voir établir une règle invariable, par laquelle le département s'engagerait à retenir strictement l'octroi du gouvernement accordé à tout district ou municipalité où les maisons d'école sont en mauvais état.

Les instituteurs, en général, reçoivent de faibles salaires, et c'est assurément aggraver leur sort que de les condamner à enseigner pendant 6 ou 7 heures dans des salles d'école mal aérées.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. M. FOTHERGILL,

Inspecteur d'écoles.

Québec, juillet, 1878.

M. GAY

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous addresser mon rapport sur l'état des écoles élémentaires dans les comtés d'Ottawa et de Pontiac pendant l'année 1877-78.

État comparatif des 4 dernières années :

	1874-75	1875-76	1876-77	1877-78
Nombre de municipalités	35	39	44	44
" arrondissements	98	113	119	122
" institutions en opération	96	100	110	112
" assistance moyenne	3069	3166	3640	3756
" élèves inscrits sur journal	3844	4559	4999	5031
" élèves lisant bien	1176	1363	1549	1306
" " en arithmétique	1535	1929	2193	2308
" " en calcul mental	688	738	697	959
" " en tenue des livres	42	117	115	141
" " en écriture	2010	2012	2310	2341
" " en grammaire française	702	815	902	1042
" " en " anglaise	451	389	434	510
" " en orthographe	938	919	770	734
" " en analyse grammaticale	721	743	833	802
" " en style épistolaire	120	80	225	233
" " en géographie	631	646	748	792
" " en histoire	695	675	767	851
" " en agriculture	.....	.....	.....	155
" " en dessin linéaire	.....	.....	.....	175
Moyenne des traitements des maîtres	245	234	231	230
" " maîtresses	145	143	138	130

La lecture de ce tableau fait voir, Monsieur le surintendant, qu'il y a eu augmentation dans le nombre des municipalités érigées, des arrondissements formés, des institutions actuellement en opération, de l'assistance moyenne, des élèves inscrits sur les

registres des maîtres, et enfin des élèves apprenant les différentes matières enseignées. On trouve pourtant une diminution dans la lecture avancée, l'orthographe et l'analyse grammaticale. Ce fait ne peut guère s'expliquer que par la supposition que les élèves les plus âgés auraient prématurément quitté l'école pour se livrer à des travaux manuels. Quant à la cause de de la diminution des traitements, il est inutile de la mentionner: elle est connue de tout le monde.

Parmi les réformes récemment introduites dans nos lois et règlements scolaires, celle qui, à mon avis, produira le plus tôt et le plus généralement un heureux effet, est l'usage obligatoire des livres de comptabilité d'après le plan que vous avez donné.

Les bureaux d'examinateurs continuent de faire présent de diplômes presque à toutes les personnes qui en font la demande. La mesure la plus urgente aujourd'hui serait celle qui empêcherait la continuation de cet abus.

Les instituteurs ont souvent de la peine à se faire payer leur traitement ; non-seulement les taxes ne sont pas régulièrement perçues, mais même l'octroi législatif qui devrait être remis directement aux instituteurs est souvent employé à d'autres usages. Il serait facile de remédier à cet état de choses en statuant que l'octroi soit payé directement aux maîtres par le gouvernement sur certificat des commissaires. Cela se fait ainsi dans la province d'Ontario.

L'étude de l'agriculture s'introduirait facilement dans nos écoles, si elle ne nécessitait l'achat d'un livre spécial. Les matières enseignées dans nos écoles élémentaires qui exigent l'acquisition d'un livre sont la lecture, l'arithmétique, la grammaire, la géographie, l'histoire et l'agriculture. Cela fait 6 livres indépendamment des articles requis pour l'écriture et le calcul. On voit que c'est un fardeau pour les contribuables qui sont presque tous des cultivateurs dépourvus d'argent et surchargés d'enfants. Il faut donc, si on veut leur rendre l'instruction abordable, diminuer autant que possible les frais qu'elle nécessite. Or l'étude de l'agriculture étant, parmi les études spéciales, celle dont la population de cette province a le plus besoin, il faut tâcher de la lui enseigner, pour ainsi dire, sans qu'il lui en coûte rien. Je veux dire qu'au lieu de faire du traité d'agriculture un volume spécial, il serait prudent d'incorporer ce traité à un des livres de lecture actuellement en usage. J'ajouterai que ceux qui sont en rapport avec nos écoles élémentaires savent que les parents achètent volontiers des livres de lecture pour leurs enfants, mais qu'ils font la sourde oreille pour les autres livres.

Quant à l'enseignement du dessin, il dépend plus de l'aptitude du maître que de toute autre chose ; par conséquent, cette matière devrait faire partie du programme d'examen des candidats au diplôme d'instituteur.

Les distributions de prix produisent un excellent effet, surtout sur l'assiduité à l'école, pour laquelle je donne un prix spécial.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AUG. GAY,

Hull, 10 sept. 1878. Inspecteur d'écoles.

M. GRONDIN

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre à votre bienveillante considération mon rapport sur la condition des écoles que j'ai mission de surveiller.

Le grand tableau statistique qui accompagne ce rapport indique le nombre total des institutions d'éducation de tout genre, ainsi que celui des élèves les fréquentant et les diverses branches d'instruction qui y sont enseignées.

Le total respectif de chaque colonne de ce tableau fait voir une augmentation satisfaisante dans la fréquentation en total et en moyenne, et dans l'étude de ces diverses branches, surtout dans celles supérieures du programme de l'instruction publique.

Il n'y a pas une seule école, même parmi les plus élémentaires de mon district d'inspection, où l'on n'enseigne au moins à lire, écrire, calculer et orthographier, et encore s'en trouve-t-il un très-petit nombre où l'on se borne à ces seuls sujets d'enseignement. Je dois avouer pourtant qu'il reste quelques municipalités où les prescriptions du département et du conseil de l'instruction publique ne sont pas suivies en ce qui concerne l'étude de l'agriculture, du calcul de mémoire, de la tenue des livres et du dessin industriel. Mais comme pour les uns, c'est le défaut de comprendre toute l'importance de ces matières, et pour les autres la négligence de fournir aux enfants les objets nécessaires à leur étude, et que je ne vois nulle part un parti pris d'opposition, j'ai lieu d'espérer que mes conseils appuyés de vos recommandations obtiendront les résultats désirés, sans qu'il devienne nécessaire de recourir à des mesures de rigueur qui punissent les innocents autant, quelquefois plus que les coupables.

Les livres approuvés du conseil de l'instruction publique sont maintenant les seuls en usage et l'on ressent déjà les bons effets qu'a produits leur introduction, mais il reste encore aux autorités locales et à l'inspecteur le devoir de veiller à ce que dans une même école, chaque branche ne s'enseigne que d'après un seul auteur. Cette mesure devrait même s'étendre à toutes les écoles de la municipalité.

Le matériel des écoles—tables et bancs—s'est un peu amélioré; mais les planches noires, et surtout les cartes géographiques, sont communément usées et détériorées et presque hors de service. C'est pourquoi les commissaires devront s'empresser de pourvoir leurs écoles des cartes dont vous m'avez fait l'honneur de me transmettre des échantillons. Ces nouvelles cartes, dont le coût est très-modique, me paraissent d'un mérite réel pour les écoles élémentaires et même pour la plupart des écoles modèles.

La nouvelle forme du registre d'inscription est sans doute bien préférable à l'ancien journal qui se bornait à donner le nom, l'âge et la présence de l'élève à l'école; mais le registre devrait donner encore plus de détails et faire connaître les sujets d'étude dans une colonne réservée à chacun d'eux. D'un coup d'œil, l'inspecteur et les autres visiteurs de droit pourraient embrasser tout ce que les élèves apprenent et par quel nombre d'enfants chaque branche est étudiée. Ce registre, strictement obligatoire, devrait toujours être fourni par la commission scolaire, comme c'est le cas pour

la plupart des écoles, tandis que pour quelques-uns, ce sont les instituteurs qui l'achètent de leurs deniers, ou plus souvent le composent de feuilles volantes. Vous voyez déjà, honorable Monsieur, quelle difficulté l'on rencontre dans l'examen de ces brouillards souvent chiffonnés et aux coins enroulés.

On a si souvent parlé du fréquent déplacement des instituteurs et tant déploré le mal qu'il fait à la cause de l'éducation, que j'aime à mentionner ici qu'il n'y a eu, cette année, que très-peu de changements et que c'est seulement pour le mieux qu'il s'en est opéré quelques-uns.

Depuis la passation du règlement pourvoyant à ce que les maisons d'école à construire le soient sur des plans fournis ou approuvés par le département, il en a été érigé quelques-unes qui, sans avoir coûté plus ou guère plus cher que celles qu'on bâtissait auparavant, offrent à l'instituteur une demeure commode et agréable, et aux enfants une salle bien aérée et éclairée, et où leur santé ne se trouve pas compromise.

Les affaires financières des différentes municipalités scolaires sont généralement bien tenues et prospères ; la rentrée des cotisations et rétributions mensuelles se fait volontiers et assez régulièrement, et les instituteurs ont rarement à se plaindre de retard dans le paiement de leurs salaires. Une couple de secrétaires-trésoriers n'avaient pas encore rendu compte de leur position pour l'année dernière, pour la raison, m'ont-ils dit, que les commissaires ont nommé des auditeurs qui devaient immédiatement se mettre à l'œuvre. On m'a promis que tout serait réglé sous un très-court délai.

Les secrétaires-trésoriers qui ont mis en usage dans leur comptabilité les livres de compte prescrits se trouvent bien de leurs formules claires et faciles, mais qui ne sont nouvelles que pour ceux seulement qui n'avaient pas encore adopté celles, peu différentes, que j'avais moi-même recommandées, il y a déjà plusieurs années.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. GRONDIN,

Inspecteur d'écoles.

Laprairie, comté de Laprairie, 24 août 1878.

M. HUBBARD

(*Traduction*)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour la présente année scolaire.

En référant aux tableaux statistiques qui l'accompagnent, on verra que, cette année, mon rapport renferme un compte rendu sur 38 municipalités scolaires, avec un total de 314 écoles.

En conformité des instructions spéciales du comité des écoles protestantes, j'ai fait tout en mon pouvoir pour visiter deux fois durant l'année toutes les écoles de mon district, et j'ai réussi dans cette entreprise, à très peu d'exceptions près (ayant manqué d'en visiter une seulement durant l'été, et environ vingt durant l'hiver). Je vous ai envoyé aussi un bulletin quotidien de ces visites, dans la forme prescrite par le comité, et dans lequel je me suis efforcé de vous donner " un aperçu succinct " de la condition de chaque école telle que j'ai pu la connaître.

Quand on considère le grand nombre d'écoles que j'ai à visiter, on se convainc sans peine qu'il ne m'est guère possible d'y consacrer autant de temps qu'il nous est recommandé dans nos instructions; j'ai fait tout mon possible pour consacrer plus de temps dans les écoles supérieures que dans les écoles élémentaires.

Dans les neuf municipalités du comté de Stanstead, savoir : Stanstead, Stanstead Plain, Beebe Plain, Barnston, Coaticook, Barford, Dix-ville, Hathy et Magog, il y a peu de différence dans la condition et le nombre des écoles, depuis mon dernier rapport (le tableau en montrant encore un cent). On a employé cet hiver plus d'instituteurs que de coutume; sur ce nombre, il s'en est trouvé un ou deux dans Stanstead qui n'ont pas eu de succès.

L'école de Beebe-Plain se fait remarquer entre toutes les autres. L'académie de Barnston semble être conduite avec soin et d'une manière efficace. Celle de Coaticook, à laquelle on a annexé deux écoles élémentaires, est conduites d'après une excellente méthode d'enseignement, de même que l'école modèle de Magog, sous la direction de son nouveau professeur M. Lee, qui a obtenu un succès bien marqué. L'état financier de toutes les écoles de mon district est satisfaisant. Les maisons d'école, à part de rares exceptions, sont bonnes et convenables, et l'on remarque un progrès sensible dans la tenue des écoles. Comme j'ai donné une notice sur toutes les municipalités dans mon dernier rapport, il ne me semble pas nécessaire d'en dire autant dans celui-ci, vu qu'il n'y a pas eu de grands changements depuis cette époque. Les écoles, à très-peu d'exceptions près, ont été tenues ouvertes durant les deux termes et visitées deux fois. Il arrive souvent, dans ce comté, que les termes sont trop courts, ne durant pas 4 mois chacun. Selon la coutume établie dans ce district, la pluspart des personnes qui enseignent sont du sexe féminin. Toutes ont obtenu des succès satisfaisants. Dans une ou deux écoles, dans le comté de Compton, les professeurs se sont empressés de se conformer à mes suggestions et d'introduire l'étude du dessin dans leur école respective. L'académie de Compton est fréquentée par un petit nombre d'élèves et la

vue de cette institution est à peine tolérable : celle de Cookshire est fréquentée par un grand nombre d'élèves et semble faire des progrès satisfaisants.

L'académie de Eaton Corner n'est fréquentée que par un nombre d'élèves limité, elle a été bien tenue pendant un terme. L'école modèle de Bury est bien fréquentée et a subi un examen très satisfaisant.

Les maisons d'école, à peu d'exceptions près, sont bien convenables. Je les ai classées comme suit : bonnes, 12 ; moyennes ou mauvaises, 12. Les comptes sont généralement bien tenus.

J'ai inscrit trente-trois écoles dans mon rapport, pour la division électorale de Sherbrooke, y compris la cité de Sherbrooke et les municipalités d'Ascot, Orford et Lennoxville.

Au commencement de la présente année scolaire, les écoles de la cité de Sherbrooke se sont séparées, en vertu des dispositions de l'acte d'incorporation de la cité, et les deux bureaux de commissaires d'école se sont aussi partagé amicalement les propriétés scolaires appartenant à la dite cité.

Le bureau des commissaires des écoles protestantes avait décidé d'abord d'établir un système d'écoles graduées, et avait fait des démarches pour ériger une école centrale, mais comme il était impossible de compléter ces édifices pour l'époque de l'ouverture des écoles, on commença à les construire et à pousser les travaux avec autant d'activité que possible, afin de les mettre en état de recevoir les élèves après les vacances de Noël. Cette maison d'école sera, je crois, la meilleure qui soit destinée aux écoles communes dans le township.

C'est un édifice en brique à deux étages, avec rez-de-chaussée et mansarde. Le rez-de-chaussée renferme les fournaises et la classe élémentaire, et chacun des deux autres étages, deux grandes salles capables de contenir 80 élèves chacune, avec des chambres convenables pour y déposer les vêtements des élèves, préau, etc. Les salles sont munies de pupitres et de bancs dits " Paragon school seats and desks," de tableaux noirs sont peints sur le crépi des murs.

L'école élémentaire qui est tenue dans cette maison se divise en quatre classes, —deux classes élémentaires et deux classes supérieures, sous la direction de Madame Rodgers qui enseigne aux élèves de la classe supérieure; elle est assistée de quatre sous-maîtresses.

Dans les classes élémentaires, on enseigne l'épellation, les rudiments de la lecture, le calcul mental et les éléments de la géographie. Les classes supérieures suivent des cours élémentaires sur les matières qu'on enseigne ordinairement dans ces écoles. Le dessin est enseigné dans toutes les classes. L'école a été fréquentée par 225 élèves et a fait des progrès satisfaisants.

Outre cette école centrale, qui recevra, il faut l'espérer, tous les élèves les plus âgés des classes élémentaires qui se trouvent dans la cité, les commissaires ont, en outre, une école primaire dans deux arrondissements, présidée par une institutrice dans chaque—c'est-à-dire, dans Sherbrooke Nord et Sherbrooke Est, et prennent

actuellement les moyens d'ériger dans ce dernier arrondissement une maison d'école convenable, dont le besoin se fait sentir grandement. Ils ont aussi fait l'acquisition de l'édifice dans lequel se tient l'académie. Cette institution a été dirigée par MM. Lawrence et Young, quoique le nombre des élèves soit moindre que celui des années précédentes. L'Ecole Coloniale a été fermée. Deux ou trois écoles indépendantes ont été fréquentées par un bon nombre d'élèves.

Il y a eu peu de changements dans les autres municipalités depuis l'année dernière. Plusieurs écoles se sont distinguées, et dans presque toutes on a remarqué un progrès satifaisant. On peut classer les maisons d'école de mon district comme suit : bonnes ou tenant le milieu, à peu près cinq ; médiocres, environ trois.

Il s'est trouvé un déficit dans les comptes du secrétaire-trésorier de la municipalité d'Orford ; mais je crois que les commisaires ont des garanties contre les pertes de cette nature. Il s'est glissé une erreur dans l'impression de mon rapport précédent par laquelle on me fait donner 18 écoles au Township d'Ascot au lieu de 15.

Je fais le même rapport que l'année dernière pour les municipalités du comté de Richmond, c'est-à-dire, Shipton, Danville, Cleveland, Melbourne, Melbourne-village, Brompton, Windsor Mills and Stoke. Il y a eu peu de changements dignes de remarque depuis cette époque. Il s'est fait des progrès satisfaisants dans plusieurs écoles. L'école des filles à Richmond fonctionne bien. L'académie de Danville a fait plus de progrès cette année que l'année dernière. Les comptes sont tenus avec soin. J'ai classé les écoles comme suit : 5 bonnes, 6 médiocres, les autres seulement bonnes ou moyennes.

Dans le comté de Wolfe je fais rapport du township de Dudswell seulement, qui compte 9 écoles et dont plusieurs ont été fermées durant l'hiver. L'école modèle No. 5 est la plus importante et la meilleure, je l'ai classée comme très-bonne sous le rapport des progrès, et comme bonne sous les autres rapports.

Dans les six municipalités des comtés de Drummond et Arthabaska, dont je fais un rapport partiel, c'est-à-dire, pour les paroisses de Durham, St. Pierre, St. Fulgence, Kingsey, Kingsey Falls et Tingwick, je compte 31 écoles. A l'exception de l'école modèle de Durham, qui fonctionne bien, les autres n'exigent pas de mention particulière, quoiqu'un certain nombre d'entre elles aient fait des progrès assez satisfaisants. La moitié, à peu près, de ces écoles est médiocre, quoiqu'il s'en trouve une ou deux qui ont été réparées ou rebâties.

Je me suis efforcé de mettre à exécution, autant que possible, dans mon vaste district d'inspection, les instructions du Département et du comité des écoles protestantes, sous le double rapport des visites et de la distribution des prix, dont l'approvisionnement que j'ai reçu peut à peine suffire.

Je n'ai pas cru restreindre la distribution des prix aux visites que je fais durant l'hiver seulement, comme le préfèrent un certain nombre d'inspecteurs. Cependant, je ne prétends pas accorder de prix à aucune école plus d'une fois par année. Dans

certains cas, où pour de bonnes raisons, je ne pouvais pas donner des prix à des élèves qui les avaient mérités, je leur ai donné des certificats de mérite, et il m'a semblé que l'adoption plus ou moins générale de cette pratique, comme remplaçant la distribution des prix, est digne d'attirer l'attention.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

H. HUBBARD,

Sherbrooke, 15 juin 1878. Inspecteur d'écoles.

M. JUNEAU

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de ma visite aux diverses institutions d'éducation dans mon district d'inspection.

C'est pour moi une bien douce satisfaction de constater qu'il y a eu, presque partout, des progrès vraiment marquants, et que toutes mes écoles fonctionnent bien.

Il y a, cette année, 183 écoles fréquentées par 14466 élèves des deux sexes ; sur ce nombre 6179 lisent couramment ; 4462 lisent bien ; 10462 écrivent ; 8440 apprennent l'arithmétique ; 7342 le calcul mental ; 1235 la tenue des livres ; 316 les mathématiques ; un égal nombre le mesurage ; 1340 la grammaire anglaise ; 8800 la grammaire française et 8401 l'analyse ; 1804 étudient le style épistolaire ; 5907 la géographie ; 3649 l'histoire et 925 le dessin linéaire ; 582 reçoivent des leçons d'agriculture. Outre les matières ci-haut mentionnées, les élèves qui savent lire, lisent le latin et le manuscrit, et tous apprennent le catéchisme.

Dans les couvents et dans quelques écoles modèles, on enseigne l'usage des sphères géographiques, la couture, le tricot, la broderie, le dessin ornemental et les ouvrages de fantaisie.

Les écoles indépendantes se multiplient dans la cité ; on n'en compte pas moins de vingt-deux dans St. Roch ; les écoles des Frères et celles des Révérendes Sœurs de la Congrégation, quoique toutes remplies, ne suffisent pas au besoin de la population de cette localité.

J'ai remarqué avec plaisir qu'il y avait beaucoup plus d'ordre et de propreté dans les écoles que par le passé.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

F. E. JUNEAU,

Québec, 30 septembre 1878. Inspecteur d'écoles.

M. LAMARCHE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre avec le présent rapport le grand tableau statistique pour l'année 1878.

Ce tableau accuse une diminution notable du nombre des enfants, diminution qui provient de ce que je n'ai pu me procurer les statistiques de plusieurs écoles qui se trouvaient fermées lors de ma visite.

J'ai fait un examen détaillé et sévère de chaque école ; et si, dans une première visite, je ne pouvais voir les progrès accomplis, j'ai pu, du moins, constater le degré d'avancement de chacune d'elles. Je puis dire qu'en général, ce degré d'avancement n'est pas aussi élevé qu'il paraît l'être : des élèves étudiant la syntaxe ne connaissaient qu'imparfaitement les verbes, d'autres parvenus aux règles d'intérêts ne pouvaient faire une soustraction composée. Les matières sont apprises un peu superficiellement, et j'ai dû enjoindre à plusieurs maîtres de les faire recommencer. Cependant, j'ai eu la satisfaction de rencontrer plusieurs bonnes écoles, de très-bonnes même, mais je ne les ai rencontrées que dans les localités où les commissaires s'occupent de l'instruction. Car là où les commissaires montrent de l'apathie à surveiller et examiner leurs écoles, il ne peut y avoir de progrès, et malheureusement il n'y en a que trop qui ne visitent leurs écoles que pour la forme seulement, et pour se mettre à l'abri de la loi.

Dans plusieurs municipalités cependant, les commissaires ont eu le bon esprit de mettre le curé à leur tête pour surveiller et examiner leurs écoles. Ils ont un registre où ils entrent à chaque visite les notes de tous les élèves. A l'examen suivant, il leur est facile de constater les progrès qu'a faits chaque enfant. Les maîtres sont certains alors qu'on s'apercevra de leur travail ou de leur négligence, et font tout en leur pouvoir pour garder leurs places, surtout si les salaires sont assez élevés et bien payés. Depuis près de sept ans que je demeure à St. Valentin, je puis affirmer que les maîtres ont toujours été payés régulièrement. A l'heure qu'il est, bien que la subvention ne soit pas encore arrivée, il y a au-dessus de cent piastres en caisse, et tous les maîtres sont payés depuis le 1er juillet. Ce qui se fait dans cette localité pourrait, il me semble, se faire aussi bien ailleurs.

Les comptes sont généralement tenus avec honnêteté, je suis heureux de le dire, mais assez souvent ils sont tenus d'une manière irrégulière et quelquefois incomplète.

Je crois que la nouvelle méthode exigée par le Département de l'instruction publique sera d'un grand secours pour remédier à ces inconvénients. J'espère aussi que la 26e section du chap. XXII de la 40e Vict. forcera les secrétaires-trésoriers à collecter leurs comptes et à payer les maîtres au temps voulu ; et que je ne verrai plus entre les mains des instituteurs des liasses de bons, ainsi que quelques-uns m'en ont montré, comme prix de leurs services.

Les nombreuses fautes d'orthographe que j'ai eu occasion de voir sur des exemples d'écriture et dans des lettres adressées aux commissions scolaires par des instituteurs

ou institutrices, me portent à croire qu'il serait désirable de renouveler les diplômes, surtout ceux pour écoles élémentaires. Je crois d'ailleurs que ce ne serait que rendre justice à ceux qui tiennent leurs diplômes depuis que les bureaux d'examinateurs se montrent plus sévères.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Z. O. H. LAMARCHE,

Inspecteur d'écoles.

St. Valentin, 15 août 1878.

M. LAPLANTE

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport et le tableau statistique concernant les écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1877-78.

Ayant visité la plupart des écoles accompagné du curé du lieu ou de quelques-uns des commissaires, j'ai eu remarquer beaucoup plus de zèle que ces années dernières, tant de la part des contribuables que de la part des instituteurs et institutrices, pour le maintien des écoles et pour le bon fonctionnement des lois de l'éducation.

En général, je puis dire que je suis satisfait des académies et des écoles modèles. Plusieurs d'entre elles se font même remarquer par leurs brillants succès. Quelques-unes des institutrices doivent faire parvenir au bureau de l'Instruction Publique quelques morceaux de dessin, compositions, devoirs journaliers, etc., etc., sur la recommandation que je leur ai faite d'après votre circulaire.

Cependant, M. le Ministre, il reste encore beaucoup à faire de la part de certaines écoles modèles, et surtout d'un bon nombre d'écoles élémentaires. Toutefois quand on considère le faible salaire que perçoivent certaines institutrices, nous ne sommes pas surpris de leur peu de zèle. Que peut-on attendre, en effet, d'une institutrice qui n'a pour tout revenu que $50.00 à $60.00 ? La plupart de ces institutrices ne manquent pas seulement d'instruction, mais bien souvent elles n'ont pas même l'éducation suffisante, comme l'atteste leur mauvaise tenue et la malpropreté de leur classe. Voilà pourquoi je ne saurais trop appuyer auprès de vous pour que le salaire des instituteurs et institutrices soit fixé par le Département. Les commissaires n'ayant plus à s'occuper alors que du choix de leurs institutrices, y regarderaient certainement de plus près. Je crois aussi, M. le Ministre, qu'on obvierait par là même à cet autre inconvénient que l'on rencontre encore dans certains arrondissements : de changer d'institutrices tous les ans.

Comme vous avez pu le voir par les bulletins, Monsieur le Ministre, il y a encore un bon nombre de maisons d'écoles qui ne sont pas blanchies et qui ont besoin de réparations. Plusieurs même annoncent une négligence marquée de la part des contribuables ; mais la pauvreté que l'on rencontre dans certaines localités met certainement un obstacle à la bonne volonté qu'ils peuvent avoir. Pour tout ce qui concerne les maisons d'écoles, j'ai averti les commissaires de chaque localité d'avoir à se conformer aux exigences de la loi, sous le plus court délai.

J'ai pu constater encore cette année une augmentation assez sensible du nombre d'élèves qui ont fréquenté les institutions de tout genre. L'année dernière le grand total des élèves était de 7328. Cette année on compte 7836, ce qui donne une augmentation de 508.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Ls. M. LAPLANTE,

St. Grégoire, 30 août 1878. Inspecteur d'écoles.

M. LEFEBVRE

PREMIER RAPPORT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport sur l'état des écoles que j'ai visitées jusqu'ici.

N'ayant été nommé inspecteur d'écoles qu'en novembre dernier, alors que les chemins étaient impraticables, ce n'est qu'en décembre que j'ai pu commencer ma première visite d'écoles.

Jusqu'ici, je n'ai pu visiter encore que sept paroisses, renfermant ensemble 36 écoles ; ces paroisses sont : Ste. Flore, Cap-de-la-Magdeleine, Notre-Dame du Mont-Carmel, St. Maurice, comprenant le village Fairmont, St. Luc, Champlain et Batiscan.

Puisque c'est ma première visite, je ne peux dire s'il y a progrès ; seulement, j'ai pu constater qu'il n'y a que très peu d'écoles élémentaires qu'on puisse compter pour de bonnes écoles. Je signalerai comme causes de ce manque de succès, le défaut d'assiduité chez l'élève, et, chez l'institutrice, le mauvais mode d'enseignement : deux défauts également regrettables. Je dis *chez l'institutrice*, car presque toutes nos écoles élémentaires sont dirigées par des institutrices qui, pour la plupart, ne se livrent à l'enseignement qu'en attendant qu'elles s'établissent ; de là vient que ces institutrices n'ont pas le zèle nécessaire pour étudier les meilleurs modes d'enseignement ; elles ne

font tout, pour ainsi dire, que par routine, de sorte qu'on ne trouve dans leurs écoles qu'un peu de théorie, mais rien ou presque rien de pratique. Et, que dirai-je ! un trop grand nombre aussi n'ont pas assez de capacité pour faire une bonne école ; il est assez facile à l'inspecteur de reconnaître cela en visitant les écoles tenues par ces institutrices.

Persuadé, comme je le suis, que la routine est le plus grand ennemi du progrès, j'ai donné, partout où il m'a paru nécessaire, des avis pour rompre avec cette routine qui ne tend qu'à faire réciter des leçons par cœur, sans rien expliquer. J'ai conseillé de ne faire apprendre par cœur que ce qui serait absolument indispensable ; et par contre, ne pas se lasser de donner les explications les plus variées sur les matières qui font le sujet de la leçon ; de poser des questions sous des formes très variées et attendre des réponses à qui mieux mieux ; enfin, de s'efforcer de créer, par tous les moyens possibles, beaucoup d'émulation chez les élèves, les tenir toujours occupés, et s'efforcer de développer leur intelligence le plus promptement possible.

J'ai conseillé aussi à plusieurs institutrices d'employer, chaque jour, un temps convenable à se perfectionner, à préparer d'avance leurs matières, à chercher le meilleur mode de les expliquer, et approfondir leurs connaissances dans les diverses branches du programme officiel.

Il ne faut pas entendre, honorable monsieur, que toutes les écoles dirigées par des institutrices soient des écoles mal dirigées ; non, car il y a d'heureuses exceptions.

C'est ici le moment de dire que, de toutes les écoles dirigées par des institutrices laïques, et que j'ai déjà visitées, je considère comme les meilleures celle tenue par Madame Caisse, au Poste Fairmont, l'école-modèle de Delle Marie-Louise Beauchêne, au village St. Maurice, l'école élémentaire de Delle Marie-Lumina Provencher, à St. Maurice, l'école de Made Marie-Louise Leblanc, à l'église St. Luc, et celle de Delle Ernestine Deschênes, à Batiscan.

Il y a bien peu de maisons d'écoles qui présentent l'espace et le confort voulus par la loi. Ayant été, dans toutes les municipalitiés, accompagné à la visite des écoles de quelques-uns des commissaires, je leur ai fait remarquer les améliorations qu'il serait urgent de faire. On m'a promis partout de faire poser des dossiers aux bancs d'écoles, de faire des améliorations aux maisons d'écoles qui n'offrent pas encore assez d'espace pour le nombre d'élèves ; enfin, on m'a promis d'améliorer aussi bien et aussi promptement que les moyens pécuniaires des contribuables le permettront.

Je regrette d'avoir à signaler beaucoup d'arrérages de cotisations scolaires dans certaines municipalités. On attribue cela à la crise que nous traversons ; cela y est pour quelque chose, sans doute ; je crois cependant qu'il y a aussi beaucoup de négligence. On m'a promis de faire diligence pour faire rentrer ces arrérages ; je pourrai constater, lors de ma seconde visite, si on aura accompli les promesses données.

Il n'y a encore que bien peu de secrétaires-trésoriers qui aient adopté les formules légales pour la comptabilité scolaire ; j'ai exigé partout qu'on adoptât la nouvelle méthode, afin d'avoir uniformité dans la tenue des livres de bureaux d'écoles. On m'a promis de s'y conformer pour la prochaine année scolaire.

A mon grand contentement, je vois qu'on apprécie beaucoup l'avantage de pouvoir acheter les fournitures d'écoles au Dépôt du département. Beaucoup de bureaux qui ne fournissaient pas leurs écoles ont pris la résolution de les fournir eux-mêmes, au lieu de laisser les parents acheter en détail ce qu'il faut pour leurs enfants. On comprend que les fournitures d'école achetées en gros par les corporations ne coûteront pas aussi cher, et que les élèves seront bien mieux fournis : double avantage.

Je suis heureux d'ennoncer que l'académie des Révérendes Sœurs du Bon Pasteur, à Champlain, se prépare à envoyer prochainement au département une bonne collection d'ouvrages exécutés par les élèves de cette bonne institution, pour être exposés à Paris, l'été prochain.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

DAVID LEFEBVRE,

Trois-Rivières. Inspecteur d'écoles.

SECOND RAPPORT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, en même temps que le grand tableau statistique, mon rapport annuel sur l'état des écoles que renferme le district d'inspection qui m'est confié, pour l'année scolaire 1877-78.

Mon district comprend 25 municipalités, renfermant en tout 113 écoles en opération, fréquentés par 5890 élèves. Il y a 77 maisons d'écoles ; il reste donc 36 écoles tenues dans des salles louées ou des maisons fournies gratis.

Nommé inspecteur d'écoles en novembre dernier, il m'a été impossible de faire deux visites dans le reste de l'année scolaire ; j'ai visité minutieusement toutes les écoles de mon district d'inspection, une fois, excepté quatre, dont trois sous contrôle et une indépendante ; ces écoles étaient fermées lors de mon passage, excepté une située sur une rivière qui était alors gonflée, et il n'y avait point d'autre communication pour arriver à cette école que sur la glace qui était alors couverte par l'inondation.

Ayant terminé ma première visite le 5 juin, j'ai pu dans le reste du mois visiter pour la deuxième fois 10 écoles parmi celles qui m'ont paru en avoir le plus de besoin, dans les premières paroisses que j'avais visitées au commencement de l'hiver.

J'ai rencontré généralement, honorable monsieur, beaucoup de bonne volonté et beaucoup de zèle de la part des commissaires et des contribuables, pour travailler à améliorer la condition de nos écoles. Aujourd'hui plus que jamais on apprécie les

bienfaits de l'éducation, on fait des efforts, on s'impose des sacrifices pour se les procurer ; il n'est pas de si petit noyau de population fixé dans les défilés de nos montagnes, qui ne veuille avoir son école. Mais malheureusement les moyens pécuniaires ne sont pas toujours en rapport avec le zèle : la presque nullité de l'industrie, la stagnation des affaires commerciales, en ces temps de crise, et enfin le manque d'écoulement des produits agricoles font que toutes les classes de la société se trouvent gênées sous le rapport pécuniaire. Espérons que bientôt les affaires redeviendront plus prospères, et que la cause de l'éducation y gagnera d'autant plus.

Je suis heureux de pouvoir dire que plusieurs municipalités ont déjà fait beaucoup pour donner à leurs écoles un matériel plus conforme aux recommandations du département et aux règlements du Conseil de l'instruction publique ; sans doute, il y a encore beaucoup à faire, mais on est généralement disposé à améliorer aussi bien et aussi promptement que les moyens pécuniaires le permettront.

Dans beaucoup de municipalités, il y a des arrérages de cotisations ; mais je suis convaincu qu'on s'efforce partout de faire disparaître cette irrégularité.

Plusieurs secrétaires-trésoriers ont déjà adopté les formules légales pour la tenue des livres de bureaux d'écoles ; ceux qui ne les ont pas encore adoptées ont promis de le faire pour l'année scolaire qui commence.

J'ai avisé toutes les corporations qui ne fournissent pas encore leurs écoles, de le faire pour la nouvelle année, et de se conformer en cela à tous les règlements du département ; on paraît généralement bien disposé à suivre mes avis, on paraît bien comprendre que c'est le seul moyen d'avoir les fournitures à bon marché, de donner à tous les élèves l'avantage d'être bien fournis, et par-dessus tout, l'avantage d'obtenir de l'uniformité dans l'enseignement.

La série de livres de lecture graduée de Monsieur Monpetit, et les nouvelles cartes géographiques, dressées par ordre du département, sont appelées à opérer beaucoup de bien dans nos écoles ; ces ouvrages sont d'un mérite réel.

Comme je le disais dans mon précédent rapport, il n'y a que bien peu d'écoles élémentaires qu'on puisse compter pour de bonnes écoles, et je suis de plus en plus convaincu que le manque d'assiduité de la part de l'élève, et principalement le manque de connaissances pédagogiques chez l'instituteur, en sont les principales causes. Comme je le disais aussi, presque toutes les écoles élémentaires de mon district d'inspection sont dirigées par de jeunes institutrices qui n'ont pas, pour la plupart, les connaissances pédagogiques nécessaires ; elles ne font tout que par une routine, qui consiste à faire réciter des leçons par cœur, sans se mettre en peine de savoir si leurs élèves comprennent bien ce qu'ils récitent. On trouve souvent des élèves qui récitent des leçons sur la syntaxe, et ne sauraient nommer toutes les parties du discours, ni distinguer la nature des mots ; un autre récitera des leçons sur les différents pays de l'Europe, et ne saurait nommer les principaux affluents du St. Laurent ; et que dis-je ! souvent même on en trouve de ceux-là, qui ne sauraient nommer leurs pays natal. En fait d'arithmétique, l'institutrice vous dira, par exemple, " voici une division qui a vu toutes les règles composées," et souvent, aucun de ces élèves ne saurait poser un nombre renfermant plusieurs tranches de chiffres.

Vous comprenez facilement, honorable monsieur, que l'inspecteur a beaucoup à faire dans ces écoles ; il lui faut souvent se rendre au tableau noir, avec la craie en main, et démontrer par des exemples comment il faut expliquer la numération aux élèves.

J'ai donné beaucoup d'avis, dans beaucoup d'écoles, sur les meilleures méthodes à adopter pour enseigner diverses matières. Si je remarque qu'un instituteur ou institutrice réussisse bien pour enseigner une matière quelconque, je m'informe du procédé suivi pour enseigner cette matière, et je m'applique à propager cette méthode où on ne réussit pas aussi bien.

J'ai le plaisir de pouvoir constater que, généralement, on s'efforce de mettre mes avis en pratique ; car dans les quelques écoles que j'ai visitées une seconde fois, environ six mois plus tard, j'y ai remarqué des progrès réels et évidents. Enfin, c'est principalement dans les écoles élémentaires où l'inspection est nécessaire, car, dans beaucoup de celles-ci, l'inspecteur a deux rôles à jouer : celui d'inspecteur et celui d'instituteur.....

J'ai l'honneur, &c.,

DAVID LEFEBVRE,

Trois-Rivières, 23 juillet 1878. Inspecteur d'écoles.

M. LEVESQUE

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport sur l'état de toutes les écoles de mon district d'inspection.

Les comtés unis de Drummond et Arthabaska forment ce district dont j'ai mission de visiter les écoles depuis la mi-novembre 1877. Il renferme vingt-sept municipalités, cent quarante-cinq arrondissements et cent trente-six maisons d'école.

Les écoles catholiques sont au nombre de cent trente-trois, dont cinq dissidentes. Trois arrondissements dissidents protestants soutiennent chacun une école.

Le grand total des élèves est de 4336, avec une assistance moyenne de 72 pour cent. Ce dernier chiffre représente l'assistance en hiver. J'ai constaté avec peine dans les écoles que j'ai visitées une deuxième fois en mai et en juin dernier, qu'il y avait beaucoup plus d'irrégularité de la part des enfants. Les raisons qu'on allègue sont plus ou moins spécieuses. Dans les rangs d'une paroisse, le cultivateur, à cette saison,

peut quelquefois requérir les services d'un enfant, même de dix ans, mais dans un populeux village où l'on trouve les écoles les plus abandonnées, je ne puis attribuer ce manque d'assiduité qu'à l'apathie de bien des parents pour tout ce qui regarde l'instruction primaire. On ira quelquefois jusqu'à préjuger les enfants, pour la plupart désireux de s'instruire, contre un maître ou une maîtresse dont la tâche est déjà assez pénible.

Dans mon district d'inspection, sept écoles modèles sont établies ; deux, l'une à Stanfold, l'autre à Drummondville, sont excellentes ; quatre atteignent le but pour lequel elles ont été créées ; une n'a que le titre d'école modèle. Il y a aussi deux bonnes institutions pour les filles. A St. Christophe, les Frères du Sacré-Cœur ont un collège dont l'enseignement pratique a pour but principal de donner à la jeunesse des connaissances commerciales et industrielles.

Conformément aux instructions que j'ai reçues, je m'efforce d'introduire l'enseignement du dessin dans toutes les écoles. La plupart des institutrices s'effraient de cet ordre, et les contribuables, en général, s'y opposent franchement ; j'espère, cependant, qu'avant longtemps le peuple comprendra de quelle importance est cette matière dans les écoles, quand surtout le succès obtenu par quelques institutrices zélées prouvera aux récalcitrants que l'étude du dessin linéaire, loin d'absorber le temps nécessaire aux autres matières, a pour effet d'occuper l'élève en l'intéressant. Cette étude du dessin linéaire fournit aux instituteurs un bon moyen pour accoutumer les enfants à un travail constant.

Le plus grand obstacle à l'avancement des matières dans les écoles, est le défaut d'organisation. Il a été de mon devoir d'imposer dans plusieurs écoles un plan d'étude que j'ai fait moi-même, afin de donner à chaque matière le temps que requiert son importance. La trop grande variété de livres a aussi de graves inconvénients. S'il y a des municipalités qui ne comprennent pas encore bien leurs devoirs sous ce rapport, en revanche, il y en a dont les commissaires sont heureux de profiter des nouveaux amendements à la loi scolaire pour rendre moins difficile le travail de l'instituteur, tout en assurant le progrès dans leurs écoles.

Bien que les écoles dans mon district d'inspection ne soient pas toutes sur un excellent pied, j'ai raison d'être satisfait du degré d'avancement de l'instruction primaire en général. Messieurs les curés font de louables efforts en faveur de l'éducation. Il y a aussi du travail et de la bonne volonté tant de la part de MM. les commissaires, à peu d'exceptions près, que de celle des institutrices ou des instituteurs chargés des écoles. Il ne faut pas cependant se faire illusion et croire que l'enseignement n'est plus susceptible de perfectionnement. On ne comprend pas encore assez que la mémoire joue un trop grand rôle dans l'étude de la grammaire française et de l'arithmétique. On fera apprendre par cœur une volumineuse grammaire à de tout jeunes enfants qui, souvent, ne sont pas capables d'appliquer les règles les plus élémentaires. Cet enseignement du français doit être donné d'une manière pratique et avec intelligence, si l'on veut qu'il en reste quelque chose. Il en est ainsi de l'arithmétique. D'abord, le temps choisi pour cette importante matière est presque invariablement la dernière heure de la journée, et ce devrait être le matin en commençant la classe ; les enfants sont toujours mieux disposés à ce moment-là. Cette étude de l'arithmétique

contribue pour beaucoup à développer l'intelligence de l'enfant quand on y apporte tout le soin qu'elle exige. Il faut y donner des connaissances usuelles et pratiques, afin que l'élève puisse s'en servir dans le commerce ordinaire de la vie.

Dans toutes les municipalités, messieurs les commissaires se font un devoir de nommer secrétaires-trésoriers des hommes instruits et intelligents qui administrent bien les affaires pécuniaires. Plusieurs de ces messieurs sont déjà pourvus des nouvelles formules de livres, et tous, j'ose l'espérer, le seront l'an prochain.

Voilà, honorable Monsieur, les quelques observations que j'ai cru devoir faire avant de passer au rapport détaillé de chaque municipalité.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

Ls. N. LÉVESQUE,

Roxton-Falls, Shefford, 29 août 1878. Inspecteur d'écoles.

M. LUCIER

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport et les satistiques concernant les écoles catholiques du comté de Bonaventure, pour l'année 1877-78.

Comme vous pourrez le voir par le tableau ci-joint, toutes les écoles que j'ai mission de visiter, moins une, ont été en opération durant l'année scolaire qui vient de s'écouler. Il y a eu augmentation de 72 dans le nombre des élèves qui est de 1828 cette année contre 1756 en 1877. Il y a eu aussi une légère augmentation dans le chiffre de l'assistance moyenne, et dans le nombre d'élèves qui ont étudié la grammaire, l'arithmétique, la tenue des livres, la géographie et la plupart des autres branches que l'on enseigne dans nos écoles élémentaires et dans nos écoles modèles.

Les nombreux amendements qu'a subis la loi sur l'instruction publique, les règlements du Conseil de l'instruction publique et vos deux circulaires en date du 10 mars et du 15 juin 1877 contribueront puissamment à améliorer notre système scolaire.

Déjà plusieurs des réformes proposées ont été mises à exécution dans mon district d'inspection.

La création du dépôt de livres et autres fournitures scolaires a été bien vue et justement appréciée par tous ceux qui s'occupent d'éducation. La meilleure preuve de cet avancé, c'est que toutes les municipalités du comté, à l'exception de deux, se sont mises en règle avec la loi sous ce rapport, en se pourvoyant de ces objets à votre Département.

J'ai le plaisir de vous annoncer que l'enseignement du dessin linéaire industriel a été introduit dans toutes les écoles, à l'exception de celles des municipalités de Port Daniel, Hope, Paspébiac et les dissidents de Cox, où il sera introduit l'année prochaine.

La série des livres de lecture de Montpetit est aussi répandue dans la presque totalité des écoles. Grâce à ces petits livres, les enfants comprennent mieux ce qu'ils lisent, et en rendent compte plus facilement.

Partout les secrétaires-trésoriers ont adopté les formules de comptes prescrites par la nouvelle loi. Cette réforme va établir l'uniformité si désirable dans la tenue des comptes des commissions scolaires, et leur permettra d'exercer une surveillance plus efficace sur leurs finances.

Somme toute, le résultat de l'année me paraît satisfaisant, Monsieur le surintendant, si l'on met en ligne de compte la grande pénurie d'argent, et tous les autres obstacles que l'on rencontre.

Il reste encore beaucoup à faire, il est vrai, mais j'ai lieu d'espérer qu'avec du courage et de la persévérance, il sera possible de mettre toutes choses suivant les exigences de la loi.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

LUDGER LUCIER,

Maria, juillet 1878. Inspecteur d'écoles.

M. LYSTER

(*Traduction*)

Monsieur,

Permettez-moi de vous soumettre mon rapport pour 1877-78, sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection.

Par le tableau statistique ci-joint, on peut voir qu'il y a une légère augmentation dans le nombre des écoles en opération et des enfants qui les fréquentent. Le nombre des élèves étudiant la grammaire anglaise, l'analyse, l'histoire et le dessin a aussi augmenté. La plus grande difficulté à introduire l'enseignement du dessin, vient de ce que les maîtres, n'ayant jamais appris cette matière, répugnent à entreprendre d'enseigner ce qu'ils ne comprennent pas. J'ai insisté sur la nécessité pour eux de se familiariser avec le sujet et j'attends quelque progrès sous ce rapport.

Dans l'étude de la géographie, il y a baisse ; cela est dû surtout, je crois, au refus des parents d'acheter les nouveaux livres qui coûtent cinquante centins. Pour des gens vraiment pauvres, cette petite somme même est importante. Il y aurait avantage à introduire un livre moins cher pour les commençants.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WILLIAM GORE LYSTER,

Cape Cove, Gaspé, 26 août 1878. Inspecteur d école.

M. McLAUGHLIN

(*Traduction*)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de mon district d'inspection pour la présente année scolaire.

J'ai visité deux fois presque toutes les écoles depuis mon dernier rapport, et c'est avec plaisir que je vous informe que j'y ai remarqué des progrès sensibles. La majorité des instituteurs rivalisent de zèle dans l'accomplissement de leurs devoirs, tandis que les Commissaires et les Secrétaires-Trésoriers s'acquittent avec empressement et fidélité de la charge qui leur est respectivement confiée. Il se rencontre pourtant de la négligence dans certaines localités, mais je dois dire avec plaisir que ce manque de zèle est beaucoup plus rare qu'autrefois.

Un grand nombre des instituteurs de mon district font de louables efforts pour se distinguer dans leur profession, ce qui, joint à l'expérience, concourt généralement à former une bonne classe enseignante.

L'expérience de chaque année me convainc davantage de la grande utilité de l'expérience dans l'enseignement. L'instituteur qui a enseigné le plus longtemps est généralement le meilleur, tandis que les écoles tenues par de nouveaux instituteurs ne font preuve que de succès incomplets et souvent nuls.

Si quelques-uns parmi ces derniers réussissent dans l'enseignement, ce n'est qu'après beaucoup de travail et d'étude, et toujours au détriment de ceux qui les emploient.

Le plus grand nombre des personnes qui sont placées à la tête de nos écoles sont des filles ou des femmes, et préfèrent naturellement tenir une maison pour elles-mêmes que de passer la plus grande partie de leur vie dans la carrière ingrate de l'enseignement. Elles abandonnent d'année en année leur profession, et sont continuellement remplacées par des novices. Il ne reste plus à ceux qui sont chargés de les diriger et de les surveiller, qu'à les préparer le mieux et le plus tôt possible à remplir dignement la charge qu'occupait leur prédécesseur.

Les statistiques de mon district d'inspection sont à peu près les mêmes cette année que les années précédentes. La population anglaise de ce district, qui a été depuis long emps sous mes soins, a toujours maintenu un système d'écoles depuis son établissement. Depuis longtemps les écoles y sont fréquentées régulièrement par un bon nombre d'élèves, et l'on ne peut guère espérer de les voir fréquenter par un plus grand nombre, tant que la population restera ce qu'elle est aujourd'hui.

Quant à ce qui concerne le niveau de l'enseignement dans nos écoles, je dois signaler l'introduction de livres de classe uniformes. Prenant la liste des livres d'école recommandés par le comité protestant du Conseil de l'Instruction Publique, et choisissant généralement les premiers de chaque série, j'ai recommandé aux commissaires de les faire introduire dans leurs écoles à l'exclusion de tous les autres, et je dois vous dire qu'on a généralement suivi mes avis sur ce point.

Ces livres d'écoles sont déjà introduits dans plusieurs municipalités, et je ne doute nullement qu'avant peu ils le seront dans toutes les écoles de mon district.

L'enseignement du dessin est introduit dans toutes les académies et les écoles modèles : de cette manière, les instituteurs se trouvent en état de pouvoir enseigner cette branche dans les écoles élémentaires. J'ai conseillé à plusieurs de se servir du traité appelé *Manual of Walter Smith's Free Hand Drawing*, et de se mettre en état d'enseigner le dessin d'après ce système ; mais en général ils ont paru se soucier peu d'entreprendre d'enseigner une branche pour laquelle ils n'avaient fait aucune étude préparatoire.

J'ai l'honneur, etc.,

J. A. McLAUGHLIN,

Insp. des écoles protestantes du district de Bedford.

Sweetsburg, 25 mai 1878.

M. McMAHON

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année scolaire 1877-78.

Je crois devoir avant tout exprimer ma gratitude à qui de droit pour la réduction faite aux limites du vaste district dont j'étais ci-devant chargé, et dont la visite régulière était très-difficile à cause de sa grande étendue et du grand nombre d'écoles qu'il renfermait.

Je dois cependant avouer que tout en trouvant ma tâche moins onéreuse, je regrette parfois de n'avoir plus l'occasion de revoir de temps à autre les bons et intelligents

citoyens des comtés de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil, où j'ai rencontré partout et dans tous les rangs de la société les égards les plus délicats, la politesse la plus exquise, égards et politesse dont je conserverai toujours le plus agréable souvenir.

J'ai conservé la partie catholique de la Cité de Montréal et l'important comté de Hochelaga, qui est peut-être celui de toute la Province où se trouve le plus grand nombre d'écoles et surtout d'élèves, et l'on y a joint le beau comté de Laval.

Les écoles sous contrôle de commissaires dans ces comtés et la Cité sont d'au-delà d'un cent, sans compter un grand nombre d'institutions indépendantes dont je suis tenu de recueillir les statistiques, ce dont j'aurais de la peine à m'acquitter, surtout pour les écoles privées si nombreuses dans la ville, sans les renseignements bienveillants des Révérends MM. les curés des différentes paroisses de la Cité, aux quels je ne saurais trop exprimer ma reconnaissance.

Toutes les personnes éclairées et intelligentes de mon district ont à cœur le progrès de l'éducation, et tous se font un devoir, monsieur le surintendant, de suivre vos conseils et de mettre vos suggestions en pratique.

Dans plusieurs municipalités l'on s'est empressé de faire venir les livres d'écoles, cartes de géographie, etc., du dépôt de livres de votre département. Je ne manque aucune occasion d'en faire sentir l'avantage.

J'ai recommandé à tous les secrétaires l'adoption des livres de compte d'après la forme qui a été déterminée par vous. Je vois avec plaisir par une de vos dernières circulaires que l'usage en sera désormais obligatoire. Il sera alors bien plus facile pour les inspecteurs de se faire une idée exacte de l'état des comptes de chaque municipalité. Tous les comptes que j'ai vus cette année m'ont paru assez satisfaisants, mais quelques-uns sont un peu difficiles à débrouiller. On oublie dans quelques municipalités de rendre les comptes publiquement dans le cours de juillet, comme le veut la loi. C'est pourtant le meilleur moyen, je crois, de contenter les contribuables sur l'emploi des deniers fournis par eux pour le soutien de leurs écoles.

Dans une conférence des instituteurs du district de Montréal, un professeur a exprimé le désir que les instituteurs fussent engagés directement par le Surintendant, afin de les protéger contre les caprices de commissaires d'écoles souvent incapables de juger de la capacité, du mérite et de l'aptitude à enseigner des maîtres et maîtresses sous leur controle.

C'est peut être trop demander.

Mais la loi ne pourrait-elle pas s'amender de manière que les instituteurs, au lieu d'être engagés d'année en année, le soient pour une période de cinq ou six ans ? Cela leur donnerait plus de stabilité, plus d'indépendance, plus de courage pour cultiver leur jardin, dont, avec le système actuel, ils ne sont jamais certains de recueillir les produits à l'automne.

La loi ne pourrait-elle pas aussi les protéger d'avantage en ôtant aux commissaires le pouvoir arbitraire de les déplacer sans bonnes raisons, et souvent par caprice ?

Depuis que je suis inspecteur, j'ai eu tous les ans à déplorer des injustices sous ce rapport.

Sans parler des religieux et religieuses enseignant, ce que je ne saurais faire en termes trop élogieux, il y a dans mon district des maîtres et maîtresses qui comprennent bien l'importance, la dignité de leur état, qui aiment leurs élèves et savent s'en faire aimer. Les écoles de ces bons maîtres et maîtresses se distinguent toujours par l'assiduité et les progrès des élèves. Les classes y sont tenues dans un étant constant de propreté et de confort qui font que les élèves, dont les mères sont d'une propreté remarquable, n'y trouvent pas trop de contraste avec la maison paternelle. Tous les maîtres et maîtresses n'en sont pas encore rendus au degré de perfection que je viens de mentionner pour un petit nombre, mais j'espère qu'avec de l'encouragement ce nombre augmentera tous les ans.

L'on a quelque part, m'assure-t-on, objecté à l'enseignement journalier du catéchisme dans les écoles, sous prétexte que cela nuisait au progrès de élèves dans les matières profanes. Pour moi, je ne puis comprendre que les connaissances religieuses puissent nuire à l'acquisition des connaissances profanes. Je crois au contraire qu'elles ne peuvent que hâter le développement de l'intelligence, de la rectitude du jugement des élèves. Les vérités de la religion me semblent être le principe, la source de toute vraie science, le meilleur garant de la véritable économie sociale, c'est-à-dire de l'harmonie qui doit régner entre tous les états, tous les rangs de la grande famille humaine; tant il est vrai, comme le dit un écrivain remarquable, que la religion chrétienne, qui semble n'avoir pour but que le bonheur de l'autre vie, fait encore notre bonheur dès celle-ci !

Je suis fier, monsieur le surintendant, de pouvoir vous assurer qu'à peu d'exceptions près, les maison d'écoles de mon district sont dans un état satisfaisant. La tenue générale, il est vrai, laisse encore à désirer en plusieurs endroits, mais je constate que partout l'on fait des efforts pour l'améliorer.

Je tâche d'introduire dans toutes les école le système des bons points ou bonnes notes. Tant de bons points par semaine pour assistance régulière, pour cahiers et livres tenus en bon état, pour application, sagesse, bonne conduite, etc., etc., et je promets qu'à chaque visite je donnerai des livres de récompense à ceux qui en auront gagné le plus. Je conseille de remplacer les punitions ordinaires par des amendes en points, punition toujours bien sensible pour un élève qui a du cœur. J'encourage même les élèves à ménager et accumuler leurs bons points pour l'acquisition des prix de fin d'année, afin que chacun ait de ces prix selon son mérite.

Mon but est de faire comprendre par là aux élèves, aux parents et à messieurs les commissaires que les prix ne doivent être décernés qu'aux élèves qui les ont mérités, et de faire tomber l'usage presque général de donner un prix ou plutot un présent à chaque élève.

L'on dit que l'argent dont on achète ces prix sortant de la bourse des contribuables, tous leur enfants en doivent avoir une part : mais outre que dans toutes les municipalités il y a plus ou moins de contribuables qui n'ont pas d'enfants à envoyer à l'école, tout homme de bon sens ne doit-il pas comprendre que le plus mauvais service

qui puisse être rendu à son enfant, c'est de le récompenser lorsqu'il a fait la paresse comme s'il avait bien travaillé ?

Pour une raison ou pour une autre, quelques-unes des meilleures institutions de mon district se sont abstenues, monsieur le surintendant, de vous envoyer des spécimens pour l'exposition de Paris. Cependant un bon nombre de mes bonnes écoles de campagne se sont fait un devoir de vous transmettre ce qu'elles avaient. Quant à la ville de Montréal, j'ai laissé à M. E. Archambault, surintendant local, la tâche d'y veiller à ce que les bonnes écoles vous envoyassent leur contingent. Ce digne monsieur a réussi à y faire une collection d'au delà d'un millier d'échantillons de toutes espèces de travaux classiques.

Pour revenir au fonctionnement général des écoles, je puis vous assurer, monsieur le surintendant, que l'agriculture s'enseigne dans la grande majorité des écoles de campagne, comme vous avez pu vous en convaincre par mes bulletins d'inspection. A la ville, l'on ne trouve pas cet enseignement nécessaire.

La pratique du dessin linéaire commence aussi à se généraliser et j'espère que dès l'année prochaine cet art si utile s'enseignera dans à peu près toutes les bonnes écoles de mon district.

Pour encourager les maîtres à l'enseigner et les élèves à l'apprendre, j'ai distribué à quelques-uns des premiers et à un bon nombre des seconds les exemplaires du manuel de dessin industriel que vous avez bien voulu m'envoyer dans ce but.

J'en ai donné spécialement plusieurs à l'institution des sourdes et muettes, institutions que j'ai visitées cette année d'une manière toute spéciale et où tout m'a singulièrement fait plaisir. J'ai admiré l'intelligence qui brille sur la physionomie de toutes ces jeunes personnes, leur facilité à apprendre, d'une part, la lecture, l'écriture l'arithmétique, le dessin, etc., de l'autre, la couture, la brodure, le tricot, le filage, l'art culinaire et le jardinage pratique.

Je suis persuadé que toute dame intelligente qui visiterait cette institution, en serait enchantée et ne désirerait guère pour ses filles une autre éducation que celle qui s'y donne.

Lors de ma visite à l'orphelinat de la Providence où l'on s'applique aussi à enseigner aux orphelines tous les travaux de leur sexe, avec une bonne instruction primaire, j'ai exprimé la conviction qu'avec une semblable éducation, une jeune personne du sexe avait moins à craindre des vicissitudes de la fortune que celles qui reçoivent une haute éducation ; que ces dernières ne se distinguent souvent dans la bonne fortune que par l'affectation de leurs manières, de leur parler, etc., et dans l'infortune que par leur complète incapacité en toutes choses ; tandis que l'orpheline, avec son éducation utile et pratique, saura être heureuse dans tous les états de la société. Riche, elle sera une excellente maîtresse de maison, parce que, sachant tout faire, elle saura faire faire tout ce qui est nécessaire dans un intérieur bien réglé, et pauvre, elle saura toujours gagner sa vie honorablement.

Je n'ai pas eu cette année le plaisir de juger du savoir faire des sourds-muets, parce que chaque fois que j'y suis allé, le digne supérieur de cette institution était

absent. Mais je sais, monsieur le surintendant, que vous avez vous-même visité cette maison et je ne doute pas que n'ayez admiré tout ce que vous y avez vu.

Une autre maison où l'on ressent aussi la plus grande admiration chaque fois qu'on la visite, c'est celle des aveugles sous la charitable et intelligente direction des révérendes sœurs grises. Lecture, écriture, histoire, géographie, connaissance approfondie des vérités morales s'y enseignent avec un succès étonnant. L'on tâche de remplacer chez ces pauvres jeunes gens la lumière extérieure par la lumière morale, et de les former à être un jour des membres utiles à la société chacun dans la sphère où la Providence l'appellera.

Il se trouve dans cette maison une maîtresse de musique aveugle venue de France exprès pour y enseigner cet art. Ce dont elle s'acquitte avec talent et succès. Tous profitent admirablement de ses leçons. J'y ai entendu un jeune musicien aveugle de 9 ans qui certes fait le plus grand honneur à sa maîtresse et qui promet d'être un jour un artiste distingué.

Il est vraiment étonnant de voir tout ce que ces élèves si intéressants exécutent d'ouvrages manuels divers, dont bien des personnes avec les meilleurs yeux seraient en peine de venir à bout. Pour n'en citer qu'un exemple, je dirai que cette année un jeune aveugle a réparé et mis à neuf le mécanisme d'un orgue endommagé ; réparation où le travail de plusieurs ouvriers expérimentés avait complètement échoué.

Puissent le gouvernement et la société apprécier de plus en plus ces belles et admirables institutions des sourds-muets et des aveugles, et fournir de plus en plus à ceux qui les dirigent les moyens d'instruire tous les ans un plus grand nombre de ces pauvres infortunés, qui, sans cela, ne connaîtraient jamais en cette vie les vérités de la religion ni les autres jouissances morales.

En consultant mon grand tableau, vous verrez, monsieur le surintendant, que le nombre total d'élèves de mon district d'inspection s'élève à 28,010, répartis comme suit, savoir :

CITÉ DE MONTRÉAL.

Ecoles sous contrôle	5,893	
Bon Pasteur	173	
Sourdes-Muettes	190	
Petit Séminaire de Montréal	570	
Révérends P P. Jésuites	239	
Congrégation Notre-Dome	3,976	
Révérends Frères de la Doctrine Chrétienne	3,288	
Hôpital Général	1,643	
Sœurs de la Providence	550	
Maîtrise St. Pierre	119	
Ecole Normale	60	
Ecole modèle annexe	150	
Académie du Sacré-Cœur	75	
Ecoles Privées	1,992	— 18,878

Cité de Montréal—Rapporté		18,878
Comté Jacques-Cartier.....	7,139—	7,139
Comté Laval.....	1,993—	1,993
Grand total.....		28,010

Le tout respectueusement soumis,

S. F. McMAHON,

Ste. Rose, 26 août 1878. Inspecteur d'écoles.

M. McGRATH

(*Traduction*)

Monsieur,

En vous transmettant mon rapport annuel sur l'état des écoles communes du district d'Ottawa, je dois d'abord constater que j'ai peu de chose à ajouter à mes deux derniers rapports de 1877 et 1876, dans lesquels j'ai développé diverses questions importantes au point de vue de l'enseignement dans cette partie de la province.

L'assistance, durant l'année dernière, a été à peu près la même que celle des années précédentes, et je suis heureux de pouvoir ajouter que certaines localités paraissent porter un plus grand intérêt au développement de l'instruction.

On a bâti de nouvelles maisons d'école, et on doit en bâtir un certain nombre d'autres prochainement, d'après des plans améliorés. On doit se féliciter de ces changements dans la construction des maisons d'école et de la tendance bien accusée à suivre l'exemple de notre province voisine, en tout ce qui regarde les progrès de l'instruction publique.

Les derniers examens d'instituteurs d'après le dernier système produisent les résultats les plus satisfaisants.

On a eu raison de décider, dès l'ouverture, de ne pas poser des questions trop relevées, et je n'ai aucun doute que l'esprit d'émulation qui se formera parmi les instituteurs par l'application du nouveau système aura pour effet d'accroître les capacités des instituteurs jusqu'au niveau désirable.

Du moment que les examens seront plus sérieux, la classe des instituteurs s'améliorera d'autant, mais en même temps, il est nécessaire de procéder lentement dans les circonstances actuelles et de ne pas compter dès à présent sur des résultats extraordinaires.

Dès que la condition d'une école a été améliorée dans une municipalité spéciale, les écoles de l'arrondissement et aussi celles des arrondissements voisins ont subi l'heureux effet de l'émulation et le zèle des populations s'est accru en conséquence.

Il y a quatre ans, j'ai retenu les services d'un habile instituteur pour l'académie de Clarendon, et ce choix a eu un excellent effet sur les arrondissements voisins, en tant qu'ils ont ainsi été engagés à employer des instituteurs de capacité supérieure.

La création de quelques écoles-modèles serait fort désirable dans mon district, mais elles ne sauraient être établies qu'avec l'encouragement pécuniaire du gouvernement, qui viendrait ainsi en aide à un district relativement pauvre et seconderait son désir d'améliorer les écoles du pays. Partout où pareil mouvement se manifeste, le gouvernement ne devrait pas hésiter à l'appuyer et à l'activer au moyen des fonds publics.

La loi actuelle, en ce qui concerne les commissaires, devrait être revisée. Lorsqu'il n'y a que deux ou trois écoles dans une municipalité, le nombre des commissaires ne devrait pas être de plus de trois, dans tous les cas, comme dans Ontario, et ils devraient être démis lorsqu'ils négligent leurs devoirs.

En maintes occasions j'ai constaté que les commissaires et les syndics oublient que la loi leur impose l'obligation de visiter les écoles régulièrement.

Si les commissaires faisaient exécuter le statut actuel et s'ils nommaient des surveillants à cette fin, le but de la loi serait atteint et les écoles seraient régulièrement visitées.

Dans des rapports précédents, j'ai indiqué certaines écoles comme méritant une mention spéciale. Les mêmes écoles continuent leurs opérations avec un succès digne d'éloges. Parmi ces écoles, je dois mentionner, celles du Portage-du-Fort, Bryson, l'Académie de Shawville, l'arrondissement Clarendon, No. 1, de Bristol, Nos. 1 et 2, l'école modèle de Hull, et l'école de Buckingham, sous la direction de M. Cooke.

La dépression commerciale et financière qui s'est fait si rudement sentir dans la vallée de l'Ottawa, durant les quatres ou cinq dernières années, a eu nécessairement de l'effet sur les écoles de cette section, mais même dans cet état de choses, l'instruction publique a fait des progrès, et il y a toute raison de croire à de meilleurs jours.

Je comprends que ce rapport est court et incomplet sous bien des rapports, mais il est évident que ce serait peine inutile que de répéter ce que j'ai dit dans mes rapports précédents. Il est également clair que les nombreux devoirs qui incombent à un inspecteur qui remplit fidèlement ses devoirs, ne sauraient être énumérés dans chaque rapport. Exiger d'un inspecteur de donner un compte-rendu complet de son administration, serait aussi impossible que de demander à un pasteur de démontrer la valeur absolue de ses services, produisant un état détaillé de l'effet de ses prédications sur la moralité de son troupeau.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

BOLTON McGRATH,

Inspecteur d'écoles, District d'Ottawa.

Aylmer, 28 août 1878.

M. PAINCHAUD

PREMIER RAPPORT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur tout ce qui regarde l'état de l'instruction publique dans les îles de la Madeleine. A la suite de ce rapport vous avez le tableau statistique pour le dernier semestre 1877.

Le résultat constaté par ce tableau dit clairement que chaque année il y a augmentation graduelle et soutenue partout par la quantité des élèves, et je constate ici que dans plusieurs arrondissements il y a augmentation par la qualité des élèves et de l'instruction donnée par les maîtres ou la maîtresse et reçue par les élèves des ces îles ; car ici comme dans les autres circonscriptions il y a des maîtres et maîtresses plus ou moins *compétents* ou actifs dans l'accomplissement de leurs devoirs, et malheureusement il en sera toujours ainsi.

Je remarque que la taxe mensuelle se prélève sur les enfants qui assistent aux écoles..... c'est le contraire qui devrait être afin de forcer les absents à y assister.

L'abstention des élèves aux écoles—et ce sont à peu près toujours les mêmes partout—a pour cause dans ces îles certaines raisons qui aux yeux des pêcheurs militeront longtemps contre l'assiduité des élèves. Le mauvais état des chemins, en hiver surtout, la température venteuse particulière en ces îles, la pauvreté dans certains arrondissements, l'éloignement des maisons d'école des habitations des pêcheurs que les enfants de ceux-ci ont à parcourir pour se rendre aux écoles, et qui trop souvent ne sont pas suffisamment vêtus pour faire face au dur climat,—quand il vente, et le vent est ici, dit-on, plus violent et plus fréquent qu'ailleurs—aux rigueurs du froid et de la distance ; l'inspecteur est d'autant plus surpris des progrès obtenus, mais il faut tenir compte de l'intelligence naturelle remarquable des enfants de ces îles ; et sans doute ici comme ailleurs, et dans les îles surtout, Dieu, dans sa bonté divine, a placé le remède à côté du mal ou des obstacles ! sans quoi ce serait à désespérer du succès en quoi que ce soit, et surtout dans l'instruction du peuple dans les endroits relégués comme ceux-ci, mais le temps qui améliore toutes les choses susceptibles de l'être, en ce monde pour l'autre, fera disparaître graduellement les causes qui nous paraissent contraires.

La colonisation aidant apportera un rapprochement des écoles entre elles plus tard, mais ce qui devrait et peut disparaître de suite, c'est l'instituteur apathique, incapable, ignorant même les premières notions requises, et qui, n'étudiant pas, reste et vieillit dans cet état, une fois son diplôme obtenu.

Pour porter un remède efficace à cela, MM. les membres des Bureaux des Examinateurs devraient être plus difficiles à les admettre. Je regrette de dire ici que la moitié des personnes qui se présentent pour l'obtention d'un diplôme sont incapables d'écrire une page, une lettre même, correctement ; je ne parle pas de ces fautes que nous, écrivains, faisons contre la rigide grammaire, mais simplement d'épellation, d'orthographe, de construction ou de style enfin.

Il en est qui sont venus en ces îles, d'autres qui se sont présentés devant le Bureau dont je fais partie, qui n'ont jamais lu, je ne dis pas étudié la grammaire.

Avec de tels moyens, on a l'outrecuidance de se présenter devant des juges pour solliciter un brevèt de capacité! Abstraction de l'instruction, on compte sur la parenté ou le favoritisme!

On est trop porté à croire qu'un maître quelconque en sait assez pour enseigner aux commençants. On ignore généralement, dans les campagnes, que c'est là une grosse erreur! plus le maître est instruit, plus rapides seront les progrès, sans noter les dangers sérieux d'instruire mal, et quel trouble, quelle difficulté ensuite pour l'instituteur instruit de corriger les mauvais enseignements reçus de toutes facons! Mais pour avoir de bons maîtres il faut de bons salaires, et j'apprends que le gouvernement va s'occuper de fixer le minimum des traitements. En ces îles ils sont de $200 par année scolaire.

J'ai pourvu toutes nos écoles du Registre imprimé pour l'appel et l'entrée des éléves, et l'assiduité sera constatée d'une manière correcte à l'avenir, tous les mois, suivant la loi. Outre les branches d'enseignement ordinaire, on enseigne, ici le traité pratique de calcul mental Juneau, mais le traité d'agricultnre n'a pas d'attrait pour les pêcheurs, ainsi il est négligé par tous. Une amélioration dans l'enseignement se fera quand les livres de lecture graduée seront répandus ici.

Dans un rapport spécial, j'ai eu l'honneur et le plaisir d'informer le gouvernement qu'un couvent a été installé dans la municipalité Magdeleine (Hâvre-aux-Maisons) sous les auspices de Monseigneur P. McIntyre, évêque de Charlottetown, P. E. I., présent, et depuis le couvent est rempli d'élèves-filles, à un tel point qu'on a décidé de rebâtir plus grand sous les soins de M. le curé Onézime Hébert, dont je loue avec tous ici le zèle infatigable. Les dames religieuses de la Congrégation de Notre-Dame font la classe d'une manière indépendante; en conséquence je suivrai les instructions que vous m'avez données, sur ma demande, à leur égard lors de ma visite officielle dans cette municipalité.

Comme l'Hon. P. Fortin, M.P.P., s'occupe d'établir une école-modèle en ces îles, et vu qu'il m'a écrit à ce sujet, je crois devoir faire mention ici que l'on pourrait profiter de l'installation de ce couvent à cet effet, si les Dames religieuses voulaient se conformer aux exigences de la loi, et par là leur obtenir une aide que le couvent ne va pas tarder à demander au gouvernement. Mais je pense que, au lieu de chercher l'établissement d'une école-modèle, dont le besoin ne se fait pas sentir ici maintenant, il vaudrait mieux accorder aux trois municipalités l'aide supplémentaire des municipalités *pauvres*, car je n'hésite pas à dire qu'elles sont relativement pauvres et qu'elles y ont droit, autant qu'aucune autre partie du comté de Gaspé.

J'ai distribué à nos commissaires et secrétaires-trésoriers les lois mises par demandes et réponses: c'est louable d'avoir fait faire ce livre pour l'intelligence de nos lois d'instruction pour les intéressés. J'ai distribué aussi votre circulaire.

Je termine, Monsieur le surintendant, en vous disant qu'il n'y a pas d'école dissidente en ces îles, que MM. les rares protestants ne paient rien pour les écoles, ce dont personne ne se plaint.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. B. F. PAINCHAUD,

Hâvre-Aubert, 10 novembre 1877. Inspecteur d'écoles.

SECOND RAPPORT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous rendre mon rapport semestriel sur le fonctionnement de la loi de l'instruction publique dans le district d'inspection dont je suis chargé.

Je démontre par mon rapport statistique que 470 élèves ont fréquenté nos écoles élémentaires pendant le dernier semestre ; c'est une augmentation de 81 élèves sur l'année passée; mais si le nombre d'élèves augmente naturellement suivant la population, la qualité de l'instruction donnée et reçue augmente-t-elle ? C'est la question. Et, Monsieur, quant il s'agit de constater devant le pays la vérité sur une question aussi sérieuse, l'inspecteur doit-il craindre les susceptibilités des officiers en charge, s'il doit blâmer ou louanger, suivant le jugement qu'il doit porter sur chaque école ? surtout quand ces remarques sont destinées à être publiées. Je réponds que l'inspecteur n'a pas à plaire à personne, il ne doit avoir d'antipatnie contre aucun, il doit en un mot faire son devoir impartialement, et c'est, Monsieur, ce que je me suis toujours proposé de faire dans mes précédents rapports comme dans le présent, en passant en revue chaque école de mon parcours pour rendre justice à qui de droit.

Avant de vous parler de chaque ecole en particulier, vous me permettrez de vous dire que votre belle circulaire aux commissaires et aux inspecteurs est appelée dans mon opinion à rendre tout ce dont il s'agit en activité !

Les nouveaux livres, série Montpetit, sont enfin arrivés et placés dans nos écoles. Les nouveaux registres d'appel et d'inscription sont aussi appelés à constater un besoin réel, mais malheureusement nos maîtres et maîtresses ne les ont pas tous bien compris et bien rempli les colonnes qui leur ont paru difficiles, mais ils en viendront à bout avec le temps.

Enfin, la nouvelle législation est bien vue ici, et je vais travailler pour la faire exécuter par MM. les commissaires et maîtres. J'ai rendu compte à MM. les commissaires du résultat de mon inspection, j'ai louangé, blâmé, suivant mon jugement, les maîtres, parents en défaut, dans le but de porter remède. J'ai donné connais

sance des plaintes que j'ai reçues contre des maîtres par des contribuables, et j'ai lieu d'espérer que les fautes contre lesquelles on se plaint ne se renouvelleront plus, et, tout en portant ces plaintes, j'ai ménagé, autant que j'ai pu, les susceptibilités d'un chacun.

C'est la première fois que j'adopte ce mode de communiquer avec les commissaires sur la gestion intérieure des écoles, que j'ai toutes visitées en mars dernier.

Je compte neuf écoles dans ces îles, dont huit élémentaires, et une école supérieure, celle du couvent établi au Hâvre-aux-Maisons, municipalité Magdeleine, depuis un an, dont je vous ai déjà fait connaître l'installation ; sur les huit écoles élémentaires j'en compte que 3 que je classifie bonnes écoles, les 5 autres sont médiocres ; cependant sur les 5 écoles médiocres, maintenant je pense qu'il y en aura moins l'année prochaine. Ces écoles médiocres ont pour cause les maîtres qui les dirigent, et qui ne prennent pas assez de soins, parce qu'ils n'ont pas "à cœur" leur profession. Les examinateurs dont je fais partie en ces îles sont de plus en plus sévères et ce bureau en a déjà renvoyé plusieurs—postulants—mais le Bureau ne peut rien contre ceux qui ont diplôme et qui sont indolents, et il faudra bien plus tard, si non plus tôt, qu'il soit passé une loi donnant plus d' autorité à l'inspecteur pour contraindre un maître récalcitrant à ses recommandations une fois qu'il a quitté l'école, et il est oiseux de s'adresser à MM. les commissaires..... à quoi bon ? Si ceux-ci accompagnaient l'inspecteur, il en résulterait du bien, mais, dira-t-on, je perds assez de temps lors de la session, sans en perdre encore : il me faudrait perdre, moi, deux ou trois jours de pêche ! Je leur ai expliqué la loi ; une chose effraie les commissaires, c'est l'érection des nouvelles bâtisses d'école suivant un plan—rien ne se fait sur un plan ici—et si vous voyiez les vieilles masures qu'on appelle écoles, faites, pour ainsi dire, pour rebuter nos enfants, loin de les y attirer, vous en auriez pitié, surtout dans le climat dur de l'hiver. Il y a des exceptions. J'en ai vu une "nouvelle" bâtie un peu avant la nouvelle loi : les enfants en hiver, automne, ou printemps, étaient tous autour du poële se chauffant, perdant une heure d'étude pour cela.

Partout le dessin linéaire industriel est adopté et en usage. Les enfants goûtent bien le dessin, mais l'agriculture ? Ah ! pour çà on rit : un pêcheur apprendre l'agriculture ! il vaudrait mieux lui apprendre la pêche, dit-on.

On trouve dur ici que les maîtres soient payés tous les six mois, mais avec le temps la chose s'adoptera.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

J. B. F. PAINCHAUD,

Inspecteur d'ecoles.

Iles de la Magdeleine,
Hâvre-Aubert, 1er juillet, 1878.

M. PILON

PREMIER RAPPORT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre présentement mon rapport concernant les écoles de mon district d'inspection, pour les premiers six mois de l'année scolaire 1877-78.

Avant d'entrer en matière, je remercierai le département d'avoir diminué l'étendue de ce district. Grâce à cette mesure judicieuse, je puis maintenant surveiller avec soin toutes les institutions scolaires placées sous mon contrôle.

Je dois encore remercier le département pour les quinze manuels de dessin industriel qu'il m'a envoyés. Je vais les donner en propriété aux écoles qui me paraîtront en avoir le plus besoin, et dans lesquelles je trouverai à propos que cet art soit enseigné.

J'ai aussi reçu en bon ordre les cent cahiers de devoirs journaliers que le département m'a expédiés, et je me suis hâté de les distribuer dans mes écoles; mais il était si tard, et le prix en est tellement élevé, que je n'ai pu en placer qu'un bien petit nombre. J'ai remis à Monsieur le supérieur du collège de Ste. Thérèse ceux qui étaient terminés le quinze février dernier.

Ce district renferme aujourd'hui cent quarante-cinq institutions scolaires, savoir: 1 collège classique; 1 collège commercial; 2 académies de garçons; 6 couvents; 5 écoles-modèles; 118 écoles élémentaires; 9 écoles dissidentes, et enfin 3 écoles indépendantes.

Depuis le mois d'octobre dernier, j'ai eu le plaisir de visiter tous ces établissements, moins l'école dissidente de Terrebonne, qui était fermée lors de mon passage, et les trois écoles indépendantes de l'Annonciation. Je me suis efforcé de faire exécuter partout les ordres du département. J'ai particulièrement recommandé l'enseignement des matières principales, telles que la lecture, l'écriture, la grammaire et l'arithmétique. J'ai aussi ordonné l'emploi des nouveaux livres de lecture, la réception du journal de l'instruction publique par les maîtres et les maîtresses, l'enseignement du dessin industriel et des leçons de choses, et enfin la tenue d'un journal de visiteurs dans toutes les écoles. J'ai conseillé aux maîtres d'écoles modèles d'avoir des globes terrestres et d'en enseigner l'usage. Plusieurs maîtresses n'avaient pas encore de bureaux; j'ai conseillé à messieurs les commissaires d'en faire le plus tôt possible, ainsi que des bibliothèques pour conserver les ouvrages des élèves. J'aurai l'honneur de vous dire dans mon prochain rapport comment ces conseils auront été suivis.

J'ai l'honneur, &c.,

A. PILON,

Inspecteur d'écoles.

Ste. Scholastique, 11 mars 1878.

SECOND RAPPORT.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre présentement, mon rapport sur les écoles de mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1877-78, ainsi que les statistiques ordinaires.

Avant d'entrer en matière, je remercierai de nouveau, le département d'avoir diminué le nombre de mes écoles. Grâce à cette mesure judicieuse, je puis maintenant surveiller avec soin et efficacité toutes les institutions scolaires placées sous mon contrôle.

INSTITUTIONS D'EDUCATION.

Ce district renferme maintenant 143 institutions d'éducation de tout genre, actuellement en opération, savoir :

Premièrement.—Un collége classique ; celui de Ste. Thérère, justement renommé pour la fermeté de sa discipline et la force de ses études.

Deuxièmement.—Un collège commercial, celui de St. Jérôme, dont les progrès sont un peu ralentis par la crise que nous traversons, mais qui promet beaucoup pour l'avenir.

Troisièmement.—Deux académies de garçons ; celle de St. Eustache qui fonctionne avec beaucoup de succès, et celle de St. André, dont les progrès sont remarquables, mais qui n'est pas assez *fréquentée*.

Quatrièmement.—Six couvents enseignants, savoir : ceux de Ste. Scholastique, de St. Benoit, de St. Eustache, de Ste. Thérèse, de Terrebonne et de St. Jérôme. Toutes ces institutions donnent aux jeunes demoiselles qui les fréquentent, une éducation des plus solides et des plus variées.

Cinquièmement.—Cinq écoles-modèles ; celle de St. Joachim est tout à fait remarquable ; celles de Ste. Scholastique et de St. Hermas sont excellentes ; celles de St. Placide et de Ste. Anne des Plaines, sont bonnes.

Sixièmement.—110 écoles élémentaires, dont 7 sont remarquables, c'est-à-dire, qu'on y enseigne avec succès, presque toutes les matières d'une école-modèle : ce sont celles de Mesdemoiselles E. Labrosse, dans St. Hermas ; V. Daoust, dans St. Augustin ; M. Filiatrault et V. Gauthier, dans St. Jérôme ; M. L. Gareau, dans St. Janvier ; L. Lafrance et M. Giroux dans Ste. Scholastique.

66 sont bonnes. Toutes les matières d'une école élémentaire de second degré, y sont enseignées avec soin et avec succès. Enfin, 37 sont faibles, et l'on n'y remplit que médiocrement le programme des écoles élémentaires de premier degré. Ces écoles sont celles de Mesdemoiselles A. Cardinal, dans St. Placide ; A. St. Pierre, dans St. Benoit ; M. Vien, dans Ste. Scholastique ; K. et M Hannah, dans St. Canut ; E. Rohan, V. Desautels et S. McGregor, dans St. Columban ; E. Lalier et E. Barette, dans Ste. Monique ; M. Desroches, M. Desjardins et P. Verdun, dans St. Eustache ; T. Beau-

champ, T. Filion, A. Clermont et M. C. Hervieux, dans St. Jérôme; M. Filion, V. Charpentier, D. Desjardins et M. Cloutier, dans Ste. Thérèse; H. Granger, dans St. Janvier; C. Charbonneau, dans Ste. Anne des Plaines; M. Beauchamp, J. Dajenais et A. Charbonneau, dans St. Hippolyte; Charles Courval et A. Neveu, dans Ste. Sophie; V. Trudel, V. Lafrance et M. S. Beauchamp, dans St. Sauveur; S. Longpré et C. Legault, dans Ste. Adèle; J. Sauvé, dans Ste. Agathe; et enfin S. Meilleur, A. Quenette et T. Meilleure, dans Ste. Marguerite. Cependant, je dois déclarer ici que plusieurs de ces écoles ont rendu des services réels à la cause de l'éducation.

Septièmement.—9 écoles dissidentes protestantes, dont 6 sont bonnes, et les trois autres sont faibles, ce sont celles de Mesdemoiselles M. McGregor, dans St. Joachim; H. McGibbon, dans St. Joseph; et R. McGillis, dans St. Jérôme.

Huitièmement.—6 écoles dissidentes catholiques, dont quatre sont bonnes et 2 sont faibles. Ces dernières sont celles de Mesdemoiselles V. Bertrand, dans le Canton Morin; et D. Hamelin, dans St. André.

Neuvièmement.—Enfin 3 écoles indépendantes, toutes situées dans la paroisse de l'Annonciation, dans le comté des Deux-Montagnes. On travaille depuis un an à y ériger des écoles sous contrôle, mais la dureté des temps offre beaucoup d'obstacles à la réalisation de ce projet.

Edifices, Matériel et Accessoires Scolaires.

Les collèges, les couvents et les académies de ce district possèdent tout ce qu'il faut pour assurer le confort des élèves, fortifier leur santé et faciliter leurs progrès intellectuels. Les bâtisses, toutes en pierre ou en brique, sont on ne peut plus magnifiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Elles sont situées dans les endroits les plus salubres et les plus agréables. De vastes cours de récréation, embellies de plantations d'arbres et généralement accompagnées d'un jardin, sont à la disposition des élèves. Les classes sont spacieuses, bien éclairées et bien aérés. Elles sont pourvues de cartes, de tableaux, de globes, etc., etc., en un mot, de tout ce qui peut être utile aux progrès des élèves.

Les écoles modèles sont aussi toutes tenues dans des bâtisses convenables. Les classes y sont généralement confortables et pourvues de tout le matériel requis, moins les globes, qui ne s'y trouvent pas encore. Cependant les cours de récréation ont été presque partout, jusqu'à ces derniers temps, entièrement négligées. On commence aujourd'hui à s'en occuper un peu.

Quant aux maisons d'écoles élémentaires, de tout genres, elles peuvent être classées comme suit, savoir:

4 sont tout-à-fait remarquables;
93 sont bonnes;
8 sont suffisantes;
5 sont trop petites;
3 sont mauvaises;
Et 12 sont louées.

Inutile de dire que je fais tout en mon pouvoir pour que les maisons mauvaises, ou louées, soient au plustôt remplacées par des constructions approuvées par le département. Le mobilier des classes correspond généralement à la bâtisse, mais en général, je puis dire que plusieurs écoles n'ont pas de bureau, ni de carte géographiques et que quelques-unes n'ont pas assez de tables pour leurs élèves. Pour ce qui est des emplacements, dans un grand nombre de cas, ils ne sont considérées et traités que comme des espaces inutiles.

Corps enseignant.

Il y a dans ce district 22 instituteurs, dont 9 religieux et 13 laïques, et 149 institutrices, dont 28 religieuses et 121 laïques. Parmi ces dernières, 119 sont brevetées et 2 ne le sont pas.

Les religieux et les religieuses n'étant pas sous mon contrôle, je me contenterai de dire en passant, que tous déploient beaucoup de zèle et de dévonement dans l'accomplissement de leurs devoirs comme professeurs, et que leurs travaux sont toujours couronnés de succès.

Les instituteurs laïques, en général, ont obtenu peu de succès cette année, et je regrette d'avoir à constater que deux d'entre eux, savoir : Messieurs J. Dagenais et M. Courval, diplomés pour école élémentaire, n'ont pas réussi du tout.

Quant aux institutrices laïques, je suis heureux dire qu'elles sont toutes animées du meilleur esprit, et qu'elles s'efforcent de se conformer aux désirs de la loi, en enseignant avec soin, et autant que possible, les différentes matières portées sur le programme de leurs écoles respectives.

Malheureusement, le succès ne couronne pas toujours la bonne volonté, et voilà pourquoi, me plaçant à ce point de vue, je dirai que 8 sont des professeurs distingués ; c'est à-dire qu'elles enseignent avec un rare succès toutes les matières de leurs écoles. Ce sont Mesdemoiselles C. Dupuis, dans St. Joachim ; E. Labrosse, dans St. Hermas ; V. Daoust, dans St. Augustin ; M. Filiatrault et V. Gauthier, dans St. Jérôme ; M. L. Gareau, dans St Janvier ; L. Lafrance et M. Giroux, dans Ste. Scholastique. Toutes ces demoiselles possèdent éminemment le talent de l'enseignement, et je remarque que toutes les maîtresses qu'elles ont formées font de bonnes écoles. A ce propos, je me permettrai de remarquer qu'il est regrettable qu'il n'y ait pas dans les règlements des bureaux d'examinateurs, un article pourvoyant à ce qu'aucune personne ne soit admise à la profession d'instituteur ou d'institutrice, à moins de produire un certificat, établissant qu'elle a étudié au moins pendant l'année précédant son application, soit dans une école normale, soit dans une académie ou école modèle soit enfin dans une école élémentaire tenue par un professeur distingué. Ce serait là certainement, un bon moyen pour encouager les instituteurs remarquables, et pour faire disparaître beaucoup d'écoles faibles et mauvaises.

94 sont de bonnes maîtresses, et s'acquittent de leurs devoirs à la satisfaction générale ; mais 19 sont des institutrices qui ne paraissent pas avoir le don de l'enseignement, ou du moins qui ne réussissent pas du tout. Ce sont Mesdemoiselles A. Cardinal, dans St. Placide ; A. St. Pierre, dans St. Benoit ; M. Vien, dans Ste. Scho-

lastique ; E. Lallier, dans Ste. Monique ; M. Desjardins, dans St. Eustache ; T. Filion, et T. Beauchamp, dans St. Jérôme ; D. Desjardins et M. Cloutier, dans Ste. Thérèse ; H. Granger, dans St. Janvier ; C. Charbonneau, dans Ste. Anne des Plaines ; M Beauchamp et A. Charbonneau, dans St. Hippolyte ; A. Neveu, dans Ste. Sophie ; V. Trudel et M. Beauchamp, dans St. Sauveur ; S. Longpré et C. Legault, dans Ste. Adèle ; enfin S. Meilleur, dans Ste. Marguerite. Le bon marché, le favoritisme, ou quelqu'autre raison de ce genre, peuvent seuls expliquer l'engagement de plusieurs de ces jeunes personnes, que j'ai fait connaître aux commissaires. Quoique les deux maîtresses non-diplomées, savoir : Mesdemoiselles T. Meilleur et A. Doré, aient assez bien réussi, je suis toujours contre ces engagements, et j'espère qu'il ne s'en fera plus à l'avenir.

Enseignement.

Je ne veux parler ici que des matières que l'on enseigne dans les écoles élémentaires et dans les écoles modèles.

Dans les écoles élémentaires faibles ou de premier degré, on enseigne actuellement toutes les matières du programme, moins le dessin, et je pense qu'il doit en être ainsi. Dans un grand nombre d'écoles élémentaires bonnes, on de second degré, la tenue des livres, l'art épistolaire et le dessin, ne sont pas encore enseignés. Je travaille activement à faire disparaitre ces diverses lacunes. Les écoles modèles remplissent assez bien leur programme, excepté toutefois pour les matières suivantes : les exercices de déclamation, l'usage du globe terrestre, l'art épistolaire et le dessin, qui sont encore ensignés bien superficiellement. Cependant, je suis heureux de pouvoir constater qu'il y a eu progrès dans toutes ces branches cette année. En somme je puis dire que dans la plus grande partie de mes écoles, la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire, sont enseignées avec le plus grand soin, et que les autres matières sont étudiées proportionnellement à leur importance.

Elèves.

Le grand total des élèves qui ont fréquenté les écoles de ce district, pendant le cours de cette année, est de 6,843, dont 3,404 garçons et 3,439 filles, sans compter les élèves du collège de Ste. Thérèse. L'assistance moyenne a été de 5,879. Ces chiffres sont assez encourageants ; cependant je crois qu'ils laissent encore à désirer ; mais comme ce district est nouveau, je ne puis établir aucune comparaison avec le passé.

Comptabilité.

Cette année, je puis dire que les comptes scolaires ont été tenus fidèlement dans toutes les municipalités de ce district. Il y a bien, il est vrai, quelques difficultés à ce sujet, dans une certaine paroisse, mais cela doit être attribué bien plus à la mauvaise volonté des commissaires qu'à la malhonnêteté du secrétaire-trésorier, et je suis certain que l'avenir me donnera raison. Les nouveaux livres de comptes ne sont pas encore employés partout, mais conformément aux instructions du département, je verrai à ce qu'ils soient introduits sans retard. Dans certaines municipalités, il y a beaucoup

d'arrérages. Je suggère humblement plus bas, un moyen infaillible pour les faire disparaître.

Progrès accomplis.

Parmi les progrès accomplis cette année, je puis citer sous le rapport matériel, 1o. L'érection de la magnifique école élémentaire du village de Ste. Thérèse. Cette maison est en briques et à deux étages formant une vaste classe chacun. Celle du bas est occupée par les élèves les plus avancés, et celle du haut par les plus jeunes. Il n'y a pas de logis pour les maîtres. Deux autres maisons d'école ont été bâties cette année, l'une dans Ste. Thérèse, et l'autre dans St. Jérôme ; mais comme elles n'ont pas été construites d'après les plans du département, et qu'elles ne sont pas bien adaptées à leur destination, je n'en parlerai pas. 2o. Le renouvellement, sur un meilleur plan, du mobilier des classes, tel que bancs, tables, etc., etc., dans un grand nombre de municipalités. 3o. L'introduction presque générale des nouveaux livres de lecture de Montpetit.

Sous le rapport scientifique, il y a eu progrès, surtout dans la lecture raisonnée, les leçons de choses, le dessin et l'agriculture. Cette dernière matière est maintenant enseignée dans toutes les écoles françaises.

Réformes a opérer.

Tout perfectionné que soit notre système scolaire, nos écoles élémentaires laissent encore quelque chose à désirer, tant sous le rapport matériel que sous le rapport scientifique. Voici, dans mon humble opinion, les sujets qui demandent à être réformés dans mon district :

1o. Maisons d'écoles. Il faudrait que toutes celles qui sont louées, mauvaises ou trop petites, fussent remplacées au plus tôt par de bonnes bâtisses approuvées par le département ou l'inspecteur.

2o. Institutrices. L'Inspecteur devrait avoir le pouvoir de destituer les maîtresses d'une incapacité ou d'une négligence notoire, et de canceller leur diplômes. Tant qu'il n'en sera pas ainsi, il y aura toujours de mauvaises écoles.

3o. Bulletins d'inspection. Il faudrait qu'une copie du bulletin d'inspection fût envoyée au bureau du Secrétaire de la municipalité, ou elle devrait être conservée pour l'information du public, et pour référence au besoin.

4o. Comptabilité. Les arrérages de cotisations, taux mensuel, etc., etc., ne devraient plus être tolérés, et le département ne devrait accorder, à la fin de l'année scolaire, aucune somme d'argent aux municipalités qui ne produiraient pas un certificat établissant qu'il n'existe pas d'arrérages.

5o. Inspection. Il faudrait que l'inspecteur eût plus d'autorité, ou du moins que ses ordres fussent sanctionnés par le département, à la discrétion de ce dernier. Car, dans l'état actuel, les conseils et même les ordres de l'inspecteur sont généralement méconnus, et quelquefois méprisés. Quelques faits feront mieux ressortir ma

pensée. Je prendrai pour exemple la paroisse de St. Placide, qui occupe la première place dans ce rapport. Lors de ma première visite, en octobre 1877, j'ordonnai, entre autres choses, aux commissaires, par l'entremise des professeurs, de donner des bureaux à quatre de leurs maîtresses, qui n'en avaient pas. Lors de ma seconde visite, en juin dernier, je constatai avec chagrin que mes ordres n'avaient pas été suivis. Et quel a été le résultat de l'indocilité de messieurs les commissaires ? Les maîtresses n'ont pas eu de bureaux ; l'inspecteur devra renouveler ses mêmes ordres, l'an prochain, et messieurs les commissaires en seront quittes pour les suivre quand bon leur semblera. Et cela pourra se continuer ainsi jusqu'à la fin du monde. Pour faire cesser cette anomalie et bien d'autres semblables, il ne faudrait pourtant qu'une seule chose, savoir : Que le département sanctionnât, toujours à sa discrétion, les ordres des inspecteurs, en intimant aux municipalités indociles que leurs octrois seront retenus, tant que les ordres de l'inspecteurs n'auront pas été exécutés. Voilà tout : et avec cela, l'action des inspecteurs se fera plus sentir, et l'on pourra accomplir en peu d'années toutes les réformes désirables.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. PILON,

Inspecteur d'écoles.

Ste. Scholastique, 30 août 1878.

M. PREMONT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'instruction publique dans mon district d'inspection, pour l'année scolaire 1877-78.

Vous ayant transmis, dans le cours de cette année, mes "bulletins d'inspection" qui sont autant de rapports particuliers sur chaque école que j'ai visitée, je considère qu'il n'y a point lieu de répéter ce qui a déjà été dit, et je me bornerai aujourd'hui à des remarques générales.

Et d'abord, il vous plaira d'apprendre, comme il m'est agréable à moi-même de le consigner dans ce rapport, que j'ai obtenu, dans un bon nombre de municipalités, la réalisation de la plupart des mesures nouvellement introduites dans la législation sur l'instruction publique. Chaque fois que je me rencontre avec MM. les Commissaires, je lis et relis votre magnifique circulaire du 10 mars 1877. Je me plais à commenter cet éloquent plaidoyer en faveur de l'éducation du peuple, et pourrais-je vous exprimer toute la satisfaction que j'éprouve, quand, séance tenante, on procède à la passation d'une résolution ordonnant une amélioration quelconque. Si, à cet effet, les autorités locales sont mieux diposées que jamais à faire de plus grands sacrifices pécuniaires, il faut de même que les instituteurs et les institutrices entrent dans la voie du progrès,

et songent sérieusement à réformer ce qu'il y a, pour plusieurs d'entre eux, de défectueux dans leur méthode d'enseignement. Il est évident qu'un certain nombre d'institutrices (je ne parle point des instituteurs, car j'en compte seize seulement dans mon district) ne sont pas à la hauteur de leur mission. Elles n'ont ni l'instruction ni l'aptitude suffisantes à leur état, pour en remplir avec la moindre chance de succès, les devoirs importants et difficiles Je connais des institutrices qui auraient, selon moi, beaucoup plus d'honneur à se livrer à un travail manuel quelconque qu'à prendre la direction d'une école où elles ne peuvent que contribuer à la perte du temps chez leurs élèves. Elles font un tort immense à la cause de l'éducation, en ce sens surtout qu'elles prennent la place de nos bonnes institutrices, qui ne consentent pas, elles, à se donner au rabais. Avec ces maîtresses d'école manquées, ce ne sont que des leçons par cœur interminables, et des devoirs écrits à n'en plus finir, puis, si on ne faisait pas lire dans le manuscrit, on croirait le cours d'études compromis. Ces institutrices de mauvais aloi réussissent quelquefois, on ne sait comment, à capter la confiance des parents de leurs élèves, et à s'implanter dans les paroisses qui ont eu la mauvaise fortune de les rencontrer. Ces bons parents sont entichés de tout ce qui se fait à l'école, on s'extasie, quoi ! Nos enfants lisent dans tous les livres ! Ah ! il y a le petit garçon d'un tel qui est bien savant ! Il en a dit long le jour de l'examen ! Et voilà ! J'ai mille peines ensuite à faire comprendre à ces braves gens que leurs enfants, qui n'ont ainsi appris que des leçons par cœur, restent aussi ignorants après leur sortie de l'école qu'ils l'étaient lorsqu'ils y furent admis. Ils ne savent pas même lire, puisque lire un ouvrage sans en comprendre le sens, ce n'est point savoir lire. Et j'ajoute : vos enfants ne sont ni capables de faire un compte, ni un reçu, ni un billet promissoire, ni une lettre, toutes choses dont la connaissance leur est d'une absolue nécessité.

Je m'efforce pourtant de faire entendre à ces institutrices que suivre une pareille méthode, c'est travailler à la ruine de nos écoles. Que l'on se mette donc en tête une bonne fois que la base de tout véritable enseignement se trouve dans l'application de ce principe : "Comprendre d'abord ; apprendre ensuite." Un petit devoir de quelques lignes à écrire, venant après de longues explications sur la règle à être appliquée, voilà la méthode rationnelle que je voudrais voir suivie dans toutes les écoles. Le *par cœur !* Il va falloir lui déclarer une guerre à mort.

Afin de réussir à relever le niveau des études dans nos écoles primaires, le meilleur moyen mis à la disposition des autorités scolaires, c'est de s'assurer, par le vote de généreux salaires, les services des institutrices et des instituteurs instruits, habiles et zélés, comme on sait le faire déjà dans plusieurs municipalités de mon district. Voilà la recette la plus sûre de procurer à tout un peuple la plus grande des richesses ; j'ai nommé l'instruction.

J'ai donné avis que je désire trouver dans toutes les écoles, à ma prochaine visite, un tableau de la division du temps : et, à ce sujet, je recommande partout l'adoption du "Cahier des devoirs journaliers." Par l'intermédiaire de ce petit cahier, il sera facile aux parents et aux visiteurs d'école de vérifier tous les jours le travail des élèves. Je remarque dans plusieurs écoles que, d'après ce tableau de la division du temps, on fait écrire les élèves dès le commencement de la classe ; c'est, suivant moi, une mauvaise pratique. Des élèves qui, immédiatement après la récréation, ou un travail manuel, sont tenus de se livrer à un exercice calligraphique, réussiront moins bien que si on leur donnait à faire le même exercice vers la fin de la classe, c'est évident.

J'ai eu un peu de peine à faire comprendre à quelques institutrices la nouvelle manière de tenir leur journal d'inscription et d'appel. J'espère qu'elles pourront dorénavant calculer d'avance la moyenne de l'assistance et de l'absence de leurs élèves. La recherche de la " moyenne brute " surtout leur a imposé un travail considérable, et quelques-unes d'entre elles m'ont avoué n'avoir rien trouvé d'aussi difficile dans l'arithmétique Toussaint.

DEPOT DE LIVRES.

Un bon nombre de commissaires achètent déjà à ce Dépôt toutes leurs fournitures d'écoles.

Le progrès dans les études dépend à un trop haut degré du choix d'un bon livre pour que les commissaires, par toute la province, ne s'empressent d'aller se pourvoir à une librairie placée sous la surveillance immédiate de monsieur le Surintendant lui-même.

Nos législateurs, en autorisant la formation de ce dépôt, ont obéi, en cela, à une inspiration vraiment sage et patriotique. Cette mesure qui, à prime abord, semble faire du Surintendant un marchand de livres, révèle pourtant chez les auteurs une connaissance approfondie de la grave question de l'éducation du peuple.

Si cette loi est bien observée, il y a lieu d'en espérer un excellent résultat touchant l'uniformité des livres dans nos écoles primaires. Il est reconnu, en effet, depuis longtemps, que la trop grande multiplicité de livres d'école nuit considérablement à la marche progressive de l'éducation. Citons, pour exemple, les livres de lecture que l'on met, dans certaines paroisses, entre les mains de l'enfant : 1o. La Géographie ; 2o. L'Histoire du Canada ; 3o. Vie de Ste. Anne ; 4o. Instruction à la Jeunesse ; 5o. Annales de la Propagation de la Foi, etc., etc.

A toute personne qui s'occupe un tant soit peu d'enseignement, je demande s'il est raisonnable de supposer qu'avec un pareil fatras de livres, un jeune écolier, quelque habile que soit d'ailleurs son professeur, puisse jamais parvenir à apprendre à bien lire.

Je le sais, pour le vulgair, savoir lire, c'est pouvoir dire d'une manière quelconque tous les mots d'un livre. Raisonner sa lecture, donner un ton expressif, bien prononcer et articuler les mots sont autant de détails dont on ne s'occupe pas, à peu d'exceptions près.

Et pourtant il faut s'en occuper, car ces qualités sont les conditions essentielles à la bonne lecture et au beau langage, et à quoi serviraient et tous les subsides du gouvernement, et tous les sacrifices des parents pour faire l'éducation des enfants, si ces derniers laissaient l'école sans au moins savoir lire et parler. Il y a donc une réforme complète à opérer de ce côté ; mais comment y parvenir ? Voilà la véritable question. Eh bien ! je ne crains pas de le dire, la législature, en votant la loi du Dépôt de livres, à trouvé la véritable clef pour la solution de cette question. Par l'intermédiaire de ce dépôt, nous aurons non-seulement des livres de lecture et autres uniformes, mais encore on s'occupera, sous la direction du Surintendant et du Conseil de l'Instruction Publique, de faire publier les livres les plus didactiques et les plus perfectionnés, comme on a déjà commencé à le faire. Ainsi, l'élève ayant entre les mains un livre de lecture bien

gradué qu'il pourra se procurer au Dépôt, pourra apprendre à lire parfaitement, si surtout on lui donne un bon professeur. Il en sera ainsi pour les autres branches. Je le répète, cette loi du Dépôt est une loi sage, qui doit être mise franchement à essai, et que tout véritable ami de l'éducation doit supporter et défendre.

Dessin Industriel.

L'on voit par mon grand tableau statistique que déjà 325 élèves ont commencé à étudier le dessin industriel. Généralement les enfants aiment beaucoup à se livrer à ce travail; c'est d'un bon augure, car on réussit ordinairement bien dans l'exécution d'un ouvrage que l'on aime; aussi j'ai été agréablement surpris lorsqu'on m'a exhibé, dans plusieurs écoles, des dessins relativement bien faits, eu égard au peu de temps consacré à cette étude.

Il est bien vrai qu'on s'exagère encore, à certains endroits, la somme de temps et de travail qu'il faudra dépenser à l'enseignement du dessin, à l'exclusion, dit-on, de tant d'autre matières qu'on néglige, faute de temps, et qui seraient de beaucoup plus avantageuses à la classe agicole. Cette prévention finira par disparaître, j'en suis sûr, devant les magnifiques résultats déjà obtenus partout où l'on s'est mis à l'œuvre. Il est à présumer qu'avant peu d'années, on s'apercevra que l'enseignement du dessin dans nos écoles primaires aura, entre autres effets, celui d'attirer un plus grand nombre d'élèves à l'école. Cette étude, qui développe le goût à un haut degré, mettra la jeunesse studieuse plus en état d'apprécier le beau et le vrai, la rendant par là même plus désireuse de s'instruire. Il faut donc que tous nos instituteurs et institutrices prennent la chose à cœur. Le succès dépend de leur plus ou moins de bonne volonté, car je ne sache point qu'aucune entrave bien sérieuse ne vienne de la part ni des parents, ni des commissaires, empêcher l'effet de la loi touchant l'obligation d'enseigner le dessin dans toutes les écoles.

Agriculture.

J'éprouverais une bien vive satisfaction s'il m'était donné de constater, dans ce rapport, que l'agriculture est enseignée dans toutes les écoles de ma circonscription; malheureusement il n'en est pas ainsi, puisque 678 élèves seulement étudient le "Petit Manuel" de Larue.

Et pourtant est-il une étude pour laquelle les fils des cultivateurs doivent avoir plus d'attrait? Celle qui lui apprend à raisonner son travail de tous les jours ne devrait-elle pas primer toutes les autres, excepté le catéchisme?

Si, dans toutes les classes de la société, on ne laisse échapper aucune occasion de s'instruire, de se rendre plus habile dans l'exercice de son état, la classe agricole a besoin, elle aussi, d'acquérir de nouvelles connaissances, d'améliorer son système de culture, de viser constamment au progrès. Or, nos enfants d'écoles qui, en grand nombre, seront plus tard des cultivateurs, doivent se sentir heureux d'avoir l'occasion d'apprendre, dès leur bas âge, les premiers principes d'une science qu'ils devront approfondir toute leur vie. Aussi, partout où l'on enseigne le "Petit Manuel," ces enfants m'ont l'air de comprendre toute l'importance de cette étude. A les voir si bien répon-

dre à mes questions, et s'intéresser si vivement à mes entretiens sur les meilleures méthodes de culture, sur l'honneur et l'avantage de s'emparer de nos terres, sur les souffrances de nos frères émigrés aux Etats-Unis, sur l'amour de la patrie, il n'est pas besoin d'être prophète pour prédire à la routine qu'elle aura fait son temps, du moment qu'on aura réussi à la vaincre dans l'esprit de la jeunesse studieuse.

Les parents, les commissaires et les institutrices seraient donc bien coupables s'ils négligeaient de se conformer aux instructions de monsieur le Surintendant concernant l'enseignement de l'agriculture dans toutes les écoles.

MAISONS D'ECOLE.

La loi qui oblige les commissaires à soumettre au Surintendant les plans et les devis de toute maison d'école que l'on construira à l'avenir, n'a pas, que je sache, excité de murmures dans mon district. L'on peut et doit attendre de l'observation de cette loi une grande amélioration touchant la construction de nos maisons d'école, d'abord ; puis, comme conséquence, une assiduité plus régulière des élèves. En effet, il n'est pas rare d'entendre cette objection de certains parents, en réponse à mes remarques sur le peu d'assiduité de leurs enfants à l'école : Il est impossible que les élèves fréquentent l'école en hiver, la maison est trop froide, et nos enfants y perdent leur santé. Et je n'ai pas de peine à croire ces parents. Entrons dans ces masures qu'on désigne du nom de maisons d'école. Qu'y voit-on tout d'abord ? L'institutrice qui arpente sa classe et se donne le plus de mouvement possible, n'ayant rien de mieux à faire que laisser approcher alternativement du poële, une vingtaine d'enfants grelottant de froid. Ils ont bien leurs livres en mains, ces enfants, mais ils sont plus occupés de se souffler sur les doigts que d'apprendre leurs leçons.

Dans les jours de pluie, il ne m'est pas arrivé qu'une fois seulement d'être obligé de faire le tour de la classe, afin d'éviter le contact des gouttières qui se faisaient jour à travers le plafond, et qui inondaient les tables et les autres meubles. On voudra bien remarquer que ce rapport peint l'exception, mais encore est-il bon que je fasse connaître ces détails. Si l'on veut voir de ses yeux, je n'aurai point de peine à conduire les incrédules en face de ces maisons d'école, et là ils pourront philosopher tant qu'ils voudront, en voyant de pauvres enfants assis, le dos appuyés sur des planches mal jointes, qui remplacent le mur et le lambris, dans ces bicoques, et à travers lesquelles le vent et le froid pénètrent fort librement dans la maison. Ils pourront aussi entendre de leurs oreilles les plaintes des institutrices, allant à dire qu'à leur réveil, le matin, il ne leur est pas fort agréable de trouver leur chambre à coucher tapissée d'une fine mousse blanche. Que la neige tombant gracieusement inspire une âme poétique, nous n'avons rien à y voir ; mais qu'on lui donne libre entrée dans nos appartements les plus retirés, voilà le mal. Messieurs les commissaires en défaut feront bien d'y voir au plus vite, comme ils me l'ont promis d'ailleurs.

Je dis ces choses, non pas que je trouve que toutes nos maisons d'école sont dans l'état de délabrement que je viens de signaler ; au contraire ; mais c'est pour faire comprendre que la loi qui vient d'être passée, et qui oblige les commissaires à suivre certaines règles dans la construction des maisons d'écoles, avait grandement sa raison d'être. J'ai des paroisses, dans mon district, et elles sont assez nombreuses, je suis

heureux de le déclarer dans ce rapport, où l'on bâtit de magnifiques maisons d'école. On comprend, dans ces municipalités, que, si chaque contribuable peut, avec ses seules ressources, se construire une belle résidence, il n'est pas impossible à tous les intéressés d'un arrondissement de construire, pour l'usage de leurs enfants, une maison qui puisse supporter la comparaison avec celles qu'ils habitent eux-mêmes. On conçoit sans peine tout l'avantage que retire de cette dépense la jeunesse studieuse de la localité, et l'on n'est pas indifférent à l'honneur de contribuer généreusement en faveur de la cause si belle de l'éducation.

Comptabilite.

Plusieurs secrétaires-trésoriers s'effrayent bien à tort de la nouvelle méthode de tenue des livres que la loi leur impose. Dans toutes les municipalités où l'on a déjà adopté les nouvelles formules, on reconnait qu'elles sont claires, simples et à la portée des personnes d'une instruction moins qu'élémentaire. Les secrétaires-trésoriers ont tout à gagner à se servir de ces livres de comptes, attendu qu'ils peuvent, sans un travail préalable, tous les jours de l'année, soumettre à l'examen des intéressés un état correct de leurs recettes et de leurs dépenses ; et j'ajoute que les uns et les autres auront plus de satisfaction, sachant que ceux qui ont pour mission spéciale de vérifier la comptabilité, pourront, au moyen de cette méthode uniforme et simplifiée, exercer une surveillance plus efficace.

Il y a des municipalités où il est impossible de voir clair dans les livres du Trésorier. C'est une feuille de papier par-ci par-là, couverte de chiffres et d'écriture qu'il faut débrouiller non sans difficultés. Ce fonctionnaire lui-même ne peut pas toujours donner une explication convaincante de son procédé. Il faut alors passer un temps considérable à faire des recherches pour s'expliquer la présence d'une entrée qui n'est pas à sa place, d'un chiffre mal aligné, etc., et je me trouve finalement obligé, dans bien des cas, d'annoncer aux commissaires que je ne puis approuver leurs comptes, vu qu'ils ne sont pas complets. On se récrie quelquefois contre ma sévérité, mais on a tort, car si l'inspecteur usait d'indulgence à cet endroit surtout, on verrait plus souvent qu'il n'arrive, grâce à votre intervention, de ces procès ruineux originant soit d'un rôle de cotisation irrégulier, soit d'une résolution mal dressée ou d'un règlement non-signé, tous défauts que je me vois trop souvent dans l'obligation de faire corriger. Quoi qu'il en soit, il est bien entendu que je ferai mon devoir.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOSEPH PREMONT,

Inspecteur d'écoles.

Ste. Famille, 20 septembre 1878.

M. STENSON

Monsieur,

J'ai l'honneur de faire rapport sur l'état des écoles sous ma surveillance pendant l'année scolaire terminée au premier juillet dernier.

Ayant inséré dans les bulletins d'examen que j'ai eu l'honneur de vous transmettre dans le cours de l'année, les remarques que je croyais à propos de faire sur le fonctionnement de chaque école en particulier, il est inutile de répéter ces détails dans ce rapport.

J'ai pu visiter un bon nombre d'écoles de ce district plus d'une fois cette année, et ne fût-ce pour le démolissement subit des chemins, l'hiver dernier, j'aurais pu en voir un plus grand nombre une deuxième fois.

Le dessin industriel, quoique mal vu de prime abord par la plupart des commissaires d'école, commence à bien prendre. Il a fallu expliquer les bons résultats qui doivent découler de l'enseignement de cet art, qui n'était pas du tout compris par les populations des campagnes. Je suis heureux de pouvoir dire que, dans aucun cas, je n'ai failli de faire approuver et accepter l'introduction de cette nouvelle branche d'enseignement dans les écoles auxquelles les commissaires d'école et les parents ont assisté aux examens que j'ai faits et aux explications que j'ai données sur les bons résultats que doit produire l'enseignement du dessin industriel. Pour prouver aux intéressés que l'enseignement du dessin était plutôt un délassement, une récréation, qu'un travail pour les enfants, je faisais l'examen de l'école avant que de parler de cette partie de l'enseignement. Je faisais venir alors les élèves des premières classes en demi-cercle autour du tableau, les ardoises et les crayons à la main. Je leur expliquais l'utilité de cet art, aussi agréable qu'instructif, et dans une leçon qui durait ordinairement l'espace d'un quart d'heure ou de vingt minutes, j'excitais assez l'émulation et l'intérêt des enfants pour leur faire aimer cette étude dont le nom avait été pour eux un mystère et un cauchemar jusqu'à ce moment-là.

Je vous remercie, M. le Surintendant, de l'envoi des dix-huit copies du premier livre de dessin que je vous avais demandées pour être distribués gratuitement aux institutrices qui ne pouvaient pas facilement s'en procurer. La distribution gratuite de ces livres fait un bien tout-à-fait hors de proportion avec le coût modique de ces ouvrages.

Les livres de lecture de M. Monpetit sont introduits presque partout aujourd'hui et produisent une révolution dont on sentait depuis longtemps le besoin dans nos écoles élémentaires.

La petite géographie illustrée de F. P. B. commence à s'introduire dans les écoles françaises de ce district, et fait un bien immense. L'introduction des cartes géographiques publiées par le Dépôt est aussi destinée à encourager l'étude de cette branche d'instruction si utile au développement de l'intelligence des enfants.

Le petit traité d'agriculture de M. LaRue est généralement introduit dans les écoles. J'exige partout que la lecture raisonnée de ce traité soit faite aux élèves qui

sont en état d'en profiter. Je crois que par ce moyen on en retire plus de profit qu'en le faisant apprendre par cœur mot à mot. C'est la raison pour laquelle je n'entre pas dans la colonne destinée à l'agriculture, sur le tableau statistique, le nombre de ceux qui se servent de ce livre.

Les bibliothèques dont j'ai fait mention dans mon rapport annuel, continuent à fonctionner avec d'heureux résultats. Je ne manquerai pas d'essayer à en établir d'autres semblables ailleurs, et j'espère que vous pourrez les encourager par des dons généreux de livres convenables.

Cette année un genre d'enseignement nouveau a été introduit dans quelques-unes des écoles de cette ville (Sherbrooke). La population de la ville étant mixte, l'enseignement des langues française et anglaise devenait d'une stricte nécessité. MM. les commissaires d'école jugèrent à propos de rendre l'étude des deux langues obligatoire à tous les enfants fréquentant les écoles du centre de la ville. Dans ces écoles il y a quatre institutrices, dont deux pour le français et deux pour l'anglais. La maison où se font ces écoles est une grande bâtisse à deux étages. L'étage inférieur, séparé en deux classes, est occupé par les jeunes enfants au nombre de 132. Dans l'étage supérieur, les élèves plus avancés sont en deux classes, française et anglaise, au nombre de 74. Le système d'enseignement adopté pour ces écoles était d'enseigner l'anglais pendant deux heures par jour, pour quatre jours par semaine, aux enfants d'origine canadienne-française, et le français pendant tout le reste de la semaine, et *vice versa* pour les enfants d'origine irlandaise.

Ce mode d'enseignement a très-bien réussi pour les classes un peu avancées. J'ai cru devoir recommander à MM. les commissaires de discontinuer cette méthode pour les jeunes enfants, et de n'enseigner que la langue maternelle à ces dernier, jusqu'à ce qu'ils fussent prêts à entrer dans une des premières classes. J'ai raison de croire que ces messieurs vont adopter cette suggestion.

Dans mon rapport de l'an dernier, je prenais la liberté de vous suggérer l'opportunité de donner un prix, à même les fonds à votre disposition, à l'institutrice qui ferait le mieux l'école dans chaque municipalité.

Je suis bien aise d'avoir à vous informer que MM. les commissaires de Weedon ont adopté ce plan, cette année, malgré les obstacles qu'y opposaient la rareté de l'argent et les autres inconvénients que j'ai prévus dans mon dernier rapport.

J'ai fait un voyage spécial, sur l'invitation de MM. les commissaires d'écoles de Weedon, au commencement du mois dernier, et j'ai été content de remarquer l'intérêt que prenaient les intéressés de chaque arrondissement dans cette concurrence pour la supériorité dans les écoles. Les prix offerts n'étaient que dix piastres pour la meilleure école et cinq pour la deuxième, mais l'honneur de remporter ces prix en augmentait la valeur au centuple.

Il en est résulté une amélioration marquée dans les écoles en général, mais la victoire est restée à Mlle Philomène Bécotte de l'arrondissement No. 4, et à Mlle Edile Champoux du No. 5.

Mlle Anésie Allard du No. 1 a eu le mérite d'avoir enseigné à plusieurs jeunes filles de son école à faire de très-jolis ouvrages en feuilles et en bourgeons de pin, etc. Il est à regretter que le manque d'assiduité de la part des enfants de cet arrondissement ait mis l'institutrice dans l'impossibilité de lutter avantageusement avec celles qui ont remporté des prix pour les progrès de leurs élèves.

MM. les commissaires d'écoles de Sherbrooke avaient aussi décidé de donner des prix aux institutrices qui auraient le mieux réussi ; mais comme le système d'enseignement n'était pas uniforme dans toutes les écoles de la ville, il n'y a pas eu de concours cette année.

Le même mal qui a toujours retardé les progrès dans nos écoles s'est encore fait sentir cette année, le manque d'assiduité : je fais toujours tout en mon pouvoir pour tâcher de déraciner ce vice fatal à la propagation de l'instruction dans nos campagnes. Je donne toujours le premier et le plus beau prix pour l'assiduité dans chaque école.

MM. les commissaires d'écoles d'Oxford ont adopté un système que j'espère voir employé par d'autres municipalités : celui d'exiger le plein paiement d'une rétribution mensuelle de quarante centins pour chaque enfant qui ne fréquenterait pas l'école régulièrement, tandis qu'une remise de trente-cinq centins, sur les quarante, est faite en faveur de tout enfant qui fréquente l'école régulièrement.

M. Nagle, le secrétaire-trésorier de cette municipalité, s'intéresse beaucoup au succès des écoles et rend un service inappréciable à sa municipalité sous ce rapport.

Je vois par votre circulaire, reçue dernièrement, que vous insistez sur l'adoption du système de tenue des livres, publié par le Dépôt. Ceci aura un bon effet, et je ne manquerai pas de faire mettre à exécution les ordres contenus dans cette circulaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

W. T. STENSON,
Inspecteur d'écoles.

M. TANGUAY

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel sur le fonctionnement de la loi d'éducation dans le district d'inspection dont je suis chargé, pour l'année expirée le 30 juin dernier.

Il appert par le grand tableau ci-joint que 8,148 élèves ont fréquenté les institutions d'éducation de tout genre dans ce district pendant une période quelconque de l'année, ce qui fait une augmentation de 271 sur l'année 76-77.

L'assistance moyenne qui était de 5,706 en 1877, s'est élevée à 5,952, augmentation 246. Il y a eu augmentation de 5 dans le nombre des écoles, qui est de 199 cette année, contre 194, qu'il était en 1877. La même progression, à peu de choses près, s'observe dans le nombre d'élèves qui ont étudié les différentes matières enseignées. Il y a donc progrès. Ce progrès est lent, il est vrai, mais il est constant. Il se maintient en dépit de tous les obstacles. J'ose espérer que la revue en détail que je vais faire du fonctionnement de la loi dans les 36 muncipalités dont se compose mon district d'inspection, vous en fournira plus d'une preuve.....

Maintenant que j'ai passé en revue chacune des 36 municipalités dont se compose mon district d'inspection, il ne me reste qu'à résumer en quelques mots ce long détail :

Nombre de municipalités dont se compose actuellement mon district d'inspection	36
Nombre d'institutions d'éducation de tout genre	199
Nombres d'écoles élémentaires	175
" " modèles de garçons	6
" " " de filles	2
" " " mixtes	6
" d'académies de garçons	1
" " de filles	6
" de collèges	1
" d'écoles dissidentes	1

Nombre d'élèves fréquentant les écoles élémentaires	6,305
" " " les écoles modèles	857
" " " les académies	768
" " " les collèges	174
" " " les écoles dissidentes	44
Nombre d'élèves fréquentant les institutions d'éducation de tout genre	8,148
Total de l'assistance moyenne	5,952

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

GEO. TANGUAY,

Inspecteur d'écoles.

St. Gervais, 12 octobre 1878.

M. TETRAULT

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection, pour l'année 1877-78; je vous ai déjà transmis le tableau statistique qui devait l'accompagner.

L'époque avancée où j'ai reçu ma commission d'inspecteur, jointe à une maladie grave dont j'ai souffert pendant toute la saison du printemps, ne m'a permis de faire qu'une seule visite des écoles de mon district, à l'exception d'un petit nombre que j'ai visitées une seconde fois.

Tout étant nouveau pour moi, je n'ai que peu de chose à dire sur les changements et les progrès qui ont pu s'opérer dans les écoles depuis le dernier rapport de mon prédécesseur, et mon rapport de cette année se borne nécessairement à constater les faits que j'ai recueillis, et à soumettre le résultat de mes observations et les suggestions que je crois devoir faire.

Mon district d'inspection comprend dix-neuf municipalités, avec neuf institutions et écoles indépendantes, et cent-deux écoles sous contrôle, savoir: un collège industriel, une académie de garçons, sept écoles modèles et quatre-vingt-treize écoles élémentaires. Sur ces quatre-vingt-treize écoles primaires, quatre-vingt-huit sont des écoles mixtes, dont quatre seulement sont dirigées par des hommes. Tous les membres laïques du corps enseignant sont porteurs d'un diplôme, à l'exception d'une seule institutrice.

Le collège industriel et l'académie de garçons, tous deux dirigés par les Révérends Frères des écoles chrétiennes, sont sur un excellent pied et m'ont donné la plus grande satisfaction.

Je n'ai aussi que du bien à dire du plus grand nombre des écoles modèles, dont six sont bonnes et la septième passable, eu égard aux circonstances sous lesquelles ces écoles sont tenues.

Quant aux quatre-vingt-treize écoles primaires, l'on peut les classer comme suit: quatre sont excellentes, vingt sont bonnes, vingt-huit passables, et les quarante-et-une qui restent sont de la plus grande infériorité. Dans ces quarante-et-une écoles, de même que dans plusieurs de celles que je compte comme passables, le résultat pratique de ce qui s'enseigne se réduit à la lecture, tantôt médiocre et tantôt passable, à l'écriture, généralement mauvaise, et à l'enseignement, le plus souvent soigné, de la lettre du catéchisme. Il est bien vrai que l'on enseigne aussi dans ces écoles un peu de calcul, d'histoire, de grammaire, enfin un peu de tout, mais si peu et cela d'une manière si superficielle, que c'est du temps absolument perdu, et que si l'on ne devait pas espérer quelque chose de mieux pour l'avenir, il vaudrait bien mieux se borner, dans ces écoles, à l'enseignement de la lecture, de l'écriture, du calcul et du catéchisme.

Plusieurs causes contribuent à cette infériorité déplorable de nos écoles primaires: ce sont, entr'autres, l'insuffisance du traitement des instituteurs, le manque d'aptitude et l'incapacité absolue chez un grand nombre de ces derniers, par suite de la trop

grande facilité avec laquelle les bureaux d'examinateurs admettent à l'enseignement, le manque du matériel nécessaire, les vices de construction et la mauvaise tenue des maisons d'école, et enfin le peu d'assiduité des élèves.

Je n'ai pas besoin d'insister sur le fait que le traitement des instituteurs est trop faible, tout le monde l'admet. Tout le monde admet aussi qu'il serait absurde d'espérer pouvoir obtenir les services d'un instituteur compétent, pour un traitement de $80, $60, $50, et $35, comme j'en trouve trop souvent dans mon district.

Il devient donc urgent d'augmenter la rémunération du corps enseignant, mais il y aura toujours de la difficulté à l'obtenir, à moins d'une loi coercitive, aussi longtemps que ces nullités que l'on trouve partout s'offrant à vil prix, fourniront aux commissaires l'occasion d'exercer leur mesquinerie et de mettre en pratique leurs fausses idées d'économie, en engageant leurs maîtres au plus bas prix.

Je suis, comme d'autres, d'avis que le remède à cet état de choses serait de fixer par une loi, le minimum des salaires, réformer le mode d'examen des aspirants à la profession, et purger le corps enseignant des nullités qui le discréditent, en exigeant de ces personnes, dans un avenir prochain, un examen *de novo*.

Le matériel des classes, dans le plus grand nombre des écoles, est bien insuffisant. De mauvaises tables branlantes, des bancs sans dossier le plus souvent hors de proportions avec l'âge des élèves, un tableau noir d'une grandeur insignifiante, de vieilles cartes géographiques indéchiffrables : voilà ce que je trouve le plus souvent.

Que dirai-je des maisons d'école, qui n'a pas été répété bien des fois par messieurs les inspecteurs, depuis bien des années ? Rien de plus triste que ces salles basses, étroites, mal éclairées et malsaines, dans lesquelles une partie de la jeunesse de nos campagnes est condamnée à passer plusieurs années, entassés les uns sur les autres. La plupart des maisons d'école, dont un bon nombre seraient bonnes d'ailleurs, n'offrent pas le tiers de l'espace nécessaire aux enfants. Elles sont toutes trop basses, et c'est là leur grand défaut. A peine l'école est-elle commencée, que déjà l'air y est vicié, et le maître et les élèves y sont en souffrance. Ajoutons à cela que presque partout le même poêle sert à chauffer l'école et l'apartement du maître, ainsi que pour tous les usages domestiques de ce dernier. Dans les temps froids de l'hiver tout va bien, mais dans les doux temps, au printemps et à l'automne, alors que la présence seule des élèves est bien plus que suffisante pour tenir la température de l'école trop élevée et malsaine, la chaleur du poêle qu'il faut bien chauffer en tout temps, vient encore ajouter un malaise général et rendre le séjour de l'école intolérable. Faut-il s'étonner si, dans de pareilles conditions, il n'y a pas d'assistance, si les enfants fuient l'école comme l'oiseau fuit la cage, s'il n'y a pas de progrès, et si le maître découragé, se laisse aller à l'insouciance ?

Je suis d'avis que le peu d'assiduité des élèves qui fait le chagrin des amis de l'éducation et le désespoir des maîtres, est dû, en partie, au peu de confort et d'attrait que les enfants trouvent dans les écoles, et aux souffrances qu'ils y endurent le plus souvent, de même qu'au peu d'habileté d'un grand nombre de maîtres qui ne savent rien faire pour rendre leur enseignement intéressant et faire aimer l'école aux enfants.

Je regrette d'avoir à constater qu'un trop grand nombre d'institutrices de mon district sont bien au-dessous de la tâche importante qu'elles ont si légèrement acceptée. Ce déplorable état de choses est dû, on ne peut le nier, à la trop grande indulgence avec laquelle se font les examens des aspirants à cette charge, par suite, je suppose, d'un vice dans l'organisation de notre système d'examen. Je suis bien convaincu que les bureaux d'examinateurs s'acquittent de leurs devoirs, de la manière que leur prescrivent leurs règlements, mais il n'en est pas moins vrai, et je l'affirme sans crainte d'être démenti, que bon nombre d'institutrices obtiennent, chaque année, des brevets de capacité auxquels elles n'ont aucun droit quelconque. Delà, cette concurrence injuste et si préjudiciable faite aux instituteurs de mérite, par ces jeunes filles en peine d'elles-mêmes, et que les inspecteurs se voient avec regret obligés de faire congédier après une année d'engagement, pour les retrouver encore plus tard dans une autre paroisse.

De toutes les branches d'instruction que comprend le programme des écoles primaires, la lecture est celle sur laquelle il y a moins à redire.

L'écriture, cette branche si importante de l'instruction primaire, s'enseigne dans plus de quatre-vingts écoles, au moyen de modèles faits par le maître : c'est dire que dans le plus grand nombre des cas, les enfants apprennent à mal écrire. Ce système, outre qu'il n'inspire aucun goût aux élèves et qu'il ne produit pas de résultats satisfaisants, est encore une perte de temps pour les maîtres, obligés chaque jour de faire des exemples aux enfants. J'ai fait comprendre facilement partout aux instituteurs et aux commissaires l'avantage des modèles imprimés, tant sous le rapport de l'économie que pour les bons résultats que produit cette méthode, partout où elle est employée.

Le calcul, cette autre branche d'instruction si indispensable, est bien négligé, et est mal enseigné même dans un bon nombre d'écoles que je compte comme bonnes et passables. Dans plus de cinquante écoles de mon district, cette branche n'est enseignée que pour la forme, si elle l'est, et dans un bon nombre d'autres on va trop vite. Dans ces dernières écoles, on ne donne pas le temps aux élèves de mûrir ce qu'ils ont appris dans les premières leçons; on les passe dans les derniers chapitres de l'arithmétique, et le maître nous les représente comme très capables pour le calcul, lorsque souvent ils sont incapables de la moindre opération pratique.

La géographie, cette branche d'instruction ordinairement si recherchée des enfants, est ignorée dans le plus grand nombre des écoles primaires, et est mal enseignée, même dans le plus grand nombre des écoles modèles. Cela est dû au manque de cartes géographiques résultant de la difficulté que l'on a, jusqu'à ce jour, éprouvée pour s'en procurer. J'espère que cette année, l'enseignement de cette branche va prendre un nouveau développement, grâce au bas prix et à la bonne qualité des cartes fournies par le département. La géographie et le dessin forment deux études récréatives, offrant beaucoup d'attraits aux enfants, et par là même sont deux puissants auxiliaires pour faire disparaître ce profond dégoût pour l'école, que l'on remarque chez les enfants.

J'ai trouvé avec surprise au-delà de cinquante écoles, dans lesquelles, depuis un an, on ne se servait plus du tableau noir, cet accessoire si utile et si indispensable de

toute école. Tantôt ce meuble est relégué au grenier comme chose parfaitement indifférente, ici il est hors de service, là on prétexte le manque de craie, et plus loin il n'existe pas. J'ai témoigné sans ménagement à qui il appartenait, ma surprise de voir ces écoles privées de l'usage d'une chose aussi indispensable à l'école que la charrue l'est au cultivateur.

L'enseignement de l'agriculture et du dessin s'introduit bien lentement dans les écoles de mon district. Comme vous pouvez le voir par mes statistiques, 685 élèves pour l'agriculture et 217 seulement pour le dessin figurent dans mon tableau. Cela est dû à ce que l'enseignement de ces matières ne forme partie du programme des écoles que depuis une date encore récente, et que pendant plus d'un an, il n'y a pas eu d'inspecteur dans mon district pour en presser l'introduction. Partout cependant, lorsque j'ai traité ce sujet avec les commissaires, ces messieurs ont admis l'utilité de cet enseignement. Je dois dire que je m'attendais à rencontrer plus d'opposition, en principe, à l'enseignement de cette science dans nos écoles. J'ose espérer que sous ce rapport, il se fera un changement favorable l'an prochain.

Malgré qu'en général les instituteurs soient payés bien plus régulièrement que par le passé, j'ai trouvé encore des municipalités qui ne sont pas exemptes de reproches sous ce rapport, et qui laissent encore souffrir leurs maîtres. J'ai cherché à faire comprendre aux commissaires et aux secrétaires-trésoriers, tous également coupables, l'injustice faite par eux à ces utiles serviteurs du public, et comme dernier argument, je leur ai mis devant les yeux la clause de la loi qui leur impose une pénalité pour négligence sous ce rapport. J'ai pu constater depuis que mes remontrances avaient produit un bon effet. J'aime à croire que ces bon résultats sont dus au sentiment du devoir chez ces messieurs, plutôt qu'à la crainte de la rigueur de la loi.

Dans quelques municipalités, j'ai trouvé des arrérages de cotisations considérables, cause de l'inégalité du paiement des maîtres, mais j'ai pu constater depuis que l'on faisait des efforts raisonnables pour la rentrée des argents, et, mes recommandations aidant encore, je ne doute pas qu'à l'avenir tout n'aille bien de ce côté.

Les comptes des secrétaires, quoique tenus honnêtement partout, je crois, sont dans quelques cas tenus avec si peu de clarté qu'il me faut un temps considérable pour les examiner, et je ne parviens pas toujours à un résultat satisfaisant. L'excellente méthode de comptabilité imaginée par le département est venue fort heureusement mettre fin à ces inconvénients et simplifiera grandement, pour l'avenir, le travail des inspecteurs.

Il existe chez les commissaires de plusieurs municipalités un usage très-préjudiciable et dont les maîtres ont à souffrir : c'est de laisser à un seul commissaire la conduite de l'école de sa concession, et le droit de vie ou de mort sur l'engagement du maître. De là, de la part de certains esprits ignorants et despotiques, un abus d'autorité et le renvoi injuste d'instituteurs bien méritants, pour les remplacer par des personnes incompétentes. Je me suis élevé avec force contre l'illégalité d'une pareille coutume, et j'espère avoir été compris.

De même que les autres inspecteurs, j'ai à constater la position précaire dans laquelle se trouve le corps enseignant, à quelques rares exceptions, les bons maîtres

comme les plus médiocres. Partout des salaires qui suffisent à peine aux besoins du jour, même avec la plus stricte économie, des logements pour les maîtres qui font peine à voir, des salles de classe où la santé la plus robuste s'épuise infailliblement en peu d'années, et, au bout des mille et une misères de la profession, la pauvreté avec les rares débris d'une santé ruinée au service de son pays. Telle est la position de cette classe de personnes qui nous rendent de si utiles services.

Toutes les personnes bien pensantes sentent la nécessité de relever la position de l'instituteur. Le premier moyen, c'est d'augmenter leur traitement, et l'état devrait s'en charger ; le second moyen, c'est de fermer la porte à tous ces gâte-métier dont le nombre augmente tous les jours.

Aujourd'hui que le nombre des instituteurs est plus que suffisant aux besoins du pays, n'est-il pas grandement temps que l'on exige des aspirants à la profession des connaissances plus étendues, une préparation moins superficielle et moins imparfaite, un apprentissage de la profession ? Cet apprentissage devrait se faire, à l'avenir, dans les écoles normales. Je soumets cette suggestion à la considération des esprits sérieux. Cette profession qui, dans l'opinion des hommes sensés, devrait occuper la deuxième ou troisième place dans l'échelle sociale, serait-elle donc la seule pour laquelle on n'exigerait aucun apprentissage, aucune préparation spéciale ? Le premier valet de ferme ne voudrait se faire faire une paire de sabots par un homme étranger au métier, et quand il s'agit de l'avenir de nos enfants, d'intelligences humaines à préparer aux nombreux devoirs de cette vie, le premier venu est bon, et peu importe l'habileté des mains auxquelles seront confiés ces pauvres enfants.

L'uniformité dans les livres d'école serait une chose bien désirable. On trouve jusqu'à trois sortes de grammaires dans une école de peu d'importance, et il en est de même pour les autres livres. J'ai bien une certaine prédilection pour tel ou tel livre, mais je n'ose en recommander exclusivement l'usage, de crainte qu'une erreur de jugement ne me fasse faire le choix d'un livre qui serait plus tard désapprouvé par le Conseil de l'Instruction Publique.

L'introduction des livres de lecture de M. Monpetit a produit les résultats les plus satisfaisants, partout où elle a eu lieu. Ce qui fait surtout le mérite de ce livre, c'est l'intérêt qu'il excite chez les enfants et l'attrait que ces derniers y trouvent, c'est là le grand secret dans l'enseignement de toutes les matières ; rendez l'enseignement attrayant et tout va de soi.

Tous les amis de l'éducation ont salué avec plaisir les nouvelles dispositions de la loi, dont les bienfaits se font déjà sentir, surtout celle relative au Dépôt de livres et à l'approvisionnement des écoles. Il est difficile de s'expliquer cette critique malveillante, avec laquelle a été accueillie cette excellente mesure qui, déjà, fait disparaître partout cette plaie de nos écoles, que rien n'avait pu guérir, le manque de livres et de fournitures aux élèves. Je puis dire que sous le rapport des fournitures d'école aux enfants, la partie me paraît gagnée, grâce à l'impulsion nouvelle donnée par la création de ce Dépôt de livres.

Mais en même temps que l'on étend le programme des écoles primaires, et que l'on trouve les moyens de rendre plus efficaces les labeurs des instituteurs, il me paraît

regrettable que l'on n'ait pas, pour compléter l'œuvre, fait quelque chose pour améliorer la position de cette classe d'hommes si méritants. Espérons que l'esprit de justice et le patriotisme de nos législateurs sauront donner, dans un avenir prochain, une solution satisfaisante à cette grave question d'une rémunération équitable des services du corps enseignant.

Il appert par mes statistiques que le nombre des élèves fréquentant les écoles a diminué d'au-delà de deux cents dans mon district d'inspection, depuis le dernier rapport de mon prédécesseur. Cela est dû, à n'en pas douter, à la crise monétaire que nous traversons aujourd'hui. Dans le comté de Maskinongé, où cette diminution se fait principalement sentir, il s'est fermé, depuis trois ans, trois grands établissements manufacturiers de bois de sciage donnant le pain à plus de deux cents familles, lesquelles se sont dispersées dans différentes parties du pays. Outre cela, trois écoles comptant plus de cent enfants ont été fermées, cette année, dans la paroisse de St. Elie, par raison d'économie.

D'un autre côté, comme compensation bien encourageante à ce que je viens de mentionner, je constate que malgré cette diminution dans le nombre des élèves assistant à l'école, il y a une augmentation de deux cent cinquante élèves dans le nombre de ceux qui apprennent à écrire, même augmentation pour ceux qui apprennent à compter, ainsi qu'une augmentation notable pour diverses autres matières. Cet heureux résultat est dû, à n'en pas douter, au soin que prennent maintenant presque partout les commissaires de fournir eux-mêmes les fournitures d'école aux enfants, à la faveur du Dépôt de livres.

Une amélioration bien désirable serait celle des maisons d'école. La loi a sagement pourvu pour l'avenir, mais les vieilles paroisses en sont presque toutes fournies, et la seule chance de les améliorer et de les mettre dans un état plus conforme à leur destination, serait de profiter de l'occasion où bon nombre de ces maisons auront besoin de réparations. Il suffirait pour cela, pour le plus grand nombre, d'augmenter l'espace entre les deux planchers, ce qui coûterait bien moins cher qu'on se l'imagine généralement.

Il s'est bâti, cette année, dans mon district, trois maisons d'école, dont deux sont au désir de la loi, sous le rapport de l'espace ménagé aux élèves, et la troisième l'est aussi, j'espère, car ayant la construction de cette maison, j'ai cru devoir écrire aux commissaires pour attirer leur attention sur leurs devoirs à cet égard.

L'envoi gratuit aux instituteurs du *Journal de l'Instruction Publique* est une faveur qui leur sera très-utile, et qui ne les a pas trouvés insensibles. Lors de ma visite, plusieurs maîtres n'avaient pas encore partagé cette faveur, par la négligence des secrétaires-trésoriers à en faire la demande; j'y ai pourvu sans délai.

Je n'ai pas, dans le cours de mes visites, distribué de livres en récompense aux élèves. Lorsque j'ai fait cette visite, j'avais l'intention bien arrêtée et l'espoir d'en faire une deuxième au printemps, et pour mieux juger du mérite des élèves, j'avais renvoyé cette distribution de prix à cette seconde visite, que malheureusement je n'ai pu faire. Tout en admettant que cette distribution de prix n'est pas sans quelques bons résultats, je ne partage pas l'enthousiasme de certaines personnes à ce sujet. Mon

expérience personnelle m'autorise à croire que ces récompenses à longue échéance ne produisent qu'une impression bien momentanée sur l'esprit léger et mobile des enfants.

Dans toutes mes visites, à une seule exception, j'ai été accompagné par quelques-uns des commissaires de chaque municipalité, et je puis attester des bons effets de cette visite faite en commun. Elle met mieux en relief aux yeux des commissaires les bonnes qualités ou le manque d'aptitudes de chaque maître, et leur fait mieux comprendre les besoins de chaque école, de même qu'elle aura, je l'espère, le bon effet d'inspirer à ces messieurs la confiance dans l'inspecteur, sans quoi ce dernier verrait sa mission compromise.

J'ai aussi, partout, convoqué les commissaires, à l'exception de deux municipalités des moins importantes où je n'ai pu le faire, mais où j'ai laissé mes instructions par écrit. Partout j'ai exposé aux commissaires les besoins de leurs écoles, de même que les devoirs mutuels que nous impose la loi, et ce que nos supérieurs et le public ont droit d'attendre de nous.

Il m'est agréable de rendre à messieurs les commissaires d'école, ainsi qu'aux secrétaires-trésoriers, le témoignage que partout les nouvelles dispositions de la loi et les ordres de l'honorable surintendant ont été accueillis avec un bon esprit, et que tous se montrent disposés à travailler aux réformes dont le besoin se fait si vivement sentir.

Dans le plus grand nombre des écoles, j'ai eu à donner des instructions, à faire des suggestions, et dans quelques-unes des remontrances assez sévères. Le bon gré que l'on a su me témoigner partout de mes observations, m'a fait espérer que je n'avais pas dépassé les justes bornes d'une bienveillante sévérité, et que la confiance des instituteurs m'était acquise, ce qui rendra ma tâche plus facile et plus agréable.

J'éprouve un grand plaisir à dire que malgré qu'un trop grand nombre des écoles de mon district soient d'une bien regrettable médiocrité, je n'ai trouvé qu'un seul cas où cela me parût devoir être imputé principalement à la paresse et au mauvais vouloir de l'institutrice.

D'un autre côté, un grand nombre des instituteurs méritent les plus grands éloges, pour l'intelligence, le courage, le zéle et le dévouement qu'ils mettent dans l'accomplissement des pénibles et nombreux devoirs de leur charge. Je regrette que de tels services ne soient pas mieux appréciés et mieux payés.

Il y a beaucoup à faire, honorable monsieur, pour opérer toutes les réformes que votre zèle attend de nous, mais j'espère en venir à bout avec le temps, de la persévérance et un esprit conciliant, aidé des bonnes dispositions que je trouve partout, et comptant surtout sur l'assistance bienveillante des membres du clergé, qui partout, ont à cœur la prospérité des écoles.

Telles sont les remarques générales que j'avais à faire ; je passe maintenant à vous donner quelques détails sur chaque municipalité en particulier.....

Je termine, Honorable Monsieur, en vous citant comme les membres les plus méritants du corps enseignant dans mon district, Demoiselle Elise Daveluy, de l'école modèle de la Pointe du Lac, et monsieur Maurice Deléglise, de la paroisse de Maskinongé, avec Demoiselle Aurise Côté, de la paroisse de Ste. Ursule, pour les écoles élémentaires.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

AMB. TÉTREAULT,

Inspecteur d'école.

Rivière du Loup, 1er octobre 1878.

M. THOMPSON

(*Traduction*)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans le district que je dois inspecter, pendant l'année expirée le 30 juin 1878.

Je vous inclus aussi un tableau de statistique que j'ai préparé avec tout le soin possible. Il y a dans mon district vingt-et-une municipalités scolaires, et quatre-vingt-un arrondissements d'écoles. Soixante-et-quinze écoles ont été en opération pendant l'année ; le plus grand nombre de ces écoles ont été fréquentées par les élèves pendant huit mois, et quelques-unes n'ont été ouvertes que pendant quatre mois.

Les commissaires d'école divisent généralement l'année scolaire en deux termes de quatre mois chaque. Le terme d'hiver expire d'ordinaire vers le mois d'avril, et le terme d'été vers le mois d'octobre.

La valeur générale des écoles peut se comparer favorablement avec celle de l'année dernière.

Dans ma division, il y a deux écoles modèles et une académie, qui ont été l'objet d'un rapport de l'inspecteur spécial M. Weir.

Voici maintenant un état détaillé de chaque municipalité dans ma division.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. THOMPSON,

Inspecteur d'école.

Leeds, 26 août, 1878.

M. TREMBLAY

Monsieur,

J'ai bien l'honneur de vous faire ce rapport (le dix-septième), sur l'état de l'instruction dans ce comté, dont la marche relativement progressive, laisse toutefois beaucoup à désirer.

S'il est bien vrai que la persévérance couronne l'œuvre, que la persistance réfléchie, énergique est le signe infaillible du triomphe, on ne doit on ne peut faiblir devant l'imminente nécessité d'améliorer la condition du personnel enseignant.

Tant fertiles en bons résultats que soient l'acte d'éducation et ses nouveaux amennements, l'illusion est impossible. L'ardeur d'un dévouement illimité s'altère, se brise bientôt sous l'implacable pression de la nécessité. Trop le redire ne peut être, répétons-le, que partout le même écho en retentisse : augmenter les subsides pour les écoles primaires, fixer le *minimun* du salaire des instituteurs.

Au gouvernement initiatif et efficacement auteur d'une telle amélioration, le peuple sera à jamais reconnaissant. Faire en sorte que le peuple soit sainement éclairé est la plus grande somme de bien qu'un gouvernement puisse produire : rendre l'homme sage, le mettre à l'abri de l'erreur, le faire marcher d'un pas assuré dans les sentiers de la certitude et de la vérité. Quel que soit celui qui gouverne, veut-il être appelé bienfaiteur ? Que ses regards, par une prévoyante sollicitude, se tournent du côté de l'éducation primaire (celle du peuple), source judicieuse d'ordre, de respect, de toutes prospérités rationnelles. Que dans l'œuvre par excellence et éminemment patriotique de l'instituteur, il soit enfin légiféré un sort meilleur. Déjà, l'heure est tardive. Que l'autorité préposée aux destinées de cette Province se concerte ; puis, d'un bras vigoureux, d'une main puissante, réellement désireuse du bonheur de la classe ouvrière, fasse qu'une saine lumière appliquée à l'âge le plus tendre, se répande bienfaisante dans l'âge mûr. Sans lumière, pas de morale, sauvegarde de l'autorité, des jouissances du riche, de toute puissance.

Quant à l'augmentation de la subvention des écoles primaires, des subsides, quelqu'un a dit : " Que le gouvernement corresponde à ce que paie le peuple, que ce gou-" vernement sacrifie quelque progrès matériel à la cause intellectuelle, sûr moyen de " de lier le cœur de la jeunesse au sol natal, à la patrie."

De fait, on ne peut que s'étonner et même s'alarmer de l'immense disproportion subsidiaire que l'on témoigne en moins entre ces deux sources principales de vraie prospérité : Education, agriculture, et ces énormes millions que l'on veut bien écouler dans une voie qui n'est rien moins qu'impacifique. Priver, gêner à l'extrême ses enfants d'aujourd'hui dans l'espoir, plus ou moins fictif, que plus tard ceux qui naîtront jouiront surabondamment.....

J'ai l'honneur d'être, etc.,

THOMAS TREMBLAY,

Inspecteur d'écoles.

La Madeleine, comté de Gaspé, 26 août 1878.

M. VIEN

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'instruction publique de mon district d'inspection, pour l'année 1877-78.

Je ne vous cacherai pas que j'ai subi souvent une impression bien pénible, en visi tant quelques-unes des écoles placées sous ma direction.

Dans un endroit plus ou moins salubre, souventes fois, je voyais s'élever une maison d'assez triste apparence : c'est là, me disait-on, la maison d'école.

J'essayais à me persuader que si l'extérieur laissait à désirer, l'intérieur au moins devait être passable. Mais il fallait bientôt changer d'avis, en constatant la vétusté des pans, formés de pièces de bois noircis par la fumée et complètement vierges de tout ce qui aurait pu en rendre la vue un peu moins désagréable.

Dans d'aussi tristes réduits (il y en a plus d'un), je voyais d'un côté, une femme occupée aux soins de son ménage ; de l'autre, une institutrice et ses élèves. Pour toute séparation, une cloison mal ajustée, n'ayant pas de porte pour empêcher les bruits, causés par de jeunes enfrnts, de troubler l'intérieur de la classe. C'est de ces petits logements assez souvent malpropres et délabrés qu'on fait le sanctuaire de la science.

On trouve encore dans ces écoles de longs bancs sans dossier, sur lesquels de pauvres petits êtres ont à se tenir pendant deux à trois heures sans aucun appui.

Quant au mobilier de classe, à part des bancs et quelquefois des tables, il est totalement nul ; point de tableau noir, point de pupitre ni d'estrade pour l'institutrice, point de cartes géographiques, point d'armoire-bibliothèque pour y déposer les livres et les archives de l'école. En un mot, rien de ce qui est recommandé comme absolument nécessaire par le Conseil de l'instruction publique.

Pour un étranger qui ne connaîtrait pas d'avance à quelle croyance religieuse appartiennent ces écoles, il lui serait entièrement impossible de le dire, car aucun signe ne le fait entendre.

Le Conseil de l'instruction publique rend obligatoire de mettre dans les écoles deux tableaux, l'un indiquant l'emploi du temps, l'autre le règlement de l'école. Je n'en ai trouvé aucun dans les écoles que j'ai visitées, et c'est pour obvier à ce manque que j'ai préparé le tableau que j'ai eu l'honneur de vous soumettre.

Si je passe au côté scientifique, ce n'est pas moins alarmant. Bon nombres d'institutrices, ignorant les sciences rigoureusement nécessaires pour enseigner, ignorant tout principe pédagogique, enseignent comme pourrait le faire le premier individu ; elles voient ce qui est écrit dans leurs livres, elles le lisent sans trop le comprendre, et le font apprendre à leurs élèves sans plus d'intelligence.

Ces institutrices, pour la plupart diplômées, semblent oublier que l'enfant est un être intelligent ; que, par conséquent, il faut occuper son intelligence avant de requérir du travail de la part de sa mémoire.

Il m'est arrivé, dans plusieurs écoles, de trouver des enfants de 12, 13 et même de 14 ans, fréquentant régulièrement l'école depuis 5 à 6 ans, parfaitement intelligents, de trouver, dis-je, ces enfants incapables de faire les quatre premières règles de l'arithmétique, et ne connaissant pas mêmes les éléments de la langue française. Je ne puis me figurer qu'il en eût été ainsi, si ces enfants avaient eu l'avantage de posséder une bonne institutrice. Malheureusement ces écoles sont nombreuses.

On conçoit facilement la différence qu'il y a entre ces écoles et celles qui sont tenues par des institutrices à la hauteur de leur mission. Pour les élèves de ces dernières, jamais de misère, presque jamais de difficultés, les leçons sont expliquées la veille, l'institutrice s'étant pour cela préparée elle-même sur les termes les plus faciles et les mots les plus propres à leur faire concevoir l'intelligence des choses. Par des applications sur le tableau noir, elle complète son travail ; et, dans ces circonstances, les enfants s'en retournent chez leurs parents, sachant, pour ainsi dire, leurs leçons du lendemain. Il ne leur reste qu'un petit exercice de mémoire pour posséder une science, un principe qui leur sera utile toute leur vie.

Tel n'est pas le cas dans les écoles où la mémoire fait tous les honneurs ; les élèves parviennent quelquefois à réciter, tant bien que mal, de longues tirades, mais qu'en reste-t-il seulement au bout d'une semaine ?

Dans mon humble avis, il serait désirable de mettre un peu plus de sévérité dans l'examen des aspirantes aux diplômes, et surtout un peu plus de pédagogie.

Mais si le devoir m'oblige à vous révéler des faits aussi pénibles, je suis heureux de vous dire que, de temps à autre, j'ai trouvé des écoles tenues par des institutrices de talent et de zèle. Ces institutrices font honneur au corps enseignant, et me font espérer qu'à ma prochaine visite je pourrai constater dans ces écoles des progrès remarquables.

Ayant fait la revue du matériel des écoles et de la science qui s'y donne, j'attirerai votre attention sur un fait que je crois préjudiciable aux intérêts scolaires.

Chaque municipalité semble avoir sa manière de faire les engagements des institutrices. Le mode qui me semble le plus défectueux, consiste à engager pour 208 jours de classe. L'institutrice commence sa classe vers le 15 septembre, et lorsqu'il n'y a pas de perte de temps, ses 208 jours sont généralement faits au 15 ou 20 juin. De là, il suit que les enfants, pendant une aussi longue vacance, oublient le peu de connaissances qu'ils avaient acquises. J'ai fortement recommandé aux commissaires de faire les engagements pour douze mois, déterminant la longueur de la vacance d'été, qui ne devrait jamais être plus d'un mois (tout au plus, un mois et demi), et se donner dans le mois d'août.

De cette manière, les enfants profiteraient d'une partie de juin et de tout le mois de juillet, car ce temps est la morte saison chez les cultivateurs.

Je dois vous dire, monsieur le surintendant, que le Dépôt de livres est bien vu dans mon district d'inspection. On comprend que si nous pouvions obtenir l'uniformité dans le choix des livres, ce serait un grand avantage, surtout pour les municipalités où les institutrices sont souvent déplacées.

Je ne saurais clore ce rapport sans témoigner ma profonde reconnaissance aux révérends curés des différentes paroisses que j'ai parcourues. Ces révérends messieurs se sont montrés, comme toujours, les amis de l'éducation, et chaque fois que j'ai sollicité leur appui, ils s'y sont prêtés de tout cœur.

Je dois aussi mes plus sincères remerciements à messieurs les commissaires qui, lors de ma visite ont laissé leurs importants labeurs pour m'accompagner. Ce zèle en a produit un autre ; car il m'est arrivé de faire mes examens en présence de trente à quarante personnes qui par leur présence voulaient témoigner l'intérêt qu'elles prenaient à l'instruction de leurs enfants.

C'est une excellente manière de faire l'inspection des écoles accompagnés des commissaires, et suivant moi, elle devrait être obligatoire.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

G. S. VIEN,

Inspecteur d'écoles.

Lauzon, 12 septembre 1878.

M. BOIVIN

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mes remarques sur les écoles du comté de Saguenay pour l'année 1877-78.

Les écoles de ce comté n'étant pas ouvertes lors de ma visite à la fin d'août 1878, je n'ai pu les voir que dans le cours de mai 1879.

Le comté de Saguenay compte onze municipalités, et dix écoles dispersées sur une large de plus de cent milles. A l'exception des municipalités de Mille-Vaches et de la Rivière-aux-Canards, où l'on pourrait établir la cotisation foncière pour soutenir les écoles, les autres municipalités de ce comté ne peuvent faire fonctionner la loi que par contributions volontaires, la population de ces endroits ne tirant sa subsistance qu'du salaire des chantiers.

Sault-au-Cochon.

Une école élémentaire fréquentée par 40 élèves, est ouverte dans cette municipalité; j'ai été satisfait de la tenue de cette école.

Les comptes sont tenus par Monsieur le Curé de Milles-Vaches.

Mille-Vaches.

L'école de cette municipalité est bien tenue; je regrette cependant que, par un caprice que je ne puis expliquer, plusieurs contribuables aient refusé d'y envoyer leurs enfants.

Les comptes de la corporation sont dans un état satisfaisant.

Escoumains.

Deux écoles élémentaires sont ouvertes aux Escoumains. Le No. 1, est fréquenté régulièrement par 55 élèves, j'ai été satisfait de la tenue de cette école; le No. 2, où canton Boissonneau, est pauvre et peu fréquenté, l'institutrice, quoique non-diplômée est zélée et assez instruite pour enseigner aux élèves qui fréquentent cette école.

Le Secrétaire étant absent, je n'ai pu voir les comptes.

Bergeronnes.

Les Commissaires ayant résolu de changer le site actuel de l'école, il en est résulté une difficulté que j'ai pu régler amiablement avec les contribuables et les commissaires; suivant mes avis, ces derniers ont décidé d'ouvrir une nouvelle école pour satisfaire aux besoins de la population.

L'école est bien fréquentée et tenue à ma satisfaction par Dlle. Demerise Guérin

Le Rev. M. Parent se charge de la tenue des comptes et prend un intérêt particulier à ces écoles.

Petites Bergeronnes.

L'école de cette municipalité est peu fréquentée et n'a pu me satisfaire. On doit, avec raison, s'assurer les services d'une autre maîtresse.

Les comptes sont bien tenus.

Moulin Baude.

Je suis satisfait de l'école de cette municipalité sous la direction de Dlle. Marie Boivin, elle est régulièrement fréquentée par 15 élèves, j'ai admiré l'écriture des élèves calculent aussi très bien.

Affaires monétaires bien administrées.

Tadousac.

L'école élémentaire de Tadousac, sous la direction de Mlle. Mathilda Boucher, est certainement la meilleure du comté de Saguenay. 65 élèves fréquentent cette école avec un succès continuel ; la grammaire et le calcul y sont très bien enseignées, le matériel de la classe est bon.

M. le curé Gendron veut bien se charger des comptes de cette municipalité, ainsi que de ceux des municipalités du Moulin Baude, et Ste. Marguerite, dont il est le missionnaire.

Ce monsieur est très dévoué pour les écoles, et rend de grands services à ces municipalités.

Rivière Ste. Marguerite.

L'école de cette municipalité était fermée depuis huit jours, lorsque je m'y suis rendu pour en faire la visite, j'ai pu cependant voir la maîtresse et prendre des notes. Cette école est fréquentée par 24 élèves, la municipalité est pauvre et isolée.

Rivière aux Canards.

J'ai été satisfait de la tenue de l'école de cette municipalité, elle est fréquentée par 30 élèves, plusieurs manquent de cahiers et de livres.

Je n'ai pu voir les comptes, le secrétaire étant absent de la municipalité.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

S. BOIVIN,

Inspecteur d'ecoles.

M. SAVARD

Monsieur,

En vous soumettant mon présent rapport sur l'état de l'instruction publique dans le comte de Chicoutimi, pour l'année scolaire 1877-78, j'ai l'honneur de vous transmettre le grand tableau statistique d'après lequel vous constaterez qu'il y a une augmentation dans le nombre des élèves fréquentant les écoles de mon district d'inspection, et aussi une très grande augmentation dans le nombre des élèves étudiant les différentes matières exigées par le programme officiel. Pour vous donner une idée du progrès effectif opéré depuis l'année dernière, je vous soumets un état comparatif des deux dernières années :

	1876–77	1877–78	Augmentation.
Nombre d'élèves	3,121	3,212	91
Etat de l'assistance moyenne	2,381	2,519	138
Nombre d'élèves depuis l'A. B. C.. jusqu'à la L. C.	502	594	92
" " lisant couramment	1,113	1,089	....
" " " bien	1,506	1,529	23
" " étudiant l'arithmétique	1,674	2,024	350
" " " le calcul mental	1,601	1,974	373
" " " la tenue des livres	116	373	257
" " écrivant	1,631	2,304	673
" " étudiant le mésurage	14	31	17
" " " l'anglais	142	143	1
" " " la grammaire	1,061	1,119	58
" " " l'orthographe	963	1,042	79
" " " l'analyse	972	1,042	70
" " " l'histoire	778	882	104
" " " la géographie	439	623	184
" " " l'agriculture	406	534	128
" " " la musique vocale	1,327	1,448	121
" " " la musique instrumentale	18	37	19
" " " l'art épistolaire	198	442	244
" " " le dessin linéaire	18	1,432	1,414

J'attribue cet excellent résultat à la création du Dépôt de livres et à la bonne volonté des commissaires qui se sont empressés de se rendre à votre désir, soit en vendant ou distribuant gratuitement les livres qu'ils ont achetés du Dépot conformément à la loi ; l'on ne saurait trop féliciter le gouvernement d'une telle innovation. Aujourd'hui, la majorité des écoles du comté ont toutes les fournitures nécessaires. Quelques municipalités ne se sont pas encore conformées, en tous points, à vos instructions ; mais je suis convaincu qu'avant peu elles s'y soumettront volontiers.

Comme je vous ai fait connaître dans mon dernier rapport, l'état des maisons d'écoles et leur ameublement, je crois inutile d'y revenir cette année. Quant au mobilier les écoles sont pourvues d'assez bonnes tables, de sièges à dossiers, d'armoires, etc. Les commissaires méritent des éloges à cet égard ; c'est pour moi un plaisir de constater qu'ils ne reculent devant aucun sacrifice pour faire progresser les écoles et qu'ils s'ac-

quittent de leur charge avec zèle et habileté. A chacune de mes visites, dans toutes les paroisses, les commissaires ou au moins quelques-uns d'entre eux s'empressaient de m'accompagner.

Les secrétaires-trésoriers sont, comme les années passées, toujours zélés et s'acquittent bien des devoirs que leur impose leur charge. Les comptes des diverses municipalités du comté sont tenus régulièrement.

Les écoles sont toutes dirigées cette année par des institutrices diplômées, à l'exception de celle de St. Félicien. Quant au traitement accordé à chaque institutrice, il est le même que l'année dernière : $80 à $100 pour les écoles élémentaire, et $160 à $180 pour les écoles-modèles.

J'ai donné en prix 400 volumes. Je ne donne ces prix qu'aux élèves les plus méritants, les plus assidus et qui ont obtenu, durant l'année, le plus grand nombre de bons points. Ces prix attirent aussi l'attention des parents et leur font comprendre et apprécier mieux l'importance qu'il y a pour leurs enfants d'assister plus régulièrement aux classes. Il serait à désirer qu'un plus grand nombre de prix fût destiné pour chaque école. Durant ma visite, j'ai insisté pour que le journal d'inscription et d'appel ainsi que le registre des notes fussent fait régulièrement suivant les formules A et B. Déjà, à ma demande, un grand nombre d'institutrices, les avaient faits suivant les formules recommandées par le département. Le registre des notes active beaucoup l'émulation chez les enfants.

Avant de vous parler de chacune des écoles du comté, j'ai le plaisir de vous informer que *la lecture raisonnée*, la tenue des livres et l'art épistolaire, sont enseignés dans toutes les écoles élémentaires du deuxième degré et même dans plusieurs écoles inférieures.

Les progrès sont de plus en plus marquants dans les branches les plus essentielles, grammaire, arithmétique, calcul mental, géographie et histoire. Quant à la lecture raisonnée, grâce aux livres de M. Montpetit, les enfants comprennent bien ce qu'ils lisent et nous en rendent compte d'une manière admirable. Les livres de Montpetit sont introduits dans toutes les municipalités, à l'exception de Bagotville (village et paroisse) et de St. Jérôme du Lac St. Jean ; mais ces trois municipalités doivent pourvoir leurs écoles de ces livres pour une autre année.

Conformément à votre désir exprimé dans votre circulaire du 11 mars 1877, j'ai la satisfaction de vous dire que dans la majorité des écoles élémentaires, toutes les branches requises par le programme officiel pour les écoles élémentaires du deuxième degré sont enseignées, moins les leçons de choses. Il en est de même pour les écoles-modèles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

E. SAVARD,

Inspecteur d'école.

RECAPITULATION

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1877-78.

No.	DISTRICT D'INSPECTION DE	No. de municipalités.	No. d'arrondissements.	No. de maisons d'école.	No. d'écoles en opération sous contrôle.	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.					ÉCOLES MODÈLES DE GARÇONS.					ÉCOLES MODÈLES DE FILLES.				
						Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	Alexander, W. J.	30	135	126	109	102	2186	1935	4121	2814	1	98	8	106	70	3	476	65	541	435
2	Archambeault, J. N. A.	30	119	117	118	91	1915	1810	3725	2986	4	209	131	340	286	....	....	....	....	....
3	Bégin, D.	26	118	80	116	106	2028	1928	3956	2906	....	....	....	....	....	1	45	31	76	60
4	Béland, P. F.	20	100	68	94	84	1517	1580	3097	2248	1	22	22	44	37	....	....	....	....	....
5	Boivin, S.	24	74	73	70	61	1490	1341	2831	2448	1	35	40	75	70	....	....	....	....	....
6	Brault, C.	22	88	109	96	75	1644	1525	3169	2410	6	237	118	355	282	1	75	15	90	75
7	Carrier, E.	27	171	130	163	149	3018	2957	5975	4979	3	89	83	172	150	....	....	....	....	....
8	Crépeault, J.	30	144	112	173	151	3029	3018	6047	5223	4	127	66	193	158	8	354	216	570	487
9	Delâge, J. B.	32	175	165	175	158	3388	3061	6449	5368	3	146	87	233	192	...	....	....	....	....
10	Dorval, A. D.	28	114	115	119	116	2448	2426	4874	3194	6	282	125	407	290	....	....	....	....	....
11	Emberson, F. C.	28	160	166	169	157	4520	4068	8588	5604	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
12	Fontaine, A.	29	111	109	112	98	2656	2560	5216	3225	2	124	18	142	90	....	....	....	....	....
13	Fothergill, Rév. M. M.	15	17	31	30	13	795	659	1454	1143	1	60	5	65	40	1	98	5	103	90
14	Gay, A.	44	122	117	108	102	1784	2129	3913	2837	1	385	15	400	350	1	125	5	130	90
15	Grondin, L.	32	136	130	136	99	2907	3064	5971	3873	6	482	173	655	490	1	60	20	80	60

16	Hubbard, H	38	295	294	294	294	4047	3604	7651	5307	...	...	...	...	...	1	...	100	100	45
17	Juneau, F. E	10	61	43	119	92	3074	3598	6672	6001	8	136	464	600	560	4	170	236	406	380
18	Lamarche, Z. O. H	31	136	134	136	100	2017	2328	4345	2896	4	334	60	394	323	...	...	...	...	...
19	Laplante, M	30	162	150	166	151	2889	2913	5802	4587	2	106	17	123	88	4	235	48	283	215
20	Lefebvre, D	25	112	77	108	98	2260	2246	4506	2897	3	175	40	215	180	1	70	10	80	65
21	Lévesque, L. N	27	145	136	131	118	1814	1838	3652	2568	1	59	10	69	50	...	...	...	...	...
22	Lucier, L	14	41	39	38	36	823	732	1555	1045	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
23	Lyster, Rév. W. G	20	46	43	35	42	575	597	1172	875	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
24	McLaughlin, J. A	28	230	245	229	228	3150	2621	5771	4551	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
25	McMahon, S. F	41	88	166	100	51	2173	2077	4250	2460	5	320	34	354	285	5	552	149	701	614
26	Magrath, B	36	90	90	90	90	1611	1373	2984	2153	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
27	Painchaud, J. B. F	3	9	9	8	8	313	157	470	374	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
28	Pilon, A	38	134	114	129	110	2474	2181	4655	3952	2	128	28	156	135	...	...	...	...	...
29	Prémont, J	27	80	75	82	62	1631	1404	3035	2178	5	271	85	356	265	3	165	67	232	182
30	Savard, E	19	73	70	74	68	1374	1305	2679	2087	1	60	21	81	70	1	54	30	84	78
31	Stenson, M	33	121	107	99	99	1753	1765	3518	2606	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
32	Tanguay, G	36	196	156	193	175	3200	3105	6305	4451	6	288	76	364	268	2	93	22	115	95
33	Tétreault, A	29	104	96	100	94	1909	2309	4218	2746	1	111	10	121	80	...	...	...	...	...
34	Thompson, Wm	21	81	83	75	71	1027	889	1916	1625	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
35	Tremblay, T	29	61	49	49	45	795	1067	1862	1363	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
36	Vien, G. S	24	184	121	165	156	2717	2858	5575	3648	1	35	12	47	36	...	...	...	...	...
		967	4233	3945	4209	3750	76951	75028	151979	111628	78	4319	1748	6067	4845	37	2572	1019	3591	2971

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1877-78.—*Continué.*

No.	ÉCOLES MODÈLES MIXTES. GARÇONS. Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	FILLES. Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	ACADÉMIES DE GARÇONS. Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	ACADÉMIES DE FILLES. Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	ACADÉMIES MIXTES. GARÇONS. Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	1	61	3	64	50	41	3	44	31	1	36	11	47	35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
2	3	94	54	148	121	70	54	124	91	1	135	170	305	275	10	1026	764	1790	1490	....	....	....	....	....
3	9	217	154	371	300	193	182	375	304	....	....	....	....	....	1	140	60	200	180	....	....	....	....	....
4	9	165	81	246	174	160	125	285	224	....	....	....	....	....	2	98	94	192	160	....	....	....	....	....
5	5	51	63	114	95	46	49	95	67	1	60	40	100	75	2	90	110	200	190	....	....	....	....	....
6	1	44	6	50	40	33	7	40	30	2	173	86	259	225	9	742	410	1152	964	2	68	23	91	70
7	4	105	51	156	137	117	89	206	176	2	363	115	478	426	5	713	388	1101	1026	....	....	....	....	....
8	5	141	74	215	175	127	86	213	181	1	151	100	251	240	2	218	148	366	331	....	....	....	....	....
9	4	147	43	190	159	142	36	178	147	1	301	41	342	283	7	610	79	689	643	....	....	....	....	....
10	2	45	11	56	31	46	10	56	38	....	....	....	....	....	9	362	258	620	472	....	....	....	....	....
11	3	24	29	53	35	47	34	81	55	1	119	321	440	352	3	114	182	296	236	2	28	52	80	48
12	4	193	30	223	162	169	39	208	153	1	184	18	202	140	2	174	40	214	140	....	....	....	....	....
13	3	38	.....	38	30	36	.....	36	32	1	32	.....	32	25	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
14	3	128	29	157	131	113	32	145	119	2	93	17	110	89	3	108	68	176	140	....	....	....	....	....
15	5	243	87	330	255	252	101	353	271	3	294	167	461	404	6	730	359	1089	946	....	....	....	....	....

16	4	.....	102	102	82	.....	88	88	59	....	.....	.....	.....	....	....	.....	... .	.....	.....	8	....	248	248	189
17	6	128	95	223	188	97	76	173	142	5	100	290	390	362	6	138	274	412	360	....	....	....	...	....
18	8	290	80	370	247	233	76	309	207	2	324	104	428	397	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
19	4	182	24	206	135	162	26	188	135	6	279	68	347	291	9	314	206	520	51[illegible]	....	....	....	....	....
20	7	281	25	306	244	297	42	339	230	1	105	32	137	137	1	55	20	75	65	....	....	....	....	....
21	6	88	38	126	102	121	63	184	141	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
22	4	99	22	121	101	66	21	87	75	....	.....	.....	.....	....	1	45	20	65	60	....	....	....	....	....
23	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
24	1	5	5	10	8	3	13	16	13	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	12	114	179	293	255
25	4	199	33	232	164	216	54	270	190	15	3371	700	4071	3034	11	3159	240	3399	2938	1	69	....	69	60
26	3	48	26	74	61	48	24	72	56	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	1	14	10	24	21
27	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	...	....	....	....	....
28	3	100	23	123	118	105	27	132	116	2	130	47	177	150	6	657	214	871	685	....	....	....	....	....
29	9	214	79	293	218	191	140	331	256	....	.....	.....	.....	....	1	49	15	64	55	2	58	42	100	82
30	4	42	63	105	63	64	64	128	91	....	.....	.....	.....	....	1	36	9	45	40	....	....	....	....	....
31	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	....	1	46	17	63	30	....	....	....	....	....
32	6	145	29	174	137	157	47	204	171	1	72	20	92	50	6	508	168	676	584	....	....	....	....	....
33	4	149	5	154	93	134	27	161	104	1	142	20	162	150	....	.....	... ..	.....	.....	....	....	....	....	....
34	3	66	14	80	66	37	14	51	40	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	1	18	12	30	20
35	4	87	10	97	69	103	25	128	92	....	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	.....	....	....	....	....	....
36	4	124	41	165	127	55	44	99	94	....	.....	.....	.....	....	2	139	77	216	200	....	....	....	....	....
	145	3943	1429	5372	4118	3681	1718	5399	4131	50	6464	2367	8831	7140	106	10271	4220	14491	12452	29	369	566	935	745

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1877-78.—*Continué*

No.	ACADÉMIES MIXTES. —*Continué.*— FILLES.				ÉCOLES DISSIDENTES ÉLÉMENTAIRES CATHOLIQUES.					ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES CATHOLIQUES. GARÇONS.					ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES CATHOLIQUES. FILLES.				ÉCOLES DISSIDENTES ÉLÉMENTAIRES PROTESTANTES.				
	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.
1	.....	.....	.....	.....	22	527	393	920	645	1	.....	.....	.....	.....	100	36	136	100	1	8	7	15	12
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	35	39	74	51
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	50	35	85	61
4	.....	.....	.....	.....	2	37	26	63	54	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	11	11	22	16
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	54	13	67	63	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	150	115	265	211
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	44	46	90	75	4	45	43	88	88
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	48	28	76	44
11	20	69	89	53	13	277	221	498	322	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	125	93	218	130
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	51	41	92	54
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	143	137	280	194
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	.....	.....	.....	.....	3	72	74	146	110	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	186	179	365	269

16	.....	180	180	132	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	68	68	136	96
17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	84	62	146	120
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18	174	145	319	264
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	18	15	33	12
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	15	17	32	21
21	.....	.....	.....	.....	5	89	98	187	125	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	9	14	23	22
22	.....	.....	.....	.....	2	71	64	135	70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	106	179	285	243	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	396	288	684	541
25	160	30	190	152	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	180	156	336	253
26	11	10	21	19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	6	141	151	292	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	132	105	237	196
29	14	39	53	41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	16	269	229	498	387	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	30	14	44	37
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	17	12	29	24
34	23	6	29	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	132	111	243	167
35	.....	.....	.....	.....	4	40	35	75	55	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	46	37	83	60
	388	526	914	723	73	1523	1291	2814	2018	3	.....	.....	.....	144	82	226	175	147	2153	1772	3925	2943

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1877-78.—*Continué.*

No.	ÉCOLES DISSIDENTES SUPÉRIEURES PROTESTANTES.									ÉCOLES INDÉPENDANTES ÉLÉMENTAIRES.					ÉCOLES INDÉPENDANTES SUPÉRIEURES.								
	GARÇONS.					FILLES.									GARÇONS.					FILLES.			
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2	2	16	35	51	40	7	19	26	23	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	21	22	43	36	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6	1	20	11	31	21	12	8	20	15	...	...	...	...	...	1	...	50	50	45	...	...	...	...
7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
8	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	171	107	278	235	1	14	18	32	30	...	...	...	...
9	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	57	35	92	87	...	...	...	...	...	...	...	...	...
11	1	...	29	29	20	...	21	21	16	1	20	2	22	16	26	267	237	504	478	21	[illegible]	671	599
12	1	18	10	28	20	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7	85	148	233	198	6	100	135	235	200	107	50	157	150
14	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
51	1	10	25	35	30	10	15	25	20	2	40	41	81	51	...	...	...	...	...	...	...	...	...

16	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	71	71	112	100	1	8	1	9	7	10	12	22	15
17	....	....	....	....	....	....	....	....	....	53	1743	1685	3231	2218	7	20	288	308	248	296	920	1216	1092
18	2	50	65	115	89	46	29	75	56	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
19	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	13	21	37	30	1	8	4	12	12	....	....	....	....
20	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	23	11	34	30	2	....	....	....	....	190	42	232	212
21	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
22	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
23	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
24	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	16	11	30	21	8	21	32	28
25	1	40	9	49	40	35	6	39	30	30	1641	2161	3802	3151	29	3855	183	1038	3562	1458	196	1654	1196
26	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	6	7	13	11	1	....	....	....	....	12	....	12	10
27	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
28	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	12	28	80	70	....	....	....	....	....	....	....	....	....
29	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3	33	23	56	46	2	....	20	20	18	24	17	41	41
30	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
31	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
32	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
33	1	33	21	54	30	23	....	23	20	1	69	100	169	136	5	....	....	....	....	342	214	556	535
34	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
35	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
36	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	10	187	205	392	290	131	101	232	178	120	3838	1475	8313	6448	84	4288	950	5238	4624	5665	1928	7593	6878

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1877-78.—*Continué.*

No.	COLLÈGES.					ÉCOLES NORMALES.					Total des institutions d'éducation de tout genre.	Total des élèves des institutions d'éducation de tout genre.		Grand total des élèves.	Grand total de l'assistance moyenne.	Élèves depuis l'A, B, C, jusqu'à la lecture courante.			Élèves lisant couramment.		
	Nombre.	Cours élémentaire	Cours supérieur	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne		Garçons.	Filles.			Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	1	75	40	115	80	....	....	....	....	....	133	3053	3056	6109	4272	1162	936	2098	1497	1586	3083
2	6	456	484	940	809	....	....	....	....	....	119	3734	3789	7523	6172	362	368	730	1620	1463	3183
3	1	22	129	151	145	....	....	....	....	....	120	2600	2614	5214	3956	1033	865	1918	695	689	1384
4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	1876	2116	3992	2949	742	571	1313	509	688	1197
5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	70	1779	1636	3415	2945	562	508	1070	553	608	1161
6	2	191	261	452	400	....	....	....	....	....	109	3082	3009	6091	4849	714	692	1406	1010	996	2006
7	1	200	130	330	330	....	....	....	....	....	164	4154	4264	8418	7224	765	726	1491	1437	1234	2671
8	3	168	148	316	281	....	....	....	....	....	183	4207	4274	8481	7341	1061	1036	2097	1705	1777	3482
9	3	300	373	673	673	....	....	....	....	....	180	4871	3971	8842	7553	1104	1005	2109	1883	1348	3181
10	1	36	194	230	213	....	....	....	....	....	142	3246	3165	6411	4369	871	821	1692	955	863	1818
11	1	210	300	510	510	1	180	295	475	389	217	6852	5816	12668	8938	1268	1270	2538	2022	2014	4036
12	1	137	100	237	237	....	....	....	....	....	113	3539	3023	6562	4221	951	917	1868	1504	1238	2742
13	2	119	57	176	176	....	....	....	....	....	42	1569	1240	2809	2278	234	189	423	478	424	902
14	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	112	2451	2580	5031	3756	1299	1200	2499	612	614	1226
15	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	138	4686	4905	9591	6779	761	717	1478	1756	1826	2582

16	2	46	177	223	165	....	....	.....	.....	.....	320	4768	4133	8901	6197	662	575	1237	706	637	1343
17	2	....	832	832	800	1	44	63	107	100	187	7101	7615	14716	12601	1999	1826	3825	2899	3280	6179
18	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	134	3498	2857	6355	4479	691	626	1317	1450	1167	2617
19	1	70	215	285	285	....	....	.....	.....	.....	180	3893	3943	7836	6307	1033	926	1959	948	843	1791
20	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	118	2956	3000	5956	4081	1118	1033	2151	903	864	1767
21	1	70	52	122	105	....	....	.....	.....	.....	131	2229	2134	4363	3113	561	539	1100	1084	970	2054
22	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	43	1015	948	1963	1351	314	226	540	350	332	682
23	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	42	575	597	1172	875	102	77	179	145	159	304
24	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	273	3879	3242	7121	5663	674	464	1138	585	383	968
25	5	372	559	931	931	1	60	.....	60	60	166	13798	13647	27445	22123	2974	3008	5982	3869	4353	8222
26	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	96	1715	1485	3200	2331	559	451	1010	681	595	1276
27	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	8	313	157	470	374	79	23	102	108	91	199
28	2	176	24	200	180	....	....	.....	.....	.....	143	3445	3478	6923	5852	1057	973	2030	1324	1224	2548
29	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	87	2433	2148	4581	3382	542	436	978	1391	1050	2441
30	1	54	36	90	90	....	....	.....	.....	.....	76	1650	1562	3212	2519	309	285	594	584	505	1089
31	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	116	2022	2057	4079	3023	432	376	808	1015	1051	2066
32	1	81	93	174	160	....	....	.....	.....	.....	198	4034	4114	8148	5953	1052	858	1910	1057	895	1952
33	2	570	229	799	780	....	....	.....	.....	.....	114	3285	3161	6446	4698	799	773	1572	1827	808	1635
34	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	84	1269	1080	2349	1938	283	220	503	313	250	563
35	....	....	....	....	.....	....	....	.....	.....	.....	53	932	1230	2162	1579	288	363	651	299	378	677
36	1	41	47	88	88	....	....	.....	.....	.....	167	3063	3210	6273	4253	816	849	1665	1734	1650	3384
	40	3394	4480	7874	7438	3	284	358	642	549	4681	119572	115256	234828	180294	29253	26728	55981	40458	38953	79411

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1877-78.—*Continué.*

No.	Élèves lisant bien.			Élèves écrivant.			Arithmétique.			Calcul mental.			Tenue des livres.			Mathématiques.			Mesurage.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	398	530	928	1288	1510	2798	1277	1442	2719	785	1129	1914	54	41	95	15	5	20	21	2	23
2	1752	1858	3610	2724	2747	5471	2659	2627	5286	1561	1323	2884	399	289	688	58	2	60	66	1	67
3	994	918	1912	1109	1457	2566	1010	1219	2229	1251	1418	2669	154	77	231	93	.....	93	4	8	12
4	609	873	1482	1009	1321	2330	904	1177	2081	899	1156	2055	236	494	730	30	47	77	23	30	53
5	590	594	1184	1709	1265	2974	1699	1475	3174	1392	1227	2619	177	105	282	50	.....	50	50	.....	50
6	1350	1329	2679	1807	1838	3645	1804	1795	3599	1551	1675	3226	283	214	497	121	24	145	211	155	366
7	1941	2315	4256	3664	3852	7516	3820	3944	7764	3820	3944	7764	613	933	1546	203	197	400	203	197	400
8	1441	1461	2902	2840	2886	5726	1730	1754	3484	1314	1359	2673	204	242	446	83	52	135	75	40	115
9	1988	1564	3552	2949	2709	5658	2330	2166	4496	864	585	1449	139	23	162	97	21	118	97	17	114
10	1310	1691	2901	1584	1641	3225	1630	1648	3278	324	585	909	167	189	356	54	.....	54	42	34	76
11	3045	3049	6094	4317	4308	8625	5274	5057	10331	2931	2910	5841	330	339	669	476	643	1119	117	116	233
12	1084	868	1952	1520	1373	2893	1482	1360	2842	559	393	952	114	94	208	15	16	31	33	26	59
13	740	744	1484	678	485	1163	788	578	1356	372	335	707	39	23	62	13	8	21	3	5	8
14	541	765	1306	1063	1278	2341	1103	1205	2308	431	528	959	65	76	141	9	19	28	2	.....	2
15	2168	2363	4531	2851	3065	5916	3023	3162	6185	914	857	1771	543	493	1036	422	301	723	406	266	672

16	2678	3643	6321	1959	2050	4009	.717	1742	3159	1116	1036	2152	163	90	253	19	52	101	......	......	......
17	2197	2515	1712	5018	5411	10462	4250	4190	8110	3290	4057	7342	688	535	1223	254	62	316	254	62	316
18	1357	1064	2121	2522	2109	4631	2063	1745	3808	1624	1340	2964	171	52	223	130	28	158	130	28	158
19	1912	2174	4086	496	2021	2517	1826	2114	3940	1005	1400	2405	121	311	432	13	125	138	23	160	183
20	903	1135	2038	1336	1428	2764	1252	1285	2537	1451	1474	2928	129	120	259	7	29	36	8	24	32
21	522	687	1209	1013	1147	2160	907	1000	1907	1025	998	2023	50	38	88	12	25	37	47	33	80
22	261	480	741	583	576	1159	611	602	1213	616	558	1174	77	106	183	6	15	21	11	20	31
23	270	419	689	311	387	698	306	357	663	185	216	401	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	2224	2791	5015	2179	1921	4100	1988	1822	3810	469	403	872	113	23	136	67	66	133	......	......	......
25	7176	6065	13241	12583	6178	18761	9704	9366	19070	6477	7738	14215	1218	433	1651	1018	104	1122	1596	257	1853
26	344	570	914	1011	874	1885	1005	856	1861	127	129	256	29	19	58	15	14	29	4	4	8
27	93	76	169	131	98	229	116	74	190	137	97	234	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	1351	994	2345	1603	1822	3485	1623	1766	3389	1623	1766	3389	174	141	315	67	28	95	82	74	156
29	500	662	1162	2141	1897	4038	2154	1892	4046	2110	1904	4014	220	232	452	67	32	99	75	38	113
30	757	772	1529	1131	1173	2304	1031	993	2024	992	982	1974	145	228	373	......	......	......	6	25	31
31	505	700	1205	814	826	1640	762	803	1565	762	803	1565	......	......	......	......	......	......	......	......	......
32	1941	2345	4286	2088	2529	4617	1903	2277	4180	1517	2019	3536	151	202	353	28	22	50	76	91	167
33	1842	1397	3239	1665	1197	2862	1409	988	2407	950	678	1628	226	98	324	63	20	83	85	31	116
34	548	735	1283	667	601	1268	690	618	1308	404	347	751	50	44	94	40	40	80	21	21	42
35	345	489	834	641	856	1497	340	489	829	299	378	677	7	16	23	......	......	......	2	4	6
36	641	583	1224	1310	1759	3069	1199	1647	2846	910	1299	2209	91	177	268	25	13	38	25	13	38
	48218	51218	99436	72374	68628	141002	67389	67235	134624	46060	49041	95101	7350	6509	13859	3600	2010	5610	3798	1782	5580

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1877-78.—*Continué.*

No.	GRAMMAIRE. Anglaise. Garçons.	Anglaise. Filles.	Anglaise. Total.	Française. Garçons.	Française. Filles.	Française. Total.	Orthographe. Garçons.	Orthographe. Filles.	Orthographe. Total.	Analyse et grammaire raisonnée. Garçons.	Analyse. Filles.	Analyse. Total.	Style épistolaire. Garçons.	Style. Filles.	Style. Total.	Géographie. Garçons.	Géographie. Filles.	Géographie. Total.
1	111	120	231	782	952	1734	1614	1756	3370	341	557	898	42	166	208	336	435	771
2	606	554	1160	2027	1978	4005	871	940	1811	1860	1873	3733	327	425	752	1957	2043	4000
3	176	86	262	641	983	1624	1345	1588	2933	642	953	1595	200	287	487	285	412	697
4	72	95	167	650	989	1639	674	1030	1704	674	1030	1704	271	469	740	309	559	868
5	127	115	242	1151	854	2005	993	845	1838	766	508	1274	223	168	391	703	580	1283
6	470	333	803	1020	1241	2261	1091	1338	2429	841	1138	1979	325	520	845	706	849	1555
7	541	550	1091	1472	1814	3286	3426	3516	6942	1506	1891	3397	765	1141	1906	938	1378	2316
8	206	178	384	1287	1365	2652	1287	1365	2652	825	908	1733	215	293	508	962	1023	1985
9	190	42	232	986	951	1937	986	956	1942	430	475	905	38	21	59	764	924	1688
10	315	94	409	1084	1192	2276	1877	2130	4007	975	1088	2063	399	447	846	676	737	1413
11	3133	3354	6487	1145	1441	2586	5481	5168	10649	1688	2164	3852	1680	1849	3529	3652	3741	7393
12	160	41	201	913	907	1820	1257	1159	2416	782	773	1555	160	100	260	561	496	1057
13	343	285	628	44	81	125	688	559	1247	158	186	344	168	203	371	389	308	697
14	189	321	510	432	610	1042	260	474	734	282	520	802	49	184	233	308	484	792
15	687	690	1377	1773	1684	3457	1903	2011	3914	1589	1709	3298	484	598	1082	1589	1793	3382

16	591	973	1564	51	73	124	3523	3035	6558	387	642	1029	.....	.....	.....	1233	1499	2732
17	718	622	1340	4176	4624	8800	4155	4662	8817	3970	4431	8401	862	936	1798	3023	2884	5907
18	240	142	382	1018	857	1875	1101	899	2000	930	774	1704	325	262	587	677	507	1184
19	279	249	528	980	1671	2651	980	1671	2651	980	1671	2651	201	550	751	438	892	1330
20	114	117	231	748	856	1604	693	800	1493	630	741	1371	235	262	497	341	405	746
21	47	70	117	551	738	1289	551	738	1289	551	738	1289	63	119	182	189	289	478
22	43	76	119	235	285	520	366	441	807	248	305	553	76	121	197	179	228	407
23	160	230	390	.....	.....	.....	414	474	888	118	165	283	153	215	368	161	216	377
24	623	890	1513	42	38	80	2700	2257	4957	623	890	1513	245	257	502	1028	1310	2338
25	3975	3298	7273	5927	5827	11754	6043	6181	12224	4658	5589	10247	2543	3271	5814	4861	4931	9792
26	383	391	774	5	4	9	848	765	1613	227	228	455	26	22	48	446	422	868
27	.....	.....	.....	68	58	126	68	58	126	68	58	126	.....	.....	.....	68	58	126
28	209	167	376	1058	1311	2369	1078	1315	2393	1078	1315	2393	144	201	345	670	978	1648
29	172	171	343	765	865	1630	866	914	1780	809	885	1694	340	439	779	409	541	950
30	67	76	143	482	637	1119	463	579	1042	463	579	1042	166	276	442	248	375	623
31	22	45	67	331	414	745	1329	1390	2719	.....	.....	.....	.....	.....	.....	159	190	349
32	246	244	490	1115	1676	2791	2498	2896	5394	1063	1685	2748	483	1093	1576	467	833	1300
33	240	24	264	920	711	1631	1048	834	1882	907	715	1622	153	138	291	539	419	958
34	304	359	663	31	31	62	868	778	1646	85	89	174	134	128	262	383	387	770
35	58	71	129	167	218	385	299	370	669	89	199	288	56	134	190	43	113	156
36	59	92	151	584	1051	1635	936	1311	2247	322	667	989	118	328	446	244	478	722
	15876	15165	31051	34661	38987	73648	54580	57203	111783	31565	39139	70704	11669	15623	27292	29941	33717	63658

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1877-78.—*Continué.*

No.	Histoire.			Dessin linéaire industriel. 1er livre.			Dessin linéaire industriel. 2nd livre.			Dessin d'après nature.			Horticulture et Agriculture.			Musique vocale.			Musique instrumentale.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	449	672	1121	12	13	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	166	149	315	34	92	126	14	66	80
2	2034	2200	4234	386	211	597	.....	.....	.....	6	87	93	555	218	773	258	245	503	155	240	395
3	603	887	1490	39	250	289	.....	.....	.....	.....	.....	.....	378	371	749	73	45	118	25	26	51
4	397	756	1153	40	67	107	3	17	20	.....	12	12	305	393	698	.....	.....	.....	.....	6	6
5	758	647	1405	57	33	90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	166	89	255	25	70	95	.....	55	55
6	871	1044	1915	394	212	606	18	.....	18	12	2	14	382	224	606	455	624	1079	77	219	296
7	1469	2138	3607	672	725	1397	.....	.....	.....	.....	.....	.....	761	1126	1887	431	851	1282	25	168	193
8	1099	1135	2234	84	85	169	.....	.....	.....	.....	.....	.....	54	74	128	76	150	226	.....	63	63
9	952	1132	2084	109	17	126	.....	.....	.....	.....	.....	.....	607	144	751	72	78	150	18	20	38
10	553	788	1341	102	135	237	.....	.....	.....	.....	.....	.....	565	414	979	219	195	414	36	72	108
11	3021	3295	6316	2107	2338	4445	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2964	3252	6216	14	474	488
12	574	606	1180	155	113	268	18	.....	18	10	.....	10	272	150	422	30	86	116	3	5	8
13	246	259	505	50	105	155	24	86	110	2	5	7	.....	.....	.....	336	414	750	1	19	20
14	262	589	851	87	88	175	.....	.....	.....	.....	23	23	102	53	155	.....	54	54	.....	58	58
15	1369	1630	2999	379	228	607	.....	.....	.....	35	184	219	657	348	1005	198	331	529	30	165	195

16	153	317	470	142	137	279															
17	4129	4520	8649	598	327	925							362	220	582	1430	1867	3297			
18	733	743	1476	168	116	284				89	58	147	574	367	941	407	204	611	1	58	59
19	597	1315	1912	111	187	298							618	741	1359	155	488	643	7	65	72
20	505	727	1232	137	204	341					11	11	483	372	855	14	60	74		10	10
21	315	432	747	44	66	110				2	8	10	204	148	352	65	106	171	8	1	9
22	327	396	723	324	318	642					8	8	246	238	484	10	30	40		7	7
23	90	135	225	71	80	151															
24	310	400	710	152	169	321													1	27	28
25	5489	5928	11417	2337	1986	4323							737	393	1130	9560	8032	17592	181	901	1082
26	146	149	295	16	14	30															
27	131	98	229	10	6	16															
28	498	947	1445	228	105	333							857	678	1535	44	176	220	1	104	105
29	606	765	1371	172	124	296	6	23	29	8	14	22	381	297	678	99	252	351	2	7	9
30	377	505	882	701	731	1432				20	6	26	245	289	534	749	699	1448	10	27	37
31	175	314	489	397	362	759															
32	1055	1659	2714	145	352	497				14	21	35	772	324	1096	186	185	371	31	94	125
33	740	570	1310	132	87	219					30	30	396	289	685	200	178	378	20	44	64
34	312	310	622	9	29	38										14	16	30			
35	61	170	231	1	4	5							115	70	185						
61	391	851	1242	27	100	127							178	308	486	47	84	131	9	26	35
	31797	39029	70826	10595	10124	20719	69	126	195	198	472	670	11138	8487	19625	18151	18864	27015	669	3027	3696

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1877-78.—*Continué.*

No.	Instituteurs.				TRAITEMENTS.										TRAITEMENTS.									
					Instituteurs laïques des villes.					Instituteurs laïques des campagnes.					Instituteurs religieux des villes.					Instituteurs religieux des campagnes.				
	Brevetés.	Religieux.	Non brevetés.	Grand total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $400.	$400 et plus.	Total.
1	9	9	1	19	.....	2	.....	.....	2	1	2	5	.....	8	....	....	....	....	....	....	9	....	....	9
2	10	57	.....	67	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	5	10	....	33	....	....	33	....	....	24	....	24
3	.....	10	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	4	....	...	10	....	....	....	....	...
4	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
5	5	.....	1	6	.....	.....	.....	.....	.....	1	4	1	.....	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
6	24	45	2	71	.....	.....	.....	1	1	4	2	17	2	25	....	5	....	....	5	....	40	....	....	40
7	7	24	2	33	.....	.....	3	1	4	1	.....	4	.....	5	....	24	....	....	24	....	....	....	....	....
8	5	10	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	.....	5	....	....	....	....	....	....	10	....	....	10
9	15	20	.....	35	.....	.....	1	.....	1	.....	7	6	1	14	10	....	....	....	10	10	....	....	....	10
10	10	20	4	34	.....	.....	.....	.....	.....	1	3	9	1	14	....	....	....	....	....	17	....	1	2	20
11	47	1	4	52	.....	.....	.....	31	31	.....	8	9	3	20	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1
12	20	13	.....	33	.....	.....	1	.....	1	.....	14	5	.....	19	....	13	....	....	13	....	....	....	....	....
13	12	1	6	19	.....	.....	4	5	9	.....	4	5	.....	9	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1
14	25	.....	4	29	.....	.....	.....	2	2	.....	9	16	2	27	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
15	17	10	.....	27	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	12	4	16	....	....	....	....	....	....	10	....	....	10

16	44	.....	3	47	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	42	4	46	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	17	97	.....	114	.....	.....	2	10	12	.....	3	2	.....	5	34	54	9	.....	97	.....	.....	.....	.....	.....
18	25	9	1	35	.....	.....	.....	3	3	1	3	16	3	23	.....	9	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....	.....
19	6	13	1	20	.....	.....	1	.....	1	.....	3	3	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	.....	.....	13
20	8	3	1	12	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	6	.....	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	3
21	1	5	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	5
22	5	.....	1	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	2	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	8	.....	1	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	3	.....	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	60	1	1	62	.....	.....	.....	.....	.....	1	40	12	8	61	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	1
25	107	133	1	241	.....	.....	8	64	72	.....	14	17	5	36	.....	116	.....	.....	116	.....	3	14	.....	17
26	27	.....	2	29	.....	.....	1	.....	1	1	7	18	2	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	12	9	1	22	.....	.....	.....	.....	.....	1	5	5	2	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	4	.....	9
29	15	.....	1	16	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	13	.....	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	1	9	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	8	1	.....	.....	9
31	2	.....	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	8	20	.....	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	2	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	20
33	8	18	1	27	.....	.....	.....	1	1	.....	6	2	.....	8	.....	13	.....	.....	13	.....	5	.....	.....	5
34	11	.....	5	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	1	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	1	2	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	1	4	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	4
	581	541	45	1167	.....	2	21	120	143	17	173	248	45	483	50	271	9	.....	330	35	126	47	3	211

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé par MM. les inspecteurs d'écoles pour l'année scolaire 1877-78.—*Continué.*

No.	Institutrices.				TRAITEMENTS.										TRAITEMENTS.										BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.	
					Institutrices laïques des villes.					Institutrices laïques des campagnes.					Institutrices religieuses des villes.					Institutrices religieuses des campagnes.						
	Brevetées.	Brévetées.	Non brevetées.	Grand total	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $300.	$300 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $300.	$300 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $300.	$300 et plus.	Total.	Moins de $100.	De $100 à $200.	De $200 à $300.	$300 et plus.	Total.	Nombre.	VOLUMES.
1	119	22	6	147						29	99		1	125							22			22		
2	91	94		185			2		2	33	53			89	38				38	56				56	12	9000
3	122	13		135						109	12	1		122	13				13							
4	97		2	99						78	21			99												
5	62	9	2	73						56	8			64							9			9	7	2225
6	68	70	8	146						10	62	4		76	25				25	45				45		
7	136	59	7	202		6	1		7	119	17			136		48			48	5	6			11	8	4950
8	142	25	2	169						109	35			144						25				25	12	3549
9	151	19	3	173		2			2	14	138			152	8				8	6	5			11	7	2675
10	95	39	1	135						36	57	3		96						31	5	3		39	17	7650
11	227	4	2	233			93	3	96	24	83	26		133						4				4	4	3918
12	83	11	1	95		1			1	47	36			83		4			4		7			7	8	6250
13	24		18	42		15	3	2	20		10	10	2	22												
14	64	15	9	88						4	68	1		73		5			5		10			10		
15	114	42		156		1			1	2	107	4		113		5			5	10	27			37		

16	313		2	315		3	4	1	8		304	3		307												
17	60	82	35	177		85			85		10			14		72			72		10			10	10	4950
18	98	10	3	111			2		2	2	96	1		99			3		3		1	6		7		
19	168	36		204						138	30			168		6			6	30				30	10	3550
20	102	11	1	114						48	22	3		103						11				11	7	2930
21	121	2	5	128						106	20			116								2		2		
22	34	4		38						2	37	1		34						1				1		
23	25		8	33							31	2		33												
24	183		28	211							198	10	3	211												
25	98	305	7	410			15	22	37	1	42	21	1	68	125	125			250	25	27	3		55	66	62187
26	60		7	67			7		1	2	57	2		60												
27	3			3							3			3												
28	119	28	2	139						17	90	4		121						26	2			28	2	600
29	64	13	8	85						2	50	1		72						10	3			13	14	3760
30	68	6	1	75						52	11			69						6				6		
31	103	6	5	114		1	4		8	18	78	4		100			5	1	6						3	700
32	180	32	6	218						152	13	1		186						32				32	16	7500
33	86	5	1	92	1	3			2	64	16	3		83						1	4			5	8	3400
34	61		7	68						28	40			68												
35	41		9	50						20	28	2		50												
36	136	12	17	165						120	33			153						12				12		
	3718	974	213	4905	1	120	131	28	280	1521	2010	110	7	3651	225	251	1	....	483	339	138	14	....	491	211	129794

APPENDICE No. II

ECOLES NORMALES

ECOLE NORMALE LAVAL

ANNÉE SCOLAIRE 1877–78.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui mon rapport sur l'Ecole Normale-Laval.

Comme vous pouvez le voir par le tableau statistique, 109 élèves ont suivi le cours de l'école normale-Laval pendant l'année scolaire 1877-78 :

46 élèves-maîtres, dont 9 externes.
63 élèves-maîtresses.
—
109

Dans le département des élèves-maîtres, 44 ont terminé l'année scolaire :

19 en première division.
25 en deuxième "
—
44

De ce nombre, 37 ont été admis à la pratique de l'enseignement :

12 pour école-modèle,
25 " " élémentaire.
—
37

Dans le département des élèves-maîtresses, 57 ont fini l'année scolaire :

25 en première division,
32 en deuxième "
—
57

De ce nombre, 48 ont été admises à la pratique de l'enseignement :

20 pour école-modèle,
28 " " élémentaire.
—
48

En résumé,

109 élèves ont fréquenté l'école.
101 ont terminé l'année scolaire.
85 ont reçu leur brevet de capacité :

32 pour école-modèle.
53 pour école-élémentaire.

Les écoles modèles annexes ont fourni, comme par le passé, aux élèves-maîtres et aux élèves-maîtresses, l'avantage de mettre en pratique les leçons de pédagogie reçues à l'école normale. C'est là que chacun manifeste ses aptitudes pour l'enseignement, et il serait bien difficile, sans cette épreuve, de porter un jugement éclairé sur les dispositions pédagogiques des jeunes gens et des jeunes personnes qui se destinent à l'instruction de la jeunesse.

Nous avons continué à donner des leçons de lecture à haute voix dans l'école normale et dans les écoles modèles annexes. J'aime à vous le faire remarquer, monsieur le Surintendant, en ce moment surtout où le ministre de l'instruction publique, en France, M. Bardoux, vient d'adresser à tous les recteurs une circulaire rendant obligatoire la lecture à haute voix dans les écoles normales primaires. "La lecture à haute voix," dit M. Bardoux, "est un des éléments importants de l'instruction publique ; elle est un puissant moyen d'action sur la société, car, apprendre à lire, c'est la meilleure manière d'apprendre à parler."

D'un autre côté, M. Buisson, dans une conférence donnée dernièrement à la Sorbonne, sur les diverses parties de l'exposition scolaire, constate avec satisfaction, au sujet de la lecture, "que les anciennes méthodes d'épellation sont en train de passer à l'état de curiosités." Or, vous le savez, monsieur le surintendant, depuis plusieurs année déjà, la méthode d'épellation à fait place à la méthode phonique, dans nos écoles annexes. Ainsi, sur ce point, comme sur bien d'autres, je l'espère, nous ne sommes pas en retard avec les vieux pays. D'ailleurs, monsieur le surintendant, vous avez pu apprécier vous-même, à la fin de chaque année scolaire, les résultats obtenus dans l'enseignement de la lecture.

Je suis heureux de vous dire que, cette année, comme les années précédentes, les élèves ont donné la plus entière satisfaction, soit par leur application au travail, soit

par leur bonne éducation, soit enfin par leur conduite morale, qui a toujours été des plus édifiantes.

De leur côté, les professeurs et les maîtres n'ont cessé de stimuler l'ardeur de ces jeunes gens pour l'étude, s'efforçant en même temps de les initier à la connaissance des meilleures méthodes ; car *savoir* et *savoir enseigner* sont deux choses bien distinctes l'une de l'autre, et personne n'en doute aujourd'hui, ce sont là deux qualités absolument nécessaires à tout instituteur. Aussi, la méthode dans l'enseignement primaire, voilà la grande préoccupation du moment. On n'a jamais autant parlé de méthode : méthode de lecture, méthode d'écriture, méthode de dessin, etc., etc. "Cependant," dit M. Defodon, "on a tort d'appeler méthode ce qui n'est qu'un procédé plus ou moins ingénieux. A proprement parler, il ne peut y avoir qu'une méthode en pédagogie ; elle doit être universelle et embrasser tout l'enseignement. Elle doit avoir pour caractère essentiel de substituer l'observation des choses à l'étude des mots, le jugement à la mémoire, l'esprit à la lettre, la spontanéité à la passivité intellectuelle. Elle exerce d'abord les *sens* de l'enfant pour les rendre plus forts, plus souples, plus justes, c'est par eux que nous viennent les premières connaissances ; elle exerce ensuite son *jugement* en le guidant sans lui imposer des idées toutes faites, en lui faisant peu apprendre et beaucoup trouver ; elle exerce sa *volonté* en lui donnant les occasions de se former, et au besoin de se réformer ; elle exerce enfin le *sens moral* en lui faisant tirer de sa propre expérience la notion du devoir et même l'idée religieuse." *

Telle est la méthode intuitive. C'est celle que nous nous sommes efforcé de suivre dans l'école normale ; c'est aussi celles que tous les maîtres éclairés cherchent à préconiser aujourd'hui.

Elle s'applique également bien à toutes les branches du programme ; mais c'est surtout dans l'enseignement de la langue qu'elle est appelée à produire d'excellents résultats. C'est une arme puissante pour celui qui sait s'en servir. L'instituteur, donnant toujours à l'intelligence le rôle prépondérant, s'abstient alors de faire apprendre par cœur et de faire réciter du bout des lèvres des leçons dont les mots les plus usuels souvent ne sont pas compris. Il pénètre avec ses élèves dans le domaine des idées, il y fait de nombreuses excursions et il en revient chaque fois avec quelque-chose de nouveau. C'est un champ immense ouvert devant lui ; pourquoi ne le pas explorer ? Pourquoi n'y pas cueillir de riches moissons ? Ce n'est pas l'enfant qui l'en empêchera. L'enfant n'a pas le goût mauvais ; si vous lui présentez un fruit succulent, il l'acceptera volontiers, et vous ne le verrez pas rejeter l'amande pour ne conserver que l'écorce.

Sans doute, le maître ne néglige pas la forme ; au contraire, il la respecte même dans ce qu'elle peut avoir de plus arbitraire ; puisqu'il doit enseigner à parler et à écrire *correctement* ; mais avant tout il s'occupe des idées, il les répand comme une semence abondante dans les jeunes intelligences où elle germeront plus tard et produiront leurs fruits ; car il doit ensigner *à parler et à écrire :* or, comment parler et écrire si les idées manquent.

* Manuel Générale de l'Instruction Primaire, 6 juillet 1878.

Les instituteurs suisses se plaignent qu'on attache bien plus d'importance à l'orthographe qu'à la connaissance de la langue, et qu'on s'occupe plus de l'accord matériel des mots que de leur signification. Le fonds disparaît ainsi sous la forme. Nous faisons, dit spirituellement un rapporteur, comme celui qui donnerait à un tailleur toutes les mesures sans fournir d'étoffe. *

Nous méritons peut-être aussi nous-mêmes un peu ce reproche. Je ne sais si messieurs les inspecteurs se sont occupés jusqu'à présent de ce sujet ; mais, à en juger par les élèves qui tous les ans nous arrivent à l'école normale, je crois que sur ce point nous ne sommes pas tout à fait sans défaut.

Au reste, monsieur le surintendant, cette tendance à cultiver la forme au détriment de la pensée se manifeste aujourd'hui dans toutes les productions de l'esprit humain. On la retrouve dans la peinture, dans la sculpture, dans la littérature, dans la musique, etc. Partout, le culte de la forme pour la forme elle-même ; nulle part, les grandes compositions, les grandes œuvres, les grandes idées d'autrefois.

En entrant dans cette voie commune, l'instruction primaire nous prépare des fruits de même nature ; des fruits dont les dehors seront très-beaux, sans doute, mais qui, à l'intérieur, ne contiendront qu'une vaine poussière ; et les autorités scolaires qui imposent à leurs instituteurs des programmes dépouillés de tout principe religieux n'en pourront jamais recueillir d'autres. L'école, en effet, n'a pas été instituée seulement pour faire des commis, des ouvriers, des indutriels ; ce sont des hommes, des citoyens, des chrétiens qu'elle doit former, et il est bien difficile d'arriver là sans le concours de la religion et de la philosophie qui sont les deux grandes sources de nos connaissances intellectuelles.

Pour la plupart des enfants, l'enseignement de l'école sera le seul enseignement de leur vie : il faut donc qu'il soit complet. Autrefois, l'enfant vivait dans la famille il apprenait de ses parents les vérités *nécessaires*, les vérités que tout le monde doit savoir : les devoirs de l'homme, du citoyen et du chrétien. S'il allait à l'école, ce n'était pour ainsi dire qu'en passant, le temps d'apprendre à lire, à écrire, à compter, etc. Aujourd'hui, l'enfant vit dans l'école, il consacre toutes ses heures à l'étude des vérités *accidentelles*. L'instituteur n'est plus le collaborateur du père, il est son substitut. Il doit donc le remplacer dans son enseignement, et ne point laisser de lacune dans son œuvre, autrement, les conséquences seraient des plus désastreuses.

L'artiste ne travaille que sur la matière, et le sculpteur inhabile ne peut gâter après tout qu'un bloc de marbre ; mais l'instituteur, c'est sur l'âme humaine elle-même qu'il travaille, et s'il laisse quelque part un défaut, un vide, c'est dans les intelligences, c'est dans les cœurs qu'il le laisse.

Il ne faut donc pas s'étonner, après cela, si l'instruction primaire n'atteint pas toujours le but qu'elle devrait atteindre. Elle devrait avant tout moraliser, et malheureusemet elle ne moralise pas toujours. "Ainsi, en France, par exemple, les tableau statistiques de M. Guerry démontrent que les départements où le nombre des crimes et des délits est le plus considérable sont précisément ceux où l'instruction suit une progression plus rapide." †

* Revue Pédagogique, livraison de juillet 1878, p. 104.

† L'Education.

Ce seront toujours là les conséquences d'un enseignement sans Dieu, sans religion tel qu'il est donné aujourd'hui trop souvent. *La Ligue de l'enseignement*, à Bruxelles, inscrit en tête de son programme cette maxime funeste : *L'école est laïque : il appartient au père de famille de diriger l'éducation religieuse de son enfant.* D'un autre côté, les instituteurs français, invités par leur gouvernement à visiter l'exposition universelle, sont convoqués à la Sorbonne pendant leur séjour à Paris. Là, des conférences leur sont données par des hommes compétents et dont la parole fait autorité en ces sortes de matières. On leur parle de l'enseignement de la géographie, de la langue maternelle, de l'histoire, des sciences physiques et naturelles ; on leur parle de l'organisation des musées scolaires, de l'hygiène dans les écoles, etc. ; mais des grands principes fondamentaux auxquels il importe d'initier de bonne heure l'enfant comme homme, comme citoyen, comme chrétien, il n'en est pas question.

Cependant l'instituteur doit cultiver les facultés intellectuelles de son élève, il doit développer en lui les forces de la pensée, il doit le familiariser avec l'abstraction : c'est le propre de l'esprit *humain* de procéder par abstraction dans la recherche de la vérité. Et puisque la vérité est l'aliment de la pensée, ne doit-il pas donner la préférence aux vérités *nécessaires* sur les vérités *accidentelles ?* Il est bien beau, sans doute, de savoir le nom des montagnes de tout un pays, de connaître les règles du participe passé jusque dans les cas les plus compliqués, mais tout le monde admettra qu'il y a des vérités plus importantes encore. Et, je le répète, puisque l'instituteur s'empare de l'enfant tout entier, qu'il prend tout son temps, qu'il l'arrache pour ainsi dire à sa famille, qui lui enseignera ces vérités, s'il ne les lui enseigne pas lui-même ?

En présence de considérations aussi graves, il est bien permis de ne pas partager, sans réserve du moins, l'enthousiasme général qu'inspirent aujourd'hui les progrès de l'instruction primaire, et de se demander si le programme actuel ne laisse pas quelque chose à désirer. "Cet enfant," écrit M. Antonin Rondelet, "cet enfant qu'on amène à l'école est destiné à un double rôle dans la vie."

Il doit être à la fois un homme et un ouvrier.

Ces deux destinations sont évidemment parallèles, mais elle ne sauraient ni se confondre, ni se substituer l'une à l'autre.

L'enfant doit être préparé au travail de l'ouvrier par ce que l'on appelle l'instruction professionnelle et l'apprentissage.

Il doit être préparé aux devoirs de la vie, à la situation d'homme et de citoyen, par la religion sans doute et par la religion en premier lieu, mais simultamément par cette formation de l'esprit et du cœur qu'on appelle l'instruction générale et l'éducation.

"L'instruction primaire," continue M. Rondelet, "telle qu'elle est donnée maintenant, ne répond visiblement pas à ce double programme."

C'est pour combler cette lacune, que l'abbé Rambaud a fondé, à Lyon, il y a quelques années, une école primaire où l'enfant du peuple peut apprendre à devenir un homme, à lutter contre les difficultés de la vie, non seulement pour gagner son pain matériel, mais encore pour résister aux suggestions perfides du siècle.

Afin d'arriver à son but, le modeste prêtre n'a pas craint de modifier le programme ordinaire des études élémentaires, en faisant de large emprunts aux sciences de religion, de philosophie et d'économie sociale. On pense bien qu'il ne s'agit pas ici d'une philosophie orgueilleuse et déclamatoire, qui voudrait tout recommencer, tout refaire ; mais d'une philosophie simple, pratique, à la hauteur du bon sens et qui ne dépasse pas la portée des esprits les moins extraordinaires.

Le succès de cette œuvre a été des plus étonnants. On est venu et l'on vient encore de tous les coins de la France, même de la Sorbonne, pour en admirer les résultats. " On pourra, si l'on veut," dit encore M. Rondelet, " différer d'avis avec l'auteur de cette tentative, sur l'urgence de la réforme à accomplir ; on pourra élever telle critique qu'on voudra contre les détails de la méthode ; mais ce qu'on ne pourra absolument pas contester ni méconnaître, c'est l'efficacité pratique du système et la merveille visible des résultats obtenus."

L'abbé Rambaud trouvera sans doute de nombreux imitateurs aussitôt qu'il aura fait connaître au public les ouvrages qu'il prépare en ce moment et qui donneront tous les détails désirables sur sa manière de procéder.

Pour nous qui, dans notre Canada, n'avons jamais eu le malheur de perdre la tradition religieuse dans les écoles, nous avons moins besoin, peut-être, de changer le fonds de notre programme. Au moyen de l'enseignement de la religion, et de la langue maternelle, on peut facilement pénétrer dans le domaine de la philosophie et de l'économie sociale. Et d'alleurs, quand on ne peut imiter un modèle à la lettre, y a t-il encore quelque avantage à s'en approprier l'esprit. C'est ce que nons avons tâché de faire dans la direction de l'école qui nous a été confiée, du moins, autant que les circonstances nous l'ont permis.

Cette direction comporte une grande responsabilité. Nous avons à former des instituteurs qui, à leur tour devront *élever* les enfants dans le bon vieux sens de ce mot significatif. Ils devront en faire des hommes, et le pays sera plus tard ce que nous l'aurons fait nous-mêmes dans la génération qui traverse en ce moment nos écoles.

" Les instituteurs sont la pierre d'attente de la civilisation future," disait M. de Lamartine ; et Cormenin : " Si j'étais maître d'école, j'estimerais mon humble métier au-dessus de tous les métiers du monde."

Une œuvre aussi importante mérite tous nos soins, et nous ne les épargnons pas. Nous suivons attentivement tout ce qui se fait ailleurs et nous tâchons d'en tirer quelque profit ; mais nous redoublons d'attention lorsqu'il s'agit de choisir parmi les éléments divers qui nous viennent de l'étranger et qui pourraient avoir la plus funeste influence sur le sens moral de nos élèves.

Monsieur le Surintendant,

La région intellectuelle où nous avons à conduire la jeunesse et l'enfance est, ainsi que le monde physique qui nous environne, un mélange de lumière et de ténèbres. Comme le général, vous avez placé des sentinelles, sur les hauteurs, pour veiller

pendant la nuit, et vous leur demandez en leur temps : *Custos, quid de nocte ?* Je suis moi-même une de ces sentinelles, et voilà ma réponse. Je vous la présente avec sincérité et avec toute la déférence que m'imposent mes devoirs envers vous, convaincu d'avance que, dans votre cœur de chrétien et de patriote, vous lui ferez un bon accueil.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

P. LAGACE,

Principal.

Québec, 28 octobre 1878.

ECOLE NORMALE McGILL.

ANNÉE SCOLAIRE 1877-78.

(*Traduction*)

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Ecole Normale McGill, à la fin de la session 1877-78.

Durant l'année dernière, 135 élèves ont été admis à l'école, dont 28 du sexe masculin et 106 du sexe féminin. Sur ce nombre, 55 venaient de la campagne, 12 de ces élèves sont entrés dans notre académie, 41 dans l'école modèle et 82 dans la classe élémentaire.

Conformément aux règles de l'institution, les élèves ont subi l'examen de Noël 1877, ce qui a réduit le nombre des étudiants à 105, et à la fin de la session, sur 104 élèves qui ont subi l'examen, 84 ont reçu des diplômes d'école normale.

Sur ce nombre, 12 étaient pour académies, 46 pour écoles modèles et 46 pour écoles élémentaires.

Des 75 élèves qui ont obtenu des diplômes à la fin de la session de 1877-78, 33 sont retournés à l'école afin d'obtenir un diplôme plus élevé, et presque tous les autres enseignent dans différentes écoles de cette province.

Je dois dire ici que ce n'est que rarement que l'on trouve aujourd'hui des élèves qui se contentent du diplôme inférieur, et depuis l'ouverture de l'école, le nombre de ceux qui y sont entrés et qui y sont demeurés plus d'une session, a toujours augmenté, montrant, comme j'ai raison de le croire, de la part de tous ceux qui fréquentent notre institution, de même que de la part de leurs amis, une plus grande appréciation qu'auparavant du mérite de l'enseignement de l'école normale.

J'ai tâché, autant que possible, de me mettre en communication avec ceux de mes élèves qui ont obtenu des situations à la campagne, et j'ai le plaisir de vous dire que d'après les renseignements que j'ai reçus, ainsi que d'après les rapports des inspecteurs d'écoles, que tous semblent mettre à exécution avec avantage les plans que l'on s'était proposés en érigeant l'école normale.

Je désire attirer votre attention d'une manière spéciale sur le fait que durant l'année dernière, 34 jeunes gens, en y comprenant ceux de l'Université qui se sont pré-

sentés pour obtenir des diplômes, sont entrés dans notre école, ce qui constitue un nombre plus grand que de coutume, et j'ai tout lieu de croire que leur carrière professionelle, de même que celle de tous nos autres élèves, procurera à la province un avantage constant.

L'appointement de M. Hicks pour m'assister à lecturer, durant les deux dernières années, m'a été très utile, et m'a permis de me livrer à l'étude d'autres matières, également, sinon plus importantes pour l'avenir de l'école. Il ne faut pas oublier que l'école normale est une institution publique dont le but est de satisfaire en tout temps les besoins du public, et que les services du principal peuvent être requis, tous les jours, par tous ceux qui désirent participer aux avantages que peut procurer cette institution, soit pour se procurer des instituteurs, ou pour obtenir des renseignements sur les questions qui regardent les écoles en général ; et que de plus, comme les personnes qui s'adressent ainsi, sont généralement de la campagne, les affaires dont elles sont chargées exigent une attention immédiate.

Je dois dire de plus que comme nos élèves sont obligés de consacrer la moitié de leur temps dans l'école modèle, j'ai toujours cru que malgré que la surveillance exercée par les professeurs de ces écoles est très utile, il était convenable que par des visites réitérées, je fis se voir l'intérêt que je prends à cette partie essentielle de leur éducation. L'assistance que l'on m'a accordée cette année m'a permis de dévouer plus de temps qu'auparavant à l'accomplissement de cet important devoir.

L'agrandissement que l'on a fait dernièrement à l'établissement nous a été d'une grande utilité durant la dernière session, et a procuré beaucoup d'aise et de confort à nos élèves.

Cette amélioration nous a permis de monter un laboratoire à l'usage du professeur de chimie ; ce qui lui a fourni l'avantage de donner un cours de chimie pratique, avantage dont on était privé sous l'ancien arrangement de la salle destinée à cette classe. L'addition de trois nouvelles salles dans chacune des écoles de garçons et de filles a permis de faire des modifications importantes dans le travail journalier des élèves, et qui ne peuvent manquer d'être avantageuses aux élèves des deux départements, de même qu'aux élèves-maîtres, pour l'instruction desquels, dans l'art d'enseigner, ces écoles ont été établies.

Le département élémentaire a besoin de certaines additions et de plusieurs changements, dont un devis a été mis à l'étude par le comité des écoles. Si l'on fait ces changements, ils contribueront grandement à rendre plus utile cette partie si essentielle de notre institution.

Durant la dernière session, j'ai reçu une lettre d'un des membres de la commission chargée de la préparation et de la direction du département de l'éducation à l'exposition qui doit avoir lieu à Paris dans le cour de cette année, me priant d'envoyer au département de l'instruction publique, à Québec, quelques renseignements sur l'école Normale McGill. Conformément à cette demande et aux suggestions contenues dans la circulaire imprimée, j'ai préparé, autant que mes occupations me l'ont permis, une notice abrégée sur cette école, depuis sa fondation, que j'ai adressée au département de l'instruction publique, ainsi que des échantillons des travaux des élèves, des séries

complètes de livres de classe, et d'autres renseignements que j'ai cru utile de donner pour parvenir au but proposé.

En terminant, je dois vous dire, comme les années précédentes, que nos écoles modèles continuent à fonctionner d'une manière tout à fait satisfaisante, et qu'elles sont fréquentées en tout temps, par une classe d'élèves intelligents.

M. F. Hicks, M. A., est chargé du département des garçons ; Mlle. A. Swallow, de celui des filles ; et Mlle. L. Derrick, de l'école élémentaire.

Je dois vous faire remarquer ici qu'il y a des professeurs qui ont un double devoir à remplir. D'un côté, ils doivent s'efforcer de faire progresser leurs écoles respectives, et d'un autre, ils sont tenus de surveiller et de diriger les élèves de l'école normale, qui viennent enseigner tous les jours dans les classes qui leur sont confiées. Je suis heureux de pouvoir vous dire qu'ils s'acquittent fidèlement du double devoir qui leur est imposé. Je dois enfin mes remerciements à ceux qui m'ont aidé à enseigner aux élèves de l'école normale ; je leur suis grandement redevable pour leur bienveillante co-opération ainsi que pour les soins qu'ils prennent de tous ceux qu'ils dirigent.

Je suis convaincu que nos élèves apprécient l'importance de l'éducation qu'ils ont reçue, et qu'ils donnent à leurs études cette attention qui convient à ceux qui se préparent à devenir les instituteurs des autres.

Tous les jeudis, durant la session dernière, les élèves ont reçu l'éducation religieuse des ministres qui ont bien voulu leur rendre ce service, et on leur doit certainement beaucoup de reconnaissance pour les services importants et volontaires qu'ils nous ont rendus.

Comme les années précédentes, je dois dire que je suis grandement redevable aux membres du comité de l'école normale et à leur président, le Dr. Dawson, pour l'attention qu'ils ont donnée à tous les sujets que j'ai soumis à leur considération, ainsi que pour le désir ardent qu'ils manifestent pour la parfaite utilité et la prospérité de l'institution.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

WM. H. HICKS,

Principal.

P. S.—M. l'Abbé VERREAULT, Principal de l'école normale Jacques-Cartier, n'a pas fait de rapport.

APPENDICE No. III.

TABLEAUX MONETAIRES

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1877-78.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
F. C. EMBERSON ET A. PILON.—*Argenteuil.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Arundel	26 24	26 24	257 39	44 00	.....	327 63
Grenville No. 1	110 40	110 40	178 60	127 20	.....	416 20
Grenville No. 2 et diss	113 64	113 64	513 80	130 00	161 91	919 35
Grenville No. 3	64 68	64 68	.....	55 56	.....	120 24
Harrington No. 1	38 06	38 06	78 94	31 52	.....	148 52
Harrington No. 2	34 42	34 42	98 83	21 60	.....	154 85
Chatham No. 1 et diss	334 68	334 68	382 02	652 00	233 50	1602 20
Chatham No. 2	109 74	109 74	151 86	210 50	.....	472 10
Wentworth	85 19	85 19	105 81	68 00	57 00	316 00
St. Andrews et diss	288 57	288 57	347 63	311 20	.....	947 40
Lachute et diss	216 88	216 88	836 03	500 28	.....	1553 19
Mille Isle No. 1	19 48	19 48	62 42	10 00	.....	91 90
Mille Isle No. 2	26 37	26 37	50 11	10 00	.....	86 48
Milie Isle No. 3	29 36	29 36	62 23	10 00	.....	101 59
Morin et Howard et diss	72 33	72 33	297 67	66 60	20 00	456 60
Gore (Montcalm et Wolfe)	93 12	93 12	228 91	50 80	.....	372 83
A. DORVAL.—*L'Assomption.*						
L'Assomption Village	157 15	157 15	370 04	40 00	.....	567 19
L'Assomption Paroisse	207 66	207 66	493 19	828 22	288 38	1817 45
Lachenaie	74 69	74 69	396 31	90 40	.....	561 40
Mascouche et diss	316 24	316 24	493 38	177 60	.....	987 22
St. Lin et diss	350 26	350 26	654 74	104 00	62 00	1171 00
St. Roch	327 68	327 68	631 07	259 75	.....	1218 50
St Paul	172 08	172 08	424 57	62 80	.....	659 45
Repentigny	114 28	114 28	141 44	29 20	.....	284 92
St. Sulpice	98 97	98 97	151 03	64 00	.....	314 00
L'Epiphanie	177 28	177 28	443 39	170 32	.....	790 99
Isle Bouchard	13 25	13 25	72 75	12 00	.....	98 00

H. HUBBARD ET N. LÉVESQUE — *Arthabaska.*						
Ste. Clothilde	48 18	48 18	131 82	36 00	75 00	291 00
Bulstrode (St. Valère)	99 48	99 48	180 52	84 80	.....	364 80
Blandford	69 23	69 23	130 77	33 28	.....	233 28
St. Albert	48 18	48 18	279 57	14 00	.....	341 75
Victoriaville	185 08	185 08	664 92	52 00	.....	902 00
Arthabaskaville	94 81	94 81	1332 73	110 00	617 16	2154 70
St. Norbert	110 66	110 66	209 34	88 00	.....	408 00
Stansfold	320 00	320 00	515 00	329 00	100 00	1264 00
Warwick	221 70	221 70	558 30	128 40	.....	908 40
St. Christophe	167 14	167 14	330 89	45 20	.....	543 23
Chester Nord	101 31	101 31	151 41	249 40	.....	507 12
Chester Est	200 52	200 52	174 51	177 50	.....	552 53
Chester Ouest	177 66	177 66	460 34	221 28	70 00	929 28
Chenier	242 34	242 34	303 33	107 20	.....	652 87
Tingwick et diss	152 86	152 86	284 74	80 00	.....	517 60
	5911 85	5911 85	13637 35	5893 61	1684 95	27127 76
W. J. ALEXANDER ET J. B. DELAGE.—*Bagot.*						
St. Pie	450 40	450 40	952 40	186 72	.....	1589 52
St. Dominique	310 40	310 40	218 58	103 80	.....	632 78
Ste. Rosalie	206 63	206 63	343 37	88 00	.....	638 00
St. Simon	247 93	247 93	557 15	61 50	.....	866 58
St. Hugues	289 62	289 62	590 18	106 40	.....	986 20
Ste. Hélène	150 27	150 27	299 73	95 50	.....	545 50
St. Liboire	185 58	185 58	515 17	72 80	.....	773 55
St Ephrem	100 82	100 82	949 18	74 00	450 00	1574 00
St. Théodore	160 53	160 53	349 07	89 20	.....	598 80
St. André	94 28	94 28	418 72	96 50	.....	609 50
Acton-Vale	240 14	240 14	150 86	144 50	.....	535 50
St. Ephrem Village	79 96	.....	.....	.....	.....	.....
L. GRONDIN. — *Beauharnois.*						
Beauharnois Ville	184 80	184 80	690 38	153 35	.....	1028 53
Beauharnois Paroisse et diss	268 58	268 58	599 20	108 00	.....	975 78
St. Etienne et diss	142 47	142 47	360 60	89 00	99 00	691 07
St. Timothée	321 96	321 96	896 49	237 00	.....	1455 45
St. Louis et diss	411 96	411 96	1359 19	361 12	866 67	2998 94
Ste. Cécile (Valleyfield) et diss	385 08	385 08	1831 87	981 20	.....	3198 15
St. Stanislas	201 69	201 69	440 89	89 50	.....	732 08

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1877-78. —*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. CRÉPAULT.– *Bellechasse.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Beaumont	148 32	148 32	166 68	48 60	.....	363 60
St. Charles	280 40	280 40	375 66	232 08	.....	888 14
St. Gervais	328 06	328 06	330 69	326 90	.....	985 65
St. Michel (Village)	159 48	159 48	146 02	125 60	.....	431 10
St. Michel (Paroisse)	117 66	117 66	157 82	16 00	.....	291 48
St. Raphaël	364 30	364 30	.....	70 00	.....	434 30
St. Valier	189 22	189 22	185 78	93 00	.....	468 00
St. Lazare	267 92	267 92	156 08	70 00	.....	494 00
Buckland	159 62	159 62	71 38	40 00	.....	271 00
Armagh (St. Cajetan)	171 70	171 70	50 30	36 00	.....	258 00
Mailloux Township	73 64	73 64	42 36	20 00	.....	136 00
W. THOMPSON ET G. S. VIEN.—*Beauce.*						
Broughton (St. Pierre de)	309 74	309 74	130 26	166 00	.....	606 00
St. Victor	234 82	234 82	462 98	94 62	616 00	1408 42
St. Ephrem	219 88	219 88	580 12	145 00	361 00	1306 00
Shenley (St. Honoré)	124 02	124 02	288 98	434 80	17 35	865 15
Forsyth	149 74	149 74	64 55	127 80	.....	342 09
Lambton	198 06	198 06	425 94	50 00	.....	674 00
Aylmer	140 66	140 66	143 17	104 89	60 00	448 72
St. Elzéar	223 38	223 38	176 62	252 00	36 00	688 00
Ste. Marie	369 88	369 88	498 52	392 80	.....	1261 20
St. Frédéric	200 78	200 78	186 22	64 00	.....	451 00
St. Joseph	319 24	319 24	162 67	412 84	.....	894 75
St. François	517 16	517 16	418 84	120 00	.....	1056 00
St. George (Aubert Gallion)	270 14	270 14	134 86	225 40	.....	630 40

Medgermette	45 20	45 20	78 81	33 60	.....	157 61
St. Côme Linière	70 40	70 40	174 60	26 00	.....	271 00
Sacré-Cœur de Jésus et diss	84 42	84 42	195 58	86 40	.....	366 40
Saints Anges	109 22	109 22	90 78	102 00	150 00	452 00
Jersey	40 00	40 00	20 00	10 00	.....	70 00
	10320 16	10240 20	17439 30	7064 42	2656 02	37399 94
L. LUCIER ET REV. W. G. LYSTER. *Bonaventure.*						
Port Daniel et diss	177 92	177 92	172 08	423 20	106 62	879 82
H pe	173 78	173 78	309 15	280 16	1050 00	1813 09
Cox et diss	345 20	345 20	30 05	234 80	.....	610 05
Hamilton et diss	110 41	110 41	337 92	296 96	45 00	790 29
New Richmond et diss	212 21	212 21	581 19	415 95	.....	1209 35
Maria et diss	277 67	277 67	620 88	199 40	.....	1097 95
Carleton	134 16	134 16	156 56	179 84	.....	470 56
Nouvelle (St. Jean L'Evangeliste)	147 80	147 80	358 20	220 00	1080 00	1806 00
Shoolbred	66 50	66 50	133 50	77 63	10 00	287 63
Mann	82 46	82 46	67 54	6 00	.....	156 00
Restigouche	74 68	74 68	74 28	24 40	101 62	274 98
Metapediac	24 55	24 55	3 80	46 80	.....	75 15
St. Alexis de Matapedi e	85 58	85 58	97 64	131 76	93 67	408 65
Paspebiac	116 10	116 10	83 90	155 00	240 00	595 00
Miguasha	26 62	26 62	59 38	156 00	100 00	342 00
St. Charles de Caplan	102 46	102 46	38 01	108 40	.....	248 87
Listigouche (Village Sauvage)	50 00	50 00	.....	10 00	.....	60 90
A. FONTAINE.—*Berthier*						
Lavaltrie	170 40	170 40	179 60	30 00	.....	380 00
Lanoraie	264 42	264 42	535 58	36 40	.....	836 40
Berthier (Paroisse)	291 57	291 57	516 99	134 00	.....	942 56
Berthier (Village) et diss	186 10	186 10	490 85	109 20	.....	786 15
Isle du Pads	51 94	51 94	60 06	23 20	.....	135 20
Isle St. Ignace	78 58	78 58	4 58	28 00	.....	111 16
St. Barthélemi	325 86	325 86	474 14	100 00	.....	900 00
St. Cuthbert	405 46	405 46	332 98	70 00	.....	808 44
St. Norbert	252 34	252 34	.....	70 80	.....	323 14
St. Gabriel de Brandon et diss	380 41	380 41	319 86	204 00	.....	904 27
St. Damien	146 76	146 76	.....	55 20	.....	201 96
St. Michel des Saints	21 56	21 56	21 34	10 00	.....	52 90
Isle Madame	25 98	25 98	55 30	29 20	.....	110 48

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1877–78.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution Mensuelle.	Cotisttion pour construction d'édifice.	Total prélevé.
J. A. McLOUGHLIN ET W. J. ALEXANDER. *Brome.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Farnham East et diss	332 22	322 22	827 78	184 06	.....	1334 06
Brôme	453 52	453 52	1484 81	552 58	.....	2490 91
Sutton et diss	408 20	408 20	163. 80	172 00	.....	2212 00
Potton	282 86	282 86	1771 89	130 00	.....	2184 75
Bolton East	251 88	251 88	1217 12	130 00	.....	1599 00
Bolton West	121 90	121 90	643 88	80 00	29 00	874 78
	6650 06	6650 06	13692 64	5114 94	2855 91	28313 55
J. N. A. ARCHAMBAULT.—*Chambly.*						
St. Lambert	42 46	42 46	1363 26	18 80	.....	1424 52
Longueuil (paroisse)	114 42	114 42	445 58	124 50	.....	684 50
Longueuil (village)	270 52	270 52	1335 13	290 00	.....	1895 65
St. Hubert	131 57	131 57	918 43	216 20	.....	1266 20
Chambly (paroisse)	240 66	240 66	682 24	295 00	.....	1217 90
Chambly (canton) village et diss	77 92	77 92	636 14	224 60	.....	938 66
St. Bruno	129 48	129 48	270 52	94 00	.....	494 00
Boucherville	276 76	276 76	792 52	146 00	98 00	1313 28
St. Basile le Grand	79 62	79 62	326 92	68 00	.....	474 54
D. LEFEBVRE—*Champlain.*						
Cap de la Madeleine	159 22	159 22	216 03	25 60	.....	400 85
St. Maurice	362 19	362 19	487 81	362 11	.....	1212 11
Champlain (Paroisse)	136 36	136 36	275 86	66 00	.....	478 22
Champlain (Village)	71 56	71 56	383 50	65 28	.....	520 34
St. Luc	95 32	95 32	79 68	47 20	.....	222 20
Batiscan	170 13	3190 1	153 01	160 40	.....	483 54

Ste. Geneviève	295 72	295 72	49 43	227 36	.....	572 51
Ste. Anne de la Pérade (Paroisse)	251 04	251 04	197 96	591 05	.....	1040 05
Ste. Anne de la Pérade (Village)	120 39	120 39	89 64	92 77	920 00	1222 80
St. Prospère	148 96	148 96	178 83	70 75	.....	398 54
Mont Carmel	160 91	160 91	308 70	25 20	.....	494 81
St. Narcisse	190 78	190 78	327 47	103 98	.....	622 23
St. Stanislas	351 04	351 04	409 29	128 40	.....	888 73
St. Tite	198 83	198 83	421 47	70 00	.....	690 30
Ste. Flore	103 63	103 63	296 37	90 50	.....	490 50
Fermont	28 05	28 05	98 59	40 00	.....	166 64
H. HUBBARD, W. THOMPSON ET M. STENSON.—*Compton.*						
Hereford	159 75	159 75	486 25	318 00	.....	964 00
Compton	370 40	370 40	989 60	260 00	.....	1620 00
Clifton	112 02	112 02	395 98	465 00	.....	973 00
Clifton East	52 00	52 00	208 00	174 00	.....	434 00
Auckland	33 76	33 76	291 24	34 80	.....	359 80
Eaton	278 44	278 44	955 43	563 00	565 00	2361 87
West Bury	47 15	47 15	240 16	240 20	224 75	752 26
Bury	157 80	157 80	870 67	392 00	372 15	1792 62
Lingwick	104 02	104 02	542 43	96 88	.....	743 33
Winslow North	91 18	91 18	191 82	30 00	100 00	413 00
Newport	120 00	120 00	440 00	471 00	213 28	1244 28
Marston	78 24	78 24	236 76	84 40	100 00	499 40
Hampden	57 00	57 00	177 39	157 00	174 03	565 42
Ditton, Clinton, Emberton et Chesham	202 21	202 21	257 79	40 00	340 00	840 00
Whitton	57 96	57 96	242 04	32 80	.....	332 80
Winslow Sou	126 63	126 63	323 27	124 20	.....	574 10
	6256 10	6256 10	17593 21	7126 98	3107 21	34083 59
S. BOIVIN.—*Charlevoix.*						
Petite Rivière	77 54	77 54	12 46	52 50	.....	142 50
Isle aux Coudres	93 26	93 26	42 74	82 30	.....	218 30
Baie St. Paul	405 20	405 20	444 80	410 00	.....	1260 00
St. Placide	65 32	65 32	54 68	33 00	.....	153 00
St. Urbain	111 04	111 04	148 17	136 00	.....	395 21
Eboulements	274 68	274 68	205 32	246 40	.....	726 40
Settrington	111 96	111 96	48 04	58 92	.....	218 92
St. Irénée	129 49	129 49	110 51	170 00	.....	410 00
St. Agnès	209 75	209 75	62 25	367 00	66 00	705 00

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1877-78.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention Annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifice.	Total prélevé.
S. BOIVIN.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Malbaie	340 14	340 14	663 86	498 70	.....	1502 70
St. Fidèle	105 58	105 58	148 42	102 60	.....	356 60
St. Siméon	48 44	48 44	585 29	152 30	.....	786 03
Callières	10 78	10 78	31 22	20 00	.....	62 00
DeSales	48 44	48 44	.....	31 00	.....	79 44
Pointe au Pic	44 28	44 28	136 18	145 00	.....	325 46
E. SAVARD.—*Chicoutimi.*						
St. Jean	79 48	79 48	52	58 40	.....	138 40
Grande Baie	169 36	169 36	239 04	153 60	.....	562 00
Bagotville (Paroisse)	150 78	150 78	369 22	243 44	.....	763 44
Bagotville (village)	56 76	56 76	100 24	110 00	.....	267 00
Chicoutimi (paroisse)	351 56	351 56	882 99	174 16	.....	1408 71
Chicoutimi (village)	180 92	180 92	19 72	194 00	.....	394 64
Laterrière	171 30	171 30	188 29	291 60	.....	651 19
Jonquières	167 54	167 54	157 31	144 80	.....	469 65
Ouiatchouan	110 40	110 40	89 60	90 60	.....	290 60
Harvey (St Fulgences)	68 70	68 70	131 30	20 00	.....	220 00
Ste. Anne (Tremblay)	150 52	150 52	99 48	80 90	130 00	460 00
St. Jerôme	142 86	142 86	158 14	184 80	.....	485 80
Hébertville	134 04	134 04	415 96	164 00	.....	714 00
Métabetchouan	77 28	77 28	172 72	97 00	70 00	417 00
St. Prime	53 24	53 24	.....	18 00	15 00	86 24
St. Gédéon de Grandmont	45 44	45 44	84 56	87 00	22 21	239 21
St. Félicien (d'Ashuapmouchouan)	30 65	30 65	14 95	28 80	150 00	224 40

L. GRONDIN ET F. C. EMBERSON. *Chateauguay.*						
St Joachim et diss	270 14	270 14	712 05	343 00	.....	1325 19
Ste Philomène et diss	201 04	201 04	433 72	172 46	.....	807 22
Ste Martine et diss	307 28	307 28	801 19	166 00	.....	1274 47
St. Urbain et diss	216 36	216 36	367 64	76 40	.....	660 40
St. Jean Chrysostôme, No 1 et diss	222 48	222 48	535 32	64 80	.....	822 60
St. Jean Chrysostôme, No. 2 et diss	254 04	254 04	1179 96	334 00	.....	1768 00
St. Antoine	140 26	140 26	702 42	169 00	.....	1011 68
St. Malachie et diss	351 96	351 96	727 04	1198 00	.....	2277 00
Howick et diss	135 98	135 98	770 49	119 92	97 44	1123 83
	6316 27	6316 27	12047 81	6289 56	550 65	26204 23
E. CARRIER ET W. THOMPSON.—*Dorchester.*						
Cranbourne	77 66	77 66	.....	31 00	67 00	175 66
St. Bernard et diss	236 38	236 38	84 00	404 60	.....	724 98
St. Isidore	321 17	321 17	207 05	211 70	.....	739 92
Ste. Hénédine	160 26	160 26	.....	61 00	.....	221 26
St. Edouard et diss	239 48	239 48	83 27	118 00	78 00	518 75
St. Anselme	283 00	283 00	1031 75	79 55	154 54	1518 84
Ste. Claire	322 22	322 22	278 78	62 40	.....	663 40
Standon	39 62	39 62	.....	11 00	.....	50 62
St. Léon de Standon	117 14	117 14	152 86	80 88	.....	350 88
Ste. Germaine	94 80	94 80	68 80	28 00	.....	191 60
Ste. Gustine de Langevin	52 72	52 72	.....	24 00	.....	76 72
Ste. Marguerite	204 04	204 04	321 96	318 80	410 00	1284 80
St. Malachie et diss	218 20	218 20	85 80	137 44	.....	441 44
H. HUBBARD ET L. N. LEVESQUE. *Drummond.*						
Kingsey et diss	247 66	247 66	756 34	271 00	.....	1275 00
St. Germain	259 74	259 74	1339 34	130 00	1250 00	2979 08
Grantham	58 32	58 32	454 70	50 00	.....	563 02
Wendover et Simson	99 62	99 62	1098 38	257 00	.....	1455 00
Wickham East et diss	66 89	66 89	246 72	113 72	.....	427 33
Wickham West	54 68	54 68	205 32	46 00	.....	306 00
Durham South et diss	176 76	176 76	932 24	304 71	24 00	1437 71
Durham	94 68	94 68	306 83	265 00	.....	666 51
St. Pierre de Durham et diss.	222 86	222 86	724 14	124 40	.....	1071 40
Kingsey Falls et diss	94 80	94 80	540 36	503 43	2 50	1141 09
Drummondville	49 35	49 35	330 15	93 00	.....	472 50

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1877-78.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
A. PILON.—*Deux Montagnes.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Placide	152 22	152 22	634 88	88 00	.....	875 10
St. Joseph et diss	167 80	167 80	57 21	25 60	.....	250 61
St. Eustache et diss	369 49	369 49	653 75	43 60	.....	1066 84
St. Augustin et diss	206 36	206 36	484 98	92 50	655 00	1438 84
St. Benoit	209 48	209 48	477 38	123 20	.....	810 06
St. Hermas	169 74	169 74	278 22	54 80	.....	502 76
Ste. Scholastique	285 72	285 72	1255 85	.....	.....	1541 57
St. Canut, No. 1, et diss	54 68	54 68	290 50	21 50	.....	366 68
St. Canut, No. 2	29 10	29 10	92 90	.....	.....	122 00
St. Columban	87 80	87 80	431 20	30 00	.....	549 00
St. Jérôme, No. 4	32 98	32 98	75 16	.....	.....	108 14
Côte St. Joachim et diss	55 20	55 20	241 19	54 40	.....	350 79
Ste. Monique	107 80	107 80	168 45	58 40	.....	334 65
	5720 42	5720 42	14390 46	4318 63	2671 04	27100 55
T. TREMBLAY et le Rev. W. G. LYSTER. *Gaspé.*						
Cap Chatte	101 56	101 56	318 44	138 00	155 00	713 00
Ste. Anne des Monts	157 80	157 80	209 36	168 60	.....	535 76
Mont Louis	67 54	67 54	.....	12 00	.....	79 54
Cloridormes	34 16	34 16	85 84	40 00	.....	160 00
Fox (Rivières aux Renards)	83 64	83 64	102 36	68 00	110 00	364 00
Anse à Valeau	37 41	37 41	77 59	48 00	360 00	523 00
Anse à Grisfond	88 18	88 18	203 82	48 00	.....	340 00
Grande Grève	59 10	59 10	210 60	54 00	.....	323 70
Cap des Rosiers	33 64	33 64	196 36	20 00	.....	250 00
Gaspé Bay Nord et Sydenham sud	46 88	46 88	48 50	39 10	.....	134 48
Roseville et diss	20 78	20 78	109 52	47 30	145 00	322 60

T. TREMBLAY et le Rev. G. LYSTER. *Continué.*						
Gaspé Bay (south) et diss	94 28	94 28	926 37	166 71	.....	1187 36
York et diss	36 76	36 76	285 74	130 82	230 00	683 32
Douglass	105 46	105 46	155 94	66 28	.....	327 68
Haldimand et diss	45 20	45 20	81 10	127 86	62 10	316 26
Malbaie et diss	83 64	83 64	239 34	63 40	100 00	486 38
Percé et diss	210 78	210 78	433 22	54 00	.....	698 00
Isle Bonaventure	15 58	15 58	118 42	38 37	.....	162 37
Cap Désespoir et diss	150 02	150 02	386 98	157 50	.....	694 50
Grande Rivière	208 06	208 06	461 94	100 00	.....	770 00
Pabos	82 86	82 86	225 14	166 00	.....	474 00
Newport	85 32	85 32	139 27	10 00	.....	234 59
Magdalen Island	128 44	128 44	253 71	59 20	.....	441 35
Aubert (Amherst)	146 88	146 88	395 88	74 00	196 75	813 51
St. Pierre de Létang	136 62	136 62	363 38	151 40	.....	651 40
Grande Vallée	37 41	37 42	44 59	20 00	200 00	302 00
St. George de Malbaie	22 34	22 34	68 67	08 00	.....	99 01
Baracheis et diss	74 16	74 16	132 84	56 40	.....	263 40
Cap aux Os	25 32	25 32	42 68	25 60	.....	93 60
Little Pabos	14 80	14 80	40 20	40 50	280 00	375 50
La Madeleine	15 58	15 58	34 42	35 60	300 00	385 60
F. C. EMBERSON.—*Huntingdon.*						
Hemmingford et diss	311 44	311 44	1303 55	304 95	136 39	2056 33
Havelock et diss	186 10	186 10	592 84	240 28	.....	1019 22
Franklin	187 14	187 14	502 86	182 80	.....	872 80
Hinchinbrooke et diss	317 02	317 02	589 69	439 00	227 42	1573 13
Elgin	145 58	145 58	411 58	143 28	.....	700 44
Godmanchester et diss	266 90	266 90	1251 52	260 00	.....	1778 42
Huntingdon et diss	99 10	99 10	599 78	153 54	.....	852 42
St. Anicet, No. 1, et diss	255 08	255 08	339 44	361 36	535 00	1490 88
St. Anicet, No. 2, et diss	143 64	143 64	624 43	194 00	.....	962 07
Dundee	205 46	205 46	223 03	115 31	.....	543 80
	4567 66	4567 66	12830 94	4619 16	3037 66	25055 42

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1877-78.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'edifice.	Total prélevé.
FELIX S. McMAHON.—*Hochelaga.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Hochelaga et diss.	137 80	137 80	4528 50	96 80	.....	4763 10
St. Jean Baptiste et diss.	572 48	572 48	2130 78	347 00	.....	3050 26
Côte St Louis et diss.	287 68	287 68	2485 32	424 00	.....	3197 00
Longue Pointe	131 30	131 30	161 70	75 00	.....	368 00
Rivière des Prairies	101 18	101 18	28 46	159 72	.....	289 36
Côte Visitation et diss.	59 74	59 74	370 13	24 60	.....	454 47
St. Henri et diss.	496 76	496 76	9084 24	435 55	.....	10016 55
Côte des Neiges	109 39	109 39	638 13	41 00	.....	7 8 52
Pointe aux Trembles	136 76	136 76	288 07	239 00	.....	663 83
Sault aux Récollets	169 09	169 09	126 71	141 12	.....	436 92
Haut du Sault	43 38	43 38	108 83	32 00	.....	184 21
Côte St. Michel	100 00	100 00	230 00	55 20	.....	385 20
Ste Cunégonde	297 02	297 02	2202 98	66 00	.....	2566 00
Outremont (village)	31 84	31 84	288 16	35 00	.....	355 00
Notre Dame de Grâces (village)	230 46	230 46	941 78	30 00	.....	1202 24
St. Pierre (village, Verdun)	36 10	.....	.....	.....	.....	.....
St. Gabriel et diss.	238 84	238 84	2972 87	296 85	.....	3508 56
Côte St. Paul	150 14	150 14	747 03	10 00	.....	907 17
Z. O. H. LAMARCHE.—*Iberville.*						
Henryville et diss.	249 09	249 09	746 67	356 70	.....	1352 46
St. Athanase	277 79	277 79	802 21	224 30	.....	1304 30
Iberville et diss.	194 42	194 42	1038 58	72 00	.....	1305 00
St. Grégoire	304 16	304 16	955 66	131 00	.....	1390 82
Ste. Brigide et diss.	276 38	276 38	781 42	93 60	.....	1151 40
St. Alexandre	428 98	428 98	480 62	91 20	.....	1000 80
St. Sébastien et diss.	270 92	270 92	748 80	98 50	40 00	1158 22

J. CRÉPEAULT.—*L'Islet.*						
St. Aubert	179 48	179 48	110 52	105 50	.....	395 50
St. Cyrille	133 52	133 52	94 71	111 40	290 00	629 63
St. Jean Port Joli	316 37	316 37	331 63	245 00	.....	893 00
L'Islet	371 18	371 18	34 63	229 00	.....	634 81
St. Roch	250 02	250 02	81 98	230 40	.....	562 40
Ste. Louise	173 11	173 11	.....	75 20	270 00	518 31
Ashford	59 22	59 22	25 78	19 40	.....	104 40
Ste. Perpétue	50 00	50 00	.....	17 92	.....	67 92
St. Pamphile	63 38	63 38	105 12	57 70	.....	226 20
St. Eugène	159 22	159 22	91 38	40 40	.....	291 00
Total	7087 20	7051 10	33763 40	4708 06	600 00	46122 56
C. BRAULT, A. FONTAINE.—*Jacques Cartier.*						
Lachine Paroisse et diss	128 97	128 97	737 70	118 28	550 00	1534 95
St. Laurent et diss	378 06	378 06	1430 94	190 00	126 00	2125 00
Pointe Claire	191 17	191 17	884 61	268 00	.....	1343 78
Isle Bizard	108 44	108 44	91 56	.....	.....	200 00
Ste. Geneviève, No. 2	48 70	48 70	24 56	64 00	500 00	637 26
Ste. Geneviève, No. 1, Village	122 08	122 08	278 92	52 50	.....	448 50
Ste. Anne	90 38	90 38	279 75	82 80	450 00	902 93
Ste. Anne de Bellevue	76 58	76 58	499 42	218 00	.....	794 00
Ste. Geneviève, No. 3	99 62	99 62	123 35	34 40	.....	257 37
Lachine Village et diss	220 27	220 27	1446 87	271 78	1058 85	2997 77
A. FONTAINE.—*Joliette.*						
St. Paul	252 34	252 34	215 39	.....	.....	467 73
St Charles Borromée	156 11	156 11	295 18	60 00	.....	511 29
Joliette et diss	395 72	395 72	1417 40	244 40	2800 00	4857 52
St. Ambroise et diss	242 60	242 60	1147 22	72 80	.....	1462 62
St. Alphonse	164 42	164 42	395 42	79 60	.....	639 44
St. Côme	83 77	83 77	130 80	20 00	.....	234 57
St. Thomas	239 36	239 36	197 75	40 00	.....	477 11
Ste. Elizabeth	357 54	357 54	715 30	59 60	.....	1132 44
St. Félix de Valois et diss	415 08	415 08	169 14	124 00	189 00	897 22
Ste. Mélanie	201 04	201 04	322 96	77 20	.....	601 20
St. Jean	297 80	297 80	52 20	127 60	18 00	495 60
Ste. Béatrix	120 40	120 40	134 56	40 00	.....	294 96
Ste. Essmelie	70 66	70 66	45 34	51 60	59 00	226 60

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1877-78.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'edifice.	Total prélevé.
G. TANGUAY.—*Kamouraska.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste. Anne Lapocatiere, No. 1	277 28	277 28	425 07	93 60	.....	795 95
Ste. Anne Lapocatiere, No. 2, Village	129 74	129 74	94 26	64 00	.....	288 00
St. Onésime	100 00	100 00	32 00	45 00	.....	177 00
Rivière Ouelle	261 83	261 83	235 13	90 51	.....	587 47
St. Pacome	241 96	241 96	04	68 00	.....	310 00
St. Denis	127 28	127 28	333 72	40 00	.....	501 00
St. Philippe	128 70	128 70	111 30	61 50	.....	301 50
Mont Carmel	127 92	127 92	77 08	26 00	.....	231 00
Kamouraska	296 24	296 24	287 98	100 00	.....	684 22
St. Paschal	417 42	417 42	.....	100 00	.....	517 42
St. André	225 73	225 73	32 58	171 20	.....	429 51
Ste. Hélène	181 70	181 70	16 70	113 00	.....	311 40
St. Alexandre	228 96	228 96	243 04	110 00	.....	582 00
St. Eleuther	25 97	25 97	03	13 50	.....	39 50
Laprairie.						
Laprairie Paroisse	220 39	220 39	574 39	249 00	.....	1043 78
Laprairie Village et diss	163 52	163 52	509 76	117 05	2212 00	3002 33
St. Philippe	227 79	227 79	719 18	100 00	.....	1046 97
St. Jacques	238 32	238 32	288 10	71 00	.....	597 42
St. Constant et diss	246 50	246 50	626 84	62 00	252 10	1187 44
St. Isidore	235 59	235 59	276 64	40 00	.....	552 23
	8563 95	8563 95	15915 18	4031 92	8214 95	36726 00

P. F BÉLAND. — *Lotbinière.*						
St. Jean Deschaillons	327 02	327 02	473 04	220 00	.....	1020 06
Ste. Emelie	64 80	64 80	164 20	13 00	.....	242 00
Lotbinière	276 50	276 50	238 66	285 40	.....	800 56
St. Edouard	155 46	155 46	173 68	70 70	.....	399 84
Ste. Croix	293 52	293 52	411 52	199 80	231 50	1166 34
St. Flavien	182 48	182 48	330 80	196 00	.....	709 28
St. Antoine	234 94	234 94	325 06	435 30	.....	995 30
St. Apollinaire	199 10	199 10	168 90	151 74	.....	519 74
St. Agapit	85 32	85 32	134 64	124 80	.....	344 76
Ste. Agathe, No. 1	38 58	38 58	1 42	34 00	.....	74 00
Ste. Agathe, No. 2	97 92	97 92	93 08	176 80	.....	367 80
St. Gilles	95 84	95 84	218 81	93 36	.....	408 01
St. Narcisse de Beaumivage	59 62	59 62	127 02	116 40	.....	303 04
St. Patrick, et diss	163 13	163 13	209 87	114 00	.....	487 00
St. Sylvestre	293 64	293 64	8 36	58 50	.....	360 50
St Severin	115 58	115 58	.....	60 00	.....	175 58
Leclercville	82 08	82 08	.....	40 50	.....	122 58
FELIX S. McMAHON. — *Laval.*						
Ste. Rose Village	95 58	95 58	404 42	191 00	.....	691 00
Ste. Rose Paroisse	224 44	224 44	450 56	121 20	.....	796 20
St. Vincent de Paul	301 30	301 30	528 14	125 25	.....	954 69
St Francois	112 21	112 21	507 79	63 00	.....	683 00
Labard à Plouffe	109 62	109 62	000 89	55 00	1000 00	1165 51
Cote St. Elzéar	48 06	48 06	120 62	12 40	.....	181 08
Cote St. Antoine	51 17	51 17	50 43	10 00	.....	111 60
Bas du bord de l'eau	38 84	38 84	82 51	33 40	.....	154 75
Haut de St. Martin	42 72	42 72	37 28	10 00	.....	90 00
Village No 1, St. Martin	107 79	107 79	255 09	52 00	.....	414 88
St. Martin, Bas	37 01	37 01	162 99	24 80	.....	224 80
Ste. Dorothée	94 94	94 94	.....	10 00	.....	104 94
E CARRIER. — *Lévis.*						
Lévis Ville et diss	868 98	868 98	1010 02	722 38	.....	2601 38
Bienville Village	127 28	127 28	52 72	116 80	.....	296 80
Lauzon Village	361 82	361 82	454 03	745 25	.....	1561 10
Notre Dame de la Victoire	78 62	78 62	269 31	166 40	.....	514 33
St. Joseph	156 24	156 24	139 99	132 00	.....	428 23
St. Henri	314 04	414 04	707 49	479 55	.....	1501 08
St. Jean Chrysostôme et diss	221 70	221 70	680 69	421 00	149 00	1472 39

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1877-78.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifice.	Total prélevé.
E. CARRIER.—*Continué*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Nicholas	305 98	305 98	195 78	234 33	.....	736 09
St. Etienne	99 48	99 48	108 52	151 80	.....	359 80
St. Lambert	203 00	203 00	205 00	228 20	.....	636 20
St. Romuald Paroisse	176 76	176 76	137 48	413 00	.....	727 24
Et hemin Village	212 86	212 86	37 14	250 00	.....	500 00
St. Telesphore	34 65	34 65	35 35	74 00	.....	144 00
St. David	63 49	63 49	130 51	207 48	.....	401 48
	7254 11	7254 11	9873 81	7440 54	1380 50	25948 96
A. TÉTRAULT.—*Maskinongé.*						
Maskinongé	270 14	270 14	2803 75	183 23	.....	3257 12
Rivière du Loup, No. 1	130 26	130 26	333 24	48 60	674 48	1186 58
Rivière du Loup, No 2, Paroisse	249 62	249 62	399 66	50 80	.....	700 08
St. Justin	204 95	204 95	422 05	47 60	.....	674 60
Ste. Ursule et diss	301 54	301 54	289 83	180 95	223 00	995 32
St. Léon	233 91	233 91	434 44	126 10	.....	794 45
St. Paulin	140 27	140 27	79 73	181 64	.....	401 64
Hunterstown	116 76	116 76	83 24	71 80	30 00	301 80
St. Didace	242 86	242 86	37 99	64 80	.....	345 65
Peterborough	42 21	42 21	13 79	.....	150 00	206 00
St. Alexis	82 59	82 59	91 41	65 20	174 00	413 20

W. THOMPSON ET G. S. VIEN.—*Mégantic.*						
Halifax Nord	275 21	275 21	332 51	96 08	.....	703 80
Halifax Sud et diss	356 76	356 76	329 80	207 63	.....	894 19
Somerset Nord et diss	252 74	252 74	401 22	166 10	.....	820 06
Somerset Sud	312 08	312 08	468 36	118 00	.....	898 44
Inverness et diss	210 92	210 92	710 23	249 20	.....	1170 35
Nelson	212 09	212 09	628 48	392 56	193 80	1427 93
South Ireland	112 60	112 60	327 86	73 20	.....	513 66
North Ireland	58 56	58 56	271 44	34 80	.....	364 80
Leeds	222 88	222 88	25 17	393 50	18 50	660 05
Sacré-cœur-de-Marie	74 02	74 02	9 98	43 60	.....	127 60
Inverness, West	94 54	94 54	132 94	92 80	.....	320 28
Leeds, South	134 80	134 80	62 20	91 64	345 00	633 64
J. PRÉMONT.—*Montmorency.*						
St. Laurent	128 96	128 96	82 61	173 92	.....	385 49
St Pierre	96 24	96 24	135 19	134 40	.....	365 83
St. Jean	186 50	186 50	580 50	504 67	.....	1271 67
Ste. Famille	108 32	108 32	93 68	79 00	.....	281 00
St François	71 69	71 69	113 09	34 32	.....	219 10
L'Ange Gardien	136 24	136 24	109 39	139 12	.....	384 75
Laval	99 09	99 09	96 26	35 52	.....	230 87
Chat au Richer	210 14	210 14	273 86	615 00	240 00	1339 00
Ste. Anne	124 42	124 42	115 58	57 00	.....	297 00
St. Joachim	119 88	119 88	260 12	81 60	.....	461 60
St. Feréol	128 70	128 70	52 78	105 00	.....	286 48
St. Tite	86 10	86 10	113 90	16 00	75 00	291 00
St. Adolphe	17 66	17 66	47 34	10 00	100 00	175 00
Les Crans	25 46	25 46	135 29	28 70	150 00	339 45
Ste. Pétronille	47 78	47 78	17 60	92 00	.....	157 38
	5919 49	5919 49	10916 51	5087 08	2373 78	24296 86
J. A. McLOUGHLIN.—*Missisquoi.*						
St Thomas	113 00	113 00	418 40	87 24	.....	618 64
Clarenceville	162 34	162 34	692 93	167 60	.....	1022 87
Frelighsburg	207 15	207 15	995 77	200 80	65 00	1468 72
Philipsburg	172 48	172 48	832 56	57 99	.....	1063 03
Dunham Township et diss	351 44	351 44	954 56	526 60	.....	1832 60
St. Romuald Village	171 04	171 04	1533 96	.....	.....	1705 00
Notre Dame des Anges et diss	357 54	357 54	1067 46	282 80	.....	1797 80

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1877-78.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. A. McLOUGHLIN.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Damien et diss	372 08	372 08	1686 62	225 20	768 00	3051 90
Cowansville	84 67	84 67	115 33	134 40	.....	334 40
Dunham Village	26 75	26 75	98 25	52 00	.....	177 00
Farnham, West, et diss	125 34	125 34	1023 37	73 60	.....	1222 31
A. D. DORVAL.—*Montcalm.*						
St. Jacques, No. 1	115 72	115 72	284 38	33 50	.....	433 60
St. Jacques, No. 2	241 96	241 96	458 04	32 80	.....	732 80
St. Lignori	192 87	192 87	367 13	54 40	.....	614 40
St. Alexis	176 63	176 63	160 49	328 80	.....	665 92
St. Esprit	199 62	199 62	550 38	40 80	.....	790 80
Ste. Julienne	145 06	145 06	205 94	27 20	.....	378 20
Brandon et diss	204 30	204 30	915 70	118 80	.....	1238 80
Kilkenny et diss	168 44	168 44	271 56	70 00	50 00	560 00
Chertsey	146 36	146 36	135 95	56 80	.....	339 11
Wexford	63 90	63 90	66 10	18 00	.....	148 00
Doncaster	67 96	67 96	132 04	.....	.....	200 00
J. CRÉPAULT.—*Montmagny.*						
Berthier	183 26	183 26	132 96	199 96	.....	516 18
St. Thomas	375 74	375 74	274 26	158 00	.....	808 00
St. Ignace	425 72	425 72	224 28	88 00	.....	738 00
St. Francois	209 48	209 48	10 52	284 50	.....	504 50
St. Pierre	167 80	167 80	144 45	123 47	490 00	925 72
St. Paul de Montmagny	119 09	119 09	135 72	90 00	.....	344 81
Isle aux Grues	82 98	82 98	.....	53 90	.....	136 88
Grosse Isle	50 00	50 00	14 00	10 00	.....	74 00
Montmagny Village	196 36	196 36	178 64	156 00	.....	531 00

Z. O. H. LAMARCHE.—*Napierville.*						
St. Rémi et diss	359 62	359 62	638 70	271 50	.....	1269 82
St. Edouard	225 06	225 06	417 41	.....	.....	642 47
Sherrington et diss	250 28	250 28	698 08	336 00	.....	1284 36
St. Michel et diss	257 92	257 92	382 08	119 20	.....	759 20
St. Cyprien et diss	425 08	425 08	1100 42	246 80	.....	1772 30
	7195 04	7195 04	17318 44	4726 66	1373 00	30613 14
L M LAPLANTE.—*Nicolet.*						
Nicolet Ville	227 53	227 53	157 47	48 00	.....	433 00
Nicolet Paroisse	190 41	190 41	418 59	79 00	.....	688 00
St. Grégoire	340 13	340 13	315 87	200 80	.....	856 80
Ste. Angèle	132 74	132 74	142 26	37 60	.....	312 60
Becancour	341 43	341 43	164 50	104 80	.....	610 73
Ste. Gertrude	201 56	201 56	82 44	141 95	.....	425 95
Gentilly	350 92	350 92	257 23	89 00	.....	697 15
Ste. Marie de Blandford	23 64	23 64	8 01	25 00	.....	56 65
St. Pierre les Becquets	317 16	317 16	382 90	59 40	.....	759 46
St. Célestin, No. 1	85 88	85 88	154 33	90 00	.....	330 21
St. Vinceslas	94 68	94 68	105 32	175 76	216 00	591 76
Ste. Monique	290 78	290 78	493 22	152 00	.....	936 00
Ste. Perpétue	34 16	34 16	85 84	20 00	.....	140 00
Ste. Brigitte	71 18	71 18	44 82	32 00	60 00	208 00
St. Léonard	97 02	97 02	234 98	89 20	.....	421 20
St. Samuel	17 02	17 02	64 98	10 88	.....	92 88
Ste. Eulalie	16 88	16 88	103 35	96 60	.....	216 83
Ste Sophie de Lévrard	64 92	64 92	118 08	20 00	.....	203 00
St. Célestin, No. 2	123 08	123 08	375 01	221 60	.....	719 69
A. GAY ET BOLTON MAGRATH—*Ottawa.*						
St. Edouard de Wakefield	32 98	32 98	189 31	66 55	.....	288 84
Templeton et diss	227 54	227 54	1402 31	202 20	.....	1832 05
Pointe à Gatineau	164 16	164 16	753 48	150 40	.....	1068 04
Eardley et diss	145 46	145 46	411 54	397 40	1162 00	2116 40
Masham	107 42	107 42	297 34	122 40	.....	527 16
Ste. Cécile de Masham et diss	135 32	135 32	62 55	191 60	.....	389 47
Wakefield et diss	71 70	71 70	390 42	261 60	141 03	864 75
St. Joseph de Wakefield	40 66	40 66	129 34	78 00	67 00	315 00
Aylwin	50 26	50 26	180 74	307 20	.....	538 20
Hincks (Lac Ste. Marie)	52 72	52 72	140 21	99 00	406 88	698 81

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1877-78.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
A. GAY ET BOLTON MAGRATH.—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Northfield & Wright et diss	179 10	179 10	660 90	245 60	144 00	1229 60
Bouchet	89 22	89 22	352 78	113 20	307 23	862 43
Egan & Kensington	62 60	62 60	537 40	95 84	.....	695 84
Maniwaki	45 84	45 84	254 16	61 40	.....	361 40
Buckingham (diss)	375 08	375 08	818 02	254 00	.....	1447 10
Ange Gardien et diss	160 26	160 26	490 72	124 32	.....	775 30
Lochaber et diss	230 66	230 66	1489 34	152 40	.....	1862 40
St. Malachie	66 62	66 62	53 38	83 00	.....	203 00
Ste. Angélique et diss	225 73	225 73	1085 24	205 46	49 45	1565 88
Notre Dame de Bonsecours	57 92	57 92	95 48	34 00	.....	187 40
Montebello	104 80	104 80	245 20	115 00	.....	465 00
St. André Avellin	243 12	243 12	559 88	206 84	170 00	1179 84
Ripon	183 00	183 00	272 00	46 50	.....	501 50
Hartwell & Suffolk	86 36	86 36	.....	100 00	.....	186 36
Aylmer	227 02	227 02	499 60	119 00	.....	845 62
Hull	132 60	132 60	850 40	128 96	160 00	1271 96
St. Etienne et diss.	182 02	182 02	1835 10	436 00	85 41	2538 53
Cantley et diss	153 32	153 32	472 68	223 20	.....	849 20
Hull City, Protestants	60 70	60 70	1682 80	256 00	.....	1999 50
Rivière Gatineau	16 48	16 48	236 10	78 00	.....	330 58
Smeyerstad	50 00	50 00	174 30	41 80	.....	266 10
Hull City, Catholiques	538 92	538 92	1578 98	620 80	.....	2738 70
	7520 71	7520 71	21910 90	7301 26	2969 00	39701 87

A. GAY, D. LEFEBVRE ET B. MAGRATH.— *Pontiac.*						
Onslow, South	80 78	80 78	739 34	307 20	8 99	1136 31
Onslow, North, et diss	102 86	102 86	498 56	376 40	194 14	1171 96
Bristol	280 78	280 78	927 45	503 52	241 00	1952 75
Clarendon	319 10	319 10	80 90	130 00	.....	530 00
Thorne	81 04	81 04	223 78	242 50	.....	547 32
Leslie	51 56	51 56	276 84	69 05	.....	397 45
Litchfield	34 54	34 54	71 11	25 00	.....	130 65
Portage du Fort	84 68	84 68	350 39	100 96	.....	536 03
Calumet et diss	140 26	140 26	514 74	135 80	.....	790 80
Chichester	77 67	77 67	611 85	200 00	.....	889 52
Sheen	61 04	61 04	370 77	128 00	.....	559 81
Mansfield	102 08	102 08	197 92	298 00	.....	598 00
Waltham	52 46	52 46	122 54	73 55	.....	248 55
Allumettes Island	195 20	195 20	1554 80	458 28	.....	2208 28
Ste. Elizabeth de Frankton	107 54	107 54	225 45	128 00	.....	460 99
Bryson	44 94	44 94	457 06	58 40	.....	560 40
Lower Litchfield	19 36	19 36	178 64	4 80	.....	202 80
Shawville	28 32	28 32	306 68	80 00	.....	415 00
Quyon	50 40	50 40	360 36	134 40	69 30	614 46
Pontiac	22 86	22 86	159 69	81 60	.....	264 15
F. E. JUNEAU.— *Portneuf.*						
Grondines, No. 1	123 25	123 25	185 25	142 60	.....	451 10
Grondines, No. 2	71 96	71 96	187 37	151 20	.....	410 53
St. Casimir	246 64	246 61	196 71	115 40	.....	558 75
St. Ubalde	60 26	60 26	23 03	78 40	.....	161 69
Deschambault	311 95	311 95	89 44	115 36	277 79	794 54
St Alban	203 26	203 26	108 95	107 92	.....	420 13
Portneuf et diss	232 48	232 48	479 52	185 89	.....	897 89
Cap Santé	175 32	175 32	109 87	98 50	.....	383 69
Ecureuils	72 72	72 72	102 28	150 00	.....	325 00
St. Basile	261 30	261 30	117 40	253 47	.....	632 17
St. Raymond et diss	421 18	421 18	930 85	186 00	.....	1538 03
Pointe aux Trembles	204 94	204 94	65 06	225 00	.....	495 00
Ste Jeanne de Neuville	137 66	137 66	362 52	133 60	.....	633 78
St. Augustin	244 16	244 16	371 84	50 00	.....	666 00
Ste. Catherine	164 04	164 04	69 75	396 00	294 00	923 79
	4868 59	4868 59	11628 71	5924 80	1085 22	23507 32

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1877-78.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifice.	Total prélevé.
REV. M. M. FOTHERGILL.—*Québec.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Ste. Foye et diss	211 04	211 04	225 64	242 80	.....	679 48
Ancienne Lorette	290 00	290 00	690 00	74 00	.....	1054 00
St. Ambroise	440 92	440 92	235 04	499 60	53 00	1228 56
Charlesbourg	312 08	312 08	878 50	258 40	125 00	1573 98
Beauport Paroisse et diss	449 88	449 88	854 49	934 00	76 00	2314 37
Beauport St. Michel de	76 50	76 50	87 50	163 05	.....	327 05
St. Dunstan et diss	46 08	46 08	158 92	43 36	430 00	678 36
Stoneham et diss	47 06	47 06	130 94	66 00	.....	244 00
St. Gabriel East	80 00	80 00	50 00	218 00	.....	348 00
St. Gabriel West	124 68	134 68	.....	147 20	.....	271 88
Cap Rouge	123 00	123 00	77 00	150 00	.....	350 00
St. Columban et diss	631 96	631 96	1044 04	640 00	.....	2316 00
St Sauveur et diss	1279 26	1279 26	1401 74	1628 40	.....	4309 40
Tewkesbury, No. 1	28 44	28 44	86 71	26 00	.....	141 15
St. Roch, Nord, et diss	348 32	348 32	1747 02	100 20	.....	2195 54
Tewkesbury, No. 2	13 76	13 76	85 68	33 60	.....	133 04
Mill Hill, No. 4	15 72	15 72	1 04	25 80	.....	42 56
J. N. A. ARCHAMBEAULT.—*Richelieu.*						
St. Roch	126 24	126 24	207 76	69 60	.....	403 60
St. Ours, Paroisse	231 82	231 82	418 18	58 80	315 00	1023 80
St. Ours, Village	91 05	91 05	458 95	74 50	.....	624 50
Ste. Victoire	263 90	263 90	336 10	60 00	.....	660 00
St. Pierre de Sorel	368 06	368 06	131 94	182 16	.....	682 16
Sorel Ville et diss	731 96	731 96	2557 04	1207 00	7 75	4503 75
St. Robert	196 88	196 88	479 92	.....	.....	676 80
St. Aimé	341 96	341 96	577 05	.....	.....	919 01
St. Marcel	173 50	173 50	216 50	248 00	.....	638 00
St. Louis	93 51	93 51	406 40	.....	.....	499 91

D. BEGIN.—*Rimouski.*

St. Valérien	20 52	20 52	29 48	5 60	.....	55 60
St. Simon	154 04	154 04	238 96	64 00	280 00	737 00
St. Mathieu de Rioux	116 36	116 36	81 55	69 12	228 29	495 32
St. Fabien	220 14	220 14	110 92	100 00	420 00	851 06
Ste. Cécile du Bic	375 08	375 08	509 60	79 20	.....	963 88
Rimouski Paroisse	234 28	234 28	491 84	255 70	.....	981 82
Rimouski Village	154 04	154 04	350 83	199 70	.....	704 57
St. Anaclet	152 34	152 34	179 33	133 35	320 75	785 77
Ste. Luce	230 39	230 39	194 61	204 00	.....	629 60
St. Donat	106 36	106 36	58 64	51 00	.....	216 00
Ste. Flavie	227 14	227 14	337 86	90 00	.....	655 00
Ste. Angèle de Mérici	92 86	92 86	167 72	80 00	.....	340 58
Métis	72 08	72 08	224 56	76 80	100 00	473 44
St. Octave et diss	209 62	209 62	585 77	284 00	100 00	1179 39
St. Moise	38 96	38 96	55 23	27 00	27 00	148 19
MacNider	294 16	294 16	195 84	139 20	45 99	675 19
Matane St. Ulriede	182 86	182 86	83 78	180 80	351 00	838 44
St. Jérome	241 39	241 39	248 70	100 80	.....	530 80
Ste. Félicite	141 30	141 30	93 90	265 30	.....	500 50
Cherbourg	50 00	50 00	.....	48 00	.....	98 00
St. Joseph	61 30	61 30	138 70	69 00	.....	269 00
St. Gabriel	54 54	54 54	81 46	20 00	310 00	466 00
Ste. Blandine	30 28	30 28	29 72	23 20	.....	83 20
Dalibaire	21 56	21 56	98 48	40 40	244 00	404 44
Notre Dame du Sacré Cœur	104 68	104 68	175 32	65 25	.....	345 25
	10723 77	10723 77	18306 90	9821 89	3473 78	42326 34

M. STENSON.—*Richmond.*

Brompton et diss	111 18	111 18	525 45	368 15	.....	944 78
Melbourne Township	297 42	297 42	497 34	105 60	.....	900 36
Melbourne Village	35 06	35 06	.....	51 20	.....	86 26
Cleveland and Richmond et diss	274 41	274 41	1350 59	288 00	134 76	2047 76
Shipton et diss	305 85	305 85	972 07	1160 20	.....	2438 12
Windsor Township et diss	68 26	68 26	606 88	144 00	.....	819 14
St. George de Windsor	142 08	142 08	288 93	76 80	97 56	605 37
Stoke	65 97	65 97	834 03	106 40	.....	1006 40
Windsor Mills et diss	75 52	75 52	288 91	165 12	.....	529 55
Danville et diss	80 65	80 65	294 35	199 00	.....	574 00

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1877-78.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifice.	Total prélevé.
J. B. DELAGE.—*Rouville.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Richelieu (N. D. Bonsecours)	98 70	98 70	401 30	58 00	.....	558 00
St. Mathias	121 96	121 96	361 89	37 00	.....	520 85
St. Hilaire	156 88	156 88	692 15	65 00	.....	914 03
St. Jean Baptiste	253 64	253 64	312 36	74 40	.....	640 40
Ange Gardien	284 95	284 95	275 05	56 40	.....	616 40
Ste. Marie Monnoir et diss	314 42	314 42	414 46	78 28	.....	807 16
Ste. Angèle	202 08	202 08	328 52	33 40	.....	564 00
St. Césaire et diss	607 03	607 03	1239 42	10 00	561 75	2418 20
Abbotsford et diss	217 41	217 41	403 50	159 00	.....	779 91
J. B. DELAGE.—*St. Hyacinthe.*						
St. Damase	304 56	304 56	478 44	131 00	124 00	1038 00
La Présentation	238 84	238 84	401 16	89 00	.....	729 00
St. Charles	152 73	152 73	447 27	74 00	.....	674 00
St. Denis, No. 1, Village	120 13	120 13	282 98	66 00	.....	469 11
St. Denis, No. 2	199 74	199 74	388 19	60 00	.....	647 93
St. Jude	250 66	250 66	549 34	.....	.....	800 00
St. Barnabé	160 92	160 92	227 08	.....	.....	388 00
St. Hyacinthe (Ville) et diss	486 50	486 50	113 123	287 00	4160 64	6065 37
St. Hyacinthe (Paroisse)	335 20	335 20	814 80	.....	.....	1150 00
St. Hyacinthe le Confesseur	102 34	102 34	321 66	.....	.....	424 00
S. BOIVIN.—*Saguenay.*						
Tadousac	28 97	28 97	31 03	32 00	.....	92 00
Ste. Marguerite	12 89	12 89	12 11	32 00	.....	57 00
Escoumains	95 06	95 06	.....	50 00	.....	145 06
Pointe aux Esquimaux	111 95	111 95	138 05	87 00	.....	337 00
Anticosti	60 00	60 00	.....	14 00	.....	74 00
Mille Vaches	53 12	53 12	.....	20 00	.....	73 12

S. BOIVIN.—*Suite.*						
Saguenay, Rivière aux Canards	15 58	25 58	4 42	23 00	.....	53 00
Bergeronnes	37 79	37 79	21	20 00	.....	58 00
Sault au Cochon	40 00	40 00	15 00	15 50	100 00	170 50
Moulin de Baude	31 95	31 95	8 05	42 00	.....	82 00
	6562 40	6562 40	15338 22	4218 45	5178 71	31297 78
W. J. ALEXANDER ET J. A McLOUGHLIN. *Shefford.*						
Granby Township et diss	185 86	185 86	1511 14	148 56	121 92	1967 48
Granby Village et diss	113 76	113 76	1019 96	42 40	.....	1176 12
St. Cécile et diss	149 22	149 22	878 73	50 00	.....	1077 95
St. Valérien	160 66	160 66	436 17	58 40	.....	655 23
Shefford	434 43	434 43	1591 36	526 40	15 81	2568 00
Waterloo	161 04	161 04	2541 91	400 00	.....	3102 95
Roxton	413 65	413 65	1037 97	474 10	258 00	2183 72
Ely Nord, et diss	111 18	111 18	726 96	157 76	.....	995 90
Ely Sud, et diss	164 54	164 54	621 27	296 48	40 00	1122 29
Stukely Nord, et diss	146 62	146 62	885 38	113 20	.....	1145 29
Stukely Sud	67 67	67 67	484 75	152 00	.....	704 42
Ste. Anne de Stukely	123 26	123 26	514 89	84 80	.....	722 95
Ste. Pudentienne	149 10	149 10	574 11	92 16	310 00	1125 37
St. Alphonse	96 62	96 62	230 01	154 60	.....	480 63
C. BRAULT. *Soulanges.*						
Coteau Landing et diss	259 74	259 74	517 11	601 60	.....	1378 45
St. Polycarpe	354 81	354 81	756 59	249 04	.....	1360 44
St. Clet	137 28	137 28	305 32	228 60	.....	671 20
St. Ignace	213 26	213 26	918 55	260 00	.....	1391 81
St. Joseph	274 94	274 94	322 27	248 00	.....	845 21
St. Télesphore et diss	163 64	163 64	326 80	143 26	.....	633 70
A. TÉTRAULT.—*St. Maurice.*						
Pointe du Lac	190 52	190 52	203 48	.....	.....	394 00
Yamachiche	317 94	317 94	682 06	154 00	.....	1154 00
St. Sévère	106 75	106 76	68 25	80 20	.....	255 20
St. Barnabé	202 08	202 08	9 24	163 83	97 00	472 15
St. Etienne	334 29	334 29	136 46	80 00	.....	550 75
Shawinigan	154 42	154 42	165 58	45 20	.....	365 20
St. Elie	61 30	61 30	106 82	15 60	.....	183 72
Trois Rivières Banlieu	109 62	109 62	90 38	51 00	.....	251 00

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1877-78.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifice.	Total prélevé.
Z. O. H. LAMARCHE.—*St. Jean.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
St. Valentin et diss	278 94	278 94	915 74	309 46	.....	1504 14
Lacole et diss	429 60	429 60	1334 59	782 08	.....	2546 27
L'acadie (Blairfindie) et diss	233 36	233 36	639 52	17 60	.....	890 48
St. Jean Ville	413 38	413 38	1983 28	308 76	1000 00	3705 42
St. Jean Paroisse	115 17	115 17	419 70	84 48	.....	619 35
St. Luc et diss	103 87	103 87	468 46	30 40	.....	602 73
M. STENSON.—*Sherbrooke.*						
Orford	109 08	109 68	865 62	156 00	365 51	1496 21
Ascot	330 54	330 54	1022 29	350 50	.....	1703 33
Lennoxville	90 78	90 78	562 62	170 40	.....	823 80
	7462 92	7462 92	25875 34	7280 27	2208 24	42826 77
J. ALEXANDER ET H. HUBBARD.—*Stanstead*						
Stanstead	480 66	480 66	1919 34	2153 60	.....	4553 60
Stanstead Plain	74 54	74 54	242 43	.....	30	346 97
Magog	152 48	152 48	322 52	.....	.....	475 00
Hatley et diss	301 04	301 04	1217 96	1272 00	.....	2791 00
Barnston et diss	331 31	331 31	1732 41	30 00	.....	2093 72
Coaticooke et diss	150 64	150 64	2017 36	110 00	450 00	2728 00
Barford	125 34	125 34	356 25	177 18	27	685 77
Beebe Plain	41 70	41 70	212 13	84 80	.....	338 63
Dixville Village	48 58	48 58	101 42	70 80	.....	220 80

A. PILON — *Terrebonne.*						
Terrebonne, Ville	136 37	136 37	1137 63	77 50	.....	1351 50
Terrebonne, Paroisse	108 58	108 58	291 42	28 00	.....	428 00
Ste Anne des Plaines	236 42	236 42	375 24	124 80	.....	736 46
St. Sauveur et diss	239 62	239 62	464 86	20 04	.....	724 52
St. Hypolite et diss	125 58	125 58	76 42	.....	.....	202 00
Ste. Adèle	203 92	203 92	391 16	25 00	.....	620 08
Beresford	188 06	188 06	435 94	.....	.....	624 00
Ste. Marguerite	55 94	55 94	241 26	47 20	.....	344 40
St. Janvier, Paroisse	91 06	91 06	195 62	48 20	.....	334 88
St. Janvier, Village	42 74	42 74	255 86	28 00	.....	356 60
St Janvier, No. 1, Bas	30 40	30 40	51 45	18 00	.....	99 85
Ste. Sophie et diss	192 08	192 08	408 32	227 00	.....	827 40
Ste. Thérèse, Paroisse, et diss	165 07	165 07	437 13	70 50	200 00	872 70
Ste. Thérèse, Village	169 48	169 48	934 24	50 00	409 57	1563 29
St. Jérôme, Paroisse, et diss	314 56	314 56	927 59	60 00	240 00	1542 15
St. Jérôme, Village	150 54	150 54	1556 29	.....	.....	1706 83
G. TANGUAY.—*Témiscouata.*						
Notre Dame du Portage	79 88	79 88	128 12	153 00	84 00	455 00
Rivière du Loup	152 48	152 48	289 61	251 20	.....	653 32
Fraserville et diss	200 14	200 14	1386 71	237 60	1115 00	2639 45
Cacouna	234 42	234 42	483 58	214 40	.....	932 40
Isle Verte	395 47	395 47	287 53	201 70	.....	884 70
St. Eloi	147 27	147 27	138 23	92 80	.....	378 20
Trois Pistoles, No. 1	268 06	268 06	195 90	264 24	.....	728 20
Trois Pistoles, No. 2	175 72	175 72	192 96	129 79	.....	498 47
St. Antonin	153 90	153 90	19 35	80 00	175 00	428 25
St. Modeste	121 56	121 56	58 44	69 40	207 00	456 40
St. Honoré	33 76	33 76	46 24	32 00	.....	112 00
St. Arsène	187 02	187 02	212 98	93 50	.....	493 50
St. Epiphane	163 78	163 78	236 22	114 00	.....	514 00
St. François Xavier	47 40	47 40	53 40	15 85	300 00	416 65
St. Jean de Dieu	83 50	83 50	6 50	.....	.....	90 00
Notre Dame du Lac	140 78	140 78	202 22	115 60	.....	458 60
St. Louis de Ha Ha	42 08	42 08	159 27	64 80	.....	266 15
Ste. Rose de Dégeli	49 74	49 74	146 43	23 60	.....	219 77
Ste. Françoise	75 84	75 84	4 16	47 00	100 00	227 00
St. Clément	124 28	124 28	.....	19 00	.....	143 28
St. Paul de la Croix	124 28	124 28	1 72	40 00	.....	166 00
Notre Dame des Sept Douleurs	43 90	43 90	91 10	33 20	185 00	353 20
	7201 97	7201 97	20642 95	7015 30	3532 57	38392 79

TABLEAU des sommes prélevées pour l'Instruction publique dans la Province de Québec, pour l'année 1877-78.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
C. BRAULT.—*Vaudreuil.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Isle Perrot	121 44	121 44	509 70	174 40	.....	805 54
Newton (Ste. Justine)	159 36	159 36	416 30	70 00	189 00	834 66
Ste. Marthe et diss	274 68	274 68	738 70	227 00	.....	1240 38
Rigaud, Paroisse, diss	319 87	319 87	255 15	202 60	.....	777 62
Rigaud, Village	119 62	119 62	395 38	126 00	.....	641 00
Vaudreuil et diss	292 05	292 05	1519 33	153 20	.....	1364 58
St. Lazare	141 98	141 98	158 12	40 50	216 00	556 60
J. N. A. ARCHAMBAULT.—*Verchères.*						
Varennes, Paroisse	181 08	181 08	283 19	359 50	125 00	948 77
Varennes, Village	145 30	145 30	583 92	176 00	.....	905 22
Ste. Julie	149 74	149 74	343 38	66 80	.....	559 92
Beloeil	223 26	223 26	883 73	264 00	.....	1370 99
St. Marc	145 06	145 06	282 76	48 50	.....	477 32
Verchères	355 72	355 72	1144 28	126 60	.....	1626 60
Contrecœur	235 46	235 46	270 64	82 00	.....	588 10
St. Antoine	215 98	215 98	628 52	102 50	.....	947 00
M. STENSON ET W. THOMPSON.—*Wolfe.*						
Wetton	234 68	234 68	515 32	101 20	.....	851 20
Ham North	135 46	135 46	104 54	28 00	.....	268 00
Ham South et diss	38 06	38 06	168 62	60 00	.....	266 68
Wolfestown	173 78	173 78	63 72	225 60	.....	463 10
St. Fortunat	97 54	97 54	130 85	82 00	.....	310 39
St. Camille	78 70	78 70	367 40	15 20	.....	461 30
Stratford	64 80	64 80	20 20	43 20	.....	128 20
Garthby	42 20	42 20	117 80	101 00	.....	261 00
Dudswell	113 64	113 64	334 60	96 80	.....	545 04
Weedon et diss	167 02	167 62	544 92	.....	.....	711 94

L. M. LAPLANTE.—*Yamaska.*						
St. Michel, Village	47 02	47 02	202 98	60 60	.....	310 00
St. Michel No. 2	42 60	42 60	37 40	22 00	.....	102 00
St. Michel No. 3	28 32	28 32	85 68	25 50	.....	139 50
St. Michel No. 4	24 94	24 94	89 06	15 50	.....	129 50
St. François, Paroisse	232 99	232 99	55 31	49 20	311 09	648 50
St. François, Village	69 48	69 48	80 52	12 40	.....	162 40
St. Thomas de Pierreville	404 68	404 68	635 37	149 00	.....	1189 00
Baie du Febore	349 49	349 49	650 51	192 00	.....	1192 00
St. Zéphirin	201 30	201 30	575 70	.....	.....	777 00
St. Pie	161 30	161 30	209 72	336 00	.....	707 02
St. David	381 04	381 04	266 96	226 95	235 60	1110 55
St. Guillaume	328 84	328 84	166 10	265 45	117 26	777 65
St. Bonaventure	148 58	148 58	149 96	122 32	.....	420 86
	6647 06	6647 06	13987 29	4448 92	1293 86	26377 13
FELIX S. McMAHON.—*Montreal, Cité.*						
Catholiques	10127 55	10127 55	70396 00	396520 00	.....	477043 55
F. C. EMBERSON.						
Protestants	3737 11	3737 11	72326 00	171510 00	.....	247573 11
F. E. JUNEAU.—*Québec, Cité.*						
Catholiques	4991 43	4991 43	963 00	166764 00	.....	172718 43
REV. FOTHERGILL.						
Protestants	781 46	781 46	2744 00	42080 00	.....	45605 46
	19637 55	19637 55	146429 00	776874 00	.....	942940 55

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1877-78.

FINANCES.

No.	Noms des institutions.	Dépenses annuelles des institutions.	Revenu annuel des institutions provenant de toutes sources.	Nombre d'élèves recevant l'instruction gratuitement.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement partie de la pension.	Sources de revenus.	Valeur des propriétés foncières possédées par les institutions, y compris les édifices occupés, etc.	Montant total des dettes des institutions.	Valeur des édifices occupés pour les fins des institutions.
1	Universités	68879	69259	91	.....	.....	.....	564807	20000	515950
2	Collèges classiques	275581	280532	291	42	181	.....	2240261	429256	1634018
3	" industriels	49837	47739	256	24	40	.....	244763	84624	176178
4	Académies de garçons ou mixtes	72245	69806	1238	2	19	.....	301566	32275	279606
5	" de filles	227669	219056	5116	144	459	.....	1034442	40.864	832577
6	Ecoles modèles	216415	204013	7491	352	588	.....	881032	146823	728421
7	" normales	60800	60800	130	.....	72	.....	.....	.....	.....
8	E. modèles annexées aux E. normales	.....	.....	52	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		971426	951205	14659	664	1359		5266811	1119842	4167750

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1877-78.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre de volumes composant la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes composant la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par les institutions	Valeur des musées d'histoire naturelle.	Valeur des cabinets de physique.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique.	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.
1	16260	67006	83266	3	50	26400	6000	71	.....	.....	79	79	80	36	16
2	33622	93649	127271	87	822	11250	22000	3260	2027	703	689	723	230	179	101
3	4236	3357	7593	23	234	200	209	1903	1577	530	280	257	70	54	55
	3116	9634	12750	55	472	430	4800	4578	3805	1262	594	472	111	84	46
	»	19100	37832	122	1158	1800	.....	10176	10279	1541	348	385	1	8	.....
		13864	30422	168	2537	50	.....	22916	21013	4616	1500	1915	86	51	124
		13950	13909	30	448	1200	2000	282	282	260	193	74	9	.....	.....
	.....	.....	.....	8	160	.....	.....	846	846	77	40	55	.....	.....	.....
	2874	219454	312528	496	5881	41300	35009	44032	38829	8989	3723	3960	587	392	342

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1877-78.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorologiques.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle, apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves dont l'anglais est la langue maternelle, apprenant le français.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.	Nombre d'élèves s'exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.
1	50	4	12	57	85	.....	66	66	66	.....	.....	66	.....	.....	.....
2	261	196	271	474	314	2706	1170	2748	2314	2239	.....	1510	2442	2046	2728
3	73	.....	47	49	106	1547	186	1635	1389	1476	.....	359	741	981	1109
4	182	8	69	119	130	2700	555	2805	2581	2603	.....	943	2051	1343	2393
5	64	17	171	36	405	4109	932	7678	7496	7317	3	4402	2126	2238	2289
6	98	24	288	65	409	9400	1264	14739	13970	13925	50	6047	4081	4769	4900
7	195	.....	30	90	242	160	142	171	260	204	.....	170	248	118	282
8	50	.....	.....	40	.....	333	393	508	322	412	.....	63	432	182	482
	973	249	888	730	1691	20995	4708	30350	28398	48176	53	13560	12101	11597	14183

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1877-78.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire latine.	Nombre d'élèves apprenant la versification latine.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification latine.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire grecque.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification grecque.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire hébraïque.	Nombre d'élèves apprenant l'italien.	Nombre d'élèves apprenant l'allemand.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire sainte.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire ancienne.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire d'Angleterre.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire de France.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire du Canada.
1	.....	37	.....	.....	95	82	89	32	.....	22	.....	18	40	12	.....	.....
2	.....	1784	1979	556	813	1283	259	5	.....	46	3009	1636	807	1087	569	1235
3	.....	337	38	13	21	19	4	.....	.....	12	1361	939	217	155	128	823
4	19	1511	167	12	80	32	14	.....	.....	.....	3400	2166	456	690	447	2516
5	.....	1307	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	5898	6163	971	507	712	3971
6	123	1738	67	8	30	2	.....	.....	2	2	11976	13188	1021	1313	2012	8949
7	.....	139	61	.....	.....	11	.....	.....	.....	.....	282	261	62	54	54	130
8	.....	203	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	846	417	53	100	.....	412
	142	7089	2352	589	1039	1429	366	37	3	82	26772	24788	3627	3918	3922	17836

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1877-78.—*Suite.*

COURS D'ETUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire des Etats-Unis.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire générale.	Nombre d'élèves apprenant les belles-lettres.	Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.	Nombre d'élèves apprenant la théologie.	Nombre d'élèves apprenant les éléments de la jurisprudence.	Nombre d'élèves apprenant les éléments du droit constitutionnel.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture théorique.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture pratique.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.	Nombre d'élèves apprenant l'architecture.	Nombre d'élèves apprenant la couture.
1	.....	12	12	25	.....	58	52	100	100	.....	.....	.....	.....	19	.....	.....
2	277	1007	513	307	1645	311	330	37	60	198	59	281	560	1070	173	.....
3	105	91	122	60	311	20	28	7	.....	426	79	41	197	436	111	.....
4	224	364	164	190	757	5	.....	6	18	856	11	31	658	1260	121	42
5	357	438	153	527	803	26	.....	.....	.....	334	71	462	3	2646	2	6911
6	399	580	309	322	1713	39	.....	20	20	3364	385	397	691	5367	77	5717
7	13	155	9	61	149	20	.....	.....	.....	192	.....	62	.....	201	.....	63
8	.....	53	.....	.....	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	151	.....	241
	1375	2700	1282	1492	5498	479	410	144	198	5970	605	1274	2122	11250	484	12974

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1877-78.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant le dessin.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.	Nombre s'exerçant à la gymnastique.	Nombre d'élèves apprenant la natation.	Nombre d'élèves apprenant l'équitation.	Nombre d'élèves apprenant l'escrime.	Nombre d'élèves apprenant la danse.	Description sommaire des matières composant le cours d'études. (Les 65 colonnes précédentes ont rapport à l'information demandée dans celle-ci, et en répondant aux questions qu'elles comportent, on peut s'exempter d'emplir la présente.)
1	.....	.....	.....	.....	18	100	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	429	69	586	2454	532	12	.....	.....	.....	.....
3	.....	263	15	142	830	252	132	.....	.....	.....	.....
4	10	1154	36	143	1686	704	12	.....	.....	58	.....
5	2576	463	92	1673	5123	284	.....	.....	.....	.....	.....
6	1649	1509	90	934	6175	386	164	6	16	2	.....
7	63	160	.....	122	276	140	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	350	.....	.....	495	23	.....	.....	.....	.....	.....
	4298	4328	302	3600	17057	2421	320	6	16	60	

TABLEAU RÉCAPITULATIF général des institutions d'éducation supérieure pour 1877-78.—*Suite.*

SANTÉ DES ÉLÈVES.

No.	Nombre d'élèves atteints de maladies graves dans l'année.								Nombre d'élèves décédés durant l'année.									
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxations, fractures, et autres accidents	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies des organes digestifs.	Névralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidentellement.	Noyés accidentellement.	Morts par suite d'autres causes.	Nombre total d'élèves décédés durant l'année.
1	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	2
2	.....	13	2	9	3	20	5	52	.....	3	.....	.....	1	6	.....	1	1	12
3	.....	33	4	8	.....	43	3	91	.....	2	.....	1	.....	1	.....	.....	.....	4
4	.....	5	3	2	.....	134	1	145	.....	.....	2	.....	1	14	.....	2	1	20
5	9	64	4	4	5	176	4	266	5	13	1	1	.....	25	1	.....	4	50
6	23	81	13	10	10	553	6	696	4	46	5	1	7	107	6	12	9	197
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	1	1	.....	.....	.....	14	15	31	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	1
	33	197	26	33	18	943	38	1288	9	64	8	3	9	156	7	15	15	286

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1877-78.—*Suite.*

CARRIERE EMBRASSÉE PAR LES ÉLÈVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.

No.	Nom. d'élèves sortis après avoir terminé tout leurs cours, l'année précédente.	Nombre d'élèves sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	Nom. d'élèves sortis depuis deux ans ayant embrassé l'état ecclésiastique.	Nombre d'élèves se livrant à l'enseignement.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	Nombre d'élèves étudiant l'arpentage.	Nombre d'élèves étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant à quelque branche d'industrie.	Nom. d'élèves ayant quitté le pays.
1	80	.....	.....	3	.....	.....	147	232	.....	24	.....	.....	124	.....
2	216	271	119	126	32	113	40	34	24	13	6	169	53	20
3	79	89	44	8	17	76	2	1	.....	7	1	130	35	13
4	154	192	100	.....	150	119	3	6	.....	13	5	546	73	21
5	172	417	55	15	174	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	12	32
6	266	724	248	34	325	297	1	3	.....	1	.....	418	80	105
7	120	82	1	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	1087	1775	567	186	702	605	193	276	24	58	12	1273	377	191

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure pour 1877–78.— *Suite.*

	PROFESSEURS.					ÉLÈVES.													
No.	Nombre de religieuses institutrices.	No. d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Nombre de professeurs laïques.	Nombre total de professeurs d'institutrices ou d'instituteurs.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	Nombre d'élèves pensionnaires.	Nombre d'élèves catholiques.	Nomb. d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le comté où se trouve l'instit.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs, dans le Bas-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	Nombre élèves dont les parents résident aux Etats-Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.
1	.....	.....	14	71	85	731	.....	612	.....	119	369	362	324	216	169	22	22	769	731
2	.....	10	307	63	380	4993	136	2166	1071	1952	4024	1105	3280	1446	60	343	3012	2117	5129
3	.....	3	96	14	113	2199	74	1614	327	332	2113	160	1898	297	3	75	1954	319	2273
4	.....	33	77	65	175	5018	961	5502	324	153	4409	1570	5703	251	6	19	5307	672	5979
5	568	25	.....	.....	593	.....	13874	9052	2224	2598	13753	120	13142	587	14	131	12938	936	13874
6	439	236	92	126	893	15392	17861	30276	1317	1660	32150	1103	32371	754	34	94	31195	2058	33253
7	9	6	7	27	49	137	169	144	.....	162	173	133	304	.....	1	1	.....	306	306
8	7	6	.....	2	15	435	411	846	.....	.....	500	346	842	4	.....	.....	822	24	846
	1028	319	593	368	2303	28805	33486	50152	5263	6976	57491	4900	57864	3555	287	685	55250	7141	62391

APPENDICE No. IV.

PETITS TABLEAUX

APPENDIX No. 4.

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'Ecoles pour être donnés en prix en 1877-78.

No.	LIVRES DISTRIBUÉS PAR	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-8.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-12.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in-18.	Dictionnaire d'histoire et de géographie, Bouillet.	L'église et les lois éternelles, Maupied.	La Primauté et l'infaillibilité des papes, L'Abbé Bégin	Pensée d'un croyant catholique, Debreyne.	De l'éducation dans la famille, Barreau.	Souvenirs contemporains, Villemain.	Fabiola, Cardinal Wiseman.	Les Etats Unis et le Canada, Marmier.	Une lecture par jour, Boniface.	Montcalm et le Canada Français, De Bonnechose.	La religion et la liberté, Bautain.	L'ouvrier de huit ans, Simon.
1	Le Surintendant	32	9	96	2	3	5	2	3	4	4	2	6	2	3	2
2	L'inspecteur Archambeault												12			
3	" Alexander															
4	" Béland															
5	" Boivin															
6	" Bégin															
7	" Brault															
8	" Crépault															
9	" Carrier												8			
10	" Dorval												8			
11	" Deluge												8			
12	" Emberson															
13	" Fothergill															
14	" Fontaine												8			
15	" Grondin												4			

16	"	Gay												4				
17	"	Hubbard																
18	"	Juneau			20									12				
19	"	Lucier																
20	"	Laplante												8				
21	"	Lyster																
22	"	Lamarche												4				
23	"	Lefebvre																
24	"	Levesque																
25	"	Magrath																
26	"	McLoughlin																
27	"	MacMahon			25									16				
28	"	Painchaud																
29	"	Pilon												12				
30	"	Prémont																
31	"	Stenson												4				
32	"	Savard																
33	"	Thompson																
34	"	Tanguay																
35	"	Tremblay																
36	"	Vien																
			32	9	141	2	3	5	2	3	4	4	2	114	2	3	2	

TABLEAU des livres envoyés aux Inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1877-78.—*Continué.*

No.	Etudes historiques.	Le devoir, Simon.	La constitution de l'Angleterre, Le Play	Souvenirs d'un voyageur chrétien, Marmier.	L'organisation du travail, Le Play.	Réforme sociale en France, Le Play.	L'instruction publique au Canada, Chauveau.	Mémorial de l'éducation, Dr. Meilleur.	Le Canada sous l'Union, Turcotte.	Mélanges littéraires et historiques, Dr. Larue.	Les anciens Canadiens, De Gaspé.	Les Jésuites Martyrs du Canada.	Histoire du Canada, Ferland.	Histoire des Abénakis.	Notre Dame de Lourdes, Lasserre.	Le culte catholique, L'Abbé Bégin.	La règle de foi, L'Abbé Bégin.	L'Album du touriste, LeMoine.	Lecture pour tous.
1	4	3	6	3	5	2	58	18	21	44	92	36	8	4	98	36	35	34	58
2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	5	.....	7	15	2	.....	.....	25	.....	1	2	20
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	2	.....	3	10	.....	.....	.....	23	.....	.....	1	20
4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	2	.....	4	15	.....	.....	.....	20	.....	.....	1	15
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	18	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	15
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	1	15	.....	.....	.....	20	.....	.....	1	15
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9	2	.....	3	10	1	.....	.....	20	.....	.....	.....	20
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	.....	2	25	.....	.....	.....	40	1	.....	2	25
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	1	.....	5	14	1	.....	.....	30	.....	.....	5	20
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	8	.....	4	15	1	.....	.....	20	.....	.....	1	20
11	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	5	.....	5	15	2	.....	.....	25	.....	.....	2	25
12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	1	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	5
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	8	.....	4	15	1	.....	.....	20	.....	.....	1	20
15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	3	.....	3	15	2	.....	.....	25	.....	.....	2	25
16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	3	.....	3	12	1	.....	.....	20	.....	.....	1	15

17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	2	.....	12	20	6	.....	2	30	5	5	12	5
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	12	.....	.....	.....	18	.....	.....	.....	5
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	7	.....	4	15	1	.....	.....	25	.....	.....	1	25
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	1	.....	4	18	1	.....	.....	25	.....	.....	1	25
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	2	.....	3	10	1	.....	.....	18	.....	.....	1	20
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	2	.....	3	10	.....	.....	.....	23	.....	.....	1	20
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	.....	.....	25	10	1	14	18	6	.....	2	30	4	4	10	37
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	1
29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	5	.....	5	15	2	.....	.....	22	.....	.....	2	20
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	1	4	10	1	.....	.....	25	.....	.....	5	20
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	2	.....	4	12	1	.....	.....	20	.....	.....	5	5
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	1	18	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	15
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	1	25	.....	.....	.....	40	1	.....	1	30
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	20	.....	.....	.....	5
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	1	.....	5	17	1	.....	.....	23	.....	.....	4	25
	4	3	6	3	5	2	292	89	23	151	511	67	8	8	761	47	45	97	576

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1877-78.—*Continué.*

No.	Histoire populaire du Canada, Dr. Larue.	Mgr. Plessis.	Nos croisés.	Trois souvenirs, L'Abbé Trudel.	Voyages, Garneau.	Le chercheur de trésors, De Gaspé.	Discours, Et. Parent.	Deuxième centenaire, E. D. Q	Héroïsme et trahison, Marmette.	Les Machabées de la N. France, Marmette.	Au coin du feu, Sulte.	Le Tomahawk et l'épée, Marmette.	A la veillée, Fauchet de St. Maurice.	La Gaspésie, Ferland	Samuel de Champlain, Laverdière.	A mes enfants, Legendre.	Le col. Dambourgés.	Trois légendes, Taché.	La terre paternelle.
1	77	71	13	42	33	36	29	17	22	17	40	14	15	45	43	21	19	30	33
2	20	20	1	20	20	20	20	5	20	20	15	15	15	5	10	10	10	10	10
3	20	20	.....	35	15	25	10	5	15	20	10	10	10	3	15	15	15	18	15
4	20	18	.....	25	15	18	10	5	15	15	10	10	10	6	15	15	10	15	15
5	20	20	.....	30	5	15	.....	5	10	15	5	15	10	8	10	15	10	15	15
6	25	20	.....	25	4	.....	5	5	20	20	6	10	10	7	5	15	5	10	10
7	25	18	.....	15	15	18	15	5	11	.....	10	14	15	2	13	15	10	10	10
8	50	30	1	35	20	25	.....	10	25	30	10	25	25	8	15	10	10	10	20
9	30	25	.....	30	25	25	25	10	20	25	15	15	20	5	20	20	20	20	20
10	20	20	1	15	18	18	18	5	16	18	10	10	10	5	.....	15	20	10	10
11	25	25	1	20	25	25	20	8	25	25	20	15	20	8	17	20	15	20	20
12	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	5	3	5	1	3	1	2	3	2
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	20	18	1	15	15	18	15	5	12	15	10	10	10	5	.....	10	10	10	10
15	25	20	1	20	20	20	15	5	20	20	15	15	15	5	15	15	8	15	15
16	15	15	.....	10	15	18	10	4	15	15	20	10	10	3	10	10	10	10	10

17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	20	30	.....	20	25	20	25	5	15	20	10	6	15	5	15	10	15	10	10
19	15	15	1	10	3	10	.....	2	10	5	.....	10	5	10	10	5	.....	20	20
20	25	20	2	18	20	20	18	5	20	20	20	20	20	10	15	15	15	15	15
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	20	20	1	20	20	20	15	5	20	20	20	20	20	5	10	10	10	10	10
23	25	20	1	15	20	15	15	5	12	15	10	10	10	2	15	10	10	10	10
24	20	20	.....	25	15	20	10	5	10	15	10	10	10	3	15	15	10	15	15
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	25	30	.....	15	30	25	30	7	15	25	10	5	10	2	5	5	3	10	10
28	5	2	.....	2	.....	5	.....	2	4	2	1	2	2	7	2	6	1	3	2
29	20	20	1	15	20	20	20	5	16	18	10	15	10	8	15	14	12	15	15
30	25	25	.....	30	20	25	15	7	15	25	10	10	10	5	15	10	15	15	15
31	16	20	.....	30	25	20	10	5	15	20	10	10	10	4	10	10	10	10	10
32	20	18	.....	27	6	5	5	5	12	20	5	15	10	10	13	15	2	10	15
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
34	60	36	1	.....	.....	.....	.....	10	30	35	25	30	30	10	10	20	10	25	25
35	20	10	.....	20	5	10	.....	3	5	10	.....	5	5	25	5	15	5	10	15
36	25	22	1	20	20	15	16	5	15	15	10	15	20	5	10	10	15	15	10
	743	648	27	604	474	511	371	171	460	520	352	374	387	227	356	377	307	399	412

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1877-78.—*Continué.*

No.	Ferland.—Opuscules.	Casgrain.—Opuscules.	Casgrain.—Légendes.	Petit manuel d'agriculture, Dr. Larue.	Le conseiller du peuple	La découverte du Mississipi.	L'abbé Aubry.	Manuel du dessin industriel.	Divers.	Livres anglais pour catholiques, Publiés par Cunningham.	Publié, par Burns.	Divers.	Livres anglais pour Protestants.	Publié par Routledge.	Publié par Warne.	Publié par Nelson.	Publié par Galpin.	Publié par Nimmo.
1	37	29	26	60	11	29	1	1	108	13	.....	7	.....	9	3	10	4	1
2	10	10	10	8	3	5	5	15	29	.....	.....	.....	.....	8	4	4	1	1
3	10	10	12	10	.....	5	.....	15	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	10	10	10	10	.....	5	3	15	3	.....	.....	.....	.....	6	2	4	.....	.....
5	20	20	20	12	.....	2	3	15	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	15	10	10	10	.....	2	1	15	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	10	10	10	10	.....	2	.....	15	32	.....	.....	.....	.....	8	5	2	.....	3
8	20	20	20	10	10	10	5	15	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	20	20	20	15	.....	5	3	15	18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	10	10	7	10	.....	5	5	15	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	15	15	15	20	15	5	5	15	24	.....	.....	.....	.....	5	1	4	.....	2
12	.....	.....	.....	.....	1	5	.....	2	15	26	8	6	.....	66	43	62	34	36
13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	23	32	15	18
14	14	13	10	10	.....	20	5	15	11	.....	.....	.....	.....	2	2	3	1	1
15	10	9	15	10	.....	5	2	15	29	.....	.....	.....	.....	24	18	7	1	9
16	6	5	5	10	.....	5	3	15	6	12	1	34	.....	7	5	4	6	.....

17	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	113	70	42	42	65
18	10	10	10	.....	2	10	10	15	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	20	.....	20	10	.....	.....	.....	15	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	15	15	15	10	2	7	5	5	10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	60	32	16	5	11
22	10	10	10	10	.....	5	3	15	25	.....	.....	.....	.....	21	10	5	.....	8
23	10	10	10	10	.....	3	2	15	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	10	10	15	10	.....	5	.....	15	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	53	53	26	16	27
26	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	123	63	73	37	50
27	10	10	10	.....	2	10	10	15	34	.....	.....	.....	.....	6	10	3	3	3
28	5	5	5	5	.....	.....	.....	15	3	3	1	6	.....	3	.....	1	.....	.....
29	10	10	15	10	.....	5	15	15	21	.....	.....	.....	.....	7	3	5	2	1
30	15	15	15	10	.....	6	4	15	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	5	10	10	5	.....	2	2	15	43	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
32	20	15	15	10	4	2	5	15	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
33	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	97	36	24	7	20
34	30	30	40	12	15	15	5	22	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
35	20	.....	20	10	.....	.....	.....	15	8	6	3	11	.....	.....	.....	.....	.....	.....
36	10	10	10	10	11	7	2	15	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	407	351	410	327	76	187	104	430	650	60	13	64	.....	648	383	327	174	256

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1877-78.— *Continué.*

No.	Publié par Dawson.	Publié par Belford.	Publié par MacMillan	Publié par Lovell.	Publié par Ward.	Publié par Gall.	Publié par King.	Publié par Partridge.	Publié par Low.	Publié par Jackson.	Publié par Roberts.	Maple leaves, Lemoine.	Quebec Past and Present, Lemoine.	Divers.	Total des livres français.	Total des livres anglais.	Total des livres anglais catholiques.	Total des livres anglais protestants.	Total des livres français et anglais.
1	14	5	2	.....	.....	.....	2	.....	1	1	1	3	2	10	1659	88	20	68	1747
2	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	460	20	.....	20	480
3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	425	.....	.....	.....	425
4	1	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	375	15	.....	15	390
5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	395	.....	.....	.....	395
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	330	.....	.....	.....	330
7	2	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	375	25	.....	25	400
8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	600	.....	.....	.....	600
9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	580	.....	.....	.....	580
10	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	400
11	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	585	15	.....	15	600
12	22	20	9	5	7	.....	4	4	3	2	2	4	4	33	80	400	40	360	480
13	8	3	3	.....	5	14	1	5	.....	2	.....	5	4	7	.....	175	.....	175	175
14	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	390	10	.....	10	400
15	3	1	1	.....	3	9	1	.....	.....	.....	.....	1	.....	2	470	80	.....	80	550
16	1	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	328	72	47	25	400

17	7	9	10	.....	21	27	15	7	6	5	3	5	4	49	.....	500	.....	500	500
18	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	500
19	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	260	.....	.....	.....	260
20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	500	.....	.....	.....	500
21	3	2	1	.....	5	9	1	.....	.....	.....	.....	1	1	3	.....	150	.....	150	150
23	.....	1	1	.....	5	4	1	.....	.....	.....	.....	2	1	1	455	60	.....	60	515
23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	380	.....	.....	.....	380
24	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	400
25	7	5	3	1	5	11	....	2	6	....	.....	3	3	6	.....	230	.....	230	230
26	6	5	9	1	9	11	3	.....	2	....	1	5	4	23	.....	425	.....	425	425
27	3	1	1	.....	1	3	....	.....	.....	....	.....	.....	1	.....	565	35	.....	35	600
28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	96	14	10	4	110
29	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	460	20	.....	20	480
30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	450	.....	.....	.....	450
31	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	400	.....	.....	.....	400
32	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	375	.....	.....	.....	375
33	4	5	5	.....	4	4	1	1	.....	1	.....	3	3	5	.....	220	.....	220	220
34	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	665	.....	.....	.....	665
35	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	280	20	20	.....	300
36	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	450	.....	.....	.....	450
	84	58	47	7	69	99	30	19	18	11	7	32	27	141	13688	2574	137	2437	16262

TABLEAU A.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier.	Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand Total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1ère Session, 1857.	18	5	25	30	22	.....	22	45	25	79
Session 1857–1858.	46	7	63	70	36	40	76	89	103	182
Session 1858–1859.	59	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859–1860.	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860–1861.	52	0	56	61	41	53	94	98	109	297
Session 1861–1862.	41	10	58	68	39	52	91	90	110	200
Session 1762–1863.	57	8	72	80	39	52	91	104	125	228
Session 1863–1864.	56	7	67	74	34	49	83	97	116	213
Session 1864–1865.	56	5	60	65	43	55	97	104	115	219
Session 1865–1866.	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866–1867.	41	2	73	75	43	55	98	80	128	108
Session 1867–1868.	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868–1769.	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869–1870.	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870–1871.	63	6	70	66	54	59	113	123	129	252
Session 1871–1872.	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
Session 1872–1873.	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
Session 1873–1874.	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
Session 1874–1875.	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275
Session 1875–1876.	60	14	110	124	47	63	110	121	159	294
Session 1876–1877.	60	18	107	125	50	74	124	128	181	309
Session 1877–1878.	62	29	106	135	46	63	109	137	169	306

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Brevets octroyés.	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies	63	35	52	87	55	.....	55	153	52	205
Ecoles-Modèles....	179	68	278	346	179	337	516	426	615	1041
Elémentaires.....	136	35	703	738	167	438	605	338	1141	1479
Totaux.....	378	138	1033	1171	401	775	1176	917	1808	2725

TABLEAU B.

TABLEAU indiquant la circonscription de chaque district d'inspection et donnant les noms des comtés ou parties de comtés qu'elle renferme, avec le lieu de résidence et le traitement des inspecteurs.

No.	Nom de l'inspecteur et description de son district d'inspection.	Domicile.	Traitement.
	W. J. Alexander, partie de Bagot, Brome, Missisquoi, Shefford et Stanstead (écoles catholiques)	Acton-Vale	$1000
2	J. N. Archambault, comtés de Richelieu, Verchères et Chambly	Varennes	900
3	D. Bégin, comté de Rimouski	Rimouski	800
4	P. F. Béland, comté de Lotbinière et partie du comté de Mégantic	Ste. Julie	800
5	S. Boivin, comtés de Charlevoix et Saguenay	Baie St. Paul	800
6	C. Brault, comtés de Jacques-Cartier, Soulanges et Vaudreuil	Montréal	800
7	E. Carrier, comtés de Dorchester et Lévis	Lévis	850
8	J. Crépeault, comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet	St. Valier	850
9	J. B. Delage, partie de Bagot et comtés de Rouville et St. Hyacinthe	St. Césaire	900
10	A. D. Dorval, comtés de Montcalm et l'Assomption	L'Assomption	950
11	F. C. Emberson, comté de Huntingdon, partie de Chateauguay et d'Argenteuil, et population protestante de la cité de Montréal	Huntingdon	1000
12	A. Fontaine, comtés de Berthier et Joliette	Joliette	750
13	Rév. M. M. Fothergill, population protestante de la cité et du comté de Québec	Québec	400
14	A. Gay, population catholique des comtés d'Ottawa et de Pontiac	Wakefield	800
15	L. Grondin, comtés de Beauharnois, Laprairie et Chateauguay, moins les écoles protestantes d'Ormstown et de St. Jean Chrysostôme	Laprairie	800
16	H. Hubbard, écoles protestantes des comtés de Stanstead, Richmond, Compton et de partie de Drummond et Arthabaska	Sherbrooke	900
17	F. E. Juneau, partie du comté de Portneuf et population catholique de la cité de Québec	Québec	1000
18	L. M. Laplante, comtés de Nicolet et Yamaska	St. Grégoire	850
19	Z. O. H. Lamarche, comtés de Napierville, Iberville et St. Jean	St. Valentin	800
20	D. Lefebvre, comté de Champlain et partie de Portneuf	Trois-Rivières	800
21	L. N. Lévesque, comtés d'Arthabaska et Drummond	Roxton Falls	800
22	L. Lucier, comté de Bonaventure		650
23	Rév. W. J. Lyster, écoles protestantes des comtés de Gaspé et Bonaventure	Cape Cove	500
24	J. A. McLoughlin, écoles protestantes de Shefford, Brome et Missisquoi	Sweetsburg	800
25	Dr. McMahon, comtés d'Hochelaga et Laval et population catholique de la cité de Montréal	Ste. Rose	1000
26	B. Magrath, écoles protestantes des comtés d'Ottawa et de Pontiac	Aylmer	700
27	J. B. F. Painchaud, Iles de la Magdeleine	Iles de la Magdeleine	125
28	A. Pilon, comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes et partie du comté d'Argenteuil	St. Vincent de Paul	800
29	J. Prémont, comtés de Québec et Montmorency	Ste. Famille	800
30	E. Savard, comté de Chicoutimi	Chicoutimi	700
31	M. Stenson, comtés de Compton, Richmond, division électorale de Sherbrooke et Wolfe	Sherbrooke	1000
32	G. Tanguay, comtés de Kamouraska et Témiscouata	St. Gervais	1000
33	A. Tétreault, comtés de Maskinongé et St. Maurice	Riv. du Loup (*en haut*)	800
34	W. Thompson, écoles protestantes des comtés de Mégantic, Dorchester, Beauce, Wolfe et Compton	Leeds	700
35	T. Tremblay, comté de Gaspé	Grande Rivière	700
36	G. S. Vien, comté de Beauce et partie de Mégantic	Lauzon	800

TABLEAU C.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE QUÉBEC, EN 1877-78.

Ursulines de Québec.	Ecoles des Frères des Ecoles Chrétiennes.	Sœurs du Bon Pasteur.	Sœurs de Charité.	Congrégation de Notre-Dame à St. Roch.	Congrégation de Notre-Dame à St. Sauveur.	Congrégation de Notre-Dame à Bellevue.	Les Révdes Dames de Jésus-Marie à Sillery.	Académies et autres écoles indépendantes.	Séminaire de Québec.	Université-Laval.	Ecole de Théologie ou Grand Séminaire.	Ecole Normale Laval, élèves-maîtres.	Ecole Normale Laval, élèves-institutrices.	Ecole-modèle annexe, Garçons.	Ecole-modèle annexe, Filles.	T
250	2954	650	840	1150	720	120	115	4365	544	242	46	44	63	115	236	12454

TABLEAU D.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE MONTRÉAL (1877-78).

Religieuses du Bon Pasteur.	Ecoles des sourdes-muettes.	Le petit séminaire de Montréal.	Etudiants en théologie.	Collège Ste. Marie, R. P. Jésuites.	Ecoles des Frères de la doctrine chrétienne.	Ecoles des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.	Ecoles des orphelins et orphelines de l'hôpital général.	Ecoles des Sœurs de la Providence.	La maîtrise.	Autres écoles et académies sous contrôle.	Ecole Normale Jacques-Cartier.	Ecole-modèle annexe.	Académie des Sœurs du Sacré-Cœur.	Autres écoles communes.	Total.
133	190	380	190	239	3288	3976	1643	550	119	5893	60	150	75	1993	18879

TABLEAU E.

ÉTAT du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles tenues par les Frères des écoles chrétiennes à Montréal, 1877-78.

Ecole St. Laurent	750
Ecole St. Jacques	590
Ecole Ste. Anne	620
Ecole St. Joseph	750
Ecole Ste. Brigite	580
Ecole de l'Evêché	130
Total	3420

TABLEAU F.

ÉTAT général du nombre des élèves qui ont fréquenté les classes des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame dans la ville et les faubourgs de Montréal.

Villa Maria	180
Mont Ste. Marie	220
Académie St. Denis	221
Académie St. Antoine	145
Ecole Notre-Dame	134
Ecole Visitation	875
Ecole St. Laurent	360
Ecole St. Antoine	218
Ecole St. Félix	161
Ecole Bonsecours	264
Ecole Ste. Anne	200
Ecole Courant Ste. Marie	414
Ecole St. Joseph	497
Ecole St. Patrice	455
Ecole St. Gabriel	362
Ecole Rue Ontario	760
Ecole St. Paul	145
Total	5611

TABLEAU G.

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions, 1877-78.

PREMIÈRE DIVISION.

—	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
Universités	3	85	731

DEUXIEME DIVISION.

No.	—	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
	Ecoles secondaires comprenant :			
1	Collèges			
2	Académies de garçons			
3	" de filles	225	1261	33045
4	" mixtes			

TROISIÈME DIVISION.

—	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
Ecoles Normales	3	49	306

TABLEAU synoptique des cinq grandes divisions.—*Suite.*

QUATRIÈME DIVISION.

No.	ÉCOLES SPÉCIALES.	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
	Ecoles spéciales comprenant :			
1	Collège de médecine (Montréal).....	1	5	127
2	Ecoles des sciences appliquées aux arts.....	2	13	95
3	Ecoles des arts et manufactures.....	11	33	1330
4	Instituts des aveugles.....	1	4	51
5	Institut des sourds-muets et sourdes-muettes.	2	39	263
		17	94	1866

CINQUIEME DIVISION.

SECTION.	ÉCOLES PRIMAIRES.	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
1ère Section...	Ecoles primaires supérieures, comprenant :			
1o.....	Ecoles-modèles de garçons.....			
2o.....	" " de filles.....			
3o.....	" " mixtes.....	357	1154	34110
4o.....	" " dissidentes.....			
5o.....	" " indépendantes.....			
2ème Section..	Ecoles élémentaires comprenant :			
1o.....	Ecoles élémentaires communes.....			
2o.....	" " dissidentes.....	4096	4096	167031
3o.....	" " indépendantes.....			
		4453	5250	201141

TABLEAU H.

RÉCAPITULATION DES CINQ GRANDES DIVISIONS.

No.	—	Ecoles.	Professeurs	Elèves.
1	Universités	3	85	731
2	Ecoles secondaires	225	1261	33045
3	Ecoles normales	3	49	306
4	Ecoles spéciales	17	94	1866
5	Ecoles primaires	4453	5250	201141
	Grand totaux	4701	6739	237089

RÉSUMÉ STATISTIQUE des commissions d'examen, année 1877.

JURY D'EXAMEN DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	Nombre de brevets octroyés pour académies, 1ière classe.		Pour académies, 2e classe.		Pour écoles modèles 1re classe		Pour écoles modèles 2e classe.		Pour écoles élémentaires, 1re classe		Pour écoles élémentaires, 2e classe.		Nombre de candidats admis et degré des brevets.			Nombre de candidats rejetés.	Grand total.
				Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Ecoles-modèles.	Ecoles élémentaires.		
Beauce	3	24	8	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	11	....	10	....	....	21	21	3
Bonaventure	2	8	4	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	4	....	3	....	....	7	7	1
Charlevoix	2	26	13	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	22	1	1	....	....	24	24	2
Chicoutimi	4	11	3	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	10	....	1	....	....	11	11	....
Gaspe	3	12	4	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	8	....	1	....	....	9	9	3
Kamouraska	4	35	9	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	20	....	13	....	....	33	33	2
Montréal (Catholiques)	7	236	34	.....	.....	....	....	6	12	....	....	11	126	4	47	....	18	188	206	30
Montréal (Protestants)	4	66	17	1	.....	....	....	1	3	3	....	3	27	3	21	1	7	54	62	4
Ottawa	4	52	13	.....	.....	....	....	....	....	....	....	2	4	16	25	....	....	47	47	5
Pontiac	4	25	6	.....	.....	....	....	....	....	....	....	1	3	7	14	....	....	25	25	....
Québec (Catholiques)	4	181	45	2	....	....	....	3	2	1	11	2	23	1	90	2	17	116	135	46
Québec (Protestants)	2	11	6	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	2	2	7	....	....	11	11	....
Richmond (Catholiques)	4	38	10	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	15	....	16	....	....	31	31	7
Richmond (Protestants)	1	3	3	.....	.....	....	....	....	....	....	....	1	2	....	....	....	....	3	3	....
Rimouski	6	57	10	.....	.....	....	....	....	3	....	....	....	44	....	4	....	3	48	51	6
St. Hyacinthe	4	54	13	.....	.....	....	....	3	7	....	....	....	25	....	11	....	10	36	46	8
Sherbrooke (Catholiques)	2	3	2	.....	.....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	1	....	....	2	2	1
Sherbrooke (Protestants)	3	54	18	.....	.....	....	....	....	4	....	1	2	20	2	16	....	5	40	45	9
Stanstead	4	37	9	.....	.....	....	....	....	....	....	....	....	15	10	8	....	....	33	33	4
Trois-Rivières	4	112	28	2	.....	....	....	....	25	....	8	....	70	1	6	2	33	77	112	....
Waterloo et Sweetsburg (Catholiques)	2	8	4	.....	.....	....	....	....	....	....	....	6	....	2	....	....	....	8	8	....
Waterloo et Sweetsburg (Protestants)	4	65	16	.....	.....	....	....	....	....	....	....	8	24	8	21	....	....	61	61	4
	77	1118	14-5	5	.....	....	....	13	56	4	20	37	475	57	316	5	93	885	983	135

APPENDICE No. V.

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS

DU

COMITÉ CATHOLIQUE

DU

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

SÉANCE du 15 MAI, 1878.

Présents :—Le Surintendant, président, Mgr. l'Archevêque de Québec, NN. SS. les Evêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de Montréal, de Sherbrooke, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, les Hons. P. J. O. Chauveau et T. Ryan, Sir N. F. Belleau et P. S. Murphy, Ecr.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Mgr. de Rimouski propose :

"Qu'un sous-comité permanent, composé de Mgr. l'Archevêque de Québec, de Mgr. de Sherbrooke, de l'hon. M. Chauveau, de l'hon. M. Ryan et du moteur, soit nommé pour faire l'examen des livres soumis à l'approbation du Comité catholique, et préparer sur chaque livre un rapport motivé, et que M. le Surintendant soit chargé de convoquer ledit sous-comité."—Adopté.

Proposé par Mgr. de Sherbrooke :

"Que ce Comité recommande au gouvernement de nommer le Dr. J. Pidgeon membre du bureau des examinateurs de Gaspé, en remplacement du Dr. Cormik, et le Révérend George Vaillancourt membre du bureau d'examinateurs catholiques de Richmond en remplacement du Révérend H. C. Hamelin."—Adopté.

L'hon. M. Chauveau propose, secondé par Mgr. l'Archevêque :

" Qu'une somme de cent cinquante dollars ($150) soit accordée au Révérend M. Boucher pour le soutien de l'école des sauvages de Lorette, à même la balance du fonds de l'éducation supérieure approprié l'année dernière."—Adopté.

Il est fait lecture d'une requête des commissaires d'écoles de Laprairie demandant que la subvention accordée à leur académie soit portée à trois cent dollars ($300). La discussion de cette question est ajournée à la prochaine séance.

Sur la proposition de Mgr. de Montréal, les livres suivants sont approuvés :

1. *Nouvelle Géographie primaire illustrée*, par les Frères des écoles chrétiennes, Montréal.

2. *The new Primary Illustrated Geography*, by the Brothers of the Christian Schools, Montreal.

3. *The new Intermediate Illustrated Geography*, by the Brothers of the Christian Schools, Montreal.

4. *The new Illustrated Geography for the use of the Christian Schools for the Dominion of Canada*, by the Brothers of the Christian Schools, Montreal.

5. *Petit Manuel d'Agriculture, d'Horticulture et d'Arboriculture*, par Hubert LaRue.

Le rapport suivant est lu :

" Au Conseil des arts et manufactures.

" Le comité nommé pour surveiller la publication du *Manuel de dessin industriel à l'usage des maîtres d'écoles primaires, d'après la méthode de Walter Smith*, accompagné de *cahiers* et de *blocs-modèles* à l'usage des élèves, *deuxième livre*, par Oscar Dunn, a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné ce livre avec attention et qu'il l'approuve, à toutes fins que de droit, au nom de votre Conseil, suivant le pouvoir qui lui en a été donné dans votre séance de février dernier."

"Québec, 19 mars 1879.

(Signé) A. LEVEQUE.
O. AUDET, Ptre.
L. J. BOIVIN.

"Copie conforme,

S. C. STEVENSON,
Sec. C. A. et M.

Sur proposition de Mgr. l'archevêque, secondé par l'hon. M. Chauveau, il est résolu :

" Que ce rapport est reçu et adopté, et le dit *Manuel* approuvé en conséquence, et le Surintendant fera publier ce dit rapport et la présente approbation dans le *Journal de l'Instruction Publique* et dans le *Journal of Education*."

Proposé par Mgr. de Rimouski :

« Que ce Comité recommande au Conseil des Arts et Manufactures d'approuver, pour l'enseignement dans les écoles tenues par les Frères des Ecoles Chrétiennes, la méthode aujourd'hui en vigueur dans ces écoles, et que le Surintendant fasse connaître les vues du Comité à ce sujet au Conseil des Arts à sa prochaine séance."—Adopté.

Mgr. l'Archevêque, propose :

« 1o. Que le livre intitulé *Notre Constitution et nos Institutions*, soumis au comité par Napoléon Legendre, n'ayant pas le caractère d'un livre de classe, il n'y a pas lieu de l'approuver.

« 2o. Que l'*Arithmétique Primaire* de J. C. Langelier soit référée au sous-comité permanent de l'examen des livres.

« 3o. Que le *Cahier de Composition* et le *Nouveau cours de Calligraphie canadienne pour les écoles primaires et supérieures*, soient référés aux Révérends MM. Verreau et Lagacé que le Comité a déjà chargés de faire une étude sur les méthodes d'écriture."—Adopté.

Il est donné lecture d'une lettre des Révérends MM. Verreau et Lagacé informant ce Comité qu'ils ne sont pas encore en position de faire rapport sur les méthodes et les modèles d'écriture.

Il est aussi donné lecture du rapport suivant :

« Le soussigné, ayant été chargé par le Conseil de l'instruction publique d'indiquer et de préparer les changements qu'il convient de faire aux livres de lecture *Excelsior* de M. Sadlier, a l'honneur de faire rapport :

« Il confirme d'abord ce qu'il a déjà fait remarquer au sujet des deux premiers livres.

« Il croit qu'il ne suffira pas d'ajouter quelques pages sur l'histoire du Canada pour les autres livres.

« Il est d'avis qu'il faudrait y insérer :

6 leçons sur l'histoire du Canada.
1 leçon sur la vie animale.
1 " " la vie végétale.
1 " " les monnaies.
1 " " le commerce (trade and commerce).
1 " " la physique.
1 " " les métaux.
1 " " le charbon.
1 " " l'agriculture.
1 " " la forme du gouvernement (how we are governed).

" La partie canadienne, qui a dû être remaniée, n'est pas encore terminée. Si M. Sadlier peut en faire les frais, le sous-signé fera préparer les autres leçons sous sa direction.

Signé, H. A. B. VERREAU."

Mgr. l'Archevêque propose :

" Que ce rapport soit adopté et que le Surintendant soit prié d'examiner ou de faire examiner les modifications que M. Sadlier fera, aux termes de ce rapport, à sa série de livres de lecture, les dits livres devant être considérés comme approuvés après cet examen."—Adopté.

Lecture est faite d'une lettre de G. S. Vien, Ecr., inspecteur d'écoles, transmettant un projet de l'emploi du temps dans les écoles. Le Comité recommande de publier cette lettre dans le *Journal de l'Instruction Publique* et en ajourne l'appréciation à sa prochaine séance.

Il est donné lecture :

1o. D'une lettre du directeur de l'institut des sourds-muets et de la directrice des sourdes-muettes, demandant de l'aide ;

2o. D'une lettre de la supérieure de l'asile des jeunes aveugles, demandant aussi de l'aide.

Sur propositon de Mgr. l'Archevêque, il est résolu :

" Que le gouvernement est prié d'accueillir favorablement ces deux demandes."

L'ordre du jour sur l'appel interjeté par trois des commissaires d'écoles de St. Jean, dans le comté de Montmorency, de la sentence du Surintendant en date du 25 août 1877, ordonnant la construction d'une maison d'école dans l'arrondissement No. 1 de la dite municipalité, étant pris en conisdération :

Sur proposition de Mgr. de Rimouski, il est résolu :

" Qu'attendu qu'il appert que les appelants ont produit à l'appui de leur appel certains documents dont le Surintendant n'avait pas eu connaissance lorsqu'il a prononcé sa sentence, en conséquence le Comité conserve aux intéressés le droit de faire valoir leurs prétentions en conformité de tels documents, ou tout autre, auprès du Surintendant, et ce, nonobstant la sentence de ce dernier en date du 25 août 1877."

L'appel de M. Napoléon Legendre est, à sa demande, remis à la prochaine séance de ce Comité.

Sur proposition de l'hon. M. Chauveau, secondé par Mgr. de Sherbrooke, les règlements suivants sont adoptés :

" Règlements concernant les appels portés devant le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, en vertu de la 41 Vict., chap. 6, art. 2.

" 1o. La requête sera adressée au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique et remise au secrétaire du Comité par lettre, ou elle lui sera signifiée par un huissier.

" 2o. La requête devra contenir les motifs ou raisons d'appel, et nul autre ne sera pris en considération par le Comité.

" 3o. Les intéressés pourront être entendus devant le Comité ou le sous-comité par l'un d'eux ou par leur procureur, s'ils le désirent, sinon il sera procédé par défaut contre eux.

" 4o. Le Surintendant soumettra au Comité tous les documents en sa possession relatifs à l'appel interjeté, et nul autre document concernant des matières ou des faits intervenus depuis le prononcé du jugement, dont il y a appel, ne sera produit devant le Comité.

" 5o. Le Surintendant, s'il le désire ou s'il en est requis, donnera au Comité des explications sur la question dont il y a appel. Il le fera en présence des parties ou en leur absence, suivant qu'il en sera requis par le Comité.

" 6o. L'appel sera interjeté dans les quinze jours qui suivront le jour où le jugement du Surintendant aura été communiqué ou transmis aux intéressés ou à l'un d'eux avec ordre d'en donner connaissance aux autres intéressés.

" 7o. Nulle requête en appel ne sera reçue par le Comité, si elle n'est accompagnée d'une somme de $4.00, destinée à couvrir les frais de copie de documents ou autres pièces qui pourront être jugées nécessaires aux fins du dit appel."

Proposé par Sir N. F. Belleau, secondé par Mgr. l'Archevêque :

" Que ce Comité, sans attacher plus d'importance qu'il ne faut aux rumeurs courantes, croit cependant de son devoir d'exprimer l'espoir que le Conseil Exécutif ne proposera aucun changement dans le système d'inspectorat aujourd'hui en vigueur dans les écoles de la province, avant d'avoir au préalable consulté le Conseil de l'instruction publique."—Adopté.

Le Comité s'ajourne.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

LOUIS GIARD,
Secrétaire.

SÉANCES des 9, 10 et 11 OCTOBRE 1878.

MERCREDI, LE 9.

PRÉSENTS :—Le Surintendant, président ; Mgr. l'archevêque de Québec, NN. SS. les évêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de Montréal, de Sherbrooke, de St. Hyacinthe, de Chicoutimi, les Hons. P. J. O. Chauveau, T. Ryan et Sir N. F. Belleau, et P. S. Murphy, Ecr.

I. Le procès-verbal des délibérations de la dernière séance est lu, et adopté.

II. Lecture est faite d'une lettre de M. le Dr. Painchaud annonçant qu'il lui est impossible d'assister à cette séance.

III. Sur proposition de Mgr. l'Archevêque , il est résolu :

" Qu'un sous-comité permanent, composé du Surintendant, de Mgr. l'archevêque, de Mgr. de Sherbrooke, de l'Hon. M. Chauveau et Sir N. F. Belleau, soit nommé pour examiner toutes les affaires d'urgence et tous appels des décisions du Surintendant, ou toutes autres affaires quelconques que le Surintendant ou tout membre du Comité ou du sous-comité, croira devoir lui soumettre ; lequel siégera aussi souvent qu'il en sera requis par le Surintendant ou sur la demande de l'un de ses membres, et les avis de convocation seront donnés par le secrétaire de ce Comité qui sera aussi le secrétaire du sous-comité ; et le dit sous-comité fera rapport de ses procédures à la plus prochaine réunion du Comité. Le quorum sera de trois."

IV. Mgr. Langevin propose, et il est résolu :

" Qu'il soit procédé, sous la direction du Surintendant, à la refonte des lois sur l'instruction publique, sujette à l'approbation du sous-comité permanent ; et qu'aussitôt que le sous-comité aura donné cette approbation, le Surintendant soumette ce travail au Comité."

V. Lecture est faite du rapport suivant :

" Le sous-comité [illegible] à l'approbation du Comité [illegible] de l'instruction publique, a l'honneur de vous faire le rapport suivant :

" Le cours d'arithmétique à l'usage des écoles primaires, par J. C. Langelier n'est pas dépourvu de mérite, mais contient plusieurs erreurs graves qui empêchent le sous-comité d'en recommander l'approbation, tant qu'elles n'auront pas été corrigées.

" Quant aux différentes séries de cahiers d'écriture publiées par les Frères des Ecoles Chrétiennes en français et en anglais, par Z. Chapleau & Fils,

" Le sous-comité recommande qu'elles soient renvoyées à la commission spéciale chargée de l'examen des différents systèmes de calligraphie."

" Le 8 octobre, 1878.

P. J. O. CHAUVEAU,
Président."

Ce rapport est adopté.

VI. Sur proposition de Mgr. l'Archevêque, il est résolu :

" Qu'une somme de $150 soit accordée provisoirement à l'école des sauvages de Lorette, mais que de nouvelles représentations soient adressées aux autorités d'Ottawa au sujet de cette école."

VII. Le Surintendant fait rapport qu'à sa dernière séance le Conseil des arts et manufactures ne paraissait pas favorable aux recommandations de ce Comité relatives à la méthode d'enseignement du dessin dans les écoles des Frères ; mais que depuis cette séance le Conseil a été reconstitué, et que le Surintendant ne connaît pas l'opinion des nouveaux membres du Conseil.

VIII. Mgr. de Montréal est adjoint à l'abbé Verreau pour surveiller la publication des *Excelsior Readers* de Sadlier.

IX. Trois projets de l'emploi du temps dans les écoles sont soumis au Comité.

Mgr. de Rimouski est prié de faire une étude spéciale de ces trois projets et de faire rapport à ce Comité.

X. La requête soumise au Comité de la part de M. Napoléon Legendre, se plaignant de ce que le Surintendant refuse d'exécuter un contrat verbal fait avec lui par son prédécesseur au Département de l'instruction publique, est prise en considération.

M. Legendre comparaît personnellement, est entendu devant le Comité, et l'affaire est ajournée à vendredi, le onze, pour l'audition des témoins.

XI. Le programme d'études suivant est soumis au Comité par le Surintendant :

" ATTENDU qu'il convient de reviser le programme des écoles primaires élémentaires et des écoles primaires supérieures,

" Et de distribuer des copies de ce programme aux Commissaires et aux Syndics

d'écoles catholiques, avec un exposé de principes et des considérations qui leur en fassent comprendre la portée et le véritable caractère ;

" En conséquence, le Comité catholique formule les principes suivants :

" I. L'école a pour but de développer l'enfant dans l'ensemble de ses facultés : 1. le corps, par la gymnastique et l'hygiène ; 2. l'intelligence, en fournissant les notions premières, en éveillant l'esprit d'observation, en provoquant la réflexion ; 3. la conscience, par une discipline sévère en même temps que paternelle, et par l'enseignement des devoirs religieux et sociaux.

" II. La gymnastiqne comprend, en général, tous les exercices du corps; l'hygiène des écoles consiste surtout dans la salubrité des locaux, dans la forme des sièges appropriée à la taille des enfants, et dans les récréations fréquentes plutôt que longues.

" III. La meilleure méthode pour inculquer les notions premières, ce sont les leçons de choses, c'est-à-dire, faire voir pour faire comprendre. Toute notion inexacte ou mal comprise est nuisible.

" IV. C'est par les exercices de classe que l'on développe l'esprit d'observation, que l'on provoque la réflexion. Le maître doit ménager ces exercices de manière à ne faire appel uniquement ni à la mémoire ni au jugement de l'élève ; par conséquent, il ne doit pas donner au livre une importance trop grande, ni le rejeter entièrement. Les revues doivent être fréquentes.

" V. Toutes les matières sont enseignées moins comme connaissances que comme discipline, moins comme destinées à meubler l'esprit qu'à le former. L'enseignement procède du simple au composé, du régulier à l'irrégulier, du concret à l'abstrait. Au début, on présente à l'enfant des objets simples et nettement circonscrits ; il apprend à les connaître et à les nommer ; on lui en fait l'analyse, en observant leur nature et leurs qualités distinctives. On passe de là aux généralisations. La pratique du dessin est l'un des meilleurs procédés de cette méthode.

" En conformité de ces principes, le Comité adopte le programme suivant obli[illegible]

	Ecoles Elémentaires	Ecoles Elémentaires	Ecoles-Modèles	Académies
Lecture	1. Epellation. 2. Lecture.	1. Epellation. 2. Lecture. 3. Compte-rendu de la lecture.	1. Lecture. 2. Leçons d'élocution.	1. Lecture. 2. Leçons d'élocution. 3. Leçons de déclamation.
Ecriture	1er cahier.	1er cahier, 2e et 3e. (suivant la capacité des élèves).		
Grammaire	....	Eléments : Analyse et dictée.	1. Syntaxe : analyse grammaticale et analyse logique. 2. Dictées.	Grammaire repassée: analyses et dictées.
Arithmétique	1. Numération. 2. Règles simples. 3. Calcul mental.	1. Numération. 2. Règles simples. 3. Règles composées 4. Calcul mental.	1. Proportion. 2. Règles de commerce. 3. Calcul mental.	1. Progressions. 2. Logarithmes. 3. Algèbre. 4. Toisé.
Tenue des livres	.....	En partie simple.	En partie double.	En partie double.
Géographie	....	1. Notions préliminaires sur le globe et la mappemonde 2. Détails sur la carte du Canada.	1. Dans tous ses détails. 2. Globe terrestre.	1. Dans tous ses détails. 2. Globe terrestre.
Histoire	Causeries sur le Nouveau Testament, y compris le catéchisme.	1. Abrégé de l'histoire sainte. 2. Abrégé de l'histoire du Canada.	1. Histoire du Canada et de France. 2. Histoire Sainte.	Histoire du Canada, de France, d'Angleterre, des Etats Unis.
Leçons de choses	Leçons de choses, y compris premières notions du dessin industriel.	1. Leçons de choses. 2. Dessin industriel. 3. Eléments d'agriculture.		
Agriculture	.....	.....	Manuel d'agriculture	Manuel d'agriculture et éléments de chimie agricole.
Physique	.....	.....	.....	Eléments.
Dessin	.....	.....	Dessin industriel.	Dessin iudustriel et notions d'architecture.
Divers	.....	.....	Art épistolaire.	Composition littéraire : narrations, descriptions, etc.

Et il ost de plus résolu :

" Que le Surintendant adresse aux Commissaires et aux Syndics une circulaire expliquant le caractère et la portée de ce programme."

Sur proposition de Mgr. des Trois-Rivières, ce programme d'études est référé à un sous-comité composé du Surintendant, de Mgr. l'Archevêque et de Mgr. de Rimouski.

XII. Le Surintendant soumet au Comité les résolutions suivantes votées par le Comité protestant du Conseil de l'instruction publique :

" (1) Que tout bachelier-ès-arts, de n'importe quelle université anglaise ou canadienne, sur présentation de son diplôme et sur payement du droit d'examen d'usage, sera exempté de l'examen d'inscription du collège des médecins et chirurgiens, et sera dûment enregistré comme étudiant en médecine.

" (2) Que tout étudiant ayant pris l'inscription de médecine dans n'importe quelle université de la province de Québec, sera exempté de la même manière, pourvu que les sujets d'examen dans toute telle université aient été préalablement soumis au conseil du collège des médecins et chirurgiens et approuvés par lui.

" Que l'honorable Surintendant de l'éducation est prié de donner communication des résolutions qui précèdent au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique, en lui demandant de vouloir bien prendre le sujet en considération et agir là-dessus, selon qu'il le jugera convenable."

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque, il est résolu :

" Que l'état de choses signalé par le Comité protestant peut être maintenu sans de graves inconvénients, mais que si la législature veut y faire des changements, toutes les professions libérales devraient être mises sur le même pied."

XIII. Il est donné lecture d'une requête des commissaires d'écoles de St. Jean Deschaillons demandant à être remboursés d'une somme de $140 perdue accidentellement par leur secrétaire-trésorier.

Le Comité refuse de prendre cette requête en considération.

XIV. Il est donné lecture de plusieurs documents relatifs à certaines accusations portées contre Dlle. Clairina Bérubé, ci-devant institutrice aux Trois-Pistoles, et il est résolu :

" Que Dlle. Clairina Bérubé soit assignée à comparaître, personnellement ou par procureur, devant un sous-comité composé du Surintendant, de Mgr. l'Archevêque et de l'Hon. Sir N. F. Belleau, le 6 novembre prochain, à 10 heures A.M., et que, si elle nie les accusations ou ne comparaît point, le sous-comité fasse une enquête."

Le Comité s'ajourne à 5 heures P.M.

JEUDI, le 10.

Présents : Les mêmes, plus Mgr. d'Ottawa, et moins Mgr. de Chicoutimi.

Le Comité consacre toute cette séance à la distribution du fonds de l'éducation supérieure.

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque, il est résolu :

" Que la subvention accordée aux municipalités de St. Denis (Kamouraska) et de Ste. Ursule (Maskinongé) ne soit payée qu'après que ces municipalités se seront soumises aux sentences rendues à leur sujet par le Surintendant."

Le Comité s'ajourne à 5 heures P. M.

VENDREDI, le 11.

Présents : Les mêmes, plus Mgr. de Chicoutimi, moins l'Hon. T. Ryan.

I. L'Hon. M. Chauveau demande qu'il soit constaté dans le compte-rendu des délibérations qu'il est opposé formellement à la règle adoptée par ce Comité de diminuer les subventions des vieux collèges classiques au profit des institutions de date récente.

Le Comité donne acte à l'hon. M. Chauveau de cette réclamation.

II. Le Comité termine la liste de distribution du fonds de l'éducation supérieure et procède ensuite à la distribution du fonds des municipalités pauvres.

III. A la demande de M. Murphy, une somme de $200 est accordée au couvent du Sacré-Cœur.

IV. M. Napoléon Legendre est de nouveau entendu. Il produit quelques témoignages.

Sur proposition de Mgr. l'Archevêque, il est résolu :

" Que l'existence du contrat dont s'autorise M. Legendre n'étant pas prouvée, ce Comité renvoie son appel."

V. Sur proposition de l'hon. M. Chauveau, il est résolu :

" Qu'une somme de $6 par jour d'assistance, en sus des frais de voyage, soit accordée à chacun des membre de ce Comité ou du Sous-Comité Permanent, et que la présente résolution soit soumise à l'approbation de l'Exécutif."

Le Comité s'ajourne à 4.30 P. M.

SÉANCES des 14, 15 et 16 MAI 1879.

MERCREDI, le 14

Présents:—Le Surintendant, président; Mgr. l'Archevêque de Québec, NN. SS. les évêques des Trois-Rivières, de Rimouski, de Montréal, de Sherbrooke, d'Ottawa, de St. Hyacinthe, l'hon. P. J. O. Chauveau, Sir N. F. Belleau, l'hon. juge Jetté, P. S. Murphy, écr., et le Dr. Hubert LaRue.

I. Le Surintendant donne lecture d'un ordre en Conseil nommant membres de la partie catholique romaine du Conseil de l'instruction publique l'hon. juge Jetté et le Dr. LaRue

II. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

III. Il est donné lecture d'une lettre de l'hon. M. Ryan et d'une lettre de l'hon. juge Routhier, annonçant que l'un et l'autre, retenus par leurs devoirs professionnels, ne peuvent assister à cette séance.

IV. Lecture est faite d'une requête du directeur de l'asile des sourds-muets de Montréal, demandant de l'aide.

Proposé par Mgr. l'Archevêque :

"Que cette lettre et les plans qui l'accompagnent soient transmis au gouvernement, avec prière de faire droit à la demande formulée dans la lettre."—Adopté.

V. Lecture d'une lettre du capt. Labranche au sujet de l'enseignement militaire dans les écoles, et d'un mémoire de M. J. X. Perrault sur le fusil scolaire adopté en France.

Proposé par l'hon. juge Jetté, secondé par M. Chauveau :

"Que ce Comité verrait avec plaisir l'introduction de l'enseignement militaire dans les collèges, les écoles normales et en général dans les maisons d'éducation de la province, et recommande aux directeurs de ces maisons de s'adresser au gouvernement d'Ottawa pour obtenir une part de l'argent voté pour cet objet."—Adopté.

VI. Il est donné lecture d'une lettre de John R. Craig, Ecr., secrétaire du Bureau des arts et d'agriculture d'Ontario, assurant au Surintendant que dans la prochaine exposition d'Ottawa il lui serait réservé un espace suffisant pour une exposition scolaire de la province de Québec.

Proposé par Mgr. l'Archevêque :

"Que ce Comité recommande très-vivement à toutes les maisons d'éducation de répondre à l'appel qui leur est adressé par le Surintendant de participer aux expositions scolaires, en général, et à celle d'Ottawa, en particulier, l'automne prochain, et

que le Surintendant est prié d'adresser une circulaire aux directeurs de ces institutions pour leur exposer les motifs et le but de ces expositions."—Adopté.

VII. Proposé par M. le Dr. LaRue :

" Que ce Comité recommande au Surintendant de prendre sur le fonds des bibliothèques scolaires une somme n'excédant pas $300 pour acheter un certain nombre de livres qui, après examen, seront destinés à ces bibliothèques, et qu'un sous-comité, composé de Mgr. l'Archevêque, Mgr. des Trois-Rivières, Sir N. F. Belleau, le Dr. LaRue et le Surintendant, soit nommé pour faire cet examen et faire rapport à ce Comité au plus tôt."—Adopté.

VIII. Il est donné lecture du rapport suivant :

" 13 mai 1879.

" Le sous-comité permanent d'examen des livres a l'honneur de faire rapport au Comité catholique du Conseil de l'instruction publique :

Qu'il a examiné les livres suivants :

" 1o. Extrait du cours théorique et pratique de style. Livre de l'élève, in-12 par L. F. E. C. Montréal, chez Chapleau & fils—pour écoles élémentaires.

" 2o. Cours théorique et pratique de style. Livres de l'élève, par les mêmes et chez le même imprimeur, in-12.

" 3o. Le même cours. Livre du maître, in-12, pour les écoles modèles et académies.

" Et qu'il les propose à l'approbation du Comité catholique, avec recommandation de corriger dans une autre édition la partie qui a rapport à l'histoire de la littérature canadienne et de corriger aussi le style en quelques endroits des préceptes.

" 4o. La 3e édition revue et augmentée des Eléments de la grammaire, par Napoléon Lacasse, et qu'il les trouve dignes d'être approuvés.

" 5o. Cours d'arithmétique mentale par XXX, in-12, Québec, chez N. S Hardy, et qu'il ne croit pas devoir recommander cet ouvrage à l'approbation du Comité catholique pour les raisons suivantes : dans ce livre on a changé sans motifs suffisants plusieurs expressions techniques, et d'un autre côté, les problèmes de calcul mental sont généralement ou trop faciles ou trop difficiles.

" ✠ E. A. Arch. de Québec,

Président."

Le Comité adopte les conclusions de ce rapport quant aux numéros 4 et 5 ; mais quant aux numéros 1, 2, 3, il en ajourne la considération à sa prochaine séance.

IX. Lecture d'un rapport de M. l'abbé Lagacé et de M. l'abbé Verreault recommandant la série de cahiers d'écriture publiée par J. A. Langlais.

Proposé par Mgr. Langevin :

" Que les séries suivantes de cahiers d'écriture sont approuvées : 1o série J. A. Langlais, 2o série des écoles chrétiennes publiée par Desbarats, et ce comité exprime l'opinion que les exemples détachés des cahiers d'écriture doivent avoir la préférence sur les cahiers complets avec exemple."—Adopté.

X. Réception du rapport de Mgr. de Rimouski sur l'emploi du temps dans les écoles.

Proposé par Mgr. l'Archevêque :

" Que l'étude de ce rapport soit ajournée, qu'il soit publié dans le *Journal de l'Instruction publique*, que tous ceux qui s'occupent d'éducation, en particulier les inspecteurs et les Directeurs des écoles normales, sont invités à l'étudier et à adresser leurs remarques au Surintendant, et que les instituteurs sont invités à en faire l'essai dans leurs classes."—Adopté.

XI. Le sous-comité chargé de s'enquérir des accusations portées contre Delle. Clarina Bérubé fait son rapport, lequel conclut à ce que cette institutrice garde son brevet, mais soit censurée sévèrement par le Surintendant, et qu'il lui soit envoyé une copie de la résolution de ce Comité. Ce rapport est adopté.

XII. Le Comité décide de recommander au gouvernement de nommer le Rév. E. Bonneau, Ptre., et M. Michael O'Ryan, instituteur, membres du bureau d'examinateurs catholiques de Québec à la place du Rév. M. T. Hamel qui a résigné, et du Rev. M. McGauran qui a quitté la Province.

XIII. Ce Comité décide aussi de recommander au gouvernement de nommer le Rév. M. Joseph Lauzon, membre du bureau des examinateurs de Montréal à la place du Rév. M. Lenoir, décédé.

XIV. Lecture d'une lettre du Rév. L. Masson donnant sa démission comme membre du bureau des examinateurs catholiques de Richmond. Le Comité décide d'inviter M. Masson à vouloir bien rester en fonctions.

Le Comité décide de recommander au gouvernement de nommer le Révd. M. Thomas Quinn, membre du même bureau à la place du Révd. M. Patrick Quinn, qui a résigné.

XV. Le Comité recommande le nomination de MM. Polydore Langlais et François A. Sirois comme membres du bureau d'examinateurs de Kamouraska à la place de MM. V. Taché, décédé, et C. Déry qui a quitté la Province.

XVI. Le Comité recommande la nomination de M. Odina Cloutier comme professeur de sciences à l'école normale Laval.

JEUDI, le 15 MAI

PRÉSENTS : Les mêmes.

XVII. Proposé par Mgr. de Rimouski :

"Que, dans l'approbation des livres, cartes et globes, ce Comité entend :—1o. que, aux termes de la loi, tous les livres, cartes et globes approuvés puissent être employés dans toutes les écoles et maisons d'éducation ;—2o. que cependant, dans chaque telle école ou maison d'éducation, on n'emploie qu'un seul et même livre dans chaque branche d'enseignement pour chaque classe d'élèves."—Adopté.

XVIII. Lecture de la lettre suivante :

A l'Honorable Conseil de l'Instruction
Publique de la Province de Québec.

Le soussigné prend la liberté de faire remarquer qu'il a été chargé d'examiner plusieurs ouvrages qui ont rapport ou à la lecture ou à l'écriture ;

Que ce travail, surtout l'examen des livres, lui a pris beaucoup de temps et a exigé des recherches ;

Que ni le Conseil ni les propriétaires des ouvrages ne paraissent avoir décidé que ce travail mérite une indemnité :

Qu'il ne voit pas l'utilité de faire un travail qui ne profite ni à lui-même, ni à l'institution qu'il dirige :

Que, tout en exprimant le désir qu'il a d'être utile au Conseil, il pense que celui-ci devrait exiger que les personnes qui ont des ouvrages à faire examiner devraient être tenues à payer une certaine somme applicable aux bibliothèques des écoles normales.

A. H. VERREAU, Ptre.

Montréal, 13 mai, 1879.

Le Comité ne croit pas devoir prendre action sur cette demande, considérant que c'est là une matière à régler entre les éditeurs et celui qui fait cet examen.

XIX. Résolu : "Que, pour faire disparaître certaines difficultés qui empêchent le fonctionnement régulier du bureau d'examinateurs séant à Percé, dans le comté de Gaspé, il est nécessaire de reconstituer le dit bureau et que l'ancienne commission soit révoquée.

"En conséquence, il recommande que les Messieurs dont les noms suivent en fassent partie, savoir :

"Le Rév. F. X. Bossé, Ptre., curé de Percé; Le Rév. P. S. Saucier, Ptre. ; le Rév. W. Gore Lyster, B. A., Percé ; et MM. Louis George Harper, Louis Z. Joncas,

James W. Remon, Jos. X. Lavoie, Rév. Charles A Boudreau, Ptre., Jean Félix Painchaud, et John James Fox."

XX. Le Comité recommande la nomination du Rév. Lionel Lindsay, Ptre., comme membre du Bureau des Examinateurs Catholiques de Québec en remplacement de M. Joseph Auclair, qui a résigné.

XXI. Il est donné lecture de la lettre suivante de l'hon. Secrétaire-Provincial :

Québec, 14 mai 1879.

A l'Honorable Surintendant,

Québec.

Monsieur,

Pour réponse à votre lettre en date du 6 mai courant, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai été chargé par le Conseil Exécutif de cette Province de soumettre à la considération du Conseil de l'Instruction Publique :

1o. La déclaration faite par l'Honorable Premier Ministre, que des changements seraient proposés à la prochaine session pour le service de l'inspection des écoles.

2o. La résolution du Conseil de l'Instruction Publique du 15 mai 1878, déclarant "que le comité de ce Conseil, sans attacher plus d'importance qu'il ne faut aux rumeurs courantes, croit cependant de son devoir d'exprimer l'espoir que le Conseil Exécutif ne proposera aucun changement dans le système d'inspectorat en vigueur dans les écoles de la province, avant d'avoir au préalable consulté le Conseil de l'Instruction Publique."

Le gouvernement a l'intention de faire des changements dans le service de l'inspection des écoles dans cette province, et considérera avec plaisir toute recommandation ou suggestion qui lui sera faite par le Conseil de l'Instruction Publique.

Vu qu'il doit y avoir prochainement une session de la législature de cette province, vous voudrez bien faire connaître au gouvernement, sous le plus court délai possible, les propositions que le Conseil de l'Instruction Publique a l'intention de soumettre à l'exécutif.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDRE CHAUVEAU,

Secrétaire.

Proposé par l'hon. juge Jetté :

"Que ce Comité, ayant pris communication de la lettre de l'Hon. Secrétaire Provincial, l'informant que "le gouvernement à l'intention de faire des changements dans le service de l'inspection des écoles de cette province et qu'il considérera avec plaisir toute recommandation qui lui sera faite par le Conseil de l'instruction publique," et

voulant répondre au désir du gouvernement, réfère au sous-comité permanent la considération de ces changements qui pourront être proposés par le gouvernement, avec instruction de faire rapport au comité catholique sans délai." Adopté.

Le Surintendant lit la lettre suivante qu'il a adressée à l'Hon. Secrétaire Provincial :

Québec, 15 mai 1879.

L'Hon. Secrétaire de la Province de Québec,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité catholique du conseil de l'instruction publique a adopté à sa séance de ce jour la résolution dont je vous envoie copie, et que le sous-comité permanent sera prêt à vous rencontrer, ou tout autre membre du gouvernement, cette après-midi à 2 heures, ou veuillez me faire savoir le jour où les membres du gouvernement pourront rencontrer le sous-comité.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEDEON OUIMET.

Le Surintendant donne aussi communication de la lettre de l'hon. Secrétaire Provincial :

Québec, 15 mai 1879.

A l'honorable G. Ouimet,
Surintendant de l'Education.

Monsieur,

Je viens de recevoir votre lettre m'informant que le Conseil de l'Instruction Publique a référé au sous-comité permanent la question du changement de système de l'inspection des écoles ; il m'est impossible de soumettre votre lettre au gouvernement avant deux heures aujourd'hui.

Aussitôt que j'aurai pu communiquer à mes collègues la résolution du Conseil, j'aurai l'honneur de vous faire connaître le jour et l'heure convenables pour rencontrer le sous-comité.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDRE CHAUVEAU,

Secrétaire.

VENDREDI, le 16.

Les mêmes présents, plus Mgr. de Chicoutimi :

Le Surintendant donne communication d'une autre lettre qu'il a adressée à l'hon. Secrétaire Provincial :

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

Québec, 5h. P.M. le 15 mai 1879.

L'Hon. AL. CHAUVEAU,
Secrétaire Provincial, Québec.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Comité catholique du Conseil de l'instruction publique se réunira demain à dix heures A.M. et que le sous-comité permanent pourrait le faire à 9 pour conférer avec les membres du gouvernement sur la question de l'inspection des écoles. Si le sujet a été discuté par l'Exécutif, le sous-comité sera prêt pour demain matin, à 9 heures, à entendre les remarques que vous pourrez avoir à lui faire. Je vous prie dans ce cas de me le faire savoir ce soir ou à bonne heure demain matin.

Les membres du comité laisseront la ville demain.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
GÉDÉON OUIMET,
Surintendant

A cette lettre l'hon. Secrétaire Provincial a répondu comme suit :

Québec, 15 mai 1879.

Monsieur,

Le Gouvernement de la Province de Québec sera prêt à recevoir le sous-comité permanent du Conseil de l'Instruction Publique, à la salle du Conseil Exécutif, demain, à deux heures de l'après-midi. Vous êtes prié de donner communication de cette lettre au Conseil et de me dire si je dois assembler le conseil exécutif pour cette heure.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ALEXANDRE CHAUVEAU,
Secrétaire.

A l'Honble. G. Ouimet,
Surintendant de l'Instruction Publique,
Québec.

Le Surintendant ayant consulté les membres du Comité, s'assura qu'ils pourraient rencontrer les ministres le lendemain à 2 heures, P.M., et en informa le Secrétaire-Provincial.

Le comité permanent fait rapport de son entrevue avec les ministres, par l'organe de son président Mgr. l'Archevêque, savoir :

Que le sous-comité s'est rencontré à l'heure indiquée avec les hons. MM. Langelier, Starnes, Ross et Chauveau. Comme président, Mgr. l'archevêque a informé le gouvernement qu'il était délégué pour savoir quelles sont les vues du gouvernement concernant la question de l'inspection des écoles, et pour exposer que si le Comité catholique avait quelque changement à proposer sur ce sujet, ce serait d'augmenter le nombre des inspecteurs actuels et d'établir au-dessus d'eux des inspecteurs généraux ou "inspecteurs des inspecteurs," comme cela se pratique avec succès dans d'autres pays.

Le gouvernement, par l'organe de l'hon. M. Langelier, a répondu qu'à la dernière session de la législature, une résolution avait été adoptée recommandant de préparer une loi pour la prochaine session, tendant à rendre l'inspection des écoles plus efficace et moins dispendieuse ; que le gouvernement n'avait pas de plan à proposer pour le moment ; que l'on se plaint en quelques endroits de l'insuffisance du service de l'inspection ; que, vu l'état des finances de la province, il est à désirer que l'on diminue autant que possible les dépenses de ce service ; qu'il serait peut-être possible de trouver dans chaque municipalité quelqu'un qui fit l'inspection gratuitement ou pour un salaire minime.

Sur la demande qui lui fut faite s'il comptait pour cela sur les curés, l'hon. Ministre répondit affirmativement.

Mgr. l'Archevêque fit alors la déclaration suivante au nom de l'épiscopat : "Nous ne pouvons permettre aux curés de devenir inspecteurs d'écoles à aucun titre ; car ces fonctions seraient incompatibles avec les devoirs de leur ministère pastoral, vu que cela les mettrait en contact journalier avec les contribuables, leurs paroissiens, et les astreindrait à suivre les instructions du département de l'instruction publique en qualité de fonctionnaires publics."

Mgr. l'Archevêque exposa ensuite que le Comité catholique s'est occupé à diverses reprises de cette importante question, surtout depuis deux ans. En 1876, il demanda et obtint la nomination de quatre nouveaux inspecteurs et une augmentation du crédit affecté à ce service. Il a, dans le même temps, fait des règlements pour l'examen des candidats aux fonctions d'inspecteur ; et pour rendre leur inspection plus efficace, il a tracé avec détail la manière de la faire dans chaque école, et d'en rendre compte au département, après chaque visite, outre le rapport annuel et les statistiques destinés à faire connaître les progrès de l'éducation dans le pays. Ces règlements ont déjà commencé à produire de bons fruits et toute porte à croire qu'ils atteindront leur but.

On remit ensuite au gouvernement un tableau constatant, 1o. le traitement de chaque inspecteur, 2o. le nombre d'écoles que chacun doit visiter, 3o. le nombre d'enfants compris dans chaque district d'inspection. On y joignit copie des règlements mentionnés plus haut.

L'hon. Ministre déclara alors qu'il était bien aise de connaître l'opinion du Comité catholique.

La conférence se termina par une déclaration faite au nom du Comité catholique, portant que le Comité catholique assumait toute la responsabilité de son opinion sur cette question de l'inspection des écoles.

Et le Comité s'ajourne.

LOUIS GIARD, Secrétaire.

GÉDÉON OUIMET, Surintendant.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Rapport du Surintendant de l'instruction publique pour l'année scolaire 1877-78 - - - - V

APPENDICE No. I.

INSPECTEURS D'ÉCOLES.

MM.	PAGES
1—Alexander,	1
2—Archambault,	2
3—Bégin,	6
4—Béland,	8
5—Brault,	15
6—Carrier,	19
7—Crépault,	20
8—Delage,	26
9—Dorval (Premier Rapport),	28
" " (Second "),	30
10—Emberson,	33
11—Fontaine,	43
12—Fothergill,	44
13—Gay,	46
14—Grondin,	48
15—Hubbard,	50
16—Juneau,	53
17—Lamarche,	54
18—Laplante,	55
19—Lefebvre (Premier Rapport),	56
19—Lefebvre (Second Rapport),	58
20—Levesque,	60
21—Lucier,	62
22—Lyster,	63
23—McLaughlin,	64
24—McMahon,	65
25—McGrath,	70
26—Painchaud (Premier Rapport),	72
" " (Second "),	74
27—Pilon (Premier Rapport),	76
" " (Second "),	77
28—Premont,	82
29—Stenson,	88
30—Tanguay,	90
31—Tétrault,	92
32—Thompson,	99
33—Tremblay,	100
34—Vien,	101
35—Boivin,	103
36—Savard,	105
Récapitulation—Grand Tableau Statisque préparé par MM. les inspecteurs d'écoles,	108

APPENDICE No. II.

Écoles Normales—École Normale Laval, - - - - - - - - - - - - 129
" " McGill, - - - - - - - - - - - - 136

APPENDICE No. III.

Tableaux Monétaires—Tableau des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1877-78, - - - - 140

Tableau Récapitulatif général des institutions d'éducation supérieure pour 1877-78, - - 168

APPENDICE No. IV.

PETITS TABLEAUX—Tableau des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1877-78, - - - - - - - - - - - - - - 178

TABLEAU A—Tableau du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales, - 188

Brevets octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions, - - - - - - - - - - - - - 188

TABLEAU B—Tableau indiquant la circonscription de chaque district d'inspection et donnant les noms des comtés ou parties de comptés qu'elle renferme, avec le lieu de résidence et le traitement des inspecteurs, - - 189

TABLEAU C—Écoles catholiques de la Cité de Québec en 1877-78, - - - - - 190

TABLEAU D—Écoles catholiques de la Cité de Montréal en 1877-78, - - - - 190

TABLEAU E—État du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles tenues par les Frères des écoles chrétiennes à Montréal, 1877-78, - - - - - - - 191

TABLEAU F—État général du nombre des élèves qui ont fréquenté les classes des Sœurs de la Congrégation de Notre Dame dans la ville et les faubourgs de Montréal, - - - - - - - - - - - - - - 191

TABLEAU G—Tableau synoptique des cinq grandes divisions, 1877-78, - - - - 192

TABLEAU H—Récapitulation des cinq grandes divisions, - - - - - - - 194

APPENDICE No V.

COMPTE-RENDU des délibérations du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, - 196

8263

R.W.B. JACKSON LIBRARY
3 0005 03050837 1

The R. W. B. Jackson
Library
OISE